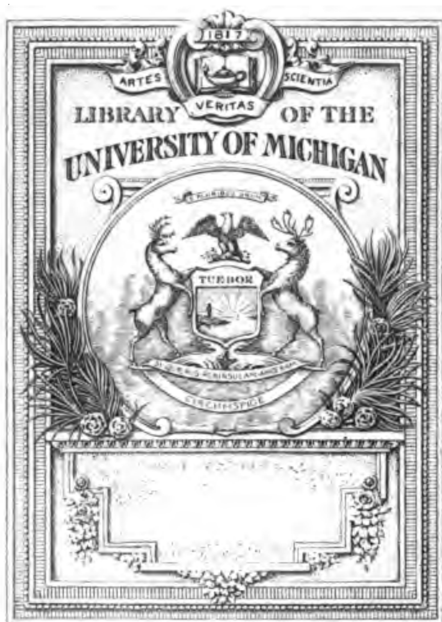

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

SIXIÈME SÉRIE.

Conditions de la souscription.

Les *Annales* paraissent à la fin de chaque mois par cahiers de 80 pages, avec *Gravures* ou *Caractères étrangers*, quand il y a lieu.

Le prix d'abonnement est de 20 francs par an.

S'adresser au *Directeur*, rue de Babylone, n° 39.

CONCORDANCE ET PRIX

des Séries et de la Collection des Annales :

1re *série*.	— 12 volumes.	— tome	1 à 12.	Prix :	4 fr. le volume.
2e *série*.	— 7 vol.	— t.	13 à 19.	—	4 fr. le vol.
3e *série*.	— 20 vol.	— t.	20 à 39.	—	4 fr. le vol.
4e *série*.	— 20 vol.	— t.	40 à 59.	—	4 fr. le vol.
5e *série*,	— 20 vol.	— t.	60 à 79.	—	Prix divers.
6e *série*.	— 3 vol.	— t.	81 à 82.	—	10 fr. le vol.

Chacune de ces séries est terminée par une *Table générale des matières* de la série.

Chaque volume se vend séparément, et l'on donne *des facilités* pour le payement.

S'adresser directement au bureau.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Sous la direction

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND ET DE L'ORDRT DE PIE IX, DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME, ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.



LISTE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS DONT LES TRAVAUX ENTRENT DANS CE VOLUME :

M. l'abbé Victor ANCESSI, — M. l'abbé de BARRAL. — M. BONNETTY, de l'Académie de la Religion catholique de Rome, et de la Société asiatique de Paris, directeur des *Annales*. — M. l'abbé BOSIA. — M. de CHARENCEY. — M. de CHAULNES. — M. l'abbé COULOMB — Mgr DUPANLOUP. — M. l'abbé GABARRA. — M. l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN. — Le R. P. PELLICAN, dominicain. — M. l'abbé PIQUES. — M. Charles SCHOEBEL. — M. SMITH. — Le R. P. TARQUINI, jésuite.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.

SIXIÈME SÉRIE.

TOME IV.

83e VOLUME DE LA COLLECTION.

PARIS,

BUREAU DES ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

RUE DE BABYLONE, N° 39 (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

1872

Versailles. — Imprimerie Beaugrand et Dax, rue du Potager, 9.

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 19. — JUILLET 1872.

N° 20. — Août.

N° 21. — SEPTEMBRE.

N° 22. — OCTOBRE.

N° 23. — NOVEMBRE.

N° 24. — DÉCEMBRE.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 19. — Juillet 1872.

Archéologie biblique.

LES VÊTEMENTS DU GRAND-PRÊTRE
ET DES LÉVITES
D'après des Peintures et des Monuments
Contemporains de Moïse [1].

CONCLUSIONS.

Que faut-il maintenant conclure des curieux rapports que nous venons de constater entre les vêtements égyptiens et ceux des prêtres hébreux? Rien peut-être, en attendant que des études plus complètes nous aient permis de comparer, non pas seulement sur quelques points isolés, mais dans leur ensemble, la législation Mosaïque et la civilisation Égyptienne. Mais cette sage réserve est, je le sais, difficile à garder. L'esprit, une fois saisi de ces rapprochements, va spontanément au-devant de conséquences plus ou moins logiques qu'il est à propos d'examiner ici, parce que, si, d'un côté, elles confirment l'authenticité du Pentateuque, de l'autre, elles semblent porter quelque atteinte à l'inspiration du législateur des Hébreux. Or, il ne faudrait point que les faits que nous venons de constater laissassent le trouble et l'inquiétude dans les esprits : établir des preuves nouvelles de l'authenticité du Pentateuque serait d'un mince profit, si, du même coup, on ébranlait la croyance à l'inspiration de Moïse.

Il est donc important, à ce point de vue et au moment où les progrès incessants de la science apportent de si grandes lumières sur les origines Hébraïques, sur la formation du code et du cérémonial des fils de Jacob, il est important, dis-je, d'étudier cette délicate question et de mettre en

[1] Voir le dernier article au N° de mai, t. III, p. 325.

parallèle les exigences de la foi et les prétentions de la science.

Mais auparavant constatons, en faveur des chapitres où sont décrits les vêtements des prêtres hébreux, la preuve décisive d'authenticité qu'établissent ces rapprochements. Il est impossible, en effet, que ces pages, qui tiennent par des liens si intimes et si forts à tout l'ensemble de l'œuvre de Moïse, n'aient point été écrites *au lendemain de la sortie d'Egypte*, et, pour ce peuple encore tout rempli du souvenir de ce qu'il avait vu dans ce pays; il est impossible qu'elles n'aient point été écrites par un homme qui connaissait à fond l'Egypte, par un homme que son éducation et son long séjour dans ce pays avaient initié aux idées, aux goûts et aux arts de cette civilisation si originale.

Or, dans toute l'histoire d'Israël, le seul homme réellement influent qui réponde à ces conditions, *c'est Moïse,* et le seul moment où son œuvre ait pu s'accomplir, c'est la traversée du désert.

Mais, d'autre part, l'inspiration de Moïse, ces révélations du Sinaï, où Dieu montre à son serviteur tout ce qui doit entrer dans le culte nouveau, ne sont-elles pas mises en question par ces rapprochements?

Si le législateur des Juifs ne s'est inspiré que de ses souvenirs personnels pour composer les vêtements du Grand-Prêtre, organiser le culte de Jéhovah, que penser alors de ces déclarations répétées, de ces affirmations si précises par lesquelles il établit que Dieu lui-même, dans des visions surnaturelles, lui a montré les modèles du costume des Lévites, dicté les prescriptions de la Liturgie, écrit de sa main le Décalogue sur les Tables de pierre?

L'objection est d'autant plus spécieuse, elle a d'autant plus de chance de troubler les esprits que, suivant une persuasion commune, même parmi les hommes éclairés, Dieu, dans les révélations du Sinaï, ne montra à Moïse que des choses toutes nouvelles et complétement inconnues jusque-là; que le tabernacle, l'arche, les vêtements des prêtres, les prescriptions sur les sacrifices, n'avaient rien d'analogue dans les cultes païens de cette époque.

Les Pères et les Docteurs les plus compétents, comme je l'établirai par les textes les plus précis, avaient sur ces questions des idées toutes contraires ; et, loin d'être aventureux et nouveau, le sentiment auquel nous ramène l'étude patiente de l'antiquité se trouve professé par la tradition entière.

D'ailleurs, il suffirait de la considération attentive des conditions dans lesquelles se trouvait le peuple hébreu au moment de la promulgation de la loi, pour amener à des idées plus justes.

Le législateur des Hébreux, quand il organisa, dans le désert, le culte de Jéhovah, eut à se préoccuper des souvenirs que son peuple rapportait d'Egypte, des habitudes qu'il avait contractées, des goûts qu'avaient développés les influences de cette civilisation païenne, enfin des idées qu'il avait conservées au moment où il venait d'échapper à la tyrannie des Pharaons et de retrouver son indépendance et son autonomie.

Toute législation, il faut bien le remarquer, a pour base et pour point de départ les idées, les mœurs, les besoins d'un peuple à un moment de son existence; elle s'appuie sur un passé auquel elle répond, qu'elle doit dans une certaine mesure refléter. Tout code de lois a donc une histoire avant même que de vivre; il a un passé avant d'avoir existé; c'est ce passé, c'est cette histoire qui la justifient et l'expliquent.

Pour être surnaturelle, c'est-à-dire inspirée de Dieu, la législation Mosaïque ne pouvait échapper à ces conditions; au contraire, elle devait, en raison même de sa supériorité, de sa perfection, répondre mieux aux besoins de ce jeune peuple, c'est-à-dire à son éducation, à ses idées, à son passé.

Les découvertes de chaque jour nous montrent en ceci l'un des caractères les plus remarquables, et encore les moins connus, de la législation mosaïque : chaque prescription du Lévitique, de l'Exode, du Deutéronome, suppose tout un passé, toute une histoire, en même temps qu'elle prépare tout un avenir; chaque loi répond, dans le présent, à un besoin, à une idée, à un fait.

A mesure que le jour se fera davantage sur les civilisations contemporaines de Moïse, il sera plus facile de retrouver, dans la vie intime des aïeux d'Israël et dans les mœurs du peuple auquel il fut mêlé pendant de si longues années, la raison de chacune des lois que Dieu dicta sur le sommet du Sinaï.

L'étude complète de la civilisation égyptienne, au milieu de laquelle les Hébreux avaient grandi et dont l'influence les avait si profondément pénétrés, ouvrira donc une ère nouvelle pour l'interprétation du code mosaïque. Elle montrera, quels préjugés, quelles superstitions, quelles erreurs, quels vices, Moïse avait à combattre; quels besoins à satisfaire; quelles institutions, quelles idées, quel symbolisme, quels rites, quelles cérémonies il pouvait conserver dans la nouvelle législation : en un mot, elle montrera ce qu'il fallait retrancher, ce qu'il fallait conserver, ce qu'il fallait transformer.

Ainsi se renouera cette chaîne, pour nous encore interrompue, qui doit relier les institutions de Moïse aux civilisations contemporaines et à l'histoire primitive de l'humanité. Car ce n'est pas un peuple nouveau que Dieu créait alors, comme on le répète aujourd'hui, mais il le transformait par une législation qui, pour préparer l'avenir, n'en devait pas moins tenir un grand compte du passé et du présent.

Il est un autre résultat auquel doivent aboutir aussi ces études, et que je demande la permission de signaler, c'est qu'à mesure que la lumière se fera sur l'œuvre de Moïse, plus éclatante aussi apparaîtra l'assistance que Dieu donna à son serviteur pour accomplir la tâche si difficile qu'il lui avait confiée. Rien, en effet, ne pourrait mieux faire ressortir la réalité de cette assistance que la comparaison de l'œuvre mosaïque avec les institutions contemporaines. La supériorité constante de la doctrine, la pureté de la morale, la sainteté du culte, l'ensemble enfin de ce monument si étonnant attestent une main plus qu'humaine. Ainsi, d'un côté, le concours de Dieu nous apparaîtra plus éclatant; et, de l'autre, la place historique de cette œuvre sera déterminée avec une plus grande précision.

Nos anciens dans la foi, les Pères, avaient pressenti, avec une admirable intuition, ces résultats auxquels paraît devoir arriver aujourd'hui une science encore jeune, mais sûre d'elle-même. Origène, en quelques mots pleins de lumière, a résumé les rapports de la loi mosaïque avec les cultes divers qui la précédèrent : ces paroles contiennent toute la philosophie de la législation hébraïque telle qu'elle commence à nous apparaître d'après les découvertes de chaque jour. « Quiconque examinera, dit-il, avec attention la législation » des Hébreux, en comparant les institutions de ce peuple » avec les mœurs des autres nations, se sentira rempli d'ad» miration en voyant qu'après avoir repoussé tout ce qui » pouvait être inutile, il ne garda que les choses utiles dans » ses nouvelles institutions[1]. »

Origène est certainement, dans l'antiquité, un des hommes dont les jugements sur ce point ont le plus de poids et de valeur : ses immenses travaux, son érudition si étendue, sa connaissance du monde païen donnent à ses paroles une autorité que personne ne contestera.

Mais il ne faudrait pas croire que cet homme célèbre eût sur cette question un avis singulier; son sentiment était au contraire partagé par ses contemporains et fut admis après lui par les docteurs les plus autorisés.

Saint Jean Chrysostome commentant un jour dans une touchante homélie ce texte de saint Matthieu : *Ecce stella quam viderant Magi*, disait à son peuple ces paroles remarquables dont j'ai fait l'épigraphe de mon travail, et l'objet de quelques remarques au cours de cette étude :

« Ne pensez pas qu'il soit indigne de Dieu d'appeler par une » étoile les Mages au berceau de son fils, car il faudrait aussi » condamner toutes les cérémonies des Juifs, leurs sacrifices, » leurs ablutions, leurs néoménies, l'arche, et le temple lui» même; car toutes ces choses tirent leur origine de la gros» sièreté des cultes païens. Dieu, pour le salut de ses enfants » égarés, voulut bien admettre dans son culte ce qui avait » servi dans les temples païens au culte des idoles, *aliquan*» *tulum illa in melius inflectens*, améliorant quelque peu ces

[1] Origène, *Cont. Cels.*, l. v, c. 42; *Pat. grecque*, t. xi, p. 1247.

» choses, afin de ramener ainsi ses enfants de leurs anciennes » habitudes vers des idées plus hautes [1]. »

Ces paroles, pleines de sagesse, montrent le point de départ et le but du culte mosaïque, en indiquant ainsi d'un mot l'histoire de sa formation.

Plus tard, *Guillaume de Paris* disait en continuant cet enseignement traditionnel : « Comme le peuple Juif était encore » jeune et grossier, s'il n'avait pas vu d'un côté du Tabernacle » les chairs de l'holocauste, de l'autre, la table des pains qu'il » avait vue dans les temples des idoles, facilement il aurait » cru le culte des faux dieux supérieur à celui de Jéhovah. » Aussi Dieu veilla-t-il à ce que, dans son tabernacle, son » peuple retrouvât au moins ce qu'il avait vu dans les temples » païens [2]. »

Dans toute transformation de culte il a fallu tenir compte de cet élément de résistance que le législateur rencontre dans les anciennes idées, les vieilles habitudes, l'éducation du peuple. Je vois, dans une admirable lettre aux missionnaires d'Angleterre, saint Grégoire aux prises avec ces difficultés. Pour justifier ses décisions et ses conseils, il rappelle la conduite de Moïse ou plutôt celle de Dieu lui-même au Sinaï. Ecoutons ces sages paroles :

« Personne ne doute qu'il ne soit impossible de tout retirer » à des âmes grossières ; il faut des degrés pour monter à de » hauts sommets, on n'y arrive point par des bonds, mais par » de petits pas. Dieu, à la vérité, se montra au peuple Juif sortant d'Egypte, et cependant il lui permit de garder ces sacrifices qu'il avait l'habitude d'offrir aux idoles ; il lui fit même » une loi de les immoler à sa gloire. En changeant les cœurs, » il changeait les sacrifices eux-mêmes ; car quoique ce fût » encore les mêmes sacrifices qui avaient été offerts aux idoles, » dès lors qu'ils étaient offerts à Dieu on peut bien dire que ce » n'était plus les mêmes sacrifices [3]. »

Les Juifs eux-mêmes avaient été frappés de ces rapports

[1] S. Jean Chrysost., *in Matth.*, *homil.* VI, 3; *Pat. græca*, t. 57, p. 66.

[2] Guillaume de Paris ou d'Auvergne., lib. *De Legibus*, cap. II.

[3] S. Gregorii Magni, *Epist.*, l. XI, n. 76 (al. 71); dans *Pat. lat.*, t. 77, p. 1216.

entre leur culte et les cérémonies païennes. Les Rabbins ne font aucune difficulté de les avouer.

« Lorsque les animaux viennent au monde, dit le savant » Maimonides, ils sont encore tendres et délicats, les aliments » arides ne leur peuvent convenir; aussi Dieu donne à leurs » mères des mamelles pour distiller du lait, c'est-à-dire un » aliment liquide en rapport avec l'état de leurs organes, en » attendant qu'ils se soient durcis et fortifiés. Nous observons » une conduite semblable de la part de Dieu, très-bon et très- » grand, dans une foule de choses qui regardent notre loi. Ce » n'est pas subitement et en un instant que l'homme passe » d'un extrême à l'autre, et que notre nature peut se dépouil- » ler des longues et vieilles habitudes. Ainsi, lorsque Dieu en- » voya Moïse, notre docteur, pour faire de nous un royal sa- » cerdoce, un peuple saint dans la connaissance de Dieu et » dans son culte, un usage régnait alors dans l'univers; toutes » les nations le suivaient, et tous les peuples, dès leur plus » tendre enfance, l'avaient pratiqué : c'était d'immoler et » de brûler des animaux offerts en sacrifice devant les images » des dieux qui peuplaient les temples. Il y avait aussi des » hommes, séparés du vulgaire, qui étaient occupés du soin » des sacrifices offerts en l'honneur du Soleil, de la Lune et » des Etoiles; comme donc tel était le cours des choses, il ne » convenait ni à la sagesse, ni à la bonté de cette providence » de Dieu qui brille partout dans l'univers, de nous donner » des lois contraires à tout ce qui avait existé jusqu'à ce jour, » et d'abolir complètement ces formes du culte. L'âme hu- » maine, qui ne se détache que lentement de ses habitudes, » n'aurait pas été capable de répondre à un autre appel de » Dieu... Aussi Dieu conserva-t-il ces formes du culte et les » transporta-t-il des temples des créatures dans celui du Créa- » teur, du temple des êtres fabuleux au temple de son nom... » Il ordonna à nos pères d'élever un tabernacle, de consacrer » un autel, d'offrir des sacrifices et de l'encens; de l'adorer, » de nous prosterner devant lui; enfin, il sépara des prêtres » pour le service du sanctuaire [1]. »

[1] Maimonides, *More nevochim*, pars III, c. 32; p. 431, in-4°, Basileæ, 1629.

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'on a été frappé des rapports du culte mosaïque avec les cultes égyptiens. Les Pères, ces derniers témoins des cérémonies des anciens peuples qui allaient disparaître, reconnurent loyalement ces ressemblances et les justifièrent; leur croyance aux révélations du Sinaï et à l'inspiration de Moïse n'en fut point ébranlée, pourquoi la nôtre en serait-elle troublée?

Examinons les caractères et la nature de l'inspiration et des révélations de Dieu et nous verrons s'évanouir bien vite toutes nos objections. Oui, sans doute, il y a dans l'œuvre de Moïse un grand nombre de prescriptions, de lois, d'usages qui rappellent, de près ou de loin, les mœurs, les lois et les goûts du pays que les Israélites avaient habité si longtemps; mais qui oserait affirmer qu'il n'y a plus place pour l'inspiration, et même pour les révélations divines, dans une œuvre où nous rencontrons des reflets de la civilisation contemporaine, des traces de l'éducation, des goûts, du tempérament du peuple auquel Dieu envoie ses prophètes, ou même des souvenirs personnels de l'écrivain que Dieu inspire?

L'action de Dieu, nous le savons, n'exclut pas l'usage des facultés naturelles; sous le souffle le plus entraînant de l'inspiration l'homme reste encore ce que le firent la nature et l'éducation. Et de cela les exemples sont illustres: Isaïe élevé à la cour a, dans son langage, quelque chose de noble et de grand qui rappelle sa naissance et son éducation; en lisant Amos, au contraire, on reconnaît à la rudesse et à l'âpreté de l'accent le pâtre qui, dans sa jeunesse, avait lutté contre les bêtes fauves.

Allons plus loin. Nous savons que Dieu, dans ses révélations les plus éclatantes, met souvent en jeu, pour la composition des tableaux qu'il place sous les yeux du prophète, des souvenirs personnels, des images conservées dans sa mémoire, une foule d'éléments enfin qui sont, pour ainsi dire, en dépôt dans l'âme du voyant.

C'est ainsi, par exemple, que la partie plastique des visions d'Ézéchiel, comme l'a fort justement remarqué M. F. Lenormant, est directement inspirée des œuvres de l'art assyrien,

au milieu desquelles vivait le prophète [1]. Il avait passé de longues années parmi les captifs, et son imagination était remplie de ces images et de ces formes que ses yeux rencontraient à chaque pas aux abords des temples et des palais de Babylone. Dieu ne dédaignait point de s'entourer de cet appareil, quand il apparaissait dans la majesté du Grand-Roi; et le prophète et son peuple, devant ces symboles et ces marques de l'autorité souveraine, sentaient plus vivement la puissance, la grandeur de celui qui les visitait.

Dieu se sert des symboles qui doivent frapper davantage l'imagination des peuples, et ses révélations se teignent des reflets des civilisations contemporaines.

Et ceux à qui sont familiers les écrits de ces âmes saintes favorisées, en des temps plus rapprochés de nous, de visions qui ne sont pas sans analogie avec celles que Dieu montrait aux voyants d'Israël, savent que cette loi est constante dans les phénomènes de psychologie surnaturelle.

Après cela faut-il donc s'étonner si, d'une part, dans les tableaux qui passèrent sous les yeux de Moïse, Dieu a permis qu'il se reflétât quelque chose des goûts, des idées, des arts de cet âge; et si, d'autre part, en organisant le culte nouveau, Dieu voulut que l'on conservât de vénérables usages, d'antiques cérémonies, que l'on admît des idées, des symboles, des dispositions, des formes, des costumes qui appartenaient dès la plus haute antiquité à la tribu d'Abraham, ou qui avaient été empruntés depuis longtemps aux civilisations contemporaines? Mais si Dieu avait systématiquement écarté tout ce côté traditionnel de la vie sociale et religieuse de son peuple, il l'eût jeté dans un monde nouveau, inconnu, au milieu de rites sans aucune signification, sans aucun sens pour

[1] *Essai de commentaires des fragments cosmogoniques de Bérose*, p. 138.
Le savant auteur fait encore observer que, dans les deux principales visions d'Ezéchiel (I, 10, X, 14), les quatre êtres symboliques qui supportent le trône de Jéhovah, ayant quatre faces, l'une de *taureau*, la seconde de *lion*, la troisième d'*aigle* et la dernière d'*homme* réunissent en eux les caractères essentiels des quatre figures principales attribuées au génie de la lumière et du bien dans la symbolique Chaldo-Assyrienne : le *Kerub*, le *Nirgallu*, le *Nattig*, l'*Ustur*.

lui; la loi eût été une énigme, un livre écrit en caractères que personne n'eût pu déchiffrer.

Une sagesse plus haute présidait à cette œuvre: la preuve en est dans les ménagements prudemment calculés par lesquels se fit cette transition difficile. Ne soyons donc pas surpris si nous rencontrons si souvent, dans la partie de la loi consacrée au rituel, des emprunts faits évidemment aux civilisations antérieures.

A une époque où le peuple, comme de nos jours d'ailleurs, ne jugeait guère de la grandeur et de la puissance de Dieu que par l'éclat et la majesté du culte qui lui était rendu, il fallait que le prestige des cérémonies et des sacrifices de Jéhovah égalât, éclipsât même, si c'était possible, la pompe du culte des idoles; il fallait, comme l'a si bien dit saint Jean Chrysostome, que le peuple hébreu, repassant dans sa mémoire ce qu'il avait vu chez les autres peuples, dans les temples des faux dieux, ne pût éprouver aucun sentiment de regret ni de tristesse devant les cérémonies du culte nouveau: *Ne unquam postea Ægyptiorum, vel eorum quæ apud Ægyptios experti fuerant cupiditate caperentur.*

Cette pensée de Dieu, nous l'avons déjà remarqué dans le cours de cette étude, apparaît visiblement dans le choix des vêtements du Grand-Prêtre. Moïse, sous l'influence de l'inspiration divine, recherche tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé dans le symbolisme du culte égyptien, tout ce qu'il y a de plus riche, de plus éclatant dans les vêtements des prêtres et des rois, afin de donner une idée plus haute de cet homme choisi entre tous pour se présenter devant l'Eternel et lui offrir les prières et les sacrifices de la nation. Il veut environner le Pontife de gloire, il veut lui donner tout ce qui sera pour lui un sujet d'honneur, et pour le peuple un objet d'orgueil et de respect. Nous avons montré avec quelle sollicitude Moïse veille à tous les détails dans le choix du pectoral, des pierres des épaules, de la lame d'or. Il semblait craindre que l'éclat du culte égyptien, toujours présent à tous les esprits, ne surpassât la majesté du culte de Jéhovah.

Voilà comment ce qui tout d'abord semblait devoir être une objection contre l'inspiration de Moïse n'est qu'une preuve de

plus de l'inspiration céleste qui le dirigea dans sa difficile mission.

Il y a dans l'œuvre de Moïse un côté humain, pour ainsi dire, celui qui reflète la civilisation contemporaine avec sa physionomie si originale. C'est ce côté, qui, étudié avec soin, montrera la place historique et l'âge de ce monument grandiose élevé par le législateur des Juifs. Quand on connaîtra mieux l'histoire, les mœurs, les institutions de ces âges reculés, on verra mieux aussi par quels liens intimes l'œuvre de Moïse se rattache à ce passé lointain, par quelles vivaces racines elle plonge dans ces civilisations antiques, et trouve une sève encore jeune et féconde sous des ruines amoncelées. Mais alors aussi on verra paraître plus éclatant le côté divin, car il n'est pas humainement possible qu'un homme puisse concevoir et réaliser le plan grandiose d'une législation nouvelle; surtout il n'est point possible qu'il détermine toutes ces lois et fasse un code complet sans tomber dans quelque aberration, sans éprouver de défaillance.

Et quand un homme ferait tout cela, il n'aurait accompli encore que la moindre part de l'œuvre de Moïse; il lui resterait à faire accepter ses lois à tout un peuple, et à les lui faire pratiquer.

Nous savons ce qu'a fait Moïse, eh bien! ce n'est pas là l'œuvre d'un homme. Nous savons ce qu'ont fait les législateurs, les philosophes, les réformateurs, en Grèce, dans l'Inde, en Perse, en Arabie; nous savons ce qu'ont fait Aristote et Platon, le génie ne leur a pas manqué; nous savons en quel siècle ils vécurent, dans quel milieu et sous quelle influence ils avaient grandi; cette comparaison sera l'éternelle gloire de Moïse, la preuve la plus éclatante de son inspiration divine. Quand nous verrons mieux dans quel milieu il naquit lui aussi, sous quelles influences il vécut; quand il nous sera permis de comparer ses institutions, son code, ses rites, aux rites, au code et aux institutions des peuples contemporains, et, en particulier, des Égyptiens; quand il sera démontré qu'il a su choisir parmi les lois, les usages, les habitudes des peuples contemporains, tout ce qui était encore sain et bon; qu'il a su purifier tout ce que le temps et l'humaine faiblesse avaient

souillé et corrompu; qu'il a su recueillir l'héritage sacré des vieilles traditions doctrinales et rituelles, en les épurant de l'immonde alliage qu'elles avaient subi à travers les siècles; qu'il a su, en un mot, passer à côté de l'erreur et de la superstition sans jamais y tomber : alors on aura établi la plus forte et la plus éclatante demonstration de l'inspiration du législateur des Hébreux, on aura élevé à sa gloire un monument immortel.

Victor Ancessi.



Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI [1].

Jérusalem selon Josèphe.

« Les villes qui tiennent un rang considérable dans l'his-
» toire, dit notre illustre d'Anville, exigent des recherches
» particulières sur ce qui les regarde dans le détail ; et on ne
» peut disconvenir que Jérusalem ne soit du nombre de celles
» qui méritent de faire l'objet de notre curiosité. C'est ce qui
» a engagé plusieurs savants à traiter ce sujet fort amplement
» et dans toutes ses circonstances ; en cherchant à retrouver
» les différents quartiers de cette ville, ses édifices publics,
» ses portes, et presque généralement tous les lieux dont on
» trouve quelque mention dans les Livres saints et autres
» monuments de l'antiquité. Quand même les recherches de
» ces savants ne paraîtraient pas suivies partout d'un parfait
» succès, leur zèle n'en mérite pas moins des éloges et de la
» reconnaissance. »

La collection complète des ouvrages sur la topographie de Jérusalem composerait à elle seule une bibliothèque, car dans tous les temps et dans tous les pays, on a disserté sur ce sujet si intéressant. M. Pierotti est venu grossir la longue liste de ces écrits ; mais il ne faut pas s'en plaindre, puisqu'il apporte à la discussion des éléments nouveaux. Cet ancien commandant du génie Sarde, architecte-ingénieur du Pacha de Jérusalem, ayant habité pendant huit ans cette ville sainte, en a étudié, *con amore*, la topographie, en prenant pour bases l'inspection du terrain naturel, et celle des restes ou des traces du travail de l'homme. « C'est la seule voie qui puisse être au-
» jourd'hui suivie avec quelque fruit, » a dit M. de Vogué. M. Pierotti a consigné le résultat de ses explorations sur un beau plan expliqué par un livre [2].

[1] Voir le précédent article, t. II, p. 437.

[2] *La topographie ancienne et moderne de Jérusalem*, par le Dr Pierotti, à Lausanne, chez Howard et Delisle, 1870. Pour simplifier, on avertit le lecteur

Nous allons continuer l'analyse de cet ouvrage, en laissant du reste à son auteur la responsabilité de ses assertions.

Dans deux articles précédents [1], nous avons examiné les agrandissements successifs de Jérusalem jusqu'à sa réédification par Néhémie, en nous appuyant principalement sur les données de la Bible; maintenant nous devons rechercher l'emplacement des trois enceintes de la capitale juive et de ses monuments dont parle Josèphe. Notre travail consiste donc à commenter le texte de cet historien d'après les découvertes de M. Pierotti.

Pour les lecteurs auxquels manque le plan de ce dernier auteur, nous prendrons comme points de repère des lieux bien connus, et que l'on trouve sur un plan quelconque de Jésusalem moderne.

I. — Jérusalem à l'époque de Josèphe.

« La ville de Jérusalem, dit Josèphe, était munie d'une » triple muraille partout où elle n'était pas couverte par des » vallées impropres à des travaux de siége (en ces points elle » n'avait qu'une seule enceinte) [2].

En effet, elle avait, au nord, l'enceinte d'Agrippa, dont nous parlerons bientôt ; à l'intérieur de celle-ci, la muraille de Salomon et celle d'Ezéchias qui n'en était qu'une annexe, et enfin *l'enceinte septentrionale de David* [3].

Voilà donc la *triple muraille* établie du côté du nord où le terrain ne présente pas de protection naturelle puisqu'il est attenant aux hauteurs voisines qui le dominent. Aussi c'est toujours par là que Jérusalem a subi les attaques des Assyriens, des Romains et des Croisés.

« Elle était construite sur deux collines se faisant face, et » séparées par une vallée mitoyenne jusqu'au fond de laquelle » étaient étagés, de part et d'autre, de nombreux édifices [4]. »

que toutes les citations textuelles faites sans indication sont tirées de cet ouvrage que nous analysons.

[1] Voir les *Annales de Phil. chrét.*, t. II, p. 361 et 437 (6e série).

[2] *Guer. Jud.*, l. v, c. 13; traduction de M. de Saulcy.

[3] Nous nous sommes occupés de ces trois dernières dans les articles précédents.

[4] Josèphe, *ibid.*

A l'époque de Josèphe, la capitale juive était comme divisée en deux parties. La ville occidentale se composait du mont Sion se réunissant, au nord, à la colline de Gareb (aujourd'hui le quartier du Golgotha) ; la ville orientale était située sur la colline d'Acra joignant à l'est celle du Moria, et, au nord, celle de Bézétha. Ces deux parties de Jérusalem étaient séparées l'une de l'autre par la vallée centrale, ou Tyropéon, qui supportait beaucoup de constructions le long de son cours.

« Celle de ces deux collines sur laquelle est assise la ville » haute est beaucoup plus élevée que l'autre, et offre une » ligne plus droite pour son axe longitudinal. A cause de sa » force comme place de guerre, elle fut appelée la *Forteresse* » par le roi David, père de Salomon qui construisit le premier » temple ; nous l'appelons le *Forum supérieur*[1]. »

Ces paroles ne peuvent s'appliquer évidemment qu'au mont Sion, l'ancienne cité des Jébuséens. Il s'étend effectivement en longueur du sud au nord en se soudant au Gareb, comme je viens de le dire.

« L'autre colline, nommée Acra, sert d'assiette à la ville » basse, et affecte la forme d'un croissant de la lune arrivée à » son troisième quartier[2]. »

D'après la version latine, Acra est inclinée de tous côtés, (*undique declivis est*) ; le grec porte ἀμφίκυρτος.

« L'Acra faisait partie du corps oriental de la ville, dit M. Pierotti, et j'affirme qu'au temps de Josèphe on ne voyait plus la position de cette colline à l'ouest du Moria, dont elle était séparée par une vallée qui descendait du nord au sud, se réunissait à la vallée centrale à peu de distance du côté sud du Haram-ech-Chérif (mosquée d'Omar), et à cet angle se terminait le point sud de la colline en question. Il y avait à l'est la vallée centrale, au nord la vallée qui, prenant son origine à la vallée centrale, descendait dans la vallée du Cédron, en côtoyant le côté sud du Moria. L'Acra ainsi limité correspond aux données de Josèphe, si l'on s'en tient à la traduction de M. de Saulcy et à la version latine. »

[1] Josèphe, *Guerre jud.*, l. v, c. 13.
[2] Josèphe, *ibid.*

» En face de cette colline (*Acra*) il y en avait une troisième » plus basse qu'Acra, et séparée de celle-ci par une large vallée. » Dans la suite des temps, lorsque les Asmonéens étaient à la » tête de la nation, ces princes comblèrent la vallée en question » afin de réunir la ville au temple, puis rasant le sommet » d'Acra, ils en abaissèrent l'altitude, afin qu'Acra elle-même » fût dominée par le temple [1]. »

Cette troisième colline plus basse qu'Acra c'est le *Moria*, que, par une bizarrerie fort inexplicable, Josèphe n'a jamais nommé, quoiqu'il l'ait décrit de manière qu'on ne pût le méconnaître. La large vallée qui longeait à l'ouest le Moria, en le séparant d'Acra, ne paraissait déjà presque plus au temps où vivait Josèphe. D'abord Salomon l'avait comblée en y jetant les fondations du mur occidental du temple pour en agrandir la plate-forme, puis Simon Macchabée acheva ce remplissage en rasant la citadelle qu'Antiochus-Epiphane avait élevée sur Acra, et même le haut de cette colline.

« Son existence (de la vallée) est indubitable, dit M. Pierotti. Le rocher du Haram-ech-Chérif arrive jusqu'au mur intérieur occidental d'enceinte, mais à l'extérieur ouest du mur le terrain n'est pas rocailleux, il est rempli de pierres et de terre qui côtoient le mur même. Ce que j'annonce je l'ai appris par expérience, en assistant à quelques fondements jetés dans ce terrain, et en examinant intérieurement des citernes qui se rencontrent sur le sol. Elles sont généralement profondes de 15 à 18 mètres, le canal vertical a presque toujours 9 à 10 mètres et est formé de maçonnerie le long du remplissage. »

Nous avons dit qu'une vallée séparait la ville haute de la ville basse : c'est le *Tyropéon* (*vallée des fromages*), qui se prolonge jusqu'à Siloam ; nous appelons ainsi une source d'eau abondante.

« La vallée centrale, que j'ai déjà si souvent nommée, dit M. Pierotti, répond parfaitement aux indications que l'historien donne par rapport au Tyropéon... Dans ma vallée Tyropéon (commençant en dehors de la ville, au nord-ouest, et aboutissant, au sud-est, à Siloé), coulent encore les eaux de la ville entière; dans toute sa longueur il y a un égout dans

[1] Josèphe, *Guerre jud.*, liv. v, c. 13.

lequel coulent toutes celles des deux parties occidentale et orientale de Jérusalem. Tout ce que j'annonce, j'ai eu le temps de l'observer tandis qu'on faisait des réparations auxquelles j'assistai et que la plupart du temps je dirigeai.

» L'égout central qui existe n'a pas sa base sur le rocher, il est formé au milieu du remplissage, et c'est pour cela qu'il est à 4 mètres et quelquefois à 5 et 6 mètres au-dessous de la surface de la route. Profitant de la circonstance des travaux, je fis creuser jusqu'au rocher, et, dans le voisinage de la porte de Damas, je le trouvai à 6 mètres de profondeur; vis-à-vis du bazar du temple, à environ 9 mètres, et à quelques pas vers le nord de la porte des Ordures à environ 7 mètres. Il est donc impossible, d'après tous ces renseignements, de ne pas reconnaître l'existence de la vallée Tyropéon traversant la ville du nord au sud. »

Notre auteur regarde comme inadmissible l'opinion de Robinson et de quelques autres topographes d'après lesquels le Tyropéon a son origine à la porte de Jaffa, et descend vers l'est pour y rencontrer la vallée centrale et de là se diriger au sud-est au-dessous de la piscine de Siloé. Il réfute ce sentiment par le résultat de ses explorations. En effet, dans le fossé de défense du château de David (citadelle actuelle), on aperçoit du côté nord le rocher qui continue dans la même direction; il l'a vu en 1860, lorsque le couvent grec bâtissait la douane à quelques pas en dehors de la porte de Jaffa. Ce fait a été encore vérifié dans la nouvelle demeure du patriarche latin, à peu de distance nord de la citadelle, et dans une autre maison située au nord de la première. Dans la rue de David ou du Haram (qui va de la porte de Jaffa à la mosquée d'Omar), à l'angle sud-ouest du couvent grec de Saint-Jean-Baptiste, la fondation est posée sur le roc qui se fit voir aussi lors de l'agrandissement de l'hôpital prussien, en 1858, à quelques pas au sud du couvent grec, et encore à 110 mètres de ce dernier bâtiment, toujours en descendant la rue de David, et enfin près du marché aux grains.

« Du reste, ajoute M. Pierotti, il faut convenir que si une branche du Tyropéon se fût trouvée (en cet endroit), la ville de David aurait été naturellement défendue du côté nord, et

que ni Salomon, ni Simon Macchabée n'auraient songé à combler cette vallée. Broccard, en 1283, Adrichomius et Willalpand, à la fin du 16e siècle, attestèrent l'existence de la vallée descendant de la porte de Jaffa à la vallée centrale; pour l'admettre, ils ne devaient pas se contenter de ce qui s'offrait à leur vue, mais ils devaient creuser le sol. Jérusalem était alors à peu près comme elle est aujourd'hui, par rapport aux rues et surtout aux vallées qui étaient déjà remplies, et furent sans doute égalisées quand Adrien rebâtit Ælia-Capitolina. Depuis ce temps, Jérusalem n'a subi aucune transformation, soit totale, soit partielle; donc les écrivains ci-dessus nommés déduisirent la présence de la vallée pour avoir vu assez élevé le terrain situé au sud de la rue de David, tandis que celui au nord présente une plaine; mais si, comme moi, ils eussent voulu toucher le rocher, bien sûr qu'ils se seraient convaincus que l'élévation sud était produite par la conformation du terrain, augmentée peut-être par quelques ruines qui y étaient amoncelées, et que dans la partie nord ils auraient encore pu toucher le roc et auraient reconnu qu'il était une continuation de celui qui descendait du sud. C'est pour n'avoir pas bien déterminé la position de la vallée Tyropéon que le professeur Robinson pensa que la colline Acra était la partie aujourd'hui occupée par l'église de la Résurrection; cependant ce quartier de la ville ne présente aucune des données topographiques que Josèphe assigne à Acra. En effet, peut-elle être sortie de cet endroit, la citadelle qu'Antiochus Epiphane fit construire afin de dominer le temple, et pour que la garnison macédonienne pût, de là, surveiller les mouvements que les Juifs faisaient dans leur sanctuaire, et aussi pour tourmenter ceux qui y entraient ou en sortaient; chose impossible si la forteresse eût été dans la position actuelle de l'église du Saint-Sépulcre, ou encore plus à l'orient. Je répéterai que l'Acra de Robinson n'aurait cessé d'être plus élevée que la montagne du temple, et que l'aplanissement fait par le Macchabée ne se trouverait pas vérifié, non plus que les paroles : « La ville basse est assise dans Acra. » Toutes ces indications émises par Josèphe ne se rencontrent pas dans l'Acra de Robinson, donc son opinion est inacceptable. »

La position d'Acra et celle du Tyropéon sont les points topographiques les plus contestés de l'ancienne Jérusalem. On sait que M. l'abbé Coulomb a déployé une érudition très-vaste pour réfuter longuement et victorieusement l'erreur de Robinson, qui met le mont Acra sur le Golgotha[1]. La négation de l'authenticité du Calvaire et du Saint-Sépulcre où on les montre actuellement est la conséquence logique du système de Robinson; est-ce pour cela que ce système a été embrassé par un si grand nombre d'auteurs protestants, quoiqu'il soit contredit par les indications de Josèphe? M. l'abbé Coulomb, s'appuyant sur cet historien, ne place point le mont Acra au nord est du Sion, et à l'ouest du Moria, comme on le fait généralement, mais il prétend avoir découvert Acra, et par conséquent la ville basse, dans l'espace qui est borné, au nord, par le temple et la muraille septentrionale de la ville de David; à l'ouest, par le mont Sion; au sud, par la vallée de Hinnom; et, à l'est, par celle de Josaphat. Il donne aussi à la vallée de Tyropéon une position nouvelle. Il la fait commencer aux bazars, à côté du terrain des chevaliers de Saint-Jean, et, suivant une ligne droite, aboutir près de la fontaine de Siloé; elle séparerait ainsi le mont Sion d'Acra. Nous n'oserions affirmer que M. Coulomb a résolu ces questions d'une manière incontestable.

Voici, du reste, l'opinion de M. de Vogué sur ce sujet :

« La *ville haute* est le plateau supérieur du mont Sion; la *ville basse* comprend toute la surface dont le niveau est inférieur à Sion, c'est-à-dire toute la deuxième enceinte, et de plus la vallée et les pentes d'Ophel... Le *Tyropéon* est la vallée qui part de la tour de David (près la porte de Jaffa), descend à l'est, puis se dirige brusquement au sud et vient aboutir à Siloam, après avoir tracé un demi-cercle autour du mont Sion... *Acra*, c'est le plateau compris dans l'angle des deux branches du Tyropéon, et entouré par la deuxième enceinte... Dans sa description générale, Josèphe fait une confusion qui a été l'origine de beaucoup d'erreurs et de discussions entre les archéologues. Prenant la partie pour le tout, il donne le nom d'Acra à toute la ville basse, et semble restreindre cette

[1] *Le Calvaire et Jérusalem*, par l'abbé Coulomb. Paris, chez Palmé, 1868.

dernière à la colline séparée du temple par une vallée. Mais il résulte des détails des opérations du siége, que la ville basse, comme la topographie physique le veut, comprenait la vallée et les pentes d'Ophel jusqu'à Siloam; il faut donc appliquer l'expression ἀμφίκυρτος à tout le quartier, et non point seulement à Acra, qui n'en était qu'une fraction [1]. »

« A l'extérieur, le pâté formé par ces deux collines (Sion » et Acra) était entouré de vallées profondes, et, du côté » où s'étendaient ces vallées, l'accès de plain-pied vers la ville » était impossible [2]. »

Jérusalem n'avait besoin que d'un seul mur de ces côtés-là, puisqu'elle était très-bien défendue à l'ouest par la vallée de Gihon, au sud par celle de Hinnom ou de Géhenna, et à l'est par celle de Josaphat ou du Cédron.

Un mot maintenant de Bézétha.

« Une quatrième colline, nommée *Bézétha,* fut couverte » d'édifices. Cette colline, placée en face d'Antonia, avait été » séparée de cette forteresse par un fossé profond... Elle était » la plus haute de toutes; elle joignait en partie la ville neuve » et était la seule qui se rencontrât à l'opposite du temple, du » côté du septentrion [3]. »

La Bézétha de Josèphe est évidemment cette partie de Jérusalem située au nord de la mosquée d'Omar, et par conséquent en face de la tour Antonia (dont elle était séparée par un fossé comblé aujourd'hui), et bornée au nord et à l'est par les murs actuels, qui vont de la porte de Damas à celle de Saint-Étienne, et à l'ouest par la vallée Tyropéon.

« Elle joignait en partie la ville neuve, » c'est-à-dire que Bézétha, depuis la porte de Damas jusqu'à l'angle nord-ouest de l'enceinte Salomonienne (près la porte Judiciaire actuelle), était juxtaposée à la nouvelle ville bâtie sur la colline de Gareb (quartier du Saint-Sépulcre), et renfermée dans l'enceinte d'Agrippa, dont nous parlerons tout à l'heure.

M. Pierotti pense que le fossé séparant la tour Antonia de Bézétha, et auquel se joignait sans doute l'ancienne piscine

[1] *Le Temple de Jér.* App., p. 126.
[2] Josèphe, *Guer. Jud.*, liv. v, ch. 13 et 15.
[3] Josèphe, *ibid.*

Probatique ou de Béthesda, était une vallée que des travaux d'art approfondirent pour mieux fortifier ladite citadelle et l'enceinte septentrionale du temple. Il déclare que ses investigations l'ont convaincu de l'existence de cette vallée, qui descendait du Tyropéon au Cédron. Voici ses preuves.

Il a examiné la piscine Béthesda. A son extrémité orientale, cette vallée fut fermée par la construction d'une muraille assez solide pour soutenir la pression des eaux. Ses murs latéraux s'appuyent en grande partie sur un terrain rocailleux. Du côté occidental de Béthesda, preuves analogues. Les fondations du côté nord de la caserne turque construite, en 1836, à l'angle nord-ouest de la mosquée d'Omar (près de la tour Antonia), ont une profondeur de 8 à 9 mètres, et sont posées sur le rocher. Lorsque, en 1826, les RR. PP. Franciscains bâtirent leur chapelle de la Flagellation, à 8 mètres au nord et en face de cette caserne, ils durent creuser jusqu'à la profondeur de 5 à 6 mètres, du côté du sud, pour rencontrer le roc, tandis qu'au nord ils le trouvèrent à 3 ou 4 mètres seulement, ce qui indique l'inclinaison du rocher du nord au sud. Enfin dans les fondements sud de l'hospice autrichien, situé à l'angle sud-ouest de Bézétha, et dans la partie septentrionale du terrain des Arméniens catholiques qui est en face et de l'autre côté de la Voie-Douloureuse (sur le lieu de la première chute du Christ), M. Pierotti a reconnu, en 1856, des marques certaines de l'existence de cette vallée.

II. — Enceintes de Jérusalem selon Josèphe. — 1re Enceinte.

« Des trois murailles d'enceinte, la plus ancienne était
» inexpugnable, tant à cause des vallées qu'elle dominait et
» de la hauteur de la colline qu'elle couronnait, que parce
» que David, Salomon et leurs successeurs s'étaient ingéniés
» à augmenter, par des ouvrages élevés à grands frais, la
» force naturelle de la place [1]. »

Ce texte de l'illustre historien des Juifs nous fait clairement connaître l'enceinte de David, dont nous avons parlé dans l'article précédent. On conçoit que le mont Sion, qu'elle renfermait, devait être bien en état de résister aux attaques, puisqu'il est

[1] *Guer. Jud.*, v, 13.

entouré par de profondes vallées ; à l'ouest, par celle de Gihon ; au sud, par celle de Hinnom ; à l'est, par celle de Tyropéon, et qu'il était protégé, au nord, par les fortifications construites par David et restaurées par ses successeurs.

« Du côté du nord, cette muraille partait de la tour Hippi- » cus et s'étendait jusqu'au lieu nommé Xystus, puis, rejoi- » gnant le bâtiment du Sénat, venait se terminer contre le » portique occidental du temple [1]. »

Cette muraille commençait donc à la forteresse de David (citadelle actuelle, près la porte de Jaffa), longeait la rue de David, maintenant rue du Haram, jusqu'au Mehkéméh (tribunal turc), où elle aboutissait au mur occidental du Haram-ech-Chérif (mosquée d'Omar).

« Pour la bien reconnaître, dit M. Pierotti, j'allai très-souvent dans la forteresse, j'y fis des recherches aux trois tours, dont une, à l'angle nord-ouest et contiguë à la porte de Jaffa, présente dans toute son élévation un genre de maçonnerie appartenant au moyen-âge; la deuxième, vers l'angle nord-est, est formée de pierres judaïques irrégulières et travaillées à grand bossage ; la troisième, vers le sud, a la maçonnerie du même genre que la première. J'ai vu dans les trois tours que la construction judaïque est basée sur le roc, à une hauteur d'environ 2 mètres au-dessus du niveau du sol, et revêtue de grandes pierres grossièrement travaillées ; mais dans la tour située à l'angle nord-est, les pierres judaïques continuent à 12 mètres et plus au-dessus de la partie inférieure du fossé. Je dois maintenant faire remarquer que de l'époque Hérodienne les pierres seules existent, tandis que le genre des constructions appartient à des jours plus récents, où dans le pays l'art de la maçonnerie était en décadence. De fait on voit combien de précieux restes furent mis en travail sans aucun soin; car généralement elles ne sont pas disposées en ordre selon leur grandeur, et le plus grand nombre laissent voir les traces des emboîtures qui, primitivement, servaient à les unir dans l'intérieur du mur, et il est clair que les pierres furent ici posées sens dessus dessous.

» Ces trois tours ont l'intérieur massif à la hauteur de

[1] Josèphe, *Guerre jud.*, v. 13.

4 mètres, et le fossé (d'environ 5 mètres de profondeur) qui les entoure au nord, à l'est et au sud, a sa partie inférieure creusée dans le roc. J'examinai chaque côté de la tour située à l'angle nord-ouest, qui est à peu près de la longueur de 25 coudées (11 mètres 25); celle du nord-est a 40 coudées (18 mètres), et celle de l'angle sud-est 20 coudées (9 mètres); je crois donc que sur les fondements mêmes de la première surgit la tour Hippicus, sur ceux de la seconde parut la tour Phazaël, et sur la troisième fut élevée la tour Mariamne. Ceci se rapporte avec la description qu'en donne Josèphe, donc il est positif que les bases des tours actuelles sont identiquement les mêmes que les anciennes que Titus voulut conserver pour montrer à la postérité quels édifices forts la ville possédait et avaient été conquis par la valeur Romaine.

» On pourra m'objecter que les citernes dont parle l'historien ne se retrouvent plus dans l'intérieur des tours; mais je répondrai que lors même que les tours d'Hérode auraient été conservées intactes jusqu'à aujourd'hui, il n'aurait pas été possible que les citernes se fussent conservées, parce que les systèmes différents qui se sont succédés dans l'art de fortifier en exigeaient l'exclusion, afin d'obtenir de l'espace pour y loger le plus grand nombre possible de troupes. Il n'est donc pas étonnant que les citernes aient été détruites pendant une des nombreuses réparations auxquelles les tours ont été sujettes, pour gagner un étage, comme en effet il y en a un de la hauteur de 20 coudées. Je dirai encore que plusieurs citernes qui existent dans la citadelle prouvent que celles qui étaient dans l'intérieur des tours pouvaient bien être supprimées. »

M. de Saulcy fixe de la même manière l'identité de ces trois fameuses tours.

Le *Xystus*. — Cette place publique, sorte de forum où se tenaient les assemblées du peuple, était située sur le penchant oriental du mont Sion, et en face de l'enceinte occidentale du temple, comme Josèphe le fait entendre dans plusieurs passages dont voici les principaux. Il rapporte que les Juifs élevèrent un mur à l'ouest du temple pour empêcher les cérémonies saintes d'être aperçues du haut du palais qu'Agrippa

avait bâti auprès du Xystus; il dit ailleurs qu'après la prise de la ville basse et du temple par les Romains, les Juifs se réfugièrent sur le Sion, d'où ils parlementèrent avec Titus; « Ce » prince se tint debout hors du temple du côté de l'occident, » à l'endroit où étaient des portes pour entrer dans la gale- » rie et un pont qui joignait la haute ville avec le temple; ce » pont était entre Titus et les factieux [1]. »

Dans ces deux passages, le mot *Xystus* n'est pas employé par le traducteur, mais il se trouve dans les textes grec et latin.

M. Pierotti pense, comme M. de Saulcy, que le Xystus commençait, au nord, à l'angle nord-est du mont Sion, près de la rue de David ou du Haram qui descend à la mosquée d'Omar, et qu'au sud il s'étendait jusqu'à proximité des murs d'enceinte actuels. Ses fouilles lui ont indiqué en ce lieu les traces d'un aplanissement de terrain très-propre à une place publique, et que l'on ne rencontre pas ailleurs. C'est là aussi que se voient encore les vestiges du pont mentionné par Josèphe. M. de Saulcy en a fait une description dont j'extrais les lignes suivantes :

« A 12 mètres en arrière de l'angle sud-ouest du Haram on voit trois rangs de voussoirs magnifiques, qui ont évidemment appartenu à l'arche d'un pont qui traversait le petit vallon au fond duquel on se trouve alors, et qui n'est, sans aucune espèce de doute, que le Tyropéon. La largeur du pont est de 15 mètres 50 centimètres... La voûte, en arc de cercle, commence au-dessus d'une assise de gros blocs salomoniens, en saillie de 45 centimètres sur la face du mur. Ce qui reste de l'intrados de la voûte a une hauteur verticale de 4 mètres, jusqu'à la naissance du joint normal à la surface de l'intrados... Le pont avait à peine 16 mètres 70 centimètres d'ouverture. Par suite, la flèche de la voûte avait 7 mètres 50 centimètres au-dessus du plan de naissance. Il n'y a rien là d'exorbitant, et, avec un tablier d'un mètre seulement d'épaisseur, le chemin desservi par ce pont devait aboutir, sans rampe aucune, sur le plateau opposé, qui, même avec les remblais qui l'encombrent, n'est guère aujourd'hui que de

[1] *Guer. Jud.*, VI, 34; et *Ant. Jud.*, XX, 7.

25 pieds au-dessus du fond du Tyropéon. Je n'hésite pas à dire que si les dimensions d'un pareil pont sont imposantes et dénotent des connaissances architectoniques fort développées, elles n'ont absolument rien qui puisse faire révoquer en doute l'existence d'un pont qui, probablement avait deux arches, et joignait, en ce point, le plateau du Moria ou du temple au plateau du Sion... Pour moi, ce pont est de la plus haute antiquité, et, quoi qu'en puissent dire les architectes, je me crois en droit d'affirmer qu'il est bien de l'époque des rois de Juda, et, peut-être même, du temps de Salomon [1]. »

Le *Bâtiment du Sénat* ou *Curie* (la Βουλή de Josèphe) devait être près du Xystus, sur l'emplacement du Mekhémeh actuel (tribunal turc), dont les fondations contiennent beaucoup de pierres hérodiennes. MM. de Saulcy et Pierotti s'accordent encore en ce point.

« L'autre branche de l'enceinte, partant de la même tour
» Hippicus et faisant face à l'occident, s'étendait à travers le
» lieu nommé Bethso jusqu'à la porte des Esséniens, puis
» faisant face au sud et se prolongeant dans la direction de
» Siloam, s'infléchissait ensuite de nouveau pour faire face
» à l'est, vers la piscine de Salomon, et s'étendant dans cette
» direction jusqu'à un certain endroit nommé Ophlas, venait
» se réunir au portique oriental du temple [2]. »

Bethso. — Le mur commençait à la tour Hippicus, sur laquelle s'appuie actuellement la porte de Jaffa, et il arrivait à Bethso. On pense communément que ce lieu n'est plus connu. Mais consultons la Bible. Le livre des Macchabées nous apprend que la citadelle de Bethsura se trouvait à 5 stades (985 mètres) au midi de Jérusalem. On lit ailleurs : « Néhé-
» mie, fils d'Azboc, capitaine du demi-quartier de Bethsur,
» répara jusque vis-à-vis le sépulcre de David, jusqu'à l'étang
» qui avait été bâti avec grand travail, et jusqu'à la maison
» des Forts [3]. »

D'après ces indications, M. Pierotti détermine ainsi la position de Bethso. Il place la citadelle de Bethsura sur le mont

[1] *Voyage autour de la mer Morte*, t. II, p. 211.
[2] *Guer. Jud.*, V, 13.
[3] I *Machab.*, IV, 61 ; II, *id.*, XI, 5 ; II *Esdras*. III, 16.

du Mauvais-Conseil, qui n'est séparé du mont Sion que par la vallée de Hinnom, et il dit :

« Je pense donc que Bethso était le quartier de la ville qui se trouvait à l'angle sud-ouest du mont Sion, et que son nom correspond à celui de Bethsur de Néhémie; c'est en effet à proximité de ce quartier que se trouvent les *Sépulcres de David* et l'*Etang refait* (aujourd'hui *Birket-es-Soultan*, l'*Etang-du-Roi*). Je dis qu'il s'appelait le quartier de Bethsur ou de Bethso, parce qu'il était dans la direction de la forteresse de ce nom. La *porte des Esséniens* faisait face au sud, et je la place dans la même position que celle dite de la *Vallée*, dans la cité de Néhémie (au sud du mont Sion). Il est probable que, au temps de Josèphe, des Esséniens avaient un quartier dans cette direction. »

Siloam. — Par ce nom, Josèphe entend la fontaine de Siloé, située dans la vallée de Josaphat, à la pointe d'Ophel, et vis-à-vis l'extrémité méridionale du village du même nom. Elle est bien connue.

La *Piscine de Salomon* se trouve auprès. Maintenant elle est pleine de terre et sert de jardin potager. En y creusant, M. Pierotti découvrit les fondations du mur de l'est et le tracé du mur au côté nord-est et à l'angle sud-est; le tout de construction salomonienne. Il est persuadé que cette piscine est de l'époque du grand roi, comme l'affirme la tradition locale, puisque les Arabes l'appellent encore *Birket-es-Soultan-Soliman* (la piscine du roi Salomon). Elle est profonde, au sud-est, d'environ 6 mètres, et de 4 mètres 50 centimètres, dans sa partie supérieure, au nord-ouest.

Ophlas. — C'est Ophel, cette colline qui touche, au sud, le Moria; nous avons parlé de son mur dans l'article précédent.

Josèphe ne dit pas positivement que le penchant oriental du mont Sion, qui longeait le côté occidental de la vallée Tyropéon, était fortifié, mais il nous le fait entendre indirectement en déclarant que Titus, maître de la partie septentrionale de la ville, du temple et d'Ophel, songeait encore à s'emparer de Sion. Les Romains ne pouvaient avoir là d'autre obstacle qu'une muraille anciennement construite sur la crête occidentale du Tyropéon.

Deuxième enceinte.

« La deuxième muraille, partant de la porte Djennath qui » était ouverte dans la première enceinte, et ne couvrant que » la région septentrionale, s'étendait jusqu'à la tour Antonia [1]. »

Voyons quelles recherches ont été faites pour déterminer son tracé.

La tour Antonia s'élevait à l'angle nord-ouest du Temple (Mosquée d'Omar) où l'on voit encore ses vestiges. Sa position n'est pas un mystère; mais il s'en faut de beaucoup qu'on puisse dire la même chose de la porte Djennath dont la Bible ne fait aucune mention. Elle se trouvait certainement à l'est de la tour Hippicus; dans quel lieu précisément ? *That is the question.* M. Pierotti identifie la porte Djennath avec celle qu'il a découverte à 22 mètres de l'angle sud-est de l'ancien couvent des Chevaliers de Saint-Jean, dans la rue qui croise à angle droit celle qui longe l'escarpement nord de Sion. C'est un arc judaïque en plein ceintre, encastré dans un mur moderne, et se trouvant à un mètre 50 au-dessus du sol de la rue. On y voit bien les marques de la plus haute antiquité. Il est construit en pierres de très-grande dimension, parfaitement unies, (probablement par des emboitures intérieures), et offrant des indices de bossage. Les deux pieds-droits, d'une maçonnerie identique, sont enfouis sous les décombres.

L'ouverture a 5 mètres de hauteur et 4 mètres 1/2 de largeur.

Mais voici une objection. Cette porte, dite Djennath, est tournée vers l'occident, elle ne pouvait donc s'ouvrir dans la première enceinte qui se dirigeait de l'ouest à l'est. On répond à cela que tout système de fortification renferme des angles, et que spécialement celui de Jérusalem en présentait, comme Tacite le témoigne dans sa description : « La ville, sur un site » élevé, avait été fortifiée par des ouvrages et de vastes cons» tructions qui eussent suffi à la garantir même en plaine. » En effet, deux collines d'une hauteur immense étaient fer» mées de murailles où l'art avait formé des saillies obliques

[1] *Guer. Jud.*, V, 13.

» et des sinuosités rentrantes, afin que les flancs des assié-
» geants fussent exposés à tous les coups [1]. »

M. de Vogué place la porte Djennath à peu près dans la même position.

Le nom de cette porte, qui signifie porte des Jardins, indique qu'elle devait conduire à des terrains cultivés; et en effet nous savons par Josèphe qu'il y en avait au nord et au nord-ouest de la cité. Cet historien dit aussi que Titus attaqua Jérusalem à l'angle nord-ouest de la troisième enceinte, « parce que l'on
» avait négligé de fortifier ce côté-là, la nouvelle ville n'étant
» pas encore très-peuplée [2]. »

Tout cela s'accorde bien avec ces textes de l'Evangile : « Le
» lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville... Or il y avait
» un jardin au lieu où Jésus fut crucifié, et dans ce jardin un
» sépulcre neuf [3]. »

En janvier 1857, la neige tomba à Jérusalem avec une si grande abondance qu'elle fit écrouler une portion du mur occidental du bazar musulman (dit de la viande) qui longeait à l'est l'ancien couvent des Chevaliers de Saint-Jean; l'année suivante, M. Pierotti fut chargé par le Pacha de le réparer. Il reconnut dans les fondations, à 3 mètres 80 au-dessous du sol actuel, dans la direction du sud au nord, « un mur judaï-
» que formé de grandes pierres à bossage relevé, travaillées et
» réunies avec un soin qui rappelle la maçonnerie phénicienne
» de l'époque de Salomon; il était composé de trois fortes
» rangées de pierres.» Sa hauteur était d'environ 2 mètres 50.

En 1858, cet ingénieur découvrit dans le terrain russe placé à l'orient et tout près de l'Eglise du Saint-Sépulcre, un autre mur judaïque que, de concert avec M. de Saulcy, il déclare être un pan de mur de la seconde enceinte.

En 1860, le drogman du consulat Français, en bâtissant une maison auprès et à l'ouest de la porte nommée Judiciaire, trouva à la profondeur de 5 mètres 1/2 un lambeau de mur judaïque complétement identique à celui du bazar musulman.

[1] Tacite, *Hist.*, liv., v, ch. 11.
[2] *Guer. Jud.*, liv. v, ch. 7, 12, 17.
[3] S. Jean. xix, 20, 41.

Ces trois points servirent à fixer la direction de la seconde enceinte, du sud au nord.

Quant à sa partie qui regardait le nord, M. Pierotti pense que depuis la porte Judiciaire (autrefois la porte d'Ephraïm selon lui) le second mur faisait une courbe vers l'est pour rejoindre la tour Antonia. Voici d'abord ses preuves négatives. D'après ses informations, il y a absence complète de restes judaïques dans le terrain qui s'étend vers le nord, à partir de la porte Judiciaire jusqu'à celle de Damas, et tandis qu'il jetait les fondements de l'hospice autrichien et du couvent des Filles de Sion contigu à l'arc de l'*Ecce homo*, (ces deux établissements sont sur le côté nord de la voie Douloureuse), il ne rencontra aucun vestige de la seconde enceinte. Elle devait donc longer le côté sud de la Voie Douloureuse, c'est-à-dire de la vallée qui séparait l'Acra et le Moria de Bezétha où sont l'hospice et le couvent susdits, vallée dont la piscine Probatique faisait partie, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Comme preuves positives en faveur de sa thèse, notre auteur allègue que, dans la direction qu'il indique, on rencontre souvent de volumineuses pierres salomoniennes, surtout dans les soubassements des habitations actuelles. C'est ainsi qu'il en a trouvé lui-même en reconstruisant une maison nommée vulgairement *de la Véronique* (6e station), sur le côté sud de la Voie Douloureuse, et dans les fondations du couvent des Arméniens catholiques, à l'angle sud-ouest de la même voie (3e station ou 1re chute de J.-C.). Les blocs en cet endroit étaient analogues à ceux qu'il avait observés dans les murs de la caserne du Moria. De plus, on a remarqué également des pierres salomoniennes dans les fondements de la maison du Mufti (Chef de la religion musulmane à Jérusalem), à la 5e station dite du Cyrénéen, et dans une autre maison vis-à-vis et au nord de celle du Mufti, à l'entrée de la rue qui aboutit à la porte Judiciaire.

On le comprend, ce dernier tracé de M. Pierotti peut contrarier des opinions généralement reçues ; je l'expose simplement sans le discuter. Si la science archéologique reconnaît qu'il est erroné, on l'abandonnera; s'il est exact, il faudra bien l'admettre, car la vérité a des droits imprescriptibles.

Nous avons vu dans l'article précédent que M. Pierotti, d'a-

près des vestiges de murs judaïques découverts dans le sol, reconnaît une seconde branche qu'Ezéchias aurait ajoutée à la deuxième enceinte, mais dont Josèphe ne fait pas mention. Cette branche commençait à la muraille septentrionale de la cité de David, en face de la tour de David (la citadelle actuelle) au lieu où se voit l'ancien patriarcat latin; elle s'étendait à l'ouest jusqu'à l'hospice copte qui s'appuie sur le mur septentrional de la piscine d'Ezéchias, et là elle tournait directement vers l'est pour se souder à l'enceinte salomonienne entre les ruines de Sainte-Marie-la-Grande et de Sainte-Marie-Latine, c'est-à-dire en suivant la petite rue qui aboutit au parvis de l'Eglise du Saint-Sépulcre.

M. de Saulcy n'est pas éloigné d'admettre cette opinion qu'il trouve appuyée sur le texte suivant de saint Jérôme : « Narrat quomodo obsidioni paraverint civitatem, et aquas superioris (le texte porte à tort : inferioris) piscinæ quæ capi poterant, ad superiorem (lisez cette fois : inferiorem) munitionem transtulerint, destructisque domibus, muros ædificarint... fecerintque cisternam inter duos muros, etc[1]. »

« Ces mots : *piscinam inter duos muros*, dit le savant membre de l'Institut, semblent tout-à-fait décisifs en faveur de la création d'une nouvelle branche de la seconde enceinte, couvrant le *Birket-Hammam-el-Bâtrak* (*piscine d'Ezéchias*) [2]. »

[1] *Comment. in Isaiæ*, cap. XXII, 110; *Pat. lat.*, t. 24, p. 197.
[2] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, t. II, p. 49.

L'Abbé Laurent de Saint-Aignan,
Chevalier du Saint-Sépulcre et membre de l'Académie des Arcades de Rome.



Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND[1].

Chapitre XVI.

L'unité du chapitre XXXVI a, lui aussi, subi toutes les attaques de Vater.

« Le chapitre XXXVI, dit-il[2], est si manifestement composé de plusieurs morceaux qu'aucun lecteur ne s'y trompera. » Et il les énumère. Puis il s'étend sur les contradictions de ces morceaux entre eux et avec d'autres passages de la Genèse. — Armons-nous de courage.

D'abord une remarque générale. Le caractère de ce chapitre a un cachet d'exactitude tel que la première impression qu'on éprouve en le lisant est celui de la vérité historique. Je sais bien que Kuenen assure qu' « il faut absolument re» noncer à vouloir puiser dans la Genèse de la véritable his» toire[3]; » mais les raisons que nous en donne le professeur hollandais ne peuvent pas soutenir l'examen. Notre chapitre est tout entier consacré à Edom, et le but de l'auteur est visible. Il veut montrer par cette page de l'histoire d'Edom, qu'elle est en voie d'accomplissement la parole de Jéhovah à Rébecca : « ... De tes entrailles se sépareront deux nations ; » l'un de ces peuples sera plus fort que l'autre, le plus grand » servira le moindre[4]. » Jéhovah avait dit aussi à Jacob : « Un » peuple et une multitude de peuples naîtront de toi, et des *rois* » sortiront de tes reins[5]. » L'auteur, les yeux fixés sur ces promesses, décrit la grandeur d'Esaü et dit, longtemps avant qu'Israël ne devînt puissant à son tour : « Ce sont ici les rois

[1] Voir le dernier article au N° d'avril, t. II, p. 257.
[2] *Commentar* etc., III, p. 435.
[3] *Hist. critique des Livres de l'Anc. Testament*, p. 297.
[4] XXV, 23.
[5] XXXV, 11.

» qui ont régné au pays d'Edom, avant qu'un *roi* régnât sur » les enfants d'Israël [1]. »

Pour quiconque est de bonne foi, il y a là déjà de puissants motifs pour croire à l'authenticité du chapitre XXXVI. Maintenant, examinons-le de près.

L'unité de cette page se présente, cela est vrai, d'une manière qui est faite pour déconcerter au premier moment; mais il ne faut pas s'en effrayer.

Remarquons, avant tout, que ce chapitre se rattache immédiatement au chapitre précédent par le nom d'Esaü. L'historien nous montre, au dernier verset du ch. XXXV, les deux frères présents à l'enterrement de leur père. Avant de perdre de vue Esaü, il importe, pour l'histoire du temps à venir, que nous ayons de l'état politique et social du peuple dont il est le patriarche, une vue claire et nette. Le sujet du chapitre XXXVI y est donc parfaitement à sa place. Cependant est-il uni en lui-même?

Le chapitre, dit Vater, présente trois différentes généalogies d'Esaü, et la répétition des mêmes noms dans chacune saute aux yeux. — Ce serait étrange. La vérité est que la première généalogie, vers. 1-8, qui, par la remarque de l'origine des femmes d'Esaü, reporte la pensée aux chap. XXVI, 34, et XXVIII, 9, donne les fils du frère de Jacob, « qui lui naquirent » au pays de Canaan (v. 5), » et qu'elle finit en disant : « Esaü » demeura sur la montagne de Séir. Esaü est Edom (v. 8). » En conséquence de cette déclaration, l'auteur, dans la seconde généalogie, v. 9-14, nous donne les descendants d'Esaü « sur » la montagne de Séir (v. 9). » La troisième, enfin, qui va du v. 15 au v. 19, nous présente les fils et les petits-fils d'Esaü en leur qualité de chefs de tribus, *alloupim*: De sorte que, depuis le v. 1 jusqu'au v. 19, le chapitre va dans un ordre parfait des fils d'*Esaü qui est Edom*, עֵשָׂו הוּא אֱדוֹם (v. 8), à ses petits-fils, et termine par les tribus qui constituent *le peuple d'Edom* — הוּא אֱדוֹם, voilà Edom (v. 19). — Quoi de plus net? Où y a-t-il là trace d'une composition fragmentaire? — Mais les répétitions? — Si vous voyez double, comme, par exemple, pour les paroles qui terminent les v. 8 et 19, que vous

[1] XXXVI, 31.

prétendez être les mêmes, ce n'est pas la faute de l'auteur. D'ailleurs, il y a répétition et répétition, des répétitions utiles et des répétitions inutiles, et il me semble que la nature de votre critique m'amène à en faire une qui est inutile pour tout le monde, excepté pour vous. Vous prenez pour une répétition oiseuse, la répétition des noms des enfants d'Aholibama, au v. 14. Mais vous êtes grandement dans l'erreur, puisque le but de ce second tableau est de préparer le troisième, dont le contenu nous fait connaître les descendants d'Esaü, qui devinrent des chefs de tribus en Edom. Alors, comme nous voyons par le v. 18 que ces *allouphim*, quant à la descendance d'Esaü par Aholibama, furent les *fils* de celle-ci et non ses petits-fils, comme pour les deux autres épouses, il fallait bien, pour rester dans l'ordre, nommer encore une fois les fils d'Aholibama, et les nommer là où ils sont nommés, à la suite des fils de leurs frères. C'est l'ordre généalogique. — Soit, me direz-vous, mais il y a évidemment répétition pour le nom de Korach dans la liste des allouphim, v. 16 et v. 18. — Et je vous dis qu'il n'y en a pas; ces deux Korach ne sont pas la même personne. Le texte dit expressément que le Korach du v. 16 est un allouph de la famille d'Eliphas, et il dit non moins expressément que le Korach du v. 18 est un allouph d'Aholibama. — Mais le texte n'a pas nommé le premier Korach parmi les fils d'Eliphas qu'il énumère au v. 11. — Qu'importe, puisque le v. 16 le range parmi les enfants d'Adâ, la mère d'Eliphas. Et puis, il n'est pas nécessaire que Korach soit le *fils* d'Eliphas; il pouvait être son *petit-fils*. Le texte semble même indiquer cette filiation de Korach; en mettant ce nom immédiatement après Kenas et avant ceux des deux autres fils d'Eliphas, il donne à entendre que Korach est fils de Kenas. C'est une solution acceptable de la difficulté, et qui m'est suggérée par le v. 20, où Ana est nommé immédiatement après Tsibon, sans qu'il soit indiqué autrement que Tsibon est son père. Nous le savons par d'autres passages [1].

Voilà pour les trois premiers fragments de Vater. — Il en signale trois autres avec le même bonheur. Le quatrième se-

[1] Versets 2, 24.

rait le morceau qui comprend les v. 20 à 30. Qu'est-ce que ce passage ? C'est la généalogie de Séir, qui habitait la montagne portant son nom avant l'immigration au même endroit de la famille d'Esaü, et qui, du genre de sa demeure, est appelé le Chorien, habitant de caverne, Τρωγλοδύτης. Sa généalogie se trouve tout naturellement ici, après celle d'Esaü, parce que les deux familles étaient étroitement alliées, Esaü ayant épousé une arrière-petite-fille de Séir, savoir Aholibama, fille d'Ana, fils de Tsibon (v. 2, 20, 25), et Eliphas, Thimna, la sœur de Lotan, autre descendant de Séir (v. 12, 22).

A part ces alliances, l'auteur avait sans doute encore un autre motif pour introduire ici cet aperçu sur le peuple Chorien, et ce motif nous est révélé par le dernier verset du chapitre, le v. 43, où il est dit que Séir ou Edom était la *possession* des descendants d'Esaü. Il fallait nous montrer dans ses familles principales et dans sa constitution politique le peuple auquel la race d'Esaü était parvenue à se substituer de force et en peu de temps, il n'y a pas de doute, puisqu'un des fils d'Esaü avait déjà pour concubine la sœur d'un allouph chorien [1]; il fallait nous montrer cela, afin que nous vissions la vérité de la prophétie d'Isaac sur Esaü : « Tu vivras de ton » glaive [2]. »

Le quatrième fragment de Vater s'évanouit donc dans un ensemble bien coordonné comme les trois premiers; voyons le cinquième, qui va, dit-il, du v. 31 au v. 39. De quoi est-il question dans ce passage? Des *rois* qui ont régné au pays d'Edom [3]. Puisque l'auteur avait commencé par nous introduire dans la constitution d'Edom, en nous montrant les tribus de ce peuple gouvernées par des chefs héréditaires ou *allouphim*, il ne pouvait rester à mi-chemin, il devait nous montrer la clef de voûte de ce système politique, et c'est ce qu'il fait dans ce morceau qui traite des *melakim* ou rois d'Edom. La royauté ne succéda pas, chez ce peuple, à l'autorité des chefs de tribus; elle lui fut contemporaine, et la preuve en est dans le sixième fragment de Vater, qui est aussi

[1] Versets 12, 22.
[2] XXVII, 40.
[3] Verset 31.

le dernier, parce que le chapitre se terminant au v. 43, ce critique fécond s'est vu dans l'impossibilité, à son grand regret sans doute, de nous tailler encore un septième suivi de plusieurs autres.

Ce sixième fragment donc, qui va du v. 40 à la fin du chapitre, achève de nous initier à la constitution d'Edom, en ce que, nommant les allouphim d'après leurs résidences et les nommant après l'énumération des malakim, faite dans le passage précédent, il nous dit clairement que les chefs de tribus gouvernaient Edom concurremment avec les rois. Sans cela le passage n'aurait aucune signification. Pourquoi nommer les demeures des allouphim après avoir parlé des rois et de leurs demeures, si l'institution des chefs de tribus n'avait plus existé au temps des rois ? D'ailleurs, la coexistence de ces deux autorités, l'une subordonnée à l'autre, l'une *héréditaire*, comme on le voit par la stabilité des noms; l'autre *élective*, comme on le voit par le changement des noms et par la tradition judaïque très-explicite sur ce point [1]. La coexistence de ces deux autorités est confirmée par d'autres passages de la Bible. Par exemple, dans les Nombres, xx, 14-21, le roi d'Edom d'alors apparaît comme un souverain; il redoute le passage d'Israël par son pays et le refuse. Pourquoi? Parce que, comme nous le voyons par Exode xv, 15, les allouphim d'Edom avaient pris l'épouvante en apprenant l'approche d'Israël.

La contemporanéité de ces deux autorités étant démontrée, aucun doute ne peut rester sur l'enchaînement de ces deux derniers morceaux entre eux, comme aussi sur leur connexion étroite avec tout ce qui précède. Plaignons *Vater*. Ne sauver aucun de ses fragments! Malheureux *père*, dont tous les enfants bibliques sont morts-nés !

Cependant nous n'en avons pas fini encore avec ce chapitre. Nous venons de démontrer son unité; mais Vater, Gésénius, Bohlen, Staehelin, y découvrent des anachronismes et d'autres contradictions. Voilà qui paraît grave. Bohlen veut [2] que le roi Hadad, le 4e roi d'Edom, soit un contemporain de

[1] Voy. le *Yaschar*, loc. cit., 1238, 1240, 1246 *et alibi*.
[2] *Die Genesis*, p. 342.

Salomon[1]. Il est patent, cependant, que le Hadad du temps de Salomon n'était pas roi et ne le fut jamais. L'histoire l'aurait dit, puisqu'elle ne manque pas de le dire pour Reson[2], autre prétendant contemporain. Non-seulement elle ne touche mot de la royauté de Hadad, mais elle dit ensuite expressément qu'« il n'y avait pas de roi en Edom, » mais un gouverneur[3]. Hadad passa sa vie à prétendre au trône d'Edom, car il était « de race royale, מזרע המלך, tandis que le Hadad de notre chapitre fut roi pour tout de bon, et cela sans être fils de roi. Il était fils de Bedad, et d'une autre tribu que le roi Chouscham, auquel il succéda par voie d'élection, il n'y a pas de doute, puisqu'aucun des huit rois qu'énumère notre chapitre n'est fils de son prédécesseur. D'ailleurs, le Hadád de notre chapitre bat les Madianites sur le territoire de Moab. Or, les Madianites n'avaient plus besoin d'être battus au temps de Salomon, pour l'excellente raison que Gédéon s'en était chargé pour toujours[4]; puis Moab, appartenant à Israël, ne pouvait pas, au temps de Salomon, servir de champ de bataille à Edom et à Madian. Enfin, comment Hadad peut-il être identique à son homonyme du Livre des Rois, puisqu'il est le 4e dans la liste des rois d'Edom, et qu'Edom, comme nous l'avons déjà vu, avait des rois au temps du séjour d'Israël dans le désert? Chacun de ces rois aurait donc gouverné un siècle au moins?

Voilà un échantillon des anachronismes découverts par Bohlen, qui n'en fait pas d'autres. Gésénius, il faut le dire, n'est pas resté en arrière. Il prétend[5] qu'Amalek, étant d'après notre chapitre[6] l'ancêtre du peuple des Amalékites, ce chapitre est en contradiction d'anachronisme avec XIX, 7, où l'on voit que les Amalékites existaient déjà du temps d'Abraham. Il est étonnant qu'un hébraïsant comme Gésénius ait pu commettre une pareille bévue. Car enfin en lisant avec un peu d'attention le v. 7, ch. XIV, on voit qu'il n'y s'agit pas du

[1] III *Reg.*, XI, 14.
[2] *Ib.*, 23-25.
[3] *Ib.*, XXII, 48.
[4] *Jud.*, VII, VIII, 28.
[5] *Encyclopædie*, von Ersch und Gruber, III, 301.
[6] V. 12, 16.

peuple d'Amalek, mais du *champ* d'Amalek, שְׂדֵה הָעֲמָלֵקִי [1]. Est-ce la même chose? Les rois confédérés pouvaient ravager le champ d'Amalek, parce que l'auteur pouvait attribuer ce nom par anticipation à un pays où de son temps demeuraient les Amalékites. — Cependant, dit-on, les Amalékites ne pouvaient-ils pas déjà exister au temps d'Abraham? Ne sont-ils pas nommés le commencement des nations [2] ! Le commencement, sans doute, mais cela ne prouve rien pour leur ancienneté. De quel commencement est-il question dans la prophétie de Balaam fils de Béor? Du commencement des hostilités des païens contre Israël, et Amalek fut, en effet, la première nation païenne qui attaqua ouvertement le peuple élu [3].

C'est dans ce sens que le passage précité est entendu par tous les anciens interprètes [4]. Supposons cependant, pour un moment, qu'il faille l'entendre au sens propre, à la lettre, il n'en résulterait pas encore que notre chapitre soit en contradiction avec XIV, 7 ; il y aurait eu deux Amaleks.

Nous avons déjà résolu la difficulté que plusieurs voient dans ce passage du v. 31 « avant qu'un roi régnât sur les en» fants d'Israël. » Staehelin [5] le regarde comme une bonne preuve de la rédaction de la Genèse à l'époque des rois ; mais celui qui sait que les promesses de Dieu, loin d'être des paroles vides de sens pour l'auteur du Pentateuque, étaient au contraire pour lui des choses réelles et positives, des faits historiques dans le sens le plus élevé et partant le plus vrai du mot; celui-là pense que le passage en question, précisément parce qu'il s'appuie sur une promesse divine [6], est une des garanties les plus fortes de l'authenticité du ch XXXVI.

Cette authenticité, nous l'avons démontré à l'occasion du ch. XXVI, n'est pas non plus ébranlée par l'objection qu'on tire des divers noms des épouses d'Esaü. Ici nous allons achever la démonstration. En effet, on pourrait demander com-

[1] Hengstenberg, *Beiträge*, etc., III, 305.
[2] *Num.* XXIV, 20.
[3] *Exod.*, XVII, 8 seqq.
[4] Hengst., *loc. cit.* 304.
[5] *Krit. Untersuch. üb. d. Genesis*, s. 109.
[6] XXXV, 11.

ment il se fait, la coutume du changement de nom reconnue comme un trait des mœurs de l'Orient, que Judith qui quitte en se mariant son nom pour celui d'Aholibama, soit comme Judith la fille de Beeri, le Héthéen, et comme Aholibama, la fille d'Anâ, fils de Tsibon, le Hévien [1]. Comment accorder avec le changement de nom de la femme, le changement du nom de son père, et, de plus, celui de la nationalité de ce père? Beeri est-il identique à Ana ? Un Héthéen est-il la même chose qu'un Hévien ? — Voilà ce qu'on pourrait demander, puisqu'on l'a fait déjà et que Vater [2] est même allé jusqu'à en faire un argument péremptoire contre l'identité de l'auteur de la Genèse.

Voici donc la solution de cette difficulté.

L'identité de Beeri et d'Anâ n'est pas si difficile de constater avec le secours d'un savant comme Hengstenberg [3], elle résulte du verset 24, qui dit : « Et voici les enfants de Tsibon : Aiâ et » Anâ. » C'est cet Ana qui trouva les sources chaudes, ימים au désert lorsqu'il fit paître les ânes de Tsibon, son père. Cette découverte nous explique le nom de Beeri בְּאֵרִי [4] qui veut dire « sourcier », homme qui découvre des sources, de באר *beer*, source, puits. Beeri est donc le surnom d'Anâ, et il porte ce nom familier au ch. XXVI, parce qu'en ce passage il ne s'agit pas de généalogie. Ici au ch. XXXVI, il est question de généalogie, et un acte généalogique étant un document officiel, il exige dans ses termes l'exactitude la plus rigoureuse : le surnom doit céder la place au nom propre, Beeri devient Anâ.

La seconde difficulté trouve une solution non moins sûre en considérant que le nom de Héthéen, tout en s'appliquant à un peuple spécial, avait aussi le sens général de Cananéen. C'est ce que prouvent nombre de passages, parmi lesquels nous remarquons d'abord celui que nous fournit le ch. XXVII v. 46. « Rebecca dit à Isaac : Je suis dégoûtée de la vie à cause » des filles des Héthéens. Si Jacob prend une femme des filles

[1] XXVI, 34 ; XXXVI, 2.
[2] *Commentar* etc., III, 475.
[3] *Beiträge*, etc., III, 273 sq.
[4] J.-D. Michaelis. *Mosaisches Recht*, III, 272 sq.

Héthéennes comme celles-ci (les femmes d'Esaü), *des filles du pays*, מבנות הארץ, à quoi me sert la vie ? » Ainsi les filles de Heth sont identiques aux filles du pays, aux Cananéennes, par conséquent. Le doute n'est pas permis ; les paroles d'Isaac, qui suivent immédiatement le verset précité, s'y opposent. En effet, que dit Isaac à Jacob? « Ne prends point une femme *des* » *filles de Canaan* מבנות כנען[1]. » Et que fit Esaü? « Esaü voyant » ainsi que *les filles de Canaan* déplaisaient à son père Isaac, alla » auprès d'Ismaël, et prit pour femme, *outre celles qu'il avait*, » Machalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham[2]. » Or celles qu'il avait étaient des Héthéennes[3].

Le nom de Héthéen est donc identique, dans le sens général à celui de Cananéen et cela est tellement vrai que par le pays des Héthéens, on entend parfois tout le Canaan, ainsi qu'on peut s'en convaincre en ouvrant le livre de Josué au v. 4 du ch. I.

Maintenant, quant au mot Hévien, il n'a jamais le sens général du nom de Héthéen ; il désigne toujours une branche spéciale du peuple cananéen, une tribu dans la grande famille, celle que, d'après son genre de demeure, on appelait aussi horienne ou troglodyte[4]. On comprend donc que dans un tableau généalogique Anâ soit désigné par sa qualité de Hévien, et cela sans préjudice de son titre de Héthéen, absolument comme celui qui, Breton ou Normand, est désigné dans les actes de l'état civil comme originaire de la Bretagne ou de la Normandie, sans que pour cela il se trouve empêché d'être Français et très-bon Français.

Ainsi je pense que l'argument péremptoire de Vater est péremptoirement réfuté, et que de la prétendue contradiction entre le v. 2 du ch. xxxvi et le v. 34 du ch. xxvi, il est sorti un nouveau témoignage de l'entière véracité de l'auteur de la Genèse. Il nous reste à examiner une dernière objection.

Cette objection (c'est toujours Vater et en lui tous ses rejetons que nous combattons) se rapporte aux v. 6 à 8 de notre

[1] xxviii, 1.
[2] *Ib.*, v. 8, 9.
[3] xxvi, 34.
[4] xxxvi, 20 seqq.

chapitre, comparés aux v. 3 et 4 du ch. XXXII. D'après ce dernier passage, Ésaü demeure déjà au pays de Séir avant le retour de Jacob de la Mésopotamie; d'après le passage du ch. XXXVI, au contraire, Esaü ne va demeurer à la montagne de Séir qu'après le retour de Jacob. — Voilà ce que dit Vater, mais ce n'est pas ce que dit le texte. Il est étonnant comme ces messieurs sont coulants pour substituer leur lecture à celle du texte; nous en verrons tout à l'heure encore un exemple chez M. de Bohlen.

Le texte nous dit bien qu'Esaü demeurait déjà au pays de Séir avant le retour de Jacob, puisque d'ailleurs c'est de là qu'il va au-devant de son frère et c'est là où il retourne après l'entrevue [1], mais il ne dit pas ensuite qu'il n'y était allé demeurer qu'après le retour de Jacob. Si le texte parlait ainsi, il serait en flagrante contradiction avec lui-même et l'hypothèse des fragments et des documents devrait être reconnue comme pleinement fondée. Voici ce que dit le texte : « Esaü prit ses » femmes, ses fils, ses filles et toutes les personnes de sa mai- » son, tous ses troupeaux, tout le bétail et tout le bien qu'il » avait acquis au pays de Canaan, et alla dans un (autre) pays, » à cause de son frère Jacob. Car leurs biens étaient trop grands » pour qu'ils eussent pu demeurer ensemble, et le pays de leur » séjour n'aurait pas pu les contenir à cause de leurs troupeaux. » Esaü demeura sur la montagne de Séir.» Eh bien, est-ce que le texte dit qu'Esaü quitta le Canaan après le retour de Jacob? Non. Il n'est donc pas en contradiction avec le v. 3 du ch. XXXII. Je ne veux pas contester que le passage au premier abord ne paraisse pas singulier, mais il perd cet air lorsqu'on médite ce qui précède et ce qui suit. Alors voyant que l'auteur nous donne ici l'ensemble de l'histoire d'Edom, depuis son mariage jusqu'à la constitution de sa race en nation, on s'explique qu'il parle aussi de son émigration du Canaan, et on trouverait extraordinaire s'il n'en parlait pas. Et comment en parle-t-il ? Esaü, dit-il, « alla dans un autre pays à cause מִפְּנֵי de » son frère Jacob. » Il y avait donc une cause ? Quelle était-elle ? Pour qu'Esaü l'aîné cède la place à Jacob, le fils cadet, il faut que cette cause soit bien puissante. Précisément; et on voit

[1] *Gen.*, XXXIII, 16.

par là que le texte s'exprime de manière à nous rappeler tout ce qui a déjà été dit de l'histoire des deux frères. Alors nous comprenons qu'Esaü fit cet abandon, parce que lui, par la vente de son droit d'aînesse, et Isaac, par sa bénédiction, avaient reconnu à Jacob des droits souverains sur l'héritage paternel. Cela étant, Jacob étant le seul héritier d'Isaac, le texte pouvait s'exprimer comme si Jacob avait été présent lors du départ d'Esaü. Il était présent en effet ; il était présent par son droit que personne ne contestait.

Terminons notre étude sur le ch. XXXVI en faisant remarquer l'audace de Bohlen qui, pour prouver que c'est une composition de l'époque de David, ne craint pas d'y placer des paroles de son invention. L'auteur, selon ce critique, aurait voulu relever par ce tableau généalogique la grandeur d'Edom, afin d'augmenter la gloire de David qui soumit Edom, et à cet effet il se serait écrié à la fin de son œuvre : Tant est grand Edom ! — On regarde à l'endroit indiqué, et l'on trouve avec le plus grand étonnement, qu'il n'y a pas : tant est grand Edom, mais : « Voilà Esaü, le père d'Edom, הוא עשו אבי אדום. »

Charles SCHŒBEL.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

II. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes.

Fastorum *Liber V.* — **Maius,** *Mai.*

D'où vient le nom du mois de Mai? Ovide avoue d'abord qu'il n'en sait rien, et se voit obligé de consulter les Muses. Voici ce que lui dit *Polymnie.* Après le débrouillement du Chaos, les trois éléments prirent d'abord leur place. Mais bientôt la discorde reparut même dans le ciel.

« Souvent un certain Dieu osa s'élever, du milieu de la » plèbe sur le trône, que tu occupais, ô Saturne.

Sæpe aliquis solio, quod tu, Saturne, tenebas,
Ausus de media plebe sedere Deus (*Fastes*, v, 19).

» Jusqu'à ce que l'Honneur et la décente Vénération au » visage placide, s'unirent par des nœuds légitimes. De cette » union naquit la MAJESTÉ, qui maintient l'harmonie du » monde entier, et qui fut Grande, le jour même de sa nais- » sance.

Donec Honos, placidoque decens Reverentia vultu
Corpora legitimis imposuere toris.
Hinc sata Majestas, quæ mundum temperat omnem,
Quaque die partu est edita, Magna fuit (v, 23).

» Aussitôt, Divinité sublime, elle s'assit au milieu de l'O- » lympe, éclatante d'or et de pourpre. La Pudeur et la Crainte » s'assirent à côté d'elle. Vous eussiez vu toutes les Divinités » se composer sur son mantien.

[1] Voir le dernier article au N° précédent, t. III, p. 408.

Nec mora : consedit medio sublimis Olympo,
Aurea, purpureo conspicienda sinu.
Consedere simul Pudor et Metus ; omne videres
Numen ad hanc cultus composuisse suos (v, 27).

» Aussitôt le respect pour les Dignités pénétra dans les esprits; » on estima le mérite et personne ne se nourrit d'orgueil.

Protinus intravit mentes suspectus honorum ;
Fit pretium dignis ; nec sibi quisque placet (v, 31).

» Tel fut l'état du ciel pendant de longues années, jusqu'au » jour où l'ancien Dieu tomba de son trône, par la volonté des » Destins. La Terre enfanta les Géants, monstres féroces et » cruels, qui devaient oser attaquer le séjour de Jupiter. Elle » leur donna mille bras, et des serpents au lieu de jambes : » Allez, leur dit-elle, faire la guerre aux grands Dieux. Ils se » préparaient à élever des montagnes jusqu'aux astres, et à » provoquer au combat le grand Jupiter.

Terra feros partus, immania monstra, Gigantas
Edidit, ausuros in Jovis ire domum.
Mille manus illis dedit, et pro cruribus angues ;
Atque ait : In magnos arma movete Deos.
Extruere hi montes ad sidera summa parabant,
Et magnum bello sollicitare Jovem (v, 35),

» Mais Jupiter lança ses foudres du haut du ciel, et renver » les masses énormes sur leurs constructeurs.

Fulmina de cœli jaculatus Jupiter arce,
Vertit in auctores pondera vasta suos (v, 41).

» Ainsi la Majesté, bien défendue par les armes des Dieux, » prévaut, et depuis ce temps demeure inébranlable. Elle est » assise auprès de Jupiter ; elle est la gardienne très-fidèle de » Jupiter, et, sans violence, assure le sceptre aux mains de » Jupiter.

Hinc bene Majestas, armis defensa Deorum,
Restat ; et ex illo tempore firma manet.
Adsidet illa Jovi ; Jovis est fidissima custos,
Et præstat, sine vi, sceptra tenenda Jovi (v, 43).

» Elle est venue aussi sur la terre ; Romulus et Numa l'ho- » norèrent et bientôt d'autres, chacun dans son temps ; elle » fait rendre aux pères et aux mères l'honneur religieux ; » elle est venue, pour compagne, aux jeunes gens et aux » vierges.

Venit et in terras; coluerunt Romulus illam
Et Numa ; mox alii, tempore quisque suo.
Illa patres in honore pio matresque tuetur;
Illa comes pueris virginibusque venit (v. 45).

Tel est le récit d'Ovide. Où donc le chantre de l'impudence et du vice, chassé en ce moment même de Rome à cause de ses vers licencieux, où a-t-il pris, disons-nous, la notion de cette grande Majesté. Nous ne connaissons aucun autre auteur, qui en ait parlé. Qui donc a pu lui donner connaissance d'une Divinité si grande, gouvernant tout, gardant même Jupiter, venue en terre, et protégeant les jeunes gens et les vierges? Nous ne trouvons que dans la traduction latine de la Bible où la Majesté soit qualifiée de Dieu.

« La Majesté du Seigneur jetait un merveilleux éclat [1]. Les » hommes ont vu ma Majesté [2]. Voilà que le Seigneur, notre » Dieu, nous a montré sa Majesté [3]. — Moi, dit Tobie, je le » confesserai dans la terre de ma captivité, parce qu'il a mon- » tré sa Majesté à la nation pécheresse [4]. — Tu es le Dieu de » tous, dit Esther, et il n'en est point qui puisse résister à ta » Majesté [5].—Béni soit le nom de sa Majesté, à jamais, et toute » la terre sera remplie de sa Majesté [6]. »

On voit comment il était annoncé à l'avance que la Majesté de Jéhovah serait connue de tous. Quoi qu'il en soit de cette origine ; nous répéterons que nous ne savons où Ovide aurait pris ailleurs cette Divinité. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle est dans son livre ; il la proclame aux yeux des Romains, et lui donne une assez belle place.

Nous n'avons pas besoin de dire que nos *Appendix de diis* et nos mythologies classiques ne donnent pas même le nom de cette déesse Majesté.

Après Polymnie, *Uranie* prend la parole et tire le nom du mois de *Mai*, du nom de *maj-ores*, *majeurs*, donné aux vieillards, parce qu'ils sont plus *grands*, et à ce propos, elle rap-

[1] *Exode*, XL, 33.
[2] *Nombres*, XIV, 22.
[3] *Deut.*, V, 24.
[4] Tobie, XIII, 7.
[5] Esther, XIII, 11.
[6] *Psaume*, LXXI, 19.

pelle tous les honneurs et tous les respects rendus aux vieillards dans l'antiquité.

« Autrefois les cheveux blancs inspiraient un grand respect » et les rides de la vieillesse avaient leur prix.

Magna fuit quondam capitis reverentia cani,
Inque suo pretio ruga senilis erat (v, 57).

» Avec les jeunes gens le vieillard marchait au milieu, sans » qu'ils s'en offensassent, et avec un seul il marchait à droite. » Qui eût alors osé prononcer devant un vieillard des paroles » dont on eût à rougir ? La vieillesse exerçait la censure des » mœurs.

Et medius juvenum, non indignantibus ipsis,
Ibat, et interior, si comes unus erat.
Verba quis auderet coram sene digna rubore
Dicere ? Censuram longa senecta dabat (v, 67).

Uranie parle d'autres honneurs rendus à la vieillesse, qui prouvent que les traditions antiques de morale étaient encore vivantes à Rome bien qu'on ne les observât plus. On croirait en effet ici lire un extrait du livre de la *Sagesse* ou de l'*Ecclésiastique*.

Après ces souvenirs de l'antiquité, Ovide rentre dans son temps, et par la bouche de *Calliope*, ses *cheveux en désordre*, il tire l'origine du mois de mai, de *Maia*, aimée de Jupiter dont elle eut Mercure. C'est la fable et le paganisme ; c'est l'absurde, et cependant Ovide n'ose choisir. Que faire ? Chacune des Muses a les mêmes droits.

Quid faciam ? turbæ pars habet omnis idem (v, 108).

Ecoutons maintenant le récit des fêtes immondes que l'on va célébrer.

Le 1er mai (*Calendas Maias*) jour néfaste, sénat légitime.

4e jour des Floréales.

Et en même temps fêtes des *Lares prestiles*, auxquelles Curius avait voué des petites statues aux pieds desquelles était un chien, statues qui n'existaient plus au temps d'Ovide. On les nommait *prestiles*, parce qu'elles prêtaient (*præstabant*) à tous et en tout leur secours. L'origine des *lares* et des *pénates* est très-obscure et très-compliquée [1]. Ce que nous en dirons ici

[1] Voir une *dissertation* savante de Bayeux dans sa traduction des *Fastes* (t. III, p. 445), malheureusement embrouillée par les systèmes de Dupuis.

de certain c'est que ce culte venait de Samothrace, c'est-à-dire de l'orient, transporté par les Pélages dans le Latium [1]. C'est au mois d'août qu'Ovide devait chanter les *lares*, livre qu'il n'a pas fait, ou qu'il a brûlé en partant de Rome.

Le 2 mai (VI *nonas Maias*), jour faste.

5e *jour des floréales*, et en même temps une des fêtes *compitales* ou des *carrefours* dont Ovide renvoie la description au mois d'août [2], il dit seulement ici.

« Rome a mille dieux Lares et en même temps le Génie du » Chef qui rétablit leur culte, et chaque *vicus* ou quartier » adore trois Divinités.

Mille Lares, Geniumque ducis, qui tradidit illos,
Urbs habet ; et vici numina trina colunt (v, 145).

Auguste, suivant Appien, n'avait que 28 ans quand il fut mis au rang des Génies tutélaires dans toutes les villes de l'empire [3]. Les Laraires étaient les chapelles domestiques des païens. On sait qu'ils y mettaient leurs dieux favoris, et que c'est là qu'Alexandre Sévère avait placé Jésus-Christ, avec Abraham en compagnie de ses autres Dieux [4].

Le 3 mai (V *nonas Maias*) jour de comices.

6e *et dernier jour des floréales.*

C'est en ce jour qu'on célébrait dans le cirque les jeux qui étaient consacrés à Flore.

Mater, ades, florum, ludis celebranda jocosis (v, 183).

Et d'abord Ovide lui demande de dire qui elle est, attendu que les hommes n'en disent que des mensonges.

Ipsa doce, quæ sis ; hominum sententia fallax (v, 191).

Elle était autrefois Chloris, Zéphire l'épousa, et lui donna l'empire des fleurs ; négligée par les Romains, elle laissait détruire les récoltes dans leur fleur jusqu'à ce que sous les consuls Lænas et Postumius [5] (580 de R.—173 av. J.-C.), les

[1] Voir Cassius Hemina, dans Macrobe, *Satur.*, l. III, c. 4, et Nigidius Figulus, dans Arnobe, *Adv. Gentes*, l. III, c. 41 ; *Pat. lat.*, t. v, p. 998.

[2] Sur les *Compitales*. Voir aussi Bayeux, *Fastes*, t. III, p. 467.

[3] Appien, *Guerres civiles*, l. v, c. 132 ; voir le texte *Annales*, t. xv, p. 385 (5e série).

[4] Lampride, *Alexandre*, c. 29. Voir Greppo, *Dissert. sur les laraires de Sévère Alexandre*, in-8°, Belley, 1834.

[5] Tite-Live, XLI, c. 28.

sénateurs décrétèrent de célébrer annuellement sa fête si les récoltes devenaient abondantes. Quant à la célébration de la fête, voici ce qu'en dit Ovide :

« J'allais demander pourquoi dans ces jeux la folâtre licence » est plus grande, et les plaisanteries plus libres; mais je ré» fléchis bientôt que Flore n'est pas une divinité sévère, et que » les dons qu'elle porte sont faits pour les plaisirs.

Quærere conabar, quare lascivia major
His foret in ludis, liberiorque jocus;
Sed mihi succurrit, numen non esse severum,
Aptaque deliciis munera ferre Deam (v, 331).

Et sur les orgies célébrées par les courtisanes, Ovide se contente de dire « que la Déesse nous avertit par là qu'il faut jouir » des avantages de l'âge, tandis qu'il est en fleur, et qu'on » méprise l'épine quand les roses sont tombées.

Et monet ætatis specie, dum floreat, uti;
Contemni spinam, cum cecidere rosæ (v, 353).

Mais ici Ovide a un mouvement de pudeur, il n'ose pas parler du véritable nom de cette Flore, ni avouer que les courtisanes dansaient et se jouaient dans le cirque, toutes nues. Mais les autres auteurs latins en donnent la vraie histoire. Lactance l'a nommée dans les paroles suivantes : « Flore ayant acquis de » grandes richesses, dans son métier de courtisane, institua » le peuple romain son héritier, avec une somme d'argent, » dont la rente servît à fêter le jour de sa naissance par la célé» bration des jeux qu'on appelle floraux. Mais comme cela pa» raissait irréligieux aux sénateurs, ils prirent occasion de » son nom, pour donner quelque dignité à une chose hon» teuse; ils inventèrent une Déesse, qui présidât aux fleurs, et » qu'il fallait fêter, afin que les récoltes, les arbres, et les » vignes prospérassent. Ovide a suivi ce déguisement dans les » *Fastes* en racontant que c'était une nymphe distinguée du » nom de Chloris, épouse de Zéphire, qui lui donna en dot le » domaine des fleurs. Ceci est dit honnêtement, mais est cru » malhonnêtement et honteusement. Il ne faut pas quand » nous cherchons la vérité, que ces voiles nous trompent. Ces » jeux étaient célébrés avec toute licence, convenablement à » la mémoire d'une courtisane. Car outre la licence des paroles

» toutes pleines d'obscénités, des courtisanes, qui alors jouent » le rôle des mimes, se dépouillent de tous leurs vêtements. » Sur la demande du peuple, et en présence de ce peuple elles » continuent jusqu'à satiété leurs jeux avec des mouvements » impudiques [1].

Juvénal confirme le récit de Lactance, dans ces paroles :

» Ne te flatte pas qu'une jeune fille de Cadix commence à » nous provoquer par son chant lascif, et que de jeunes » filles, approuvées par les applaudissements, exécutent des » danses licencieuses.

Les paroles du texte de Juvénal, sont plus dévergondées.

Forsitan exspectes, ut Gaditana canoro
Incipiat prurire choro, plausuque probatæ,
Ad terram tremulo descendant clune puellæ (*Sat.* XI, 162).

La suite de ces vers est pire encore.

Or voici comment le P. Tarteron traduit cette exposition de la corruption romaine :

« Vous vous attendez peut-être à quelque concert de musi» ciennes de Cadix, qui mérite vos applaudissements. La » maison d'un petit bourgeois n'admet pas ces sortes de diver» tissements. » Et les 5 autres vers sont supprimés ou changés, sans points, sans note [2].

Certes je ne veux pas que l'on fasse connaître aux enfants ces infamies; mais il n'est pas permis de transformer ainsi un auteur, encore moins de rendre chrétien un siècle, tout hideux de débauche; car naturellement on se demande, à quoi donc a servi le Christianisme? Mais aussi quelle nécessité y a-t-il à faire étudier Juvénal aux enfants chrétiens?

Quoique le sévère Caton d'Utique connût bien ce qui se passait à ces jeux, cela ne l'empêchait pas de s'y montrer. Mais pour y jouer la comédie, comme le dit Martial.

Voici en effet ce que rapporte Valère Maxime.

« Comme Caton assistait aux jeux floraux, que l'édile Mescius » faisait célébrer, le peuple eut honte de demander que les » courtisanes se missent nues. Ce qu'ayant su par son

[1] Lactance, *De Falsa religione*, l. I, c. 20; *Pat. lat.*, t. VI, p. 219. — Voir aussi Arnobe, l. II et s. Aug. *De Civ. Dei*, l. IV, c. 26.

[2] *Traduction des Satires de Perse et de Juvénal*, par le R. P. Tarteron, de la Comp. de Jésus. Nouv. édit in-12. Paris, 1736, p. 278.

» ami assis à côté lui, il sortit du théâtre, de peur que sa pré- » sence n'empêchât les habitudes du spectacle. Le peuple » salua son départ par un immense applaudissement, et fit » renouveler sur la scène la coutume de ces jeux, confessant » ainsi qu'il attribuait plus de majesté en un seul, qu'à tous » ses membres [1]. »

Martial répond à cet éloge :

« Puisque tu connaissais la douce religion de Flora, ses fêtes » joyeuses, et la licence du peuple, pourquoi es-tu venu au » théâtre, sévère Caton ? Est-ce que tu n'étais venu que pour » en sortir ?

Nosses jocoso duce cum sacrum Floræ,
Festosque lusus, et licentiam vulgi,
Cur in theatrum, Cato severe, venisti ?
An ideo tantum veneras, ut exires (Mart., I. *Epig.*, I) ?

L'épigramme est juste, ce qui n'empêche pas Valère Maxime de dire de Caton :

« C'était une vertu parfaite de tous points; ce qui fit que » quiconque voulait indiquer un citoyen saint et hors ligne, » le désignait sous le nom de Caton. »

Omnibus numeris perfecta virtus, quæ quidem effecit ut quisquis sanctum et egregium civem significare velit, sub nomine Catonis definiat (Val. Max., II, 10, n. 8).

Et c'est ce qui faisait dire à Isidore :

« Le théâtre est la même chose que le Lupanar, car quand » les jeux étaient finis, les courtisanes les remplaçaient.

Idem vero theatrum, idem et prostibulum, eo quod post Ludos exactos, meretrices ibi prostarent [2].

Le 4 mai, (IV *nonas maias*). Comices; jeux sous Constant.

Le 5 mai (III *nonas maias*), id.

Le 6 mai (*pridie nonas maias*). Comices, jeux.

Le 7 mai (*nonas maias*), jour faste, jeux.

Le 8 mai (VIII *idus maias*), jour faste, jeux.

Le 9 mai (VII *idus maias*), jour néfaste. Grands jeux.

Fête des *Lemurales*, destinée à apaiser les Mânes des morts. C'était une répétition des *februæ*, dont nous avons parlé au mois de février.

[1] Val. Max., l. II, c. 10, n. 8. — Voir aussi Sénèque, *Epist.* 97. n. 7.
[2] *Etymol.*, l. XVIII, c. 42. *Pat. lat.*, t. 82, p. 658.

Voici comment on chassait les Mânes de l'intérieur des maisons :

« Lorsque la nuit est au milieu de sa carrière, et que le sommeil fait régner le silence, que les chiens et les oiseaux » divers se sont tus, voyez cet homme, fidèle observateur des » rits antiques, et timide adorateur des Dieux, il se lève, aucune » chaussure n'embarrasse ses pieds.

Ille memor veteris ritus, timidusque Deorum
Surgit; habent gemini vincula nulla pedes (v, 431).

» Les doigts joints avec le pouce, il fait certains signaux de » peur que l'Ombre légère ne vienne à sa rencontre. Trois fois » il purifie ses mains dans l'eau d'une fontaine, il se détourne » et met dans sa bouche des fèves noires, il les jette ensuite » par derrière; mais en les jetant il dit : J'envoie ces fèves, et » avec elles je rachète les miens et moi.

Signaque dat digitis medio cum pollice junctis,
Occurrat tacito ne levis umbra sibi.
Terque manus puras fontana perluit unda.
Vertitur, et nigras accipit ore fabas,
Aversusque jacit; sed dum jacit, Hæc ego mitto,
His, inquit, redimo meque, meosque fabis (v, 433).

» Il prononce 9 fois ces paroles, et ne regarde point; il croit » qu'alors l'Ombre ramasse les fèves, et qu'invisible elle suit » ses pas. De nouveau il se purifie dans l'eau, frappe des vases » d'airain, et conjure l'Ombre de sortir de sa maison. Lorsque » 9 fois il a dit : *Mânes paternelles, sortez*, il regarde et croit » que les rites sacrés ont été régulièrement accomplis.

Hoc novies dicit, nec respicit. Umbra putatur
Colligere, et nullo terga vidente sequi.
Rursus aquam tangit, Temesæaque concrepat æra,
Et rogat, ut tectis exeat umbra suis.
Cum dixit novies, Manes exite paterni,
Respicit, et pure sacra peracta putat (v, 439).

Telles sont les puériles pratiques par lesquelles le fils chassait l'Ombre de son père de sa maison.

Quant à l'origine de cette fête Ovide l'attribue à Romulus, qui averti que son frère Rémus avait apparu à Faustulus et à Acca, qui les avait élevés, et avait demandé que le jour de sa mort fût honoré d'une fête, avait établi celle-ci appelée d'abord *Remurales*, puis changée en *Lemurales*.

Il faut ajouter qu'en ce jour les païens fermaient les temples. Ces jours n'étaient propres ni aux mariages des veuves, ni à ceux des vierges ; celle qui se mariait ces jours ne vivait pas longtemps.

> Nec viduæ tædis eadem, nec virginis apta
> Tempora : quæ nupsit, non diuturna fuit (v, 487).

Aussi il était passé en proverbe : « Au mois de mai, méchantes » femmes se marient. »

> Mense malas Maio nubere vulgus ait (v, 490).

Plutarque en donne pour raison, que ce jour-là avait lieu la plus grande des expiations, dans laquelle on jetait du pont dans le Tibre des figures humaines, à la place des hommes mêmes qu'on y jetait autrefois. Aussi la prêtresse de Junon devait-elle ce jour-là rester en habits négligés, s'abstenir du bain, et de toute espèce de parure.

Le 10 mai (VI *idus maias*). Comices.

Fête de la naissance de Claude, dans le calendrier de Constant.

Le 11 mai (V *idus maias*), jour néfaste.

A l'occasion du coucher d'Orion Ovide raconte la ridicule histoire de la naissance de cet Astre-Dieu.

« Jupiter, Neptune et Mercure font une promenade sur la » terre, ils rencontrent le vieillard Hyriée qui leur offre l'hos» pitalité, et qui, les reconnaissant, immole un bœuf à Jupiter. » Ce Dieu lui demande ce qu'il peut désirer. J'ai perdu ma » femme, dit-il, je ne veux pas me remarier, mais n'étant pas » époux, je veux être père.

> ...... Nec conjux, et pater esse volo (v, 530).

» Les Dieux accordent ce vœu ; tous se tournent vers le dos » du bœuf ; la pudeur, ajoute Ovide, me défend de continuer.

> Adnuerant omnes ; omnes ad terga juvenci
> Constiterant ; pudor est ulteriora loqui (v, 531).

» Alors ils pétrissent la terre jetée sur la peau humectée et » au bout de 10 mois, un fils est né. Hyriée, pour exprimer » cette génération, l'appelle *Urion*, mais la première lettre a » perdu son nom et il s'appelle *Orion*.

> Tunc superinjecta texere madentia terra ;
> Jamque decem menses, et puer ortus erat.

[1] Plutarque, *Questions romaines*, n° 86.

Hunc Hyrieus, quia sic genitus, vocat Uriona,
Perdidit antiquum litera prima sonum (v, 533).

Le 12 mai, (IV *idus maias*), jour néfaste au matin.

Célébration des jeux de Mars, en l'honneur du temple de *Mars vengeur*, voué par Auguste avant la bataille de Philippe contre Brutus et Cassius et de la restitution des aigles romaines par les Parthes. C'est dans ce temple que le sénat délibérait sur les guerres et les triomphes; c'est de là que les gouverneurs des provinces partaient, et là que les vainqueurs venaient déposer les insignes du triomphe.

Le 13 mai (III *idus maias*).

2e fête des Lemurales.

Dans le calendrier de Constant, jeux persiques qui se continuaient jusqu'au 27.

Le 14 mai (*pridie idus maias*). Comices.

Le 15 mai (*idus maias*), néfaste le matin.

Fête de 30 hommes d'osier jetés dans le Tibre.

En ce jour, dit Ovide une vestale jette du haut du pont de bois, des simulacres d'osier d'antiques personnages.

Tum quoque priscorum Virgo simulacra virorum
Mittere roboreo scirpea ponte solet (v, 621).

Nous avons déjà cité les témoignages des auteurs sur cette espèce de sacrifices faits pour remplacer les victimes humaines que l'on immolait d'après d'anciens oracles [1].

Le même jour on célébrait la *fête de Mercure* en souvenir du temple qu'on lui avait élevé dans le grand cirque sous le consulat d'Appius Claudius et de Servilius, en 260. C'était aussi la fête des *Marchands*, qui ce jour venaient auprès de la fontaine de Mercure, et lui faisaient cette prière, qui nous apprend ce que c'était que l'honnêteté et la foi du serment chez les Païens. On va voir la moralité de cette cérémonie :

« Là vient le marchand à la tunique ceinte, et de son urne » purifiée, bien pur lui-même, il puise l'eau qu'il doit emporter; il y trempe ensuite une branche de laurier, et le laurier asperge tous les objets qui doivent passer à de nouveaux » maîtres.

Uda fit hinc laurus; lauro sparguntur ab uda
Omnia, quæ dominos sunt habitura novos (v, 677).

[1] Voir *Annales*, t. XIII, p. 217 (5e série) p. 168.

» Il asperge ensuite ses cheveux avec le laurier, et d'une » voix accoutumée à tromper, il lui adresse cette prière :

Spargit et ipse suos lauro rorante capillos
Et peragit solita fallere voce preces (v, 679).

» Daigne effacer les parjures passés, daigne effacer les pa- » roles perfides du jour passé. Si je t'ai pris à témoin, si j'ai » cité à faux les grandes divinités de Jupiter qui ne devait pas » m'entendre, si j'ai adroitement trompé quelque autre Dieu » ou déesse, puissent les vents légers emporter ces malheu- » reuses paroles!

Sive ego te feci testem, falsove citavi
Non audituri numina magna Jovis;
Sive deum prudens alium, divamve fefelli;
Abstulerint celeres improba dicta Noti (v, 683).

» Puissent se dissiper de même les parjures que je ferai » demain, et que les Dieux ne s'occupent pas de ce que je » pourrai dire! Accorde-moi seulement le gain; accorde-moi » la joie du gain réalisé, et fais que je puisse me réjouir » d'avoir trompé l'acheteur. »

Et pereant veniente die perjuria nobis,
Nec curent Superi, si qua locutus ero.
Da modo lucra mihi, da facto gaudia lucro
Et face, ut emptori verba dedisse juvet (v, 687).

Telle était la morale du commun du peuple à Rome; et voici la moralité des Dieux :

« En entendant cette prière, Mercure rit du haut du ciel, en » se souvenant que lui-même, il avait volé les bœufs gardés » par Apollon. »

Talia Mercurius poscentem ridet ab alto,
Se memor Ortygias surripuisse boves (v, 691).

Le 16 mai (*XVII calend. juniii*), jour faste; Jeux persans.

Le 17 mai (*XVI calend. junii*). Comices. — Jeux.

Le 18 mai (*XV calend. junii*). Comices. — Naissance d'Ammon sous Constant. Jeux persans.

Le 19 mai (*XIV calend. junii*). Comices.

Le 20 mai (*XIII calend. junii*). Comices.

Le 21 mai (*XII calend. junii*), néfaste le matin.

Le 22 mai (*XI calend. junii*), néfaste.

Le 23 mai (*X calend. junii*), néfaste le matin.

Fête des *Vulcanales*, ou des lustrations ou purifications des trompettes neuves et des boucheries.

Le 24 mai (*IX calend. junii*).

Fête du *Regifugium ;* souvenir de la fuite des rois hors de Rome, et de l'institution des sacrifices.

Le 25 mai (*VIII clend. junii*). Comices.

Fête de la *Fortune publique* du peuple puissant, à qui, le jour suivant, on éleva un temple.

> Nec te pretereo, populi Fortuna potentis
> Publica, cui templum luce seqnente datum (v, 729).

Le 26 mai (*VII calend. junii*). Comices.

Le 27 mai (*VI calend. junii*). Comices.

Le 28 mai (*V calend. junii*). Comices.

Le 29 mai (*IV calend. junii*). Comices.

Au calend. de Constant : Fête de l'honneur.

Le 30 mai (*III calend. junii*). Comices.—Jeux sous Constant.

Le 31 mai (*pridie calend. junii*). Comices. — Jeux sous Constant.

Comparaison avec les Fêtes chrétiennes du mois de Mai.

L'Église, pour prouver que le Christ est vraiment universel, commencement et fin, alpha et oméga, et qu'elle-même a commencé le jour même de la création, comme le disent les Pères [1], met dans son calendrier, c'est-à-dire parmi ses enfants, les patriarches et les prophètes de l'Ancien Testament. Nous ne sachons pas que les juifs aient pris ce soin.

Trompé par Baillet, qui a rejeté ces saints à la fin de son 4e vol., nous avons négligé de les noter. Nous allons en donner ici l'indication sommaire.

Janvier.

1er *janvier*. Le patriarche Seth.

3 *janvier*. Le patriarche Hénoch.

14 *janvier*. Le prophète Malachie.

15 *janvier*. Le prophète Habacuc et le prophète Michée, le jeune.

Le 18 *janvier*. Adam, père du genre humain.

[1] Voir les textes de S. Epiphane et de S. Augustin, dans les *Annales*, t. XVIII, p. 348 (5e série).

Le 23 janvier. Ève, mère du genre humain, et la chaste Susanne.

Février.

Le 3 février. Le prophète Azarie.

Le 5 février. Le patriarche Jacob.

Le 7 février. Le prophète et grand sacrificateur Zacharie.

Le 22 février. Le patriarche Mathusalem.

Mars.

Le 12 mars. Le grand sacrificateur Phinée.

Le 25 mars. Le roi de Salem, Melchisédech, prêtre du Très-Haut.

Le même jour. Le patriarche Isaac et Rébecca, sa femme.

Le 27 mars. Le prophète Ananias.

Le 31 mars. Le prophète Amos.

Avril.

Le 10 avril. Le prophète Ézéchiel.

Mai.

Le 1er mai. Souvenir du prophète *Jérémie*, qui, pendant près de 30 ans, prêche aux Juifs la réforme de leurs mœurs, avertit les rois, prédit la conquête de Nabuchodonosor, la destruction de Jérusalem et du temple, et périt, après de longues souffrances, victime de son zèle.

Le même jour. Souvenir de S. *Philippe*, le premier des apôtres à qui Jésus-Christ ordonna de le suivre.

Après la mort du Christ, il prêcha l'Evangile en Phrygie, et mourut à Ephèse.

Le 2 mai. Souvenir de S. *Jacques*, dit *le Mineur*, apôtre et évêque de Jérusalem, proche parent de la Vierge; il reçut de S. Paul le nom de *Frère de Jésus*. Appelé à l'apostolat, avec son frère Jude, la 2e année de la prédication de Jésus, il fut élu, après l'Ascension, évêque de Jérusalem; en cette qualité, il assiste au premier concile, où S. Pierre parle le premier et S. Jacques le dernier.

C'est là que fut supprimé le joug si pesant de la circoncision et de la loi rituelle de Moïse, et que l'entrée des Gentils dans l'Eglise fut consacrée. Pierre, en effet, après *une grande discussion*, prend la parole et raconte comment « Dieu a donné » le Saint-Esprit aux Gentils comme à nous, et il n'a fait,

» entre nous et eux, aucune différence, purifiant leur cœur
» par la foi. »

Alors Jacques à la fin, prenant la parole, dit :

« Hommes, mes frères, Simon a raconté comment Dieu,
» dès le principe, a visité les Gentils, afin de choisir parmi
» eux un peuple pour son nom, et les paroles des prophètes
» s'accordent avec lui... De toute éternité, Dieu connaît son
» œuvre. C'est pourquoi, moi, je juge qu'on ne doit pas in-
» quiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu;
» mais leur écrire qu'ils s'abstiennent des souillures des
» idoles, de la fornication, des animaux étouffés et du
» sang [1]. »

Et c'est alors que les apôtres écrivirent la fameuse lettre qui commence ainsi :

« Il a paru bon à l'Esprit-Saint, et à Nous, de ne vous impo-
» ser aucun autre fardeau, etc. [2]. »

C'est ainsi que les hommes furent délivrés du joug onéreux de la circoncision, qui n'afflige encore que ceux qui ne veulent pas profiter de la liberté que le Christ est venu leur donner. Tant pis pour eux.

Jacques fut surnommé par les Juifs *le Juste*. Les Scribes et les Pharisiens lui demandèrent de dire ce que c'était que Jésus. Du haut du temple, où il était monté, il proclama que *Jésus était au ciel*. Les Pharisiens irrités le firent précipiter du haut du temple.

Le même jour. — Souvenir de S. *Athanase*, évêque d'Alexandrie. Né à Alexandrie, il y fut élevé dans l'étude des lettres profanes; puis, appelé auprès de l'évêque Alexandre, il devint son successeur à Alexandrie, vers l'an 326. Il fut un des plus zélés defenseurs de la divinité de Jésus-Christ contre les ariens; persécuté par les empereurs, il leur résista sans faiblesse. C'est entouré de gloire et d'estime qu'il mourut le 11 mai 373. Il laisse de nombreux ouvrages, qui ont été recueillis par l'abbé Migne en 4 vol. *Pat. grecque*, t. 25-28 et 162; voir la liste dans les *Annales*, t. XVII, p. 244 et 322 (4e série).

[1] *Actes*, XV, 7-9, 13-20.
[2] *Ibid.*, v. 28.

Le 4 mai. Souvenir de sainte *Monique*, mère du grand Augustin. Née en 332, à Tagaste, cette Africaine fut un modèle de soumission à l'égard d'un mari colère et bourru, de douceur à l'égard d'une belle-mère acariâtre, qu'elle gagna tous deux à Jésus-Christ, et modèle des mères par le soin qu'elle prit de l'éducation de ses enfants. On connaît le mot de S. Ambroise sur Augustin dont elle pleurait les désordres : « Le fils de tant de larmes ne peut périr. » Sa conversation avec son fils sur le vide de la vie humaine et le bonheur d'être avec Dieu dans le ciel, surpasse en élévation, en croyance et même en style, tout ce qu'ont pu dire les sages de l'antiquité [1]. Aussi S. Augustin ne fait pas difficulté de dire qu'elle était allée plus haut que les plus grands philosophes, et s'est fait honneur de donner au public plusieurs des pensées de sa mère [2].

Le 5 mai. Souvenir de S. *Hilaire*, évêque d'Arles en 429, supérieur de ce monastère de Lerins, d'où sortirent tant d'apôtres et tant d'évêques, qui éclairèrent et défendirent les peuples dans ces temps difficiles. Il nous a laissé un grand nombre d'écrits, qui l'ont fait nommer par S. Jérôme : le *Rhône de l'éloquence latine*. Il mourut en 454. Voir ses écrits dans *Patrol. latine*, t. 50, et la liste dans les *Annales*, t. I, p. 71 (3e série).

Le 6 mai. Souvenir de S. *Jean l'Evangéliste*, plongé dans l'huile bouillante à Rome, par l'ordre de Domitien, vers l'an 95 de Jésus-Christ. — On en montre encore la place à Rome dans une église qui porte son nom. Nous avons de lui le 4e *Évangile*, 3 *lettres* et l'*Apocalypse*, que tout le monde connaît.

Le même jour. Souvenir de S. *Jean* de Damas, dit *Damascène* Syrien, prêtre et religieux grec au 8e siècle. Il défendit vigoureusement la conservation des saintes images contre les empereurs briseurs d'images (iconoclastes). Voir ses écrits dans la *Pat. grecque*, t. 94-96, et la liste dans les *Annales*, t. II, p. 402 (4e série).

Le 7 mai. Souvenir de S. *Clément* et de Flavie *Domitille*, sa femme ; elle était la propre nièce de l'empereur Domitien, qui

[1] Voir *Confessions*, l. IX, 10.
[2] Aug., *De Ordine*, l. I, c. 11, n° 31 ; dans *Pat. lat.*, t. 32, p. 992.

la donna en mariage à son cousin-germain Clément, qui fut son collègue dans le consulat l'an 95 de Jésus-Christ. L'an 14 de Domitien, il fut accusé d'athéisme, c'est-à-dire de Christianisme, et il fut mis à mort par l'ordre de Domitien, comme avili et incapable, selon l'expression de Suétone [1].—Sa femme fut envoyée en exil.

Le 9 mai. Souvenir de S. *Grégoire*, né à *Nazianze*, en Cappadoce, vers l'an 328. Grand écrivain, ami de S. Basile et ayant eu pour collègue et ami, à Athènes, le fameux Julien l'Apostat, qui étudia avec eux l'Ecriture sainte et les lettres profanes. Mais S. Grégoire prévit dès lors ce qu'il devait être, et dit ouvertement : « Oh! quel mal nourrit l'empire ro- » main ! » Grand défenseur des saines doctrines contre la pétulance des Grecs, qui passaient leur vie à disputer sur la religion. Nommé d'abord évêque de Sazane en Cappadoce, il le devint de Constantinople en 381 ; mais il se demit bientôt de l'épiscopat, et mourut à Nazianze en 390, à l'âge de 65 ans. Sa grande science lui a fait donner le nom de *Théologien*. Voir ses écrits dans la *Patr. grecque*, t. 35-38 ; et la liste dans les *Annales*, t. XIX, p. 320 (4e série).

Le même jour. Souvenir de S. *Hermas*, disciple des apôtres. C'est à lui que l'on doit le fameux livre du *Pasteur*, non admis au nombre des livres canoniques, mais longtemps lu dans les églises grecques, et rempli de détails remarquables sur l'état et la discipline des premiers temps de l'Eglise, sur la doctrine de la foi et la règle des mœurs. C'est une des sources de l'ancienne tradition de l'Eglise. Ecrit en grec, ce livre n'existe plus qu'en latin, dans *Patrol. grecque*, t. II ; voir les titres dans les *Annales*, t. XVI, p. 260 (4e série).

Le 10 mai. Souvenir du saint homme *Job*, que l'on croit être le même que *Jobab*, petit-fils d'Esaü, l'un des Rois de l'Idumée. Sa vie, sa résignation dans l'adversité sont assez connues dans le livre qui porte son nom dans la Bible, et qui prouve que toutes les grandes questions qui agitent l'esprit de l'homme et qui tourmentent les philosophes étaient agitées à cette époque.

Le 12 mai. Souvenir de S. *Epiphane*, évêque de Salamine

[1] *Domitien*, c. 15.

en Chypre, et l'un des plus savants docteurs de l'Eglise, vers 378. Il combattit surtout les Gnostiques; il en a réfuté les erreurs dans son *Panarium*, dit *Contre les Hérésies*, et dans son *Ancoratus*. Tous les auteurs s'en servent encore de nos jours. Voir ses écrits dans *Patr. grecque*, t. 41-43, et le titre dans les *Annales*, t. XIX, p. 323 (4e série).

Le 14 mai. Souvenir de S. *Pacôme*, né en l'an 276, instituteur de la vie religieuse et cénobitique, abbé de Tabenne, en Egypte, et régulateur de cette foule de cénobites qui peuplèrent les déserts de l'Egypte. Nous possédons encore plusieurs de ses écrits. Voir *Patr. latine*, t. 23 et 73, et *Pat. grecque*, t. 40; voir *Ann.*, t. XIX, p. 322, (4e série).

Le 16 mai. Souvenir de S. *Pérégrin*, qui passe pour avoir été évêque d'Auxerre au 3e siècle, qui prêcha la doctrine chrétienne au milieu des Barbares venus d'au delà du Rhin, et qui fut martyr, probablement sous Aurélien.

Le 17 mai. C'est en ce jour que tombait l'*Ascension* de Jésus-Christ dans le ciel, une des fêtes mobiles de l'Eglise.

« Jésus les conduisit à Béthanie, et ayant élevé ses mains, il » les bénit; et il advint, pendant qu'il les bénissait, qu'il se sé- » para d'eux et qu'il était porté vers les cieux [1], et une nuée le » déroba à leurs yeux [2]. »

Le même jour. Souvenir de S. *Tropès*, ou *Torpex*, que l'on croit être un de ceux dont parle S. Paul écrivant de Rome *aux Philippiens* : « Tous les saints vous saluent, principale- » ment ceux qui sont de la maison de César. » Il fut un des premiers martyrs de la ville de Rome. Ses reliques, portées en Gaule, sont conservées dans la ville de Saint-Tropèz, à laquelle il a donné son nom.

Le même jour. Souvenir du B. *Alcuin*, dit aussi *Flaccus Albinus*, abbé et précepteur de Charlemagne, un des hommes qui ont le plus fait pour propager les sciences, les lettres et la discipline ecclésiastique en Gaule. Né vers l'an 737, il mourut en 804. Voir ses écrits dans la *Patr. latine*, t. 100 et 101; et le titre de tous dans les *Annales*, t. IV, p, 237 (4e série).

Le 19 mai. Souvenir de *Sara*, femme d'Abraham. Son his-

[1] Luc, XXIV, 50, 51.
[2] *Actes*, I, 9.

toire est unie à celle de ce patriarche. Son corps existe encore en momie dans le tombeau d'Hébron [1].

Le 21 mai. Souvenir de l'empereur *Constantin*, qui soumit le grand empire romain à l'autorité de Jésus-Christ. Tout le monde connaît les détails de ce grand événement, qui donna à l'Eglise la liberté de son enseignement. L'Eglise romaine ne l'a pas mis dans son martyrologe, mais elle a toléré son culte en France, à Orléans, par exemple, en Sicile, en Calabre, en Moravie et en Bohême. L'Église grecque lui a élevé des temples comme à un saint. Voir ses nombreux écrits dans la *Pat. lat.*, t. 8 et suppl. t. 73, et la liste dans les *Annales*, t. XVII, p. 160 (3e série), et t. II, p. 403 (4e série).

Le 24 mai. Souvenir d'*Esther*, épouse d'Assuérus, roi des Perses. Sa vie est connue dans le livre de la Bible qui porte son nom. On y voit comment elle délivra son peuple. La critique moderne a prouvé que cet Assuérus était le même que le grand Xerxès de nos livres classiques [2].

Le même jour. Souvenir de *Mardochée*, son oncle, qui l'aida dans son grand dessein.

Le 26 mai. Souvenir de S. *Quadrat*, un des premiers apologistes de l'Eglise, dans une supplique qu'il présenta à l'empereur Adrien, l'an 126. On en trouve des fragments dans la *Patr. grecque*, t. V. Voir *Annales*, t. VI, p. 262 (5e série).

Le 27 mai. C'est à ce jour que tombait la *Pentecôte*, c'est le jour où le Saint-Esprit descendit sur les apôtres [3].

Le même jour. Souvenir de S. *Bède*, dit le *Vénérable*, religieux anglais et Père de l'Eglise, au 7e siècle. On a encore la plupart de ses ouvrages, qui prouvent son grand zèle pour la diffusion des enseignements du Christ et sa grande science. Voir *Pat. lat.*, t. 90-95; et la liste dans les *Annales*, t. III, p. 315 (4e série).

Que l'on compare, même sous le rapport philosophique et humanitaire, les souvenirs positifs conservés par l'Eglise avec les souvenirs, la plupart fantastiques, conservés par les Païens.

A. BONNETTY.

[1] Voir la visite faite par M. Pierotti, dans les *Annales*, t. I, p. 386 (6e série).

[2] Voir la dissertation de M. Oppert dans les *Annales*, t. IX, p. 7 (5e série).

[3] *Actes*, II, 2.

Traditions américaines.

LE MYTHE D'IMOS

TRADITIONS DES PEUPLES MEXICAINS [1].

I.

Voici en propres termes ce que raconte au sujet d'*Ymos* ou *Imos*, l'Evêque de Chiapas, Nunez de la Vega :

« En tête du calendrier (Tzendale) est placé tout d'abord, ce » personnage appelé *Ninus* en latin, lequel était fils de *Belus*, » petit-fils de *Nemrod*, arrière-petit-fils de *Cham*, qui déve- » loppa l'idolâtrie à Babylone. Ce nom de *Ninus* fut corrompu » en celui de *Imos* ou *Ymos*. On l'adore sous la forme du *Séiba*, » qui est un arbre que les Indiens plantent dans toutes les » places de leurs villages, devant la maison où se tient le » conseil municipal. C'est sous son ombrage qu'ils élisent » leurs *Alcades* (maires). On encense le tout au moyen de » cassolettes à parfums que l'on allume. Les Indiens tiennent » pour très-avéré que leur nation est sortie des racines (de cet » arbre). On trouve tout ceci retracé sur un manuscrit peint, » fort ancien. Le contenu en a été expliqué ainsi que beau- » coup d'autres choses par de grands maîtres *Nagualistes*, qui » s'étaient convertis [2].

Il va sans dire que l'identification, établie par l'Evêque de Chiapas entre le fabuleux *Imos* et le non moins fabuleux *Ninus*, prétendu fondateur de Ninive et fils de *Bélus* ou *Baal*, la grande Divinité des peuples d'Assyrie, doit être considérée comme purement fantastique et ne mérite point d'être discutée sérieusement. Mais ce qui n'en demeure pas moins incontestable, c'est qu'une grande partie des récits bibliques concernant Noé et le cataclysme diluvien, après avoir été portés jusque dans le Nouveau-Monde furent appliqués à *Imos*, par

[1] Voir *la liste* des nombreux documents sur l'Amérique, déjà publiés dans les *Annales*, t. xx, p. 458 (4e série). A. B.

[2] *Constituciones diœcesanas del Obispado de Chiappa, hechas y Ordenadas*, por S. S. H., etc. Francisco Nunez de la Vega; I, p. 9; Roma, 1702.

les peuples du Chiapas, de même qu'ils appliquaient à *Votan*, son petit-fils, les récits relatifs à la tour de Babel. Ils nous représentent cet *Imos* sous les traits d'un respectable vieillard, ayant fabriqué une *grande barque*, afin de se sauver du déluge avec sa famille [1].

Aussi ne saurions-nous raisonnablement contester l'identité du personnage en question avec le *Coxcox* ou Noë des Mexicains, le *Tezpi* des peuples du Méchoacan. Il y a longtemps, en effet, que l'on a assimilé *Coxcox* avec *Cipactli*, (litt. « l'Espadon) » ; *Téo-Cipactli* « le divin Espadon, » ou *Hué huétonacatéo Cipactli*; litt. « le vénérable et divin Espadon de notre chair *ou* de notre vie, *id est* notre père ou notre aïeul l'Espadon [2]. »

C'était le nom donné par les Mexicains au Génie du premier jour du mois et nous verrons tout-à-l'heure qu'il correspond exactement à *Imos*. Ajoutons seulement que Humboldt a raison de voir dans ce poisson, tel que le représentent les peintures mexicaines, un être purement fantastique.

Toutefois l'idée première en paraît bien avoir été suggérée par un animal fréquentant la mer des Antilles. Ce sont les défenses qui arment son bec que Botturini, et d'autres écrivains avec lui, prennent pour des *harpons*, et ils nous représentent à tort le *Cipactli* comme un *serpent* muni de couteaux

[1] *Storia Antica del Messico cavata da Migliori Storici Spagnuoli*, etc., del Abate D. Francisco Saverio Clavigero, t. I, l. 2; p. 150. in Cesenâ, 1780. — *Le Mythe de Votan*, 2e vol. des *Actes* de la Société philologique, paragraphe 1er, p. 42 et paragraphe 4, p. 101. Alençon, 1871.

[2] Clavigero, *Storia antica*, etc., t. II, l. VI, p. 6. — *Vue des Cordillières et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*, par Alexandre de Humboldt, p. 157, 158 et 236. Paris, 1813.

M. de Humboldt a donné deux éditions de ses *Vues des Cordillières*; la première est renfermée dans la première partie du *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau continent*, en société de M. de Bonpland, 4 vol. in-4°, 1814, avec *Atlas pittoresque* in-fol., avec 69 planches, prix 504 fr.; puis, en 1816, une autre édition fut donnée en 2 vol. in-8°, n'ayant que 19 planches, celles qui étaient les plus importantes. M. de Charencey cite les pages de la 1re édition; les *Annales* ont reproduit, d'après les 2 volumes de la 2e édition, toutes les notions historiques et les planches qui avaient quelque rapport avec la Bible dans les t. III à XII (1re série), et XV (2e série). — Voir la liste de tous ses ouvrages parus jusqu'en 1832, et s'élevant au prix de 7,252 fr., grande édition, et à 1,749 fr., édition commune, dans les *Annales*, t. II, p. 297, (1re série). A. B.

ou harpons [1]. En revanche, nous ne saurions adopter comme satisfaisante, la traduction du savant allemand, lorsqu'il rend *Cipactli* par *Narwal* ou *Licorne de mer*, et voit dans les pointes de flèches ou dards qui entourent son corps, une imitation grossière de la corne dont son front est armé.

Le *Narwal*, propre aux mers polaires de notre hémisphère, ne pouvait sans doute être connu des Mexicains. Au contraire ils devaient avoir des notions parfaitement précises au sujet de l'Espadon ou *poisson-scie*. Ce seraient naturellement les appendices osseux dont est armé son museau qui figureraient sous forme de flèches ou javelots.

Quant aux épithètes accolées au nom de cet animal, elles n'offrent rien de surprenant et semblent tout-à-fait dans le goût mexicain. *Huéhué*, *hué* ou *huey* (litt. vieux, antique), est souvent pris dans le sens de vénérable, respectable ; c'est ce dont nous allons donner tout à l'heure un exemple dans le nom même de *Huéhué-Tlapallan*, litt. « l'ancien ou saint » Tlapallan », nom du berceau primitif de la race mexicaine. L'épithète de « Seigneur de notre subsistance » *Tonacateuctli* revient souvent d'ailleurs dans la mythologie de la Nouvelle-Espagne. Il était porté par un des principaux dieux du Panthéon mexicain et sa compagne s'appelait *Tonacacihuatl*, ou « dame de notre chair, de notre subsistance. » Il sera question, dans un autre travail, du *Tonacaquauhutli* ou « bois de » notre subsistance. »

Pour en revenir au *Noë* de l'Anahuac, rappelons que *Coxcox* [2] fût avec son épouse *Xochiquetzal*, litt. «l'oiseau quetzal à » la fleur », la seule créature humaine ayant échappé au déluge qui suivit la fin du 4e âge.

Un coffre fabriqué du bois de l'*Ahuéhuéte* ou cyprès chauve (*cupressus disticha*), arbre aquatique et qui ne prospère que dans le voisinage des lacs, marécages ou rivières, leur avait servi de refuge. Sitôt après la baisse des eaux, *Coxcox* et son épouse abordèrent à la montagne de *Colhuacan*, l'Ararat des peuples d'Anahuac, ainsi que le remarque Humboldt. Ils eu-

[1] Veytia, *Historia antigua de Méjico*, etc., t. I, c. 9, p. 96. Méjico, 1836.

[2] Clavigero, *loco citato*, — Humboldt, *Vue des Cordillières*, t. I, p. 144 et 207.

rent un grand nombre d'enfants qui tous naquirent muets, jusqu'à ce qu'une *colombe perchée* sur la cime d'un arbre fût venue leur enseigner l'usage de la parole, et apprendre à chaque groupe d'entre eux un langage différent. D'après la tradition Tlascaltèque, que l'on dirait inspirée par quelque savant darwiniste contemporain, les hommes auraient débuté par être des singes, lesquels se perfectionnèrent petit à petit.

En tout cas, une partie, dessin publié pour la première fois par Gemelli, d'après une peinture mexicaine, reproduite par Clavigero et enfin par Humboldt[1], est généralement considérée comme retraçant l'histoire de Coxcox. On y voit ce personnage étendu sur le dos et les bras tendus en haut. Il est porté à la surface des eaux dans une espèce de berceau. Auprès de lui, sont deux têtes, désignant Coxcox et son épouse Xochiquetzal. Les cheveux ornant le front de cette dernière forment deux cornes qui indiquent le sexe féminin. C'est, au reste, ce qu'a fort bien remarqué Botturini, lequel se moque des narrateurs qui ont voulu voir là une réminiscence des cornes attribuées au diable, par les artistes chrétiens[2]. Peut-être même serait-ce à quelque usage de ce genre existant chez les Indiennes du Yucatan, que fait allusion Landa[3], lorsqu'il nous dit que les jeunes filles de ce pays, jusqu'à ce qu'elles fussent parvenues à un certain âge, avaient coutume de porter leurs cheveux tressés en deux ou quatre sortes de *cornes* (quernos). Ce qui, ajoute-t-il, leur allait très-bien.

Mais, pour en revenir au sujet qui nous occupe, ajoutons que le nom de la montagne de Colhuacan est indiqué d'une manière hiéroglyphique par la corne placée à gauche du tableau. Ce mont se trouve lui-même surmonté d'un arbre au sommet duquel perche un oiseau; sans doute une colombe. Du bec de celle-ci sortent en foule, ces petites virgules par

[1] Pl. 32 de l'Atlas des *Vues des Cordillières*; Clavigero, t. II, lib. 7, p. 192. — Voir aussi cette planche dans les *Annales de philosophie*, t. XV, p. 466 (2ᵉ série), et l'article où ce monument est expliqué.

[2] *Idea de una nueva historia general de la America septentrional*, por Botturini Benaducci; § XVI, p. 117 (Madrid, 1746).

[3] *Relacion de las Cosas de Yucatan*, de Diego de Landa, publiée avec traduction française, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg; § XXXI, p. 184. Paris, 1864.

lesquelles les artistes Mexicains signifient des paroles ou discours. Elle semble donner des ordres ou un enseignement à un groupe de 15 hommes qui lui font face ; peut-être même leur apprendre à chacun son langage particulier [1].

Quelle que soit, au reste, la signification véritable de cette peinture dans laquelle plusieurs savants estimables seraient tentés de ne voir que le récit figuré du départ d'Aztlan, localité qu'abandonnèrent les Culhuas pour se rendre au Mexique, on ne saurait nier qu'elle n'offre une certaine analogie, peut-être fortuite, avec une des sculptures de Palenqué. Nous voulons parler de ce fragment du bas-relief de la Croix [2], dans lequel l'on a cru reconnaître l'apothéose de Votan, ou de Cukulcan. Ici également, nous nous trouvons en présence d'un personnage couché sur le dos [3], ayant en face de lui, un arbre, sur lequel est posé un oiseau, très-probablement un *ara*, symbole de *Hunab-Ku*, la principale des divinités du panthéon Yucatèque. Et cependant Votan, d'ordinaire assimilé à Cukulcan ou Quetzalcohuatl, constitue, nous le verrons tout-à-l'heure, un personnage bien distinct d'*Imos*. Il n'y a pas moins de différence entre eux qu'entre le patriarche Noë et son petit-fils Chanaan.

Devant le bec du Ara et au-dessous de lui sont placés des *Katuns* ou caractères hiéroglyphiques, qui peuvent bien passer pour l'équivalent des virgules de la peinture Mexicaine.

La similitude de cette intéressante légende de la Nouvelle Espagne avec les récits bibliques concernant le déluge, la tour de Babel, la confusion des langues et la dispersion des

[1] Voir dans ce même article des *Annales*, p. 455, les noms des quinze chefs de peuples dans les annales des différentes nations antiques.

[2] Voir encore ce bas-relief reproduit avec la description de del Rio, dans les *Annales*, t. XII, p. 469 (1re série). A. B.

[3] *Description of the ruins of an ancient city discovered near Palenque*, etc. Translated from the original manuscript, etc., by the captain Delrio pl. XV. London, 1822. (Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de : *Antiquités Mexicaines*, où l'on trouve, outre les planches représentant les antiquités mexicaines connues alors, des extraits du voyage de del Rio ; t. I, notes et extraits, p. 1. — 2 vol. grand in-fol. Paris, 1834. — Actes de la Société philologique, n° 3 ; Mars 1870 : *Essai de déchiffrement d'un fragment d'inscription Palanquéenne. — Le mythe de Votan*, § IV, p. 104. Alençon, 1871.

peuples a déjà depuis longtemps été signalée et elle nous paraît trop frappante, pour que nous ayons à nous y arrêter plus longtemps. Un mot suffira au sujet de l'origine simienne attribuée par les hommes de Tlascala à notre race[1].

Par ces singes, il faut entendre sans doute des sauvages, errants dans les bois à la façon des brutes et étrangers à tous les arts de la vie policée. C'est ainsi que les nègres de nos colonies regardent les quadrumanes comme doués d'intelligence aussi bien que l'espèce humaine, mais cachant leur esprit, pour ne point être contraints au travail. « Ce petit » monde, disent-ils, ne pas parler pour ne pas travailler. » Ne sont-ce pas également des hommes de la race Dravidienne qu'il convient de reconnaître dans cet *Hanoumân*, roi des singes, qui à la tête d'une armée de ses sujets, aida le prince Rama dans sa conquête de l'île de *Lanka* ou Ceylan ?

M. de Rienzy[2] cite le passage suivant d'un ouvrage traduit du Tibétain en Mongol et du Mongol en Français par Klaproth.

« Après que la véritable religion de *Chakia-Mouni* eût » été répandue dans l'Hindoustan et chez les barbares les » plus éloignés ; le grand-prêtre et chef de la croyance Boud- » dhiste, ne voyant plus rien à convertir parmi les hommes, » résolut de civiliser la grande espèce de singes appelés *Jak-* » *tcha* ou *Raktcha*, d'introduire chez eux la religion de Boud- » dha et de les accoutumer à la pratique des préceptes, ainsi » qu'à l'observation exacte des rites sacrés. L'entreprise fut » confiée à une mission, sous la direction d'un prêtre, regardé » comme une incarnation du saint *Khomchim-Botisato*. Ce » prêtre réussit parfaitement, et convertit une quantité prodi- » gieuse de singes à la croyance indienne. »

Tout ce récit, en admettant qu'il ne soit pas complétement fantastique, ne pourrait guère s'appliquer qu'à une propagande bouddhique, dirigée chez des populations de l'Asie mé-

[1] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 227. — *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, par Mgr N. Wisemam; publiés par M. de Genoude; 2e partie, p. 89, 4e édition. Paris, 1845. — *Die Entwickelung der Schrift*, von Dr. H. Steinthal. p. 72. Berlin, 1852.

[2] *Océanie ou cinquième partie du monde*, par M. L.-D. de Rienzi, t. I, p. 37 (de la collection de *l'Univers pittoresque*, par M. Didot). Paris, 1836.

ridionale, que leur état de barbarie ferait comparer à des quadrumanes. Nous ne pensons pas, pour notre part, qu'il y ait lieu de se préoccuper beaucoup de la question soulevée par l'écrivain français, à savoir, si ces singes étaient des orangs-outans.

En tout cas, les populations sauvages sont, elles aussi, fréquemment qualifiées de *singes* par les races plus ou moins policées de la Nouvelle-Espagne. Ainsi, le livre sacré nous parle d'hommes transformés en petits singes des bois, à la suite du cataclysme diluvien. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, ce » petit singe ressemble à l'homme, signe qu'il est d'une autre » génération d'êtres humains, qui n'étaient que des manne- » quins, que des hommes travaillés de bois [1]. »

II.

L'historien mexicain, Ixtlixochitl, parle également d'une race d'hommes ayant subi la même transformation, soit à la suite d'un grand ouragan arrrivé, nous dit-il, 1715 ans après le déluge universel, soit à la fin de l'*Ehéca-Tonatiuh* ou soleil de l'air. Il explique d'ailleurs la chose à sa manière. La tempête, affirme-t-il, qui avait désolé la Nouvelle-Espagne, y ayant apporté quantité de singes des provinces éloignées, les spectateurs virent naturellement dans ces animaux une forme nouvelle qu'auraient revêtue les anciens habitants du pays[2].

Quant au singe, considéré comme emblème du vent, aussi bien chez les populations de la Nouvelle-Espagne que chez celles de l'Indoustan, nous en avons suffisamment parlé dans un précédent travail, et c'est un point sur lequel nous croyons n'avoir plns à revenir aujourd'hui.

L'affinité avec les récits de la Bible est encore plus frappante, si nous étudions la légende des Tarasques du Méchoacan [3]. D'après ces peuples, *Tezpi*, leur Noë aurait échappé

[1] Popol vuh, *le Livre sacré et les mythes de l'antiquité Américaine*, trad. par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg; 1re partie, chap. III, p. 31. Paris, 1861.

[2] *Primera relacion*, de don Fernando de Alva Ixtlilxochitl, p. 332 du t. IX de la collection Kingsborough. London, 1848. — *Histoire des Chichimèques ou des anciens rois de Tezcuco*, par don Fernando de Alva Ixtlilxochitl, 1re partie. Paris, 1840; (*Extrait des voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de l'Amérique*, par H. Ternaux-Compans, t. XII.)

[3] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 227.

au déluge dans un spacieux *acalli* (litt. maison aquatique) ou vaisseau. Sitôt que les eaux eurent commencé à se retirer, il lâcha le *Zopilote* (Vultur *aurea*), lequel s'étant arrêté à dévorer les cadavres des animaux noyés, ne revint plus.

Le colibri, ou plutôt l'oiseau-mouche, fut alors envoyé à la découverte. Il retourna à l'embarcation de Tezpi, portant une branche verte dans son petit bec.

Tout ceci nous amène à dire quelques mots des nombreuses traditions relatives au déluge, que nous trouvons chez les diverses tribus de l'Amérique.

Sans vouloir consacrer de longs développements à une matière déjà étudiée dans un précédent mémoire [1], bornons-nous à faire ici une remarque qui semble avoir son importance. Généralement les Peaux-Rouges s'éloignent des Indiens de la Nouvelle-Espagne en un point important. Un rôle fort analogue à celui que les traditions hébraïques et mexicaines font jouer à divers oiseaux, la colombe, le corbeau, l'oiseau-mouche et le zopilote se trouve, parmi les tribus septentrionales, dévolu à des quadrupèdes. Ainsi, d'après les *Michabous* [2], ou Indiens-Lièvres, c'est au *castor* et à la *loutre* que le Grand-Esprit s'adresse pour aller chercher au fond des eaux le limon destiné à restaurer le monde. Les Indiens-Côtes-de-Chien, qui habitent les bords de la rivière Mackenzie, font remplir le même office par le castor et le rat musqué. Tout ceci, au reste, s'explique sans peine. Les tribus du nord semblent, pour la plupart, avoir confondu le souvenir du déluge avec celui de la création. Il était donc naturel qu'ils nous représentassent la terre formée du limon que l'on était allé chercher au fond de la mer et, naturellement, les êtres que l'on chargea de cette commission durent être des animaux aquatiques, habitués à plonger sous l'eau. Et ceci nous explique très-probablement la ressemblance de ces légendes avec celle des triades Galloises dont nous parlerons tout à l'heure.

Au contraire, les Indiens de la Nouvelle-Espagne possédaient une notion très-nette et très-précise du cataclysme diluvien.

[1] *Le Déluge d'après les traditions Indiennes de l'Amérique du Nord*; voir *Revue Américaine* (2e série), n° 2 page 88, et n° 5, p. 310. Paris, 1864 et 1865.

[2] Ibid, p. 89. — *Choix de lettres édifiantes et curieuses*, t. VI, p. 134.

En effet, une réminiscence des récits propres aux tribus septentrionales semble s'être conservée jusqu'au Pérou. Les habitants de ce pays disent qu'à une époque fort ancienne la terre avait été toute couverte par les eaux, sauf quelques montagnes élevées [1]. C'est là que les hommes trouvèrent un refuge dans de grandes cavernes qu'ils avaient creusées et préparées à cet effet, et où d'ailleurs ils avaient eu soin de porter toutes les choses nécessaires à la vie. Après y être entrés, ils bouchèrent soigneusement les moindres ouvertures, de telle sorte que l'eau n'y pût pénétrer. Au bout d'un certain temps, jugeant que l'inondation devait tirer à sa fin, ils firent sortir quelques *chiens* qui revinrent mouillés et sans que leur poil fût sali par la boue. Les réfugiés jugèrent par là que les eaux étaient encore hautes. Ils ne se décidèrent à sortir de leurs retraites que lorsque d'autres chiens lâchés après les premiers furent revenus, tout boueux. Ici encore, nous découvrons le rôle de messagers, confié à des quadrupèdes, au lieu de l'être à des oiseaux, comme dans les traditions hébraïque et mexicaine.

III.

En revanche, les récits des *Mélomènes* ou *Indiens folle-avoine*, tribu de race algique, qui habite le territoire des Etats-Unis, se rapprochent davantage de ceux des peuples de l'Anahuac. Ils parlent, en effet, d'un déluge universel [2], dans lequel tout le genre humain périt, à l'exception d'un homme et d'une femme, auxquels une montagne servit d'asile. L'eau resta deux jours sur la terre. Un oiseau blanc fut envoyé pour apporter le feu aux fugitifs; mais, s'étant arrêté à dévorer les charognes, il laissa le feu s'éteindre, et fut obligé de revenir en chercher de nouveau. Pour le punir de sa gourmandise et de sa négligence, le grand Esprit noircit son plumage. Puis, il chargea l'*Erbeth*, petit oiseau gris et marqué d'une bande noire de chaque côté de l'œil, de faire la commission. Voilà pourquoi les Mélomènes regardent ce volatile comme un bon génie. Afin de lui ressembler, ils se peignent deux bandes noires sur le visage.

[1] *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, traduite de l'espagnol, d'Augustin de Zarate, t. I, c. 10, p. 59 (1774).

[2] *Annales de la Propagation de la foi*, 4e année, p. 537.

Ce trait de l'oiseau châtié, au moyen de changement opéré dans la couleur de son plumage, n'est point sans rapport avec certain passage bien connu des *Métamorphoses* d'Ovide. Apollon[1] ayant été prévenu par le corbeau, de l'infidélité de Coronis, sa maîtresse, tua cette dernière d'un coup de flèche; puis, dans le transport de sa douleur, il noircit les plumes du malencontreux oiseau, qui jusqu'alors avait été blanc comme la neige. Nous ne saurions croire une telle analogie purement fortuite, car elles sont innombrables les réminiscences de la muse gréco-hellénique que nous retrouvons dans le Nouveau-Monde, et sans doute elles y ont été portées par l'Extrême-Orient. L'on ne saurait, en tout cas, s'empêcher de reconnaître, dans le récit Mélomène, une allusion aux usages des tribus américaines, concernant la valeur que leur symbolisme assigne à diverses couleurs.

Le blanc y figure très-souvent comme signe de paix ou de prospérité, par opposition au rouge, couleur du sang et par suite de la guerre. Voilà pourquoi les calumets que l'on fume dans les conseils où se discute une expédition à entreprendre sont teints en rouge d'un côté, en blanc de l'autre; pourquoi les plumes d'aigle qui ornent la tête du plénipotentiaire allant traiter avec des tribus ennemies sont les unes rouges, les autres blanches[2]. C'est une marque que sa nation est prête à toute éventualité pacifique ou belliqueuse. Chez les Indiens Chahtas, lorsqu'un ennemi s'approche muni de plumes blanches, le visage teint en blanc et qu'il imite le cri de l'aigle, sa vie devient sacrée et l'on n'oserait lui faire de mal.

Trois ou quatre vieillards, de la tribu des *Kapawassou-Arkansas*[3], et chargés du dépôt des traditions religieuses, racontent que du temps où la terre était inondée, un dieu vêtu de *blanc* et portant un petit sac de tabac sur l'épaule vint tirer les hommes de l'abîme, puis se mit à leur tête pour aller chercher un asile. Ensuite un aigle *blanc* arriva, tenant un rameau vert dans son bec.

[1] Ovide, *Métamorphoses*, II, 534 et suiv.

[2] *The national legend of the Chahta-Muskokee tribes*, by M. D. G. Brinton, p. 8. New-York, 1870.

[3] *Annales de la Propagation de la foi*, 2e année, p. 383-384.

Chez les sauvages de la Guyane, le *blanc* était par excellence la couleur de *Tamouzy*, le dieu bon et bienfaisant, tandis que le noir était celle d'*Hyrouka*, la divinité sévère et redoutable. Pour exprimer la teinte noire de la soutane des prêtres catholiques et le blanc de leurs surplis, ils disaient que nos missionnaires étaient vêtus de *Tamouzy* et d'*Hyrouka* [1].

En revanche, le *noir* était chez beaucoup de tribus sauvages un emblème de guerre. Ainsi les Indiens *Guaipunavis* [2], peuple très-probablement de race Caraïbe, habitant l'ancienne Guyane espagnole, se traçaient, au moment d'entrer en campagne, quantité de raies noires sur le corps, afin de paraître plus terribles aux yeux de l'ennemi. On sait que le noir avait au Mexique, et sans doute dans toute la Nouvelle-Espagne, une signification pour ainsi dire sacerdotale. Rien, au reste, de plus naturel; cette couleur convenait, on ne peut mieux, aux ministres d'un culte fondé sur la terreur. Aussi se noircissaient-ils le corps avant de procéder à la célébration des sacrifices humains. *Mictlanteuctli*, le Pluton de la Mythologie mexicaine, était peint en noir [3]. Ce sont, sans aucun doute, soit des prêtres, soit plutôt des divinités astronomiques que nous retrouvons dans les *sept nègres* peints d'après Nunêz sur un manuscrit Tzendale. Dans leur chef appelé *Coslahuntox*, Botturini reconnaîtrait même le personnage d'*Imos*, chef de la Tridécatérie divine, traduite par *les treize puissances*. Nous laissons à ce savant la responsabilité entière de cette opinion.

Bien que Quetzalcohuatl fût par excellence un civilisateur, un héros pacifique, néanmoins son caractère de demi-dieu nous explique pourquoi il est représenté, ainsi que ses compagnons, vêtu de longues robes d'étoffe noire, lors de son apparition sur les côtes de la Nouvelle-Espagne [4].

Ajoutons enfin que dans leurs expéditions guerrières, les

[1] *Voyage à Cayenne, dans les deux Amériques*, par Louis-Auguste Pitou, t. II, p. 204 et suiv. Paris, an XIII (1804).

[2] *Voyage dans la Guyane Espagnole*, par D. José Solano, trad. de l'espagnol, par Ternaux-Compans, p. 17 du t. II de l'année 1843 des *Nouvelles annales des voyages*.

[3] Botturini, *Idea de una nueva historia*, etc., § XVI, p. 117.

[4] Torquemada, *Monarchia Indiana*, t. I, c. 7, p. 254. Madrid, 1723.

sauvages des prairies, Mandanes, Minétaries, Ricaras[1], couvrent leurs corps nus de bandes noires et blanches. Le motif qui les pousse à agir ainsi peut, ce semble, s'expliquer assez facilement. Le noir, couleur sombre et sévère, est naturellement chez les habitants des prairies un symbole de terreur et de deuil. Quant au blanc il y faut voir, sans nul doute, un signe d'espérance, le gage du triomphe à venir. Enfin le rouge, couleur du sang versé serait, d'une façon plus spéciale, l'emblème de la victoire, de la gloire obtenue par des exploits guerriers, et voilà pourquoi, parmi les Peaux-Rouges, l'homme qui a tué un ennemi a seul droit de se peindre une main sanglante sur la mâchoire[2].

Hyacinthe DE CHARENCEY.

ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE.

ESSAI SUR LA MÉTHODE ET LES FONDEMENTS DE LA PHILOSOPHIE.

La Philosophie a joui, de tout temps, du glorieux privilége d'attirer et d'attacher à son œuvre les hautes intelligences, les vastes génies, les grands hommes. Or, un fait qui nous a toujours vivement frappé, et qui est certes digne de remarque, c'est qu'avec les efforts et les lumières de pareils adeptes, cette science ait réalisé si peu de progrès.

Ce fait, Jouffroi l'avoue et le constate dans ses *Mélanges*. « Si on demande compte à la Philosophie, dit-il, de ce qu'elle » a fait et produit depuis qu'elle existe, elle pourra nous con» vaincre qu'elle a mis au jour un nombre prodigieux de » questions, qu'elle a enfanté une foule de systèmes; mais de » tous les systèmes qu'elle a enfantés, en a-t-elle complétement démontré un seul? A-t-elle donné une seule solution » certaine aux questions nombreuses qu'elle a mises en lu» mière ? »

Et le Philosophe rationaliste répond négativement.

C'est sous la même impression sans doute, et frappé du

[1] Astoria, *Voyage au delà des montagnes rocheuses*, par Wasingthon Irwing, traduit de l'anglais par F.-N. Grolier, t. I, c. 19, p. 272 (2e édit., Paris, 1843).

[2] *Ibid.*, *ibid.*, chap. 21, p. 310.

même fait, que *Proudhon* laisse échapper de sa plume ces décourageantes paroles :

« La Philosophie, à sa dernière heure, ne sait rien de plus » qu'à sa naissance; comme si elle ne se fût montrée que pour » vérifier le mot de Socrate, elle nous crie en se couvrant solen- » nellement de son drap mortuaire : *Je sais que je ne sais* » *rien.* »

N'y a-t-il pas, dans ces aveux, exagération, et, par suite, erreur? Nous aimerions à le penser, nous voudrions le croire; mais malheureusement l'histoire parle comme Jouffroi, et si elle ne s'énonce pas avec le sévère et énergique langage de Proudhon, elle est loin d'en contredire ses affirmations. On comprend qu'il ne s'agit pas ici de toute espèce de philosophie. Il ne peut être question que de la Philosophie qu'ont eu en vue les deux hommes que nous venons de citer, *de la Philosophie rationaliste.*

Or, cette philosophie, dans le fait, quels progrès a-t-elle fait faire à la science? Que nous a-t-elle appris de nouveau et surtout de positif et de certain sur les hautes et importantes questions qui intéressent notre destinée? Dieu et ses attributs, l'homme et sa fin, le monde et son origine, tels sont les grands problèmes qu'elle embrasse et qu'elle discute. Quelles solutions nous a-t-elle données? L'anarchie de ses doctrines et le scepticisme de ses docteurs sont là pour nous répondre : son œuvre est une véritable *Babel.*

Nous le savons, elle n'a pas toujours abordé de front ces problèmes; elle ne l'a pas osé ou ne l'a pas voulu; mais quand elle l'a fait, on a vu se renouveler la confusion des langues. Il n'existe pas d'opinions, pour si contradictoires ou pour si insensées qu'elles soient, qu'elle n'ait proclamées du haut de ses chaires. Et il faut bien l'observer et le dire, ce n'est pas par un accident fortuit et passager, par une cause propre aux préjugés ou à l'ignorence d'un siècle qu'elle a ainsi affligé la raison humaine de ses contradictions et de ses absurdités. A toutes les époques de son histoire, et toutes les fois qu'elle a tenté de résoudre ces hautes questions, elle a enfanté les mêmes incertitudes, les mêmes erreurs. On dirait qu'une puissance ennemie l'a condamnée, pour l'humilier, à

s'agiter inutilement dans un cercle étroit de fausses théories, dont elle n'a pu sortir. Les faits parlent plus haut que tout ce que nous pourrions dire : qu'on ouvre et qu'on consulte les pages de son histoire.

Et aujourd'hui, au 19e siècle, au siècle des progrès et des lumières, comme on a dit tant de fois, où en est-elle ?

Trois idées dominent la philosophie : l'idée de *l'infini*, l'idée du *fini* et l'idée de *leurs* rapports. C'est sur ce terrain que la science, de nos jours, comme au siècle passé, s'est donné rendez-vous. Quel a été le résultat de ses travaux ? Quelles ont été ses découvertes ? Elle a pris solennellement la parole pour réclamer des systèmes qui datent de 2 ou 3,000 ans : rien de plus, rien de moins. On peut résumer son langage et sa doctrine en trois mots : l'*Athéisme* ou la négation de l'infini, embrassant comme dans un vaste réseau, toutes les théories matérialistes ; le *Panthéisme* ou la négation du fini auquel se rattachent tous les systèmes idéalistes, et le *Scepticisme,* terme fatal des deux premières erreurs.

Nous le demandons : est-ce là du progrès ? Il y a plus de vingt siècles que le monde entend ces mêmes doctrines sortir de la bouche des philosophes. Il est vrai, les noms ont changé ; les personnages nouveaux s'expriment d'une autre manière ; mais sous des noms divers, avec des expressions nouvelles, à quelques points de vue différents, ce sont les mêmes idées.

La marche de la philosophie n'a pas non plus varié. La voie semble tracée d'avance et suit une pente fatale. Elle va presque infailliblement du Matérialisme à l'Athéisme, de l'Idéalisme au Panthéisme et finalement les deux courants se joignent et se perdent dans le gouffre du Scepticisme.

Comment expliquer cette tendance de la philosophie vers le doute ? Comment comprendre cette identité de systèmes, de théories, qui, un peu plus tôt un peu plus tard, reviennent toujours les mêmes, ne changent que de nom et de forme ? Si ces idées étaient l'œuvre de quelques intelligences vulgaires, on serait tenté de voir dans ce fait une servile reproduction. La science pourrait expliquer leur identité et leur marche uniforme, par la nature des esprits qui, incapables d'invention, n'ont pas fait difficulté de suivre des routes déjà

battues. Mais ce sont des intelligences d'élite, des esprits supérieurs qui ont marché par des chemins presque semblables vers le même terme. Ce sont des talents, quelquefois des génies, qui ont enfanté les mêmes systèmes. Et la logique, cette puissance qui accompagne la vérité, qui soutient la science dans ses recherches, la logique même ne leur a pas fait toujours défaut. Où sont donc les causes qui ont précipité et qui précipitent encore ainsi la philosophie dans des abîmes? C'est ce que nous nous sommes souvent demandé et ce qui nous a donné l'idée de l'*Essai* que nous entreprenons[1].

Les mêmes effets, reproduits dans les mêmes circonstances, manifestent des causes identiques. Or, ces causes, nous croyons les trouver dans les *principes* et la *méthode* qui ont présidé à l'œuvre de la philosophie. On a élevé l'édifice de la science humaine sur la *souveraineté absolue de la raison*. on a *déifié* l'homme. On a attribué à son intelligence l'indépendance et l'infaillibilité. Comme Dieu, l'homme a prétendu ne devoir qu'à lui même et qu'à lui seul la vérité et le savoir, la croyance et la certitude. Et il a rejeté tout ce qui ne portait pas le cachet de son autorité privée. Il a tout subordonné à son raisonnement individuel.

Discutant donc toutes choses, en maître absolu, jugeant souverainement de toutes choses, il a fait de sa démonstration rationaliste l'essence obligée de la certitude, le criterium nécessaire et unique de la vérité.

N'est-ce pas là une doctrine fausse, un foyer d'erreurs, une théorie désastreuse?

Dans la philosophie, comme dans la théologie, il existe des vérités premières, des vérités fondamentales, disons le mot, *des dogmes naturels*, qui sont à la raison du philosophe ce que les vérités révélées sont à la foi du théologien. La raison n'a pas fait ces dogmes. C'est par ces dogmes plutôt que la raison a été faite, en ce sens que la raison ne juge et ne discute qu'avec leur lumière et par leur moyen. Sans leurs clartés, non-seulement la raison ne discuterait pas, la raison ne jugerait pas, mais elle n'existerait pas même. Les vérités principes ne

[1] L'auteur prépare la publication de cet *Essai*, auquel cet article sert d'introduction. Nous l'avons fortement engagé à l'achever et à le publier. A. B.

sont pas, elles ne doivent pas être l'objet des recherches de la science. Elles président aux recherches ; elles n'en sont pas le but. Elles éclairent la raison dans ses investigations, elles n'en sont pas elles-mêmes éclairées : elles sont la lumière même. La raison n'est donc pas juge souveraine de ces vérités, pas plus que le théologien, dans l'ordre surnaturel, n'est juge des vérités fondamentales et révélées de la religion. Raisonner ces vérités, c'est raisonner la raison même ; c'est appuyer les principes de l'entendement humain sur la raison, et la raison sur les principes de l'entendement humain. Dans toutes les langues, on appelle cette démonstration *un cercle vicieux*.

Il y a impossibilité à tout se démontrer, parce qu'il y a impossibilité à se démontrer quoi que ce soit, sans des premiers principes indémontrables eux-mêmes. Il faut nécessairement partir d'un fait, d'un dogme, d'un quelque chose sur quoi la raison s'appuie pour démontrer, et ce quelque chose, ce dogme, ce fait ne dépend pas, ne peut pas dépendre de la raison, puisque c'est son point de départ nécessaire, le principe de ses affirmations, sa base, sa force, sa lumière, sa vie. Que fera donc le philosophe qui prétend tout démontrer? La logique, en vertu même de sa prétention et comme conséquence de son système, le précipitera dans le Scepticisme.

La vérité c'est l'être. Or, la raison de l'être n'est pas en nous, ne peut pas être en nous. Elle n'est qu'en Dieu son auteur. La philosophie qui se propose pour but la démonstration de toutes choses, la raison de toute raison, ne peut donc aboutir qu'à l'impossible ou à l'absurde. Et de fait, mettez-la aux prises avec l'idée du fini ou du monde matériel ; qu'elle cherche à s'en donner la raison et la raison dernière. Ne pouvant arriver à la solution complète de son problème, parce qu'il renferme d'insondables profondeurs, elle rejettera le fini : elle se fera *idéaliste, panthéiste,* que sais-je? Qu'elle essaie au contraire, en partant du principe opposé, à se rendre compte de l'infini. La nature de l'infini étant un profond mystère, la compréhension de son essence étant une impossibilité, le philosophe rationaliste s'en débarrassera par *l'athéisme*. Un esprit plus conséquent encore poussera plus loin ses déductions. Impuissant à se démontrer pleinement l'infini et le fini,

échouant à l'explication absolue des choses, ne comprenant le tout de rien, découragé et désespéré, il s'ensevelira dans l'abîme de l'*indifférence* et du *doute*, fond lugubre et silencieux de toutes les erreurs.

Nous n'inventons pas des conclusions absurdes pour avoir le plaisir facile de les combattre. Nous les trouvons consignées dans l'histoire de la philosophie. C'est le *rationalisme* lui-même qui les a tirées comme conséquence de ses principes. Oui, telle est la force de la logique que, quand elle prend son point d'appui et de départ dans un principe faux, elle continue sa marche, sans s'inquiéter des idées reçues, sans s'inquiéter du sens commun, en dépit de l'évidence elle-même, jusqu'aux extravagances de la déraison.

On serait tenté de nier toute espèce de talent à des hommes dont les travaux ont abouti à des opinions telles que le *Panthéisme*, l'*Athéisme* et le *Scepticisme*. On serait porté à regarder leur science ou comme peu sincère, ou comme peu logique. Ce sera même le jugement que porteront l'ignorance et la légèreté. Une intelligence sensée et réfléchie ne pensera pas de la sorte. Pythagore, Démocrite, Spinosa, Kant, Ficthe étaient des esprits supérieurs, des capacités éminentes, et c'est pour cette raison là même, qu'ils n'ont reculé devant aucune conclusion se déduisant des prémisses de leurs systèmes.

Leur tort n'est pas d'avoir atteint l'abîme dans ses profondeurs; là, au contraire, apparaît leur mérite : ils ont été conséquents. Leur faute est toute dans les principes qui ont inspiré et guidé leurs travaux, dans l'objet qu'ils se sont proposé comme but de leurs démonstrations, dans la méthode qu'ils ont suivie.

Ne serait-il pas d'une grande importance de rechercher et de mettre à nu les causes qui ont ainsi fait échouer tant d'intelligences? De dévoiler la fausseté des principes ou de la méthode qui les ont conduits dans l'erreur et surtout de découvrir la voie qu'il faut suivre pour éviter tant d'écueils et de naufrages?

C'est dans le but d'obtenir ce résultat et pénétré de la grandeur et de l'importance d'un pareil travail, que nous avons

entrepris ce que nous appellerons : *Essai sur la méthode et les fondements de la philosophie.*

Nous ne savons si nous serons assez heureux pour parvenir à notre fin. Après les essais nombreux tentés par des hommes de talent qui ont plus ou moins bien réussi, notre œuvre sera certainement accusée ou de témérité ou d'inutilité. Et il faut bien l'avouer : cette idée a failli maintes fois nous arrêter sur le seuil de nos études. Mais la pensée que nos efforts, couronnés ou non couronnés de succès, étaient consacrés à la cause de la vraie et bonne science, nous a constamment encouragé et soutenu.

Il nous a toujours semblé que la base du Rationalisme reposait sur le système philosophique de DESCARTES. Aussi le *Doute méthodique,* point de départ du *Cartésianisme,* sera le premier objet de notre examen. Nous l'étudierons dans les diverses applications qu'on peut en faire, afin d'en suivre et d'en juger, à tous les points de vue, les nombreuses et fausses conséquences.

Nous examinerons ensuite si le système contraire que nous appellerons, par opposition au *Doute* de Descartes, système de *Foi naturelle*, n'est pas plus conforme aux lois de l'intelligence humaine et à la véritable philosophie.

Le problème que nous nous proposons de résoudre a ainsi deux faces; on peut le formuler de cette manière : devons-nous commencer en philosophie par le *Doute méthodique,* ou bien devons-nous procéder par la *Foi naturelle* dont nous sommes tout d'abord en possession, en tant que créatures formées pour l'état *social*, notre seul état *naturel?*

La dernière partie de notre travail aura rapport à l'*Objet fondamental* de la philosophie et à l'application que nous ferons de notre système à cet *Objet.*

Tel est le sujet de l'*Essai* que nous livrerons et soumettrons à l'appréciation et à la bienveillance de nos lecteurs. Puissent-ils y trouver, à défaut de profondeur et de science, le moyen d'éviter quelques erreurs! C'est notre seul vœu, notre seule ambition.

L'abbé J.-S. PIQUES.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie BEAUGRAND et DAX, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 20. — Août 1872.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA RELIGION DES ROMAINS, ET SUR LA CONNAISSANCE QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS; FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes?

Fastorum *Liber VI.* — **Junius,** *Juin.*

Dès le commencement de ce mois, nous voyons Ovide nous apprendre que ce même principe de vision directe, de participation à la Raison divine, d'impression de la Vérité en nous, qui fait le fondement de toute notre Philosophie, et par suite du Rationalisme qui ronge et détruit le Christianisme, regnait de son temps.

« Je chanterai des faits, mais il y en a qui diront que je » chante des mensonges, et que jamais aucune Divinité n'a » été vue par un mortel. En nous pourtant est un Dieu, » c'est par son inspiràtion que nous sommes enflammés. » Notre enthousiasme provient des semences de l'Esprit cé» leste. »

Facta canam; sed erunt qui me finxisse loquantur,
Nullaque mortali Numina visa putent.
Est Deus in nobis : agitante calescimus illo;
Impetus hic sacræ semina mentis habet (*Fastes*, VI, 3).

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus, p. 48.

C'est ce que disent tous nos Ontologistes.

Junon réclame la faveur d'avoir donné son nom au mois de Juin, *à Junone;* Hébé le réclame comme étant celui de la jeunesse, *à Juni-oribus;* la Concorde l'appelle *Junius*, *à jungendo.*

Le 1er juin (*Calendas Junii*). Jour néfaste.

Fête de la déesse *Carna*, c'est la déesse des gonds (*Cardines*); encore une déesse de mots : comme les gonds elle ouvre et ferme. Elle s'appelait autrefois *Grane*, nymphe violée par Janus, qui lui conféra le droit de régner sur les gonds, et de plus lui donna une branche d'aubépine avec laquelle elle chassait les *Striges*, nom appliqué, dit Festus, « aux femmes adonnées aux » maléfices et que l'on appelle pour cela *volaticæ*, sorcières, » daimons, espèces d'oiseaux, volant la nuit, cherchant des » petits enfants, dont ils fouillent les entrailles[1]. »

Les Romains, après les Grecs, en avaient grande peur. Voici comment on s'en défendait :

« *Grane* touche trois fois avec son rameau les portes de la » maison; elle répand ensuite de l'eau sur le seuil et tenant » dans ses mains les entrailles d'une truie de deux mois, elle » dit : Oiseaux de la nuit, épargnez les entrailles enfantines » du petit Procus; alors elle dépose en plein air les entrailles, » et défend à tous ceux qui assistent au sacrifice de regarder, » puis elle prend la branche d'aubépine et la place sous le » Ciel : »

Sic ubi libavit, prosecta sub æthere ponit ;
Quique sacris adsunt, respicere illa vetat (VI, 163).

» Ce jour était en outre appelé *fabaricus*, parce qu'on man- » geait du lard et une bouillie de fèves mêlées avec de la » farine de far.... Quiconque en ce mois mange de ce mé- » lange rustique ne craint plus qu'aucun mal affecte ses » entrailles. »

Quæ duo mixta simul sextis quicunque Calendis
Ederit; huic lædi viscera posse negant (VI, 181).

Le même jour, fête de Junon *Moneta*, que Cicéron dit, ainsi nommée, parce que Rome se trouvant tout à coup frappée de terreur par suite d'un tremblement de terre, « une voix par-

[1] Festus au mot *Strix*.

» tie du temple de Junon, au Capitole, avertit (*monuit*), qu'il » fallait sacrifier une truie pleine [1]. »

Le même jour, on sacrifiait aussi à *Mars*, hors des murs (*extramuranus*), dans un temple voué dans la guerre contre les Gaulois [2]. C'est auprès de ce temple qu'était la *pierre manale* [3], que l'on invoquait pour avoir de la pluie.

Ce jour était encore consacré à la fête de la *Tempête*, à laquelle on avait bâti un temple pour la remercier d'avoir conservé la flotte romaine [4].

Le 2 juin (IV *nonas Junii*). Comices.

Le 3 juin (III *nonas Junii*). Comices.

Le 4 juin (*pridie nonas Junii*). Comices.

Fête de *Bellone*. Les prêtres de cette déesse ne lui sacrifiaient pas des animaux, mais lui offraient leur propre sang. Avec leurs épées nues, ils se déchiraient les épaules et les bras, croyant avec le sang lui être agréables, et expier les crimes, mais recevant de l'argent pour ces expiations. Ovide cache cette manière d'honorer sa déesse; mais Lucain en fait mention.

« Alors les prêtres que la cruelle Bellone anime, après qu'ils » ont taillådé leurs bras, rendent les oracles. »

..... Tum, quos sectis Bellona lacertis
Sæva movet, cecinere Deos (Lucan. *Phars.* I, 565).

Cet usage cruel avait cessé; mais Lampridius nous apprend que Commode le rétablit :

« Il commanda, dit-il, aux prêtres de Bellone [5], par un ins- » tinct de cruauté, de se déchiqueter véritablement les bras. »

Bellonæ servientes vere exsecare brachium præcepit, studio crudelitatis (Lamp. *Commodus*, c. 9).

Le *même jour* était aussi la *fête d'Hercule* ; elle se célébrait dans le temple que Sylla lui avait dédié dans le grand cirque, par ordre de la Sibylle. C'est là qu'on donnait un festin aux

[1] Cicéron, *de Divinatione*, l. I, c. 45.

[2] Tite Live, l. VI, c. 5; VII, 28, et Ovide, *Fastes* VI, 191.

[3] Varron, *De vita populi Romani*, l. I, dans *Festus* à ce mot.

[4] Ovide, *Fastes*, VI, 195.

[5] Voir Tertull. *Apol.*, c. 9; *Pat. lat.* t. I, p. 321, et Lactance, *Inst. div.* l. I, c. 21; *Pat. lat.*, t. VI, p. 234.

triomphateurs[1]. Dans ces sacrifices on ne nomme aucun autre Dieu et les Chiens en étaient sévèrement exclus, à cause de sa lutte avec Cerbère[2].

Le 5 juin (*nonæ Junii*).

Fête de *Sancus, Fidius-Semon, Père*, c'était le même dieu sous ces trois noms différents; ce furent les Sabins qui consacrèrent un tremple à ce dieu sur le Quirinal. Il passait pour le dieu de la Bonne-Foi. Tertullien reproche aux chrétiens de son temps de jurer par *medius fidius*[3].

Le 6 juin (VIII *idus Junii*), jour néfaste.

Sous Constant c'était la fête du *couronnement du Colosse*; sans doute cette statue du Soleil que Néron avait fait faire.

Le 7 juin (VII *idus Junii*), jour néfaste.

Jeux des pêcheurs.

« On nomme ainsi, dit Festus, les jeux que le peuple romain » célèbre tous les ans au mois de juin sur les bords du Tibre, » pour les pêcheurs dont la pêche n'arrive pas au marché, mais » va presque toute entière sur la place de Vulcain; parce que » cette sorte de petits poissons vivants est offerte à ce Dieu, » *pour les âmes des hommes* (*Pro animis humanis*[4]). »

C'est en ce jour qu'on ouvrait le temple de Vesta pour le nettoyer, jusqu'au 14, où on le refermait de nouveau, après avoir enlevé les immondices.

Le 8 juin (VI *idus Junii*), jour néfaste.

Fête de la déesse *Mens*, ou de l'intelligence établie lors de la défaite des Romains au lac de Trasimène.

« La peur avait banni tout espoir, lorsque le sénat fit des » vœux à *Mens*; l'intelligence devint aussitôt meilleure. »

Spem metus expulerat; cum Menti vota Senatus
Suscipit; et melior protinus illa venit (VI, 245).

Lactance dit à ce sujet :

« A coup sûr si le sénat avait eu quelque peu d'intelligence, » il n'aurait jamais établi cette sorte de fête. »

Mentem quoque inter Deas collocavit Senatus, quam profecto si habuisset,

[1] Athénée, l. IV, c. 13.
[2] Pline, l. X, c. 41; Plut., *Quest. rom.*, n° 90.
[3] Tertull. *De Idololatria*, c. 20; *Pat. lat.*, t. I, p. 692.
[4] Festus, au mot *Piscatorii ludi.*

ejusmodi Sacra numquam suscepisset. (Lact. *inst. div.*, l. I, c. 20; *Pat. lat.* t. VI, p. 221.)

Le 9 de juin (V *idus Junii*). jour néfaste le matin.

Fête de Vesta et des Vestales.

Nous avons déjà parlé de Vesta et de son culte à l'occasion de la décadence de ce culte[1]. Nous ne mentionnerons ici que quelques détails ajoutés par Ovide, et qui sont curieux comme connaissance de la physique du globe.

« Vesta, dit-il, est la même que la Terre; l'une et l'autre a » son feu perpétuel; la Terre et le Foyer indiquent leur place. » La terre est comme une balle, que ne soutient aucun appui. » Cette lourde masse est suspendue au milieu de l'air qui l'envi- » ronne. Le mouvement même soutient le globe qu'il ba- » lance; aucun angle n'en presse les parties. »

Vesta eadem est, quæ Terra ; subest vigil ignis utrique.
Significant sedem terra focusque suam.
Terra pilæ similis, nullo fulcimine nixa,
Aëre subjecto tam grave pendet onus.
Ipsa volubilitas libratum sustinet orbem,
Quique premat partes, angulus omnis abest (VI, 267).

C'était aussi le jour de la *fête des Anes*, que l'on conduisait par la ville couronnés de pains, à cause que Vesta devait à un âne la conservation de sa virginité[2]. — Les boulangers célébraient aussi cette fête en couronnant leurs meules de fleurs « ainsi que les ânesses qui les tournaient. »

Inde focum servat pistor, dominamque focorum,
Et quæ pumiceas versat asella molas (VI, 317)

Ovide parle à cette occasion de l'usage où étaient les dames romaines d'aller au temple de Vesta, *les pieds nus*,

Huc pede matronam vidi descendere nudo ;
Obstupui, tacitus sustinuique gradum (VI, 397),

et en attribue l'usage au souvenir du temps où il y avait là un lac. Mais c'était le souvenir d'un usage général dans l'antiquité observé comme marque du respect dû à Dieu, et aussi on le retrouve partout.

C'est un rite antique qu'il est utile de constater. Commençons par la plus ancienne mention qui en est faite dans l'histoire.

[1] Voir *Annales*, t. XX, p. 176 (5e série).
[2] Voir *Annales*, t. XX, p. 258 (5e série).

Quand Moïse eut aperçu le buisson ardent, il voulut s'en approcher pour l'examiner de près.

« Mais Jéhovah voyant qu'il s'avançait pour regarder, l'ap» pela du milieu du buisson, et dit : Moïse, Moïse. — Celui-ci » répondit : Me voici. — Et Jéhovah : N'approche pas; ôte la » chaussure de tes pieds, car le lieu où tu es est une terre » sainte[1]. »

On voit par là que Dieu ne prescrit pas un rite nouveau, mais ordonne de l'observer, en avertissant Moïse qu'il est sur un lieu consacré.

Quand l'ange vient visiter Josué au nom de Jehovah, il lui dit: « Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu es est » saint[2]. »

Quand David fuit devant son fils Absalon révolté, la Bible nous le représente « au mont des Oliviers, montant et pleurant, » marchant les pieds nus, et la tête couverte[3]. »

Quand le roi Achab se repent devant Dieu du meurtre de Naboth, qu'Elie lui a reproché, « il se revêt d'un sac, nous » dit Josèphe, *marche nus pieds* (γυμνοῖς τοῖς ποσὶ διέγεν) et s'abs» tient de nourriture[4]. »

Cette habitude se maintint parmi les Juifs ; elle fut même dépassée, en ce que le même rite fut observé pour aborder les personnages puissants. Aussi quand Bérénice, sœur du roi Agrippa, voulut supplier le féroce Festus de cesser le massacre des Juifs[5], « elle se présenta, *nus pieds,* nous dit » Josèphe, à Festus assis sur son tribunal[6]. »

Juvénal connaissait bien ce rite des Juifs quand il dit en parlant d'un anneau. « Le Barbare Agrippa le donna à sa » sœur incestueuse, dans les pays où les rois mêmes célèbrent » le Sabbat les pieds nus. »

> Barbarus incestæ dedit hunc Agrippa sorori,
> Observant ubi festa, mero pede sabbata reges (*Sat.* VI, 158).

[1] *Exode*, III, 4, 5.
[2] *Josué*, V, 16.
[3] II, Rois, XX, 30.
[4] Josèphe, *Antiqu.*, l. VIII, c. 13.
[5] Josèphe, *Guerre des Romains*, l. II, c. 15.
[6] Voir Bynæus, *de Calcea. Hebræorum*, l. II, c. 4; et Braun, *de Vest. Hebr.* I, 3, n. 2.

Saint Jérôme parlant des Juifs de son temps nous dit :

« Ils pleurent jusqu'à ce jour, et, pieds nus, ils couchent » sur la cendre, enveloppés d'un sac [1]. »

Nous trouvons ce rite établi en Assyrie. Dans l'inscription des piliers de Mourgab, on voit la figure de Cyrus, avec les attributs de grand adorateur d'Ormutz, et on remarque qu'il a les pieds nus [2].

Ce rite est confirmé par Ezechiel, qui, emmené captif à Babylone, en rappelle les usages de cette époque. Jéhovah, indigné des péchés d'Israël, prend le prophète pour signe de sa réprobation, et lui dit :

« Gémis en silence, tu ne célébreras pas le deuil des morts ; » que ta couronne reste attachée sur ta tête, que tes chaussures » soient à tes pieds [3]. »

C'était une vivante image de l'oubli de tous les usages.

Les Grecs qui avaient reçu tous leurs rites de l'Orient avaient conservé celui des pieds nus.

Pythagore avait prescrit cette loi religieuse :

« Sacrifiez et adorez nus pieds. »

Ἀνυπόδητος θῦε καὶ προσκύνει [4].

Dans l'île de Crète, qui, d'après Solin, « fut la première à » formuler un code de loi, il n'était pas permis d'entrer dans » le temple de Diane, si ce n'est les pieds nus. »

Prima litteris jura junxit.... ædem Numinis præterquam nudus vestigia nullus licite ingreditur [5].

Dans les fêtes de Cérès à Athènes les femmes chantaient :

« De même que nous parcourons la ville, les pieds nus, et » la tête sans des bandelettes ; ainsi tu préserveras des maux » nos pieds et nos têtes. »

Ὡς δ'ἀπεδίλωτοι καὶ ἀνάμπυκες ἄστυ πατεῦμες,
Ὡς πόδας, ὡς κεφαλὰς παναπηρέας ἕξομες αἰεί [6].

Artemidore appelle Mercure chaussé d'un seul pied (μονοκρηπῖδα) et n'ayant qu'une chaussure quand il va combattre Méduse.

[1] Jérôme, *Epist. ad Paulam*, dans *Pat. lat.*, t. 22, p. 470.
[2] Voir cette figure dans Menant, *Les écritures cunéiformes*, p. 109.
[3] Ézéchiel, XXIV, 17.
[4] Dans Jamblique, *Exhort. à la phil.*, c. 21.
[5] Solin, *Polyhistor*, c. XI.
[6] Callimaque, *Hymne à Cérès*, v. 125.

Τὸ ἕτερον μόνον ἔχειν τῶν ὑποδημάτων[1].

Pindare nous représente Jason allant demander le royaume de son père, « ne portant de chaussure qu'au pied droit, selon » que l'avait prédit l'oracle. »

.... πέδιλον Δεξιτερῷ μόνον ἀμφὶ ποδί[2].

« Le philosophe de Sinope (Diogène), nous dit Philostrate, » Crates de Thèbes, Ajax et Achille marchaient nus pieds et » Jason n'ayant qu'une chaussure[3] ».

Aristide fait mention deux fois de ce rite dans ses *discours sacrés* sous le nom de ἀνυπόδητον et ἀνυποδησίαι[4].

Après les Grecs nous trouvons encore ce rite conservé chez les Romains.

Quand Virgile parle du sacrifice que Didon prépare pour sa mort, il nous la représente « ayant un pied nu, et la robe » sans ceinture. »

Unum exuta pedem vinclis, in veste recincta (*Æneid.*. IV, 518.)

Ovide parlant de Médée allant perpétrer ses rites magiques pour rajeunir Œson nous dit : « Elle sort de sa maison, ayant » ses vêtements sans ceinture, les pieds nus et les cheveux » repandus sur ses épaules nues. »

Egreditur tectis, vestes induta recinctas
Nuda pedem, nudis humeris infusa capillos (*Met.* VII, 182).

Il vient de nous montrer le chasseur des mânes accomplissant ses grimoires, *pieds nus*[5].

Horace parlant des sacrifices magiques nous dit :

« J'ai vu moi-même Canidie errante, ayant retroussé sa » robe verte, les pieds nus, les cheveux épars. »

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla
Canidiam, pedibus nudis, passoque capillo (*I Sat.* VIII, 23.)

Lors de l'approche de Rome par les Gaulois Florus nous dit des Vestales :

« Les vierges Vestales sortant du temple de Vesta, accompa-

[1] Artemidore, *Interp. des songes*, l. IV, c. 65.
[2] Pindare, *Pythies*, IV, 169-171 et 133.
[3] Philostrate, *Lettre* 122, dans *Opera*, p. 912, in-fol. Leipsiæ, 1709.
[4] Aristide, *Orat.*, 2.
[5] Heyne fait observer sur ce vers que l'on voit ce rite dans les peintures anciennes et principalement sur les *vases étrusques*, t. I, p. 67.
[6] Dans le cahier précédent, p. 56.

» gnaient, pieds nus, les choses sacrées dans leurs fuite. »

Virgines simul ex sacerdotio Vestæ, nudo pede, fugientia comitantur sacra (Florus, l. I, c. 13).

Stace nous représente Atalate accomplissant une cérémonie superstitieuse « les cheveux épars et les pieds nus selon la » coutume. »

Crine dato passim, plantisque ex more solutis (*Thebaï*. IX, 372).

Sénèque n'a pas manqué de faire observer ce rite, quand il introduit sur la scène la fameuse Médée, il lui fait dire :

« Dénouant ma chevelure, selon les rites de ma nation, j'ai » parcouru les sombres forêts, les pieds nus. »

Tibi more Gentis vinculo solvens comam,
Secreta nudo nemora lustravi pede (*Medea*, act. IV, 752).

Un peu après, Valerius Flaccus nous montre le prêtre d'Apollon « conduisant les Grecs Argonautes, vers les eaux du » fleuve, et leur montrant comment il faut délier les liens de la » chaussure, et tresser sur leur tête les rameaux blancs. »

Ducit et ad fluvios, ac vincula solvere monstrat
Prima pedum, glaucasque comis pretexere frondes.
(Val. Flaccus, *Argon*. III, 435)

« Les principaux des chevaliers Romains, à la mort d'Au- » guste, en tunique, sans ceintures et les pieds nus, recueilli- » rent ses restes et les renfermèrent dans son mausolée. »

Reliquia legerunt primores equestris ordinis, tunicati, et discincti, pedibusque nudis, ac mausoleo condiderunt [1].

On retrouve encore ce rite dans une singulière superstition citée par Pline :

« Ce qui écarte le plus sûrement les chenilles, dit-il, c'est » de faire faire à une femme, à l'époque des règles, le tour de » chaque arbre, les pieds nus, et la robe sans ceinture. »

Privatim autem contra erucas ambiri arbores singulas a muliere incitati mensis, nudis pedibus, recincta [2].

Tous ces rites constituaient la fête des Γυμνοποδία chez les Grecs et des *Nudipedalia* (des pieds nus) chez les Romains. Cette fête aurait commencé chez les Lacédémoniens, d'après Eusèbe, à l'an 1350 après la vocation d'Abraham, 3e année de

[1] Suet. *Aug*. c. 100; voir en outre Amm. Marcellin. l. XXIX, c. 2. Voir aussi Braunius, *Ritus pontificatus*, c. XII, p. 275.

[2] Pline, *Hist. nat*. l XVII, c. 47, n. 6.

la 28e olympiade, 665 avant Jésus-Christ [1]. Mais ici grande discussion entre les érudits, s'il faut lire γυμνοποδία, fête des *pieds nus*, ou γυμνοπαιδία, fête des *enfants nus*. Nous croyons qu'il faut suivre Suidas, qui dit : « qu'il s'agit d'un chœur » d'enfants, qui, à Sparte, chantaient *pieds nus* des hymnes en » l'honneur des Dieux [2]. »

Ce qui fait dire à l'érudit Gyraldus « que les Lacédémo» niens, d'après les préceptes de Pythagore, adoraient et fai» saient leurs sacrifices nus pieds. Ce qui n'est pas étonnant, » ajoute-t-il, puisque Josèphe assure que les Lacédémoniens » étaient alliés ou parents des Hébreux, dont ils ont reçu » grand nombre de rites [3]. »

Chez les Romains la fête des *Nudipedalia* était très-observée, du temps de Tertullien, qui leur dit :

« Quand ni l'été ni l'hiver n'ont donné de la pluie » et que l'année est en péril, vous, journellement repus et » prêts à vous repaître encore, occupés de bains, de festins et » hantant les mauvais lieux, vous immolez à Jupiter des sacri» fices pour obtenir de l'eau, vous intimez au peuple des *sup» plications à pieds nus*... Pour nous éloignés de tous plaisirs, » couverts de sacs et de cendres, nous frappons le ciel de nos » désirs, nous touchons Dieu, et quand nous lui avons arraché » miséricorde, vous remerciez Jupiter, et négligez Dieu [4].

Ovide finit le récit des fêtes de Vesta par ces mots qui se rapportent à Auguste, qui, grand pontife, avait établi chez lui le temple de Vesta :

« Maintenant vous brillez sans crainte, feux sacrés, sous le » pontificat de César, maintenant brûle et brûlera toujours le » feu dans les foyers d'Ilion. »

Nunc bene lucetis sacræ sub Cæsare flammæ :
Ignis in Iliacis nunc erit, estque, focis. (VI, 455.)

Le 10 juin (IV *Idus Junii*), jour néfaste.

Le 11 juin (III *Idus Junii*), jour néfaste.

Fête des *Matralies*, ou de la déesse *Matuta*.

[1] Eusèbe, *Chronol.* dans *Pat. grecque*, t. XIX, p. 454.
[2] Suidas, à ce mot.
[3] Gyraldus, *Dial.* X, dans *Opera*, t. II, p. 883.
[4] Tertul. *Apolog.*, c. 40, *Pat. lat.* t. I, p. 487.: voir en outre *De Jejunio*, c. 16; *ibid.*, t. II, p. 976.

C'était d'abord la fabuleuse Ino, qui devenue divinité de la mer, fut appelée Leucothoé par les Grecs et puis *Matuta* par les Romains, sans que l'on donne la raison de ce nom. Servius Tullius lui éleva un temple. Camille le refit et le consacra, d'après un vœu qu'il avait fait, pour obtenir la victoire contre les Véiens [1]. Les dames romaines venaient offrir, non leurs propres enfants, mais ceux de leurs frères et amis, en souvenir d'Ino, qui avait fait périr son fils et élevé Bacchus fils de sa sœur, et elles lui offraient du *testuatium* ou gâteaux cuits sur une *testa* ou coquille [2]. Une seule esclave pouvait entrer dans ce temple, que l'on en faisait sortir après lui avoir donné un soufflet, toujours en souvenir de la fabuleuse *Ino*, en haine d'une esclave qui s'était donnée à son mari Athamas.

Hoc est cur odio sit tibi serva manus (vi, 558).

On dit que ce temple existe encore sous le nom de *Saint-Etienne-le-Rond.*

Le même jour était consacré à la *Fortune*, en souvenir du temple que lui avait dédié Servius. Dans ce temple était une statue voilée qu'Ovide explique, ou parce que la déesse avait eu honte de se livrer à un homme, ou pour que le peuple n'eût plus devant les yeux la statue de Servius qui lui faisait répandre des larmes, ou parce que ses Mânes avaient ordonné de lui cacher le visage pour qu'il ne pût voir sa fille la parricide. Et à ce propos Ovide retrace la fable de la naissance de Servius, né d'une esclave et du feu [3], et fait dire à la Fortune : « Le jour où pour la première fois Servius paraîtra le front dé- » voilé, sera le premier où la pudeur sera bannie de Rome. »

Ore revelato qua primum luce patebit
Servius, hæc positi prima pudoris erit (vi, 619.)

En ce jour encore on célébrait la dédicace du temple de la *Concorde virile* ou *maritale* que Livie avait élevé pour marquer l'union parfaite qui avait toujours existé entre elle et Auguste.

Le 12 juin (*pridie idus junii*), jour néfaste.

Le 13 juin (*idus junii*), jour néfaste.

Fête de *Jupiter invaincu* et aussi des *Quinquatre minuscules*, pendant laquelle les joueurs de flûte parcouraient la ville, por-

[1] Plutarque, *Camille*, c. 5, et Tite Live, l. v, c. 19.
[2] Varron, *De lingua latina*, v, 106.
[3] Voir aussi Denys d'Halic., l. iv, c. 2, et Pline, l. xxxvi, c. 70.

tant de longues robes et couverts d'un masque, en souvenir de ce que c'était sous ce costume qu'on les avait fait revenir à Rome, de la ville de Tibur où ils s'étaient exilés, parce qu'en 441 de Rome on leur avait ôté le droit d'être nourris dans le temple de Jupiter, et de ce que l'édile avait restreint à 10 le nombre des joueurs de flûte qui pouvaient assister aux funérailles. Tite-Live nous apprend que pour les retenir on leur permit de célébrer ce souvenir tous les ans, pendant trois jours, durant lesquels on les voyait, magnifiquement ornés, se promener dans les rues, chantant avec une grande licence [1].

Le 14 juin (*XVIII calend. Julii*), jour faste.

C'était aussi le jour où l'on portait solennellement dans le Tibre les balayures du temple de Vesta (VI, 713). Festus dit, au contraire, « qu'on les déposait dans un endroit spécial à mi-
» côte du Capitole, tant tous nos ancêtres jugèrent qu'elles
» étaient d'une grande sainteté. »

Tantæ sanctitatis majores nostri esse judicaverunt (Festus, au mot *Stercus*).

Le 15 juin (*XVII calend. Julii*). Comices.

Fermeture du temple de Vesta, et cessation des 15 jours, pendant lesquels on croyait funeste de se marier.

Le 16 juin *XVI calend.* (*Julii*). Comices.

Le 17 juin (*XV calend. Julii*). Comices.

Le 18 juin (*XIV calend. Julii*). Comices.

Fête de la dédicace du *temple de Pallas*, sur le Mont Aventin, sur lequel Festus donne les détails suivants :

« Lorsque dans la 2e guerre punique Livius Andronicus
» eut composé un *carmen*, qui fut chanté par les jeunes
» filles, parce que les affaires du peuple romain commençaient
» à être plus heureuses, l'Etat fit construire sur le Mont
» Aventin un temple à Minerve, où il fut permis aux Scribes
» et aux Histrions de se présenter et de faire des offrandes en
» l'honneur de Livius parce qu'il composait pour eux des
» pièces et qu'il les jouait lui-même [2]. »

Le 19 juin (*XIII calend. Julii*). Comices.

Fête du dieu *Sumanus* ou *Summanus*.

Ovide dit de lui : « Quel qu'il soit (*quisquis is est*, VI, 631). »

[1] Tite Live, l. IX, c. 30, et Valère-Maxime, l. II, c. 5.

[2] Festus au mot *Scribæ*.

Saint Augustin en parle ainsi :

« On lit que les anciens Romains avaient pour je ne sais » quel Dieu *Summanus* qui lançait les foudres nocturnes, une » vénération plus profonde que pour Jupiter lui-même ; mais » depuis qu'un temple superbe fut élevé à Jupiter, la magnifi- » cence de l'édifice fit accourir la foule et à peine se trouverait- » il un homme qui se souvînt d'avoir entendu ou d'avoir lu le » Sumnom de *Summanus*[1]. »

« Les Etrusques, dit Pline, comptaient neuf dieux qui pou- » vaient lancer les foudres qui étaient un nombre de 11, et Ju- » piter en lançait trois. Les Romains n'en conservèrent que 2, » celles de jour, attribuées à Jupiter, et celles de la nuit à manus[2]. »

Cicéron parle d'une statue de ce dieu, placée au haut du temple de Jupiter « laquelle fut frappée de la foudre, ce qui » causa une terrible peur aux Romains[3]. »

Le 20 juin (*XII calen. Jul.*), Comices.

Le 21 juin (*XI calend. Jul.*). Comices.

Le 22 juin (*X calend. Jul.*). Comices.

Le 23 juin (*IX calend. Jul.*). Comices.

Le 24 juin (*VIII calend. Jul.*). Comices.

Fête de la *Fortune forte* (*Fortunæ fortis*), en souvenir du jour où Servius lui avait bâti un temple hors de Rome, sur les bords du Tibre; fête de la jeunesse et des esclaves :

« Courez Romains, partie à pied, partie sur une barque lé- » gère, et ne rougissez pas de revenir chez vous pleins de vin. »

Pars pede, pars etiam celeri decurrite cymba,
Nec pudeat potos inde redire domum (vi, 777).

« C'était la fête de la plèbe et des esclaves. »

Plebs colit hanc :...... Convenit et servis (vi, 781, 783).

Le 25 juin (*VII calend. Jul.*). Comices.

Le 26 juin (*VI calend. Jul.*). Comices.

Le 27 juin (*V calend. Jul.*). Comices.

Fête des *lares*, auxquels on avait bâti un temple dans le quartier où les jeunes filles fabriquaient des couronnes.

[1] Aug., *De civit Dei*, l. iv, c 23.

[2] Pline, l., c. 54.

[3] Cic., *De divin.*, l. i, c. 10, et Varron. *de ling. lat.*, v, 74.

Le même jour on célébrait la fête du temple de *Jupiter stator* voué, dit-on, par Romulus, afin que Jupiter arrêtat la fuite des siens[1], ou parce qu'il rend toutes choses stables, d'après Sénèque[2].

Le 28 juin (*IV calend. Jul.*). Comices.

Fête de *Quirinus*, en souvenir du temple qui fut bâti à Romulus lorsqu'il fut élevé au rang de dieu, sous ce nom.

Le 29 juin (*III calend. Jul.*). Comices.

Le 30 juin (*pridie calend. Jul.*). Comices.

Fête d'*Hercule Musagete* et des *Muses*, en souvenir du temple que leur avait élevé Marcius Philippus, beau-père d'Auguste.

Comparaison avec les Fêtes chrétiennes du mois de Juin.

Le 2 juin. — Souvenir de S. Pothin, évêque de Lyon, au 2e siècle, et des 48 chrétiens et chrétiennes qui furent martyrisés avec leur évêque, sous l'empereur Marc-Aurèle.

Le 3 juin. — Souvenir de Ste Clotilde, reine de France, qui contribua si fort à la conversion de Clovis et à l'extension de l'enseignement de Jésus-Christ dans les Gaules.

Le 4 juin. — Souvenir de S. Optat, évêque de Milève en Numidie, vers l'an 370. Il combattit les Donatistes et écrivit de nombreux ouvrages contre tous les Schismatiques. Voir *Pat. lat.* t. XI, et la liste dans *Annales*, t. XVII, p. 235 (3e série).

Le 5 juin. — Souvenir de S. Boniface, évêque de Mayence, apôtre de l'Allemagne né vers 680 en Angleterre, et prédicateur de la Bonne Nouvelle dans tout le nord de l'Allemagne. Il périt victime de son zèle vers 754, tué par des paysans païens. On a de lui de nombreuses lettres dans *Pat. lat.* t. 87 et 89, et la liste dans *Annales*, t. III, p. 238 (4e série).

Le 6 juin. — Souvenir de S. *Norbert*, archevêque de Magdebourg, au 11e siècle, fondateur des Prémontrés. Voir œuvres *Pat. lat.* t. 170, et la liste dans *Annales*, t. XII, p. 433 (4e série).

Le même jour. — Souvenir de S. Philippe, un des 7 premiers

[1] Tite Live, l. I, c. 12.

[2] Sénèque, *De Beneficiis*, l. IV, c. 7.

diacres de l'Eglise, apôtre des Samaritains. Pierre et Jean allèrent confirmer ces fidèles; c'est là que Simon le magicien offrit de l'argent à S. Pierre pour en obtenir le don du Saint-Esprit. C'est ce Philippe qui fut envoyé sur le chemin de cet officier de Candace, reine d'Ethiopie, qu'il convertit à la parole du Christ, et qui prêcha lui-même la Bonne Nouvelle en Ethiopie.

7 *juin*. — C'est ce jour que serait arrivée la *fête Dieu*, jour où l'Eglise fait porter processionnellement le corps du Christ, dans un Soleil d'or, sans crainte qu'on l'accuse d'adorer le Soleil.

Le 11 juin. — Souvenir de S. Barnabé, nommé avec S. Paul apôtre des Gentils. La Bible raconte au long ses travaux apostoliques.

Le 14 juin, souvenir du prophète Elysée, 907 av. J.-C. qu'Elie trouva labourant avec 12 paires de bœufs, quand il vint le sacrer prophète de la part de Dieu, et qui prédit la perte de ce roi Mésa, dont on vient de retrouver la stèle [1].

Le 14 juin. — Souvenir de S. *Basile* le Grand, évêque de Césarée en Cappadoce, né vers 328, évêque en 370, mort en 378. C'est un des Pères et un des honneurs de l'Eglise, par la beauté et le grand nombre de ses ouvrages, dans lesquels il combat les Ariens, les Eunomiens et les Sabelliens, ces Aristotéliciens de l'Eglise grecque. Voir ses œuvres dans la *Pat. grecque*, t. 29-32 et la liste dans *Annales*, t. XVII, p. 323 (4e série).

Le 21 juin. — Souvenir d'*Eusèbe*, évêque de Césarée, surnommé *Pamphile*, né vers 265, mort vers 339, l'un des plus savants historiens ecclésiastiques et des plus habiles controversistes; son *Histoire* et sa *Préparation* évangélique sont la mine la plus féconde, où historiens, mythologues, philosophes et théologiens vont chercher des documents inconnus ailleurs. Son nom n'est pas admis dans le *Martyrologe romain*, au temps de Grégoire XIII, on le trouve dans ceux de *Florus*, d'*Usuard* et de *Notker*. Voir *Patrol. grecque*, t. 19-24, et la liste dans *Annales*, t. XVII, p. 242 (4e série).

Le 22 juin. — Souvenir de S. *Paulin*, évêque de Nole, né à Bordeaux en 353, évêque de Nole en Campanie en 410, mort en 431; d'une famille de sénateurs, consul, préfet de Rome;

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 161, 217 (6e série).

d'abord littérateur et poëte; puis prêtre et évêque, puis écrivain spirituel et théologien. C'était une des transformations opérées par le Christianisme dans l'esprit humain. On a ses *œuvres* dans *Pat. lat.*, t. 61, et la liste dans *Annales*, t. I, p. 65 et 372 (4e série).

Le même jour. — Souvenir de S. Alban, 1er martyr de la Grande Bretagne, vers 250. Comme le juge païen lui demandait le nom de sa famille, Alban répondit : « Il est peu important que l'on connaisse ma famille et ma profession, mais si tu veux connaître ma religion, je te déclare que je suis chrétien, et que je tâche d'en faire les actions. » — Le juge le fait fouetter, puis décapiter.

Le 23 juin, souvenir de Josias, roi de Juda, et du prophète Joad[1],

Le 24 juin. — Souvenir de Jean-Baptiste[2], grande fête de l'Eglise chrétienne. Voici quelques raisons de cette fête :

Jean habitait le désert au delà du Jourdain. « Or, Jean (un Juif, un Bédouin, disent nos savants modernes) avait un vêtement de poils de chameau, une ceinture de peau autour des reins, et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage[3]. » Ce Bédouin cependant ose dire : « Faites pénitence, le royaume de Dieu approche... toute chair verra le salut de Dieu. » Aux Pharisiens, il dit : « Race de vipères, qui vous apprendra à fuir devant la colère qui va venir? » A ces orgueilleux juifs, il annonce l'admission des Gentils qu'ils méprisaient tant.

« N'allez pas dire en vous-même : nous avons Abraham pour père. Car, je vous le dis, Dieu peut de ces pierres même susciter des enfants à Abraham (v. 9). »

Sommé par les Pharisiens, il répond : « Je suis la voix qui crie dans le désert, annoncée par Isaïe; mais il y a au milieu de vous UN que vous ne connaissez pas, dont je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers. »

Il baptise Jésus, et entend la voix du Ciel disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en lequel j'ai mis ma complaisance. »

Il voit Jésus venant à lui et dit : « Voilà l'Agneau de Dieu, voilà celui qui efface les péchés du monde. »

[1] III *Rois*, XII, 27.

[2] Voir la naissance de Jean dans les *Annales*, t. XIX, p. 173, 264 (4e série).

[3] Math, III, 4.

Puis il dit hardiment à Hérode : « Il ne t'est pas permis » d'avoir la femme de ton frère [1]. » Jeté en prison, la femme demande sa tête, qu'obtient une jeune danseuse.

Jésus dit de lui : « Parmi les enfants des hommes, il n'en » est point de plus grand que Jean-Baptiste [2].

» La loi et les prophètes jusqu'à Jean ; à dater de lui le » Royaume de Dieu est annoncé [3] ».

Voilà la vie de Jean. Nous qui sommes ces enfants promis, nous aimons à rappeler la prophétie qu'il avait faite de notre admission.

Le 25 juin. — Souvenir de *S. Prosper d'Aquitaine*, littérateur érudit et laïque, ce qui ne l'a pas empêché d'être reconnu comme un des Pères de l'Eglise, mort en 460 ; il fut l'ami et le correspondant de S. Augustin, et comme lui l'adversaire des Pélagiens, qui prétendaient que l'homme, par les seules forces de sa nature, peut avoir la foi et commencer l'œuvre de son salut. Voir ses *OEuvres* dans *Pat. lat.*, t. 51, et la liste dans *Annales*, t. I, p. 162.

Le 28 juin. — Souvenir de S. Irénée. Né en Asie à la fin du 2e siècle, disciple des disciples immédiats des Apôtres, envoyé dans les Gaules par S. Polycarpe, élu par le peuple de Lyon évêque de cette ville, grand défenseur et propagateur de la doctrine du Christ, tombé, comme bien d'autres chrétiens, sous le glaive de Sévère, vers l'an 202 ; il a laissé de savants ouvrages contre les Gnostiques, les Valentiniens et contre les Aristotéliciens de son temps. Voir *Pat. grecque* t. VII, et la liste dans *Annales*, t. XVI, p. 266 (4e série).

Le 29 juin. — Souvenir de *S. Pierre*, prince des Apôtres, Chef visible de l'Eglise, Vicaire du Christ. Voici quelques traits de son histoire : « André, son frère, lui dit : Nous avons » trouvé le Messie ou le Christ, » et il le lui amène.

Jésus l'ayant regardé, lui dit : « Tu es Simon, fils de Jonas, » tu t'appelleras Cephas, c'est-à-dire Pierre [4]. »

[1] Marc, VI, 18.
[2] Math., XI, 11. Luc, VII, 28.
[3] Luc, XVI 16. Math., XI, 13.
[4] Jean, I, 41, 42.

Jésus monte sur sa barque et lui dit de jeter ses filets. Etonné de la pêche miraculeuse, Pierre tombe à ses genoux et lui dit : « Sors de chez moi, Maître, car je suis un pécheur. » ...Jésus lui dit : « Ne crains rien, dès ce moment, tu seras preneur » d'hommes. » Et ayant laissé ses filets, Pierre suivit Jésus[1].

Jésus demande à ses disciples : « Qui croyez-vous que je suis, » Pierre répond : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu » vivant. »

Jésus lui répond : « Et moi je te dis : Tu es Pierre, et sur » cette Pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne » prévaudront pas contre elle, et je te donnerai les clefs du » royaume du ciel, et tout ce que tu auras lié sur la terre sera » lié dans le ciel, et ce que tu auras délié sur la terre sera dé- » lié dans le ciel[2] ».

Quand Jésus prédit sa Passion future, Pierre le prend à l'écart et se mit à le reprendre, disant : « Loin de toi cela, » Maître ; cela ne sera pas pour toi. »

Et son zèle lui mérite cette dure apostrophe : « Va loin de » moi, Satan, tu m'es un scandale, parce que tu ne sais pas » ce qui est de Dieu, mais ce qui est des hommes[3]. »

Jésus lui dit encore :

« Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés pour » vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin » que ta foi ne défaille pas, et toi, quand tu seras converti, » confirme tes frères[4]. »

Jésus prédit que tous ses disciples l'abandonneront, Pierre répond :

« Maître, quand même tous seraient scandalisés sur toi, moi, » je ne serai jamais scandalisé... Avec toi je suis prêt à aller en » prison et à la mort..., et je déposerai mon âme pour toi[5]. »

Cette suffisance naïve mérite cette réponse :

« Pierre, cette nuit même, avant que le coq chante tu me » renieras trois fois. »

[1] Math., IV, 18.; Luc, 8, 11.
[2] Math., XVI, 16-19.
[3] Math., XVI, 22, 23.
[4] Luc, XXII, 31, 32.
[5] Math., XXVI, 33, 35. Luc, XXII, 33. Marc, XIV, 31. Jean, XIII, 37.

L'obstiné Pierre répond :

« Quand même je devrais mourir avec toi, je ne te renie-» rai pas [1]. »

Et, en effet, quand il vit son maître saisi par les émissaires des prêtres, « Pierre tira son glaive et, frappant le serviteur » du prince des prêtres, il lui coupa une oreille. »

Jésus ne le gronde pas, il lui dit seulement :

« Remets ton glaive dans le fourreau.... Est-ce que tu ne » veux pas que je boive le calice que mon Père m'a donné?... » Comment donc seront accomplies les Écritures qui disent » qu'il faut que cela soit ainsi [2]. »

Jésus est emmené chez Anne. Pierre le suit de loin et va s'asseoir dans la cour avec les soldats. Voici l'heure de sa faiblesse. Trois fois on lui demande s'il connaît Jésus; trois fois « il assure, avec serment, qu'il ne connaît pas cet homme.» Mais le coq chante trois fois « et le Maître s'étant tourné re-» garda Pierre et alors il se souvient de la prédiction et » étant sorti, Pierre pleura amèrement [3].»

Jésus est crucifié. Pierre découragé et résigné dit aux apôtres : « Je vais pêcher. » Ils lui disent : « Nous sommes venus » nous joindre à toi [4]. » Mais Jésus leur apparaît et dit trois fois à Pierre :

« Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Et il répond : « Tu sais » bien que je t'aime; » et Jésus dit : « Pais mes agneaux et » pais mes brebis... Voilà que je suis avec vous tous les » jours, jusqu'à la consommation des siècles [5]. »

Tel est Pierre.

Mais le Saint-Esprit touche son cœur le jour de la *Pentecôte*, et alors Pierre est tout transformé : c'est lui qui parle devant le peuple, en toutes les langues ; c'est lui qui prend la direction de l'Église à Jérusalem, à Antioche, à Rome, préchant, ensei gnant, écrivant des *Lettres* et finit par être crucifié par ordre de Néron. La conversion du monde païen en monde chrétien

[1] Math., XXVI, 35.
[2] Math., XXVI, 51-54. Jean, XVIII, 11.
[3] Luc, XXII, 61, 62.
[4] Jean, XXI, 3.
[5] Jean, XXI, 15-17. Math., XXVIII, 20.

s'accomplit sous sa direction, et cette direction dure encore dans ses successeurs, et voilà pourquoi on le fête.

Le 30 *juin.* — Souvenir de saint Paul, dit plus expressément l'*Apôtre des Gentils*. C'est le compagnon de Pierre ; l'un a établi la hiérarchie de l'Église, l'autre l'a dispersée plus particulièrement parmi les Gentils; il la prêche devant les rois, devant les savants à Athènes, devant les empereurs à Rome ; persécuteur d'abord, disciple infatigable ensuite, il est partout, comme il le dit, tout à tous ; il compose des *Epîtres* qui sont comme un 5e évangile et dans lesquelles est exposée la seule philosophie qui puisse être enseignée dans l'Église.

Que l'on compare les hommes et les choses que l'Eglise offre au souvenir des hommes dans ce mois, avec les hommes et les choses que le calendrier Romain glorifiait, et que l'on nous dise si le Christ n'a pas purifié l'humanité ?

A. BONNETTY.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre XVII.

« Voilà Esaü, le père d'Edom. » Cette phrase, résumé concis de tout le chapitre xxxvi, forme en même temps la transition au ch. xxxvii. En effet, le ch. xxxv, en finissant par ces paroles : « Isaac mourut, et ses fils Esaü et Jacob l'ensevelirent, » avait indiqué, par la position des noms d'Esaü et de Jacob, l'ordre des récits suivants, c'est-à-dire que l'auteur parlerait d'abord d'Esaü, puis de Jacob. Ce n'est pas nous qui inventons ce rapport, il est réel, et on peut en faire l'observation dans tout le Pentateuque : la position respective des noms y est toujours intentionnelle. On trouvera un exemple frappant de cette intention, si on veut ouvrir l'Exode aux v. 26 et 27 du ch. vi. Du reste, il n'est pas besoin de sortir de la Genèse. Voyez le ch. xxv. L'auteur y observe le même ordre par rapport à Ismaël et à Isaac, qu'ici par rapport à Esaü et à Jacob : d'abord la généalogie d'Ismaël (v. 12), puis la généalogie d'Isaac (v. 19). La raison de ce procédé est dans la moindre importance des histoires d'Ismaël et d'Esaü; l'auteur se dépêche de finir avec elles, et il dit d'une seule haleine tout ce qu'il faut qu'il en dise pour l'intelligence de l'histoire principale, celle du peuple élu.

Ainsi, ayant fini avec Esaü, il passe à Jacob, en disant : « Jacob demeura au pays où son père avait séjourné, au pays » de Canaan. Voici les générations — *toledoth* — de Jacob. » A part le rapport déjà indiqué, ce commencement est une nouvelle preuve de l'unité des deux chapitres, car la phrase qu'on vient de citer du chap. xxxvii correspond à celle-ci des v. 8, 9 du ch. xxxvi : « Esaü demeura sur la montagne de Séir. Esaü » est Edom. Voici les générations d'Esaü. » — Ce sont comme deux membres d'une seule et même phrase.

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 37.

Vater[1], cependant, et Bohlen[2] contestent le rapport d'ensemble du chap. XXXVII avec le texte qui précède ; ils y voient, en outre, des contradictions chronologiques, et de Wette dit que la narration n'en est pas une, *nicht zusammenhängend*[3]. — Il faut voir cela.

Avec le ch. XXXVII commence l'histoire de Joseph. Bohlen déclare que c'est une fiction, *dichtung*, fondée sur la tradition que le peuple hébreu séjourna jadis en Egypte. A part ce fait, que lui et Hartmann se feraient une conscience de nier, tout le reste est ornement du poëte pour glorifier le peuple auquel il appartenait. Seulement, Hartmann[4] pense que Joseph peut avoir été réellement revêtu de la haute dignité que notre histoire lui attribue, mais la chose ne peut s'être passée telle que l'auteur la rapporte. Et les preuves? Point. Comment Israël est-il venu en Egypte? Comme pasteurs nomades et par hasard, répond Bohlen. — Comme pasteurs nomades et par hasard, *nach einem blossen Ungefähr*. Et vous croyez que les Egyptiens qui avaient tant d'aversion pour les pasteurs que, selon l'expression du texte, ils leur étaient en horreur, תועבה[5], ce que confirment amplement aussi les antiques monuments de leur pays[6], vous croyez que les Egyptiens auraient reçu ces pasteurs et leur auraient permis de séjourner chez eux? Vous croyez qu'un peuple nomade se serait dirigé au hasard vers un pays qui, par ses mœurs, sa religion, ses institutions et sa civilisation, était aux antipodes des mœurs, de la religion, des institutions et de la civilisation de tous les autres peuples[7], et chez qui un peuple nomade surtout devait se trouver dans la gêne la plus horrible? D'ailleurs, l'histoire dit positivement que ce fut au 7e siècle avant notre ère seulement, que les Egyptiens admirent chez eux le premier peuple

[1] *Commentar*, etc., III, 437.
[2] *Die Genesis*, 349, seqq..
[3] *Beiträge*, II, 113, *sq*.
[4] *Hist. Krit. Forsch*, etc., 433.
[5] *Gen.*, XLVI, 34
[6] Rosellini, *Monumenti dell' Egitto*, I, 280. — Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, II, 16.
[7] Herod., II, 35, 91.

étranger, et ces étrangers ne furent pas des nomades, mais des Grecs[1]. Encore fallait-il une véritable révolution pour amener cette violation de tous les anciens usages des Egyptiens. — Ainsi, on voit que la fiction en tout ceci est du côté de M. de Bohlen. N'en parlons plus. Venons aux objections qui, pour n'être pas fondées davantage, ont du moins une apparence de réalité et qui, à ce titre, peuvent faire impression sur des esprits prévenus ou irréfléchis.

La contradiction chronologique que Vater reproche au chapitre xxxvii, c'est que la vente de Joseph ayant eu lieu avant la mort d'Isaac, elle est néanmoins placée après cette mort, marquée au v. 29 du ch. xxxv.—Oui, elle est placée après cette mort, mais seulement dans l'ordre du récit, et non pas dans l'ordre chronologique. Ce sont deux choses tout à fait distinctes, et il faut admirer que Vater soit resté sans s'en apercevoir, car cette prétendue contradiction s'est déjà présentée bon nombre de fois. Comment peut-on appeler contradiction ce qui est éminemment rationnel, la conséquence de la méthode généalogique que suit l'historien?

La généalogie est la trame sur laquelle l'auteur de la Genèse étend le tissu de son histoire, et il est visible qu'en suivant ce procédé on peut à bon droit, et sans troubler l'ordre du récit, indiquer la mort des divers membres de la chaîne généalogique, quoiqu'ils soient vivants encore pendant une grande partie des événements qui suivent cette indication. Ainsi, par exemple, la mort d'Adam, et je remonte à Adam pour faire sentir combien de fois la prétendue contradiction de Vater s'est déjà présentée avant qu'il la signale dans le chap. xxxvii, la mort d'Adam est indiquée au v. 5 du chap. v. Est-ce à dire qu'Adam n'ait plus vu la naissance de son petit-fils Enos et celle de ses descendants jusqu'à Lamech, père de Noé? Personne ne songe à le contester, quoique ces naissances, dans l'ordre du récit, soient placées après la mort d'Adam. Pourquoi ne songe-t-on pas à le contester? Parce que le texte, en marquant la mort d'Adam, marque aussi le nombre des années qu'il vécut, et que de cette manière nous pouvons facilement calculer qu'Adam mourut lorsque le père de Noé était

[1] Herod., ii, 154.

déjà âgé de 56 ans. Adam a donc vu tous les événements de sa famille qui se sont passés jusqu'à l'époque de Lamech. De même, quand Noé mourut, Arphachsad avait déjà 348 ans, et cependant nous lisons la mort de Noé au chap. IX, v. 29, et la naissance de son petit-fils au chap. XI, v. 10 seulement. La mort d'Abraham est annoncée avant la naissance d'Esaü et de Jacob[1], quoique Abraham vécut encore avec ses petits-fils l'espace de 15 ans[2].

Voilà la méthode que l'auteur de la Genèse suit constamment, et c'est dire qu'il lui reste fidèle pour Isaac. Pourquoi s'en écarterait-il? Toute confusion n'est-elle pas évitée par l'indication de l'âge des patriarches au moment de leur mort? Assurément, car c'est cette indication, comparée à d'autres chiffres dont l'auteur a parsemé son histoire, qui nous permet de préciser l'âge d'Isaac au moment où Joseph fut vendu en Egypte, et cet âge est de 168 ans, à une année près.

Le calcul n'en est pas difficile. Isaac avait 60 ans à la naissance de Jacob[3]. Joseph avait 39 ans[4], lorsqu'il reçut en Egypte Jacob, qui avait 130 ans[5]. Donc, Jacob avait 91 ans à la naissance de Joseph, et Isaac 151 ans. Or, Joseph fut vendu à l'âge de 17 ans[6], donc Isaac avait alors 168 ans, de sorte que comme il mourut à l'âge de 180 ans[7], il vécut encore 12 ans après ce triste événement.

On le voit, un texte qui permet d'établir des calculs aussi clairs et simples, ne peut être confus ni contradictoire, et si néanmoins les critiques rationalistes y voient des confusions et des contradictions, c'est parce qu'ils ne lisent pas avec attention. Parce que la marche généalogique et chronologique se présente d'abord dans le Pentateuque d'une manière rapide et non interrompue, ils n'y sont plus dès qu'elle continue ensuite à se voiler quelque peu du cours des événements, et aussitôt, sans se donner la peine de comprendre, ce qui est du

[1] *Gen.*, XXV, 7, 26.
[2] V. le Tableau chronologique à la fin du volume.
[3] *Gen.*, XXV, 26.
[4] XLI, 46, 53, 54.; XLV. 6, 11.
[5] XLVII, 9.
[6] XXXVII, 2.
[7] XXXV, 28.

reste assez difficile quand on a l'esprit troublé par toutes sortes de préventions, ils crient à la contradiction et déchirent le livre.

Voyons d'autres objections; il y a foule. D'abord celles de de Wette, qui trouve que la narration manque de cohérence. Les frères de Joseph acceptent, dit-il, la proposition de Ruben, de jeter l'enfant dans une citerne et de ne pas le tuer. Néanmoins Juda dit ensuite : Quel avantage nous reviendra-t-il de tuer notre frère et de cacher son sang? Donc, dit de Wette, ils doivent avoir eu l'intention de le tuer. — Singulière objection. Est-ce que le texte avait dit qu'ils n'avaient pas l'intention de le tuer ? — Non. — Que signifie donc votre objection? C'est bien une querelle d'Allemand que vous nous faites ici. Du reste, les frères de Ruben ne s'engagent point à ne pas tuer Joseph, et on peut mourir dans une fosse aussi bien que sous le couteau. Juda le sait, il connaît l'intention de ses frères, et c'est pour éviter à Joseph la mort de la faim ou celle que causent les morsures des bêtes venimeuses [1], qu'il conseille à son entourage de ne pas tuer le Songeur, mais de le vendre.

Ensuite, dit de Wette, on s'étonne que Ruben n'objecte rien contre cette proposition, et plus encore que Ruben, lorsqu'il retourne à la fosse et qu'il n'y voit plus Joseph, est saisi de désespoir. Pour s'expliquer cela, on est forcé — *genöthigt* — de supposer que Ruben était absent lorsque Juda fit sa proposition et lorsqu'on l'exécuta. — Si on est *forcé*, remarque spirituellement Ranke [2], de supposer telle circonstance pour mettre de l'ensemble dans un récit, rien ne s'oppose à ce que cette circonstance y soit passée sous silence. En effet, l'écrivain qui écrit de manière à ce que son récit explique par ce qu'il dit ce qu'il ne dit pas, n'écrit pas si mal, ce me semble. D'ailleurs, est-il nécessaire de supposer l'absence de Ruben au moment où ses frères entendent et exécutent la proposition de Juda? Nullement. Il pouvait avoir assisté à tout cela en té-

[1] D'après la tradition judaïque, en effet, il y avait dans la citerne des serpents et des scorpions. Voy. dans le *Thalmud* au seder traité Noedle *Schabbath*, fol. 22.

[2] *Untersuch. u. d. Pent.*, I, 259.

moin muet et impuissant, et son désespoir qui éclate, quand il revient à la fosse, s'explique suffisamment par ce que l'auteur dit de lui au v. 22.

Après ce spécimen de la critique de de Wette, voyons les remarques de Bohlen et de Hartmann; elles concernent la vérité historique du ch. XXXVII.

Rachel était morte; comment donc Jacob pouvait-il dire à Joseph : « Viendrais-je avec *ta mère* et tes frères pour nous » prosterner devant toi ? » C'est une inexactitude chronologique qui porte atteinte à la vérité historique du récit. C'est Bohlen [1] qui dit cela, mais non pas le lecteur qui réfléchit que Jacob exprime par ces paroles l'impossibilité que le rêve de Jacob puisse se réaliser.

La conduite de Joseph, rapportant à son père les mauvais propos de ses frères, est inconciliable avec le noble et pieux caractère de Joseph, dit Hartmann [2]. Ce n'est pas là le souci de l'historien. Ce qui lui importe, c'est de rester fidèle à l'histoire. La remarque de Hartmann sent le romancier idéaliste à une lieue; elle n'a aucune valeur critique. Du reste, Hartmann sait-il bien ce qu'il veut? N'attaque-t-il pas immédiatement après la vérité historique du texte, parce que le caractère de Joseph est trop idéal; de même que quelques pages plus haut [3], il avait traité de mythe toute l'histoire de Jacob « *die ganze Geschichte Jacobs?* » A voir cette exagération sans pareille, je me persuade que le seul critérium du professeur de Rostock dans l'examen du Pentateuque a été l'intolérance contre les Juifs qui distingue la ville où il a écrit son livre, intolérance qui leur défend d'y mettre le pied, si ce n'est une fois l'an, au temps de la foire de la Pentecôte. La vue d'un Juif, je me le rappelle, y causait autant de sensation qu'à Paris celle d'un Japonais. Il a fallu Sadowa pour changer cet état de choses.

La défiance de Bohlen contre la crédibilité de la narration du ch. XXXVII est vivement éveillée par le passage qui va du v. 13 au v. 17, où il est dit qu'Israël envoie Joseph, son fils chéri,

[1] *Die Genesis*, 355.
[2] *Hist. Krit. Forschung.* s. 435.
[3] *Ibid*, 429.

seul à plus de 40 lieues, *über 20 meilen* [1], dit Bohlen, à travers un pays où sans nul doute les habitants avaient gardé le souvenir de l'horrible exploit de Siméon et de Lévi raconté au ch. XXXIV. Puis, la rencontre de cet étranger qui remet Joseph dans le chemin pour y rejoindre ses frères, sans que Joseph se soit nommé à lui. — Toute cette objection qui a pour but de présenter le texte comme inexact et embrouillé, s'évanouit bien vite devant quelques remarques fort simples. Israël pouvait envoyer son fils chéri de Hébron à Sichem et le laisser aller tout seul, sans rien craindre pour lui, car *Israël* avait le sentiment de sa force; c'était un homme puissant et par conséquent respecté dans le pays. Pour s'en convaincre, il suffit de relire XXXII, 10, 28, XXXIII, 11, XXXV, 5, XXXVI, 7. Si les habitants du pays s'étaient trouvés empêchés de se venger sur Jacob et les siens, lorsqu'ils étaient dans toute l'effervescence de l'indignation qu'avait excitée en eux le méfait de Siméon et de Lévi, ils ne devaient pas paraître bien redoutables à Jacob alors qu'une dizaine d'années au moins s'était écoulée depuis. Enfin, le patriarche n'envoya pas Joseph à 40 lieues, comme Bohlen, toujours étourdi, l'avance sans respect pour la géographie, mais à 10 lieues environ, comme le dit le texte, la distance de Hébron à Sichem. Et il est de toute évidence que dans ce rayon de distance, et bien plus loin encore, Jacob et son fils devaient être connus, passez-moi l'expression, comme le loup gris. La merveille alors qu'un homme, rencontrant Joseph, le reconnaisse au premier aspect, d'autant plus que Joseph portait précisément ce jour-là sa tunique diversement colorée, ce qui, dans l'Orient d'alors pauvre encore et peu peuplé [2], était capable de rendre notoire un homme.

Mais il est invraisemblable, reprend Bohlen, que les frères de Joseph, après avoir fait preuve d'un cœur dur et barbare, en envoyant à leur père la robe tachetée de sang, viennent ensuite pour le consoler. — Cette remarque honore le cœur de Bohlen, mais elle prouve que ses études psychologiques ont été un peu négligées. Le procédé des fils de Jacob n'est pas invraisemblable du tout; ces gens-là n'étaient pas de petits

[1] *Die Genesis*, s. 357.
[2] Verset 22.

saints; on s'en aperçoit assez à leurs autres actions. Celui qui peut commettre l'inceste et massacrer traîtreusement, peut bien aussi verser des larmes feintes avec le malheureux dont il a causé le malheur. C'est même la moindre des choses. Pour que l'objection eût de la valeur, il faudrait que Bohlen nous prouvât que la conduite des fils de Jacob est impossible.

Enfin, un dernier argument de Bohlen contre la vérité historique du chapitre est tiré du v. 36, où il est dit que les marchands vendirent Joseph à Putiphar, *eunuque* de Pharaon, chef des exécuteurs. Notre critique pense qu'il n'y avait pas d'eunuques en Egypte [1]. Il n'a donc pas vu les monuments égyptiens? Qu'il lise alors Rosellini [2], et il verra que l'Egypte connut les eunuques tout aussi bien que les connurent les pays de l'Asie. La polygamie n'était pas inconnue aux Egyptiens, comme nous le voyons par Diodore de Sicile [3]; elle était moins fréquente chez eux qu'en Orient, voilà tout. D'ailleurs, les eunuques n'étaient pas exclusivement employés pour la garde des harems; ils étaient fréquemment revêtus d'autres charges et arrivaient aux premières dignités de la cour, de sorte que le mot סריס *saris* peut aussi se rendre par « *seigneur de cour.* » Mais son premier sens est *eunuque*, de סרס racine inusitée, équivalente à שרש déraciner.

J'ai fini avec les critiques allemands. Mais voici un savant français [4] qui dit qu'il y a une lacune dans ce chapitre, et non-seulement dans ce chapitre, mais aussi dans les chapitres XXII, XXVIII et XLVIII; enfin dans l'Exode. Examinons la question.

Il est impossible que des lacunes existent dans le Pentateuque. Comment un auteur qui était parfaitement maître de son sujet et qui se servait des matériaux à sa disposition pour un but nettement déterminé, comment cet auteur aurait-il pu faire un ouvrage avec des lacunes? Les lacunes dans un livre quelconque accusent, ou l'ignorance de l'auteur ou sa

[1] *Die Genesis*, 360.
[2] *Monumenti dell' Egitto*, vol. III, p. 132, seqq.; capit. IV, s. 4, et pl. XXXIV, fig. 2.
[3] Diodor. Sic. I, 85.
[4] M. Drach, dans l'avant-propos de sa trad. du *Yaschar*, dans *Dictionn. des Apocryphes*, II, col. 1078, sq., édit. Migne.

distraction. Aucun auteur, je suppose, n'en fait volontairement; quelquefois, il est vrai, il semble que des lacunes existent dans des ouvrages d'ailleurs bien faits, mais ce n'est qu'en apparence : pour le lecteur intelligent elles n'existent pas, et il était bien permis à l'auteur de compter sur cette classe de lecteurs. Non, le silence sur tel ou tel fait dans un ouvrage, dès que le récit de ces faits n'est pas en rapport intime avec le but de l'auteur, ne constitue nullement une lacune.

Mais voyons les lacunes de M. Drach. La première se trouverait entre le v. 19 du ch. XXII et le v. 2 du ch. XXIII. Dans le premier verset il est dit qu'Abraham s'établit à Beersiba, dans le second que Sara mourut à Hébron. Là dessus M. Drach pose cette question : Comment se fait il que Sara meure à huit lieues de son domicile? — Mais où donc est le texte qui dit que Sara meurt à huit lieues de son domicile? Pour que nous fussions autorisés à dire que Sara ne mourut pas dans son domicile, il faudrait que le texte ne nous eût jamais dit qu'Abraham avait son domicile à Hébron. Or, il nous l'a dit en toutes lettres, non pas une fois, mais deux fois. Lisez : « Abram . . s'établit dans le bocage de Mamré qui est à Hé» bron [1]. »—«Abram . . demeurait dans le bocage de Mamré[2], » qui est Hébron [3]. »

C'était tout nouvellement qu'Abraham s'était établi à Beersiba, c'est à savoir à son retour de Moria. Sans doute, il pouvait y avoir séjourné déjà antérieurement, cela est même fort probable [4], mais sa maison, son domicile fixe était toujours à Hébron, domicile qu'il avait choisi à son retour d'Égypte. Et la preuve qu'Hébron était toujours son domicile principal, c'est qu'il y acheta une propriété sépulcrale [5], qu'il y revint de Beersiba pour y passer le reste de sa vie [6] et que c'est aussi là que demeurèrent son fils Isaac [7] et son petit-fils Jacob [8].

[1] *Gen.*, XIII, 18.
[2] XIV, 13.
[3] XXXV, 27.
[4] XXI, 33.
[5] XXIII, 17, 19.
[6] XXV, 8, 9.
[7] XXXV, 27.
[8] XXXVII, 1. Voy. aussi le *Yaschar*, dans le *Dictionn. des Apocryph.* II, 1172.

Ainsi Sara ne meurt pas à huit lieues de son domicile, mais dans son domicile, — et la première lacune de M. Drach n'existe pas.

Ni la seconde, qui serait entre le v. 10, ch. XXXII, où Jacob dit qu'il a passé le Jourdain « sans autre bagage que sa per- » sonne et son bâton, » et le v. 8, ch. XXXV, où « on n'est pas » peu surpris de voir à sa suite la nourrice de sa mère, qu'il » n'avait pas emmenée lors de sa fuite de la maison pater- » nelle. »

On n'en est pas surpris du tout. Jacob n'avait pas emmené Débora lors de son départ de la demeure de ses parents; cela est certain. Mais il est certain aussi, par la raison que nous avons déjà dite en parlant de ce fait à l'occasion du ch. XXXV, que Rébecca était morte pendant l'absence de vingt ans de Jacob. La présence de Débora auprès de Jacob est donc parfaitement motivée pour celui qui sait lire le texte aussi bien lorsqu'il emploie le seul langage des faits, que lorsqu'il parle en toutes lettres. « Celui, dit quelque part M. Guizot, qui raconte ou dé- » crit ce qu'il voit, à des gens qui le voient comme lui, n'imagine » jamais avoir besoin de tout dire.» Comment peut-on arguer d'une lacune contre le texte, parce qu'il passe sous silence un fait qui ressort *forcément* de l'ensemble du récit? Du reste, il y a encore un autre moyen pour expliquer la présence de Débora auprès de Jacob. Rébecca avait dit à son fils : « Fuis auprès de » mon frère Laban, demeure avec lui jusqu'à ce que *j'enver-* » *rai* pour te prendre de là [1]. »

La troisième lacune se trouverait dans le ch. XXXVII, entre le v. 25 et le v. 28. Dans le v. 25 il est dit que les fils de Jacob virent venir une caravane d'*Ismaélites*, et dans le v. 28 : comme les marchands *Madianites* passaient, ils vendirent Joseph aux *Ismaélites;* puis, au v. 36, ce sont les *Madianites* qui le revendirent en Égypte. « Il manque évidemment quel- » que chose dans le texte, dit M. Drach, car l'auteur n'a pu » confondre des Ismaélites, descendants d'Ismaël, avec des » Madianites, descendants de Céthura. »

Pardon, il ne manque rien dans le texte, précisément parce

[1] *Gen.*, XXVII, 43, 45. — C'est par cette donnée que la présence de Débora auprès de Jacob est expliquée par le *Yaschar*, col. 1157, sq.

qu'Ismaël était fils d'Hagar, et Madian, fils de Kéthoura. Lisez le v. 6 du ch. xxv : « *Et aux enfants de ses concubines*, Abraham fit des présents, et de son vivant les renvoya d'auprès » de son fils Isaac, vers le levant, dans le pays de l'Orient. » Ainsi, voilà Ismaël et Madian renvoyés ensemble dans un seul et même pays. Quoi de plus naturel alors que le fait de la fusion de ces deux branches de la famille Abrahamite? L'auteur alors a très-bien pu confondre ceux que leur ancêtre commun et la commune destinée avaient déjà confondus en un seul et même peuple, et la preuve que le texte ne fait ici que constater l'action historique d'une cause historique énoncée dans le passage précité du ch. xxv, c'est que d'autres textes la constatent aussi, comme on peut s'en convaincre en ouvrant le livre des Juges aux v. 22, 24, 26 du ch. viii.

Nous parlerons des autres lacunes que signale M. Drach, quand nous serons aux chapitres où il a cru les apercevoir.

Chapitre XVIII.

Un coup affreux a frappé Jacob ; il a perdu son fils bien-aimé, il n'est accessible à aucune consolation. Alors comme cela a lieu en semblable conjoncture, le silence se fait autour du nom de la victime, on évite même de le prononcer, et l'historien imite cette donnée naturelle en maître de son art : il se tait, lui aussi, sur Joseph, et consacre le chapitre suivant à une autre histoire.

Mais l'unité de l'œuvre n'est-elle pas troublée par cette brusque interruption? Y a-t-il un rapport d'ensemble bien marqué entre ce chapitre et celui qui le précède. Entre la vente de Joseph et l'arrivée de Jacob en Égypte s'écoulent vingt-deux années, puisque Joseph avait dix-sept ans au moment où il fut vendu et trente-neuf ans quand il présenta son père au roi d'Égypte. Se peut-il bien que les événements du ch. xxxviii se soient passés dans cet espace de temps? Et s'ils n'y rentrent pas, ils ne succèdent donc pas avec suite à ceux des chapitres précédents, alors aussi l'ordre chronologique n'existe plus, la chaîne de l'unité est rompue : donc il y a compilation, juxtaposition de documents divers, et l'identité de l'auteur est une chimère [1].

[1] De Wette, *Beiträge*, ii, 146.

C'est une conclusion entièrement fausse d'une prémisse qui ne soutient pas l'examen. Qu'on ouvre n'importe quelle histoire, on verra que nombre de chapitres ne sont pas et ne peuvent pas être liés par l'ordre du temps. La parole humaine, et surtout la parole écrite, n'a pas le don de l'ubiquité. L'historien ayant entamé tel sujet et se voyant obligé par la convenance de l'ensemble d'en entreprendre un autre avant d'avoir achevé celui qu'il avait commencé, peut remonter le cours des temps aussi loin que l'exige le nouveau sujet, et cela sans le moindre inconvénient pour l'unité de son livre. La seule condition qu'il ait à remplir et qui est de toute rigueur, c'est que la place du nouveau sujet, nécessaire à l'entente de l'ensemble, soit nécessairement celle qu'il lui assigne.

Eh bien, cette condition est-elle remplie ici? La réponse à cette question n'est pas douteuse.

D'abord le chapitre XXXVIII fait nécessairement partie de la *Genèse*. De quoi traite-t-il? De Juda et de sa postérité. Or, que lisons-nous au v. 2 du ch. XXXVII? « Voici les générations de » Jacob. » L'histoire des fils de Jacob étant ainsi annoncée, il fallait que l'auteur la donnât en ce qu'elle a d'essentiel pour le plan de l'ouvrage, et que la génération de Jacob par Juda soit vraiment essentielle pour la *Genèse*, c'est ce que celui qui connaît la haute importance historique de Juda ne sera pas tenté de nier. L'auteur était pénétré de cette importance; non pas qu'il sut que Juda, par son fils Pérets, était l'ancêtre de David et de Salomon, ainsi que le veut la critique rationaliste afin de pouvoir inférer de là que la *Genèse* est une composition de l'époque post-salomonique; non, mais l'auteur savait, puisqu'il va nous le dire plus loin, au ch. XLIX, que Jacob avait pronocé sur Juda ces paroles prophétiques : « Le sceptre ne » sera point enlevé à Juda. » Il fallait donc pour qu'il n'y eut pas de lacune dans l'histoire de Juda, qu'il nous fit connaître les noms des fils de ce fils de Jacob.

Maintenant, ce sujet qui fait essentiellement partie des assises de l'histoire d'Israël, est-il à sa place, ici, dans le ch. XXXVIII? Est-ce qu'on ne pourrait pas l'ôter de là pour le placer ailleurs? Et où le placeriez-vous? Avant le ch. XXXVII? Il y serait comme une plante sans racine, car la racine de notre

chapitre est dans le chapitre XXXVII ; il est dans ces paroles : « Voici les générations de Jacob. » Il est donc impossible de le placer avant le chap. XXXVII.

Pourrait-on le mettre à la place du sujet qui remplit le ch. XXXVII? Mais on dérangerait l'ordre chronologique, car quoiqu'on en dise, le contenu du ch. XXXVIII est manifestement postérieur à celui du ch. XXXVII. Cela est prouvé par le commencement même de ce chapitre. Juda qui, dans le chapitre précédent est encore avec ses frères, les quitte et s'établit ailleurs.—Mais son mariage, la naissance de ses enfants, le mariage de ses enfants, leur mort, l'aventure de Juda avec Tamar, tout cela a-t-il bien pu se passer dans l'espace de 22 ans? C'est ce qu'il faut voir. Calculons. Jacob étant âgé de 108 ans lorsqu'il perdit Joseph, et 22 ans se passant avant qu'il ne le revît, il le perdit en l'an 2215 de la création d'Adam, l'an 1546 av. J.-C., et il le revit en l'an 2237. Eh bien, si Juda s'établit en son particulier dans l'année même de la vente de Joseph et que dans cette même année il épousât la fille d'un Cananéen, ce que le texte permet fort bien de supposer, il eut son premier-né, Er, en 2216, et Onan, le puîné, en 2217. La succession rapide de ces événements est parfaitement indiquée par le texte. Quant au mariage d'Er, rien n'empêche que le jeune homme ne le fît à l'âge de 18 ans; il y en a qui se marient plus jeunes, en Orient surtout. On voit d'ailleurs par le vice que pratique Onan et auquel il a laissé son nom, vice qui attriste principalement l'adolescence, qu'Er et Onan devaient être de très-jeunes gens encore quand leur père les maria. On peut donc placer le mariage d'Er en l'an 2234 et aussi celui d'Onan. Le texte, loin de s'opposer à cette hypothèse, la favorise; on le sent en le suivant dans sa marche rapide. Si donc notre calcul est juste, il reste encore un espace de temps de plus d'un an pour l'aventure de Juda avec Tamar et la naissance des jumeaux Perets et Zérach. Cela est suffisant; et nous voilà arrivés avec le contenu de notre chapitre à l'an 2236, où commence la famine qui motive le départ des fils de Jacob pour l'Égypte.

Ainsi, nous venons de le voir, la narration du ch. XXXVIII se

range d'elle-même après celle du ch. xxxvii, et elle s'adapte convenablement à l'espace de temps qui s'écoule entre le départ de Joseph et celui de ses frères. Quant à la placer plus en avant, après le ch. xxxix ou après l'un des suivants, cela est impossible. D'abord déjà par la raison qu'elle est bien là où elle est, puis parce qu'ailleurs elle romprait l'histoire de Joseph qui, depuis le ch. xxxix forme une suite continue où tout s'enchaîne de la manière la plus étroite. Or, une narration qui est tellement bien placée dans l'ensemble d'un texte qu'on ne saurait la déplacer sans troubler l'économie de l'ouvrage, n'est certainement ni une compilation, ni un fragment, mais de la main de l'auteur même qui a écrit tout le reste. La prétention de de Wette est donc une chimère.

Que dirai-je de Bohlen? *Ab uno.* C'est une fiction que ce chapitre, dit-il, car il est absolument impossible, *vollig unmoglich*[1], que l'un des enfants ait présenté la main avant celui qui sortit le premier. Je ne savais pas Bohlen aussi versé dans les cas de dystocie. Que de talents à la fois!

Chapitre XIX.

La critique adverse n'a pas trouvé grand'chose à dire contre le chap. xxxix. Seulement Bohlen a tenu à nous montrer qu'il est aussi fort sur la science égyptienne que sur celle de l'accouchement, et il trouve que l'auteur a grandement manqué aux mœurs égyptiennes en laissant approcher Joseph aussi près de la femme de Putiphar, attendu que là où il y a des eunuques, il y a aussi des harems, et les harems ne sont accessibles qu'aux eunuques... Ce raisonnement qui est juste par rapport aux Orientaux, ne vaut rien dès qu'on l'applique à l'Egypte. On peut voir par les monuments et par Hérodote[1], puis par ce qu'en disent Wilkinson[2] et Taylor[3], que la vie des femmes chez les Égyptiens n'était point limitée dans les murs d'un harem ou d'un gynécée comme en Orient et en Grèce; elles joussaient de beaucoup de liberté et la société des hommes ne leur était point interdite. Chez les Egyptiens, dit Héro-

[1] ii, 35, 60, 85. Voir Sophocle *Œdipe à Colone*, v. 337.
[2] *Manners and customs* etc., ii, 389.
[3] *Illustrations of the Bible from the monuments of Egypt*, 171.

dote, les femmes vont sur la place et s'occupent du commerce, et cela est un sujet d'étonnement pour Sophocle.

Hartmann trouve invraisemblable que Putiphar n'ait pas aussitôt puni de mort l'esclave qui, comme il le croyait, avait osé attenter à l'honneur de sa femme. Mais si Putiphar entendait la chose ainsi, qu'y faire? Rien apparemment ne le forçait de faire mourir celui qui « avait gagné sa bienveillance[1]. » D'ailleurs l'auteur ne cesse de répéter le nom de Jéhovah pour nous dire que Jéhovah était avec Joseph. En effet, il était avec lui à ce point que son maître même s'en aperçut[2]. Ce n'était pourtant qu'un païen.

C'est le nom de Jéhovah qui domine cette narration où commence l'histoire d'Israël en *Egypte proprement dite.* Le nom d'Elohim ne s'y trouve qu'une seule fois, au v. 9, et Joseph l'emploie, cela est évident, parce que la femme païenne à laquelle il parlait n'aurait rien compris au nom de Jéhovah. Quant à l'emploi répété de ce nom solennel dans plusieurs passages du chapitre, on en comprend aisément la raison, si on réfléchit que le séjour de Joseph en Egypte est dans le rapport le plus direct avec cette parole de Jéhovah à Abraham : « Sache bien que ta postérité sera étrangère dans un pays qui » ne lui appartient pas ; on les assujettira, on les persécutera » pendant quatre cents ans. Mais je jugerai aussi le peuple à qui » ils seront assujettis[3]. » C'est pour faire sentir plus vivement le rapport de partie intégrante du séjour de Joseph en Egypte avec *la captivité proprement dite*, que l'auteur se sert du nom de Jéhovah plus qu'il n'aurait été nécessaire sans cela. Il va de soi qu'il ne pouvait employer ici aucun des autres noms de Dieu; le nom de Jéhovah seul était propre pour marquer dès l'abord le caractère de l'époque qui se termine par les grandes et solennelles manifestations que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob opère pour le salut de son peuple.

Si nous passons maintenant au ch. xl, nous rencontrerons comme objection principale celle de Bohlen, qu'il tire du v. 10, en disant : Une date importante pour l'âge relativement mo-

[1] xxxix, 4.
[2] *Ibid.*, 3.
[3] *Gen.* xv, 13, 14.

derne de cette narration est dans le songe de l'échanson, parce qu'il suppose la culture de la vigne en Egypte. Les premiers essais de cette culture sont postérieurs à Psammitich, et coïncident ainsi avec l'époque où régnait en Juda le roi Josias. Ces essais ne réussirent guère, parce que le pays étant plat, la plante se trouvait sous l'eau juste au temps où les raisins mûrissent. Les Egyptiens se servaient pour boisson d'une espèce de bière, et Hérodote dit expressément qu'il n'y avait pas de vignes dans le pays. Les Egyptiens considéraient d'ailleurs le vin comme le sang de Typhon, et Plutarque dit qu'ils n'en buvaient avant Psammitich, ni on ne s'en servait pour les libations[1]. » Plutarque[2] peut n'avoir pas tort, mais Bohlen n'a pas raison. Il se peut bien, en effet, qu'avant l'époque de Psammétique, avant que l'Egypte ne fût ouverte au commerce des Grecs[3], on n'ait pas bu de vin en Egypte ou du moins qu'on n'en ait pas bu généralement. Je n'approfondis pas la question; elle est indifférente pour notre texte. On n'y parle pas de vin, mais de jus de raisin[4]. Ce qu'il nous importe de constater pour le moment, parce que l'authenticité du texte y est engagée, c'est la culture de la vigne. Cette culture était-elle pratiquée en Egypte dès le temps le plus reculé? Il n'y a pas le moindre doute, car, outre le témoignage des *Nombres* xx, 5, nous avons celui de Diodore de Sicile qui nous dit, liv. I, c. 36, que les Égyptiens attribuaient l'introduction de la culture de la vigne chez eux à Osiris, un de leurs dieux les plus anciens, puisqu'ils l'identifiaient avec Ra, le dieu du soleil, le roi des dieux. Ensuite nous avons le témoignage des monuments, témoignage incorruptible, sorti des hypogées de Thèbes et d'ailleurs. On peut en voir la reproduction détaillée dans les ouvrages de Champollion[5], de Rosellini[6] et de Wilkinson[7].

[1] *Die Genesis*, s. 373.

[2] *De Iside et Osiride*, Plutarch. Oper. t. II, p. 353, éd. 1620.

[3] Herod., III, 6.

[4] v, 11. — Le mot égyptien était probablement *erp*, identique, par métathèse, au germanique *reb* (e).

[5] *Monuments de l'Égypte*, II, pl. 104, 115, 156, 176, 187.

[6] *Monumenti civili dell' Egitto*, tom. I, cap. 4, § 8, tav. XXXVII, XXXVIII, LXVIII, LXIX. Voir aussi l'ouvrage monumental de Lepsius.

[7] *Manners and customs of the anc. Egypt.*, II, 443-171.

Pour ce qui est d'Hérodote, il ne dit point qu'il n'y a pas de vignes en Égypte, il dit qu'il n'y a point de vignes dans cette partie de l'Égypte où l'on sème des grains [1]. On voit qu'il n'est pas inutile de vérifier les citations de Bohlen.

Quant à la raison que ce critique allègue pour prouver que la vigne ne saurait prospérer en Égypte, il est tout à fait mal informé. L'inondation causée par le Nil ne saurait être un obstacle à la culture de la vigne, attendu que le raisin mûrit en Égypte avant l'époque du débordement du fleuve, c'est-à-dire au mois de juillet et au commencement d'août [2]; le Nil ne parvient à couvrir le pays qu'à la fin d'août [3].

La haute authenticité du ch. XL se reconnaît encore par plusieurs autres traits. Contentons-nous d'en signaler un des plus caractéristiques : c'est celui que donne le v. 16. « Le chef » des panetiers dit à Joseph : Il me semblait aussi en songe » avoir trois corbeilles tressées sur la tête. » Eh bien, Hérodote énumère l'habitude de porter des fardeaux sur la tête parmi les usages qui distinguent les Égyptiens des autres nations : « En Égypte, dit-il, les hommes portent les fardeaux sur la » tête, et les femmes sur les épaules [4]. » Les monuments viennent confirmer ce témoignage [5].

Passons au ch. XLI.

La vérité historique de ce chapitre saute aux yeux, pour peu que l'on connaisse l'antiquité égyptienne. Pour oser la contester, il faut s'être fait une intrépidité égale à celle des Hartmann et des Bohlen. Bohlen, en effet, s'inscrit en faux contre ce chapitre en disant que le débordement du Nil, représenté par les vaches fortes en chair, peut bien ne pas monter toujours assez haut pour produire des moissons abondantes, mais qu'il ne saurait jamais manquer entièrement. — Jamais? Cependant nous savons que le fait est exact; les traditions conservées par Apollodore, Ovide, Hygin, Trogue-Pompée et autres, ne lais-

[1] II, 77.
[2] Joh. Melch. Hartmann, *Das Paschalik Egyptien*, 214, sq.
[3] Ritter, *Die Erdkunde*, Afrika, 837, sq.
[4] II, 35.
[5] Rosellini, *Monumenti civili*, pl. XXXVII, LXXXII. — Wilkinson, *Manners and cust.*, II, 146, 151.

sent pas subsister des doutes à cet égard. « L'Égypte, dit Ovide[1], » privée des pluies nourricières qui fertilisent ses campagnes, » avait éprouvé neuf années de sécheresse continuelle. » Le langage des autres auteurs[2] est conforme à celui-là, et comme ils mettent cette longue calamité en rapport avec le nom de Busiris, *Pousiri* en égyptien [3], c'est-à-dire *le* Osiris, nom attribué à une ville de la Basse-Égypte dans laquelle les Égyptiens célébraient tous les ans une fête de lamentations en mémoire de la mort d'Osiris, on peut affirmer, sans être téméraire, que les neuf années que dura le fléau, d'après les auteurs précités, rappellent réellement la longue calamité dont notre chapitre nous a conservé la relation historique[4]. En effet, Osiris, dieu de la force productrice et comme tel identifié à Ra, était aussi le dieu de la force nourricière et comme tel identique au Nil [5]. C'est pour cette raison que le Nil avait ses prêtres (Herod. II, 90.) et ses temples (Champollion, *l'Égypte s. les Phar.*, I, 321.) Quant à la vache elle était le symbole du sol, étant consacrée à Isis, l'épouse d'Osiris et la déesse de la Terre que fécondait le Nil[6]. Un dieu étranger, venu de la Syrie, le dieu d'un peuple odieux aux Égyptiens, les Hyksos [7], qu'ils invoquaient sous le nom de Seth Σήθ, [8] le Typhon des Grecs, le tout-puissant dieu des dieux qui détruisait et qui rendait désert [9], — s'empara d'Osiris, le tua, coupa son corps en quatorze parties et les dispersa sur tout le pays. Isis, ayant soif de son époux, le chercha et le retrouva. Osiris revint à la vie et la terre reprit sa fertilité. Alors la fête de deuil avait cessé et l'on pétrissait de terreau mélangé d'eau une image en forme de croissant qu'on couvrait de parures et d'orne-

[1] *Artis Amator.*, lib. I, v. 648, sq.
[2] Apollod. II, c. V, § 11. — Hygin, *Fabularum liber.*, fab. LVI. Justin., *Hist.*, l. XXXVI, c. 2.
[3] Champollion, *L'Égypte*, etc., II, 190.
[4] Cf. Creuzer, *Symbolik*, III, 2.
[5] Plutarch., *Isis et Osiris*. Oper. omn., II, 363.
[6] *Ib.*, *ib.* Herod., II, 41. Héliodor., *Æthiopii.*, liv. IX.
[7] Lepsius, *Die Chronol. d. Ægypt.*, I, 342.
[8] Plutarch., *l. cit.*, p. 376.
[9] Reuvens, *Lettres sur les papyrus*, l. I, p. 39.

ments, et les assistants s'écriaient : Nous l'avons retrouvé ! ô bonheur[1] !

Tout cela est fort transparent. On ne voit vraiment pas à quoi on puisse appliquer ce mythe et cette fête, et cette complainte sur la mort d'Osiris, nommée Manéros, le seul chant national qu'eussent les Egyptiens, si ce n'est à cette calamité extraordinaire et inouie dont parle le chap. 41 de la Genèse. Il fallait nécessairement qu'il y eut une raison locale et physique, pour que les Egyptiens, ennemis des étrangers, reconnussent ainsi à un dieu étranger et ennemi la victoire sur leur dieu indigène et une domination absolue sur leur pays.

Une autre objection de Bohlen[2] est celle qu'il élève contre le v. 6, où il est dit que les épis étaient flétris par le vent d'Orient. Il dit que le vent d'est est doux et rafraîchissant, mais il remarque lui-même qu'il ne se fait point sentir en Egypte. Donc l'auteur n'entendait pas parler du vent d'est de Bohlen. Il parle d'un vent d'Orient capable de brûler les moissons. Or ce vent si redoutable souffle en Egypte dans certaines parties de l'année, surtout en mars et avril, c'est-à-dire au temps des moissons, et comme il souffle des déserts de l'Arabie c'est bien un vent d'Orient[3], et il égale en malignité celui de la Libye. Les anciens Egyptiens le considéraient comme l'haleine de Typhon qui, selon eux, s'était caché entre le mont Casius, limite de la Syrie, et la mer Rouge[4]. Cependant il est vrai de dire, mais ce n'est pas un triomphe pour Bohlen, que ce vent ne vient pas de l'est en ligne droite; il vient du sud-est ou du sud-est-est. Ne faut-il pas mettre les points sur les i? Mais est-ce que l'auteur de la Genèse ne savait pas qu'il soufflait de là? Comment ne l'aurait-il pas su? Mais comme la langue hébraïque ne nomme que les points cardinaux et qu'elle manque d'expression pour les points intermédiaires, l'auteur pour désigner le sud-est ne pouvait employer d'autre mot que קדים Orient. Le mal n'est

1 Plut., *Isis et Osiris*.
2 *Die Genesis*, Einl., LVI, et p. 381.
3 Voy. Volney, *Voyage en Égypte*, p. 50, seqq.
4 Herod. III, 5. — W. Drumann, *Historisch antiquarische Untersuchungen über Ægypten*, p. 139.

pas grand, et on n'a pas le droit de crier pour cela à l'inexactitude. Il vaudrait mieux étudier l'hébreu, mais l'étudier à fond, ce qui s'appelle étudier. Nous aurons occasion, au chap. x de l'Exode, de revenir sur ce vent d'est.

Hartmann proteste contre l'authenticité de notre texte, parce que « Pharaon dit à ses serviteurs : Trouverons-nous » un homme comme celui-ci, un homme en qui se trouve l'es» prit de Dieu[2]? » Cette exclamation qui, après ce qui précède, est si naturelle dans la bouche du Pharaon qu'on ne comprendrait pas comment il ne l'eût pas faite, paraît à Hartmann un signe évident de la rédaction relativement moderne du chapitre. Cela est étrange. Est-ce que par hasard les idées religieuses des Egyptiens ne leur permettaient pas l'expression « un homme en qui se trouve l'esprit de Dieu? » Mais on sait qu'à côté de leur religion matérielle, les Egyptiens avaient des doctrines ésotériques très-antiques et très-spiritualistes qui enseignaient un Dieu non-engendré[3]; on sait encore qu'ils connaissaient ce que c'étaient que les *prophètes*, et que ces prophètes étaient considérés par eux comme les premiers en dignité de la caste sacerdotale. Ils avaient pour charge principale d'interpréter les dix livres hiératiques. Ajoutez que le roi, chez les Egyptiens de la haute antiquité, avait un caractère sacerdotal, qu'il était grand-prêtre. Et voilà plus qu'il ne faut pour que le langage que lui attribue notre texte soit parfaitement placé dans sa bouche.

La véracité historique de notre texte se révèle d'ailleurs par un grand nombre d'autres circonstances. Indiquons-en quelques unes.

Joseph, étant appelé devant le Pharaon, se rasa[4]. C'est un trait de mœurs tout égyptien, ainsi qu'on le voit par les monuments et par Hérodote[5]. Remarquez que l'auteur dit tout court « il se rasa, וַיְגַלַּח, » sans dire quoi? Etait-ce seulement la barbe? Ou la barbe et les cheveux? La barbe et les cheveux

¹ *Hist.-krit. Forsch.*, 438.
² v. 38.
³ De Rougé, *Revue archéologique*, VIII, 243; et *Annales*, t. III, p. 343 (4e série).
⁴ Verset 14.
⁵ II, 36.

sans nul doute; mais l'auteur ne songe pas à le dire, parce que quand il écrivait son livre, tous ceux pour qui il l'écrivait savaient ce que cela voulait dire. Il l'écrivait donc en Egypte, ou tandis que ceux qui étaient sortis d'Egypte vivaient encore. Un auteur des temps postérieurs aurait dit comme Hérodote : il se rasa les cheveux.

Mais, dira-t-on, Hérodote ne remarque cela que des prêtres. D'accord; aussi quand Joseph fut appelé auprès de Pharaon, y fut-il appelé pour remplir des fonctions sacerdotales, puisque c'était pour interpréter des songes. Cette fonction était celle des prophètes et des scribes sacrés (ἱερογραμματεὺς), les Exégètes et les Sages [1].

Puis, remarquez cette circonstance, relatée au v. 42, que le Pharaon en faisant de Joseph son premier ministre, « le fit » revêtir d'habit de lin fin, » ou de byssus. C'est encore un trait tout égyptien [2]. Il n'était pas permis aux personnes sacrées d'avoir d'autres habits, et Joseph était devenu un personnage sacré. Aussi le Pharaon lui fit-il épouser la fille de Potiphera, grand-prêtre d'On, ou Héliopolis, c'est-à-dire qu'il l'introduisit dans la famille du premier dignitaire ecclésiastique de l'Egypte. Non qu'il y eut en Egypte une subordination hiérarchique des divers colléges sacerdoteaux, mais le collége d'On était réputé pour primer les autres en science [3], et c'est sous ce rapport que l'autorité de son grand-prêtre était supérieure à celle des autres grands-prêtres.

Bohlen [4] trouve invraisemblable cette alliance du grand-prêtre avec un étranger qui, en outre, était pasteur. Mais il oublie que Joseph n'était plus ni pasteur, ni étranger, quand il épousa Asnath. Ne venait-il pas d'être naturalisé et naturalisé aussi complétement que jamais étranger fut naturalisé? Il avait même changé son nom contre un nom égyptien (v. 45), nom qui signifiait en langue égyptienne: le sauveur du monde [5] à

[1] Drumann, *Inschrift von Rosette*, s. 130.
[2] Herod. II, 37, 81. — Plin. *Hist. nat.*, XIX. 2.
[3] Herod. II, 3.
[4] *Die Gen.*, 388.
[5] Ungarelli, dans *Annales de philosophie*, t. VII, 340 (3e série) et ap. Drach, *Le Yaschar*, note 1338.

jamais. Le grand-prêtre, quelque difficile qu'on veuille se le figurer, ne pouvait donc plus rien avoir à objecter contre cette alliance, d'autant plus qu'elle se fit par la volonté du roi, qui, en Egypte, était toute-puissante.

Mais, objectera-t-on, comment le Pharaon pouvait-il accorder à Joseph tous ces honneurs et cette grande puissance avant qu'il n'eût vu, par les événements, l'exactitude de l'interprétation de Joseph, avant même qu'il n'en eût eu un commencement de preuve? Peut-on raisonnablement croire que le Pharaon, le roi d'une nation savante, se soit ainsi prodigué en aveugle? Que pour faire d'un étranger et d'un pasteur son premier ministre, il se soit payé des paroles de cet étranger, et rien que de ses paroles? Pardon, le Pharaon ne se payait pas de paroles, il avait des preuves du meilleur aloi de la science de Joseph, des preuves palpables. Il les avait dans la personne de son échanson, qui vivait, et dans la personne de son panetier, qu'il avait fait pendre. Aussi, lui dit-il, en l'abordant : « J'ai appris sur ton compte que tu sais bien interpréter » un songe (v. 15.). » Puis, dans le fait même de l'interprétation, il fallait bien que Joseph eût satisfait aux règles de la science égyptienne, qui régissaient le chapitre des songes et des prédictions, et qu'ainsi sa science fût chose avérée pour tous ceux qui l'écoutaient, puisque, après avoir achevé de parler, « sa parole plut au Pharaon et à *tous* ses serviteurs (v. 37). » Et quels étaient ces serviteurs? Des esclaves ignorants? Non des personnes libres, appartenant toutes aux familles sacerdotales les plus élevées, τῶν ἐπιφανεστάτων ἱερέων υἱοὶ πάντες [1].

La critique rationaliste, débusquée ainsi de tous ses postes, essaie de se camper dans les derniers versets du chapitre, et prétend que, parce que l'auteur fait régner simultanément la famine en Egypte et dans les pays environnants, il trahit son ignorance, *unkunde*. Pourquoi? Parce que les conditions qui régissent le sol de l'Egypte n'ont aucune connexion avec celles qui prévalent en Palestine [2].

Il est vrai que la Palestine ne doit sa fertilité aux inondations d'aucun fleuve; ce sont les pluies qui fécondent son sol.

[1] Diodor. Sic. I, 70.

[2] Bohlen, *Die Gen.*, 421.

Mais quelle est la cause des inondations du Nil? Ne sont-ce pas les pluies? Hérodote[1], en donnant au Nil l'épithète de Διϊπετής, *grossi par les pluies*, le dit positivement ainsi que Strabon[2], et la science moderne est d'accord avec lui. « On sait » très-bien aujourd'hui, dit-elle, que les pluies périodiques de » l'Abyssinie sont la seule cause des inondations du Nil[3]. » Eh bien, ces pluies qui causent l'inondation du Nil, et qui se forment par les évaporations de la Méditerranée ou par celles des grands lacs de l'Afrique centrale, portent aussi la fertilité en Palestine où elles sont produites par une cause analogue, de sorte que lorsqu'elles viennent à manquer, le Nil ne déborde pas, et les pays qui environnent l'Egypte sont livrés à la sécheresse. Nous ne prétendons cependant pas dire qu'il doive toujours y avoir coïncidence entre ces phénomènes; la Palestine peut manquer de pluie et l'inondation du Nil peut venir à souhait; cela dépend de la direction des vents. Ce que nous voulons constater seulement, pour justifier notre texte, c'est que cette coïncidence peut exister, et exister tout naturellement. L'an 444 de l'hégire, dit Macrizy, la crue du Nil ne s'étant élevée qu'à une hauteur médiocre, la disette commença à se faire sentir, *et se répandit dans la Syrie et jusqu'à Bagdad*[4].

Pour réfuter l'hypothèse des Jehovistes et des Elohistes, il nous reste à établir l'emploi rationnel des noms de Dieu dans les chap. XL et XLI. Le premier passage qui se présente est le v. 8 du chap. XL. Le Elohim y est à sa place, non-seulement parce que Joseph parle à des personnes qui ne connaissent pas le nom de Jéhovah, mais aussi parce que l'interprétation des songes n'est pas une science humaine, mais un don *surnaturel*. C'est cette même opposition dans les idées qui amène le mot Elohim au v. 16 du chap. XLI. Joseph dit : « Ce n'est pas moi » *l'homme*, c'est Elohim, *Dieu*, qui répondra. » Dans son entretien avec le Pharaon, Joseph[5] se sert du mot *Haelohim* qui, comme

[1] II, 25.

[2] Strab. *Géogr.*, XVII, I, 3.

[3] *Description de l'Égypte*, t. XX, p. 326. — Quatremère, *Mémoires géogr. et hist. sur l'Égypte*, II, 21. — Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, I, 126.

[4] Voy. Quatremère, *Mém. géog. et hist. sur l'Egypte*, II, 313.

[5] Verset 25, 28, 32.

nous le savons déjà, est identique à Jéhovah; le Pharaon dit *Elohim*[1]. Cela est encore dans les règles. Le Dieu de Joseph est un Dieu défini; celui du Pharaon une divinité. — Le nom d'Elohim pourrait surprendre au v. 51, 52. Pourquoi Joseph l'emploie-t-il? Pourquoi ne dit-il pas : *Jehovah* m'a fait oublier toute ma peine. *Jehovah* m'a fait fructifier au pays de ma misère? N'est-ce pas parce que l'idée qui prédomine ici est celle de la *Providence*? Mais cela est visible.

CHARLES SCHŒBEL.

[1] Verset 38, 39.

Traditions américaines.

LE MYTHE D'IMOS

TRADITIONS DES PEUPLES MEXICAINS [1].

IV.

Disons, pour nous résumer, que nous nous trouvons en présence de deux cycles de légendes relatives au déluge, sinon absolument différentes en principe, du moins bien distinctes par leurs caractères principaux. Celui que l'on rencontre en vigueur chez les populations de la Nouvelle-Espagne offre de tels points de contact avec les récits de la Bible, que l'on ne pourrait douter de son origine exclusivement asiatique. Sans doute il fut porté en Amérique à une époque relativement plus récente que le premier. Quant à la version qui avait cours parmi les tribus septentrionales et dont nous avons cru rencontrer un vestige, jusque chez les peuples du Pérou, elle offrirait davantage un caractère d'archaïsme, ne fût-ce que par la confusion qu'elle établit entre la création de la terre et le cataclysme diluvien. Nous serions bien tentés de lui assigner également une provenance orientale. En effet, un grand nombre de peuples Asiatiques ou Océaniens nous représentent la terre comme extraite du sein des eaux. « Au com-
» mencement du monde, nous disent les Japonais, *Isanagi no*
» *Mikotto*, le plus illustre des sept esprits célestes, qu'ils pla-
» cent en tête de leur fabuleuse chronologie, remua le chaos
» ou la masse confuse de la terre avec un bâton. Lorsqu'il le
» retira, il en tomba une écume bourbeuse qui, se condensant
» et s'agglomérant, forma l'archipel du Japon. » En souvenir de cet événement, une des îles qui le composent porte aujourd'hui encore le nom d'*Awadzi-Sima,* litt. « île de la terre
» d'écume [2]. »

[1] Voir le dernier article, au N° précédent ci-dessus, p. 67.

[2] *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'Empire du Japon*, par E. Kœmpfer, trad. française de J.-G. Scheuzer, liv. 1er, chap. 4, t. I, p. 94. Amsterdam, 1732.

Des traditions analogues se conservent chez diverses populations de la Polynésie. Vraisemblablement elles les ont empruntées ainsi qu'un nombre de leurs mythes aux races asiatiques.

Les Tonganais[1], par exemple, prétendent que leur île fut tirée du fond de la mer par un Dieu qui pêchait. Il se servait, en guise d'hameçon, d'un rocher à pointe recourbée, lequel se trouve placé aujourd'hui au sommet du plus haut pic de leur pays. La légende Néo-Zélandaise est encore plus complète. Le grand dieu *Mawi*[2], ayant tué ses fils, se servit de leurs mâchoires en guise d'hameçon. Un jour qu'il se livrait à la pêche, le dieu fut surpris du poids considérable de l'objet qui retenait sa ligne; ne pouvant venir à bout de vaincre cette résistance, il appela à son aide la colombe. Celle-ci retira du sein des eaux l'île du nord de l'archipel Néo-Zélandais, appelée à cause de cette circonstance *Ika na Mawi*, litt. « poisson » du (dieu) Mawi. » La manière dont, au dire des Océaniens, la terre aurait été extraite du fond de la mer, était celle que devait imaginer le plus facilement une race de pêcheurs, habitant des îles de moyenne ou minime étendue et perdues au milieu de l'immensité de l'Océan.

Au reste, des traditions d'un genre analogue se retrouvent même au sein de la race Indo-Européenne. Un chant cosmogonique d'origine évidemment fort ancienne et recueilli par M. Vahylevicz, chez les paysans de *Gallicie*, parle du sable menu et de la pierre d'or que trois colombes entreprennent d'aller chercher au fond de la mer pour en fabriquer la terre, le ciel et les astres[3]. Enfin, d'après les *Triades Kimriques*, ouvrage dont il serait difficile de fixer l'époque de rédaction, mais qui paraît contenir certains fragments d'origine fort ancienne[4], un dragon ou castor noir rompit la digue qui entou-

[1] *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis*, rédigée par John Martin, sur les renseignements de W. Mariner, trad. de Defauconpret, t. II, c. 18, p. 180. Paris, 1817.

[2] *Annales de la Propagation de la foi*, t. XVI (année 1844), p. 374.

[3] *Contes des paysans et des pâtres Slaves*, par M. Alexandre Chodzko, épilogue, p. 374. Paris, 1864.

[4] *Études de Mythologie Celtique*, par Jules Leflocq; *Religion des Gaulois*,

rait la terre et retenait les eaux [1]. Heureusement les dieux du bien, protecteurs de la tribu de *Bryt* (les Bretons), avaient pour labourer leurs champs, un taureau et une vache d'une force divine. Ils attelèrent ces deux bonnes bêtes à la terre, qui fut ainsi remise à sa place.

Pour en revenir au sujet qui nous occupe, ajoutons que le Noë Américain, identique à *Imos*, est donné comme le père des races sauvages du Mexique, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Au contraire, *Quetzalcohuatl* assimilé à *Votan*, dont l'histoire, nous l'avons déjà vu dans un autre travail [2], se trouve liée à celle de la tour de Babel, est présenté comme le chef, le patron de la race civilisée des Nations Orientaux, venus par la mer des Antilles sur les côtes de la Nouvelle-Espagne. Gemelli est formel sur ce point. Les Othomies et *Cicimècas* [3] (Chichimèques), populations chasseresses de la région montagneuse au nord de Mexico, descendent, nous dit-il, de Coxcox et de son épouse *Chichéquetzal* (*Xochiquetzal*).

V.

Raffinesque désigne le personnage fabuleux dont nous racontons la légende, sous le triple nom d'*Imos*, *Moch* ou *Noch* [4]. *Mox* (prononcez *Motch*), est effectivement la forme Chiapanèque pour *Imos* [5]; mais nous ignorons complétement où l'auteur américain a rencontré celle de *Noch*. Nous la croirions volontiers de son invention ; mais elle lui permettait d'établir une assimilation plus étroite avec le Noë de la Bible et le Coxcox mexicain qu'il appelle également *Noch* ou *Coch*.

Quant au docteur Sepp, il accepte purement et simplement

p. 3 et suiv.; *Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne*, p. 113 et suiv. Orléans, 1869.

[1] *Monuments des anciens idiômes Gaulois*, par M. H. Monin, chap. IV, p. 34. Paris, 1861.

[2] *Le Mythe de Votan*, par M. de Charencey.

[3] Gemelli, *Giro del Mundo*, lib. I, c. 3, p. 37. Naples, 1700.

[4] *Ancient history or Annals of Kenctuky*, by C.-S. Raffinesque, p. 11, Franckfort, in Kentuky, 1824.

[5] *Cronologia antiqua de Yucatan*, por don Juan Pioperez, § X, p. 416; à la suite de la *Relacion de las Cosas de Yucatan*, de Landa, publié par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg.

l'identification d'*Imos* avec *Ninus* et les confond tous les deux avec *Votan*[1].

M. l'abbé Brasseur soutient également l'identité d'Imos et de Votan avec le soleil[2]. La principale autorité sur ce point semble un passage fort obscur du Codex Chimalpopoca où, très-évidemment, il n'est point du tout question d'*Imos* et, sans doute, pas davantage de *Votan*[3]. Voici, en tout cas, le langage tenu par l'auteur Mexicain.

« C'est ici le commencement des histoires de toute sorte qui » se vérifièrent, il y a longtemps, celle de la répartition de la » terre, comment elle fut partagée à chacun, son origine et » sa fondation, comme quoi le soleil commença à la donner » par partie à chacun, en lui assignant ses bornes, il y a 6 » fois 400 ans, plus 100, plus 13, aujourd'hui 22 mai de l'an » 1558. »

Cela nous reporterait à l'an 955 avant notre ère pour l'établissement d'Imos et de Votan dans les régions continentales du Centre-Amérique. Mais nous avons déjà vu quelles difficultés chronologiques[5] susciterait une telle interprétation du texte indigène. Le seul motif plausible que l'on pourrait alléguer en sa faveur c'est que le soleil nous est tout aussi bien que Votan donné comme le répartiteur des terres du Nouveau-Monde. Cela, à coup sûr, ne suffit point pour établir entre eux une identification sérieuse. Il est plus que douteux que le *Codex Chimalpopoca*, document d'origine mexicaine, fasse, soit directement soit indirectement, allusion au Tzendali Vo-

[1] *Das heidenthum und dessen bedeutung fuer das Christenthum*, von Dr. J.-N. Sepp; t. I, p. 301. Regensburg, 1853.

[2] *Histoire des Nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, t. I, liv. I, chap. 3, p. 70 et 71, en note. Paris, 1857.

[3] *Popol Vuh, le livre Sacré et les Mythes de l'antiquité américaine*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg; *Dissertat.*, § V, p. XXXVIII, en note. Paris, 1861.

[4] *Histoire des Soleils*, dans le *Codex Chimalpopoca*, citée par le Popol Vuh, *Dissertat.* § VII, p. CVI, et par les *Monuments anciens du Mexique* (*Recherches sur les ruines de Palenqué*), de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, chap. VI, p. 61 (en note).

[5] *Le Mythe de Votan* (2e vol. des *Actes de la Société philologique*), § 1 p., 30. Alençon, 1871.

tan. Jamais nous n'avons vu qu'il fut question de lui dans aucun ouvrage de cette provenance. Il s'agirait plutôt, sans doute, d'un partage des terres ayant eu lieu à la suite de l'arrivée des Nahons orientaux; mais cet événement est certainement bien postérieur au 10e siècle avant notre ère. A coup sûr, la date donnée ici par le Codex Chimalpopoca doit être considérée comme aussi fantastique que celles assignées aux divers cataclysmes à la suite desquels la race humaine se trouva plusieurs fois détruite [1].

VI.

Le *Seiba* ou *Ceiba*, regardé comme emblème d'Imos et connu des Mexicains sous le nom de *Pochotl* ou *Pochutl*, n'est autre que l'*Eriodendrum Ceibo* ou *Pentandrum*, jadis rangé dans le genre *Bombax*, sous le nom de *Bombax orientale* ou *Pentandrum* [2].

L'on conçoit effectivement que le port majestueux de cet arbre, son feuillage toujours vert, son écorce de laquelle pend souvent en longs filaments l'espèce de mousse connue sous le nom de *Barbe Espagnole* aient vivement frappé l'imagination des habitants du Centre-Amérique, qu'il soit devenu pour eux ce qu'il était devenu pour les peuples de Ceylan et d'une partie de l'Inde, l'arbre *Bo*, consacré à Bouddha, ce qu'était pour les Scandinaves, l'arbre toujours vert, planté près du temple d'Upsala etc.

Quoi qu'il en soit, c'est probablement un *Ceiba* que nous retrouvons dans le végétal cruciforme, sculpté au dessus de l'autel, et faisant partie de ce fameux bas-relief Palenquien dont il a été question plus haut. C'est même à cette circonstance qu'il doit son nom habituel de *Bas-relief de la Croix*.

Quoi qu'il en soit, le nom du *Pochotl* ou *Ceiba*, considéré comme particulièrement honorable, fut quelquefois appliqué à des personnages historiques. Le dernier prince de la monar-

[1] *Relacion* de Don Fernando de Alva Ixtlilxochitl, prem. relac. p. 322 et suiv., (t. IX, de la collection (Kingsboroug. London, 1848.) — Veytia, *Hist. antig. de Méjico*, t. I, c. 2 p. 27 et c. 4, p. 33. Méjico, 1833.

[2] *Dictionnaire d'histoire naturelle*, de M. A. d'Orbigny; voir articles *Bombax*, *Caiba* et *Eriodendrum*.

chie Toltèque, lequel fut contraint d'abandonner l'Anahuac pour les régions du sud, s'appelait *Pochotl* [1].

Cet arbre était, au reste, l'objet d'une foule de cérémonies superstitieuses ou symboliques de la part des Indiens. On l'encensait avec de la fumée de copal, pour indiquer son inviolabilité, de la même façon que l'on encensait les ambassadeurs [2]. On faisait ainsi de l'espace qu'il ombrageait, une sorte de lieu sacré, destiné pour ce motif à l'élection des magistrats municipaux.

M. l'abbé Brasseur nous atteste la persistance de la plupart de ces pratiques, même de nos jours, même chez les populations converties à la foi chrétienne, et cela tant au Mexique méridional que dans le Centre-Amérique [3]. C'est toujours à l'ombre du *Ceiba*, comme au temps de Nunez, que l'on tient les marchés, que l'on élit lès alcades. Le voyageur rencontre d'ordinaire un de ces arbres planté au milieu de chaque bourg ou village, devant l'église ou la municipalité.

En souvenir des temps antiques et par suite d'une réminiscence panthéistique ou plutôt naturaliste, que le temps n'a pu effacer, à certains jours déterminés, l'on orne de fleurs les branches et le tronc du Ceiba. On lui fait des offrandes de copal.

VII.

Ce qui est du reste important à signaler, c'est que l'on trouve chez certaines populations de la Louisiane et des pays circonvoisins les traces d'un culte tout semblable et empreint du même caractère de Dendrolâtrie. Ceci tendrait à établir un point de contact nouveau entre les anciens habitants de la vallée du Mississipi et ceux du Centre-Amérique. Quoi qu'il en soit, les sauvages de cette dernière région vénéraient le *cèdre* [4], le seul arbre de leur pays qui restât vert en toute saison ; et lui attribuaient la vertu de préserver des maladies. Les Ricaries ont pour cet arbre un respect tout particulier.

[1] Veytia, *Hist. antigua de Mejico*, t. II, c. 11, p. 80.

[2] Bottarini, *Idea de una nueva hist.*, etc., § 16, p. 120.

[3] *Histoire des nations civilisées du Mexique*, t. I, l. 1, c. 1, p. 95. — *Popol-Vuh*, Dissertation, § 5, p. 72.

[4] *Voyage dans les deux Louisianes et chez les nations sauvages du Missouri*, par M. Perrin du Lac, chap. 30, p. 269. Paris, 1805.

Chaque année, à un jour marqué, ils plantent un cèdre à la porte des cabanes des vieillards, avec de grands témoignages de vénération. Après en avoir rougi le pied et orné la cime de plumes de toutes couleurs, ils lui font des sacrifices et des offrandes. Ils placent ensuite à sa racine un caillou de grosseur énorme qu'ils rougissent pareillement et pour lequel ils ont le même respect, parce que, disent-ils, plusieurs héros des anciens temps furent métamorphosés en pierres.

Inutile de faire ressortir plus longuement à quel point l'esprit de ce culte pour l'arbre est identique dans sa donnée principale et chez les Louisiannais et chez les Tzendals, malgré la différence des cérémonies. Ce végétal, adoré à cause de son éternelle verdure, est bien évidemment un symbole de vie, tout comme le *Ceiba*.

Quant à la pierre que l'on plaçait à son pied, n'aurait-elle pas elle-même une valeur analogue? On sait que les Mexicains plaçaient, aussi bien que les Mongols [1], une pierre précieuse dans l'urne qui renfermait les cendres du mort. Je ne sais quel sens avait cette coutume chez les Asiatiques; mais, au Mexique, elle en a un parfaitement précis. On croyait que cette gemme deviendrait le cœur du mort, lorsqu'il ressusciterait [2]. Elle est donc, par excellence, l'emblème de la vie. N'oublions pas que les Louisiannais teignaient leur caillou en rouge, c'est-à-dire couleur de sang. Ce qui rappellerait la même idée. Peut-être faudrait-il voir là même une réminiscence de ces sacrifices humains dont l'origine doit sans doute être attribuée aux Toltèques Orientaux et que l'on célébrait en offrant aux dieux, le cœur, c'est-à-dire le sang et la vie de la victime. Ce qui est certain, c'est que le plus ancien exemple que nous ayons de cette oblation du cœur est fourni par le livre sacré. L'un des princes de Xibalba, pays des Toltèques Orientaux condamne sa fille à la subir, parce qu'il la juge coupable d'avoir manqué aux lois de la chasteté [3].

Il est bien probable, en tous cas, que les Ricaries avaient

[1] *History of the conquest of Mexico*, by M. William H. Prescott, appendix, p. 466. London, 1864.

[2] Clavigero, t. II, l. VI, c. 39, p. 196.

[3] *Popol-Vuh*, 2e part. c. 3, p. 91.

reçu ces pratiques de peuples plus anciennement établis qu'eux dans la vallée du Mississipi et plus civilisés. Elles devaient faire partie d'un ensemble de doctrines religieuses dont il ne s'était conservé qu'une réminiscence plus ou moins vague. Tel serait peut-être également le cas pour le serpent cornu, appelé *Onniout* [1] chez les Hurons, et dont la corne était une source de richesses pour quiconque parviendrait à s'en rendre maître. Toute cette légende semble avoir, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, été portée au Canada par les Shawnies qui l'avaient reçue des Creeks et des Cherokies. Quant à ces derniers eux-mêmes, est-il bien certain qu'ils en fussent les inventeurs ? Nous serions pour notre part très-portés à voir là un héritage de ces antiques *Muent-Duilders* chez lesquels l'ophiolâtrie ne devait guère être moins florissante que chez les peuples de la Nouvelle-Espagne.

Imos, ainsi que *Ik* ou *Igh,* son successeur, figurent bien moins que Votan et les descendants de ce dernier, comme des personnages historiques, dans le sens du mot. Leur rôle est purement astronomique ou météorologique. Ils ne représentent point, ainsi que les Votans et les Quetzalcohuas, une période de migrations, une ère de civilisation chez les races du Nouveau-Monde. L'on ne saurait, toutefois, passer sous silence, les fonctions assignées à *Imos* dans le calendrier des indigènes. Elles constituent l'un des éléments les plus importants de toute la légende.

VIII

Humboldt avait déjà remarqué, avec sa pénétration habituelle, l'étroite affinité des symbolismes Persan et Mexicain, dans certains détails du calendrier. Il est bon de remarquer à ce sujet, chez les Iraniens comme chez les habitants de la Nouvelle-Espagne, un génie spécial, non point seulement à chaque jour de la semaine, mais bien à chaque jour du mois. Il serait, en tous cas, d'autant plus difficile d'attribuer une origine indigène à cette coutume Américaine, de donner des

[1] *The myths of the New World, a treatise on the symbolism and mythology of the red race of America*, by M. Daniel G. Brinton, c. II, p. 114. New-York, 1868.

[2] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 117 et 145.

noms de divinités à chaque jour. Le même usage se retrouve, il est vrai, depuis plusieurs siècles, presque partout dans l'Ancien Monde, en Grèce aussi bien que dans l'Inde, à Java aussi bien que dans la Scandinavie. Dans aucun de ces pays cependant, on ne saurait le considérer comme aborigène ; il dut être pris soit à l'Egypte[1], soit à la Chaldée, et cela à une époque qui, relativement, n'est pas fort ancienne.

Bien que les noms assignés aux génies de chacun des 20 jours du mois dit *Toltèque*, variassent de peuple à peuple, d'idiome à idiome dans les diverses régions de la Nouvelle-Espagne ; néanmoins on ne tarde point à s'apercevoir, après court examen, que, sauf quelques interversions dont nous aurons bientôt à nous occuper, tous ces noms appartiennent à une même série, partout identique quant au fond. Ce sont, en définitive, les mêmes personnages qui, sous des appellations variées, apparaissent aussi bien dans l'Anahual que chez les Yucatèques au Guatemala, que chez les peuples de Chiapas. Les écrivains sont unanimes à nous dire que le calendrier en question fut le résultat d'un travail de remaniement, successivement adopté dans ses points les plus essentiels par les populations de la Nouvelle-Espagne les plus dissemblables d'ailleurs par l'origine, les mœurs, les croyances et le système de civilisation. Primitivement, leur année avait certainement été purement lunaire, comme celle des premiers Aryas[2] ; comme celle dont font encore usage les Arabes, les Juifs, les peuples de l'extrême Orient.

Une preuve irréfragable de cet antique état de choses s'est conservé même chez les nations Américaines qui abandonnèrent l'année lunaire pour le comput solaire ou luni-solaire. Le même terme continue chez eux à signifier *mois* et *lune*[3], Tel est le cas pour le *Meztli* du Mexicain, *Ik* du Quiché, *U* du Maya, *Quilla*[4] du Quichua ou Péruvien.

[1] *Indische Alterthuems Kunde* von H. Christian Lassen, t. III, p. 82 et 83. Bonn, 1847.

[2] *Les Origines Indo-Européennes, ou les Aryas primitifs, essai de Paléontologie linguistique*, par M. Adolphe Pictet, t. II°, liv. V, c. 3, sect. II, § 371 à 374, p. 593 et suiv. Paris, 1863.

[3] Veytià, *Hist. antigua de Mejico*, t. I, cap. 4, p. 32.

[4] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 129.

La méthode suivie par les plus anciennes populations civilisées de la Nouvelle-Espagne se trouvait donc rigoureusement identique sur ce point à celle que nous trouvons aujourd'hui encore en vigueur chez la plupart des tribus sauvages des deux Amériques qui disent par exemple *lune du grand froid* pour le mois de Janvier, *lune de la ponte de l'oiseau* pour celui de Juin [1] etc.

Remarquons, au reste, que la même confusion dans les termes désignant la lune et le mois semble avoir existé chez nos plus anciens aïeux, et cela pour une raison absolument identique. Cette confusion subsiste aujourd'hui encore dans beaucoup de dialectes Aryens, tant de l'Europe que de l'Asie [2]; citons par exemple le Sanscrit, *Mâs*; Zend, *Mâo*; Béloutchi, *Mâh*; Pouschtou ou Afghan, *Miasht*; Ossète ou Iron, *Mai*, *Mei*; Grec μήν; Irlandais, *Mis*; Slavon ecclésiastique, *Miesetsi*; Russe, *Miesiatsŭ*; Polonais, *Miesiąc*; Illyrien, *Mjesec*; Lithuanien, *Mênu* (lune ou mois).

Ajoutons que le comput lunaire est toujours celui que nous retrouvons à l'enfance des sociétés, rien n'étant en effet plus propre à frapper l'attention d'observateurs même ignorants, que les mouvements de la lune. Au contraire, les calculs solaires supposent une science déjà plus avancée. En l'adoptant ainsi que nous l'allons voir tout-à-l'heure, les nations de la Nouvelle-Espagne, si inférieurs sous tant d'autres rapports aux races de l'Asie orientale, réalisèrent un progrès que ces dernières n'ont point encore su atteindre.

C'est qu'en effet si le comput par le soleil est plus compliqué que le comput basé sur l'observation de la lune, il est, en revanche, d'un emploi infiniment plus commode. Voici, au reste, comment la chose s'accomplit.

IX.

Les Nahous, ayant à leur tête le prêtre ou chef de la nation [3]

[1] *Voyage à Cayenne*, par Louis-Auguste Pitou, t. II, p. 202. — *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en 1789, 1792 et 1793*, traduits de l'anglais par J. Castéra, t. I, p. 257. Paris, an X.

[2] *Les Origines Indo-Européennes*, par M. Pictet, t. II°, l. V, c. 3, sect. II, § 37, p. 594 et 595.

[3] Sahagun, *Historia general de las Cosas de Nueva-Espana*, t. I, l. 10, p. 29, Mexico, 1829.

dans lequel M. l'abbé Brasseur croit reconnaître *Quetzalcohualt*, ou, du moins, le premier des personnages de ce nom [1], s'étaient avancés en longeant la côte de la mer des Antilles, depuis Panuco jusqu'aux frontières de Guatémala, c'est-à-dire du Centre-Amérique qui constituait à cette époque le royaume de *Guatémala*.

Une fois arrivés là, ils se fixent au pays de *Tamoanchan*, que notre savant compatriote assimile, peut-être avec quelque témérité, aux régions voisines de l'embouchure du Tabasco et de l'Uzumacinta [2]. Après y avoir vécu fort longtemps sous la direction de leurs *Amoxoaques*, c'est-à-dire d'hommes versés dans la connaissance des peintures antiques, ces derniers s'en allèrent du côté de l'Orient avec leur dieu ou roi Pontife. Toutefois, quatre de ces sages restèrent après le départ de leurs collègues et prirent la direction de la chose publique. C'étaient *Oxomoco* que M. l'abbé Brasseur regarde comme identique au *Xmucané* [3] des Quichés, *Cipactonal Tlaltétécui*, ou mieux, d'après l'orthographe du codex Chimalpopoca, *Tlalteuctli*, litt. « le seigneur de la terre », et *Xuchicoaca* ou *Xuchica huaca*, litt. « le fleuri [4]. » L'étymologie du nom d'*Oxomoco* semble des plus obscures et peut-être même serait-elle étrangère à la langue Nahuatle. On le trouve également écrit *Xomico*, *Xomunco*, *Oxomozco* dans les documents Mexicains [5]. Veytia le traduit par la *Prenada golosa*, la femme enceinte et gourmande, interprétation peut-être hasardée, observe M. l'abbé Brasseur, mais n'en rappelle pas moins le type de mère et nourricière du genre humain, parfois assigné à Oxomoco. Dans le codex Borgia, elle est représentée égrenant du maïs pour en faire de la pâte. Or, aujourd'hui encore en Maya, *Oxom* signifie « égréner du maïs. »

[1] *Hist. des nations civilisées du Mexique*, t. 1er, l. I, c. 4, p. 117.
[2] *Monuments anciens du Mexique* (*Recherches sur les ruines de Palenqué*). par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, c. 3, p. 38 et 40.
[3] *Popol-Vuh*, Dissertat., § 7, p. CXVII.
[4] *Histoire des nations civilisées*, t. 1er, l. I, c. 4 p. 120 (en note).
[5] *Recherches sur les ruines de Palenqué*, c. 4. p. 48 (en note).

Veytia traduit *Cipactonal* par *ce ipan Tonalli*, litt. « unus illam super diem [1] », celui qui est supérieur au soleil. M. l'abbé Brasseur préférerait rendre par « le premier avant le soleil, » celui qui précède le soleil », c'est-à-dire l'étoile du matin. Cette façon de décomposer le mot n'est peut-être pas trop contraire au génie de la langue Mexicaine, et encore nous doutons fort que l'on puisse suffisamment justifier cette transmutation du *c* en *n*. Une autre explication, il faut l'avouer, nous séduirait davantage, parce qu'elle est à la fois plus simple et d'accord avec ce que nous savons de la symbolique Américaine. *Cipactonal* ne serait-il pas tout simplement pour *Cipactli Tonalli*, litt. « le jour (ou comput) de l'Espadon. » D'après la tradition, en effet, *Cipactonal* [2], épouse d'Oxomoco, ayant obtenu le droit de donner un nom au premier jour du mois, l'appela *Ce Cipactli*, litt. un *Cipactli*, parce qu'en effet elle avait rencontré un *Cipactli* ou Espadon. Nous devons ajouter que les auteurs ne sont point d'accord sur la véritable signification du mot *Cipactli*. Beaucoup d'auteurs le rendent par *serpent*, et effectivement, dans le calendrier publié par Humboldt, il affecte la forme de ce reptile [3]. Son sens réel paraît cependant plutôt être, nous l'avons déjà dit « Espadon, poisson scie. » Quant à l'étymologie de *Cipactli*, terme évidemment d'origine Mexicaine, elle nous est inconnue; mais nous ne saurions trop protester contre celles qu'imaginèrent Botturini et Veytia. Le premier de ces auteurs le décompose ainsi : *Ce ipac thatli* [4]. « père supérieur à tous ». Il voit dans ce nom une allusion à ce caractère assigné à Cipactli et à son substitut Imos, d'être l'ancêtre de la race humaine. L'Adam à la fois et le Noë des peuples de la Nouvelle-Espagne. Pour Veytia, il hésite entre deux explications aussi hétéroclites l'une que l'autre [5], *Cihua pan tlactli*, litt. « femme sur le corps de l'homme », c'est-à-dire « supérieure à l'homme, qui triompha de lui » ou bien

[1] Veytià, *Hist. antigua de Mejico*, t. I, c. 9, p. 95.

[2] *Historia ecclesiastica Indiana*, por Fray Geronimo de Mendieta, l. II, c. 14, p. 98. Mexico, 1870.

[3] Humboldt, *Vue des Cordillières*, pl. 27.

[4] Botturini, *Idea de una nueva historia*, etc., § 6, p. 46.

[5] Veytià, *Hist. antig.*, etc., c. 9, p. 96.

Cihua pachihuiliztli, litt. « rassasiement de la femme, » femme qui se rassasia. » C'est qu'il voit dans ce personnage une réminiscence de l'Ève biblique qui causa la perte du premier homme, en lui faisant manger le fruit défendu.

Après nous avoir donné, d'après le codex Chimalpopoca, une explication du nom que portait le troisième des Amoxoaques, une explication que nous croyons la seule véritable, M. l'abbé Brasseur revient à la charge [1] et décompose ainsi *Tlaltétécui; Tlalli* terre et *Tétécuica,* faire grand bruit, comme le feu, résonner. Ceci pourrait bien s'appliquer à *Xiuhteuctli*, lè dieu du feu.

Enfin, le même savant assimilerait *Xuchicaoca,* le fleuri ou celui qui reçoit des fleurs, à la déesse Xochiquetzal. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous étendre ici sur les rapprochements qu'il étabit entre ces quatre personnages et diverses divinités des Panthéons Mexicain et Quiché. Qu'il nous suffise de dire qu'ici nous avons certainement affaire non à des mortels, ni même à des hommes divinisés, mais bien à des dieux. L'on verra plus loin quel rôle est spécialement assigné à Oxomoco et à son épouse Cipactonal. Si dans un passage de son livre Sahagun cite *Oxomoco-Cipactonal* [2] et *Tlatecuin xochicaoca* comme des espèces de magiciens inventeurs de la médecine et de l'art de découvrir les pierres précieuses, habiles dans la connaissance des perles, nous nous trouvons sans doute ici en présence d'une légende fort altérée. L'on remarquera d'ailleurs la façon barbare dont ces noms sont écrits.

Afin de suppléer à la disparution des livres traitant des rites religieux et des arts mécaniques emportés par les Amoxoaques, les quatre chefs de la nation inventèrent l'astrologie, l'art d'interpréter les songes et le comput des jours, des nuits et des heures « comput, ajoute Sahagun, que l'on garda durant les » diverses dominations des Toltèques, des Tecpanèques et » des Chichimèques. » C'est-à-dire, en un mot, que par une réforme des plus heureuses, ils substituèrent à l'ancienne année lunaire un calendrier nouveau fondé sur l'observation du soleil.

[1] *Rech. sur les ruines de Palenqué*, c. 4, p. 48 (en note).

[2] Sahagun, *Relacion de las cosas de Nueva Espana*, t. 1er l. x, c. 29, p. 109.

C'est certainement à cet événement que les auteurs font allusion, lorsqu'ils nous parlent de ce grand concours d'astronomes qui se serait tenu dans la cité de *Huéhué-Tlapallan* [1], peu avant l'ère chrétienne, en l'an du monde 3901 d'après Veytia, et lors de l'équinoxe de printemps. C'est alors qu'ils auraient déterminé la date des grands cataclysmes par lesquels la surface de la terre avait été successivement bouleversée. « C'est alors, ajoute le codex Chimalpopoca, qu'Oxomoco com- » mença à compter, et Cipactonal à se régler par le soleil [2]. » Nous chercherons à établir plus au long par la suite où se pouvait trouver cette ville ou pays de *Tlapallan* ou *Huéhué-Tlapallan.*

X.

Mendieta nous rapporte la même légende, mais sous une forme un peu différente, empreinte d'un caractère plus complétement mythologique et telle qu'elle avait spécialement cours à Mexico, Tlaxcala [3] et Tezcuco. Le dieu *Oxomoco* et son épouse *Cipactonal* se trouvaient dans une caverne du pays de Cuernavaca. Déjà l'homme avait été créé, mais il ne possédait point de livres dont les enseignements le pussent guider. Le couple délibéra sur les moyens de remédier à cet état de choses. Cipactonal fut d'avis d'aller consulter son petit-fils Quetzalcoatl, ou mieux Quetzalcohuatl, qui était l'idole de Chollula. Oxomoco accepta la proposition, et tous trois disputèrent alors à qui choisirait la première lettre ou signe du calendrier.

Sur le conseil de la vieille, chacun se mit à faire des recherches. Celle-ci rencontra le Cypactli, c'est-à-dire une sorte de serpent aquatique et demanda qu'on le prît comme signe du 1er jour du mois. Cette proposition ayant été agréée, on adopta comme tel *Cé Cipactli*, un serpent de mer. Oxomoco donna pour hiéroglyphe du 2e jour, *Omé acatl,* deux cannes. Quetzalcohmatl à son tour imagina celui du jour suivant, *Yei Calli* (litt. trois maisons), et ainsi de suite jusqu'au 13e signe.

[1] Botturini, *Idea de una nueva historia*, etc., § 1, p. 3 et § 16, p. 120. — Veytià, *Hist. antigua*, etc., t. I, c. 4, p. 32 et 33.

[2] *Codex Chimalpoca*, apud M. l'abbé Brasseur, *Hist. des nat. civil.*, t. 1er, l. I, c. 4, p. 122.

[3] Mendieta, *Hist. ecclesiast.*, l. II, cap. 14, p. 97.

Notre intention n'étant point, au reste, de donner ici un exposé complet du système de calendrier Toltèque, nous nous bornerons à dire que les hiéroglyphes de jours servaient également à désigner chacune des autres périodes du calendrier sacré. Seuls, de tous les peuples de la Nouvelle-Espagne, les Othomies, rejetant la réforme, continuèrent l'ancien calcul des temps par les saisons [1].

On remarquera la priorité accordée à *Cipactonal*, dans la désignation des noms de jours. Besoin n'est point d'être très-versé dans la symbolique mexicaine, pour s'assurer qu'une telle circonstance ne saurait être due au pur hasard. M. l'abbé Brasseur fait observer que dans les documents mexicains, où *Oxomoco* [2] est donné comme la femme, son nom est toujours cité avant celui de *Cipactondl*, considéré comme son mari, et il voit là une preuve de cette suprématie religieuse attribuée au sexe féminin dans la mythologie des peuples de civilisation mexicaine. L'observation nous semble fort juste et confirmée par de nombreux exemples. La femme précède l'homme dans les documents ayant un caractère mythique ou symbolique. Ainsi le *Mémorial de Tecpan-Atillan* nous dit : « Ils eurent des » filles et des *garçons*, et ce fut là la première population [3]. » Et dans un autre endroit : « Alors, nous reçumes l'ordre de nos » *mères* et de nos *pères*, nous, les 13 tribus des 7 nations [4]. »

De même, le livre sacré nous représente les dieux, « commençant à parler de faire notre première *mère* et notre premier *père* [5]. »

« Et ceux ci, dit-il plus loin, sont les noms de nos premiers » *mères* et *pères*. » Ceci est d'autant plus remarquable que chez aucune des nations de la fraction des Toltèques occidentaux,

[1] Naxera, *Dissertatio de linguâ Othomiticâ*, dans le vol. v, des *Transactions of the American philosophical Society*, art. XII, p. 278. (Nouvelle série, année 1835.)

[2] *Rech. sur les ruines de Palenqué*, c. 4, p. 49.

[3] *Memorial de Tecpan Atillan*, cité dans l'*Hist. des nations civil.*, etc. t. I, p. 429.

[4] *Ibid.*, dans les *Recherches sur les ruines de Palenqué*, c. 7, p. 72.

[5] *Pop.-Vuh*, 3e part., c. 1, p. 197.

[6] *Ibid.*, *ibid.*, c. 2, p. 199.

la femme ne paraît avoir joui d'aucune prérogative particulière sous les rapports politique ou social.

Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier à peu près partout identique, quant au fond, offrait néanmoins, quant aux lieux, quelques différences de détail, surtout en ce qui concerne l'ordre des jours. C'est à peu près comme si, en Europe, tel peuple, par exemple, commençait la semaine par le mardi, tandis que d'autres la commenceraient par le lundi ou par le mercredi.

Les formes secondaires du calendrier paraissent pouvoir être ramenées à trois, correspondant à trois systèmes bien caractérisés de civilisation. C'est ce qui fait clairement voir dans ces divergences, non le fruit du hasard, mais le résultat d'un plan arrêté à l'avance.

XI.

Le premier, et celui qui semble le plus archaïque, se retrouve chez les peuples de civilisation mexicaine, proprement dite, ou Toltèques occidentaux, Culhuas, Quichès, Cakchiquels et Tzendales. Le 1er jour du mois chez les trois dernières de ces nations était placé sous le patronage d'*Imos*[1] ou *Ymos*, l'aïeul de Votan, dont il portait le nom. Le nom de ce personnage, on l'a déjà vu, signifie : « Espadon, monstre marin. »

Le Mexicain *Cipactli* (*Cipac*, dans le dialecte Nahoa du Nicaragua), possède juste le même sens. C'est la traduction pure et simple du terme précédent, et dans les peintures hiéroglyphiques, on le voit figurer sous les traits d'une sorte de serpent de mer.

Remarquons, à cet égard, que de toutes ces formes secondaires du calendrier, celle des Mexicains semble la plus primitive, la plus rapprochée du type originel. Cela résulterait de ce fait que, de tous les computs à nous connus, en usage chez les populations de la Nouvelle-Espagne, celui des nations d'Anahuac est le seul dans lequel le nom des jours semble concorder le plus fréquemment et le plus exactement avec

[1] *Geografia de la Republica de Guatemala*, par M. Gavarete, part. 4e, p. 83. Guatemala, 1868.

l'hiéroglyphe servant à le représenter. Un seul exemple nous suffira pour être compris du lecteur.

En mexicain, le dernier jour du mois s'appelait *Xochitl*, fleur, et était figuré effectivement par une fleur. Les Quichès, qui le caractérisaient par le même emblème, lui donnaient pourtant le nom de *Hunahpu* [1]. Ce terme traduit, mal à propos, par : « un tireur de sarbacane, » désigne l'un des héros légendaires ou anciennes divinités dont le livre sacré raconte la merveilleuse histoire. Tout ceci, du reste, s'explique sans peine, si l'on réfléchit que les Mexicains occupaient la région même où abordèrent les Nahoas orientaux, inventeurs présumés du comput solaire, et que leur situation géographique fit naturellement d'eux les conservateurs les plus décidés de la tradition primordiale.

Au contraire le calendrier *Chiapanèque* avançait de deux jours sur celui des Tzendales, Quichès et Mexicains. Le premier rang de la série se trouvait ainsi assigné à Votan [2]. Par suite, *Imos* ou *Imox*, connu de ces peuples sous le nom de *Mox*, presque relégué à la fin, n'avait plus sous sa présidence que le 19e des jours du mois. Le motif de cette transposition est facile à comprendre. Les Chiapanèques, peuples de civilisation essentiellement votanile, s'étaient plu à donner la place d'honneur à Votan, leur héros national par excellence. Pour arriver à ce résultat, ils avaient dû, pour ainsi dire, faire subir une sorte de dégradation à ses deux prédécesseurs.

Nous n'avons pas la liste des jours de la semaine ni leurs noms chez les *Othomies*. Il est probable, toutefois, que ce peuple, malgré son comput lunaire, suivait sur ce point le système Chiapanèque. C'est ce qui semble ressortir de ce fait que *Oton* ou *Odon*, dont le nom n'est sans doute qu'une forme altérée de celui de Votan, passait pour leur premier chef et législateur.

La question serait plus obscure en ce qui concerne les *Ta-*

[1] Ximenès, cité par le *Pop. Vuh*, Dissert. § 7, p. CXIX (en note).

[2] *Cronologia antiqua de Yucatan*, etc., por Don Juan-Pio Perez,. § 10, p. 416 : à la suite de la *Relacion de las Cosas de Yucatan*, de Diego de Landa, publiée par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Paris, 1864.

La méthode suivie par les plus anciennes populations civilisées de la Nouvelle-Espagne se trouvait donc rigoureusement identique sur ce point à celle que nous trouvons aujourd'hui encore en vigueur chez la plupart des tribus sauvages des deux Amériques qui disent par exemple *lune du grand froid* pour le mois de Janvier, *lune de la ponte de l'oiseau* pour celui de Juin [1] etc.

Remarquons, au reste, que la même confusion dans les termes désignant la lune et le mois semble avoir existé chez nos plus anciens aïeux, et cela pour une raison absolument identique. Cette confusion subsiste aujourd'hui encore dans beaucoup de dialectes Aryens, tant de l'Europe que de l'Asie [2]; citons par exemple le Sanscrit, ***Mâs***; Zend, ***Mâo***; Béloutchi, ***Mâhî***; Poushtou ou Afghan, ***Miashta***; Ossète ou Iron, ***Mai***, ***Mei***; Grec μὴν; Irlandais, ***Mis***; Slavon ecclésiastique, ***Miesêtsi***; Russe, ***Miesiatsû***; Polonais, ***Miesiâc***; Illyrien, ***Mjesez***; Lithuanien, ***Mênu*** (lune ou mois).

Ajoutons que le comput lunaire est toujours celui que nous retrouvons à l'enfance des sociétés, rien n'étant en effet plus propre à frapper l'attention d'observateurs même ignorants, que les mouvements de la lune. Au contraire, les calculs solaires supposent une science déjà plus avancée. En l'adoptant ainsi que nous l'allons voir tout-à-l'heure, les nations de la Nouvelle-Espagne, si inférieurs sous tant d'autres rapports aux races de l'Asie orientale, réalisèrent un progrès que ces dernières n'ont point encore su atteindre.

C'est qu'en effet si le comput par le soleil est plus compliqué que le comput basé sur l'observation de la lune, il est, en revanche, d'un emploi infiniment plus commode. Voici, au reste, comment la chose s'accomplit.

IX.

Les Nahous, ayant à leur tête le prêtre ou chef de la nation [3]

[1] *Voyage à Cayenne*, par Louis-Auguste Pitou, t. II, p. 202. — *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en* 1789, 1792 et 1793, traduits de l'anglais par J. Castéra, t. I, p. 257. Paris, an X.

[2] *Les Origines Indo-Européennes*, par M. Pictet, t. II°, l. V, c. 3, sect. II, § 37, p. 594 et 595.

[3] Sahagun, *Historia general de las Cosas de Nueva-Espana*, t. I, l. 10, p. 29, Mexico, 1829.

dans lequel M. l'abbé Brasseur croit reconnaître *Quetzalcohualt*, ou, du moins, le premier des personnages de ce nom [1], s'étaient avancés en longeant la côte de la mer des Antilles, depuis Panuco jusqu'aux frontières de Guatémala, c'est-à-dire du Centre-Amérique qui constituait à cette époque le royaume de *Guatémala*.

Une fois arrivés là, ils se fixent au pays de *Tamoanchan*, que notre savant compatriote assimile, peut-être avec quelque témérité, aux régions voisines de l'embouchure du Tabasco et de l'Uzumacinta [2]. Après y avoir vécu fort longtemps sous la direction de leurs *Amoxoaques,* c'est-à-dire d'hommes versés dans la connaissance des peintures antiques, ces derniers s'en allèrent du côté de l'Orient avec leur dieu ou roi Pontife. Toutefois, quatre de ces sages restèrent après le départ de leurs collègues et prirent la direction de la chose publique. C'étaient *Oxomoco* que M. l'abbé Brasseur regarde comme identique au *Xmucané* [3] des Quichés, *Cipactonal Tlaltétécui*, ou mieux, d'après l'orthographe du codex Chimalpopoca, *Tlalteuctli*, litt. « le seigneur de la terre », et *Xuchicoaca* ou *Xuchica huaca*, litt. « le fleuri [4]. » L'étymologie du nom d'*Oxomoco* semble des plus obscures et peut-être même serait-elle étrangère à la langue Nahuatle. On le trouve également écrit *Xomico*, *Xomunco*, *Oxomozco* dans les documents Mexicains [5]. Veytia le traduit par la *Prenada golosa*, la femme enceinte et gourmande, interprétation peut-être hasardée, observe M. l'abbé Brasseur, mais n'en rappelle pas moins le type de mère et nourricière du genre humain, parfois assigné à Oxomoco. Dans le codex Borgia, elle est représentée égrenant du maïs pour en faire de la pâte. Or, aujourd'hui encore en Maya, *Oxom* signifie « égréner du maïs. »

[1] *Hist. des nations civilisées du Mexique*, t. 1er, l. I, c. 4, p. 117.

[2] *Monuments anciens du Mexique* (*Recherches sur les ruines de Palenqué*). par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, c. 3, p. 38 et 40.

[3] *Popol-Vuh*, Dissertat., § 7, p. CXVII.

[4] *Histoire des nations civilisées*, t. 1er, l. I, c. 4 p. 120 (en note).

[5] *Recherches sur les ruines de Palenqué*, c. 4. p. 48 (en note).

Veytia traduit *Cipactonal* par *ce ipan Tonalli*, litt. « unus illam super diem [1] », celui qui est supérieur au soleil. M. l'abbé Brasseur préférerait rendre par « le premier avant le soleil, » celui qui précède le soleil », c'est-à-dire l'étoile du matin. Cette façon de décomposer le mot n'est peut-être pas trop contraire au génie de la langue Mexicaine, et encore nous doutons fort que l'on puisse suffisamment justifier cette transmutation du *c* en *n*. Une autre explication, il faut l'avouer, nous séduirait davantage, parce qu'elle est à la fois plus simple et d'accord avec ce que nous savons de la symbolique Américaine. *Cipactonal* ne serait-il pas tout simplement pour *Cipactli Tonalli*, litt. « le jour (ou comput) de l'Espadon. » D'après la tradition, en effet, *Cipactonal* [2], épouse d'Oxomoco, ayant obtenu le droit de donner un nom au premier jour du mois, l'appela *Ce Cipactli*, litt. un *Cipactli*, parce qu'en effet elle avait rencontré un *Cipactli* ou Espadon. Nous devons ajouter que les auteurs ne sont point d'accord sur la véritable signification du mot *Cipactli*. Beaucoup d'auteurs le rendent par *serpent*, et effectivement, dans le calendrier publié par Humboldt, il affecte la forme de ce reptile [3]. Son sens réel paraît cependant plutôt être, nous l'avons déjà dit « Espadon, poisson scie. » Quant à l'étymologie de *Cipactli*, terme évidemment d'origine Mexicaine, elle nous est inconnue; mais nous ne saurions trop protester contre celles qu'imaginèrent Botturini et Veytia. Le premier de ces auteurs le décompose ainsi : *Ce ipac thatli* [4]. « père supérieur à tous ». Il voit dans ce nom une allusion à ce caractère assigné à Cipactli et à son substitut Imos, d'être l'ancêtre de la race humaine. L'Adam à la fois et le Noë des peuples de la Nouvelle-Espagne. Pour Veytia, il hésite entre deux explications aussi hétéroclites l'une que l'autre [5], *Cihua pan tlactli*, litt. « femme sur le corps de l'homme », c'est-à-dire « supérieure à l'homme, qui triompha de lui » ou bien

[1] Veytià, *Hist. antigua de Mejico*, t. I, c. 9, p. 95.

[2] *Historia ecclesiastica Indiana*, por Fray Geronimo de Mendieta, l. II, c. 14, p. 98. Mexico, 1870.

[3] Humboldt, *Vue des Cordillières*, pl. 27.

[4] Botturini, *Idea de una nueva historia*, etc., § 6, p. 46.

[5] Veytià, *Hist. antig.*, etc., c. 9, p. 96.

Cihua pachihuiliztli, litt. « rassasiement de la femme, » femme qui se rassasia. » C'est qu'il voit dans ce personnage une réminiscence de l'Ève biblique qui causa la perte du premier homme, en lui faisant manger le fruit défendu.

Après nous avoir donné, d'après le codex Chimalpopoca, une explication du nom que portait le troisième des Amoxoaques, une explication que nous croyons la seule véritable, M. l'abbé Brasseur revient à la charge [1] et décompose ainsi *Tlaltétecui; Tlalli* terre et *Tétecuica,* faire grand bruit, comme le feu, résonner. Ceci pourrait bien s'appliquer à *Xiuhteuctli*, lè dieu du feu.

Enfin, le même savant assimilerait *Xuchicaoca,* le fleuri ou celui qui reçoit des fleurs, à la déesse Xochiquetzal. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous étendre ici sur les rapprochements qu'il étabit entre ces quatre personnages et diverses divinités des Panthéons Mexicain et Quiché. Qu'il nous suffise de dire qu'ici nous avons certainement affaire non à des mortels, ni même à des hommes divinisés, mais bien à des dieux. L'on verra plus loin quel rôle est spécialement assigné à Oxomoco et à son épouse Cipactonal. Si dans un passage de son livre Sahagun cite *Oxomoco-Cipactonal* [2] et *Tlatecuin xochicaoca* comme des espèces de magiciens inventeurs de la médecine et de l'art de découvrir les pierres précieuses, habiles dans la connaissance des perles, nous nous trouvons sans doute ici en présence d'une légende fort altérée. L'on remarquera d'ailleurs la façon barbare dont ces noms sont écrits.

Afin de suppléer à la disparution des livres traitant des rites religieux et des arts mécaniques emportés par les Amoxoaques, les quatre chefs de la nation inventèrent l'astrologie, l'art d'interpréter les songes et le comput des jours, des nuits et des heures « comput, ajoute Sahagun, que l'on garda durant les » diverses dominations des Toltèques, des Tecpanèques et » des Chichimèques. » C'est-à-dire, en un mot, que par une réforme des plus heureuses, ils substituèrent à l'ancienne année lunaire un calendrier nouveau fondé sur l'observation du soleil.

[1] *Rech. sur les ruines de Palenqué,* c. 4, p. 48 (en note).

[2] Sahagun, *Relacion de las cosas de Nueva Espana*, t. 1er l. x, c. 29, p. 109.

C'est certainement à cet événement que les auteurs font allusion, lorsqu'ils nous parlent de ce grand concours d'astronomes qui se serait tenu dans la cité de *Huéhué-Tlapallan* [1], peu avant l'ère chrétienne, en l'an du monde 3901 d'après Veytia, et lors de l'équinoxe de printemps. C'est alors qu'ils auraient déterminé la date des grands cataclysmes par lesquels la surface de la terre avait été successivement bouleversée. « C'est alors, ajoute le codex Chimalpopoca, qu'Oxomoco commença à compter, et Cipactonal à se régler par le soleil [2]. » Nous chercherons à établir plus au long par la suite où se pouvait trouver cette ville ou pays de *Tlapallan* ou *Huéhué-Tlapallan*.

X.

Mendieta nous rapporte la même légende, mais sous une forme un peu différente, empreinte d'un caractère plus complétement mythologique et telle qu'elle avait spécialement cours à Mexico, Tlaxcala [3] et Tezcuco. Le dieu *Oxomoco* et son épouse *Cipactonal* se trouvaient dans une caverne du pays de Cuernavaca. Déjà l'homme avait été créé, mais il ne possédait point de livres dont les enseignements le pussent guider. Le couple délibéra sur les moyens de remédier à cet état de choses. Cipactonal fut d'avis d'aller consulter son petit-fils Quetzalcoatl, ou mieux Quetzalcohuatl, qui était l'idole de Chollula. Oxomoco accepta la proposition, et tous trois disputèrent alors à qui choisirait la première lettre ou signe du calendrier.

Sur le conseil de la vieille, chacun se mit à faire des recherches. Celle-ci rencontra le Cypactli, c'est-à-dire une sorte de serpent aquatique et demanda qu'on le prît comme signe du 1er jour du mois. Cette proposition ayant été agréée, on adopta comme tel *Cé Cipactli*, un serpent de mer. Oxomoco donna pour hiéroglyphe du 2e jour, *Omé acatl,* deux cannes. Quetzalcohmatl à son tour imagina celui du jour suivant, *Yei Calli* (litt. trois maisons), et ainsi de suite jusqu'au 13e signe.

[1] Botturini, *Idea de una nueva historia*, etc., § 1, p. 3 et § 16, p. 120. — Veytià, *Hist. antigua*, etc., t. I, c. 4, p. 32 et 33.

[2] *Codex Chimalpoca*, apud M. l'abbé Brasseur, *Hist. des nat. civil.*, t. 1er, l. I, c. 4, p. 122.

[3] Mendieta, *Hist. ecclesiast.*, l. II, cap. 14, p. 97.

Notre intention n'étant point, au reste, de donner ici un exposé complet du système de calendrier Toltèque, nous nous bornerons à dire que les hiéroglyphes de jours servaient également à désigner chacune des autres périodes du calendrier sacré. Seuls, de tous les peuples de la Nouvelle-Espagne, les Othomies, rejetant la réforme, continuèrent l'ancien calcul des temps par les saisons [1].

On remarquera la priorité accordée à *Cipactonal*, dans la désignation des noms de jours. Besoin n'est point d'être très-versé dans la symbolique mexicaine, pour s'assurer qu'une telle circonstance ne saurait être due au pur hasard. M. l'abbé Brasseur fait observer que dans les documents mexicains, où *Oxomoco* [2] est donné comme la femme, son nom est toujours cité avant celui de *Cipactonal*, considéré comme son mari, et il voit là une preuve de cette suprématie religieuse attribuée au sexe féminin dans la mythologie des peuples de civilisation mexicaine. L'observation nous semble fort juste et confirmée par de nombreux exemples. La femme précède l'homme dans les documents ayant un caractère mythique ou symbolique. Ainsi le *Mémorial de Tecpan-Atillan* nous dit : « Ils eurent des » filles et des *garçons*, et ce fut là la première population [3]. » Et dans un autre endroit : « Alors, nous reçumes l'ordre de nos » *mères* et de nos *pères*, nous, les 13 tribus des 7 nations [4]. »

De même, le livre sacré nous représente les dieux, « commençant à parler de faire notre première *mère* et notre pre- » mier *père* [5]. »

« Et ceux ci, dit-il plus loin, sont les noms de nos premiers » *mères* et *pères*. » Ceci est d'autant plus remarquable que chez aucune des nations de la fraction des Toltèques occidentaux,

[1] Naxera, *Dissertatio de linguâ Othomiticâ*, dans le vol. v, des *Transactions of the American philosophical Society*, art. xii, p. 278. (Nouvelle série, année 1835.)

[2] *Rech. sur les ruines de Palenqué*, c. 4, p. 49.

[3] *Memorial de Tecpan Atillan*, cité dans l'*Hist. des nations civil.*, etc. t. i, p. 429.

[4] *Ibid.*, dans les *Recherches sur les ruines de Palenqué*, c. 7, p. 72.

[5] *Pop.-Vuh*, 3e part., c. 1, p. 197.

[6] *Ibid.*, *ibid.*, c. 2, p. 199.

la femme ne paraît avoir joui d'aucune prérogative particulière sous les rapports politique ou social.

Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier à peu près partout identique, quant au fond, offrait néanmoins, quant aux lieux, quelques différences de détail, surtout en ce qui concerne l'ordre des jours. C'est à peu près comme si, en Europe, tel peuple, par exemple, commençait la semaine par le mardi, tandis que d'autres la commenceraient par le lundi ou par le mercredi.

Les formes secondaires du calendrier paraissent pouvoir être ramenées à trois, correspondant à trois systèmes bien caractérisés de civilisation. C'est ce qui fait clairement voir dans ces divergences, non le fruit du hasard, mais le résultat d'un plan arrêté à l'avance.

XI.

Le premier, et celui qui semble le plus archaïque, se retrouve chez les peuples de civilisation mexicaine, proprement dite, ou Toltèques occidentaux, Culhuas, Quichès, Cakchiquels et Tzendales. Le 1er jour du mois chez les trois dernières de ces nations était placé sous le patronage d'*Imos*[1] ou *Ymos*, l'aïeul de Votan, dont il portait le nom. Le nom de ce personnage, on l'a déjà vu, signifie : « Espadon, monstre marin. »

Le Mexicain *Cipactli* (*Cipac*, dans le dialecte Nahoa du Nicaragua), possède juste le même sens. C'est la traduction pure et simple du terme précédent, et dans les peintures hiéroglyphiques, on le voit figurer sous les traits d'une sorte de serpent de mer.

Remarquons, à cet égard, que de toutes ces formes secondaires du calendrier, celle des Mexicains semble la plus primitive, la plus rapprochée du type originel. Cela résulterait de ce fait que, de tous les computs à nous connus, en usage chez les populations de la Nouvelle-Espagne, celui des nations d'Anahuac est le seul dans lequel le nom des jours semble concorder le plus fréquemment et le plus exactement avec

[1] *Geografia de la Republica de Guatemala*, par M. Gavarete, part. 4e, p. 83. Guatemala, 1868.

l'hiéroglyphe servant à le représenter. Un seul exemple nous suffira pour être compris du lecteur.

En mexicain, le dernier jour du mois s'appelait *Xochitl*, fleur, et était figuré effectivement par une fleur. Les Quichès, qui le caractérisaient par le même emblème, lui donnaient pourtant le nom de *Hunahpu* [1]. Ce terme traduit, mal à propos, par : « un tireur de sarbacane, » désigne l'un des héros légendaires ou anciennes divinités dont le livre sacré raconte la merveilleuse histoire. Tout ceci, du reste, s'explique sans peine, si l'on réfléchit que les Mexicains occupaient la région même où abordèrent les Nahoas orientaux, inventeurs présumés du comput solaire, et que leur situation géographique fit naturellement d'eux les conservateurs les plus décidés de la tradition primordiale.

Au contraire le calendrier *Chiapanèque* avançait de deux jours sur celui des Tzendales, Quichès et Mexicains. Le premier rang de la série se trouvait ainsi assigné à Votan [2]. Par suite, *Imos* ou *Imox*, connu de ces peuples sous le nom de *Mox*, presque relégué à la fin, n'avait plus sous sa présidence que le 19e des jours du mois. Le motif de cette transposition est facile à comprendre. Les Chiapanèques, peuples de civilisation essentiellement votanile, s'étaient plu à donner la place d'honneur à Votan, leur héros national par excellence. Pour arriver à ce résultat, ils avaient dû, pour ainsi dire, faire subir une sorte de dégradation à ses deux prédécesseurs.

Nous n'avons pas la liste des jours de la semaine ni leurs noms chez les *Othomies*. Il est probable, toutefois, que ce peuple, malgré son comput lunaire, suivait sur ce point le système Chiapanèque. C'est ce qui semble ressortir de ce fait que *Oton* ou *Odon*, dont le nom n'est sans doute qu'une forme altérée de celui de Votan, passait pour leur premier chef et législateur.

La question serait plus obscure en ce qui concerne les *Ta-*

[1] Ximenès, cité par le *Pop. Vuh*, Dissert. § 7, p. CXIX (en note).

[2] *Cronologia antiqua de Yucatan*, etc., por Don Juan-Pio Perez,. § 10, p. 416 : à la suite de la *Relacion de las Cosas de Yucatan*, de Diego de Landa, publiée par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Paris, 1864.

rasques du Méchoacan. Sans doute chez ces peuples, le 1er jour apparaît consacré à *In-Odon* [1], qui nous rappelle bien le *Oton* des Othomies et le Votan Chiapanèque; mais nous ne connaissons point malheureusement la signification des noms des autres jours. *Ic-Ebi*, nom du 2e d'entre eux, rappellerait le *Ik* ou *Igh*, vent ou souffle qui occupe le même rang dans les calendriers Tzendale et Quiché, le *Ehecatl* des Mexicains (*Ecat*, du dialecte nahuatte de Nicaragua). Ceci semblerait rattacher le système Tzendale au premier de ceux que nous venons d'étudier. Mais quelle est la signification précise de *Ic-Ebi*?

H. DE CHARANCEY.

[1] Veytià, *Hist. antig. de Mejico*, t. I, c. 11, p. 137 et 138.

Archéologie biblique.

LA TOPOGRAPHIE ANCIENNE DE JÉRUSALEM

D'après M. PIEROTTI [1]

Troisième enceinte.

« La troisième muraille partait de la tour Hippicus, et, de
» là, se dirigeant vers la région nord jusqu'à la tour Psé-
» phina, se prolongeait ensuite en passant devant le tombeau
» d'Hélène (c'était une reine d'Adiabène, mère du roi Izates),
» et, à travers les Cavernes-Royales, se recourbait à la tour
» angulaire placée dans le voisinage du tombeau du Foulon,
» puis rejoignant l'enceinte antique, se terminait contre la
» vallée du Cédron. Quant au circuit entier de la ville il était
» de 33 stades[2]. »

M. Pierotti, comme la plupart des palestinologues aujourd'hui, est persuadé que cette troisième enceinte, entreprise par Hérode-Agrippa, suivait absolument le même tracé que l'enceinte septentrionale actuelle qui commence à la porte de Jaffa, se rend à celle de Damas, et finit à l'angle nord-est de la mosquée d'Omar (ancienne enceinte du Temple).

En 1860, lorsque le couvent grec construisait à l'extérieur de la porte de Jaffa, tout près de la douane, on trouva dans les fondations celles d'une muraille antique qui s'appuie sur le roc, et que M. Pierotti regarde comme le mur judaïque se dirigeant de la tour Hippicus à la tour Pséphina.

« A l'angle nord-ouest, à l'intérieur de la ville, dit M. Pierotti, il existe actuellement une ruine massive qui s'élève de la surface du sol à environ 6 mètres et demi; elle est composée de petites pierres unies avec de fort ciment, mais dans le côté sud-ouest il y a, contiguës au sol, de grandes pierres à bossage hérodien. En faisant quelques creusements autour de cette ruine informe, je vis que plusieurs rangées de pierres

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 19.
[2] *Guerr. Jud.*, v, 13.

semblables continuaient jusqu'au roc; de plus il m'apparut deux côtés de maçonnerie, beaucoup de grandes pierres à bossage enterrées dans le remplissage, et enfin les indices certains de l'existence d'une grande citerne; de manière que je fus le premier à déduire que là est la position de la tour Pséphina, de forme octangulaire et haute de 70 coudées (31 mètres 50). Extérieurement à ces restes de mur, hors de l'enceinte actuelle, il y a un fossé de défense taillé dans le roc, œuvre certainement hérodienne, parce que, évidemment, nul conquérant de la sainte cité, qui soit venu depuis, n'a eu le temps ni la volonté de faire exécuter de si grands et dispendieux travaux. »

Ce fossé, aujourd'hui comblé en partie et qui côtoyait toute la muraille septentrionale, prouve manifestement que l'enceinte de la ville ne s'est jamais étendue plus loin que ce point, car on n'aurait pas pensé à creuser dans l'intérieur de la ville un ouvrage de défense qui n'est utile qu'à l'extérieur.

MM. de Saulcy et de Vogüé placent de même l'admirable tour Pséphina en cet endroit nommé par les Arabes *Kasr-Djaloud* (le *Château-de-Goliath*), et la *Tour-de-Tancrède* par les Chrétiens. Là elle était bien dans les conditions voulues par Josèphe : « A l'angle formé par les branches septentrio- » nale et occidentale de l'enceinte, et on pouvait, du sommet, » apercevoir l'Arabie et les limites extrêmes de la terre judaï- » que jusqu'à la mer[1]; » car cette tour se trouvait sur le point le plus élevé de Jérusalem (802 mètres).

Dans les fondations du couvent grec de Saint-Théodose, adossé à la muraille, à 150 pas à l'ouest de la porte de Damas, M. Pierotti a remarqué un pan de mur judaïque. C'est une nouvelle preuve que l'enceinte d'Agrippa passait à cet endroit; mais il en a découvert des marques bien plus évidentes à la porte de Damas elle-même.

« Elle est flanquée, dit-il, à l'est et à l'ouest des restes de deux tours, dont les bases sont à l'intérieur remplies d'une maçonnerie massive, et les parois présentent de gros blocs, la plupart au-dessus de trois mètres de longueur et d'un mètre

[1] *Guerr. Jud.*, V, 13.

de hauteur; je reconnais ces tours pour être celles *des Femmes*, que Josèphe mentionne. (Nous citerons bientôt le texte). A l'extérieur de la porte, et tout-à-fait dans sa proximité à l'est, on voit l'ouverture d'une citerne par laquelle je descendis et vis la partie inférieure d'une autre porte ancienne, qui a son arc supérieur dans le mur intérieur sud de celle de Damas ; celle-là est large de 4 mètres et haute de plus de 8 mètres. Son arc est à plein-cintre, les pierres qui forment ses pieds-droits sont de grande dimension et à petit bossage, tandis que celles de l'arc ont une surface plate. Je pense que cette porte est la même qui est nommée dans Josèphe, lorsqu'il raconte que Titus, voulant faire sa première reconnaissance de la ville, les Juifs sortirent en très-grand nombre *par la porte qui était vis-à-vis du sépulcre d'Hélène*. On comprend qu'elle se trouve maintenant à un niveau inférieur à cause des remplissages de ruines dont la ville abonde. Je dirai de plus qu'au nord de la porte on voit sur le sol de grandes pierres de caractère judaïque qui sont emboîtées dans les soubassements des murailles actuelles. »

Tombeau d'Hélène. A 310 mètres au nord et en face de la porte de Damas, un rocher isolé s'élève à 2 mètres et demi au-dessus du sol. On y voit les traces d'un travail qui peut passer pour la coupe de la base d'une pyramide. Josèphe nous apprend qu'on en avait érigé trois sur ce tombeau. La grotte qui est creusée au-dessous, dans le roc, présente les marques d'un sépulcre. Elle a une entrée conforme à celle des tombeaux judaïques qu'on rencontre dans la campagne autour de Jérusalem, et, comme eux, elle avait une porte munie de deux pivots, le tout formé dans la même pierre. On aperçoit encore les trous dans lesquels tournaient les deux pivots, l'un en haut, l'autre en bas. C'est M. E. de Barrère, Consul général de France à Jérusalem, auquel l'archéologie hiérosolymitaine doit plusieurs découvertes, qui a confirmé M. Pierotti dans la conviction que cette caverne est le tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène. En effet, son emplacement s'accorde bien avec les indications de Josèphe.

Lorsqu'il raconte la sortie exécutée par les Juifs contre la

reconnaissance de cavalerie dirigée par Titus lui-même, se rendant de son camp du mont Scopus vers la tour Pséphina, l'historien dit : « Mais dès qu'il s'écarte de la route pour aller » du côté de la tour Pséphina, en faisant faire un mouvement » de flanc, d'innombrables combattants s'élancent des tours » nommées *tours des Femmes,* en sortant par la porte qui est » en face du tombeau d'Hélène, et ils coupent la colonne de » cavalerie [1]. » Si l'on met, comme le font MM. de Saulcy et Pierotti, la porte dont parle Josèphe à la place de celle de Damas, et les Tours des Femmes auprès d'elle, et enfin le tombeau d'Hélène sur le massif de rochers que nous venons d'indiquer, son récit est d'une exactitude mathématique.

Dans un autre ouvrage de l'écrivain juif, on lit : « Mono- » baze ayant envoyé à Jérusalem les os de celle-ci (Hélène) et » ceux de son frère (Izates), les fit ensevelir dans les trois » pyramides que sa mère avait fait élever, et qui étaient situées » à trois stades de la ville de Jérusalem. »

M. Pierotti pense que cette distance de trois stades doit s'appliquer à la seconde enceinte que Josèphe appelle constamment *Cité de Jérusalem,* ainsi que la première, tandis qu'il nomme la troisième *Cité neuve* ou *Bézétha,* « car, dit-il, au » moment de la construction du Sépulcre d'Hélène, celle de la » muraille d'Agrippa, commencée en 44 de l'ère chrétienne, fut » suspendue et ensuite continuée par les Juifs en 66. » Josèphe a-t-il adopté, comme le croit notre auteur, le stade olympique qui est de 185 mètres, ou bien le stade judaïque égal à 140 mètres selon d'Anville et M. de Saulcy, ou le stade pytique, ou le stade philatérien ? On l'ignore encore. Quoi qu'il en soit, cette distance de trois stades s'accorde approximativement avec celle des ruines qui nous occupent.

Saint Jérôme décrivant le pèlerinage de sainte Paule rapporte qu'en arrivant de Beit-Horon et de Gabaa, « laissant à » gauche le mausolée d'Hélène, reine des Adiabéniens, qui » avait soulagé le peuple en lui donnant du blé dans une » disette, elle entra dans Jérusalem [2]. » Ce récit confirme ce

[1] *Guerr. Jud.*, v, 7.

[2] *Ep.* CVIII, 9 ; *ad Eustochium, Epitaph. Paulæ.*

que nous disons, car l'ancienne route de Rama ou de Gaba, dont on voit encore des vestiges, passait, au nord, près du tombeau des Rois et entrait dans la ville sainte par le nord-ouest, en laissant à gauche le sépulcre de la reine d'Adiabène.

La tradition locale se joint à l'histoire pour placer ce monument au rocher que nous indiquons. En effet, chaque année les Juifs de Jérusalem commencent en ce lieu, pour la terminer au Tombeau des Rois, une fête en souvenir d'un personnage qui a secouru leurs ancêtres dans un temps de famine. Ce personnage, dont ils ont oublié le nom et qu'ils appellent *Kelbah-Cheboua* (*la chienne qui rassasie*), n'est pas autre que la généreuse Hélène qu'ils désignent sous le nom de l'animal fidèle pour lequel les Orientaux montrent un si grand mépris. Avouons que les Juifs ont une singulière manière de témoigner à leur bienfaitrice leur reconnaissance.

La localité dont nous parlons a été, comme tant d'autres en Terre-Sainte, très-maltraitée par le vandalisme; mais son histoire n'est pas ignorée. L'impératrice Eudoxie (450-461) y éleva une église en l'honneur de saint Etienne qui, d'après la plus antique tradition, a été lapidé en cet endroit[1]. Les Musulmans démolirent cet édifice à l'approche des Croisés qui le reconstruisirent et l'achevèrent au milieu du 12e siècle. Mais, en 1187, ceux-ci le rasèrent complétement afin que Saladin ne pût y chercher un abri pour un corps de troupes.

Non loin de la porte de Damas en dehors et à l'est, se trouve un fossé profond et large, formé, en grande partie, par un rocher présentant les traces d'un travail antique. Dans ce fossé, au pied du mur d'enceinte, on remarque une ouverture très-basse, par laquelle j'ai pénétré avec notre caravane dans de curieux caveaux, découverts seulement depuis une vingtaine d'années, et qui s'étendent sous la ville, vers le Midi et l'Orient. M. de Saulcy va nous en donner un aperçu :

« Les souterrains, dont le plan est tout-à-fait irrégulier,

[1] C'est par une erreur difficile à expliquer, et contre laquelle les droits de la vérité protestent, que le nom de saint Etienne, appliqué primitivement à la porte de Damas, a été transféré à la porte orientale (*Bab-Sitti-Mariam*), et que l'on indique le lieu du martyre de ce saint en face de cette porte, dans la vallée de Josaphat. (Voir *Patr. lat.*, t. XXII, p. 883.)

ont un développement très-considérable. Plusieurs hommes munis de torches nous précèdent, afin de nous éviter des accidents, qui pourraient devenir fort graves, grâce à la profondeur de certaines parties de ces cavernes. Rien de saisissant comme l'effet de ces lumières mobiles sur les grandes masses au milieu desquelles on chemine; mais aussi rien de fatigant comme la chaleur que l'on endure dans cet enfer; on peut y entrer glacé, et être certain qu'on en sortira couvert de sueur. Les traces de l'antique exploitation se montrent partout où on les cherche. Ce sont des coupures larges de 12 à 15 centimètres, pratiquées à l'aide d'un instrument tranchant, et dont le fond présente une courbure circulaire, due à la direction donnée à l'outil par le mouvement des bras de l'ouvrier, placé devant la pierre qu'il entamait ainsi. Une fois le bloc à extraire limité par des coupures de ce genre, des coins de bois engagés dans le plafond, et qu'on mouillait, détachaient, par leur dilatation, la masse destinée à la taille définitive, qui s'effectuait dans la carrière même, ainsi que nous l'apprend l'Ecriture-sainte. Ce même mode d'opération était employé dans les autres carrières de l'antique Jérusalem, et on en retrouve, par exemple, des traces évidentes, placées à droite du chemin de Bethléem, dans le voisinage immédiat de l'hôpital juif, construit par sir Mosès-Montefiore, un peu au-delà de Birket-es-Soulthan [1].»

Au nord, et en face de l'ouverture de ces caveaux, on voit la grotte de Jérémie. Ces deux souterrains, réunis dans l'origine, furent plus tard séparés comme ils le sont maintenant, pour l'extraction des pierres, et surtout par la construction du mur de Bézétha, qui exigeait un fossé de défense. M. Pierotti, comme MM. de Saulcy et de Vogüé, reconnaît dans ces anciennes carrières les *Cavernes royales*, que la troisième enceinte traversait, selon Josèphe, « (διὰ σπηλαίων Βασιλικῶν, *à travers les cavernes royales*, » cette expression est d'une exactitude absolue), et il pense que c'est de là que le roi Salomon et ses successeurs ont tiré les pierres nécessaires pour bâtir les enceintes de Jérusalem ainsi que ses trois Temples.

C'est pour avoir confondu les Cavernes royales avec les tom-

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, I, p, 137.

beaux des rois, situés à huit cents mètres au nord de la porte de Damas, que Schultz, Robinson et consorts, ont imaginé d'étendre la troisième enceinte jusqu'à ces tombeaux des rois, quoique l'on ne puisse découvrir aucune trace de cette prétendue muraille. Cette erreur, qui agrandissait la ville de moitié, est abandonnée aujourd'hui, et avec justice, comme nous le prouvons abondamment. Il est remarquable que d'Anville (mort en 1782) détermine comme nous la troisième enceinte, et n'avait pas admis cette erreur où sont tombés jusqu'à ces dernières années, tous les Palestinologues, y compris Mgr Mislin. D'Anville dit en effet, dans sa *Dissertation sur l'étendue de Jérusalem,* que « ces grottes (royales) se trouvent dans le voisinage de celle que l'on nomme de Jérémie... et que les mesures du circuit de l'ancienne Jérusalem qui s'empruntent de l'antiquité même, ne prennent point d'autre évaluation que celle qui résulte d'une exacte combinaison avec la mesure actuelle et fournie par le local. »

Un peu à l'est de la porte murée, nommée par les Chrétiens, porte d'Hérode (sans doute du nom d'Hérode-Agrippa), on distingue dans le soubassement de la muraille quatre rangées de pierres; elles ont l'apparence d'un mur judaïque. C'est un argument de plus en faveur de notre thèse.

« A partir de cette porte, dit M. de Saulcy, un large fossé, creusé dans le roc vif, couvre l'enceinte de la ville, et ce fossé, le long de l'escarpe, présente des avances de rocher sur lesquelles les tours carrées de l'enceinte d'Agrippa ont été assises, comme y sont toujours assises aujourd'hui les tours de l'enceinte moderne. Ce qui me permet d'affirmer ce fait avec une entière assurance, c'est qu'il y a une de ces assiettes rectangulaires de roc qui existe toujours en saillie sur une courtine et qui ne supporte plus de tour [1]. »

Cette enceinte (selon Josèphe, cité plus haut), se recourbait à la tour angulaire, placée dans le voisinage du tombeau du Foulon, et rejoignant l'enceinte antique, se terminait contre la vallée du Cédron.

Il est probable que la dite tour se trouvait à l'angle nord-est, à l'intérieur de l'enceinte actuelle, et précisément dans le

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte,* II, p. 52.

mur massif que l'on voit encore à fleur de terre. Quant au tombeau du Foulon, il devait être vis-à-vis la tour angulaire; mais on ne peut le reconnaître aujourd'hui; il aura sans doute été exploité comme carrière ou enseveli sous les décombres qui sont accumulés depuis des siècles sur le penchant occidental de la vallée de Josaphat.

A son extrémité orientale, l'enceinte retourne vers le sud, toujours munie de son fossé profond et large, taillé dans le rocher, et elle aboutit à la muraille nord-est du Haram (Mosquée d'Omar) qui longe la vallée du Cédron et est, en effet, d'une haute antiquité.

Voici maintenant les renseignements que Josèphe ajoute à ceux que nous venons de citer en commençant la description de la troisième enceinte.

La population allant en augmentant, la ville ne put plus être contenue sur les collines de Sion, d'Acra et de Moria qui lui servaient d'assiette, elle franchit son enceinte septentrionale (celle de Salomon), de sorte qu'une quatrième colline fut peu à peu couverte d'édifices. Ce quartier, placé au nord du temple en face de la fameuse tour Antonia, avait reçu des Juifs le nom de Bézétha dont la traduction grecque est *Cænopolis* (*la ville neuve*). Comme ce quartier nouveau avait besoin d'être protégé, le roi Agrippa, fils d'Aristobule et petit-fils d'Hérode-le-Grand, commença la construction du mur qui nous occupe en ce moment (44 après J.-C.). Mais bientôt il fut obligé d'arrêter ce travail sur l'ordre de l'empereur Claude, qui voyait dans l'exécution de ce vaste projet un indice de rébellion. Ce mur aurait été inexpugnable si on l'eût achevé comme il avait été commencé, car il était d'une très-grande épaisseur, et composé de blocs énormes. Plus tard, les Juifs, se préparant à la guerre contre les Romains, continuèrent ce même mur avec ardeur (66 après J.-C.). Ils l'élevèrent jusqu'à 25 coudées, et le munirent de tours carrées, larges et hautes, ne le cédant en rien au temple pour l'assemblage et la beauté des pierres. Cette troisième enceinte était garnie de 90 tours; l'enceinte intermédiaire en avait 14, et l'enceinte antique 60.

Nous l'avons vu plus haut, Josèphe dit que le circuit entier

de la ville était de 33 stades. MM. Pierotti et de Saulcy, comme d'Anville, démontrent par le calcul que ce chiffre de Josèphe est exagéré. Mais heureusement Eusèbe nous a conservé sur ce point un renseignement précieux. Le voici : « L'arpenteur » qui a mesuré la Syrie dit que Jérusalem est bâtie sur un » lieu montueux et raboteux ; il ajoute qu'une partie de ses » murailles est construite en pierres polies, mais la plus » grande partie en moellons ; il dit enfin que le périmètre de » la ville est de 27 stades [1]. »

Sur ce texte M. de Saulcy raisonne ainsi : « Vingt-sept stades olympiques de 185 mètres nous donnent 4,995 mètres en tout, tandis que 27 stades juifs de 140 mètres seulement ne nous donnent plus que 3,780. Si nous rapprochons ce chiffre de celui que la mesure directe nous a fournie sur le terrain (soit 3,900 mètres), et si nous tenons compte des petites différences de détail qui existent forcément entre le tracé actuel et le tracé mesuré à la corde par l'arpenteur de Syrie, nous trouvons un accord tel que nous devons nous tenir pour satisfaits. Nous admettons donc que cet ingénieur, par une raison qu'il ne nous est pas possible de deviner, a donné le circuit de Jérusalem en mesures hébraïques, c'est-à-dire en mesures du pays, et qu'il y a, pour ainsi dire, identité entre le chiffre actuel et celui qu'il a recueilli [2]. »

Nous avons fini d'examiner le tracé des murailles; comparons d'autres textes du grand historien juif avec le terrain lui-même; nous y trouverons de nouveaux arguments pour réfuter l'opinion de ceux qui veulent donner à Jérusalem une plus grande étendue vers le nord.

C'est d'abord la description de la circonvallation exécutée par Titus autour de cette ville, pour forcer les assiégés à se rendre par la famine.

« Ce mur commençait au camp des Assyriens où ce prince » avait pris son quartier, continuait jusqu'à la nouvelle ville » basse ; et après avoir traversé la vallée de Cédron allait » gagner la montagne des Oliviers qu'il enfermait du côté du » midi jusqu'au rocher du Colombier, comme aussi la colline

[1] Eusèbe, *Prép. Evang.*, IX, 36.
[2] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, II, p. 58.

» qui était au-dessus de la vallée de Siloé, d'où, tournant vers » l'orient, il descendait dans cette vallée où est la fontaine qui » en porte le nom. De là il allait gagner le sépulcre du grand » sacrificateur Ananus, environnait la montagne où Pompée » s'était autrefois campé, retournait ensuite vers le septen- » trion, allait jusqu'au bourg d'Erébinthon, enfermait le sé- » pulcre d'Hérode du côté de l'orient, et de là regagnait le lieu » où il avait commencé [1]. »

M. Pierotti commente ainsi ce texte.

Le Camp des Assyriens était sur l'élévation du mont Gihon où se trouvent actuellement les constructions russes, et vis-à-vis de l'angle nord-ouest de la ville. La Bible indique cette position quand elle dit que les généraux du roi d'Assyrie, arrivés à Jérusalem, s'arrêtèrent « auprès de l'aqueduc de la » piscine supérieure qui est au grand chemin du champ du » Foulon [2]. »

Nous l'avons vu dans l'article précédent, la piscine supérieure est l'étang Mamilla, entouré d'un cimetière musulman que les anciens juifs appelaient le champ du Foulon, soit parce qu'il avait appartenu à un foulon, soit parce qu'il y avait eu là un établissement de ce métier.

La nouvelle ville basse est la partie orientale de Bézétha.

Le Rocher du Colombier. Quelques auteurs l'ont identifié avec les *Tombeaux des Prophètes*, mais c'est à tort, car ces derniers sont trop élevés sur la montagne des Oliviers pour que le mur de circonvallation ait pu les atteindre. D'ailleurs les termes de l'historien semblent plutôt s'appliquer à une roche remarquable sous un rapport quelconque qu'à un monument. Le Rocher du Colombier était probablement situé à la partie septentrionale du village de Siloé où l'on voit encore sur le roc les traces d'un grand travail, et près du monolithe de forme égyptienne.

Le sépulcre du grand sacrificateur Ananus est celui qui se trouve auprès, et à l'est, d'*Haceldama* (*le champ du sang*), et se nomme actuellement *le tombeau de saint Onuphre*. On le distingue à la frise sculptée qui surmonte le vestibule de style

[1] *Guer. Jud.*, v, 31.
[2] IV *Rois*, xviii, 17.

dorique. Rien d'étonnant qu'il ait changé de nom, et qu'après avoir renfermé les dépouilles d'Ananus, il ait donné asile à celles du pieux ermite Onuphre qui s'y est retiré, selon la légende.

La montagne où Pompée s'était campé est le mont du *Mauvais-Conseil*, séparé du mont Sion par la vallée de Géhenna ou d'Hinnom. On le nomme ainsi parce que, d'après une tradition, le conseil où il fut résolu d'arrêter Jésus-Christ a été tenu dans la maison de campagne de Caïphe située en ce lieu.

Le Bourg d'Erébinthon (*des pois chiches*) était probablement à l'ouest de *Birket-es-Soulthan* (*l'étang du Roi*), à 300 mètres au sud de l'hospice juif, auprès de la route de Bethléem. On y voit des rochers taillés de main d'homme, des ruines et des citernes. Cet endroit s'appelle aujourd'hui *Kasr-el-Asfour* ou *el-Chazal* (*le château du Moineau* ou *des Gazelles*), et *Abou-Waïr*.

Le sépulcre d'Hérode. Il devait être à 100 mètres à l'ouest de *Birket-Mamilla* (*la piscine supérieure* ou *l'étang des Serpents*), où l'on remarque un monceau de décombres recouvrant d'antiques grottes sépulcrales qui furent changées en citernes dans des temps postérieurs. Ce tombeau est placé là dans un lieu conforme aux indications de Josèphe, lorsqu'il rapporte que Titus « nivela le terrain depuis le mont Scopus jusqu'au » sépulcre d'Hérode et l'étang des Serpents autrefois nommé » *Béthara* » (ce qui signifie *piscine de la montagne* ou *piscine supérieure*[1]). On sait pourquoi il est impossible de reconnaître à présent en cet endroit les restes de la somptuosité qu'Hérode déployait habituellement dans ses constructions. Ce sépulcre fut détruit au plus tard dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, lorsqu'on bâtit au-dessus une église grecque en l'honneur de saint Babilas (d'où est venu sans doute le nom Mamilla), église qui fut ensuite démolie par Chosroës II, roi des Perses, en 614.

« Quelques auteurs, dit M. Pierotti, se fatiguent à étendre la ville du côté nord (comme ils ne peuvent le faire au sud) pour lui faire contenir l'immense population, le nombre des morts

[1] *Guer. Jud.*, v, 12.
[2] 1,100,000 morts, *Guer. Jud.*, vi, 45.

et des prisonniers cités par Josèphe[1]. Je ferai remarquer qu'à l'époque d'Alexandre le Grand, Hécatée d'Abdère, dont parle Josèphe, fixa le nombre des habitants de Jérusalem à 120,000. Est-il donc possible qu'en quatre siècles la population de la ville se soit tellement augmentée, surtout que cette période de temps fut continuellement affligée de massacres, de nombreuses émigrations et de révolutions? Je ne tairai pas que le chiffre des défenseurs de la ville n'allait pas au-dessus de 25,000, et que les assaillants n'étaient pas plus de 60,000. Sont-ce là les seules forces que pouvait fournir une si grande population d'environ 2 millions d'habitants, pour défendre son palladium?... Titus pouvait-il, avec un nombre si disproportionné de guerriers (relativement), s'approcher d'une ville aussi étendue et aussi peuplée? Plus d'éclaircissements ne sont pas nécessaires pour être convaincu qu'en ce cas l'historien a voulu parler des morts et des prisonniers de toute la guerre, ou qu'il exagéra. »

Notons que Tacite porte à 600,000 seulement le nombre des morts du côté des Juifs pendant le siége. J'ajoute qu'il ne faut pas confondre avec la population ordinaire de la capitale cette énorme masse d'hommes qui s'était alors entassée dans ses murs. Josèphe lui-même prend soin de nous avertir que « la » plupart, quoique juifs de nation, n'étaient pas nés dans la » Judée, mais y étaient venus de toutes les provinces pour » solenniser la fête de Pâque, et s'étaient ainsi trouvés enveloppés dans ce siége. Comme il n'y avait point de place pour » les loger tous, la peste se mit parmi eux. » (*Loc. cit.*)

M. de Saulcy, après avoir justement observé que les chiffres fournis par Josèphe ne doivent jamais être pris qu'avec une défiance absolue, à cause de leur exagération ou de leur altération, déclare qu'on peut évaluer approximativement à 100,000 âmes la population habituelle de Jérusalem[1].

Josèphe (comme nous l'avons vu au commencement de cet article), rapporte que « cette ville était munie d'une triple muraille partout où elle n'était pas couverte par des vallées impropres à des travaux de siége, » c'est-à-dire dans sa partie

[1] De Saulcy, *Voyage en Terre-Sainte*, t. II, p. 27.

septentrionale. Cette donnée ne condamne-t-elle pas l'opinion de ceux qui veulent prolonger l'enceinte d'Agrippa jusqu'aux tombeaux des rois? En effet, si ce monarque avait ainsi agrandi sa muraille au nord, il n'aurait pu faire autrement que de l'établir sur le coteau méridional de la vallée du Cédron, les Juifs l'auraient achevée en 66 après J.-C. et par conséquent leur historien national n'aurait pas manqué de dire, dans sa description de la ville, que cette troisième enceinte était protégée, au nord, par la vallée du Cédron, comme il dit qu'elle se terminait contre cette même vallée. Mais il se tait sur ce point, et puisque d'ailleurs il est très-exact par rapport aux autres enceintes, on ne peut croire qu'il ait oublié une circonstance si importante concernant cette dernière. On objectera peut-être que la vallée du Cédron, au nord, n'a que 5 à 6 mètres de profondeur aujourd'hui; elle devait certainement être beaucoup moins comblée à l'époque de Josèphe, et, sans être aussi défensive que les autres, elle aurait toujours présenté des difficultés aux agresseurs de la muraille.

Si l'enceinte de la ville se fût étendue jusqu'aux Tombeaux des Rois, Titus n'aurait pas eu besoin d'exposer sa vie et celle de son escorte, comme il l'a fait, pour examiner cette enceinte, car il aurait facilement pu la considérer sur le mont Scopus, et même de là parlementer avec les assiégés pour les engager à se rendre; et cet habile général aurait aussi épargné à ses troupes le travail fatigant et dangereux d'aplanir le terrain depuis le mont Scopus jusqu'au sépulcre d'Hérode.

Enfin voici un dernier argument en faveur de notre thèse. Dans l'espace compris entre la porte de Jaffa, les Tombeaux des Rois et l'angle nord-est de l'enceinte actuelle, on ne rencontre pas de maçonnerie ni de grosses pierres éparses et enfouies dans la terre; on y voit seulement 26 citernes creusées dans le roc et 4 petites piscines. Qui oserait dire que cela suffisait aux besoins d'un tiers de la ville, portion qui n'aurait pas eu moins de 800 mètres de longueur sur autant de largeur? On aperçoit, il est vrai, en quelques endroits des rochers travaillés, mais généralement tout le terrain dont je parle est dans son état naturel d'argile rougeâtre; le sol est brut, raboteux et vierge du ciseau de l'homme. Cela prouve qu'il n'y a pas eu là d'ha-

bitations; car dans les endroits où des maisons ont été détruites le sol est de couleur grisâtre, on y découvre des pierres taillées et de nombreuses ruines, comme nous l'avons vu sur la colline d'Ophel, et sur le mont Sion, au sud et à l'est.

Certains auteurs soutiennent que Jérusalem avait une étendue beaucoup plus grande vers le nord parce qu'on trouve dans cette localité, outre plusieurs citernes ou piscines, de légers cubes de pierre ayant appartenu à des pavements travaillés en mosaïque, et enfin quelques murs judaïques, ou du moins prétendus tels. Mais, répondons-nous, si le lieu dont nous parlons a été jadis habité, il l'a été non pas comme une partie de la ville, mais bien comme un faubourg. En effet Josèphe nous apprend que le terrain situé au nord de Jérusalem était rempli de jardins entourés de clôtures et peut-être de quelques maisons[1]. La Bible confirme ainsi cette assertion : « Ceux qui étaient de la race des chantres s'assemblèrent donc » de la campagne des environs de Jérusalem... parce que les » chantres s'étaient bâti des métairies tout autour de Jéru- » salem[2]. » Les débris de mosaïque peuvent donc provenir des habitations qui entouraient la capitale juive, mais surtout des maisons mêmes de cette ville dont les décombres ont été transportés sur ce terrain.

Comme conclusion et confirmation de notre thèse démontrant que l'enceinte d'Agrippa coïncidait parfaitement avec le mur moderne de la ville depuis la porte de Jaffa jusqu'à la porte de la Vierge (*Bab-Sitti-Mariam*) sur la vallée de Josaphat, citons ces paroles d'un palestinologue très-compétent en cette matière :

« Si l'enceinte antique, dit M. de Vogüé, s'était étendue plus loin du côté du nord, le sol en aurait conservé la trace ; or on ne retrouve rien. Les fragments d'enceinte que Schultz avait cru découvrir sont ou des fondations modernes ou des rochers dont les fentes naturelles simulent des joints. Les grands déblais faits par les Russes pour la construction de leurs établissements n'ont amené la découverte d'aucun fragment antique, ils ont même démontré que le plateau qui précède la

[1] *Guer. Jud.*, v, 12.
[2] *Esdras*, XII, 28.

ville au nord-ouest n'avait pas été habité avant le moyen-âge. Rosen a étendu la démonstration à toute la région septentrionale; par la seule étude du terrain, par la seule différence de couleur entre le sol naturel et le sol modifié par une longue habitation, il a établi que la ville antique, de ce côté, n'était pas plus grande que la ville actuelle. Le périmètre total, ainsi restitué, a une longueur d'environ 4,500 mètres [1]. »

Avant de quitter l'enceinte d'Agrippa, il convient de rappeler une prophétie très-curieuse de Jérémie annonçant la construction de la nouvelle ville et de cette troisième enceinte.

« Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, où cette » ville sera rebâtie pour le Seigneur, depuis la tour d'Hananéel » jusqu'à la porte de l'Angle. Et le cordeau à mesurer sera » porté encore plus loin à sa vue jusque sur la colline de Ga» reb ; et il tournera autour de Goatha et de toute la vallée des » cadavres et des cendres, et de tout le quartier de mort jus» qu'au torrent de Cédron, et jusqu'à l'angle de la porte des » Chevaux vers l'orient. Tout ce lieu sera saint au Seigneur ; » on n'en renversera point les fondements, et il ne sera jamais » détruit [2]. »

M. Pierotti interprète ainsi ce texte :

« Quand cessera la captivité des Juifs à Babylone, Jérusalem sera réédifiée depuis l'extrémité sud-ouest de Sion (où était probablement la tour dite Hananéel) jusqu'à l'angle nord-est du Moria où se trouvait la porte du Coin (ou de l'Angle). Il est bien évident que pour indiquer que toute la ville serait reconstruite, le prophète s'est contenté de citer les deux points extrêmes de sa plus grande ligne oblique. Cette parole « *et encore le cordeau*, etc., » montre que le prophète parlait d'une époque plus lointaine que celle du retour de la captivité de Babylone, et veut préciser que la ville serait agrandie. En 44 de l'ère chrétienne, Agrippa le Grand eut l'idée d'élargir la ville au nord, commençant à former une nouvelle enceinte qui renfermait : 1° la colline de l'*Occident* (*Gareb*), dans laquelle se trouvait *Goatha* (que beaucoup croient être Golgotha); 2° *la vallée de la Voirie et des Cendres* (située à l'est du Gol-

[1] De Vogüé, *le Temple de Jér.*, App., p. 123.

[2] Jérém., XXXI, 38.

golha); 3° *tout le quartier jusqu'au torrent de Cédron* (qui est le Bézétha et son inclinaison orientale); 4° *et jusqu'au coin de la porte des chevaux vers l'Orient* (c'est jusqu'à l'angle est du mont Moria). Plus tard, en 66, les Juifs reprirent les projets d'Agrippa. Jérémie dit encore : « *Sera un lieu saint à l'Éternel,* » *et ne sera plus démoli, ni ne sera jamais détruit* »; en effet, cette nouvelle partie de la ville a été témoin du martyre de Jésus-Christ, notre Sauveur; mais ni démolition, ni complète destruction n'ont été faites dans cette enceinte, même en 70, lorsque les Romains se rendirent maîtres de la ville, parce que, pour y pénétrer, ils ouvrirent une brèche à la tour Pséphina, située à l'angle nord-ouest de la ville. »

M. de Vogüé commente ainsi la même prophétie d'une manière analogue :

« Dans un ancien et bien intéressant passage, Jérémie annonce la construction de la nouvelle ville et de la troisième enceinte : « Le temps viendra, dit-il, où l'on bâtira une ville depuis la tour *Hananéel* jusqu'à la *porte de l'angle*. » C'est-à-dire depuis l'angle nord-ouest du Temple, défendu sous les rois de Juda par les tours Hananéel et Méah, jusqu'à l'angle nord-ouest de Sion, la porte de Jaffa d'aujourd'hui. — « Et » son enceinte s'étendra sur le mont *Gareb*, entourera *Goatha*, » la vallée des Cadavres et des Cendres, toute la région de la » mort jusqu'au torrent de Cédron, jusqu'à l'angle de la *porte* » *des Chevaux*, située à l'orient. » Gareb, comme son nom l'indique, située à l'occident, est la colline dont font partie les pentes sur lesquelles s'élèvent le quartier nouveau et la tour Pséphina : *Goatha* a été identifié par quelques auteurs avec *Golgotha* : les tombeaux de Joseph d'Arimathie sont un reste des nécropoles mentionnées par le prophète ; enfin, la porte des Chevaux, point de jonction de la nouvelle enceinte avec l'ancienne, est une des portes du mur qui dominait la vallée de Cédron, sous le temple ; la prophétie s'applique donc mathématiquement au tracé du mur d'Agrippa, construit dix siècles après[1]. »

III. — Aelia Capitolina.

Jérusalem, détruite par Titus (70 après J.-C.), devint le

[1] De Vogüé, *le Temple de Jér.*, *App.*, p. 122.

triste séjour d'une garnison romaine chargée d'empêcher sa reconstruction. Quelques familles juives et chrétiennes, inébranlablement fidèles à leurs souvenirs religieux, vinrent reprendre leur demeure dans ce lieu de désolation, qui était toujours pour eux la cité sainte. Ces premiers chrétiens y menèrent une vie très-édifiante, selon le témoignage de saint Epiphane.

En l'année 136, Adrien envoya dans Jérusalem une colonie païenne pour la relever. Mais la capitale de la Judée avait perdu sa couronne royale, ensevelie à jamais sous ses ruines. Son nom même fut voué à l'oubli. L'empereur voulut qu'elle s'appelât désormais *Ælia-Capitolina*, en l'honneur de son nom d'Ælius et de Jupiter-Capitolin, dont il érigea la statue sur l'emplacement où l'on vénérait autrefois le temple judaïque. Ce ne fut pas cependant pour les Juifs que leur ville fut reconstruite. Dans sa haine implacable, Adrien leur défendit, sous peine de mort, de pénétrer dans son enceinte et même d'en approcher à une certaine distance. Bien plus, il fit mettre sur la porte du chemin de Bethléem (celle de Jaffa) un porc de marbre, animal qu'ils ont en horreur parce qu'ils le regardent comme impur. Les Juifs déicides en furent donc réduits à demander, à prix d'argent, la permission d'entrer dans leur ville une fois chaque année, pour y pleurer sur leur sanctuaire profané et détruit.

M. Pierotti termine ainsi sa savante étude :

« Tous les auteurs s'accordent à admettre que la forme et la largeur de la ville à cette époque étaient absolument les mêmes qu'aujourd'hui. Adrien fut celui qui en exclut la partie la plus méridionale de Sion. Le pèlerin de Bordeaux la visita telle au commencement du 4e siècle (333). A l'arrivée des Croisés, la ville n'avait subi aucune transformation, ce que je déduis de Benjamin de Tudèle, qui la visita en 1173, et de Willebrand d'Oldenbourg qui y séjourna en 1211.

» Suis-je parvenu à faire connaître au lecteur que la Bible possède une quantité de données topographiques, et que j'ai bien interprété Josèphe? Je le crois ; et à qui ne veut pas le croire je répéterai de nouveau : Allez à Jérusalem, voyagez, étudiez, fouillez, et ne restez pas en Europe à écrire avec tant

de certitude et d'aplomb sur un sujet qui vous est inconnu, puisque vous n'avez pas exploré le terrain qui seul peut vous instruire sur la topographie d'une ville aussi ancienne, et aussi intéressante sous tous les rapports historiques et religieux. Allez, Jérusalem est là, Jérusalem vous attend, ses trésors se dévoileront à vos recherches, vos fatigues seront couronnées de succès, et peut-être, plus heureux que moi, vous ajouterez aux découvertes que j'ai déjà faites. »

Que pourrions-nous ajouter à cette pressante invitation? Nous avons suivi ce conseil, et nous nous en félicitons tous les jours. Sans doute il n'est pas absolument impossible de connaître une ville sans l'avoir vue, quand on s'applique à l'étudier avec le secours de bons plans et de descriptions exactes faites par des voyageurs qui l'ont visitée; nous en avons pour témoin notre célèbre d'Anville. Sans être allé à Jérusalem, il a fait sur la topographie ancienne de cette ville une dissertation qui est encore estimée aujourd'hui; mais on doit avouer que cela est assez difficile. Du reste, maintenant la vapeur a diminué d'une manière étonnante la distance et les frais du pèlerinage à Jérusalem. La Terre-Sainte n'est plus qu'à dix jours de la France. Pourquoi donc, quand on peut le faire, se priver de ce voyage dont les avantages sont inappréciables? Avec de la prudence on peut en écarter les dangers, et les fatigues qu'il fait endurer sont compensées largement par la satisfaction qu'il procure à l'esprit et au cœur de l'homme qui, sans s'arrêter à de vaines terreurs, désire vivement connaître cette contrée illustre, antique berceau du Christianisme et de la civilisation.

L'Abbé Laurent de Saint-Aignan,
Chevalier du Saint-Sépulcre et membre de l'Académie des Arcades de Rome.

Le Propriétaire-Gérant : A. Bonnetty.

151. Versailles. — Imp. G. Beaugrand et Dax, 9, rue du Potager.

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 21. — Septembre 1872.

Archéologie chrétienne.

DISSERTATION SUR L'INSCRIPTION DE LA CHAIRE ALEXANDRINE DE S. MARC

Par le P. Camille TARQUINI

De la Compagnie de Jésus.

TRADUITE DE L'ITALIEN, PAR L'ABBÉ J.-B. GABARRA.

Préambule.

Dans les *Annales*, t. IX, p. 85 (3e série), nous avons publié la *Dissertation sur la Chaire de S. Pierre*, que Mgr Gerbet a insérée dans le 1er volume de son *Esquisse de Rome chrétienne* [1]. Nous y avons ajouté la gravure de cette Chaire telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage de Phœbus : *De identitate cathedræ, in qua S. Petrus Romæ primum sedit*, etc. Romæ, 1666, in-12 [2]. Nous complétons en quelque sorte ce récit en publiant ici le discours du P. Tarquini sur la *Chaire de S. Marc à Venise*; nous reproduisons le *fac-simile* de l'inscription qui y est jointe, regrettant qu'il n'ait pas donné la gravure de la chaire elle-même que nous aurions aussi reproduite. A. B.

I.

L'inscription de la Chaire de S. Marc que j'entreprends d'expliquer m'a paru offrir, sous plusieurs rapports, une grande importance. Sujet, langue, paléographie, tout y présente de l'intérêt; puis chose douce pour mon cœur, et aussi,

[1] Cette dissertation et la gravure donnée dans les *Annales* paraissent avoir été inconnues à M. de Rossi qui n'en parle pas dans sa belle dissertation sur cette chaire, publiée dans son *Bollettino di archeologia cristiana*, anno V, p. 33. Roma, 1867.

[2] Cette gravure est reproduite également par Torrigius, par les *Bollandistes*, t. V, p. 457, de juin; par Bianchini, *Démons. Hist. Eccl. comprobata monumentis*, pl. III, 2e siècle, n° 77, in-fol.

j'ose le dire, pour le vôtre, elle nous rappelle le P. J. P. Secchi[1], l'un des plus illustres de nos savants collègues, dont les travaux si estimés ont répandu tant d'éclat sur notre Académie.

C'était vers la fin de ses jours, que le P. Secchi, retiré à Venise, jeta les yeux sur ce vénérable monument resté jusqu'alors un mystère, au point qu'une opinion étrange ne voulait y voir que des caractères Lombards très-informes, des éléments de mots tronqués et partant indéchiffrables. Le P. Secchi ne fit que la voir, il la reconnut; et après en avoir fait prendre un *fac-simile* sur un calque en cire par un éminant artiste, M. Prosdocimi, il montra à tout le monde que c'était une écriture hébraïque en lettres carrées, malgré la direction de gauche à droite et la forme un peu archaïque des caractères. La chose était si évidente, qu'un de ses imprudents adversaires, le Juif Ascoli écrivait : *Un œil même inexpérimenté peut s'en apercevoir*[2]. Paroles un peu dures pour les savants qui avaient étudié cette inscription avant le P. Secchi, mais cependant rigoureusement vraies.

Heureux dans sa découverte, le P. Secchi, par le fait d'une honorable erreur, ne réussit pas aussi bien dans son interprétation. Ses yeux éblouis avaient cru voir le nom de Rome; plein d'amour envers notre sainte Religion et le Siége de S. Pierre, il prit feu là-dessus d'une façon merveilleuse; et comme il joignait à un grand talent une érudition profonde, il mit tout en œuvre pour tirer de l'inscription le sens conforme à ses désirs. Mais la vérité est toujours inviolable, en Occident aussi bien qu'en Orient. Il faut détromper ceux qui s'imaginent que l'écriture sémitique, n'ayant point de voyelles, peut se plier à toutes sortes de sens ; supposer une pareille chose, c'est inconsidérément taxer de folie tous les peuples Orientaux qui auraient choisi, pour transmettre aux hommes leurs pensées, des caractères impuissants par eux-mêmes à les exprimer; or, au grand désappointement de ceux qui soutiennent cette opinion, tous les efforts, tout le talent du P. Secchi tombèrent dans le vide. En effet, pour obtenir cette leçon :

[1] Voyez l'ouvrage intitulé : *La cattedra Alessandrina di S. Marco.* Venezia, 1853. Voyez l'appendice A, à la fin de la dissertation ci-après, p. 190.

[2] *Studii orientali e linguistici.* Puntala 2, Agosta 1855.

« Cathedra Marci ipsa : Vis regularum Marci : In æternum juxta Romam, »

il dut estropier tantôt la syntaxe, tantôt la forme des mots; là il fut contraint de retrancher une lettre, ici d'en changer la valeur.

Le Juif Ascoli ne fut pas plus heureux. Lorsqu'à l'interprétation du P. Secchi il voulut en substituer une de son crû, il partit de cette singulière idée que nos chrétiens de l'Eglise d'Alexandrie, qui se distinguèrent dès l'origine par leur culture intellectuelle, furent assez barbares pour écrire une inscription rédigée en grec, c'est-à-dire dans leur propre langue, avec des caractères étrangers ou hébraïques. Or, il est au contraire bien connu que les Juifs d'Alexandrie avaient tellement perdu l'usage de l'hébreu, que plusieurs croyaient lire le texte original de la Bible dans le Grec même[1]. Voici maintenant l'inscription, d'après Ascoli :

« M. Σεϐ. Μάρκ. Εὐαγγελιστής. Ἀλεξανδρείᾳ. »

Elle signifierait, d'après lui toujours :

« Martyr adorandus est Marcus Evangelista Alexandriæ[2]. »

Style vraiment épigraphique, comme on le voit; façon de parler toute chrétienne! On pardonnerait volontiers ces étourderies à un homme étranger à notre religion, si, pour mettre au jour un pareil avorton, Ascoli, peu content de sauter des lettres, d'en ajouter, d'en changer la valeur, ne s'était pas aventuré jusqu'à modifier la forme des caractères.

Le célèbre Orientaliste, Michelange Lanci descendit le troisième dans l'arène. Je dois ce détail au P. Brunengo, rédacteur de la *Civiltà cattolica*, qui a daigné me donner copie d'une correspondance anonyme publiée, en avril 1858, dans la

[1] Tychsen, *Tentamen de varr. Codd.* p. 66 et seqq. — Masch, *Biblioth. Sacra*, t. II, vol. II, p. 54 et seqq.; — Semler, *Apparat. ad liberal. V. T. interpret.* II, 248, etc. Si je fais cette remarque, ce n'est point que j'admette cette opinion ; je voulais seulement montrer ce qu'a d'étrange le sentiment d'Ascoli. Il nous représente en effet les habitants d'Alexandrie si amoureux des caractères hébraïques qu'ils s'en servaient pour écrire du grec. Ce qu'il y a de certain, c'est que le juif le plus savant d'Alexandrie, à cette époque, Philon, ne cite jamais la Bible dans le texte original; il prend toujours la version des Septante. V. Gésénius, *Hist. de la langue hébraïque*, § 23.

[2] *Studii orientali e linguistici*, c. s.

Chronique de Milan. On lit dans cette Revue qu'après avoir bien examiné l'écriture de l'inscription, le savant Orientaliste en devina le vrai sens; il y lut des mots qui signifient dans notre langue :

Mosè da Recoaro, tolear fece gli accenti a questa generazione;

C'est-à-dire :

Moyse de Recoaro enseigna le premier les accents à cette génération.

Certes, je professe une grande estime pour l'illustre auteur; toutefois, je l'espère, il voudra bien me permettre de garder ici quelques doutes, d'autant plus que lui-même ne se dissimule point de graves difficultés. Il avoue en effet que, pour obtenir cette leçon, il a dû « redresser les traits irréguliers de » ces caractères[1]; » opération, comme on le voit, fort périlleuse qui pourrait facilement aboutir à une véritable métamorphose des lettres. Il se voit en outre contraint de soutenir que l'auteur de l'écriture doit « mal connaître la langue dans laquelle » il grava l'inscription », et qu'il ne sut pas même écrire son propre nom; car, dit Lanci, « le nom de Moyse a une lettre » qu'il ne devrait pas grammaticalement avoir[2]. » Ce qui veut dire en bon italien que les principes de la langue et les règles de la grammaire repoussent cette troisième interprétation. Malheur d'autant plus sensible qu'on nous a donné ce Rabbin comme le Maître de toute sa génération.

II.

Je ne m'appesantirai pas davantage sur ce point, et je passe à une difficulté beaucoup plus sérieuse qui, au point de vue historique et critique, au point de vue aussi des convenances religieuses, ressort de l'hypothèse de notre Orientaliste. Comment la chaire de S. Marc peut-elle être la chaire du Rabbin de Recoaro? Je dirai seulement un mot à l'illustre auteur : on vous dispense de l'ennui de nous faire connaître, même tant soit peu, ce Rabbin à qui nous devons tant d'actions de grâces, *l'inventeur des accents;* mais vous ne pouvez, en toute justice, repousser la juste curiosité d'un homme qui

[1] *Cronaca di Milano*, Aprile 1858.
[2] *Cronaca di Milano*, ibid.

ne vous demande qu'une chose : montrez-nous au moins l'exemple d'un autre Rabbin qui ait ainsi gravé sur son siége ses mérites littéraires.

Après *Lanci*, vint le professeur Biraghi, de Milan [1]; et je ne sais plus personne qui ait tenté de pénétrer dans ce *buisson épineux*, selon le mot du chanoine *Pieralisi* dans sa préface de Molini [2]. Un très-docte personnage m'a cependant nommé encore un professeur français [3]; mais ces deux nouveaux interprètes n'ont fait que modifier un peu l'explication du P. Secchi.

Vous le voyez donc, Messieurs, le P. Secchi n'a pas seulement eu le mérite de découvrir la langue et de préciser les caractères de l'inscription; il l'a expliquée encore, sinon exactement, du moins d'une manière plus sensée. Car les trivialités injurieuses et les minutieuses arguties d'Ascoli ont été merveilleusement réduites à néant, dans le tome II des *Opuscules religieux, littéraires et moraux* imprimés à Modène, par un homme, dont la foi, la grandeur d'âme et la piété la plus solide s'unissent aux connaissances littéraires les plus variées, je veux parler de l'illustre chevalier Barthélemy *Veratti*.

Malgré tout, cependant, l'inscription restait encore lettre close : et, lorsque je considérais d'un côté l'importance du monument, de l'autre la présence certaine de la langue hébraïque, cela me semblait à la fois dur et humiliant. C'est pourquoi j'ai voulu examiner à mon tour. Mais avant de soumettre à votre jugement le résultat de mes recherches, il ne sera pas inutile de vous décrire, en peu de mots, la chaire elle-même qui porte l'inscription.

D'après le P. Secchi [4], la chaire qu'il faut distinguer de son socle, est en albâtre égyptien et d'un seul bloc : le dossier est légèrement arrondi comme dans les chaises curules; le siége n'est pas large, mais il n'est pas aussi petit que le prétend Molini par cette expression exagérée : un *siége d'enfant*. Il a

[1] *Antica epigrafe ebraica della cattedra di S. Marco in Venezia*, letta ed interpretata dal P. Giampietro Secchi, brevemente illustrata dal Sac. Luigi Biraghi prof., nel Seminario di Milano, 1853.

[2] *De vita et Lipsanis S. Marci.*

[3] Voir appendice B, ci-après, p. 191.

[4] *La cattedra Alessandrina di S. Marco*, p. III, cap. 1.

une largeur de 38 centimètres, ce qui suffirait largement pour moi qui ne suis pas un enfant.

Dans son état actuel, elle est couverte de sculptures en bas-relief, qui laissent percer, dit le P. Secchi, un certain caractère égyptien, mais qui dénotent une époque de décadence : et ces ornements ont porté quelques érudits, dont l'habitude est de dire le contraire de ce que pensent les autres, à essayer de ravir cette chaire à S. Marc pour l'attribuer à un temps postérieur. Mais il ne fallait pas une bien grande perspicacité pour comprendre que ce siége, tout uni d'abord, a pu s'embellir plus tard de ces décorations ; et la vraie critique, souvent si mal menée par l'hypercritisme, devrait leur apprendre qu'un homme sage ne nie jamais un fait basé sur l'opinion commune et sur d'autres preuves solides, quand il se trouve en face d'une seule difficulté qu'on peut expliquer ou détruire.

De fait, on ne peut pas apporter d'objection sérieuse contre l'authenticité de cette chaire ; et l'on ne se laissera pas arrêter par le scrupule de *Molini* qui, on ne sait pour quel motif, aurait voulu qu'elle fût en bois. Distraction inconcevable chez cet auteur ; car la chrétienté d'Alexandrie descendait de cette fameuse synagogue dont on disait que ne l'avoir pas vue, c'était n'avoir point contemplé la gloire d'Israël ; or, parmi ces magnificences, on comptait spécialement les 71 chaires [1].

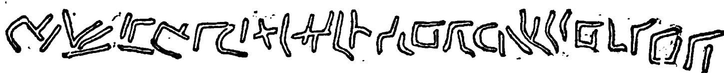
D'ailleurs nous possédons la *preuve générale* de l'authenticité de la chaire de S. *Marc*, c'est-à-dire nous sommes certains que, dès le temps même de cet apôtre, ces siéges étaient en usage dans l'Eglise. Ouvrez Eusèbe ; il assure « que » la chaire de l'apôtre S. Jacques s'était conservée jusqu'à » son époque [2]. » Quant à la preuve *particulière*, nous savons que cette chaire vénitienne est véritablement celle-là même qui appartint à S. Marc : outre la tradition du peuple et de l'Eglise de Venise, nous possédons l'histoire incontestable de sa donation. L'Empereur Héraclius la donna comme étant la chaire de S. Marc [3], et il y aurait folie à supposer que ce

[1] Voir Rèlando, *Antiquitates sacræ*, dans la collection d'Ugolini, t. II, p. 196.
[2] *Hist. eccl.*, l. VI, c. 19 ; *Patr. grecq.*, t. XXII, p. 681.
[3] *Chronique* d'André Dandolo, doge de Venise, publiée par Muratori, *Rer. Ital.*, t. XII.

prince a voulu tromper ou qu'il s'est laissé tromper. Ce qui nous le confirme encore, c'est le témoignage même des habitants d'Alexandrie, qu'on peut lire dans les actes authentiques de la translation du corps de S. Marc [1]; nous en avons enfin pour garant l'inscription elle-même qu'il est temps d'expliquer.

Pendant fort longtemps, cette inscription resta ignorée sous un revêtement d'ivoire qui, dès l'origine, couvrait la chaire, et dont les débris, rongés par le temps, furent enlevés sur la fin du 15e siècle [2]; gravée sur un listel entre le dossier et le siége proprement dit, elle court de *gauche à droite*. Cette direction est sans doute inusitée dans l'écriture sémitique; mais il ne faut pas s'en étonner outre mesure, surtout dans un pays de langue occidentale comme Alexandrie. Nous trouvons de ces exemples, non-seulement dans les monnaies phéniciennes de la Sicile [3] et dans les inscriptions étrusques [4], mais encore dans les monnaies juives elles-mêmes [5]; sans tenir compte ici de ce qu'il a plu à quelques savants d'écrire pour prouver cet usage [6]. Au reste, c'est là encore une circonstance fort précieuse pour nous; elle confirme admirablement la véritable origine du monument vénitien. Car un imposteur, quelque grossier qu'on le suppose, n'aurait jamais pu ignorer que l'hébreu s'écrit toujours de droite à gauche : et dans ce cas, afin de tromper son monde, il se serait bien gardé de suivre un autre système.

Voici donc cette inscription lue de gauche à droite à la façon grecque :



[1] Bolland., *Acta SS. April.*, t. III, p. 359, n. 7.

[2] J. Candidi *Commentarii Aquileienses*, lib. III, p. 13, verso. Venetiis, 1521.

[3] Gésénius, *Scripturæ linguæque Phœn. Monumenta*, p. 59 et 290.

[4] Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, t. I. p. 221, édit. de Rome, 1789.

[5] Madden, *History of Jewisch Coinage*, London 1864, p. 164.

[6] V. note 1 de la page 167. Je ne veux point parler ici de ceux qui, en termes exprès, ont affirmé cette coutume des Juifs d'écrire de gauche à droite et qui, pour preuve, apportent un passage de S. Justin. M. Hug., *Hist. de l'écriture alphabétique*, p. 18; Bianconi, *De antiquis litteris Hebræorum et Græcorum*, p. 25, 29 et 2.

Nous y ajoutons la même inscription lue de droite à gauche à la façon hébraïque :



Les caractères de cette inscription sont les caractères usuels, c'est-à-dire ceux de l'écriture carrée. On les employait certainement dès l'époque de Notre-Seigneur, nous en avons pour preuves : 1° la petitesse du *iod* signalée dans S. Matthieu [1], et qui ne se rencontre que dans l'écriture carrée ; 2° les nombreuses variantes des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, qui proviennent évidemment de la forme de certaines lettres qui se ressemblent beaucoup dans ce genre d'écriture [2] ; 3° le grave témoignage de S. Jérome qui donne la chose comme certaine [3]; 4° et par-dessus tout, sans parler du Talmud [4], l'autorité d'Origène [5]. A propos des caractères hébraïques de son temps, lesquels, d'après Eusèbe [6], étaient ceux de l'écriture carrée, Origène écrit que leur origine remontait jusqu'à Esdras. Cet homme si savant, cet opiniâtre et diligent chercheur des exemplaires hébreux, n'aurait jamais parlé de la sorte, si cette écriture avait été inaugurée à l'époque où il vivait, comme le soutiennent certains savants [7], auxquels cette inscription vient encore donner un démenti.

On y trouve néanmoins quatre lettres dont la forme diffère un peu de l'écriture usitée : le *Lamed*, le *Mem*, le *Nun*, le

[1] S. Matth. v, 18. « On sait que dans l'alphabet phénicien et samaritain, le *iod* ou *i* se compose de trois traits réunis ressemblant à notre *m* cursif. — Voir l'*i* phénicien dans notre *Dict. de Diplomat.*, dans *Annales*, t. xvii, p. 226 (3e série).

[2] Voyez quelques exemples dans Montfaucon, chap. ii des *Préliminaires aux Héxaples* d'Origène, dans *Patr. grecq.*, t. xv, p. 40, et dans la *Critique sacrée* de Cappel.

[3] Jérôme, *Præfat. in libros Regum*, dans *Pat. lat.* t. xxii, p. 549.

[4] V. la note de Vallarsi, dans la susdite *Préface* de S. Jérôme, *ibid.*

[5] Origène, *In Psalmum* ii, vers. 1-2; *Pat. grecq.*, t. xxviii, p. 1104.

[6] Eusèbe, *Hist. Eccl.* l. vi, c. 16. — *Pat. grecque*, t. xx, p. 554. — Voy. Montfaucon et Vallarsi, loc. cit.

[7] Gésénius, *Ling. Scripturæque Phæn. monumenta*, p. 78. Lorsque j'écrivais ces lignes, on n'avait pas encore publié, ou du moins je ne connaissais pas les vieilles inscriptions en lettres carrées que tout le monde connaît aujourd'hui. — Voir une *diss. spéciale*, dans *Annales*, t. ix, p. 411 (5e série).

Ghimel. Mais le *Nun*, formé d'une perpendiculaire au bas de laquelle vient se joindre en angle droit un trait horizontal comme pour le L latin, se rencontre dans le Palmyrénien, dans le Jérosolomitain d'Adler [1], dans les inscriptions chaldaïques de Layard [2], et même dans les manuscrits hébreux d'une antiquité peu reculée; or, comme tout le monde le sait, il n'estaucun de ces manuscrits qu'on puisse dire fort ancien, puisque les plus vieux, qu'on faisait remonter au 7e siècle, ont dû descendre de quelques années.

Le *Ghimel* est également formé d'une horizontale et d'une perpendiculaire en angle droit; seulement le trait horizontal ne s'unit pas, comme le *Nun*, au *bas*, mais vers *le milieu* de la perpendiculaire, du côté où court l'écriture. On le trouve non-seulement dans les manuscrits hébreux, mais encore dans le Rabbinique d'Allemagne qui s'est peut-être conservé jusqu'à nos jours [3]. Aussi faut-il s'étonner que le P, Secchi ait pris ce *Ghimel* pour un *Zaïn*; il se laissa sans doute tromper par la forme très-ressemblante du *Zaïn* Palmyrénien, dans lequel il aurait dû remarquer que la ligne horizontale est placée du côté opposé.

Quant au *Mem*, les manuscrits hébreux [4] nous en offrent au

[1] Hoffmann, *Gram. Syr.*, tabl. II et III.

[2] Voyez le *Journal de la Société Allemande des langues orientales*, imprimé à Leipsik, par Brochaus, 1855, p. 478. — Voir, en outre, la lettre *n*, des 35 alphabets sémitiques, et les 35 alphabets sémitiques dans le *Dict. de Diplom.*, publié dans *Annales*, t. IV, p. 92 (4e série) et suivantes, et dans les deux volumes de ce *Dict.*, tirés à part.

[3] Cette forme du *Ghimel* pourrait peut-être nous expliquer la difficile variante qu'on trouve dans S. Paul (I *Cor.* X, 8), sur le texte des *Nombres* (XXV, 9), qui donnent, d'après les exemplaires hébraïques et les Septante, le chiffre 24,000, tandis que l'apôtre n'a que 23,000. Il suffit, en effet, que, dans l'hébreu, l'horizontale du *Ghimel* fût élevé par le copiste un peu au-dessus du milieu de la perpendiculaire, et que l'un des deux points, signes des *mille*, se confondit avec l'extrémité de celle-ci, pour qu'aussitôt le *Ghimel* se changeât en un *Daleth* (ד), c'est-à-dire 3,000 en 4,000. Cela pouvait surtout arriver aisément avec une écriture minuscule; or nous savons par S. Jérome (*Præf.* in lib. VII, *Comment. in Ezech.*), qu'elle était employée dans les manuscrits hébraïques. L'erreur viendrait ainsi du texte hébraïque et non de S. Paul, qui n'écrivit pas en hébreu, mais en grec.

[4] *Nouveau traité de diplomatique*, t. I, pl. VIII, p. 671. On le voit aujourd'hui bien clairement tracé dans l'inscription de *Kefr. Bereim* et ailleurs.

moins quelques traits ressemblants. Mais où on le trouve franchement et nettement figuré, c'est dans l'*Alphabet* dit des *Jésuites*, que Montfaucon reproduit dans ses préliminaires aux *Hexaples* d'Origène. C'est l'exemplé le plus ancien que nous en ayons. Ce *Mem* a exactement la forme du *Caph*, sauf qu'à l'extrémité supérieure, non pas tout à fait au bout, mais un peu en dedans, il est traversé par un petit trait perpendiculaire : chose digne de remarque et qui nous explique comment on a pu le confondre avec le *Caph* dans II *Paralipomènes* (XXII, 2). On lit, en effet, à cet endroit, que Joram mourut à l'âge de 40 ans, et laissa un fils, Ochosias, âgé de 42 ans, chiffre que désignent les lettres *Mem* et *Beth;* or, il fallait écrire 22, nombre qui est représenté par le *Caph* et le *Beth*, comme on le voit dans le récit parallèle du IV[e] livre des *Rois* (VIII, 26).

Le *Lamed* de notre inscription peut sembler plus étrange, et cela pour deux motifs : 1° il est tracé de deux manières, l'une ordinaire quoique plus raide, et l'autre plus archaïque; 2° cette dernière ressemble à la forme indiquée plus haut du *Nun*, sauf que la ligne horizontale, au lieu d'être bien droite comme dans le *Nun*, est un peu oblique. Je ne sache pas qu'on la rencontre dans les manuscrits bibliques ; néanmoins on voit l'une et l'autre forme dans le Rabbinique d'Allemagne qui les emploie simultanément[1] ; et la plus archaïque se trouve à peu de chose près dans d'autres alphabets parallèles, c'est-à-dire dans le Jérosolomitain d'Adler, le Mendéen, l'Estranghelo, et aussi dans le Syriaque vulgaire[2]. Mais ce qu'il faut surtout observer ici, c'est la ressemblance de cette forme du *Lamed* avec celle du *Nun*; car par là on s'explique comment on a pu, dans quelques endroits de la Bible, prendre ces lettres l'une pour l'autre. Ainsi pour le mot לִשְׁכָּה, dans tous les autres livres de la Bible, et dix fois au moins dans Néhémie, on le trouve avec le *Lamed* ; toutefois dans ce dernier livre, il est écrit trois fois avec le *Nun* נִשְׁכָּה. De même, pour le nom de lieu אֶבֶן הַגְּדוֹלָה : au 1[er] livre des *Rois* ou de *Samuel* (VI, 18)

[1] *Nouveau traité de diplomatique*, t. I, pl. VIII, p. 671.

[2] V. Hoffmann, *Grammat. Syr.*, tab. II et III, et p. 75. — Et *Annales de Philosophie*, qui donnent tous ces alphabets dans leur *Dict. de diplomatique.*

il a, dans le premier mot, un *Lamed* à la place du *Nun*, et on lit אֲבֵל הַגְּדוֹלָה. De même encore dans le *Cantique des cantiques* (IV, 12), au mot גַּל, *Scaturigo*, les Septante ont lu גַּן, *hortus*; car ils l'ont traduit par κῆπος, *hortus*.

A ces quatre lettres, qui s'éloignent un peu de la forme commune, il faut ajouter une ligature qu'on voit encore dans l'inscription, et je ne sais comment elle a pu échapper à l'attention de mes habiles devanciers; car elle est claire et nette. Cette ligature se compose d'un *Aleph* et d'un *Lamed*, lettres qu'on trouve souvent liées ensemble dans les manuscrits hébraïques; seulement la forme est ici plus nettement représentée que dans les manuscrits eux-mêmes. L'*Aleph* qui a presque la forme d'une croix dans l'inscription, paraît ici tout entier; mais sur le bras droit de la croix, du côté où court l'écriture, on voit se greffer deux perpendiculaires : l'une part d'en haut et va se fixer à l'extrémité du bras de l'*Aleph*; l'autre se détache du milieu du bras droit de l'*Aleph* et continue à descendre. Ainsi enfermée entre les deux perpendiculaires, cette moitié du bras de la croix forme nettement et exactement le *Lamed* ordinaire qui se trouve ainsi employé dans l'inscription en même temps que l'autre forme déjà décrite.

Il n'est donc pas un seul caractère qu'on ne puisse bien reconnaître. Aussi doit-on être curieux de savoir d'où a pu venir une si grande diversité d'interprétation. J'en indiquerai en passant les causes principales; mais je laisserai pourtant de côté l'explication du professeur *Lanci* : dans le journal où il l'a publiée, je ne trouve pas les mots hébreux qu'il a lus et puis il avertit lui-même que, pour la composer, il s'est vu contraint de modifier un peu les caractères de l'inscription.

III.

La première cause de cette bigarrure, ce fut l'illusion d'une idée préconçue qu'on voulait absolument lire en toutes lettres dans l'épigraphe; et de là, la nécessité d'attribuer arbitrairement au même signe une double et même une triple valeur. Ainsi le *Vav* fut parfaitement reconnu par *Ascoli* et par le P. *Secchi*; mais quand le *Vav* les a gênés, d'un tour de main, ils en on fait un signe de ponctuation. Ascoli alla plus

loin encore ; et le métamorphosant pour la troisième fois, il nous l'a exhibé comme un signe d'abréviation. Il traita le *Iod* de la même manière, le prenant tour à tour pour un *Iod* et pour un signe d'abréviation, suivant le besoin.

De là encore une autre source d'erreurs; dominé qu'on était par les exigences d'une idée préconçue, on s'est mis à permuter certaines lettres qui se ressemblent, il est vrai, mais qui néanmoins sont suffisamment distinctes. Je ne parle pas du *Resch* et du *Daleth*, toujours faciles à confondre dans l'écriture carrée, ainsi que S. Jérome [1] le remarquait déjà de son temps; on ne peut guère, en effet, distinguer ces deux lettres que par le sens du contexte. Je parle ici du *Mem* final et du *Samech* : assurément, si l'on n'y regarde pas de trop près, ils ont une certaine ressemblance; toutefois, dans notre inscription, on les distingue clairement l'un et l'autre à l'angle droit sèchement taillé qui caractérise le *Mem*, et qui, dans le *Samech*, s'arrondit doucement suivant la forme ordinaire de cette lettre. Ici encore le P. Secchi prit le *Samech* pour un *Mem* ; Ascoli fit pire. Après avoir confessé que le P. Secchi eut raison de regarder comme tels les deux vrais *Mem*, il les transforme en *Samech*, parce que les *Mem* le gênaient trop; puis arrivé au *Samech* qui le dérangeait également à cette place, il profite avec dextérité d'une légère égratignure que le temps avait faite; il coupe cette lettre en deux morceaux et contre la foi du calque, il en forme un *caph* et un *iod*.

Il s'agit en second lieu du *Nun* et de la forme la plus ancienne du *Lamed*. Malgré leur apparente ressemblance, ces deux lettres se distinguent très-facilement dans l'inscription : l'angle droit que forme le *Nun* avec ses deux lignes, dont l'inférieure suit une direction horizontale, disparaît complétement dans le *Lamed*; il devient obtus, et force ainsi cette ligne inférieure à tomber un peu obliquement. Ascoli a bien reconnu ce *Lamed* une fois; mais ensuite il le confond avec le *Nun*. Le P. Secchi, moins maladroit et plus constant, confond les deux fois le *Nun* et le *Lamed*.

On pourrait excuser plus facilement l'ambiguïté que fait

[1] S. Jérome, *In Ezech.*, VI, p. 784, éd. Maur.

naître la position du *Iod* à côté du *Daleth*, et un peu au dessous de cette lettre ; ce cas se présente deux fois. Le P. Secchi une fois et Ascoli toujours ont contracté ces deux lettres en une seule. Le P. Secchi en a fait un *He*, Ascoli tantôt un *He*, tantôt un *Thau*.

Le contexte eût peut-être suffi à lever ce doute : mais, comme on se trouve en face d'une inscription antique, on eût dû remarquer que l'intervalle entre l'extrémité supérieure du *Iod* et l'extrémité de la ligne horizontale du *Daleth* qui domine le *Iod*, est ici trop grande ; et cela, certes, ne s'accorde point avec les types qui nous restent de l'ancienne forme du *He* et du *Thau* où cet intervalle n'existe pas. On trouve, en effet, dans toutes les anciennes versions grecques [1], dans les endroits parallèles des Livres Saints [2], dans le *Keri* et dans le *Chetib* [3], dans la Vulgate et dans S. Jérome [4], une foule immense de variantes d'où il résulte que soit le *He*, soit le *Thau*, furent souvent confondus avec le *Cheth* qui, lui, n'admet aucune solution de continuité. 2° On connaît aussi la fameuse leçon du Tétragramme que rapporte S. Jérome [5] : par le changement du *He* hébraïque en un Π grec, on lisait *Pipi* [6]; d'où il faut conclure que la forme du *He* ressemblait à celle du Π grec qui est complétement fermé. 3° Dans sa préface des *Hexaples* d'Origène [7], Montfaucon assure qu'autrefois la lettre *He* était fermée par en haut, *olim superne clausam fuisse;* par conséquent cette lettre n'admettait aucun vide, et le savant bénédictin apporte en preuve les manuscrits les plus anciens et l'*Alphabetum Jesuitarum*. Quant au *Thau*, dans la série complète des formes diverses qui représentent cette lettre et que

[1] Voyez Cappel, *Critica sacra*, p. 254, 345, 347.

[2] *Ibid.*, p. 26.

[3] *Ibid.*, p. 92 et seqq.

[4] *Ibid.*, p. 364.

[5] S. Jérome, *Epist.* xxv, *ad Marcellam*.

[6] Les Grecs voulant reproduire avec leurs caractères le tétragramme יהוה, changeaient d'abord le *Iod* en *Vav*, et puis ils remplaçaient les ה par des ח; de cette façon, ils écrivaient ΠΙΠΙ, qu'ils auraient dû lire *Ipip* et non *Pipi*.
(*Note de M. l'abbé G.*)

[7] Cap. II, § 2.

les Bénédictins ont recueillies dans le tome Ier du *Nouveau Traité de diplomatique*, il n'est pas une seule fois indiqué avec cet intervalle. Pour toutes ces raisons, le P. Secchi et Ascoli auraient dû trouver leur leçon au moins un peu suspecte [1].

Ce qui a pu encore dérouter les savants interprètes et amener leur désaccord, c'est l'absence de points et d'espace entre les mots. Mais cette raison, qui, généralement parlant, n'a pas une grande valeur, est complétement nulle ici; il faut en rejeter toute la faute sur l'*irréflexion* des interprètes. Sans doute, il n'y a pas de points dans l'inscription; rien non plus ne sépare les mots. Toutefois, pour les distinguer, les signes abondent, et c'est merveille que nos savants ne s'en soient pas aperçus.

Et d'abord il faut observer que l'inscription entière n'a qu'une seule ligne, et que la ligne n'a que 31 lettres. Or, dans une inscription aussi courte, outre les deux points extrêmes qui sont fixes, outre le nom de S. Marc que tout le monde reconnaît et qui par conséquent *détermine* la *fin* du mot qui précède et le *commencement* de celui qui suit, on voit encore: 1° Deux *Mem* finals qui indiquent par eux-mêmes la fin de deux autres mots; 2° sous la 3e lettre, on aperçoit une ligne parfaitement tracée qui n'appartient pas et ne peut pas appartenir à cette lettre dont elle est détachée; il est impossible de la prendre elle-même pour une lettre dont elle n'a pas la figure, et puis elle n'est pas sur le rang des autres; on peut dès-lors supposer que c'est là un signe, tout au plus un signe de ponctuation; si toutefois il n'est pas trop étrange de trouver un point dans une inscription de cette époque reculée et après 3 lettres seulement; quoi qu'il en soit, ce signe fixe ainsi la fin d'un autre mot; 3° il existe sous la 5e lettre une autre

[1] J'avais déjà lu cette dissertation, quand m'arriva le n° 16 du *Journal Asiatique* (6e série), où se trouve l'inscription hébraïque de *Kefr Bereim* qu'on suppose du 2e siècle de l'ère vulgaire. On y rencontre sept fois le *He*, toujours fermé; et là où l'interprète de cette inscription, M. Renan, malgré l'autorité plus que suffisante non pas d'un, ni de deux, mais de *sept He* fermés, a voulu voir deux autres *He* ouverts, il s'est trompé; son explication est évidemment fausse. — V. Appendice C, ci-après, p. 193.

ligne en tout semblable à la première, et par conséquent un second signe de *séparation*. Ascoli et le P. Secchi ont imprudemment joint cette ligne au *Daleth* qui la surmonte et dont elle est manifestement séparée, pour former un *Beth* qui n'existe point. 4° On y voit 2 *Caph* non finals; or, dans une inscription qui a, comme celle-ci, des lettres finales, c'est une preuve plausible, si rien autrement ne s'y oppose, que ces 2 *Caph* ne terminent pas un mot et qu'il faut les joindre aux lettres suivantes.

Toutes ces observations suffisent, je l'espère, à expliquer l'inexactitude des interprétations et leur désaccord. Mais elles ont encore pour nous un avantage bien plus important; elles nous ont mis sur la voie pour trouver le vrai sens de l'inscription.

Jusqu'ici, en effet, nous sommes fixés sur deux points : 1° Il existe à peine un ou deux caractères qui permettent l'hésitation, et encore vient-elle seulement de l'embarras produit par la ressemblance d'une forme commune à deux lettres; il suffit naturellement du contexte pour résoudre ce genre de difficultés. 2° La séparation des mots est presque entièrement indiquée dans l'inscription elle-même : de sorte que s'il reste encore cependant quelque mot à distinguer, le contexte nous le fera spontanément découvrir.

Et maintenant, que faut-il conclure, sinon que nous avons déjà sous les yeux l'interprétation toute trouvée? Car il ne s'agit pas ici d'une langue inexplorée encore et inconnue; non, il ne saurait y avoir de difficulté que pour distinguer les mots et les lettres. Cet obstacle levé, il serait étrange qu'on ne comprît pas l'inscription.

En effet, examinons-la. De l'aveu de tous, les 3 premières lettres sont, sans aucun doute, un *Mem*, un *Vav*, et un *Schin*, qui forment la syllabe מוש. Sous le *Schin* court cette ligne dont j'ai parlé et qui ne peut être, comme je l'ai déjà dit, qu'un signe de mot tronqué ou d'abréviation[1]. Or un mot qui com-

[1] L'écriture des manuscrits, qui, à côté de cette inscription, sont tous fort récents, emploie le signe d'abréviation; seulement, au lieu de le mettre en bas comme ici, elle le place comme nous encore aujourd'hui, au-dessus de la lettre. Cela du reste n'est pas une difficulté, et nous devons même nous féli-

mence par la syllabe מוש et qu'on lit dans une inscription gravée sur une chaire dont le nom hébreu est מוֹשָׁב doit être certainement מוֹשָׁב. Il faut donc lire מוֹשָׁב, *Cathedra.*

Vient ensuite un *Iod* que tout le monde reconnaît; puis un *Daleth*, et sous le *Daleth*, séparée de lui, une autre ligne semblable à la première, c'est-à-dire un autre signe d'abréviation. Quel peut être ce mot tronqué? Il faut le demander au contexte, par conséquent au mot qui suit et qui pour tous est indubitablement le nom propre de *Marc;* ce nom se rapporte évidemment au premier, *Cathedra.*

Il suit de là : 1° que le mot intermédiaire ne doit en rien violer la connexité de ce rapport; il exprimera par conséquent un attribut de *Marc*, en restant dans la connexité dont nous parlons. Or comme cet attribut précède le nom, il appartient dès lors à cette catégorie d'attributs qu'on peut placer avant le substantif, c'est-à-dire qu'il exprime un titre d'honneur[1]. Et certes, il convenait qu'il en fût ainsi, à cause de l'importance d'un personnage tel que S. Marc; 2° Ce titre d'honneur devait être un de ceux que l'on connaissait bien à cette époque et dont, par conséquent, l'usage était commun; car on n'a coutume de tronquer que les mots connus. Or un pareil titre, qui a pour initiales les lettres *Iod* et *Daleth*, ne laisse supposer que le terme יְדִידְיָה, *Dilectus Deo* (*Theophilus*) *:* le *Iod* et le *Daleth* ne permettent pas de trouver un autre titre qui convienne à S. Marc; et puis, ce titre était véritablement fort usité. On pouvait donc, à cause de sa grande notoriété, le tronquer et l'abréger.

Nous savons, en effet, que dans les premiers temps de l'Église, on se plaisait à décorer les évêques de ce nom honorifique[2]. Eusèbe le donne à l'ami même et au successeur de S. Marc sur le siége d'Alexandrie, à S. Anianus [3]; S. Paul

citer de trouver dans notre inscription cet autre vieux procédé. L'inscription de *Kefr-Bereim* nous donne une 3e forme d'abréviation qui tient le milieu entre les deux autres : c'est une ligne, qui part du sommet de la lettre, va jusqu'en bas et se replie vers la partie inférieure de cette lettre.

[1] V. Hoffmann, *Grammat. Syr.*, § 118; Adnotat. 1.

[2] Θεοφιλεῖς, compellati Episcopi passim in actionibus Conciliorum, etc., écrit Ducange. *Glossar. mediæ et infimæ græcitatis.* V. Θεοφιλεῖς.

[3] *Hist. Eccl.*, II, 24. Ἀννιανὸς ἀνὴρ Θεοφιλής. *Pat. grecque*, t. XX, p. 205.

aussi le donnait de son temps aux chrétiens de Rome dans l'adresse de l'épître qu'il leur écrit[1]. Et pour parler des Hébreux, non-seulement ce titre était usité dans les livres de l'Ancien Testament[2], mais encore il est attribué à Philon, contemporain de S. Marc[3]. Les Juifs en ont même fait un nom propre; nous avons le rabbin Jedidiah de Rhodes, le rabbin Jedidiah, fils de Gabbaï[4], etc.... Il est donc clair pour moi que le second mot de l'inscription est יְדִידְיָה[5].

Vient ensuite le nom de *Marc* composé de quatre lettres, *Mem, Resch, Caph, Iod,* et tout le monde en convient. Le désaccord ne roule ici que sur la prononciation. Le P. Secchi a lu *Marcaï*, avec une désinence syriaque, et veut le faire venir d'une racine sémitique. Mais il est clair que : 1° *Marcus* était certainement pris pour un nom *latin*, et non pas sémitique; 2° quand un nom n'était pas sémitique, les Orientaux ne lui imposaient point la tournure de leur langue; ils lui laissaient sa forme propre; 3° *Marcaï* serait une forme adjective et signifierait *Marcianus* plutôt que *Marcus*. Toutefois, pour établir son opinion, le P. Secchi, selon son habitude, a déployé une érudition et un talent vraiment remarquables.

Ascoli franchit l'obstacle à pieds joints. *Plusieurs fois*, dans le cours de l'inscription, il avait reconnu le *Iod*; mais comme toute la difficulté consiste ici dans le *Iod* et que le *Iod* le gêne, il le rejette et assure que c'est un signe d'abréviation. C'est à tort : d'abord parce que ce n'est pas l'usage de tronquer les noms propres, et puis surtout parce qu'une saine critique ne saurait autoriser cette façon arbitraire de changer la valeur d'une même lettre. Je n'hésite donc pas à lire מַרְכִי avec la

[1] *Rom.*, I, 6 : Πᾶσι τοῖς οὖσίν ἐν Ῥώμῃ ἀγαπητοῖς Θεοῦ.

[2] *Deut.*, XXXIII, 12. בִּנְיָמִן יְדִיד יְהוָה et alias.

[3] Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica*, P. IV, p. 347, A, § Ceterum.

[4] Bartolocci, *ibid.*, P. III, p. 5.

[5] On pourrait aussi voir dans ce mot tronqué le participe יְדֻעַ qui se rapporterait au substantif précédent; *Cathedra familiaris Marco* (adhiberi consueta a Marco). Mais ce qui me l'a fait rejeter, c'est la règle de construction qui exige le datif; il faudrait alors de plus un *Lamed* qui n'est point indiqué. Il est vrai pourtant que, dans Isaïe (LIII, 3), ce participe se construit avec le génitif; si l'on veut se contenter de cet exemple, je ne m'oppose point à ce qu'on lise יְדֻעַ

forme du génitif latin; sans doute, les Orientaux ne déclinaient pas ordinairement les noms étrangers; parfois cependant ils le firent, et la *Philoxeniana* [1], où il n'est pas rare de trouver des noms déclinés, nous en fournit une preuve excellente. Or si cette licence a pu raisonnablement trouver quelque part sa place, c'est bien ici; *Marc*, en effet, était un des prénoms atins le plus en usage ; les oreilles Alexandrines étaient habituées, et, pour ainsi dire, formées à la déclinaison de ce mot. Nous avons donc ces trois premiers termes : מוֹשַׁב יְדִידְיָה מַרְכִּי *Cathedra* (viri) *Deo dilecti Marci.*

Viennent ensuite quatre lettres : un *Aleph*, un *Vav*, et la ligature *Aleph-Lamed* dont nous avons parlé. Partagées en deux mots, ces quatre lettres n'offriraient pas un sens convenable. Aussi, je les réunis en un seul, et je lis : אֱוָאֵל [2], *impius*, ou collectivement *turba impiorum*. Si ce terme n'est pas expressément couché dans le texte hébreu, il l'est sans aucun doute *implicitement*; car nous avons le féminin אַוֶלָה, qui en dérive et qui le suppose[3]. Et puis il faut remarquer que suivant l'usage de cette époque reculée où l'on ne connaissait pas encore les points voyelles, le second *Aleph*, dans אֱוָאֵל, est une des *Matres lectionis*. Or rien ne venait ici plus à propos; on aurait pu autrement confondre ce mot avec d'autres par exemple avec אול *Corpus* [4].

Après, viennent cinq lettres, dont la dernière est un *Mem*

[1] V. Hoffmann, *Grammat. Syr.* § 84.

[2] Ce mot se trouve écrit ordinairement en quatre lettres, comme ici; mais il y a métathèse des points ou changement de prononciation : אֱוִיל *euil* au lieu d'*iuel*. (*Note de M. l'abbé P.*)

[3] Gésénius, *Thesaur. Ling. Hebr.*, p. 42, A.

[4] Gésénius qui s'attache à limiter le plus possible l'usage antique de fixer la lecture au moyen des lettres appelées *Matres lectionis* (א,ו,י) avoue cependant que, à dater au moins de la seconde époque, c'est-à-dire depuis le retour de l'exil, cet usage commença d'être dominant (*Histoire de la langue hébraïque*, § XLIX, n. 3). A mesure que la langue hébraïque devenait moins usitée et par conséquent plus difficile à lire, ces *Matres lectionis* durent sans aucun doute avoir un emploi plus fréquent, et ce qui le prouve bien, c'est l'analogie du texte Samaritain, des Targumim et du Thalmud. A plus forte raison, l'emploi de ces lettres dût-il être plus nécessaire à Alexandrie, où le plus savant des Juifs et le contemporain de S. Marc, Philon, était très-peu versé dans la langue de ses pères. Voir sur ce point Gésénius, l. c. § 23, n. 2

final et annonce ainsi la fin d'un autre mot. Ces lettres sont un *Lamed*, un *Ghimel*, un autre *Lamed*, un *Iod*, et puis le *Mem*. Ce serait en vain qu'on essaierait de les diviser. Elles forment le mot גַּלִּים, *acervi lapidum*, précédé de la préposition de mouvement que désigne le *Lamed* préfixe, et nous avons ainsi לְגַלִּים, *ad acervos lapidum*.

Pour arriver ensuite à un autre signe de démarcation, il faut compter neuf lettres; car la neuvième est un *Mem* final. Sans nul doute, elles contiennent plusieurs mots; la division cependant, de quelque côté qu'on la cherche, de droite ou de gauche, reste la même; elle est ramenée toujours au même point soit par le contexte, soit par la formation possible des mots. Nous devons donc avant tout détacher les quatre premières lettres qui sont un *Daleth*, un *Iod*, un *Caph*, et un autre *Iod*; elles composent le verbe דִּיכִּי (דִּכִּי) *attrivit*, forme *Pihel*. Selon l'usage commun à toutes les langues sémitiques y compris l'hébreu, usage dont tout le monde convient aujourd'hui, le dernier *Iod* est substitué au *He*; le premier *Iod* est une *mater lectionis*, ce qui était absolument nécessaire ici pour éviter la forme *kal* qui aurait donné un sens tout opposé [1]. Ainsi donc, après les trois premiers mots מוֹשַׁב יְדִידְיָה מַרְכִי *Cathedra* (viri) *Deo Dilecti Marci*, nous lisons : אֱוִיל לְגַלִּים דִּכִּי, *Impius; ad lapidum acervos attrivit*, savoir, *eum* ou *Marcum*; car, d'après Gésénius dans sa grammaire hébraïque, *accusativus pronominis, ubi ex contextu facile suppleri potest, omittitur* [2].

Après ces neuf lettres, nous trouvons maintenant un *Vav*, un *Aïn*, un *Lamed*, un *Iod*, un *Mem* final. De prime abord le *Vav* semble être la copulative וְ, *et*. Il n'est pas possible de faire entrer les autres lettres dans un seul mot; il faut donc séparer les deux premières, l'*Aïn* et le *Lamed*, qui donnent la prépo-

[1] On dira peut-être que ce *Iod* a l'air d'être une voyelle longue, ce qui régulièrement ne peut pas être, parce qu'elle est suivie d'un *Caph* daguesché. — Je réponds que c'est en effet à cause de cela qu'on ne peut pas prendre ce *Iod* pour une voyelle longue, mais uniquement pour une *Mater lectionis*. Au reste, on sait parfaitement qu'à l'époque de Notre-Seigneur, la langue Hébraïque tournait beaucoup au chaldéen, et le chaldéen a coutume de placer les voyelles longues même devant les lettres dagueschées.

[2] Voir § 119. V. Adnot, 2.

sition עַל; unie au terme יָם, *mare*, formé par le *Iod* et le *Mem* qui suivent, nous avons ce sens : *juxta mare;* וְעַל־יָם *et juxta mare*, locution qui se rencontre souvent dans la sainte Ecriture.

Il reste encore cinq lettres qui terminent l'inscription : un *Nun*, un *Lamed*, un *Samech*, un autre *Daleth*, un *Iod*. Tout le monde le voit, il faut partager ces lettres en deux mots : dans le premier, composé des deux premières lettres, nous avons גַּד, *acervus lapidum;* dans le second, formé des trois dernières, nous trouvons סָדִי, *operuit, clausit*. Comme nous l'avons vu plus haut dans דִּכִּי, le Iod est ici pour le *He;* quoique cette forme סָדִי ne se trouve consignée nulle part, elle avait été cependant remarquée par Fürst[1] qui en dérive סד (comme יָד de יָדָה) ainsi que les deux termes araméens סְדִי et סְדַן.

Ainsi, Messieurs, vous le voyez, sans altérer la forme des lettres, sans changer leur valeur, quand c'est plus commode, sans taxer le rédacteur d'ignorance, sans accuser d'erreur le lapidaire; en distribuant les mots, non point selon notre caprice, mais d'après les caractères mêmes du monument, en conservant la forme, la syntaxe, la signification des termes telle qu'elle est admise et reconnue de tous, nous arrivons enfin, avec le sens le plus naturel et le plus convenable qu'on puisse désirer, à l'interprétation tant attendue de cette incription si laborieusement étudiée, que nous reproduisons ici en la faisant suivre des lettres hébraïques usuelles :

טוֹשַׁב יְדִידְיָה מַרְכִּי אֻוָּאל לְגַלִּים דִּיכִּי וְעַל יָם גַּד סָדִי

Cathedra (viri) Deo-dilecti Marci Impius ad lapidum acervos (eum) attrivit, et juxta mare acervus lapidum operuit [2].

J'ai dit que nous avions là le sens le plus convenable qu'on puisse désirer ; en parlant ainsi je ne crois pas être le jouet de mon amour-propre.

En effet, une telle convenance ne peut ressortir, à mon avis,

[1] *Concordantiæ, vet. Testamenti*, au mot סדד.

[2] Voir l'*Appendice* D, ci-après, p. 195.

que de la *nature même de l'inscription* et de la vérité historique. Or, quelle est la nature de cette inscription? C'est d'être un *monument commémoratif* de S. Marc: un *monument* de cette sorte, je veux dire un *simple* monument commémoratif, tel que le comportait une inscription d'une ligne, ne devait indiquer, vous le savez bien, que le *Nom* du personnage, sa *mort* et le *lieu* où il fut déposé. Il fallait encore y ajouter ici la *raison* pour laquelle l'inscription a été gravée sur cette chaire.

Eh bien! cette raison et le nom du personnage se trouvent tout de suite exprimés dans les premiers mots où l'on enseigne que cette chaire fut la chaire même de S. Marc, « Cathedra (viri) *Deo-dilecti Marci;* » puis vient sa mort « *Impius ad lapidum acervos* (eum) *attrivit* »; et enfin le lieu où il fut déposé « *Et juxta mare acervus lapidum operuit.* »

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est que le sens de l'inscription s'accorde complétement avec la vérité historique. On lit dans les premiers mots: « *C'est la chaire même de S. Marc.* » Eh bien! c'était là ce que disaient déjà les Annales de Venise et la tradition des siècles passés. La mort de S. Marc fut une mort violente; il fut *mis en pièces sur un sol rocailleux*. Or, vous le savez, c'est ainsi que mourut le S. Evangéliste; d'après les *Actes* que citent les Bollandistes, tandis qu'il était en prière, des satellites le saisirent, l'attachèrent par le cou, et le traînèrent jusqu'au lieu appelé *Bifolco, ad loca Buculi*, situé, dit le texte, *juxta mare sub rupibus*; et tandis qu'on traînait le martyr, *carnes ejus defluentes erant in terram, et saxa inficiebantur sanguine ejus* [1]. L'inscription place le tombeau de S. Marc *juxta mare*. Nous lisons, en effet, dans la vie de S. Pierre martyr, seizième successeur de S. Marc sur la chaire d'Alexandrie, que le sépulcre du saint Evangéliste était situé *ad locum Buculi* [2], c'est-à-dire, comme on vient de le voir, *juxta mare sub rupibus*. Mais voici encore une circonstance *bien plus précise*: ce n'est presque rien, mais l'on sait, d'après l'observation de Paley dans son célèbre opuscule sur l'authenticité des lettres de S. Paul,

[1] Bolland. *Acta sanctorum*, t. III, Apr., p. 348.
[2] *Ibid.*, p. 349.

que ce genre de circonstances *imperceptibles* constitue la preuve la plus évidente de la vérité et de l'authenticité d'un écrit; elle est surtout importante en ce que jamais elle ne serait venue à l'esprit d'un faussaire; car elle a trait à une coutume qui n'existe plus et qu'on disait *caractéristique des temps primitifs*, au commencement même du 5e siècle, alors que furent découverts les corps des saints Etienne, Gamaliel, Nicodème et Abibon.

Vous avez remarqué que le mot de tombeau est rendu dans l'inscription par le mot גל *acervus lapidum*. « Et juxta mare *acervus lapidum* operuit. » Or, pourquoi cet amas de pierres, et quelle en est l'origine?

Il nous serait fort difficile de le dire, si nous n'en trouvions l'explication dans les actes authentiques de la découverte des corps des saints que nous venons de nommer, *actes* qui appartiennent à l'époque même, à la nation même de S. Marc et des premiers Chrétiens d'Alexandrie. Voici, en effet, ce qu'on lit: Après la troisième apparition de S. Gamaliel, le prêtre Lucien s'était rendu auprès de Jean, évêque de Jérusalem, pour lui annoncer qu'il avait reçu l'ordre de rechercher les corps des quatre saints Etienne, Gamaliel, Nicodème et Abibon; or, l'évêque lui dit d'aller creuser le sol sous un amas de pierres où la tradition voulait que ces saints eussent été ensevelis. Le prêtre Lucien raconte ensuite comment il se rendit à l'endroit indiqué et trouva *acervum lapidum minutorum in medio agri*; puis il ajoute : « *Eadem vero nocte apparuit ipse Dominus Gamaliel cuidam monacho nomine Migetio, innocenti ac simplici viro, eadem similitudine, qua mihi apparuit, et dixit ad eum: Vade et dic Luciano presbytero: Vane laboras in acervo illo; modo non ibi sumus; sed tunc ibi positi fuimus, cum lamentarentur nos secundum consuetudinem antiquorum temporum, propter quod ibi acervus in testimonium planctus factus est*[1]. »

Vous l'entendez : à l'époque de S. Gamaliel, contemporain de S. Marc, les Juifs, à la nation desquels appartenaient les premiers chrétiens d'Alexandrie, avaient coutume d'élever

[1] *Revelatio corporum Stephani et aliorum*, n. 6 et 7, apud S. Augustin. t. VII, in *Appendice*, édit. Maur; dans *Pat. lat.*, t. XLI, p. 814.

au-dessus des tombeaux « *acervum lapidum in testimonium planctus ibidem facti*; de plus, en 415, année où l'on découvrit les corps des quatre saints, non-seulement cet usage avait disparu, mais encore on l'appelait *consuetudo antiquorum temporum*.

La voilà donc cette circonstance, presque imperceptible, qui n'eût pu venir à la pensée de personne et qui pourtant se rencontre si à propos dans notre inscription. Elle se trouve là jointe à une foule d'autres détails non moins conformes à la vérité historique et à la nature de l'inscription que nous avons indiquées plus haut. Et rien n'y laisse voir le calcul; il n'a fallu ni altérer la forme des caractères, ni changer leur valeur, ni accuser l'écrivain d'impéritie ou le lapidaire de négligence; nous n'avons pas dû choisir les mots au hasard et selon notre caprice, ils étaient indiqués par les signes mêmes du monument. N'est-ce donc pas là un témoignage du plus haut prix, une perle dont la critique s'empare, quand elle a le bonheur de la rencontrer? Ce détail est tellement décisif que non-seulement il confirme la vérité de l'interprétation donnée, mais qu'il prouve encore l'authenticité de l'inscription et qu'à peu de chose près il fixe même son époque. C'est en effet l'époque où *cet usage existait* et où le corps du saint Evangéliste *restait encore couché sous cet humble sépulcre.*

Au reste, d'autres preuves soit intrinsèques, soit extrinsèques, viennent s'accorder avec ce témoignage si clair pour déterminer cette même époque.

La preuve *intrinsèque*, c'est la paléographie où il faut observer : 1° la forme un peu archaïque des quatre lettres dont nous avons parlé plus haut ; 2° l'absence de toute ponctuation ; 3° la continuité de l'écriture sans aucun intervalle entre les mots.

La preuve *extrinsèque* est plus forte encore. Et d'abord, après tout ce que nous avons dit et pour d'autres raisons encore que nous laissons de côté, ne serait-il pas absurde de supposer seulement que cette inscription a pu être gravée à Venise, après que l'Empereur Héraclius, au 7e siècle, eût fait don de cette chaire à la ville et alors qu'à Venise on *n'aurait su ni composer ni même lire* une pareille inscription ?

Ne serait-il pas étrange qu'on se fût servi de *cette langue*?

Et puis, l'eût-on voulu, peut-être même *n'aurait-on pas pu* l'écrire; car le revêtement d'ivoire dont on dépouilla la chaire sur la fin du 15e siècle, était alors si vieux et si vermoulu, qu'on peut parfaitement supposer que cette doublure existait avant que la chaire fût apportée à Venise [1]; enfin eût-on pu et eût-on voulu y graver une inscription hébraïque, on n'aurait pas été choisir une pareille paléographie, une pareille rédaction. L'inscription fut donc gravée à Alexandrie.

Observons encore que, cinq années seulement, après la mort de S. Marc, c'est-à-dire l'an 66 de l'Ere vulgaire, éclata la guerre des Juifs; or, le nom seul de ce peuple était devenu si odieux à Alexandrie que, depuis lors, c'eût été une folie de vouloir *hébraïser* dans cette ville; Flavius Josèphe rapporte que cette année-là, cinquante mille Juifs furent passés au fil de l'épée à Alexandrie [2]. Qui donc à cette époque aurait osé employer leur langue, alors surtout qu'eux-mêmes ne s'en servaient pas, du moins ordinairement? De plus, la guerre judaïque amena entre les Chrétiens et les Juifs une séparation bien tranchée, qui atteignit ses dernières limites sous Barchocheba. Joignez à cela que, d'année en année, les néophytes de la gentilité se multipliaient à Alexandrie; et déjà supérieurs en nombre aux Juifs, ils se seraient bien gardés d'avoir recours à leur langue. Toutes ces considérations prouvent clairement que cette incription ne pût être gravée qu'immédiatement après la mort de S. Marc.

Précieuse relique, Messieurs, car, vous le savez bien, l'écriture carrée offre de très-rares monuments qui puissent lutter d'antiquité avec la nôtre.

En terminant ce discours, je soumettrai à votre jugement un nouveau genre de mérite que possède notre épigraphe : *trop facilement* attribué à d'autres inscriptions, il me semble ici suffisamment fondé. Vous le savez, il ne faut pas, dit Gésénius [3], chercher les caractères de la poésie hébraïque dans la

[1] Vidimus illam in sacrario Gradensi laceram ebore consertam. Ainsi parle Candidus dans ses *Commentaires*, publiés en 1521, fol. XIII, *verso*.

[2] Josèphe, *Guerre des Juifs*, II, 21. — Eusèbe (*Hist. Eccl.*, IV, 2), parle de nouveaux massacres Juifs arrivés sous Trajan, à Alexandrie.

[3] *Histoire de la langue et de l'écriture hébraïques*, § 9.

mesure des syllabes; on les trouve plutôt dans la dimension rhythmique des périodes, dans le parallélisme, dans les archaïsmes des phrases et des mots, et enfin, chose commune à toutes lès langues, dans une certaine hauteur de pensée qui s'élève au-dessus de la simplicité historique. Partout où ces divers caractères se trouvent réunis, on peut dire hardiment qu'on a là un écrit poétique; la preuve est complète. Je ne parlerai point ici de l'élévation des pensées : elle est plus ou moins sensible selon le genre de poésie. Toutefois, si le goût ne me fait pas complétement défaut, il me semble que notre inscription dépasse un peu la simplicité de l'histoire. Et certes, cette douce animation qui convient tant à la poésie, on la sent ici répandue partout : le mot employé pour désigner le sépulcre, le mot גַּל, est surtout remarquable; il ne signifie pas proprement *tombeau*, il exprime plutôt la circonstance du *deuil* et des *pleurs* versés auprès du sépulcre, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Nous pouvons même ajouter qu'il s'agirait de *lamentations solennelles*; car ce terme signifie un *grand monceau de pierres*, en sorte que les Arabes l'emploient pour désigner une colline [1].

Les autres caractères poétiques sont encore plus manifestes. La dimension rhythmique des périodes est évidente :

Cathedra Deo-dilecti Marci.
Impius ad lapidum acervos attrivit
Et juxta mare acervus lapidum operuit.

Et si l'on prononce à la chaldéenne la dernière syllabe des deux verbes דְּכִי et סְדִי, la consonnance des membres de la période nous donne même la rime :

Moschab jedidjà Marci
Ivel legallim dichì
Va' aljam ned sadi.

Et c'est peut-être pour cette raison que le nom de Marc a té décliné; car, en écrivant מַרְקוֹס (*Marcos*), la consonnance, du moins, dans le premier membre, aurait disparu.

Quant au *parallélisme*, il n'est pas moins clair. Le second membre de phrase répond au troisième :

[1] V. Gésénius, *Thes. ling. Hebr.*, p. 860, A.

Impius ad lapidum acervos attrivit
Et juxta mare acervus lapidum operuit.

De plus, les mots גַּלִּים (*acervi lapidum*) et גַּר (*acervus lapidum*) se répondent mutuellement : parallélisme de mots tellement propre et familier à la poésie des Hébreux, que, réduits à de pauvres échantillons de cette langue, nous devons cependant au parallélisme, suivant la remarque de Gésénius [1], une grande richesse de termes pour exprimer certaines pensées qui reviennent souvent dans la Bible. Ainsi, nous avons 14 mots pour exprimer l'idée de confiance en Dieu, 16 pour le verbe *frangere*, 20 pour les *calamités*, *le malheur*, etc.

Même entre le premier et le second membre de phrase, il existe une sorte d'opposition, qui apparaît dans l'attribut *Deodilectus* donné à S. Marc et dans celui d'*Impius* donné au bourreau.

Enfin, quant aux archaïsmes, on peut noter les deux mots אֱאֵל et סַדִי ou, si l'on veut, סָדַי.

C'est donc pour moi une inscription poétique ; et s'il fallait la faire passer dans notre langue, non pas avec la même élégance (il n'est guère possible de rendre la beauté des poésies sémitiques), mais du moins avec fidélité, on pourrait la traduire ainsi :

Questo è il Seggio di Marco Uomo di Dio;
Gli empi per mezzo a' sassi lo sbranaro :
E al mar di sassi un cumulo il coprio.

C. Tarquini, S. J.

Appendice A.

Le P. Giampietro *Secchi*, qu'il ne faut point confondre avec le célèbre astronome du même nom et de la même compagnie, publia en 1853, à Venise, *la Cattedra Alessandrina di S. Marco evangelista e martire*, etc. C'est un petit in-folio très-compacte de 390 pages d'une belle impression. L'ouvrage est divisé en cinq livres, sous le nom de *parties* : 1° *Historique* (chaire de S. Marc) ; 2° *philologique* (inscription) ; 3° *archéologique* (explication des ornements de la chaire) ; 4° *herméneutique* (symbolisme des ornements) ; 5° *dogmatique* (nécessité de l'union avec Rome). Ce vaste plan ne laisse rien à désirer et sert de champ à l'au-

[1] *Hist. de la langue et de l'écriture hébraïques*, § 14.

teur pour déployer son immense érudition. Ceux qui n'ont jamais jeté les yeux sur les élucubrations des savants d'Allemagne ou d'Italie, pourront, avec de la patience, s'instruire beaucoup dans ce livre, parce qu'on n'y fait grâce d'aucun détail, d'aucune idée intermédiaire ; mais ceux qui ont l'habitude de cette sorte d'écrits, en voudront quelque peu au P. Secchi de les ramener toujours, pour ainsi dire, à l'alphabet de la science. Après tout, les spécialistes trouveront à glaner dans la partie *philologique*, où l'on traite d'une manière étendue de la poésie, de la musique et de l'instrumentation des Hébreux ; pas un *titre* des Psaumes (et cette matière est fort difficile) qui ne soit ingénieusement élucidé. La dernière partie ne plaira guère qu'aux théologiens : c'est une charge à fond contre le schisme photien, à propos de l'encyclique du patriarche Anthimos publiée à Constantinople en 1848.

Un *Index des choses notables* permet de revenir sur les détails qu'on aurait oubliés et facilite les recherches de ceux qui ne pourraient point lire tout l'ouvrage.

Appendice B.

« Le nom de ce professeur m'est aujourd'hui connu (écrit » le P. Tarquini à la date du 20 mai 1870) ; son travail posthume » a été publié dans les *Etudes religieuses* (mai 1870) ; c'est » M. l'abbé Le Hir, savant fort distingué, pour qui j'eus toujours » la plus haute estime. Voici comment il expose son senti» ment :

» Cette inscription me paraît devoir être transcrite et tra» duite ainsi qu'il suit :

מושב מרכו	Cathedra Marci
אואנגלי מרי כו	(qui) evangelizavit Dominun hic
ועלי מן רמה	et ascendit è Româ.

» Je n'en doute point, aujourd'hui M. Le Hir, précisément » à cause de sa grande science, ne tiendrait plus à cette inter» prétation : ce qui, du reste, pouvait la rendre acceptable, » c'était l'impossibilité présumée d'en trouver une meilleure. » Il est évident, en effet, que l'explication du professeur fran» çais présente de trop nombreuses et trop graves difficultés.

» 1° On n'a pas tenu compte de la ligne ou barre placée sous » la 3e lettre;

» 2° Il n'a été fait non plus aucun cas de la seconde barre au- » dessous de la 5e lettre;

» 3° Cette même lettre a été transformée en un prétendu » *Beth*, qu'on a formé de deux éléments distincts et séparés;

» 4° On a donné au terme *Moschib* la signification de *Ca-* » *thedra* qu'il n'a jamais eue : c'est un participe *Hiphîl* du » verbe יָשַׁב, qui ne peut signifier que *faciens sedere* ou *fa-* » *ciens habitare*.

» 5° On a forgé un verbe inouï et absolument barbare, à » savoir *evangeli*, qui a été traduit par *evangelizavit;* or, à cette » époque surtout, on n'eût pas trouvé un seul juif assez igno- » rant pour ne pas connaître l verbe בִּשֵּׂר, tant de fois em- » ployé dans la sainte Ecriture pour signifier *evangelizavit*.

» 6° Afin de former ce verbe barbare, on a pris pour un » *Aleph* (et cela contre l'autorité de la 10e lettre), la prétendue » lettre 12e, qui est évidemment une ligature, un composé » d'*Aleph* et de *Lamed*;

» 7° Le prétendu mot *Maraï* commence par un *mem* final.

» 8° On se sert du verbe עָלִי *ascendit* pour signifier l'entrée » dans un port de mer ; or ce verbe ne peut pas, même par » métaphore, avoir cette valeur, puisqu'on suppose que S. » Marc est parti de Rome.

» 9° La préposition *Min* commence par un *Mem* final et se » termine par un *Noun* non final (םנ).

» 10° On a supposé que S. Marc était venu de Rome à » Alexandrie, ce qui est fort controversé.

» 11° L'ordre logique des idées est interverti ; car, réguliè- » rement parlant, il aurait fallu dire : *Ascendit è Roma et* » *evangelizavit Dominum hìc*.

» 12° Pour former le mot *Roma* (רֹמָה), on a mis au milieu » un *Mem* qui serait final, si c'était véritablement un *Mem*.

» 13° On a imaginé un prétendu *He* énormément ouvert, con- » tre la paléographie de ces temps primitifs qui le fermaient.

» 14° On a supposé que la langue de cette inscription était » *araméenne* : or les inscriptions juives de cette époque, et » particulièrement les inscriptions publiques qu'on découvre

» aujourd'hui, se trouvent être écrites en *hébreu* parfaitement
» pur. Cette faute que nous avions commise nous-mêmes a
» été corrigée dans mon interprétation par M*** et je le
» remercie d'avoir changé mon דיכי en דיכו et mon סדי en סדו.»

» Enfin, tandis qu'à grand effort de talent et en mettant à
» la torture la plus profonde érudition, on prétendait justifier
» cette masse de difficultés, on ne s'apercevait pas qu'on tom-
» bait dans la plus grave de toutes, celle d'entasser dans une
» seule ligne un si grand nombre de difficultés. »

Cette critique numérotée paraît raisonnable dans plusieurs de ses points. Toutefois, nous demanderions grâce pour le n° 8, עלי : on dit, même en français, *surgir* au port. L'étalage d'érudition, dont on parle à la fin, regarde le P. Secchi, mais pas le moins du monde le modeste M. Le Hir qui, dans son article, se contente de résumer l'ouvrage de son prédécesseur et de rendre plus acceptable son interprétation.

Appendice C.

Dans cette inscription interprétée par *M. Renan*, tous les ה sont en effet fermés comme le ח. Le P. Tarquini nous en donne une transcription qui diffère passablement de celle de l'académicien français.

La voici :

« Largiatur pacem in loco hoc et in omnibus locis Israël
» qui sedem dat Jehovah. Levi filius Levi fecit superliminare
» hoc. Judica, Pater benigne, causam eversionis Israël. »

יחן שלום במקום הזה ובכל כקומות ישראל יוסד יד :
לוי בן לוי עשה השקוף הזה · ריב אבהך ריב מעי יש (דאל) :

Josed Jah יוסדיה du P. Tarquini, (dont M. Renan fait *Joseph*) est susceptible d'une interprétation plus régulière. En ponctuant יסד יה on a ce sens : Et in omnibus locis *Israelem stabiliat* Jehovah. »

Le P. Tarquini nous avertit qu'au premier mot, il lit יחן au lieu de יתן, parce que le ה est trop évident.

Voici maintenant la leçon de M. Renan :

יתן שלום במקום הזה ובכל מקומות ישראל
יוסה (יוסף) הלוי בן לוי עשה השקוף הזה
תנא ברכה במע(שי) י(די) ו של(ום)

Comme nous n'avons pas sous les yeux la traduction de M. Renan, nous nous permettons de donner celle-ci :

« Det pacem in loco hoc et in omnibus locis Israel.
» Joseph Levites filius Levi fecit superliminare hoc.
» Veniat benedictio in opera manuum ejus et pax.

Le Professeur romain reproche, non sans raison, à M. Renan ses nombreuses troncations de mots et les supplétions arbitraires de *Joseph* (*ph*), *maa* (*sei*), *i* (*adav*) *ve sch* (*alom*). Quant à la lecture *Thabo beracah*, quelque ingénieuse qu'elle soit, il nous est impossible de la trouver dans le fac-simile de l'inscription.

Nous avions pensé que les deux mots : אָנ רַךְ pouvaient être réunis en un seul, אַבְרֵךְ, *supplico, quæso*. Le P. Tarquini nous répond là-dessus :

« אַבְרֵךְ ne me déplairait pas, s'il se rencontrait quelque » exemple où ce mot fût réellement employé à la place de בִּי, » c'est-à-dire dans le sens de *quæso, obsecro*. Toutefois, il me » semble pouvoir alléguer en ma faveur l'usage ancien et l'in» terprétation de l' אברך de la Genèse..... De plus, toute la lo» cution אַבְרֵךְ où רַךְ est pris dans le sens moral, est mise » expressément dans la bouche de tout le peuple, dans la » chronique samaritaine publiée par le *Journal Asiatique* (Déc. » 1869. pp. 419, 420, et 465) au sujet d'un certain Jacob : — » Il demeura en Egypte et fit beaucoup de bien aux congré» gations samaritaines de tous les endroits et aussi aux autres » qui n'étaient pas de cette nation. On le surnomma אַבְרֵךְ (Père » tendre). »

Cette citation et cette traduction ne nous paraissent pas concluantes. Notons bien que nous sommes en Egypte, et que les Samaritains qui surnommaient Jacob *Aberec*, ne faisaient que reproduire un vieux mot égyptien consigné au v. 43 du ch. XLI de la Genèse : « Et l'on criait devant lui : Aberec. » Les Septante traduisent : καὶ ἐκήρυξεν ἔμπροσθεν αὐτοῦ κήρυξ, c'est-à-dire qu'ils ne traduisent pas le mot essentiel. Il est donc évident que le mot *Aberec*, qui n'avait pas de sens en hébreu, était regardé par les Samaritains comme un titre honorifique de Joseph ; et dès lors, pour mieux célébrer le Jacob dont parle la chronique, ils le saluaient du même nom que le héraut avait autrefois prononcé en présence du sauveur de Mitseraïm.

Ainsi la traduction : *Père tendre*, est pour le moins douteuse, et jusqu'à nouvel ordre, il nous paraît que l'inscription peut se diviser et se traduire comme il suit :

Det pacem in loco hoc,
Et in omnibus locis Israëlem *condat*[1] Jehovah!
Levi filius Levi fecit superliminare hoc.
Vindica *Aberec*, vindica ruinas Israël!

Que Jéhovah accorde la prospérité en ce lieu,
Et qu'en tous lieux il fonde Israël!
Lévi, fils de Lévi, a fait ce linteau.
Venge, Aberec, venge les ruines d'Israël!

Appendice D.

Le P. Tarquini nous paraît avoir donné de l'épigraphe de S. Marc l'interprétation la plus plausible ; mais le P. Secchi a eu le mérite de découvrir la langue originale de l'inscription, de lire le mot *Moschab* et de faire l'histoire de la chaire. Il s'est égaré dans la recherche et la justification des formes araméennes, et M. Le Hir, en le corrigeant, s'est cependant fourvoyé à sa suite, parce qu'il est parti du même point. Heureux dans la décomposition du double signe *aleph-lamed*, le P. Tarquini a divisé le premier mot en deux sigles et il défend très-habilement sa cause ; toutefois *Ied* (*idiah*) ne nous satisfait point complétement. Il nous semble que le surnom aurait dû être placé après le nom propre de Marc ; peut-être même l'article *Ha* était-il nécessaire en pareil cas *Moschab Marco ha-Iediah* (Siége de Marc l'ami de Dieu). Quoi qu'il en soit, à la lecture du travail du P. Tarquini, nous trouvâmes étrange la forme דָכִי dans une inscription purement hébraïque. En examinant le calque avec attention nous nous aperçumes que les *Iod* étaient ou légèrement courbés, ou plus petits, ou placés plus bas que les *Vav*. Nous en référâmes au P. Tarquini qui accueillit avec bienveillance nos observations. Le lecteur verra, peut-être, avec plaisir cette nouvelle manière de lire qui est, à peu de chose près, celle du savant professeur romain :

Chaire de Marc.	מוֹשִׁיב מַרְכוֹ	α'	Cathedra Marci.
L'impie près des flots le brisa,	אואל לְגַלִּים דִיכוֹ	β'	Impius ad fluctus contrivit eum,
Et contre la mer un tumulus est sa couche.	וְעַל יָם גַּד סדו	γ'	Et ad mare tumulus pulvinar ejus (est).

[1] Tantæ molis erat romanam *condere* gentem (Virg. *Eneid.*, I, 37).

a' מושׁב peut fort bien se prononcer *Moschab*, comme זַיִת pour זַת. De plus, rien n'empêche de prononcer *Moscheb* de *iaschab*, comme *Mokesch* (de *iakasch*) qui peut s'écrire מוֹקֵישׁ aussi bien que מוֹקֵשׁ; car souvent l'*Iod* est simple *Mater lectionis*, הִקְטִיל, רֵיעַ, רִים, etc.....

b' אֱוִאל, *méchant*, *impie*, est le même mot que אֱוִיל et peut prendre les mêmes points. גַלִּים, signifie également *flots amoncelés*, dont le parallèle est יָם dans le verset *γ'*. *ad fluctus* correspond à *ad mare*.

γ' גַּר signifie ici *tumulus* ou motte factice élevée sur une tombe.



Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR LA RELIGION DES ROMAINS,

ET SUR LA CONNAISSANCE

QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;

FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

Dans notre dernier cahier nous avons terminé la revue des fêtes païennes du mois de juin, ainsi que celles des diverses fêtes de l'Eglise pendant ce mois. C'est la comparaison de la religion païenne avec la religion du Christ, faite sur documents, et la plus positive qu'il soit possible de faire. Ce sont les pièces de défense dans l'injuste procès que l'on fait en ce moment au Christ, en prétendant qu'il n'a rien amélioré, rien changé dans le monde. Or on a vu, sur ces pièces et pour ainsi dire touché du doigt, en combien de manières, et en combien de points, tous très-essentiels, le Christ a changé le monde, et a été Libérateur et Sauveur.

Cette revue a été un peu longue ; mais nous ne croyons pas que personne le regrette, car c'est l'histoire même de l'humanité avant et après le Christ. Cette histoire est à refaire et plusieurs de nos abonnés nous ont écrit en effet qu'on ne leur avait rien appris de ces choses et qu'ils refesaient leur éducation.

Dans ce travail nous avons suivi principalement les *Fastes* d'Ovide ; mais ces fastes finissent au 6e mois ; Ovide, exilé cette année même, ne les a pas achevés. Nous avions d'abord voulu terminer, nous aussi, cette étude ; mais, considérant que c'est l'histoire même de l'Humanité et de l'Eglise, nous avons résolu de mettre sous les yeux de nos lecteurs les fêtes religieuses des 6 derniers mois, toujours d'après les textes des auteurs païens. Nous abrégerons pourtant beaucoup les détails et les offrirons, an par an, à la réflexion de nos lecteurs, ils

[1] Voir le dernier article au N° précédent, p. 85.

auront ainsi la nomenclature complète des fêtes de l'année païenne et de l'année chrétienne.

Nous reprenons donc la suite de l'histoire [1].

LXVIII

9e *année, après Notre-Seigneur Jésus-Christ* ;
25e *année de la B. Vierge Marie* ;
1re *année du pontificat d'Ananus* ou *Annas*, à Jérusalem ;
1re *année de Quirinus ou Cyrinus*, président de la Syrie ;
1re *année de Coponius*, procurateur de la Judée ;
10e *et dernière année d'Archélaüs*, ethnarque de la Judée, de l'Idumée, de Samarie ;
9e *année d'Hérode Antipas*, tétrarque de la Galilée ;
9e *année de Philippe*, tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide ;
761e *année de Rome*. *C. Poppœus Sabinus* et *Q. Sulpitius Camerinus*, Consuls. — Ils abdiquent et à partir de juillet : *M. Papius Mutilus* et *Q. Poppœus Secundus*, Consuls ;
52e *année du règne d'Auguste*.

I. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

La sainte Famille est toujours à Nazareth, d'où elle dut sortir tous les ans pour venir célébrer la fête de Pâques à Jérusalem ; mais les Evangiles n'en disent rien.

Nous plaçons ici les détails suivants que nous donnent les apocryphes.

On lit dans *l'Evangile de l'Enfance* (du 6e siècle) :

« Joseph allait par toute la ville, menant avec lui le Sei- » gneur Jésus, et on l'appelait pour fabriquer des portes, ou » des cribles, ou des coffres, et le Seigneur Jésus allait partout » avec lui. Et toutes les fois que l'ouvrage que faisait Joseph » devait être plus long ou plus court, plus large ou plus étroit, » le Seigneur Jésus-Christ étendait la main, et la chose se » trouvait aussitôt telle que l'avait désirée Joseph, de sorte » qu'il n'avait point besoin de rien retoucher de sa propre » main, car il n'était pas fort habile dans le métier de » menuisier [2]. »

[1] Voir le commencement de l'année 8 ans après J.-C., dans les *Annales*, t. II, p. 122 (6e série).

[2] *Évangile de l'Enfance*, ch. 38 ; dans les *Apocryph.*, de Migne, t. I, p. 1002.

L'Evangile de la Nativité de Marie, (gnostique du 5e siècle) parle aussi des travaux de Joseph :

« Joseph était charpentier et travaillait le bois, faisant des » jougs pour les bœufs, et des instruments propres à la culture » de la terre, et des lits en bois. — On lui commande un lit » de bois ; — l'apprenti le coupe trop court ; — Jésus dit à » Joseph de tirer avec lui les deux extrémités du bois, et le » bois s'allongea [1]. »

L'Évangile de Thomas (du 5e ou 6e siècle) dit aussi :

« Son père était charpentier, et il fabriquait alors des jougs » et des charrues, et un homme riche lui commanda un lit » etc., Jésus allongea le bois comme ci-dessus [2]. »

On sait par l'Ecriture que Joseph était charpentier : « N'est-» ce pas là le fils du charpentier », disaient, en effet, d'après saint Matthieu [3], les habitants de Nazareth, étonnés de la prédication et des miracles de Jésus ? D'après S. Marc, ils auraient dit de plus : « N'est-ce pas là le charpentier, fils de » Marie [4] ? » En sorte que Jésus même aurait été charpentier. C'est en effet par cette qualification qu'on traduit les mots τέκτων et *faber*, qui signifient seulement, *artisan*, *fabricateur*, *ouvrier*. La tradition confirme l'humilité de cette profession de Joseph.

Dès le 1e siècle, Celse reprochant aux chrétiens la vénération qu'ils portaient à la Croix, disait « qu'ils vénéraient le » bois parce que leur maître avait été cloué sur le bois, ou » parce qu'il était charpentier. » Origène lui répond que déjà dès Moïse, il est fait mention du bois ou de l'arbre de la vie, et que d'ailleurs, Jésus n'est jamais appelé charpentier dans les évangiles reçus dans l'Eglise [5]; ce qui ferait croire que le texte de S. Marc portait non pas *charpentier*, comme aujourd'hui, mais *fils de charpentier*.

Mais les Pères confirment à Jésus le titre *d'ouvrier*, et il était difficile qu'il en fût autrement, puisque Joseph, son père, l'était.

1 *Évangile de la Nativité*, ch. 37. — *Ibid.*, t. I, p. 1084.
2 *Évangile de Thomas*, c. 13. — *Ibid.*, t. I, p. 1145.
3 Nonne hic est fabri filius (Math., XIII, 55)?
4 Nonne hic est faber filius Mariæ (Marc, VI, 3)?
5 Origène *contre Celse*, l. VI, c. 3 et 37, *Pat. grecque*, t. XI, p. 1352, 1353.

Dès le 2e siècle, S.Justin s'exprime ainsi :

« Lorsque Jésus vint au Jourdain, et qu'il était fils de Joseph » l'ouvrier, sans beauté comme le disent les Ecritures, estimé » ouvrier lui-même. Car voici les ouvrages fabriqués, quand » il demeurait parmi les hommes, des charrues, des jougs, de » plus les symboles de la justice (des balances), enseignant » ainsi une vie active [1]. »

On voit par ces paroles que non-seulement Joseph était *charpentier*, travaillant le bois, mais encore *forgeron* en faisant des balances, et c'est aussi, ce que disent les autres Pères.

A l'époque même de S. Justin, Tertullien s'honorait hardiment devant les païens de l'humilité de la profession du père de Jésus ; il nous apprend en même temps que Marie travaillait aussi de ses mains.

« C'est là le fils du charpentier, dit-il, et de l'ouvrière [2]. »

Au 3e siècle, Hippolyte de Porto (en 260) confirme à Joseph, la qualification d'ouvrier [3].

Au 4e siècle cette profession est encore mieux accentuée par la fameuse réponse que fait un grammairien au sophiste Libanius (314-390), qui, confiant dans les victoires de Julien l'Apostat, lui demandait : « Que fait en ce moment le fils du » charpentier ? — Le fabricateur de toutes choses, répond le » grammairien, que par dérision tu appelles fils du charpen- » tier, fabrique un cercueil [4]. »

Dans le même siècle (329-420), S. Jérome répète le mot de Tertullien : « C'est le fils de l'ouvrier et de l'ouvrière [5].

[1] Ταῦτα γὰρ τὰ τεκτονικὰ ἔργα εἰργάζετο ἐν ἀνθρώποις ὢν, ἄροτρα καὶ ζυγά· διὰ τούτων καὶ τὰ τῆς δικαιοσύνης σύμβολα διδάσκων, καὶ ἀεργῆ 6ίον. (Justin, *Dial. avec Triphon*, c. 88; *Pat. grecq.*, t. VI, p. 688).

[2] Hic est ille fabri et quæstuariæ filius (Tert. *De Spectaculis* c. 30 ; *Pat. lat.* t. I, p. 662).

[3] Ἰωσὴφ ὁ τέκτων (fragment d'après Nicéph. Calliste, *Hist. Eccl*,, l. IV, c. 3; *Pat. grec.*, t. 145, p. 759).

[4] Τί ποιεῖ, λέγων, ὁ τοῦ τέκτονος υἱός...; Γλωσσόκομον γὰρ, ἔφη, σοφιστὰ, ὁ τοῦ παντος κατασκευάζει Δημιουργος, ὅν συ κωμῳδῶν τέκτονος υἱὸν προσηγόρευσας (Theodoret, *Hist. Eccle.*, l. III, c. 18; *Pat, grecq.*, t. 82, p. 1116).

[5] Hic est ille operarii et quæstuariæ filius (Hier. *Epist.* XIV, ad Heliodorum, *Patlat.*,. t. 22, p. 354).

Vers la même époque (355-386), S. Hilaire, s'attachant aux balances mentionnées par Justin, croit que Joseph était forgeron « ouvrier domptant le fer par le feu [1]. »

Son contemporain (340-397) S. Ambroise attribue les deux fonctions à Joseph, quand rappelant, à propos de ce texte, que Dieu est le grand fabricateur, il dit : « Comme le » bon fabricateur de nos âmes, il rabote nos vices, approchant » vite la hache des arbres stériles.. et amollissant la raideur » des esprits par le feu [2]. »

Dès le 5e siècle Jésus était connu en Perse comme fils d'un charpentier. Le roi Isdigerdos Ier dit au noble Hormisdas pour lui persuader d'adorer le soleil : « Maintenant cesse cette dis» pute, et renonce au fils de l'ouvrier [3]. »

Mais ce n'est pas seulement en Perse que l'on a connu le fils du charpentier, nous le retrouvons dans l'Inde sous le nom de *Salivahana*, le porté sur la croix, fils de *Tachaca* le *charpentier*, *l'ouvrier*. C'est là qu'est établie l'ère de ce Salivahana la plus célèbre de l'Inde [4], et qui date de 78 après notre ère. Que l'on consulte la dissertation du Cap. Wilford *sur les origines bibliques trouvées dans les livres indiens*, que nous avons insérée dans les *Annales* [5], et l'on y verra fourmiller, qu'on nous passe ce terme, toutes les traditions évangéliques, tronquées, historiées, divinisées à la manière indienne, mais reconnaissables pour toute personne non volontairement aveugle. On ne peut s'empêcher de déplorer l'ignorance avec laquelle, en ce moment même, quelques indianistes commentant les livres indiens, et regardant toutes leurs imaginations comme historiques, cherchent à en tirer l'origine du Christianisme. Nous reprochons en particulier à M. Emile Burnouf, auteur d'une

[1] Sed plane, hic fabri erat filius ferrum igne vincentis (Hil. *Com.* c. xxv *in Math.* xiii, v. 55; *Pat. lat.*, t. ix p. 596).

[2] Tanquam bonus animæ faber vitia nostra circumdolat, cito securim admovens arboribus infecundis... doctus rigida mentium spiritus igne mollire (Ambr. *in Luc.*, l. iii, n. 2; *Pat. lat.*, t. xv, p. 1589).

[3] Νῦν γοῦν τῆς ἔριδος ἐκείνης ἀπαλλαγεὶς ἀρνήθητι τοῦ τέκτονος τὸν υἱόν (Theod., *Hist. Eccl.*, l. v, c. 38; *Pat. grec.*, t. 82, p. 1273).

[4] Voir les différentes ères usitées dans les livres Indiens, dans les *Annales*, t. xviii, p. 29 (3e série).

[5] *Annales*, t. xiii, p. 179 (3e série).

Origine des religions, c'est-à-dire d'un *Christianisme indien*, et qui, arrivé au mot *Çalivahana* dans son *dictionnaire sanscrit français*[1], supprime tout souvenir du *bois*, du *charpentier* et de cette ère de 78 ans. M. Langlois dans son *Glossaire des noms propres et des termes relatifs à la mythologie et aux usages de l'Inde*[2] avait dit :

« *Salivahana*, souverain de l'Inde, vainqueur de Vicrama-» ditya, et fondateur de l'ère appelée Sâka, qui commence » 78 après la nôtre... Son nom signifie *porté sur une croix*. » Cette circonstance et l'époque de sa naissance font supposer » à Wilford que ce personnage n'est autre que le Christ, dont » la vie et le caractère ont commencé à cette époque à être » connus dans cette partie de l'Inde. Il pense que l'histoire de » *Salivahana* a été traduite de quelque *évangile* apocryphe. » (Voir *Recher. Asiat.*, t. IX et X.)

MM. Burnouf et Léopol dans leur *dictionnaire* disent :

« *Çalivâhana*, nom propre d'un roi indien, ennemi de Vî-» kramâditya et et fondateur de l'ère nommée Çâka[3]. »

Ils n'ont pas voulu traduire ce nom, car cette qualification de *porté sur la croix* eût été seule une indication d'origine.

En confirmation de la qualification d'ouvriers donnée à Joseph et à Jésus, nous citerons S. Paul qui se glorifie d'être *ouvrier* lui-même.

« Vous savez, écrit-il aux Thessaloniciens, que nous n'avons » mangé gratuitement le pain de personne, mais que nous » avons travaillé, jour et nuit, avec peine et fatigue, pour » n'être à charge à aucun de vous[4]. » Et ailleurs : « Vous savez » vous-même, qu'à l'égard des choses dont moi et ceux qui » sont avec moi avions besoin, ces mains y ont pourvu[5]. » Les Actes nous disent que le travail de S. Paul était celui de tisserand ou faiseur de tentes[6].

Enfin, nous ferons remarquer que la première fois que Jésus

[1] Paris, 1863, p. 645.

[2] A la fin de son t. II, p. 451 de son *Théâtre indien*. Paris, 1828.

[3] *Dictionn. class. sanscrit-français*, p. 645. Paris, 1863.

[4] II *Thessal.*, III, 8.

[5] *Actes*, XX, 34. Voir I *Cor.*, IV, 12.

[6] *Actes*, XVIII, 2. Voir dans la *Vie de Jésus*, du D. Sepp, le nom d'un grand nombre de rabbins qui avaient exercé un métier, t. I, p. 204. Paris, 1864.

se montra après sa résurrection, c'est sous la forme, et l'habit sans doute, de *jardinier*. Madeleine y fut trompée. « Jésus lui » dit : Femme, pourquoi pleures-tu? Elle, pensant que c'était » le *jardinier*, lui répondit : « Seigneur, si c'est toi qui as » enlevé son corps, dis-moi où tu l'as mis, et je l'emporterai[1]. »

Ainsi Dieu qui avait condamné l'homme au travail de la terre, a voulu l'honorer lui-même en passant pour *ouvrier* et *jardinier*. C'est ainsi que l'Église a élevé et glorifié le travail et notons qu'elle a voulu l'alléger, quand elle a donné le repos du 7e jour; mais en ce moment on ôte à l'ouvrier ce jour d'allégeance, et on le ramène aux dures pénitences de ces temps païens que nous avons énumérés.

Nous croyons avoir réuni dans ces lignes tous les témoignages qui nous restent des travaux manuels de Joseph et de Jésus[2].

II. Evénements politiques.

Tibère revient de Pannonie. — Grands honneurs qui lui sont rendus. — Cérémonies et jeux en sa faveur. — Germanicus obtient en Dalmatie divers succès, qui sont contrebalancés par des défaites. — Varus est retiré de la présidence de la Syrie, et envoyé pour son malheur en Germanie.

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc. — De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes.

Cependant à Rome les mœurs étaient si corrompues qu'Auguste, voyant le nombre des naissances diminuer tous les jours, tente un grand effort pour mettre le mariage en honneur. Il y avait bien la loi *Julia* sur les mariages, mais elle n'était pas observée, et les Chevaliers en demandaient l'abrogation. Auguste, à cette occasion, convoque les citoyens au forum en ayant soin de séparer les hommes mariés des célibataires. Comme le nombre de ces derniers était de beaucoup supérieur aux premiers, il leur tient un long discours qui a

[1] Jean, xx, 15.

[2] Ajoutons pour les auteurs modernes que Hugues, le cardinal, fait de saint Joseph un *orfèvre*; les Bollandistes et Corn. a Lapide le disent *maçon*, nous ne savons sur quel motif (Dans Peigné, *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ et sur celle de Marie*, p. 150. Dijon, 1829.

été conservé par Dion. Il y parle d'abord en ces termes de l'origine de la société.

« C'est pour la propagation de la race humaine que ce Dieu, » le premier et le plus grand de tous qui nous a *créés*, a partagé » la race mortelle en deux sexes, l'homme et la femme, qu'il » a mis en eux l'amour et la nécessité d'un commerce intime » et rendu leur union féconde, afin que des naissances conti» nuelles communiquassent à un élément périssable une » durée en quelque sorte éternelle [1]. »

On ne saurait mieux exposer l'origine et le but de la société humaine. Nous devons faire pourtant quelques remarques sur la traduction. D'abord il n'y a pas dans le texte *qui nous a créés*, mais qui nous a *fabriqués*, *façonnés* (τεχτηναμένος). La création était inconnue à la civilisation d'Auguste. Dieu n'avait fait que façonner la matière, quant au corps, et quant à l'âme, c'était une *semence*, une *portion*, une *participation* de Dieu. Cicéron et tous les auteurs nous l'ont dit en termes exprès [2]. Mais quand Auguste parle du Dieu *premier et très-grand*, il sort du polythéisme et s'élève, comme Varron, à l'unité de Dieu [3]. Il y a là un souvenir du Dieu *très-grand*, auquel il faisait tous les jours offrir des sacrifices dans le temple de Jérusalem [4].

L'image de la famille est aussi parfaitement tracée.

« N'est-ce pas, en effet, le meilleur des biens, qu'une épouse » sage, se tenant dans sa maison qu'elle dirige, et élevant ses » enfants, faisant notre joie quand nous sommes en santé; » nous prodiguant ses soins, lorsque nous sommes malades, » prenant sa part de notre bonheur et nous consolant de l'ad» versité, retenant la violence du jeune homme et tempérant » l'austérité du vieillard? N'est-ce pas une douce chose de » soulever dans ses bras, de nourrir et d'instruire un enfant, » qui, né de l'un et de l'autre, reproduit l'image de notre corps, » l'image de notre âme, de sorte qu'on voit croître en lui un » autre soi-même [5]? »

[1] Dion, *Hist. Rom.*. l. LVI, c. 2, traduction Boissée, t. VIII, p. 9.
[2] Voir *Annales*, t. XII, p. 289 (5e série) et Cic. *Tusc.*, I, 26.
[3] Voir *Annales*, t. XI, p. 222 (5e série).
[4] Voir *Annales*, t. XIX, p. 117, et t. XX, p. 91 (5e série).
[5] Dion, *Hist. Rom.*, *Ibid.* c. 2.

Après avoir loué les citoyens qui avaient des épouses et des enfants légitimes, les avoir récompensés et leur avoir promis des récompenses encore plus grandes, Auguste s'adresse aux célibataires et leur reproche leur vie de débauche et d'inutilité et les presse, par toutes sortes de bonnes raisons, d'abandonner une telle vie. Il insiste surtout sur ce qu'ils ne s'abstiennent pas du mariage par pudicité, mais pour facilité de débauche.

« Si la vie solitaire vous plaît, ce n'est pas que vous vous » passiez de femmes. Aucun de vous ne mange seul, ne dort » seul, ce que vous voulez, c'est la libre satisfaction de vos » passions et de vos dérèglements ». Et il ajoute une menace : « Si vous voulez vivre à l'imitation des Vestales, qui ne con- » naissent point d'hommes, eh bien, soyez donc punis comme » elles, quand vous violez la virginité. Et, à cette occasion, il » concéda aux Vestales tous les priviléges des femmes qui ont » des enfants [1]. »

Cette morale est très-juste mais il fallait qu'elle fût prêchée d'exemple et l'on savait quelle était la profonde immoralité d'Auguste et de toute sa famille [2]; aussi les célibataires durent bien rire de cette homélie prêchée à contre-temps.

Cependant cette réunion produisit la célèbre loi *Papia-popæa,* qui accordait de grands priviléges aux citoyens, qui avaient 3, 4 ou 5 enfants, et qu'Auguste fit porter par les deux consuls de ce nom, qui, justement, étaient tous les deux célibataires [3].

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Nous avons dit, à la fin de la précédente année, comment les Juifs, pressés cruellement par Archelaüs, désiraient se soumettre à la domination d'Auguste ; c'est dans ce but qu'ils lui envoyèrent des députés. Pendant que ceux-ci accusaient Archelaüs à Rome, Josèphe nous raconte que cet Exarque eut un songe singulier.

[1] Dion, *ibid.*, c. 7, 15 et 10, p. 23, 19, 31.

[2] Voir *Annales*, t. XIX, p. 193 (5e série).

[3] Voir ces priviléges dans *l'Histoire de la Jurisprudence Romaine*, de Terrasson, p. 59, in-fol. Paris, 1750, et *l'Excursus* C de Lipsius dans son *Tacite*, p. 512, in-fol, Antuerpiæ, 1648.

« Il lui sembla qu'il voyait 10 épis de blé tout mûrs et ex-
» trêmement remplis de grains, et que des bœufs les man-
» gèrent. S'étant réveillé il crut ne devoir pas négliger ce
» songe, et envoya chercher ceux qui passaient pour les plus
» capables et leur demanda de le lui interpréter, mais, comme
» ils ne s'accordaient point entre eux, un officier nommé
» Simon le pria de lui pardonner s'il prenait la liberté de lui
» en donner l'explication, et lui dit ensuite que ce songe
» présageait un changement dans sa fortune, qui ne lui
» serait pas favorable parce que les bœufs sont des animaux
» qui passent leur vie dans un travail continuel, et qu'en
» labourant la terre ils lui font changer de place et de forme;
» que ces 10 épis marquaient 10 années, parce qu'il ne se
» passe point d'années que la terre n'en produise de nouveaux
» par une révolution continuelle : et qu'ainsi la fin de la 10e
» année serait la fin de sa domination [1]. »

« Cependant les accusateurs d'Archelaüs donnèrent de telles
» preuves de sa tyrannie, qu'alors, dit Josèphe, Auguste
» s'irrita de telle sorte, que, sans daigner lui écrire, il dit au
» nommé Archelaüs, son agent à Rome, de partir à l'heure
» même pour aller le chercher et le lui amener. »

Cet agent arriva à Jérusalem au moment où Archelaüs donnait un grand festin à ses amis, juste 5 jours après l'explication que Simon lui avait donnée de son rêve.

Archelaüs dut se rendre à Rome, où, dit Josèphe, après qu'Auguste eut entendu ses accusateurs et ses défenseurs il lui ôta son Ethnarchie, confisqua tout ce qu'il avait d'argent, et l'envoya en exil à Vienne, ville des Gaules [2].

Quant à ses Etats, Auguste les réunit à la présidence de la Syrie, nomma Quirinus ou Cyrinus, à la place de Varus, le chargea de l'exécution de ce changement, de faire un nouveau démembrement, de prendre tous les biens d'Archelaüs, de les vendre et d'en verser le produit dans le trésor public.

C'est dès cette année que les Juifs purent dire cette parole qu'ils prononcèrent pour obtenir de Pilate la mort du Christ :

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XVIII, c. 15.
[2] Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XVIII, 15.

« Nous n'avons point d'autre roi que César; *non habemus regem » nisi Cæsarem*[1]. »

Varus était parti de Jérusalem. Quant à la manière dont il s'était conduit pendant sa longue présidence, on peut le conclure par les paroles suivantes de Velleius Paterculus :

« Issu d'une famille moins noble qu'illustrée, Quintilius » Varus était d'un caractère facile et de mœurs paisibles; l'in- » dolence et la paresse d'esprit le rendaient plus propre au » repos d'un camp qu'aux fatigues de la guerre. On eut la » preuve, pendant qu'il gouvernait la Syrie, qu'il ne méprisait » pas l'argent. Il entra pauvre dans cette province, et la trouva » riche; il en sortit riche, et la laissa pauvre. »

Pecuniæ vero quam non contemptor, Syria, cui præfuerat, declaravit, quam pauper divitem ingressus, dives pauperem reliquit (Vell. Pat. *Hist. Rom.*, II, c. 117).

Analyse philosophique et historique des écrits publiés cette année.

Disgrâce d'Ovide.— Ses causes. — Exil simultané de la 2e Julie.

Ovide polissait ses *Métamorphoses* et travaillait à achever la 2e partie de ses *Fastes*, célèbre, honoré, admis dans la maison d'Auguste, lorsque subitement, vers le mois de novembre, un centurion se présenta chez lui avec un ordre de l'Empereur qui le reléguait aux confins de l'empire, dans la ville de *Tomes*, sur le rivage gauche du Pont-Euxin.

Quelle fut la cause de cette rigoureuse disgrâce? On ne le saura jamais, parce qu'Ovide n'a pas voulu le dire; mais, ce qu'il en a laissé transpirer, est encore une tache pour la mémoire d'Auguste.

En effet, quel que soit le sentiment que l'on adopte, ce qu'il y a de certain, c'est qu'Ovide avait non pas *entendu*, mais *vu* quelque chose qui touchait directement Auguste, et qu'il n'aurait pas dû *voir*.

« Pourquoi ai-je *vu* certaine chose? pourquoi ai-je rendu » mes *yeux* coupables? pourquoi certaine *faute* a-t-elle été » imprudemment connue de moi? »

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi? (*Tristes*, II, 103.)

[1] Jean, XIX, 15.

Et pour caractériser ce qu'il avait vu, il ajoute :

« Actéon, sans le vouloir, vit Diane sans vêtements et n'en » fut pas moins dévoré par ses chiens. Car, lorsqu'il s'agit des » Dieux, le *hasard* même doit être puni, et le hasard ne mérite » aucun pardon quand une Divinité est offensée. »

Inscius Actæon vidit sine veste Dianam :
Præda fuit canibus non minus ille suis.
Scilicet in Superis etiam fortuna luenda est;
Nec veniam, læso Numine, casus habet (II, 105.)

Dans ces derniers temps, on a voulu soutenir qu'Ovide avait imprudemment écouté certaines combinaisons politiques concernant l'exil d'Agrippa, petit-fils d'Auguste, tramées par Livie au profit de Tibère [1]; mais Ovide ne s'accuse jamais d'avoir *écouté*, mais d'avoir *vu*, comme nous l'avons déjà prouvé. Il le confirme de nouveau :

« Je suis puni, parce que mes yeux, sans le vouloir, ont *vu* » un crime; mon péché consiste à avoir eu des *yeux*. Je ne veux » pas, toutefois, me défendre de toute faute; mais une erreur » seule fait partie de notre crime. »

Inscia quod crimen viderunt lumina, plector :
Peccatumque oculos est habuisse meum.
Non equidem totam possum defendere culpam ;
Sed partem nostri criminis error habet (III *Tri.* Eleg., v, 49.).

Or, ce crime touchait directement la personne d'Auguste.

« Tu as vengé toi-même, comme cela est juste, tes propres » offenses. »

Ultus es offensas, ut decet, ipse tuas (*Tr.* II, 134.).

Le fait de ces offenses, Ovide ne l'avait pas commis. « Pourquoi, dit-il, révéler le crime de mes amis, et les ré» vélations coupables des serviteurs? »

Quid referam comitumque nefas, famulosque nocentes ?
(IV *Tr.* Eleg. x, 101.)

Et cependant le crime qu'il ne veut pas révéler était connu de tous :

« La cause de ma ruine n'est que trop connue de tous, il ne » faut pas qu'elle soit confirmée par mon témoignage. »

Causa meæ, cunctis nimium quoque nota, ruinæ,
Indicio non est testificanda meo. (*Ib.* 99.)

[1] Voir la *Dissertation* de Villenave, insérée dans l'*Ovide* de Lemaire, t. VIII, p. 261, et extraite de la *Biographie universelle*.

Tels sont les vrais éléments du procès ; il semble qu'il est impossible ne ne pas conclure qu'il s'agit de faits où se trouvent impliqués les amis d'Ovide, et personnellement Auguste et sa petite-fille Julie. Ces faits, dit Ovide, étaient connus de tout le monde à Rome, et cependant aucun historien n'a jamais osé en parler, tant était grave, tant était crainte la colère d'Auguste. Un empereur seul a osé proférer le mot.

« Caligula, dit Suétone, allait répétant que sa mère était née » d'un inceste d'Auguste avec Julie. »

Prædicabat autem matrem suam ex incesto, quod Augustus cum Julia admisisset, procreatum (Suét. *Caligula*, c. 23).

Il s'agissait là de Julie, fille d'Auguste et mère de la 2e Julie, mère de Caligula. Mais Caligula ne pouvait parler que des bruits qui circulaient dans le public et a confondu la mère avec la fille. Un auteur dont on ne connaît pas la date et dont l'ouvrage sur la grammaire n'est pas publié, *Cæc. Minutianus Apulcius* dit seulement « qu'Ovide fut envoyé en exil pour » avoir vu un inceste d'Auguste. »

Pulsum quoque in exilium, quod Augusti incestum vidisset [1].

Mais de quelle Julie veut-on parler ici? C'est ce qu'on ne sait pas, parce qu'Ovide a voulu couvrir ce fait d'un voile qu'on ne pourra jamais lever [2]. C'est ce qu'il dit lui-même :

« Deux crimes m'ont perdu : mes vers et mon erreur; la « faute du fait d'un autre doit être ensevelie par moi dans le » silence. »

Perdiderint cum me duo crimina, carmen et error ;
Alterius facti culpa silenda mihi. (*II Trist.*, 207).

Et cependant il vient de dire que ce fait était connu de tout le monde. Or, qu'est-ce qui fut connu alors de tout le monde? C'est l'exil rigoureux de la 2e Julie, reléguée durement par Auguste. Voici ce que nous en disent les historiens.

V. Exil de la 2e Julie, petite-fille d'Auguste.

« Auguste maria ses deux petites-filles, Julie et Agripine,

[1] Dans Cœl. Rodiginus, *Lect. ant.*, l. VIII. c. 1, p. 659 (in-fol. Genève, 1620), et dans Gyraldus, *Dial.* IV, *de Poetis*, t. II, p. 225 (in-fol. Lug-Bat., 1646).

[2] Voir ce que les auteurs ont dit sur les mœurs d'Auguste, dans *Annales*, t. XIX, p. 192 (5e série).

» Julie à Lucius Paullus, fils du censeur, et Agripine à Ger-
» manicus, petit-fils de sa sœur. »

Neptes duas, Juliam et Agripinam, Juliam Lucio (Æmilio) Paullo, censoris filio, Agripinam Germanico, sororis suæ nepoti collocavit (Suét. *Aug.*, c. 64).

Mais Julie suivit l'exemple de sa mère et subit le même traitement :

« Il exila les Julies, sa fille et sa petite-fille, souillées de
» toutes sortes de vices, »

Julias, filiam et neptem, omnibus probris contaminatas relegavit (Suét. *Aug.* c. 65).

« De même que la fortune fut très-favorable au divin Au-
» guste dans la république, elle lui fut très-contraire dans sa
» maison, à cause de l'impudicité de sa fille et de sa petite-
» fille, qu'il chassa de la ville. »

Ut valida divo Augusto in rem publicam Fortuna, ita domi improspera, ob impudicitiam filiæ ac neptis, quas urbe depulit (Tacite, *Annales*, III, 24).

La fureur de ce père fut si grande, qu'elle le poussa jusqu'à commettre un horrible infanticide.

« Il défendit de reconnaître et de nourrir l'enfant que sa
» petite-fille Julie avait mis au monde après sa condamna-
» tion. »

Ex nepte Julia, post damnationem, editum infantem agnosci, alique vetuit (Suet. *Aug.*, c. 65).

Un jurisconsulte des derniers temps, *Aurelius*, cherche une espèce de droit à cet acte atroce, en ce que « cet enfant pro-
» venait d'un inceste avec son frère Agrippa [1], » mais sans en donner des preuves.

Quelques auteurs en ont cru trouver dans ce vers de Prudence :

« On a ajouté une consécration afin que Julie devînt Junon,
» qui eut un lit non moins infâme que celui de son frère,
» qu'occupa la fille de Saturne, avant d'avoir mis au monde
» l'enfant qu'elle portait dans son sein. »

Adjecere sacrum, fieret quo *Julia Juno*,
Non minus infamis thalami sortita cubile,

[1] Juris vero speciem inde arcessit Aurelius, quia ex Agrippa fratre erat partus incestuosus (*Ad Tacitum* l. I, p. 25; dans le *Suetone* de Burmann, t I, p. 270, en note).

Quam cum fraterno caluit Saturnia lecto
Nondum maternam partu vacuaverat alvum[1].

Mais il est certain qu'il faut lire *Livia Juno*, et qu'il s'agit là de son mariage avec Auguste, quant elle était grosse de son premier mari. Un annotateur dit à cette occasion : « Auguste » exila Julie fille d'Agrippa, qu'il avait lui-même corrompue » comme le soupçon en courut[2]. »

Quoi qu'il en soit, Auguste ne voulut jamais pardonner à ses filles et il les poursuivit jusqu'après sa mort.

« Dans son testament, fait un an et 4 mois avant sa mort, il » défendit de déposer dans son tombeau, sa fille et sa petite-» fille, si *quelque chose* leur arrivait. »

Julias, filiam neptemque, si *quid* his accidisset, vetuit sepulcro suo inferri (Suet. *Aug.*, c. 101).

Il faut noter cette expression *quid* pour désigner la *mort*, dont, par pusillanimité, Auguste ne voulait pas prononcer le *nom*, comme étant de mauvais augure[3].

Les choses inanimées n'échappèrent pas à sa fureur :

« Il rasa jusqu'au sol une maison que sa petite-fille Julie » avait fait construire à grands frais. »

Neptis quidem suæ Juliæ, profuse ab ea extructa, etiam diruit ad solum (Suet. *Aug.* c. 72).

Or le supplice de cette Julie dura 20 ans, Auguste et Tibère furent inexorables[4].

« A cette époque, dit Tacite (l'an 780 de Rome-28 de J.-C.) » mourut Julie qu'Auguste avait condamnée, convaincue d'a-» dultère, et jetée dans l'île de *Trimète*[5] où elle supporta » 20 ans d'exil, sustentée par les libéralités d'Augusta (Livie), » qui, après avoir renversé par de sourdes manœuvres, ses » beaux-fils, les enfants de son mari, dans leur fortune, éta-» lait au public sa pitié pour eux, après les avoir écrasés. »

Per idem tempus Julia mortem obiit, quam neptem Augustus convictam adulterii damnaverat projeceratque in insulam Trimetum, haud procul Apulis

[1] Prudence, *contra Symmacchium*, l. I, v. 251; dans *Pat. lat.*, t. 60, p. 141.

[2] Augustus Juliam filiam Agrippæ obtrusit, a se, ut suspicio erat, corruptam (Giselinus, dans une note sur Prudence, *ibid*).

[3] Voir le jurisconsulte And. Alciat, *De verborum significatione*, n. 162.

[4] Voir la dureté des précautions prises à l'égard de la mère, et qui durent être celles de la fille, dans *Annales*, t. XIX, p. 189 (5e série).

[5] Aujourd'hui *Trimeti*, dans la mer Adriatique.

litoribus. Illic viginti annis exsilium toleravit, Augustæ ope sustentata, quæ florentes provignos cum per occultum subvertisset, misericordiam erga adflictos palam ostentabat (Tacite, *Annales*, l. IV, c. 71).

C'est sans doute pour se venger de tant de sévérité que Paullus, le mari de Julie, conspira contre Auguste ; mais lui aussi fut sacrifié.

Conspirationes quamplures... indicio detectas compressit... Exin Pauli Rufi et Lucii Paulli progeneri sui (Suet. *Aug.* c. 19).

Telle fut la femme à laquelle le sort d'Ovide semble avoir été malheureusement lié.

Fêtes païennes du mois de juillet.

Fastorum *liber VII.* — **Julius**, *Juillet.*

Comme nous l'avons dit, nous allons continuer la nomenclature des fêtes Romaines, qu'Ovide a laissée inachevée, mais qu'un chrétien a terminée. Nous avons vu qu'un chanoine de Saint-Pierre, et un officier de Bouche du Régent ont achevé l'*Enéide* de Virgile [1], ici c'est un Dijonais du nom de *Morisot*, qui a suppléé Ovide et a achevé ses *Fastes* dans le volume suivant.

« P. *Ovidii Nasonis Fastorum libri duodecim, quorum sex posteroires a* » *Claud. Barthol. Morisoto, Divionensi, substituti sunt.* Divione apud Guido- » Annam Guyot, in domo Monetali, anno 1649, avec privilége, in-4°. »

L'ouvrage est dédié à Jean *Bouchu*, secrétaire du Roi, président du parlement de Bordeaux et baron de Lessàr. Morisot avoue que ce qui l'a décidé à écrire c'est la douleur qu'il ressentait de voir cet ouvrage inachevé, et il espère qu'on trouvera dans ses vers, quoique moins nerveux et moins coulants, quelque chose du génie d'Ovide. (*Quod quamvis enerve et stili minus fluidi sit*, *nescio quid tamen Cvidianum sapere videbitur*). Et en effet, c'est bien de l'Ovide, avec ses croyances, ses invocations et ses prières aux Dieux et aux Déesses. C'est le Chrétien devenu Païen, entraîné par le courant païen de l'époque.

Nous ferons peu usage du Morisot, dont le livre n'a ni citations, ni indications; tout est du cru de l'auteur.

Ce mois était consacré à Jupiter.

Le 1er juillet (*calend. julii*). Sénat légitime.

Comme c'est le jour où le soleil change sa course, c'était aussi le jour où les locataires changeaient de demeures.

[1] Voir *Annales*, t. XVII, p. 436 (5e série).

Le 2 juillet (VII (ante), *nonas jul.*), jour néfaste.

Le 3 juillet (VI *nonas jul.*), jour néfaste.

Le 4 juillet (IV *nonas jul.*), jour néfaste le matin.

Le 5 juillet (III *nonas jul.*), jour néfaste le matin.

C'était la fête du *Populi fugium*, rappelant les différentes fuites du peuple hors de Rome, 1° quand il fut frappé de terreur, lorsque, au milieu d'un orage, le fabuleux Mars enleva Romulus pour le porter dans l'Olympe [1]; 2° lorsque, après la retraite des Gaulois, les peuples d'alentour vinrent attaquer les Romains, qui abandonnèrent leur ville [2]. On institua pour souvenir des jeux célébrés avec grande licence. S. Augustin les appelle *fugalia*, « très-bien nommés, dit-il, parce qu'ils met-» taient en fuite l'honnêteté et la pudeur [3]. »

Le 6 juillet (*pridie nonas jul.*), jour néfaste.

Fête de la *Fortune féminine*, en souvenir du temple qui lui fut élevé lorsque les femmes romaines, ayant sa mère et sa femme à leur tête, arrêtèrent la colère de Coriolan, prêt à détruire Rome. On croyait que, lorsque ce temple fut dédié, la statue, qui avait été donnée par les femmes. dit clairement par deuv fois : *Rite me, matronæ, vidistis, riteque dedicastis* [4].

Le *même jour*. Souvenir de l'incendie du Capitole (l'an 670-82 av. J.-C,). Cet incendie avait été prédit. C'est Sylla même qui l'assure.

« Il rapporte, dit Plutarque. qu'un esclave, saisi de la fureur » divine, vint au-devant de lui et l'assura qu'il venait, de la » part de Bellone, lui annoncer qu'a cette guerre il serait » vainqueur, mais que s'il ne se hâtait le Capitole serait brûlé. » Ce qui arriva, ajoute Plutarque, le jour même que cet » esclave avait prédit : Le *prid. non. julii* [5]. »

Le 7 juillet (*nonæ jul.*), jour néfaste.

[1] Plutarque, *Romulus*, c. 29.

[2] Varron, *De L. lat.*, VI, 18.

[3] Aug., *De civ. Dei*, l. II, c. 6.

[4] Val. Maxime l. I. c. 8, n. 4. Denys d'Halic , *Aut. Rom.*, l. VIII, — Plut. *Coriolan*, c. 38, et *De la fortune des Romais*, c. v. — Lact. l. II, c. 8.

[5] Plutaqrue, *Sylla*, c. 27.

Fête des *Nones caprotines*, en l'honneur de Junon ou de Vulcain auxquels on immolait une chèvre [1].

Le *même jour.—Fête des Servantes*. Quand les Romains, après la retraite des Gaulois, eurent abandonné Rome et que les Latins vinrent les attaquer, les servantes s'habillèrent en dames romaines, allèrent au camp des ennemis, se prostituèrent à eux, et quand ils les eurent abrutis de débauche et de vin, et leur eurent enlevé leurs armes, elles donnèrent le signal aux Romains, qui vinrent les exterminer [2].

L'Ovide-Morisot dit sur ce haut fait :

Proditione, dolis, scelere atque libidine, et ira,
Hoc quæsita tibi tempore Roma salus.
Scilicet ut Superi æterna colerentur in urbe,
Orbis ob imperium, fas fuit omne nefas (*Fast.* VII, 95).

Le *même jour. Jeux apollinaires*, qui duraient 8 jours.

Ici encore les affaires Romaines conduites par les Daimons. C'était l'an 541 de Rome (212 av. J.-C.) quatre ans après le désastre de Cannes, quand Annibal était encore dominant en Italie « qu'une *nouvelle Religion*, selon l'expression de Tite-» Live, apparut à Rome d'après les prédictions des livres de » Marcius. Il y en avait deux l'une concernant la bataille de » Cannes, et qui ne fut connue qu'après l'événement, l'autre » qui annonçait les choses futures, et conçue en ces termes :

« Romains, si vous voulez chasser cette peste qui vient de » loin, je pense qu'il faut vouer à Apollon des jeux, qui » devront être joués tous les ans..... Ce Dieu exterminera les » ennemis qui paissent tranquillement dans vos champs [3]. »

Et là-dessus décrets des sénateurs, qui prescrivent ces jeux ; le terrible Cornélius Sylla, préteur, qui en ordonne l'exécution, peuple qui y assiste avec couronne en tête, supplications des matrones, repas publics, et jeux célébrés par tous les genres de cérémonies, et c'est ainsi que Rome fut sauvée d'Annibal.

Le 8 juillet (VIII (ante) *idus jul.*), néfaste.

3e jour des jeux apollinaires.

Fête de la déesse *Vitula*, que les uns appellent déesse

[1] Varron, *de Ling. Lat.* v., 18.
[2] Plutarque, *Romulus*, c. 29.
[3] Dans Tite Live, l. xxv, c. 12. — Vior les *Oracula sibyllina* d'Alexandre, t. II, p. 172.

de la Victoire, ou plutôt de la joie, exprimée par des chants. « Le grand pontife, dit Varron, dans certains sacrifices, a » coutume de chanter (*vitulari*), ce que les Grecs appellent » chanter un pœan [1]. »

Le 9 juillet (VII *idus jul.*), néfaste.

3e jour des jeux apollinaires.

Le 10 juillet (VI *idus jul.*); comices.

4e jour des jeux apollinaires.

Le 11 juillet (V *idus jul.*); Comices.

5e jour des jeux apollinaires.

Le 12 juillet. (IV *idus jul.*), néfaste au matin.

6e jour des jeux apollinaires.

Fête du jour de *naissance de Jules César*, décrétée par le Sénat, pendant laquelle tout le peuple devait porter des couronnes de laurier, avec malédictions pour ceux qui négligeraient de fêter ce jour [2].

Le 13 juillet (III *idus jul.*); comices.

7e jour des jeux apollinaires, dans le cirque.

Le 14 juillet (*pridie idus jul.*); comices.

8e et dernier jour des jeux apollinaires.

Foires ou marchés, pendant 6 jours.

Le 15 juillet (*idus jul.*) néfaste au matin; 2e foire.

Fête de *Castor et Pollux*, en mémoire de ce que l'on avait vu deux jeunes gens inconnus combattant contre les Latins qui voulaient replacer Tarquin sur le trône [3]. — Sur le rapport de Posthumius qui commandait les troupes, le Sénat vota à cette occasion des jeux solennels, pendant lesquels tous les chevaliers romains, revêtus de tous leurs insignes, allaient en procession au temple de Mars, hors de la ville, et dans les plus beaux quartiers. Voir dans Denys d'Halicanasse la longue description de ces jeux, le grand nombre des assistants, et le nom de tous les Dieux, dont on y portait les statues [4].

Le 16 juillet (XVII (ante) *calendas Augusti*). Comices, et 3e foire.

[1] Varro, *Rerum divinarum* fragmenta l. xv.

[2] Gyraldus, *In fastis*.

[3] Val. Max., I, 8, n. 1.

[4] Denys, *Ant. Rom.*, l. VII, c. 13.

Le 17 juillet (XVI *calend. Aug.*) Comices, et 4e foire.

Le 18 juillet (XV *calend. Aug.*). Comices, et 5e foire; *jour noir*, en souvenir de la défaite essuyée à *Allia* contre les Gaulois.

Le 19 juillet (XIV *calend. Aug.*) Néfaste au matin, 6e foire.— Les *Lucaries*, fêtes que les Romains célébraient dans un bois sacré entre la voix Salaria et le Tibre, en souvenir de ce que après leur défaite par les Gaulois, et après leur fuite du champ de bataille, ils s'étaient cachés dans ce bois [1]. C'est avec les produits de ces bois que l'on payait les comédiens.

Le 20 juillet (XIII *calend. Aug.*). Comices.

Jeux en souvenir de la *victoire de César*, c'est-à-dire d'Auguste, qui, à son retour d'Apollonie, célébra des jeux pour les victoires de son oncle. « On célébra annuellement, dit Bagneux, la victoire qu'un citoyen avait remportée sur des concitoyens et au prix de leur sang [2]. »

Le 21 juillet (XII *calend. Aug.*). Encore les *Lucaries*; 2e jour des jeux.

Le 22 juillet (XI *calend. Aug.*). Comices; 3e jour des jeux.

Jour de la *naissance du monde*, dit Solin, d'après les traditions des prêtres Egyptiens [3].

Le 23 juillet (X *calend. Aug.*). 4e jour des jeux.

Fête de la déesse *Opigenea*, à laquelle les femmes enceintes offraient des images de cire pour en obtenir une heureuse délivrance.

Le 24 juillet (IX *calend. Aug.*). Jour néfaste, 5e jour des jeux.

Le 25 juil. (VIII *cal. Aug.*) Néfaste au matin, 6e jour des jeux.

Fête des *furinales* en l'honneur de la déesse *Furina*, « à peine » connue de notre temps, dit Varron, » et que Cicéron croyait être une des Furies vengeresses des crimes [4].

Le *même jour*, nouveaux jeux au cirque, devant durer 6 jours.

Le 26 juillet (VII *calend. Aug.* Comices; 2e des jeux.

Le 27 juillet (VI *calend. Aug.*) Comices; 3e des jeux.

Le 28 juillet (V *calend. Aug.*) Comices; 4e des jeux.

Le 29 juillet (IV *calend. Aug.*). Comices, 5e des jeux.

[1] Festus au mot *Lucaria*.

[2] Dans sa traduction des *Fastes* d'Ovide, t. IV, p. 349.

[3] Soliuns, *Polyhistor*, c. 35.

[4] Varro *De L. lat.*, VI, 3. — Voir Cic., *De nat Deorum*, l. III, c. 18.

Le 30 juillet (III *calend. Aug.*). Comices, 6e des jeux.

Le 31 juillet (*pridie calend. Aug.*). Comices.

Ovide-Morisot, après avoir décrit les combats du cirque et indiqué les diverses récompenses attribuées aux vainqueurs, termine ainsi les fêtes religieuses de ce mois.

« Ce n'est pas là ce que je désire. Que j'aie pour prix le myrte » de Vénus, et que l'Amour désarmé me proclame vain- » queur, ou plutôt qu'une fortune meilleure rappelle le poète, » afin que je puisse, Rome, revoir tes jeux et les fêtes témoins » des honneurs rendus à Auguste, notre père, au milieu des » chants et des danses. »

> Hæc ego non cupiam, Veneris sint præmia myrtus,
> Et me victorem clamet inermis Amor.
> Sed potius melior revocet Fortuna poetam,
> Ut possim ludos cernere, Roma, tuos,
> Et patris Augusti meritos testantia honores
> Festa, per et cantus, et celebrata choros (*Fast.*, VII, 657).

Comparaison avec les fêtes chrétiennes du mois de juillet.

Le 1er juillet.—Souvenir d'Aaron, grand sacrificateur des Juifs et frère de Moïse. Ses mérites, ainsi que sa chute, sont assez connus. L'Eglise ici prend la place de la Synagogue et rend à ce Pontife les honneurs qui lui sont dus.

Le 3 juillet.— Souvenir de S. Anatole, évêque de Laodicée, en Syrie (3e siècle). Voir ses œuvres *Pat. grecque*, t. x, et la liste *Annales*, t. XVII, p. 79 (4e série).

Le même jour.—Souvenir de S. Udarlic, évêque d'Ausbourg (10e siècle). Voir ses œuvres *Pat. lat.*, t. 135, et la liste *Annales*, t. x, p. 180 (4e série).

Le même jour. — Souvenir du B. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry (11e siècle). Voir ses œuvres, *Pat. lat.*, t. 50 et 158, et la liste *Annales*, t. XII, p. 336 (4e série).

Le 4 juillet. — Souvenir du prophète Osée, le premier des 12 petits prophètes qui, 800 ans avant J.-C., prophétisa les malheurs qui devaient frapper les Juifs et les exhorta en vain à la pénitence. La Bible nous conserve ses *prophéties*.

Le même jour.—Souvenir du prophète Aggée, le 10e des petits prophètes qui, vers la même époque, au retour de la captivité de Babylone, pressa le plus fortement les Juifs de rebâtir leur

temple, et leur donna la célèbre promesse « que ce temple, » quoique moins beau que le premier, aurait l'honneur de voir » le *Désiré de toutes les nations* [1]. » Voir ses *prophéties* dans la Bible.

Le 6 *juillet.* — Souvenir du prophète *Isaïe*, dont tout le monde connaît la grande et terrible éloquence, et que l'on peut appeler le plus grand des orateurs de l'antiquité (759-694 av. J.-C.). On sait comment le roi Manassès, fatigué de ses prédictions, le fit scier en deux.

Le 7 *juillet.* — Souvenir de S. Pantène, docteur de l'Eglise d'Alexandrie, apôtre des Indes (2e et 3e siècle). Voir la notice de sa vie et de ses travaux dans l'Inde dans les *Annales*, t. XIV, p. 7 (3e série).

Le 8 *juillet.* — Souvenir de Ste Elisabeth, reine du Portugal (13e siècle).

Le même jour. — Souvenir de S. Aquila et de Ste Priscille, sa femme, hôtes et coopérateurs de S. Paul (1er siècle).

Le 13 *juillet.* — Souvenir du prophète Joel, le 2e des petits prophètes (839 av. J.-C.).

Le même jour. — Souvenir d'Esdras, prêtre, prophète, docteur de la loi, qui (458 av. J.-C.), fut chargé par Artaxerxès de ramener à Jérusalem tous les Juifs qui, après le départ de Zorobabel, étaient encore dispersés dans ses vastes Etats, où ils avaient fait connaître la loi de Jéhovah. Voir son livre dans la *Bible*.

Le même jour. — Souvenir de S. Anaclet ou Clet, pape (1er siècle). Voir œuvres, *Pat. grecq.*, t. II, et la liste *Annales*, t. XVI, p. 259 (4e série).

Le même jour. — Souvenir de S. Eugène, évêque de Carthage, confesseur sous les Vandales (5e siècle). Voir œuvres, *Pat. lat.*, t. 58, et la liste *Annales*, t. I, p. 241 (4e série).

Le 14 *juillet.* — Souvenir de S. Héracle, philosophe chrétien, évêque d'Alexandrie (3e siècle).

Le 15 *juillet.* — Souvenir de S. Henry II, empereur d'Allemagne (11e siècle).

Le 19 *juillet.* — Souvenir de S. Epaphras, compagnon de S. Paul, apôtre des Colossiens (1er siècle).

[1] Aggée, I, 13 ; II, 2.

Le même jour. — Souvenir de Ste Juste et de Ste Rufine, marchandes et martyres, en Espagne (4 siècle).

Le 20 juillet. Souvenir du prophète Elie célèbre par son apostrophe au roi Achab : « Tu as tué Naboth et de plus tu » t'es emparé de sa vigne, voici ce que dit Jéhovah : Ce même » lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront » ton sang..., les chiens mangeront Jésabel dans le champ » de Jesraël, toi et toute ta postérité serez retranchés de dessus » la terre [1]. »

Ces menaces furent exécutées à la lettre. La Bible nous dit qu'Elie n'est pas mort et fut enlevé sur un char de feu [2]. Il apparut avec Moïse sur le Thabor à côté de Jésus [3], et l'on croit qu'il reviendra encore à la fin du monde [4].

Le même jour. — Souvenir de S. Joseph Barrabaslejus te disciple de Jésus-Christ (1er siècle) [5].

Le même jour. — Souvenir de S. Aurèle, évêque de Carthage, prédécesseur de S. Augustin (3e siècle). Voir œuvres, *Pat. lat.*, t. xx, et la liste *Annales,* t. xx, p. 320 (3e série).

Le 21 juillet. Souvenir de Daniel, le 4e des grands prophètes, (606 av. J.-C.). Ministre des rois de Babylone, déclaré chef des mages et gouverneur de la province de Babylone par Nabuchodonosor, interprète de la célèbre inscription de la main mystérieuse qui prédisait la ruine de Balthasar, qui le nomma le 3e personnage de son empire. — Sous Darius le Mède, il fut un des trois chefs de l'Etat, à qui les Satrapes rendaient compte. Condamné pour avoir professé sa religion, il est jeté dans la fosse aux lions qui le respectent. — C'est à lui que Dieu révéla les 70 semaines qui devaient marquer l'époque où devait paraître le Christ, et où sa mission devait s'accomplir. Voir dans la Bible ses *prophéties*.

Le 22 juillet. — Souvenir de Ste Marie-Madeleine, disciple de Jésus-Christ, pénitente de la Sainte-Beaume en Provence (1er siècle).

[1] III *Rois*, c. xxi, 19, 23, 21.
[2] IV *Rois*, ii, 11.
[3] Math., xvii, 3. — Luc, ix, 30.
[4] Voir Malachie, iv, 5. — Justin., *Dial. avec Tryphon*, c. 49. — *Pat. grecq.* t. v, p. 582.
[5] *Actes*, i, 21.

Le 23 *juillet.* — Souvenirs du B. Jean Cassien, prêtre de Marseille, père de l'Eglise. Voir œuvre *Pat. lat.* t. 49 et 50, et la liste *Annales* t. I, p. 69 (4e série).

Le 25 *juillet.* — Souvenir de S. Jacques-le-Majeur, apôtre et 1er martyr chrétien, évêque de Jérusalem. Le roi Hérode Agrippa le fit mourir par l'épée [1] (1er siècle).

Le 26 *juillet.* — Souvenir de Ste Anne, mère de la sainte Vierge (1er siècle).

Le même jour. — Souvenir de S. Eraste, évêque de Corinthe, disciple et compagnon de S. Paul [2] (1er siècle).

Le 29 *juillet.* — Souvenir de Ste Marthe, hôtesse de Jésus-Christ (1er siècle).

Le 30 *juillet.* — Souvenir d'Abel, second fils d'Adam, tué par son frère. L'Eglise prononce tous les jours son nom dans la célébration de sa Messe.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs le mois religieux des païens et le mois religieux des chrétiens. Que tout homme de bonne foi comoare et dise si le Christ n'a pas fait de nouveaux hommes.

A. Bonnetty.

[1] *Actes*, XII, 1.
[2] *Actes*, XIX, 22.



Nécrologie.

NOTICE SUR M. DU LAC.

La presse catholique, et l'*Univers* en particulier, viennent de faire une grande perte dans la personne de M. Jean Melchior Du Lac d'Aure, comte de Montvert, décédé à Paris le 7 août.

M. Du Lac a été longtemps notre ami et notre collaborateur dans les *Annales de philosophie* et dans l'*Université catholique*, et à ce titre nous lui devons un souvenir qui fera connaître à nos lecteurs une partie de ses travaux.

M. Du Lac était né en 1806, à Castres (Tarn), d'une famille ancienne, très-honorée, et qui, comme on va le voir, ne dégénéra pas en lui et en tous ceux qui la composaient en ce moment.

C'est à Paris, au collége Henri IV, qu'il fit ses études, et qu'il fit la connaissance, ou plutôt qu'il gagna l'amitié de M. l'abbé de Salinis, qui en était aumônier et qui le mit dans la voie, d'où il n'est jamais sorti.

C'est en 1827 que nous fîmes sa connaissance dans cette *Société d'études littéraires* que M. Bailly avait fondée dans sa maison à côté des *Bonnes études*. Cette société existait alors depuis 6 ans. Nous y trouvâmes un grand nombre de jeunes gens qui presque tous sont devenus des écrivains distingués et les plus zélés défenseurs de l'Eglise. Dans la liste des membres, que nous avons sous les yeux, nous y trouvons, parmi les anciens, alors membres honoraires :

MM. L'abbé Lacordaire, l'abbé Cabanès, De Carné, Le Normant, Brosset, Cappo de Feuillide, Caumont, Ferrand, De Selle, Clapier.

Et parmi les présents :

MM. Flayol, qui en était l'âme et depuis célèbre avocat, De Bridieu, mort récemment à Versailles, membre de l'Assemblée nationale, De Vaux, Dufougeray, De La Gournerie, De Calvimont, De Montreuil, Valette (Auguste), professeur à l'École de Droit, d'Aulnois, mort vicaire de Saint-Pierre, à Genève, De Jouenne d'Esgrigny, Du Lac, etc.

On faisait là des vers et de la prose, et l'on y traitait les questions les plus débattues et souvent les plus épineuses de la

politique, de la littérature, de la philosophie et de la religion. Les procès-verbaux de ces séances et le recueil des dissertations et pièces lues en séance générale, qui se trouvent encore entre les mains des fils de M. Bailly, fourniraient de curieux matériaux sur les commencements de tous ces écrivains.

Dans sa dernière année, en 1830, elle comptait en outre parmi ses membres :

M. Jaquemet, en ce moment chanoine de l'abbatiale de Saint-Denis;
M. Guyho, devenu procureur général à la Cour de cassation;
M. Estève, mort en Chine, membre de la Compagnie de Jésus;
M. D'Alzon, en ce moment fondateur et supérieur de la Congrégation des Augustins de l'Assomption;
M. Desbassyns de Richemont;
M. De Montrond, auteur d'une collection de très-bons livres;
M. De Dreux-Brézé, en ce moment évêque de Moulins;
M. Du Boys, ancien magistrat;
M. France de Champagny, l'éminent historien des Césars;
M. Ozanam, écrivain si distingué et professenr de la Sorbonne;
Et M. Fortoul (Hipp.), mort ministre de l'instruction publique.

C'est au sein de cette société que M. Du Lac a fait ses premières armes, et s'est fait tout de suite distinguer dans de nombreuses lectures, par la solidité de ses convictions religieuses et la vigueur de sa polémique.

Nous devons ajouter que c'est alors que sous l'influence de MM. les abbés de La Mennais, Salinis, Gerbet et de Scorbiac ont commencé la plupart des œuvres catholiques : visites quotidiennes aux hôpitaux, aux prisons, aux pauvres, d'où est véritablement sortie cette société de S. Vincent-de-Paul, qui a produit tant d'heureux fruits et en produit encore, malgré les persécutions aveugles du gouvernement.

M. Du Lac faisait alors son droit moins pour suivre ses goûts, que pour achever son éducation et obéir aux désirs de sa famille; la Révolution de 1830 mit fin à cette réunion littéraire, et dispersa la plupart de ses membres, et M. Du Lac dut se retirer auprès de son père alors préfet, et dont il devint le secrétaire.

Mais, dès 1828, avait été fondée, par la pensée commune de MM. les abbés de La Mennais, Gerbet, de Salinis, Perraud, vicaire général de la grande aumônerie, la *Société pour la défense de la Religion catholique*, qui, patronnée par plus de

50 membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés, présidée par M. le duc d'Havré, et dirigée par un bureau composé de MM. les abbés Perraud, de Salinis, de Scorbiac, Desgenettes et de MM. Laurentie et Cauchy, commença la réunion des Catholiques pour la défense de leur cause et de celle de la Religion.

Nous fûmes chargé nous-même de la direction des bureaux conjointement avec notre ami M. Jules Jaquemet alors avocat et maintenant chanoine de l'abbatiale de Saint-Denis. La société se propagea rapidement et compta bientôt plus de 10,000 associés.

C'est sous l'influence des directeurs de cette société, et aidé de ses fonds que parut le 10 mars 1829 le *Correspondant*, dont les principaux rédacteurs furent dès le principe M. de Cazalès et M. de Carné; les bureaux du journal furent ceux de l'*Association*, et nous en fûmes également chargé.

Presque tous les membres de la *Société des études littéraires* devinrent rédacteurs du *Correspondant*, et M. Du Lac en particulier y inséra plusieurs travaux remarquables. Notre position nous a permis, dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, de mettre les noms propres à côté des initiales, ou des pseudonymes, qui sont au bas de la plupart des articles. Nous signalons en particulier :

A. M. de Cazalès. — K. M. de Carné. — E. M. le baron d'Eckstein. — Jean et N. M. de Jouenne d'Esgrigny. — G. le docteur Gouraud. A. X., M. de Meaux; — H., Berlioz; — E. P., M. l'abbé d'Alzon; — E. J. L'abbé Rorbacher; — R. G., M. De Riambourg ; — Eug. et D. L., M. De la Gournerie; — F., Foisset.

Voici les travaux insérés par M. Du Lac dans le *Correspondant* :

Sur un *procès intenté au courrier français* (t. I. p. 119). Sans signature.

Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique, de M. l'abbé Gerbet (*ibid*, p. 138). Sans signature.

Association pour la propagation de la foi; *puissance du catholicisme*, 1er article (*ibid.*, p. 143), 2e article (p. 319). Signature M.

1830 — Mais dès cette année, et en dehors de la rédaction du *Correspondant* et de l'influence de l'*Association pour la défense de la religion catholique,* nous avions fondé les *Annales de philosophie chrétienne*, avec la pensée hésitante et peu sûre d'elle-même, que les discussions politiques, philosophiques et métaphysiques qui avaient lieu alors entre les Saints-Simoniens, les professeurs et élèves de l'Université, et les auteurs catholiques, n'aboutissaient pas à grand chose, et qu'à côté d'eux il y avait à prendre une place inoccupée, celle de *faire connaître,* comme dit notre titre, *tout ce que les sciences humaines renferment de preuves et de découvertes en faveur du Christianisme.*

Cette pensée fut accueillie avec une faveur, qui nous étonna nous-même; c'est ainsi que sans actionnaires, sans protecteurs, et sans noms connus furent fondées les *Annales*, et qu'elles subsistent encore en ce moment.

Nous ne pouvions manquer de compter M. Du Lac parmi nos rédacteurs. Il résidait alors à Digne, dont son père était préfet, au milieu de sa famille, et nous savons par notre correspondance qu'il y faisait une grande propagande catholique. On nous signalait en particulier le grand zèle et la grande pratique religieuse qu'il avait inspirée aux jeunes gens les plus distingués, c'est sur les instances de M. Du Lac que M. le docteur Yvan, très-connu depuis dans la presse, nous adressa un savant article *sur les ossements humains trouvés dans les cavernes de Bize*, où il soutenait « qu'il serait difficile de rapporter » la réunion des ossements qu'on trouve dans ces cavernes à » toute autre cause qu'à la grande catastrophe par laquelle » Dieu voulut punir une race perverse (*Annales* t. III, p. 345; 1re série) Signature : M. Y.

M. Du Lac nous envoya alors :

1831. — *Sur les prétentions de la philosophie moderne* (*Annales*, t. II, p. 397). Signature M.

1832. — *Lettre à un ami sur l'origine du langage* (*Annales* t. IV, p. 147). Signature M.

« *Des croyances païennes*; traduction de l'écrit de Tertullien, » intitulé : *de testimonio animæ liber adversus gentes,* avec quel» ques mots du traducteur (*ibid* p. 441). Signature M.

Traduction dont fait mention dom Pitra dans l'édition de

Tertullien de Migne (*Pat. lat.* t. I, p. 67) avec cette mention : *Nomen iniquo jure lectoribus absconditum, merito deinceps in indice delegitur, nempe : Melchior du Lac de Montvert.* Sur quoi nous faisons observer que c'est par la volonté expresse de l'auteur que son nom avait été caché, et que c'est sans son autorisation que nous l'avons inséré dans la *table générale* du 12e volume.

1833. — *De la philosophie moderne et des croyances antiques*, avec cette épigraphe :

« Les peuples anciens ont tous fait profession de suivre pour » leurs croyances les traditions de leurs pères, ils n'ont jamais » cru que ce fut à l'esprit de l'homme isolé à les créer et à les » sanctionner (*Annales* t. VII, p. 32). Signature M.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien relire ce travail de M. Du Lac, ils y verront qu'il n'a tenu qu'à lui de devenir un des érudits des plus distingués de notre époque. Ils y verront aussi tracé le programme qui avait été exposé et qui a toujours été suivi dans les *Annales*. Il convient d'insérer ici le commencement de cet article où M. Du Lac parle lui-même des commencements de ses croyances et de ses études.

Il y a quelques années, les lumières n'avaient pas encore fait de grands progrès dans la province qui m'a vu naître, aussi m'y donna-t-on une éducation presque chrétienne, dont il ne m'a pas été possible d'effacer complètement la trace de mon cœur. L'Université travailla peu efficacement à me débarrasser de cette rouille ; à la Faculté de Droit de Paris, je fis bien quelques pas dans la voie de la *raison pure*, mais je ne *fus* vraiment régénéré que plus tard et par une force toute particulière de *la force des forces*, comme on nomme le Dieu de la Philosophie.

Vous savez ces paroles de Bossuet : « Le propre de l'Hérétique, c'est-à-dire » de celui qui a une opinion particulière, est de s'attacher à ses propres pen- » sées, et le propre du Catholique, c'est-à-dire l'universel, est de préférer à » ses sentiments le sentiment commun de toute l'Église [1]. » Eh bien ! je l'avoue moi, *jeune France*, moi qui m'étais abreuvé aux pures sources de l'Eclectisme, moi qui voyais de mes yeux Enfantin et Chatel, je ne comprenais pas encore — le rouge m'en monte au front — qu'il fût raisonnable de préférer ses sentiments particuliers au sentiment commun de toute l'Église, et je cherchais en vain à me démontrer que *l'avis d'un seul* est nécessairement meilleur que *celui de tous*.

Sur cela il introduit la Philosophie se présentant à lui, et, par les paroles d'un article de M. *Lherminier*, publié dans la

[1] Bossuet, *Hist. des variations*.

Revue des Deux-Mondes [1], elle lui apprend que tout ce qu'a cru l'antiquité est une erreur, et que ce n'est que la Philosophie nouvelle qui enseigne la vérité. Pour preuve, elle lui fait parcourir les tombes de toutes les nations anciennes, et sur ces tombes, M. Du Lac fait lire les croyances primitives de l'univers entier. Tous les textes sont suivis des renvois aux auteurs qui les ont conservées. Avant les grandes découvertes récentes, avant les solennelles discussions dans nos académies qui les ont consacrées, M. Du Lac y montre le Monothéisme de toutes les nations primitives, puis continuant sa savante ironie il finit ainsi:

Fatigué de ma longue course, je m'arrêtai après avoir lu ces paroles et mon esprit demeura longtemps plongé dans une méditation profonde. Un léger bruit m'en fit sortir tout à coup et je revis à mes côtés la Déesse ou la Fée, comme on voudra l'appeler, n'importe, qui m'était apparue et qui m'avait conduit dans ces champs du passé, où j'errais encore.

« — Eh bien ! dit-elle en souriant, tu le vois maintenant, le Catholicisme n'est pas le *seul* qui ait dégradé l'homme. A peine s'est-il rencontré au sein de la brillante et glorieuse Grèce quelques esprits supérieurs qui aient osé briser les indignes fers qui pesaient sur l'intelligence; sauf ces rares exceptions, tous les peuples ont pensé, jusqu'à ces derniers temps, que l'esprit humain ne *pouvait marcher seul, qu'il avait besoin d'une révélation d'en haut*, d'un guide sur lequel s'appuyât sa faiblesse. Descartes lui-même, qu'on a cru mon père, a reconnu formellement l'autorité de l'Église en tout ce qui concerne la foi et la morale, c'est-à-dire en tout ce qui est de quelque importance ici-bas. « La Réforme admet le secours formel de la Divinité, la réalité » d'une révélation positive [2], » et elle a des enfants qui, reculant encore, refusent de remettre l'interprétation de l'Évangile aux convictions de la raison individuelle. « Si je n'étais venue, moi la Philosophie, c'était fait de l'huma- » nité; elle radoterait encore comme elle a radoté pendant six mille ans. »

A ces mots je m'éveillai....

Depuis lors je me dis chaque matin : Ne suis-je pas bien sage de ne consulter *que mon propre esprit* pour discerner infailliblement en toutes choses, le vrai du faux, le bien du mal? Suis-je heureux de marcher *seul* dans ma *force* et ma liberté, tandis que le stupide troupeau du genre humain s'obstine à demander le secours de Dieu, et à réclamer l'appui d'une autorité qui le représente?

Je le répète encore, ne suis-je pas bien sage et bien heureux de suivre la Philosophie en abandonnant le Genre humain ?

Lecteurs, que vous en semble, de ma sagesse et de la philosophie ?

On le voit, c'est la méthode sûre et vraie de la démonstration

[1] Cahier du 15 septembre 1832, t. VII, p. 729 (1re série).

[2] *Revue des Deux Mondes*, t. II, p. 738.

historique et positive de l'Eglise, et, en lisant ce travail, on est étonné du nombre des textes qui y sont cités.

La même année, il nous envoie :

Amour et foi de M. Edouard Turquety. Analyse et extraits (*Annales* t. VII, p. 429). Sign. *E. J. d'Aure* ; une de ses sœurs.

Nous citons cet article et citerons quelques autres de son père, de son frère et de sa sœur, non-seulement parce qu'il les inspirait tous et les corrigeait, mais encore pour prouver que toute cette famille était, comme lui-même, également distinguée par les talents de l'esprit, et par le dévouement à la même cause ; c'était une famille toute militante pour l'Eglise.

1834. — *Des prétentions de la philosophie moderne.* Examen critique des *Mélanges philosophiques* de M. Théodore Jouffroy ; 3 articles (*Annales* t. VIII, p. 325, 418 ; IX, 106). Signature *Jean d'Aure.*

1835. — C'est à cette époque que M. Migne ayant fondé l'*Univers religieux* en confia la rédaction à M. Du Lac et c'est là que commence proprement son incessante polémique contre tous les adversaires des croyances chrétiennes.

L'*Univers* alors était peu solide. M. Du Lac en sortit, puis il y revint quand M. Bailly en fut définitivement chargé.

C'est pendant qu'il était occupé de ce travail, qu'une occasion s'offrit à M. Du Lac pour se rapprocher de ses anciens amis. MM. les abbés Gerbet, de Salinis et de Scorbiac, dirigeaient depuis 1830 le collége de Juilly ; à cette époque ils crurent devoir ajouter à la renommée de leur établissement, celle d'une grande Revue, qui devait réunir dans un commun travail toutes les notabilités littéraires, philosophiques et scientifiques pour la défense des vérités chrétiennes. Et comme l'enseignement n'était pas libre, et qu'on ne pouvait au gré des catholiques ouvrir une *Faculté enseignante,* on voulut la remplacer par une revue, et c'est ce qui donna lieu à la fondation de l'*Université catholique.* M. l'abbé Gerbet en annonça la publication dans un magnifique *programme* que l'on peut appeler les bases d'une véritable Encyclopédie catholique.

M. Du Lac fut choisi pour en être le directeur et pendant la fin de 1835 et une partie de l'année 1836, il consacra tout son temps et ses soins à la publication de cette œuvre.

Il y inséra lui-même peu d'articles et nous n'y voyons de lui que les suivants :

La vie et le pontificat de Grégoire VII publiés par sir R. Gresley ; 2 articles de Mgr Wiseman, insérés dans les *Annali delle scienze religiose* de M. l'abbé De Luca, et traduits par M. Du Lac (*Univ. cath.* t. I, p. 250 et t. II, p. 231). Sans signature.

1836. — *Analyse critique de la théorie catholique des sciences de M. Laurentie* (1[er] article non suivi du 2[e]) (*Université catholique*, t. II p. 45). Signé *Du Lac de Montvert.*

Analyse et extraits des OEuvres d'Edouard Turquety (ibid. p. 218). Signature *D. de M.*

Analyse et critique des derniers Bretons de M. Sauvestre, 2 articles (*Univ. cath.*, t. II, p. 133 et t. III, p. 52)., Signés *Léopold de Montvert.*

Mais cette position, quoique utile, quoique dans les goûts de M. Du Lac, n'était pas celle à laquelle il aspirait depuis longtemps. Dès le commencement de cette année, comme nous lui parlions de s'assurer, par une participation à la propriété de la Revue, une position fixe, il nous apprit que ce n'était pas là qu'il voulait se fixer, qu'il était décidé à entrer dans la carrière ecclésiastique et qu'il aspirait à être prêtre de l'Eglise catholique.

Et en effet, dès la fin de l'année, il se démit de ses fonctions, que l'on confia à M. Lamache, et au mois de septembre nous partîmes ensemble de Paris, en compagnie de M. l'abbé de Salinis, et de toute la famille de M[me] la baronne de Guitaut, qui nous retint pendant huit jours à son château d'Epoisse.

Pendant ce séjour nous faisons avec M. l'abbé de Salinis, un pèlerinage à Vézelay, pour visiter la belle église et la chaire où saint Bernard prêcha la dernière croisade.

M. Du Lac et moi, nous quittons cette excellente famille, et après avoir fait une courte visite aux deux frères Foisset, à leur maison de campagne de Beaune, et une autre plus courte encore à M. Ozanam, aux environs de Lyon, nous nous séparons à Avignon, où M. Du Lac se dirige sur Nîmes où il est reçu au Grand-Séminaire.

C'est là qu'il eut pour professeur M. l'abbé Meirieu, aujourd'hui évêque de Digne, et qu'il entra en relation avec M. le

chanoine Sibour, mort si malheureusement archevêque de Paris. C'est là que M. Du Lac puisa ces connaissances théologiques qui le firent toujours tenir dans une sévère orthodoxie et lui donnèrent le moyen d'y ramener souvent les autres. C'est là surtout que son esprit prit sa dernière forme. On sait, en effet, que les Cours de théologie, tels qu'ils existent en ce moment, s'appuient sur le Cours de philosophie qui traite des vérités naturelles, et ont pour mission de faire connaître les vérités surnaturelles ou les dogmes définis, qu'ils défendent et imposent par la méthode dialectique. Dans cette Dialectique il y a un peu de la méthode de Platon et beaucoup de la méthode d'Aristote. Or M. Du Lac, abandonnant ce genre d'érudition et de preuves historiques traditionnelles, qu'il avait inauguré dans le travail que nous avons cité, fut toute sa vie un des plus subtils, des plus vaillants et des plus intrépides Dialecticiens.

M. Du Lac nous instruisit lui-même de cette forme nouvelle que prenait son esprit. Nous parlant des *Poesie inedite* de Silvio Pellico sur lesquelles il avait d'abord eu l'intention de faire un article, il ajoute :

Chacun doit faire son métier et je suis séminariste. J'ai donc quitté ce bouquet de roses et de lys pour savourer les viandes succulentes de S. *Thomas*, de *Suarez* et *Bellarmin*, le vin généreux de S. *Augustin*, de S. *Jérome*, la liqueur délicieuse de Ste *Thérèse*. Veuillez dire à nos amis que je bois parfois à leur santé de grands verres de ce vin et de cette liqueur [1].

1837. — Dès le mois de janvier il me demande des livres à réfuter pour lui, pour son père et pour son frère, et bientôt il m'envoie l'article de son père :

Examen critique des recherches statistiques et morales sur les enfants trouvés de M. l'abbé Gaillard (*Annales* t. xv, p. 95 2e série). Signature : Comte *Du Lac Montvert*, ancien préfet des Basses-Alpes.

Au mois d'avril je lui apprends que MM. de Salinis et de Scorbiac m'ont adjoint à la propriété et à la direction de *l'Univers catholique*, et que je me suis chargé de sa publication, la menant de front avec celle des *Annales*, que je n'ai pas voulu fondre avec *l'Université*.

[1] *Lettre* du 14 mars 1838.

1838. — A cette époque, M. Du Lac me procure la collaboration de M. le D. Meirieu, et m'envoie les premiers cahiers du *cours sur les rapports de la médecine avec la religion*, cours excellent qui a compris 5 leçons, et que son auteur ne put pas continuer.

Il m'envoyait en même temps un article de son frère, que M. l'abbé de Salinis refusa de publier et un article de M. de Maumigny sur le livre de l'*Unité ou aperçus philosophiques sur l'identité des principes de la science mathématique, de la grammaire générale et de la religion chrétienne*, par M. d'Etchégoyen, et me recommandait un article du même auteur *sur la science des nombres*. Ces articles et ce livre n'étaient en aucune manière adaptés à l'esprit et à la méthode de nos revues. M. l'abbé de Salinis et moi les trouvâmes trop métaphysiques, trop systématiques, et quelquefois bizarres, et je le dis à M. Du Lac ; cependant il les croyait tous importants et en demanda l'insertion avec beaucoup de vivacité. Pour le satisfaire je publiai dans l'*Université* l'article sur le livre de *l'Unité* [1], mais je ne pus insérer celui sur les *Nombres*.

Cependant il m'apprend que le 2 juillet il a reçu les 4 ordres mineurs, et qu'il continue ses études scholastiques.

1839. — Mais en ce moment tombèrent sur sa famille des revers inouis et immérités, et M. Du Lac dut venir à Paris pour surveiller ses affaires de famille, et chercher dans un travail lucratif à subvenir à des besoins impérieux, et il prend sa place dans l'*Univers*, où il travaille pendant les années 1840 et 1841.

1842. — Ce journal n'avait vécu jusque là que péniblement, grâce au travail incessant de M. Du Lac, et au dévouement de M. Bailly qui en était le propriétaire-directeur et l'imprimeur. Cet état ne pouvait durer, et une assemblée des actionnaires décida la liquidation de la société.

M. Taconnet, un de ces industriels chrétiens qui savent venir au secours des bonnes œuvres en détresse, ouvrit sa bourse et l'*Univers* fut reconstitué. Je faillis en ce moment y entrer en collaboration de M. Du Lac : M. Eugène Boré, grand ami de M. Taconnet, m'offrit d'en prendre la direction.

[1] Voir *Université*, t. VII, et p. 280 (1re série).

Je refusai, trop chargé déjà de l'*Université* et des *Annales*; mais j'offris de me rendre, sans rétribution, aux réunions de la direction, projet au reste suivi d'aucun effet. A la rédaction était alors joint M. de Saint-Chéron.

A cette époque, de vigoureux articles de M. Du Lac contre l'*Université* irritèrent tellement M. Villemain, qu'il destitua M. de Saint-Chéron de la place de directeur de l'hospice de Charenton, et M. Du Lac dut cesser sa campagne. Dégoûté de ces difficultés, il voulut quitter l'*Univers*, et s'ouvrit à moi de son désir de poursuivre sa carrière ecclésiastique. J'en instruisis M. l'abbé de Salinis, qui, dans une lettre remplie d'affection et de dévouement pour son ami, m'apprit que l'évêque d'Agen, Mgr de Vézins, comprenant l'importance d'une telle acquisition, offrait de le recevoir dans son diocèse, de lui conférer la prêtrise, et de lui préparer une position convenable. J'en instruisis M. Du Lac. Mais les soins d'une paroisse n'étaient guère dans les goûts d'une vie toute militante, et il continua de soutenir l'*Univers*.

1842. — Cependant les affaires de sa famille étant un peu améliorées, et en train de se terminer, M. Du Lac voulut chercher dans une maison religieuse de Paris cette vie de retraite et de travail qui lui avait toujours plu. Il choisit la maison des Bénédictins de Solesmes où il avait plusieurs amis, et, sans se séparer de l'*Univers*, il revêtit l'habit de Bénédictin le 21 mars dans la chapelle de leur maison de la rue Monsieur, au milieu d'un cercle d'amis, qui l'entouraient, édifiés de sa détermination et de son sacrifice.

L'*Univers* au reste avait reçu en ce moment les abonnés de l'*Union* fondée par M. Delaveau, et M. Louis Veuillot en prenait la direction. C'était le salut de l'*Univers* dont les beaux jours vont commencer.

1844. — Dans son couvent frère Du Lac n'oublie ni les *Annales*, ni l'*Université*, m'avertit qu'il pourra continuer sa collaboration et m'offre de traduire en forme de *cours* dans l'*Université* le traité de M. l'abbé Gioberti *sur le surnaturel*, « livre » excellent, dit-il, à part quelques bêtises. » Je ne pus accepter ce travail, n'ayant aucune estime pour les spéculations platoniques de l'abbé Piémontais, et engageai fortement le frère

Du Lac à s'attacher surtout aux travaux positifs et solides des anciens Bénédictins.

Mais j'accepte que son frère Léopold rende compte du *cours* professé par M. l'abbé Jager à la Sorbonne sur *l'histoire Ecclésiastique*. Il en donne en effet l'analyse dans l'*Université* depuis la 15ᵉ leçon de 1844 (t. XVIII, p. 339) jusqu'à la 7ᵉ leçon de 1845 (t. XIX, p. 281), où M. l'abbé Jager se chargea lui-même de la rédaction de ses leçons.

Le frère Du Lac m'envoie en outre deux articles de son frère, *Un examen de la vie de Mgr Frayssinous* de M. le baron Henrion (*Université*, t. XVIII, p. 309);

Et un *examen du cours d'histoire* professé à la Sorbonne par M. Ch. Lenormant (*Univ.* t. XIX, p. 364).

Pendant mes vacances de ces deux années Frère Du Lac veut bien se charger de donner les bons à tirer des *Annales* et de l'*Université*.

1845. — A cette époque la 1ʳᵉ série de l'*Université* allait être terminée M. de Salinis et moi voulûmes constituer la *nouvelle série* sur des bases plus solides et en offrîmes la direction et la rédaction à M. l'abbé Dupanloup, au P. de Ravignan, et au P. Lacordaire. Ces MM. acceptèrent d'abord, puis ne purent s'entendre et cet essai de conciliation et de direction unique échoua.

Alors nous voulûmes nous adjoindre d'une manière plus particulière le frère Du Lac. Après bien des hésitations, car il écrivait alors dans l'*Univers* et dans l'*Auxiliaire catholique* rédigé par ses confrères les Bénédictins, il accepta, et fit le *Prospectus* de la nouvelle série. Il se chargea de donner tous les mois 20 à 30 pages de rédaction.

Les Bénédictins quittent en ce moment Paris et le frère Du Lac les suit à Solesmes; c'est de là qu'il m'envoie successivement:

1844 — *Examen critique des Evangiles*, traduction nouvelle avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre par *F. de la Mennais*; 2 articles (*Université cath.* t. I, p. 69 et p. 131) 2ᵉ série. Signature Melchior Du Lac.

Revue des Deux-Mondes. Examen des théories de MM. Cousin, Simon, Saisset, Lherminier et Nisard (2 articles *ibid.*, p. 209 et 364) Signature M. D.

La Revue nouvelle. Examen des théories de MM. le prince Albert de Broglie, Forcade, Babou, Pépin-le-Halleur, Robin, Amédée Jacques (ibid., p. 436). Signature M. D.

1845. — *Notice sur M. l'abbé de Sçorbiac*, et sur les œuvres catholiques auxquelles il a pris part depuis 20 ans. (*Univ. cath.* t. III, p. 7, 2e série). Signature *Melchior du Lac*.

Nous devons signaler ici en particulier un article de 33 pages ayant pour titre ;

Etudes philosophiques sur le christianisme par Aug. Nicolas etc., 2e édition, et signé E. D. de M. c'est-à-dire *Eugénie Du Lac de Montvert*, sa sœur.

Il est difficile de rendre un compte plus complet et plus solide des 4 volumes de ce savant ouvrage. C'est le résumé de tous les principes soutenus dans l'*Université* et dans les *Annales*, et qui accuse une connaissance profonde des besoins de la société.

A cette époque, les efforts tentés pour rendre à l'*Université* toute sa prospérité en nous adjoignant les nouveaux rédacteurs dont nous avons parlé n'ayant pas réussi, MM. Gerbet et Salinis, étant définitivement éloignés de Paris, voulurent se démettre de la responsabilité de la publication de l'*Université* et résolurent de vendre leur part de propriété. J'en avertis le frère Du Lac, qui m'apprit qu'il avait sous la main un acheteur qui en ferait l'acquisition. Mais l'intention des propriétaires n'était pas de faire sortir la revue des voies et de la direction qu'elle avait toujours suivies, et, malgré mes premiers refus, malgré les instances que je fis pour leur persuader que la prospérité de l'*Université* dépendait surtout de leur active coopération, je ne pus les décider à y consacrer leur temps et leurs peines. M. l'abbé Gerbet était en Italie, et m'avait déjà cédé sa part de propriété ; M. l'abbé de Salinis, fixé à Bordeaux, voulut absolument me céder la sienne, et j'en fus complétement chargé.

Il me fallut immédiatement abréger les dépenses, et je ne pus plus faire au frère Du Lac et à ses collaborateurs la position que nous lui avions faite.

1847. — D'ailleurs peu à près cette époque commença la longue polémique que nous eûmes à soutenir contre dom Gardereau,

un des confrères du frère Du Lac. Ce Bénédictin, dont nous avions largement loué et cité les principes extraits de son *Auxiliaire catholique*, imagina, nous ne savons à quel profit, d'attaquer les *Annales* dans un article inséré dans le *Correspondant*. Nous dûmes signaler cette contradiction. Dom Gardereau répondit par un travail qui, avec la réponse, nécessita 7 longs articles dans les *Annales*. Nous blâmions surtout dans dom Gardereau ce principe Platonicien et Cousinien « qu'il existe » dans l'âme une lumière innée, émanée de l'être infini, et ré» vélant successivement à l'homme toutes les vérités qu'il est » capable de comprendre [1]. »

Malheureusemont le frère Du Lac s'attacha à cette doctrine et m'adressa lui-même cette longue réfutation, qu'il avait revue et corrigée. Il s'y attacha, et nous ne pûmes jamais la lui faire abandonner, même lorsque dom Gardereau l'abandonna plus tard [2]. Il se sépara ainsi des principes et de la méthode suivie dans les *Annales* et dans l'*Université*, et que lui-même avait établis dans la dissertation que nous avons citée. La méthode scholastique fut substituée chez lui à la méthode traditionnelle historique.

Ce fut une chose très-fâcheuse pour la réunion de toutes les forces pour une apologie uniforme dans la polémique catholique. C'est ce qui explique que le frère Du Lac n'a guère défendu ou fait connaître les ouvrages de Mgr Gaume, du P. Ventura, ni les divers travaux des *Annales*. Dès ce moment les Bénédictins cessèrent d'avoir aucune relation avec notre revue. D'ailleurs le frère Du Lac put fort peu s'occuper désormais de philosophie. De nouveaux malheurs vinrent frapper sa famille, et il dut abandonner Solesmes et son habit de Bénédictin pour venir reprendre son labeur de journaliste et subvenir à des besoins sacrés.

C'est M. Veuillot qui le rappela. « La révolution de février, » dit-il, avait disloqué l'*Univers* ; on avait besoin de lui, il y » reprit sa place [3]. »

Mais avant de quitter Solesmes, frère Du Lac faisait impri-

[1] Voir *Annales*, t. XIX, p. 216 (4e série).
[2] Voir *Annales*, t. VIII, p. 389 (5e série).
[3] *Univers*, du 10 août 1872.

mer le recueil des principaux articles qu'il avait publiés dans l'*Univers* de 1846 et qu'il fit paraître en 1849 sous le titre :

1849. — *La liturgie romaine et les liturgies françaises, détails historiques et statistiques,* par Melchior Du Lac. Vol. in-8° de 423 p. Paris, Lecoffre.

Nous prenons dans l'*Avis au lecteur* l'extrait suivant qui prouve avec quelle modestie l'auteur parle de ses travaux, qui cependant ont eu une grande part à la réforme liturgique.

Je ne me figure pas avoir traité la question en théologien ou en canoniste, en liturgiste ou en érudit; de telles prétentions iraient mal à mon ignorance. J'ai voulu seulement attirer l'attention sur quelques points de fait qui semblent décisifs dans la cause, que personne ne peut contester et que tout catholique un peu instruit de sa religion est en état d'apprécier.

Dans ces limites même je n'imagine pas avoir rien découvert, rien dit de nouveau. Je ne suis point auteur, je suis journaliste (on peut très-bien faire à la fois ces deux métiers, mais je ne fais que le dernier des deux); cet écrit n'est donc pas un livre, c'est un recueil d'articles. Or la fonction du journaliste est principalement de répandre, de répéter la pensée des maîtres, fonction en soi peu éminente, mais dans laquelle on peut cependant faire quelque bien. Voilà pourquoi j'ai puisé à pleines mains dans les écrits du T. R. P. abbé de Solesmes, m'attachant à présenter un résumé fidèle, clair et rapide de ce que ce Bénédictin a dit de plus fort et de plus inattaquable sur les points particuliers que son élève rapproche pour en montrer le lien, en faire ressortir l'importance, en tirer les conclusions pratiques, applicables à la question débattue. Du reste, mon plagiat n'est pas un vol : je n'ai pris qu'après avoir demandé la permission du propriétaire, trop riche et trop prodigue de ses richesses pour la refuser.

Le lecteur est donc averti : tout ce qu'il y a de bon dans cet écrit, je le dois à dom Gueranger. Mais j'ai pu, sans le vouloir, gâter plusieurs de ces bonnes choses et à côté d'elles en placer de mauvaises; je tiens à garder seul la responsabilité de celles-ci, et c'est ce qui m'oblige à signer :

MELCHIOR DU LAC.

Une fois rentré dans l'*Univers*, M. Du Lac ne s'en sépara plus et commença ce travail peu éclatant, et cependant d'une si grande utilité, celui de revoir les articles et de leur conserver l'orthodoxie et l'unité, si nécessaires pour un journal religieux.

Combat incessant contre toute espèce de Gallicanisme, excitation à la réforme liturgique et retour à la liturgie romaine, réponse à toutes les attaques portées contre Rome, il prit part à toutes ces polémiques si vigoureusement soutenues par l'*Univers*. Rien ne le décourageait, rien ne le troublait même.

C'était l'homme du combat, et il aurait pu prendre pour devise de sa vie cette parole de Job : *Militia est vita hominis super terram, et sicut dies mercenarii, dies ejus*[1].

Au milieu de ses occupations à l'*Univers*, M. Du Lac eut encore le temps de faire paraître les deux volumes suivants :

1851.—*L'Eglise et l'Etat, par Melchior Du Lac*, avec une *introduction* par M. L. Veuillot. 2 vol. in.18 publiés par la *Bibliothèque Nouvelle*, qui paraissait sous la direction de M. Louis Veuillot. Paris, bureau de la Bibliothèque.

C'est un résumé très-complet de tout ce que les docteurs chrétiens ont écrit sur cette importante question. Nous en fîmes faire un compte-rendu très-complet par M. l'abbé Blanc, un de nos meilleurs collaborateurs (*Univ. Cath.*, t. VI, p. 435).

Dans les rapports à peu près journaliers que nous avions avec lui, nous avons pu voir comment il soutint la défense commune des journaux attachés à l'Eglise Romaine lorsque Mgr Sibour, poussé par diverses excitations, se décida le 17 février 1853 à frapper l'*Univers* de suspense et à en interdire la lecture dans son diocèse. M. Du Lac, dans ce moment où M. Louis Veuillot était à Rome, se conduisit avec une habileté et une fermeté peu communes, et c'est lui, accompagné de M. Eug. Veuillot, qui porta à Mgr Sibour l'*appel à Rome* contre la condamnation que le prélat avait fulminée. Nous avons donné toutes les pièces de cette importante question dans les *Annales*[2].

Cet appel, accepté par le Saint-Siége, décida Mgr Sibour à retirer son ordonnance.

Lorsque, par un décret du 30 janvier 1860, Napoléon III supprima l'*Univers*, M. Du Lac continua dans le *Monde*, qui fut créé à sa place, le même travail qu'il faisait dans l'*Univers*. Mais lorsque, en 1867, M. Louis Veuillot obtint enfin la permission de ressusciter l'*Univers*, alors M. Du Lac se réunit à lui pour ne plus s'en séparer. Ce fut « l'âme de Jonathas » agglutinée à celle de David[1] » pour toute la vie.

[1] Job. VIII, 1.

[2] Voir *Annales*, t. VII, p. 282 (4e série), la lettre datée de Rome, de M. Veuillot, annonçant cet appel.

[1] Anima Jonathæ conglutinata est animæ David (*I Rois*, XVIII, 1).

Tout le monde connaît les grandes campagnes de l'*Univers* contre tous les ennemis de l'Eglise, et en particulier celle, pour la défense du *Concile du Vatican*, contre ses nombreux et puissants adversaires. M. Du Lac participa à toutes avec une rigidité d'orthodoxie, qui bien des fois déconcerta toute la subtilité et les ruses des opposants.

Sa dernière campagne, et une des plus glorieuses, est celle qu'il soutint pendant que Paris était sous la tyrannie de la Commune. Il y mérita, avec ses collaborateurs, la gloire *d'un confesseur de la foi*. Car l'*Univers* garda son indépendance, continua son opposition très-acérée, et quand le Journal officiel de la Commune annonça qu'il était supprimé, les rédacteurs eurent le courage de paraître une dernière fois, attendant que la suppression leur fût signifiée à domicile. Mais l'heure choisie de Dieu approchait.

M. Du Lac était d'une constitution très-robuste, ce qui faisait espérer à ses amis que longtemps encore il défendrait la cause à laquelle il avait consacré sa vie. Mais sa force même lui faisait négliger les précautions ordinaires d'hygiène; il travaillait le jour, et il travaillait la nuit. Aussi vers le commencement de Juillet fut-il frappé subitement et avec une violence extrême de la maladie qui l'a emporté. Les efforts affectueux de deux docteurs ses amis, les soins particuliers d'une religieuse dévouée, les prières de ses nombreux amis ne purent vaincre la violence du mal. Un moment on avait espéré ; et lorsque 5 jours avant sa mort nous lui fîmes notre dernière visite, il semblait aller vers le rétablissement ; il avait toute sa lucidité d'esprit, et en lui serrant pour la dernière fois la main, nous lui donnions bonne espérance ; mais bientôt une fièvre violente se déclara et emporta le noble malade.

Nous ne saurions mieux terminer cette notice sommaire, qu'en citant les lignes suivantes écrites, plus avec le cœur qu'avec l'esprit, que M. Veuillot lui a consacrées dans l'*Univers* du 10 août.

Sa religion était profonde et la chose particulièrement solide en cet homme qui était tout solidité. Il y était né, il y vivait. Elle n'avait point commencé, elle ne devait point finir, elle n'avait point d'ombre ni de sommeil; évidence

permanente, force permanente de son esprit, nourriture et joie permanente de son cœur. *Le juste vit de la foi*, et ainsi vécut ce juste, jusqu'au dernier soupir. Il en trouva le trésor entier et accru lorsque vinrent les luttes suprêmes.

La première atteinte fut terrible et aussitôt jugée mortelle. Le malade, immédiatement terrassé, ne faiblit pas, et ne se plaignit pas. *Couche ton corps*, dit à l'homme, par la voix de Bossuet, la Mort qui arrive. Il coucha son corps, son âme resta debout comme plus prête à partir. Quelque délire qui traversait par moments sa raison, ne fit que révéler sa pensée qui restait toute à l'obéissance, à l'amour et à la défense de l'Église.

On lui proposa aussitôt les sacrements. Il répondit au prêtre :

« — De tout mon cœur. Mais vous, monsieur l'abbé, êtes-vous bien en » règle? Je connais les lois de l'Église, et il ne faudrait pas que les mauvais » journaux vous puissent causer un ennui. »

Il reprit à l'instant la raison et reçut l'extrême-onction dans la sérénité lumineuse de sa foi, persuadé de la puissance du sacrement qui efface les traces du péché. Ces coups de délire, qui pendant quelques jours se reproduisirent sans durée, comme s'ils craignaient d'offenser une si belle intelligence, nous le montraient toujours occupé de ce soin de l'Église qui avait rempli sa vie. Il croyait lire les journaux hostiles à la religion, nous recommandait de prendre des notes et d'opposer des réponses. Il fut ensuite délivré de cette obsession, et la mort, toujours prochaine et imminente, lui infligea un répit qui étonna les médecins, mais que Dieu voulait pour un dernier perfectionnement de cette âme bien aimée. Les fièvres ardentes, les insomnies, les opérations cruelles, rien ne lassa et ne parut fatiguer sa patience. Il saluait affectueusement ses amis, leur serrait la main et ne leur parlait pas de son mal. Le jour et la nuit, quand il était seul, la religieuse dévouée qui le servait le voyait prier.

Cette sainte fille qui passa auprès de lui tant de nuits sans sommeil, et tant de jours sans repos, était là comme l'unique récompense humaine de son long et humble travail, dont elle lui représentait la grandeur et les bénédictions. Il avait vécu pour la défendre, pour lui assurer la liberté de sa vocation, bienfaisante à tous, et humainement terrible à elle-même. Elle reçut son dernier soupir, lui ferma les yeux, le veilla mort, l'ensevelit, et ne le voulu quitter que lorsqu'on emporta le cercueil.

Ainsi l'Église panse nos plaies, console nos douleurs, reste auprès de nous quand tout s'en va; mais sa main divine ne ferme nos yeux que pour les ouvrir à des clartés plus pures, et après que ses prières ont ouvert à notre âme le royaume éternel de la paix, ses bénédictions sacrent encore notre poussière pour la résurrection.

Nous avons commencé d'écrire ces pages sous une impression qui n'était pas sans tristesse; il nous semblait que notre ami avait été peu récompensé et que, dans sa vie, la somme des travaux et des douleurs l'emportait beaucoup sur celle des joies. Mais nous l'entendons dire : « Qu'est-ce que cela maintenant? Et quand même Dieu n'aurait pas d'autre récompense, j'ai eu tout

» au moins l'honneur d'être catholique. J'ai cru, j'ai espéré, j'ai eu des amis.
» J'ai défendu la justice; je l'ai vue se venger, je n'ai pas craint de la voir
» périr, et j'ai quitté le monde sans connaître le désir ni le besoin d'effacer
» ma vie. Additionnez maintenant les bonheurs et les fortunes de ceux qu'on
» appelle heureux ! »

C'est ainsi qu'il nous fortifiait, et c'est ainsi qu'à présent il nous console.

LOUIS VEUILLOT.

Tel a été M. Du Lac ; nous demandons à nos lecteurs de prier pour le repos de ce vaillant chrétien, mort les armes à la main pour la défense de l'Eglise.

A. BONNETTY.

Traditions américaines.

LE MYTHE D'IMOS

TRADITIONS DES PEUPLES MEXICAINS [1].

XII

Enfin, chez les *Yucatèques*[2], enfants de Lamnà, l'écart était plus considérable encore. Ils se trouvaient en avance d'un jour sur les Chiapanèques, et par suite, de trois sur les Mexicains. C'était donc le 18e jour de leur semaine qu'ils avaient consacré à l'aïeul de Votan. Par égard pour ces lois de l'écho vocalique, qui jouent un si grand rôle dans leur langue, ils avaient transformé ce nom d'*Ymox* ou *Ymos* en *Ymix*. Quant à Votan, qu'ils semblent avoir, ainsi que les Guatimaliens, connu sous le nom d'*Akbal*, il closait la liste et présidait au 20 des jours du mois. Dans notre Mémoire sur Votan, nous nous sommes assez étendus sur la valeur de ce terme, pour n'avoir point à y revenir. Le signe initial du calendrier Mouja s'appelait *Kan* (litt. jaune); et en effet, le culte dont il était l'objet se trouve en étroite relation avec celui du *Bacab* nommé *Kanal, Bacab* [3], le Bacab jaune ou *Kan Xib Châc* (litt. le génie mâle jaune). Mais, suivant toutes les apparences, le peuple du Yucatan confondant le symbolisme des couleurs appliquées aux régions de l'espace avec celui des divinités astrologiques, s'était rendu coupable de confusion. Il avait employé le terme *Kan* jaune, au lieu de *Can* serpent qui, phonétiquement, s'en rapproche beaucoup. C'est ce que nous prouve la comparaison avec les signes correspondants *Can*, serpent du calendrier Quiché, *Chanan* du Tzendale (pour *Canon*, avec transformation régulière dans cet idiome, de la gutturale initiale en Chuintante), *Ghanan*, du Chiapanèque (littér. serpent).

[1] Voir le dernier article au Nº précédent ci-dessus p. 129.

[2] *Cronol. antig. de Yucat.* (Ubi suprà.)

[3] *Relacion de las Cosas de Yucatan*, par Diego de Landa, publiée par l'abbé Brasseur, de Bourbourg, § 34, p. 209. Paris, 1864.

Quelques indices, au reste, nous permettent de supposer que le souvenir de l'ancien ordre de choses ne s'était pas complétement effacé au Yucatan. Ainsi le Mss Troano débute par nous donner la liste des 20 hiéroglyphes du mois, et c'est précisément *Ymix* [1] qu'il place en tête. Peut-être, du reste, faut-il voir là une preuve de cette influence nahuatte qui, à plusieurs reprises, se fit sentir dans la Péninsule?

Pour nous résumer, disons que deux systèmes de comput essentiellement distincts se retrouvent presque partout concurremment usités à la Nouvelle-Espagne. Le premier, et évidemment le plus antique, c'était le *calendrier lunaire* qu'au temps de la conquête les *Otthomi* avaient seuls conservé pour les usages de la vie civile. Partout ailleurs, le compte par lunaisons, ou *Metzalpohualli* [2], ne s'était plus maintenu que pour le calendrier rituel et religieux. Ceci n'offre d'ailleurs rien de surprenant. Est-ce que partout, chez tous les peuples, nous ne voyons pas les usages antiques se maintenir sous la sauvegarde du culte et de la religion? C'est au reste là, un sujet sur lequel nous aurons à revenir tout-à-l'heure. Au contraire, dans la vie civile, on n'employait que le *calendrier solaire*, dit *Tonalpohualli*, litt. « compte du soleil » ou *Cempohuallihuilt*, litt. « les 20 fêtes » (de *Cempohualli*, vingt et *Ihhuitl* fête), lequel est certainement d'invention plus récente.

XIII.

Nous allons nous efforcer de résumer en quelques mots cette longue dissertation. Les habitants de la Nouvelle-Espagne, comme presque tous les peuples primitifs, débutent par le comput Lunaire; plus tard, par suite de perfectionnements successifs, ils en arrivent à réaliser un progrès que n'ont point encore atteint bien des peuples, relativement avancés néanmoins en fait de civilisation. L'on veut parler de la substitution du compte *par le soleil* à celui *par la lune*. Ce

[1] *Manuscrit Troano: Etudes sur le système graphique et la langue des Mayas*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, t. I, pl. dern. Paris, 1869.

[2] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 127. — Botturini, *Idea de una nueva hist.*, etc., § I, p. 4. — Veytia, *Hist. antig. de Méjico*, t. I, c. 11, p. 131.

dernier toutefois se conserve, ainsi qu'il était naturel, pour le calendrier religieux. C'est ainsi que le Sultan, en adoptant l'année Solaire, à l'imitation des chrétiens, vient cependant de déclarer que le comput Lunaire serait, dans son empire, maintenu pour la célébration des fêtes et tout ce qui touche au culte musulman.

Quant au calendrier *solaire*, nous le rencontrons, bien que partout identique au fond, employé sous trois formes un peu différentes, caractérisées par le rang assigné à chaque signe de jour.

La première de ces formes, et celle qui paraît la plus ancienne, est spéciale aux peuples de civilisation occidentale, Mexicains proprement dits, Pipils du Nicaragua, Tzendales et nations du Guatémala. Il est remarquable que la nomenclature mexicaine offre, on l'a déjà vu, un caractère plus archaïque que celui des peuples voisins.

La seconde se trouve en vigueur chez les Chiapanèques et peut-être les Tarasques du Méchoacan. Quant à la dernière, elle semble spéciale aux Mayas et peut-être à quelques tribus voisines de la péninsule Yucatèque.

Cette manière de voir se trouve, au reste, confirmée de la façon la plus formelle par le témoignage de Gama [1]. Il nous déclare que le *comput* des cycles différait suivant les *localités* du Mexique, bien que cependant le *système de calcul* du temps et les signes fussent partout *les mêmes*. Chaque nation ou royaume avait effectivement adopté un point de départ différent. Ce qui faisait que les années civiles n'étaient pas identiques dans tous les états et que les corrections employées pour faire coïncider les calendriers avec les années tropiques se trouvaient également dissemblables.

Le même auteur ajoute que les *cycles ne correspondaient* point *les uns avec les autres*, ni par conséquent *les dates* ; mais tous connaissaient ces différences et en tenaient compte à l'occasion, *faisant les corrections nécessaires*.

Nous savons bien qu'une objection très-grave en apparence nous peut être faite ici. Sans prétendre donner un exposé du

[1] Gama, *Descripcion de les Piedras*, 1re partie, cap. 1, § 6, p. 14 et cap. 2, § 42, p. 79.

système de comput en vigueur chez les populations de la Nouvelle-Espagne, rappelons que les signes des jours, mois, cycles, années étaient essentiellement variables dans le calendrier des Toltèques [1].

Tel qui, à un moment donné, se trouvait en tête de la série, devait au bout de certain temps, être placé à la fin. Il n'y avait donc à proprement parler, parmi eux, ni premier ni dernier. Voilà pourquoi, ainsi que le remarque Veytia, les auteurs ne sont point d'accord sur le nom du jour initial du mois mexicain. Les uns nous indiquent *Cipactli*, d'autres *Miquiztli*, d'autres enfin *Ozomatli* ou *Cozquauhtli*.

Tout ceci est parfaitement vrai au point de vue exclusif du comput, mais certainement semble plus que contestable à celui de la vénération accordée à chacun des Génies présidant aux jours. *Imos*, ou *Cipactli*, considéré comme l'ancêtre de la race humaine, son sauveur au temps du déluge, l'aïeul du civilisateur *Votan* ou *Quetzalcohuatl*, jouissait certainement d'une sorte de primauté dans l'esprit des races de civilisation mexicaine. C'était toujours lui que l'on citait en tête. Tel est, en effet, le rang que lui assigne Mendicta. Voilà pourquoi, dans la plupart des calendriers hiéroglyphiques des Mexicains, comme le fait très-bien observer Botturini [2], c'est lui qui ouvre la série. Il en était de même de *Cipac* chez les Pipils du Nicaragua et, nous l'avons déjà vu, de son représentant *Imos* chez les Tzendales et les Guatémaliens.

Il semble tout naturel, par conséquent, d'admettre qu'une prérogative analogue se trouvait réservée à *Votan* chez les Chiapanèques proprement dits, à *Kan* ou mieux *Can* chez les peuples du Yacatan. Par une conclusion forcée, pour ainsi dire, nous en arriverons à considérer ces particularités comme autant de résultats d'une différence plus ou moins profonde dans certaines données religieuses spéciales à chacune de ces nations. Ajoutons que la variabilité même de la place occupée par chaque signe devait amener des changements dans l'ordre de primauté, à eux assignés. On sait en effet quelle importance avaient les calculs astrologiques et astronomiques dans

[1] Veytia, *Historia antigua de Méjico*, t. I, c. 9, p. 97. Méjico, 1838.
[2] Botturini, SS. XI, p. 118.

le système religieux des nations de la Nouvelle-Espagne. Elles ne le cédaient sans doute, sur ce point, ni aux Chaldéens ni aux anciens habitants de l'Egypte.

H. DE CHARANCEY.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FRANCE-PARIS. — En 1855, le ministère de l'instruction publique faisait paraître le 1er volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements.*

Cette publication importante avait pour but de rendre un double service à la science ; en même temps qu'elle facilitait la connaissance des manuscrits dont l'existence est constatée, elle aidait à découvrir des documents précieux, anciennement cités, et qui, jusqu'ici, n'ont pu être retrouvés dans les dépôts des villes où il est probable qu'ils existent encore. C'était un inventaire général des richesses scientifiques de notre patrie et un moyen d'en assurer la conservation.

Le 1er volume de cette collection renferme les catalogues du séminaire d'Autun, de la ville de Laon, de la ville de Montpellier, de l'Ecole de médecine de Montpellier, et de la ville d'Albi.

Le 2e volume est consacré tout entier à la magnifique bibliothèque de Troyes.

Le 3e volume donne les catalogues de Saint-Omer, Epinal, Saint-Dié, Saint-Mihiel et Schlestadt.

Le 4e volume vient de paraître. Comme pour les volumes précédents, la publication a été dirigée par une commission composée de MM. Léopold Delisle, Baudrillart, Defremery, Jourdain (de l'Institut), et MM. Bellaguet, Michelant, de Watteville et Cocheris. Ce volume renferme le catalogue des manuscrits d'Arras, dressé par M. Jules Quicherat, celui d'Avranches, par M. Taranne, enfin celui de Boulogne-sur-Mer, par M. Michelant.

Les tomes 5 et 6 sont sous presse et ne tarderont pas à être terminés.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie BEAUGRAND et DAX, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 22. — Octobre 1872.

Histoire Ecclésiastique.

SAINT IGNACE MARTYR ET ÉVÊQUE D'ANTIOCHE

A-T-IL ÉTÉ LE SUCCESSEUR IMMÉDIAT DE S. PIERRE Sur ce siége patriarcal de l'Orient?

I.

Dans la vie de S. Ignace, évêque et martyr d'Antioche, il y a plusieurs difficultés que nous voulons éclaircir, et résoudre même, si cela est possible.

La première de ces difficultés est relative à son épiscopat.

S. Ignace a-t-il été le successeur immédiat de S. Pierre à Antioche ? S. Evode ne l'a-t-il point précédé sur ce siége métropolitain de la Syrie et de tout l'Orient ?

Telle est la difficulté, telle est la question que nous avons présentement à résoudre, ou du moins à éclaircir.

« Or cette difficulté, dit Tillemont [1], est fort célèbre sur l'é- » piscopat de S. Ignace. »

On ne s'en douterait guère, en lisant certains précis d'histoire ecclésiastique, que l'on met entre les mains de la jeunesse.

Prenez, par exemple, celui de M. l'abbé Drioux [2], vous lisez :

« Quoique S. Ignace n'ait subi le martyre que dans la » persécution de Trajan, 20 décembre 107, on a coutume » de le compter parmi les écrivains apostoliques et parmi les » Pères du 1er siècle, parce qu'il fut disciple de S. Jean, et » *qu'il monta sur le siége épiscopal d'Antioche dès l'année* 68. »

[1] *Hist. eccl.*, t. II, p. 576.
[2] En 4 volumes, au t. II, p. 67.

Et si vous allez à la page 603, du même volume, où il exprime plus clairement sa pensée, vous y lirez : « Tableau » chronologique : Année 68, martyre de S. Evode, évêque » d'Antioche, le successeur de S. Pierre; *S. Ignace est* » *élu à sa place.* »

Evidemment celui qui écrit ces lignes ne connaît point la difficulté que Tillemont dit être fort célèbre, ou s'il la connaît, il la laisse ignorer à ses lecteurs : il donne pour certain ce qui ne l'est pas du tout, ce qui est même une erreur, comme nous espérons le montrer dans ce présent article.

Mais procédons à la solution de la difficulté avec ordre et preuves en main.

Tout d'abord, nous le confessons en toute sincérité, si le nombre des autorités est, en toutes choses et partout, le criterium de la vérité, nous sommes vaincus : S. Ignace n'est point le successeur immédiat de S. Pierre, il est seulement le 3e évêque d'Antioche.

Le nombre en effet des auteurs qui font succéder S. Evode à S. Pierre, sans lui donner S. Ignace pour collègue, est prodigieux.

Voyez et comptez :

Celui qui occupe le premier rang, parmi ceux qui mettent S. Evode avant S. Ignace, est Eusèbe, le fameux évêque de Césarée en Palestine. Nous lisons [1] :

« Ignace que nous voyons honoré par beaucoup de per» sonnes de nos jours même, fut choisi, le second après » S. Pierre, pour gouverner l'église d'Antioche. » Et dans sa *Chronique* qui confirme ce qu'il a écrit dans son Histoire ecclésiastique, nous voyons qu'il marque, ainsi que l'observe Tillemont [2], le commencement de S. Evode en l'an 43 et celui de S. Ignace en 68, lorsque S. Pierre et S. Paul étaient déjà morts à Rome.

S. Jérome suit le sentiment d'Eusèbe dans son ouvrage : *De viris illustribus*, ch. XVI, il dit :

[1] « Ὅ τε παρὰ πλείστοις εἰσέτι νῦν διαβόητος, τῆς κατ' Ἀντιόχειαν Πέτρου διαδοχῆς δεύτερος τὴν ἐπισκοπὴν κεκληρωμένος » (*Hist. Eccl.*, l. III, c. 36, dans les *Œuvres* de S. Ignace; *Patr. grec.*, t. V, p. 11 et 12).

[2] *Hist. eccl.*, t. II, p. 576.

« Ignace, le 3e évêque d'Antioche après l'apôtre S. Pierre, » condamné à être dévoré par les bêtes, sous la persécution » de Trajan, est envoyé à Rome chargé de chaînes [1]. »

Suidas est du même sentiment :

« Sous Claude empereur des Romains, Pierre l'apôtre or- » donnant Evode évêque d'Antioche, ceux qu'on nommait » autrefois Nazaréens ou Galiléens furent appelés Chrétiens [2]. »

Un ancien auteur inédit des *Actes* de S. Ignace, dit aussi :

« Ignace fait évêque, le 2e après les apôtres, de la sainte » église de Dieu à Antioche, car il remplaça Evode [3]. »

L'Arabe jacobite *Ibn Zorha* dans son livre *contre Eutychès*, ch. IV rapporte la même chose :

« Ignace, le 3e patriarche d'Antioche après S.Pierre, dit » dans son épître adressée aux habitants de Smyrne... [4]. »

La chronique de S. Prosper porte :

« Sous Vitellius, consul pour la 2e fois, et son collègue » Publicola, Evode est ordonné 1er évêque d'Antioche. Sous les » consuls Vespasien, pour la 4e fois, et Tite, pour la 3e, Ignace » est ordonné 2e évêque d'Antioche [5]. »

Or l'année des consuls Vitellius et Publicola correspond à l'an 43 de J.-C ; et celle des consuls Vespasien et Tite à l'an 72. D'après S. Prosper, S. Ignace n'est donc devenu évêque d'Antioche qu'à la mort de S. Evode. »

[1] Ignatius Antiochenæ Ecclesiæ *tertius* post Petrum apostolum episcopus, commovente persecutionem Trajano, damnatus ad bestias, Romam vinctus mittitur.

[2] « Ἐπὶ Κλαυδίου βασιλέως Ῥωμαίων, Πέτρου τοῦ ἀποστόλου χειροτονήσαντος Εὐόδιον ἐν Ἀντιοχείᾳ, μετωνομάστησαν οἱ πάλαι λεγόμενοι Ναζωραῖοι καὶ Γαλιλαῖοι, Χριστιανοί » (Dans Migne, t. V, p, 904).

[3] « Ἰγνάτιος ἐπίσκοπος τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἁγίας τοῦ Θεοῦ Ἐκκλησίας δεύτερος μετὰ τοὺς ἀποστόλους γενόμενος, Εὐόδιον γὰρ διεδέξατο. » (Dans *Ignace* de Migne, t. V, p. 904.)

[4] Dicit Ignatius patriarcha Antiochensis *tertius* à Petro apostolo, in epistola sua ad Smyrnenses. — Ex cod. arab. apud Pearzon *Vind Ignat.*, t. I, c. 2; dans Migne, t. V, p. 30 et 95.

[5] Vitellio II et Publicola Css., primus Antiochiæ episcopus ordinatur Evodius. Vespasiano IV et Tito III Css., Antiochiæ secundus episcopus ordinatur Ignatius. Dans Canisius, t. I, p. 276.

Dans le *Ménée* des Grecs, au 20 décembre on lit :

« Le 20. jour, du même mois, mémoire du saint martyr » Ignace Théophore :

« O Ignace, tu es jeté en pâture aux lions :
» Mais nourri d'une nourriture mystique tu parais un lion.
» Le vingt, les dents des lions broyèrent Ignace.

« Il fut le successeur des apôtres, le disciple de Jean le théo- » logien avec Polycarpe évêque de Smyrne, et le second patri- » arche de l'Eglise d'Antioche après Evode [1]. »

Le Ménologe des Grecs, au 29 avril, est conforme au *Ménée*, comme on peut le voir dans Halloix (*loco citato*).

L'ancien *martyrologe* romain au 6 mai dit:

« Mémoire de S. Evode évèque qui fut sacré par les apôtres » 1er évêque d'Antioche [2]. »

Le martyrologe d'Usuard copie le romain, au 6 mai il dit aussi : Antiochiæ S. Evodii, qui ut B. Ignatius scribit, primus ibidem episcopus ab apostolis ordinatus est.

« Mémoire de S. Evode à Antioche, lequel, comme l'écrit » le bienheureux Ignace, fut choisi par les apôtres pour en être » le 1er évêque.»

Les martyrologes d'Adon, de Notker, de Bellinus, de Greve-nus, de Maurolycus, de Molanus, de Galesinius, de Canisius et autres ne diffèrent point du martyrologe romain moderne, dans lequel nous lisons :

« A Antioche (6 mai) mémoire du glorieux martyre de » S. Evode que le bienheureux Ignace dit avoir été nommé le » 1er évêque d'Antioche par l'apôtre S. Pierre, dans sa lettre » aux habitants de la même ville [3]. »

Couronnons enfin toutes ces autorités par un texte qui, à lui seul, terminerait la discussion s'il était authentique. Il est tiré

1 Eodem mense, vigesimâ die, memoria sancti martyris Ignatii Theophori :
Projiceris esca, ô Ignati, leonibus :
Sed pastus escâ mysticâ pares leo.
Vicenâ Ignatium molæ absumpsere leonum.

Fuit hic apostolorum successor, et ecclesiæ Antiochenæ secundus post Evodium constitutus patriarcha, Joannis theologi, unà cum Polycarpo ecclesiæ Smyrnensis episcopo, discipulus (Halloix, *Eccl. orient., scriptor. vitæ et documenta*, t. I, c. 2, p. 391).

2 Beati Evodii episcopi, qui primus ab apostolis Antiochiæ ordinatus est.

3 Antiochiæ Evodii qui, ut B. Ignatius ad Antiochenses scribit, primus ibidem à S. Petro apostolo ordinatus episcopus, glorioso martyrio vitam finivit.

de la *lettre* de S. Ignace, dont parlent le martyrologe romain et celui d'Usuard ; mais cette lettre passe aux yeux de tous les savants pour apocryphe. Citons le texte tout de même car il est d'un vieil auteur.

« Souvenez-vous d'Evode votre digne et bienheureux pas- » teur, votre premier évêque que vous ont donné les apôtres[1]. »

On le voit, les autorités sont très nombreuses ; et Tillemont (t. II, p. 576) ne craint pas de dire, après avoir cité Eusèbe et S. Jérome : « Je pense qu'on trouve la même chose dans » tous ceux qui ont fait le catalogue des évêques de cette église » (d'Antioche). Et tant les Grecs que les Latins (*Bollandistes*, » 6 mai, p. 98) qui ont parlé de S. Evode, le font successeur » de S. Pierre, ou le premier après cet apôtre. »

Le P. Halloix, (*loco citato*), ajoute également, après avoir donné le texte d'Eusèbe : « Après lui tous les historiens et les » chronologistes pensent de même, et leur sentiment est » aussi certain que généralement reçu : *quorum est non minus* » *certa quam communis sententia.* »

On va me dire sans doute : et que prétendez-vous donc ? Entendez-vous aller contre un sentiment généralement reçu ? Pouvez-vous nier que S. Evode ne soit le successeur immédiat de S. Pierre ? — Mais nous ne le nions point ; et nous aussi, nous appuyant sur ces autorités vénérables que nous avons rapportées, nous affirmons que très-certainement S. Evode a succédé à S. Pierre, sur le siége d'Antioche.

Mais nous disons que la vérité n'est pas tout entière dans cette affirmation. A S. Evode il fallait joindre S. Ignace et les faire, tous les deux, successeurs de S. Pierre ; « Car nous ne pou- » vons douter avec Tillemont (*Hist. Eccl.* t. II, p. 191) après les » témoignages formels de S. Chrysostôme et de Théodoret, » que S. Ignace n'ait reçu la conduite de l'église d'Antioche, » et la grâce de l'épiscopat, par le choix des apôtres mêmes, et » par l'imposition de leurs mains. On le dit nommément de » S. Pierre et de S. Paul. »

II

Citons les paroles du célèbre Théodoret et celles du grand Chrysostome.

[1] « Μνεμονέυσατε Εὐοδίου τού ἀξιομακαρίστου ποιμένος ὑμῶν, ὅς πρῶτος ἐνεχείρισθη παρὰ τῶν ἀποστόλων τὴν ὑμετέραν προστασιάν. »

Voici d'abord ce que dit Théodoret, né à Antioche, et ensuite évêque de Cyr, en Palestine, non loin d'Antioche, cette capitale de tout l'Orient.

« Je vous montrerai le très-célèbre docteur de l'Eglise....
» Vous avez sans doute entendu ce grand Ignace qui reçut la
» grâce de l'épiscopat *de la main de S. Pierre*[1]. »

Ecoutez maintenant S. Jean Chrysostome qui a été non pas seulement citoyen d'Antioche comme Théodoret, mais pendant près de 10 ans prêtre d'Antioche, où il s'est acquis par son éloquence le glorieux titre de *Bouche d'or*.

Dans le panégyrique qu'il a composé en l'honneur de S. Ignace, le grand docteur tresse au S. martyr, au S. évêque d'Antioche, cinq couronnes qui sont, dit-il, « l'importance de
» la place qu'il a occupée, la dignité de ceux qui l'y ont élevé,
» la difficulté des circonstances, la grandeur de la ville qu'il
» a eu à conduire, enfin la vertu du personnage qui lui a remis
» l'épiscopat. »

Et quel est ce personnage ? S. Pierre, répond le savant docteur.

« En parlant de Pierre, dit-il, je vois se former une 5e cou-
» ronne, la gloire d'avoir succédé au prince des apôtres. » Il ajoute en développant sa pensée : « Lorsqu'on ôte une grande
» pierre des fondements, on a l'intention d'y en substituer une
» de la même force, de peur d'affaiblir l'édifice et de l'exposer
» à une ruine totale : de même, lorsque Pierre devait s'éloi-
» gner de notre église (d'Antioche) la grâce de l'Esprit-Saint
» lui substitua un maître d'égal mérite, pour que l'édifice ne
» perdît rien de sa solidité par la faiblesse du successeur[2]. »

Aux autorités souveraines, puis-je dire de Théodoret et de S. Jean Chrysostome, viennent se joindre d'autres témoignages. S. Maxime abbé, dit Tillemont (t. II p. 576) et d'autres auteurs postérieurs, disent aussi que S. Ignace a succédé à S. Pierre, et a été ordonné par lui.

[1] « Ἐπιδείξω δὲ σοι τὸν πανεύφημον τῆς Ἐκκλησίας διδάσκαλον...., Ἀκήκοας δὲ πάντως Ἰγνάτιον ἐκεῖνον, ὃς διὰ τῆς τοῦ μεγάλου Πέτρου δεξιᾶς τῆς ἀρχιερωσύνης τὴν χάριν ἐδέξατο. » (*Pat. grecque*, t. 83, p. 80 et 1439; et dans *S. Ignace*, *ib.* t. V, p. 20.)

[2] Traduct. de l'abbé Auger, édit. Bar-le-Duc, t. III, p. 509; et le texte. *Pat. grecque*, t. 50, p. 591.

Origène, S. Athanase, Jean d'Antioche et la chronique d'Alexandrie ne disent point sans doute par qui S. Ignace a été ordonné évêque, mais ils assurent que S. Ignace a succédé aux apôtres et par conséquent à S. Pierre.

Voici les paroles d'Origène :

« Dans une des épitres d'un certain martyr (je veux dire » Ignace, le second évêque d'Antioche après S. Pierre, qui » pendant la persécution fut livré aux bêtes à Rome), il est » écrit avec élégance : la virginité de Marie fut cachée au » prince de ce monde [1]. »

S. Athanase s'exprime de la sorte, dans sa *lettre* concernant les conciles de Rimini et de Séleucie :

« Ignace, qui a été fait évêque d'Antioche après les » apôtres, et qui a été fait martyr de J.-C., écrit en parlant du » Seigneur [2]. »

Jean d'Antioche, dans une lettre qu'il écrit après son concile, vers l'an 440, lettre traduite par Facundus, prétend « que le » grand martyr Ignace a gouverné l'église d'Antioche le » second après Pierre, le chef des apôtres [3]. »

La *Chronique pascale* :

« Que le Seigneur, après avoir prêché pendant 3 ans l'évan- » gile, soit venu volontairement vers la Croix vivifiante, c'est » ce qu'enseigne Ignace le Théophore et le martyr, qui fut le » vrai disciple de Jean le Théologien et placé par les apôtres » sur le siége épiscopal de la très-sainte église d'Antioche [4]. »

[1] « Χαλῶς ἐν μῖα των μαρτυρός τινος ἐπιστολῶν γέγραπται (τὸν Ἰγνάτιον λέγω, τὸν μετὰ τὸν μακάριον Πέτρον τῆς Ἀντιοχέιας δέυτερον ʼεπίσκοπον, τὸν ἐν τῶ διωγμῶ ἐν Ῥώμῃ θηρίοις μαχησάμενον)· Καὶ ἔλαθε τὸν ἄρχοντα τοῦ αἰῶνος τουτου ἡ παρθενία Μαρίας. » T. III, *Hom.* 6; *in Luc*, p. 938, édit. BB.·. (Dans Migne, t. v, p. 9 et 10.)

[2] « Ἰγνάτιος οὖν, ὁ μετὰ τοὺς ἀποστόλους ἐν Αντιοχεία κατασταθεῖς Ἐπίσκοπος καὶ μάρτυς τοῦ Κριστοῦ γενόμενος, γράφων περὶ τοῦ Κυρίου, ἔρηκεν. » (Lettre, n. 47, t. I, part. 2, p. 761, édit. B. B. et Migne, t. v, p. 16.)

[3] Secundus, post Petrum apostolorum primum, Antiochenæ sedis ordinavit ecclesiam (L. VIII, c. 1, p. 318).

[4] Quod autem Dominus, prædicato per tres annos Evangelio, ad voluntariam et vivificam crucem venerit docet Ignatius ille Deifer et martyr qui Joannis

« Nous n'alléguons pas, dit Tillemont, en faveur de l'épis» copat de S. Ignace (t. II, p. 576) les lettres des papes Anaclet » et Félix III[1]; la première étant reconnue généralement pour » fausse, et y ayant bien des raisons pour croire que l'autre » l'est aussi. »

Est-il possible, après les témoignages que nous venons de produire, de refuser à S. Ignace l'honneur d'avoir succédé au prince des apôtres sur le siége d'Antioche? Nous ne le pensons point.

II

Un scrupule pourrait embarrasser l'esprit de quelques lecteurs; nous tenons à le dissiper. Ce scrupule, le voici : Est-ce que sur un même siége il peut y avoir deux évêques en même temps? Les canons de l'Eglise ne le défendent-ils point? Comment peut-on admettre alors que S. Pierre, le chef de l'Eglise et du collége apostolique, ait fait une chose qui eût influé d'une façon si fâcheuse sur la discipline ecclésiastique?

Si quelqu'un nous faisait sérieusement une pareille objection, nous lui répondrions : Vous n'avez point pénétré assez à fond dans la connaissance du droit ecclésiastique. Sachez que dans les cas de nécessité ou de très-grande utilité l'Eglise a toujours agi comme vous avez vu les apôtres agir par rapport à l'illustre église d'Antioche. Parcourez les annales de l'église d'Afrique, de cette grande église, composée de près de 500 évêques, se réunissant au 4e siècle, sous la présidence du vénérable Aurèle, primat de Carthage, pour discuter les choses de Dieu à la lumière du grand S. Augustin. Ignorez-vous donc cette admirable décision prise à l'unanimité, dans la célèbre conférence de l'an 411 tenue pour la réunion des Donatistes à l'Eglise catholique?

Là il fut déclaré « que les évêques Donatistes qui se conver» tiraient conserveraient l'honneur de l'épiscopat; que dans » les lieux où il se trouvera un évêque catholique et un Do» natiste, ils seront assis alternativement dans la chaire épis-

theologi genuinus discipulus fuit, sanctissimæque Antiochenæ ecclesiæ episcopus ab apostolis constitutus. (P. 221, in-fol., Paris).

[1] Voir *Bolland.*, I *Febr.*, p. 15 et 16; *Conc.* Labb., t. IV, p. 1070.

» copale, l'autre demeurant un peu plus bas auprès de lui ; ou » bien que l'un aura une église, et l'autre une autre, et cela » jusqu'à ce que l'un des deux étant mort, l'autre demeure seul » évêque selon l'ordre ancien; ou que si les peuples ont trop » de peine à voir deux évêques dans une église, tous les deux » se démettront, et ceux qui seront trouvés sans compétiteurs, » en ordonneront un autre [1]. »

Et cette décision est accompagnée de ces belles et sublimes paroles qui nous font pénétrer dans l'âme de S. Augustin ou plutôt dans l'âme de la sainte Eglise catholique.

« Pouvons-nous faire aucune difficulté d'offrir ce sacrifice » d'humilité au Sauveur qui nous a rachetés? Il est descendu » du ciel, et a pris un corps semblable à nous, afin que nous » fussions ses membres, et nous ne voudrons pas descendre de » nos chaires pour ne pas laisser ses membres se déchirer par » un cruel schisme? Il nous suffit pour nous-mêmes d'être » chrétiens fidèles et soumis à J.-C. C'est ce que nous devons » être aux dépens de toutes choses. Que si nous sommes » évêques, c'est pour le service du peuple chrétien. Usons donc » de notre épiscopat en la manière qui est la plus utile au » peuple, pour y établir l'union et la paix de J.-C. Si nous » cherchons le profit de notre maître, pouvons-nous avoir de » la peine qu'il fasse un gain éternel aux dépens de nos hon- » neurs passagers? La dignité de l'épiscopat nous sera bien » plus avantageuse, si en la quittant nous réunissons le trou- » peau de J.-C., que si nous le dissipions en la conservant. » Et serions-nous assez imprudents pour prétendre à la gloire » que J.-C. nous promet dans l'autre vie, si notre attache à la » gloire du siècle était un obstacle à la réunion des fidèles » pour qui il a répandu son sang [2]? »

Peut-être, dira-t-on, que ce fait de l'Eglise africaine, si admirable qu'il soit, est le fait d'une Église particulière qui, après tout, a pu se tromper. Eh bien, soit; invoquons donc l'autorité d'un concile général. Le premier et le plus vénérable de tous, celui de Nicée, tenu en 325, défend, c'est vrai, dans

[1] *Conc.* Labb., t. II, p. 1352.

[2] Tillemont, t. XIII, *Vie de S. Aug.*, p. 522, 523, et dans *Epist.*, 128, n. 3. *Pat. lat.*, t. XXXIII, p. 489.

son canon 8e qu'il y ait plus d'*un évêque* en chaque église; mais cette décision souffre quelques exceptions. Si le bien qui résulte de la simultanéité de deux évêques sur un même siége compense le mal ou plutôt la plaie faite à la discipline ecclésiastique, le saint concile de Nicée la permet, et nous voyons qu'il l'a autorisée en faveur des évêques Novatiens qui revenaient à l'Eglise catholique [1].

Si donc il y a eu de bonnes raisons, et il y en avait alors, on le verra bientôt, pour que S. Evode et S. Ignace gouvernassent ensemble l'Eglise d'Antioche, la discipline ecclésiastique n'a subi aucun échec, et les apôtres ont sagement agi, en les faisant asseoir tous les deux ensemble sur le siége patriarcal de l'Orient.

Cette solution de la difficulté que présente l'épiscopat de S. Ignace résulte nécessairement, quoique d'une manière implicite, des autorités citées par nous, et qui nous paraissaient tout d'abord contradictoires et inconciliables. Comme nous ne pouvions rejeter ni les unes, ni les autres, il fallait de toute nécessité les faire accorder entre elles, et nous le faisons en disant qu'Eusèbe et S. Chrysostome ont dit la vérité tous les deux, mais une partie seulement de la vérité.

C'est ainsi, au reste, que cette difficulté a été résolue, il y a plus de 15 siècles, par l'auteur des *Constitutions apostoliques*. Nous lisons :

« A Antioche, Evode a été placé par moi Pierre, et Ignace » par Paul [2]. »

Nous n'ignorons point que le livre des *Constitutions apostoliques* est un livre apocryphe; mais tout apocryphe qu'il est, il renferme des choses très-précieuses sur les premiers siècles de l'Eglise. Cet auteur, notez-le bien, est du 3e siècle; il a, par conséquent, écrit 100 ans après la mort de S. Ignace, arrivée en 107 ou 117; et certes quel intérêt pouvait le porter à mentir, en disant que deux évêques avaient gouverné, en même temps, l'Eglise d'Antioche?

Conc., Labb., t. II, p. 33; voir Tillemont, t. XIII, p. 218.

[2] « Ἀντιοχείας δὲ Εὐόδιος μὲν ὑπ' ἐμοῦ Πετρου, Ἰγνάτιος δὲ ὑπὸ Παύλου. » (L. VII, c. 46; *Pat. grec.*, t. I, p. 1049.)

Nous ne demanderions pas mieux que de suivre le sentiment que l'on peut voir dans les œuvres de Cotelier (ap. n. p. 299). Ce sentiment, le voici :

« D'autres, dit Tillemont (t. II, p. 577), ont mieux aimé » abandonner la date qu'Eusèbe donne à l'épiscopat de » S. Ignace, pour dire que S. Evode ordonné d'abord par les » apôtres étant mort, S. Pierre avant que d'aller mourir à » Rome passa par Antioche, y consacra S. Ignace et l'y intro- » nisa. »

Dans ce sentiment, les autorités que nous avons mentionnées se concilient plus facilement : S. Evode et S. Ignace sont élus tous les deux par les apôtres; S. Evode est le premier évêque d'Antioche après S. Pierre, et S. Ignace n'est que le troisième évêque du même siége.

Un ancien chronologiste, nommé *Jean Malala* d'Antioche, a sans doute donné naissance à cette opinion. Dans sa *chronique* il écrit :

« Lorsque Pierre allait à Rome, en passant par Antioche la » Grande, Evode, évêque et patriarche d'Antioche, mourut et » Ignace prit le gouvernail de la grande Antioche, S. Pierre » lui ayant imposé les mains et l'ayant placé sur ce siége[1]. »

Mais Jean Malala, dit Tillemont (t. II p. 576), qui a quelque- » fois des choses excellentes, en a aussi de très-pitoyables. »

Nicéphore Calliste est du sentiment de Malala :

« Pierre plaça d'abord à Antioche Evode et ensuite Ignace » Théophore, inspiré de Dieu[2]. »

Mais ce sentiment est inadmissible, car il est en opposition avec le témoignage de S. Jean Chrysostome.

« Il faut avouer, dit Tillemont (t. II p. 576) que ce sentiment » ne répond pas assez à ce que dit S. Chrysostome, à savoir — » comme on l'a vu par le texte déjà cité plus haut — que » S. Ignace fut fait évêque pour remplir la place que quittait

[1] Dum Romam contenderet (Petrus), per Antiochiam magnam iter eo faciente, Evodium episcopum et patriarcham Antiochenum mori contigit; et episcopatus magnæ Antiochiæ ordinem suscepit Ignatius; sancto Petro apostolo manus illi imponente, et in sede collocante (*Apud* Migne, t. V, p. 904, voir le texte *Pat. grecq.*, t. 97, p. 384).

[2] Porro Antiochiæ primo Evodium, deinde revera numine afflatum deiferum Ignatium constituit (Petrus) (*Hist. eccl.*, l. II, c, 35).

» S. Pierre, ce qui nous oblige, dit le S. docteur, de croire que » la vertu de l'un a eu de la proportion à celle de l'autre, » comme quand on ôte une grande pierre des fondements » d'une maison, on tâche d'en mettre en la place une autre » pareille ; » paroles qui prouvent d'une manière visible que » S. Pierre avait ordonné S. Ignace pour tenir sa place, et » non pour remplir celle de S. Evode. »

Il faut donc l'abandonner et admettre la simultanéité de l'épiscopat de S. Ignace et de S. Evode, avec les grands historiens de l'Eglise [1].

III

Il nous reste à indiquer les grands motifs qui ont déterminé les apôtres à nommer, en même temps, deux évêques dans une même ville. Le vrai motif nous serait-il inconnu, que nous ne douterions point que les apôtres n'aient bien agi en plaçant sur le siége d'Antioche S. Evode et S. Ignace. Mais nous croyons qu'il ne nous est point impossible de dire la cause, ou plutôt les causes, qui ont déterminé les apôtres à agir, en dehors de la loi ordinairement en vigueur dans l'Eglise catholique.

« Le cardinal Baronius, dit Tillemont (t. II p. 576), n'a point » trouvé d'autre moyen d'accorder des opinions si différentes, » et toutes deux fort autorisées, qu'en disant [2], que S. Evode » et S. Ignace avaient été ordonnés évêques d'Antioche en » même temps par S. Pierre et par S. Paul, l'un pour les » Juifs, et l'autre pour les Gentils, *à cause de la division qui » était entre les uns et les autres* ; et que cette division étant » enfin apaisée, S. Ignace avait cédé l'épiscopat entier à » S. Evode, et lui avait ensuite succédé après qu'il fut mort. »

Cette division, dont parle Baronius, qui troubla l'église naissante d'Antioche, est connue de tout le monde : elle est rapportée assez longuement dans les *Actes des Apôtres*. Nous y lisons :

Voir Baronius, t. I, *Ann.* 45, p. 322, §§ 12, 13, 44; Halloix, *Eccl. Orient. scriptor. vitæ et documenta*, t. I, p. 294 et 391 et seqq; Tillemont, *Hist. eccl.*, t. II, p. 191 et 576, 577; Noël Alexandre, *Hist. eccl.*, dissertat, XIV, t. III, p. 154, in-fol.

An., 45, § 13, 14; *An.* 71, § 11, et *Martyr.* I Febr. 6.

« Or quelques-uns qui étaient venus de la Judée ensei-
» gnaient cette doctrine aux frères : Si vous n'êtes circoncis,
» selon la pratique de la loi de Moïse, vous ne pouvez être
» sauvés. Paul et Barnabé s'étant donc élevés fortement contre
» eux, il fut résolu que Paul et Barnabé, et quelques-uns
» d'entre les autres iraient à Jérusalem vers les apôtres, et les
» prêtres, pour leur proposer cette question. — Et étant
» arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'Eglise, par les
» apôtres et par les prêtres. Mais quelques-uns de la secte des
» Pharisiens qui avaient embrassé la foi, s'élevèrent et soutin-
» rent qu'il fallait circoncire les Gentils, et leur ordonner de
» garder la loi de Moïse. Les apôtres et les prêtres donc s'assem-
» blèrent, pour examiner, et résoudre cette affaire. Et après
» avoir beaucoup conféré ensemble, Pierre se leva et leur dit :
« Pourquoi donc tentez-vous maintenant Dieu, en imposant
» aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu
» porter..? Alors toute la multitude se tut ; et ils écoutèrent
» Barnabé et Paul... Après qu'ils se furent tus, Jacques prit
» la parole, et dit : Mes frères, écoutez-moi : Je juge qu'il ne
» faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se conver-
» tissent à Dieu. Mais qu'on leur doit seulement écrire qu'ils
» s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des
» chairs étouffées, et du sang... Alors il fut résolu par les apô-
» tres et les prêtres avec toute l'église, de choisir quelques-uns
» d'entre eux pour les envoyer à Antioche avec Paul et Bar-
» nabé. Et ils écrivirent par eux cette Lettre : Les apôtres, les
» prêtres nos frères, aux frères d'entre les Gentils qui sont à
» Antioche, en Syrie, et en Cilicie, salut. Comme nous avons
» su que quelques-uns qui venaient d'avec nous, vous ont
» troublés par leurs discours, et ont renversé vos âmes sans
» toutefois que nous leur en eussions donné aucun ordre.
» Après nous être assemblés dans un même esprit, nous
» avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies
» avec nos chers frères Barnabé et Paul... Car il a semblé bon
» au Saint-Esprit et à Nous, de ne point vous imposer d'autres
» charges, que celles-ci qui sont nécessaires : savoir de vous
» abstenir de ce qui aura été sacrifié aux idoles, du sang des
» chairs étouffées, et de la fornication, dont vous ferez bien de

» vous garder. Adieu. Ayant donc été envoyés de la sorte, ils » vinrent à Antioche, où ils assemblèrent les fidèles et leur » remirent cette lettre qu'ils lurent avec beaucoup de consola- » tion et de joie [1]. »

Or qui oserait nier que cette division qui devint plus tard si profonde, puisqu'elle dégénéra plus tard en hérésie, ne fut un motif pour élire deux évêques à Antioche, l'un pour les Juifs et l'autre pour les Gentils ? Personne sans doute.

Mais est-ce la seule raison qui ait porté les apôtres à sacrer S. Evode et S. Ignace, et à les mettre tous les deux sur le siége si important d'Antioche ? L'illustre cardinal le croit : aussi pense-t-il que S. Ignace ne fut que pendant un certain temps le collègue de S. Evode. L'accord s'étant fait, dit-il, parmi les chrétiens d'Antioche, S. Ignace dut volontairement céder l'épiscopat à S. Evode [2].

Le P. Noël Alexandre embrasse l'opinion du cardinal Baronius.

Il établit d'abord que S. Evode a succédé immédiatement à S. Pierre ; il montre ensuite que S. Ignace a été fait évêque d'Antioche par S. Pierre, et ainsi il fait S. Ignace collègue de S. Evode. Mais il ne veut pas que S. Ignace ait été ordonné pour être évêque à Antioche jusqu'à sa mort, mais pour un temps seulement [3].

L'époque à laquelle S. Ignace a été ordonné est, comme l'a cru Baronius, celle où s'est élevée une contestation entre les chrétiens venus du Judaïsme et de la Gentilité. Et lorsque toute division a cessé, alors Evode est resté seul évêque à Antioche, S. Ignace s'étant démis de l'épiscopat, comme l'a fait S. Clément pour S. Lin dans l'Eglise de Rome [4].

On voit très bien pourquoi Baronius et Noël Alexandre veulent que S. Ignace ait cédé l'épiscopat à S. Evode, et ne scit

[1] *Actes*, xv, 1-31.

[2] Remansisse videtur Evodius, cui libenter cessisset Ignatius, ut Clemens Lino (Baronius, *loc. cit.*)

[3] Ad tempus, dit-il, non vero ut ad obitum usque illic episcoparet (*Hist. eccl.* t. III, p. 154).

[4] Tunc Evodius videtur remansisse, cui libenter cessit Ignatius, ut Clemens Lino in romanâ Ecclesiâ.

remonté sur le siége d'Antioche qu'à la mort de ce dernier, c'est pour se rapprocher le plus possible du texte d'Eusèbe de Césarée qui fait commencer l'épiscopat de S. Ignace à la mort seulement de S. Evode.

Mais en admettant que S. Ignace a été, non pas un temps seulement, mais pendant toute la vie de S. Evode, le collègue de ce dernier, on concilie aussi facilement Eusèbe avec S. Jean Chrysostome.

Et pourquoi S. Ignace n'aurait-il pas, après son ordination, gouverné l'église d'Antioche, pendant la vie entière de S. Evode? Est-ce que la sédition qui se forma parmi les chrétiens de cette ville pouvait être la seule raison déterminée de la nomination de deux évêques ? Ne pouvait-il pas y avoir, n'y a-t-il pas eu d'autres graves motifs qui ont porté les apôtres à élire ces deux illustres personnages ?

Le P. Halloix croit qu'il y en a eu, et nous croyons qu'un bon nombre de nos lecteurs adopteront le sentiment du savant Jésuite.

« Le P. Halloix jésuite, dit Tillemont (t. II p. 576) a embrassé » en partie la même conjecture (celle de Baronius) ; mais il a » mieux aimé dire que S. Evode et S. Ignace avaient toujours » été évêques ensemble (tant que S. Evode avait vécu), les » Juifs et les Gentils convertis ou non, ayant toujours eu leurs » mœurs et leurs coutumes différentes ; de sorte qu'un seul » évêque eût été moins propre pour gouverner les uns et » pour convertir les autres [1]. »

Donnons quelques développements au sentiment du P. Halloix.

Antioche, dit-il d'abord, était une ville très-célèbre, une ville immense, la capitale de l'Orient. S. Chrysostome nous apprend que, du temps de S. Ignace, il y avait à Antioche 200,000 habitants [2]. Deux hommes, deux évêques sont-ils de trop pour la conversion de ce peuple immense ? Cette seule considération devait, ce nous semble, faire impression sur Baronius, car nous croyons que c'est la seule raison qui lui

[1] Halloix, *Eccl. Orient. scriptor. vit et document*, t. I; *Vit. S. Ignat.*, c. 2 p. 294, et aux notes, p. 392 et sqq

[2] *Panegyr.*, in Ignat.

fait justifier à Rome, capitale de l'Occident, la présence des deux pontifes S. Lin et S. Clément.

Or, continue le P. Halloix, cette population n'était point homogène ; les Juifs s'y trouvaient en grand nombre mêlés aux idolâtres. Que fallait-il donc à un peuple si divers de race, de religion et de mœurs ? Ce qu'il fallait ? Leur donner un homme de leur race, de la bouche duquel ils pussent recevoir, en toute confiance, la bonne nouvelle du salut. Une même houlette pastorale ne pouvait les diriger et les conduire.

Les Juifs, cela est certain, dit le P. Halloix, refusaient de recevoir l'instruction d'un incirconcis, et les Gentils n'avaient point de commerce avec les Juifs qu'ils méprisaient [1].

Ouvrez la Bible et vous verrez que les Juifs avaient une sorte d'horreur pour les peuples de la Gentilité. S. Pierre vous le dit expressément : « Vous savez — il parle au centurion » Corneille — que les Juifs ont en grande horreur d'avoir » quelque liaison avec un étranger, ou de l'aller trouver chez » lui ; mais Dieu m'a fait voir que je ne devais estimer aucun » homme impur et souillé [2]. »

Comment pouvaient-ils, avec de tels sentiments, écouter la parole divine tombant des lèvres d'un incirconcis ! Voyez ce que S. Paul jugea sage de faire, même après la décision du concile de Jérusalem. « Or Paul arriva à Darbe, et ensuite » à Lystre, où il rencontra un disciple nommé Timo- » thée, fils d'une femme juive fidèle, et d'un père Gentil. Les » frères qui étaient à Lystre, et à Icone, rendaient un témoi- » gnage avantageux à ce disciple. Paul voulut donc qu'il vint » avec lui : *et il le circoncit à cause des Juifs*, qui étaient en ces » lieux-là ; car tous savaient que son père était Gentil [3]. »

Que de leur côté les païens eussent de l'aversion pour les Juifs, nous n'avons pas à le prouver.

Tout le monde connaît le 42e *épigramme* du l. I de Martial contre Cécilius, celui qu'il a fait contre Bassus, l. IV ; et la XIV *satyre* de Juvénal.

[1] Satis constat et Judæos ab incirconcisis instrui atque edoceri esse dedignatos, et Gentiles à Judæorum, quos risu et cavillis vulgo prosequebantur, usu et consuetudine solitos abstinere (ib).

[2] *Actes*, X, 28.

[3] *Actes*, XVI, 1-3.

L'antipathie des païens pour le peuple Juif était si grande qu'ils les rejetaient de leur société : ils élevaient, pour ainsi dire, des barrières entre eux et cette race, que Tacite a nommée exécrable (*execrabilis*); des portes, un pont, une rivière étaient comme des remparts qui séparaient les Juifs et les Gentils d'une même ville. Ainsi à Rome le Tibre était la barrière naturelle qui empêchait tout contact entre les Juifs et le peuple romain[1].

Tout bannis qu'ils étaient, après la ruine de Jérusalem, exilés, pour ainsi dire, au milieu du monde, ils étaient encore odieux à tous (*odium humani generis*[2]). Entendez-vous quel vœu sort du cœur de Rutilius dans son itinéraire : »

« Plut à Dieu que la Judée n'eût point été soumise par les » armes de Pompée et le commandement de Titus ! Cette *peste* » ruinée répand plus au loin sa contagion, et la nation vain» cue pèse sur ses vainqueurs[3]. »

Et cette haine des peuples païens contre les Juifs ne l'avons-nous point vue persister dans le monde, même au sein des peuples catholiques ? De nos jours encore la race Juive fait naître un certain frémissement dans l'âme de certaines populations chrétiennes. L'anathème divin qui les a frappés dure encore; sur leur tête retentit le cri sauvage de leurs pères déicides : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants[4]. »

Aussi le P. Halloix conclut très-bien en disant : «N'y aurait» il eu aucun autre motif, celui-là seul — la haine réciproque » des Juifs et des Gentils — était suffisante pour conseiller aux » apôtres de nommer deux évêques à Antioche[5]. »

[1] Gentiles vero, si esse in urbibus suis Judæos patiebantur, ita fere patiebantur, ut pontibus, aut fluviis aut portarum septis plerumque vellent eos esse disclusos. Romæ quidem Tiberis Judæos è populo romano dividit : alibi portæ aut pontes (Halloix, *loc. cit.*)

[2] Tacite, *Ann.*, XV, 44.

[3] Atque utinam numquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis, imperioque Titi !
Latius excisæ pestis contagia serpunt :
Victoresque suos natio victa premit (Halloix, *loc. cit*).

[4] Sanguis ejus super nos et super filios notros (Math., XXVII, 25).

[5] Hæc sola judicari sufficiens potuisset, ob quam unà in Urbe Antistites duo crearentur (*loc. cit.*).

Balduinus Junius, dans sa chronique morale (*anno Christi* 71) dit que S. Ignace a été collègue de S. Evode sur le siége d'Antioche [1] :

Ce chronologiste est donc du sentiment du P. Halloix.

Le protestant Hammond [2] croit aussi que S. Ignace et S. Evode ont gouverné simultanément la grande église d'Antioche.

Ainsi donc, d'après l'opinion du P. Halloix, qui nous paraît la plus probable, S. Ignace a été le collègue de S. Evode tout le temps de la vie de ce dernier.

A la mort de S. Evode, que quelques-uns honorent comme martyr [3], l'histoire ne nous dit point qu'on lui ait nommé un successeur. Nous voyons Ignace gouverner seul jusqu'à sa mort l'illustre église d'Antioche.

Tillemont nous donne l'explication de ce fait qui pourrait paraître étonnant après les considérations que nous avons faites, à la suite du P. Halloix.

« Il est remarquable, dit-il, que le temps auquel Eusèbe » met le commencement de S. Ignace (et la mort d'Evode) » est celui auquel les Juifs, s'étant révoltés, étaient tués ou » persécutés dans toutes les villes de Syrie ; et ceux d'Antioche » qui voulurent conserver leur vie furent réduits ou à interrompre le culte de leur religion, ou à sacrifier même aux » idoles. Cette humiliation peut bien avoir contribué à faire que » ceux d'entre eux qui avaient embrassé la foi, se soient unis » plus qu'auparavant avec les gentils, pour ne faire plus » qu'un même corps sous un seul évêque [4]. »

La conclusion qui résulte naturellement de cette étude sur l'épiscopat de S. Ignace est celle-ci :

Il est certain d'une part qu'Evode a succédé à S. Pierre ; il est aussi certain, d'une autre part, que S. Ignace a été ordonné par S. Pierre et a succédé au prince des apôtres à An-

[1] Sedisse Ignatium in sede Antiochena B. Evodii collegam scribit (Hall., *loc. cit.*).

[2] Dans son livre : *De la Défense de l'épiscopat, contre Blondel et autres protestants, dissertat.* 5e, c. I, § 18, p. 258.

[3] Baron., Ann. Christ 71, § 11 ; Canisius t. I, p. 763.

[4] Tillem., *Hist. eccl.*, t. II, p. 577.

tioche, comme le disent expressément Théodoret et S. Jean Chrysostome ; il est donc vrai que S. Evode et S. Ignace ont gouverné ensemble l'église d'Antioche. Combien de temps ? Nous ne le savons point d'une manière certaine : il est plus probable, comme nous avons cherché à le montrer, qu'ils ont siégé ensemble jusqu'à la mort de S. Evode. S. Ignace a été alors seul évêque de la métropole de l'Orient jusqu'à sa mort arrivée en 107 ou en 117 de l'ère chrétienne.

Cette conclusion concilie bien les autorités que nous avons citées et qui semblent opposées l'une à l'autre.

S. Ignace a réellement été mis à la place que quittait S. Pierre, en 68, comme le dit S. Chrysostome, il a aussi succédé à S. Evode comme l'a cru Eusèbe, d'autant qu'ayant commencé à gouverner seul l'Eglise d'Antioche par la mort de S. Evode, il a pu être considéré comme son véritable successeur.

L'Abbé A. Bosia,
Vicaire à Passy.

Histoire de l'Église.

TABLEAUX CHRONOLOGIQUES-CRITIQUES
DE
L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE
Avec éclaircissements
TIRÉS DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE LA GÉOGRAPHIE [1].

Notre siècle est imprégné de Rationalisme, et l'on peut dire que c'est là ce qui le perd. Certains auteurs, quelques-uns même catholiques, l'ont inondé d'Infini, d'Absolu, d'Universel, d'Être, et c'est là qu'il s'est noyé, ne rencontrant nulle part ni fond, ni rivage, ni port : tout est peut-être vrai, et peut-être rien n'est vrai. C'est là qu'aboutissent la Métaphysique et la Dialectique poussées à l'excès; et c'est là que nous en sommes. Dégoûté et ahuri, l'esprit humain a demandé quelque chose de solide, et de là est né le *Positivisme*.

Eh bien, oui, c'est du Positivisme qu'il faut à l'esprit humain.

Or, qu'y a-t-il de plus positif que le Christianisme et son histoire? Son existence positive date du commencement du monde. Dieu l'a constitué sur la même pierre positive, où a été assise la société humaine. Il est positif et sans conteste, comme elle, et il n'est pas plus l'objet de doute que la société même. Comme le Christ, leur fondateur, le Chistianisme et la Société, « ont été hier, sont aujourd'hui, et seront jusqu'à la » fin des siècles [2]. »

C'est là ce qu'il faut enseigner aux générations naissantes; c'est ce que doivent étudier les esprits déjà formés et pataugeant dans le doute; au lieu de ces *cours de philosophie*, dans lesquels on fait et refait tous les jours Dieu, la morale, l'homme, la société entière, c'est l'histoire positive et réelle qu'on devrait

[1] Par le P. Ignace **Mozzoni**, prêtre de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, traduits de l'italien par l'abbé Joseph **Sattler**, professeur d'histoire ecclésiastique au Grand-Séminaire de Strasbourg, avec notes et citations pour chaque siècle. 3 vol. grand in-fol., à Paris, chez Lethieleux, libr., rue Cassette, 23. — Prix : 18 fr.

[2] Jesus Christus heri, et hodie, ipse et in secula (*Hebr.* XIII, 8)

étudier et enseigner; là on trouverait le positif, la pierre, le rocher, pour me servir des termes de la Bible.

Les arguments et les disputes syllogistiques embarrassent, mais ne convainquent jamais pleinement. Ils irritent ou enorgueillissent par la conclusion de vaincu ou de vainqueur. Ce ne sont que des coups de poings qui meurtrissent, mais ne persuadent jamais.

Les preuves historiques ne produisent jamais ces effets. Il n'y a pas là un adversaire que l'on est forcé de reconnaître plus fort que nous; un fait historique prouvé est une acquisition de science précieuse et toujours agréable. C'est un titre de famille, constituant une acquisition, une noblesse inattendues, et l'esprit, bien loin d'être humilié, est relevé, exalté; car il peut dire avec vérité : Je sais.

Une des attaques les plus communes en ce moment est celle qui s'adresse à l'origine de l'Eglise, surtout à cette partie de l'Eglise universelle, qui commence à Jésus-Christ, époque où la religion, qui, comme l'a dit S. Augustin, datant de l'origine du monde, commença à être appelée *Religion chrétienne* [1]. On a élevé doute sur doute, négation sur négation. Il y en a qui ont demandé même si le Christ avait réellement existé, et s'il n'était pas un mythe venu de l'Inde.

C'est par les faits et par les monuments positifs qu'il faut répondre à ces gens-là. Or, cette sorte de preuves abonde. Dieu les a fait surgir en ce moment avec une abondance qu'on peut appeler miraculeuse. L'Égypte, l'Assyrie, l'Inde, la Chine, toutes les nations de l'antique Orient se sont levées, et parlent par leurs monuments, par leurs livres, et rendent témoignage de l'antiquité et de la perpétuité du Christianisme d'avant le Christ [2].

Quant au Christianisme de l'époque du Christ, et après le Christ, la terre a ouvert ses entrailles, et dans ses catacombes, dans ses inscriptions, dans ses monuments de toute sorte, nous donne des preuves, on pourrait dire vivantes, tant elles sont positives, sur la réalité et la véracité de notre Christianisme.

Plusieurs des récents historiens sont entrés dans cette voie

[1] Voir le texte, *Annales*, t. XVIII, p. 348 (5e série).

[2] Voir, dans les tables générales des *Annales*, l'indication de tous ces textes

et nous ont montré ces preuves, mais nous pouvons dire que personne ne les a positivement mises sous nos yeux, comme l'ouvrage dont nous avons donné le titre. Nous allons exposer sa méthode et son contenu.

Ier VOLUME. — Ier SIÈCLE DE L'ÉGLISE.

Chaque tableau, s'étendant sur les deux pages, offre 12 colonnes indiquant sur chaque année de la vie de Jésus-Christ :

1. Les Papes.
2. Les Évêques les plus illustres.
3. Les Écrivains ecclésiastiques.
4. Les personnages les plus illustres par leur sainteté.
5. Les gloires de Marie, la mère du Christ.
6. Les ordres religieux.
7. Les hérétiques et schismatiques.
8. Les Conciles.
9. La doctrine et la discipline de l'Eglise.
10. Les Empereurs.
11. Les événements les plus mémorables.
12. Dans cette colonne, la plus importante, sont gravés de la manière la plus nette et la plus fine, tous les monuments connus en ce moment de l'histoire de l'Eglise. Voici ceux contenus dans le 1er volume, et qui prouvent l'histoire du 1er siècle.

D'abord un *frontispice,* représentant Jésus-Christ donnant à S. Pierre les clefs de l'Église. Puis viennent :

I. Monuments géographiques et numismatiques.

1. Carte de la Palestine au temps de N.-S. Jésus-Christ.

2. Plan de la ville de Nazareth.

3 Portrait du rédempteur Jésus-Christ, d'après celui qui fut envoyé à Abgare, et conservé dans la ville d'Edesse.

4. Plan du jardin du Saint-Sépulcre et du Tombeau de Jésus-Christ.

5. Carte itinéraire des missions de S. Pierre et de S. Paul, d'après les *Actes des Apôtres*.

6. Les plus anciens portraits de S. Pierre et de S. Paul.

7. Numismatique du nouveau Testament, ou monnaies ayant cours à cette époque : 3 monnaies d'or, 6 d'argent et 3 de cuivre.

II. Images symboliques de J.-C., peintes dans les catacombes.

8. Image du bon Pasteur.
9. Sacrifice d'Isaac.
10. Autre image du bon Pasteur.
11. Agneau, avec la houlette et la panetière.
12. Agneau ceint d'un bandeau d'or.
13. David avec sa fronde.
14. Tobie sorti du fleuve avec le poisson.
15. Jésus-Christ figuré par Orphée, attirant à lui les bêtes et les forêts.
16. Jonas englouti par la baleine, et rejeté au bout de 3 jours.
17. Jonas à l'ombre du Ricin.
18. Daniel dans la fosse aux lions.
19. Moïse frappant le rocher avec sa baguette et en faisant sortir de l'eau.
20. Plan de l'ancienne et de la nouvelle Jérusalem, avec indication de tous les lieux qui rappellent un souvenir chrétien.
21. Médaille romaine de la *Judœa Capta,* offrant le *Sedet sola* de Jérémie.

2e Partie. — Auteurs, Ouvrages. — Éditions.

Citation de tous les auteurs et de tous les livres qui prouvent la réalité du texte chronologique et des autorités auxquelles ont été empruntés les médailles et tous les monuments dont la figure a été donnée.

3e Partie. — Textes cités et éclaircis.

Notes sur le texte chronologique, où ce texte est discuté, éclairci et corroboré par toutes les preuves de la critique ancienne et moderne. On y donne encore les figures suivantes :

22. Plan et coupe du Sépulcre de Jésus-Christ.
23. L'inscription du titre de la Croix, conservé à Rome.
24. Les clous et l'épine que l'on vénère à Trèves.
25. La sainte tunique, vénérée à Trèves.
26. Une médaille d'Hérode le Tétrarque en l'honneur de Caligula.

Voilà donc 26 monuments du 1er siècle, prouvant l'existence

de l'Eglise, et que déjà elle adorait et pratiquait, ce qu'elle adore et pratique aujourd'hui; c'est du positif et du très-positif. Il est étonnant qu'à travers tant de ruines et tant de désastres elle ait pu conserver ces monuments.

On aurait pu mettre ici une figure du Christ conservée sur une médaille que M. Raoul Rochette croit avoir été frappée par Carpocrate ou ses disciples. Nous l'avons donnée dans les *Annales* t. VIII, 377 et 384 fig. 1 (1e série).

Ce volume est terminé par les citations de toutes les autorités alléguées dans les notes, et par une table de toutes ces notes.

2e VOLUME — 2e SIÈCLE DE L'ÉGLISE.

Ce volume commence par un *frontispice* représentant S. Polycarpe répondant à Marcion lui disant : Me connais-tu ? — Oui, répondit-il, je te connais pour le premier-né de Satan.

On y trouve le même nombre de colonnes que dans le 1er volume. Voici le contenu de la 12e colonne renfermant les monuments:

I. Architecture.

1. Les *loculi* ou Sarcophages, représentant une partie des *loculi* du cimetière de St-Cyriaque.

2. Plan de ce cimetière.

3. Croquis d'une chambre des catacombes offrant trois *arcosolia.*

4. Croquis d'une crypte du cimetière des SS. Marcellin et Pierre.

5. Plan de cette crypte.

6. Croquis de la crypte majeure des catacombes de Ste-Agnès.

7. Plan de cette crypte.

II. Peintures trouvées dans les catacombes. — Sujets de l'Ancien-Testament.

8. Adam et Eve après le péché.

9. Noé dans l'arche.

10. Moïse ôtant sa chaussure.

11. Moïse recevant la loi.

12. Moïse frappant le rocher.

13. Les 3 enfants devant la statue de Nabuchodonosor.

14. Les 3 enfants dans la fournaise.

15. Allégorie de Susanne tentée par les 2 vieillards.

16. Samson fuit, emportant avec lui les portes de Gaza.

17. Elie enlevé au ciel.

18. Job assis sur le fumier.

Les Allégories d'Abraham, de David et de Jonas ont été données dans le t. I.

III. Sujets du Nouveau-Testament.

19. L'annonciation.

20. L'adoration et les offrandes des Mages.

21. La sainte famille.

22. Allégorie de Jésus instruisant les 12 apôtres. On y voit S. Pierre et S. Paul assis.

23, 24, 25. Allégories de la très-sainte Eucharistie.

26. Jésus guérissant, ou fortifiant un enfant.

27. Le paralytique qui, sur l'ordre de Jésus-Christ, prend son lit et marche.

28. Jésus qui ressuscite Lazare, sujet le plus fréquent de tous.

29. La Samaritaine guérie spirituellement.

30. L'aveugle guéri.

31, 32, 33. Le bon pasteur, d'abord dans la douce possession de son troupeau bien aimé, puis affligé pour la brebis égarée, et enfin joyeux de l'avoir retrouvée.

IV. Image de N. S. Jésus Christ et des saints.

34. N. S. Jésus-Christ entre les deux jeunes gens Jules et Electus.

35. La Très-Ste Vierge Marie *priant au milieu* des deux apôtres S. Pierre et S. Paul.

36. S. Etienne, premier martyr, qui, dans une dévote posture, écoute le divin maître représenté dans la gloire.

37. S. Pierre et S. Paul, avec leurs écrits, regardant la couronne céleste ; le premier dans l'attitude de bénir, le second de prêcher.

38. Les SS. apôtres Simon et Jean.

V. Discipline et usages de l'Eglise.

39. Un prélat qui, assisté par un ministre, donne le voile à une vierge. Il est probable que c'est le pape Pie I naguère flo-

rissant, et la pieuse vierge Ste Praxède ou sa sœur Ste Pudentienne, et le ministre officiant est le saint prêtre Pasteur, tous contemporains, et représentés avec

40. Ste Priscille, aïeule de ces vierges, priant en costume de Matrone, et comme fondatrice de la catacombe, probablement en ce lieu ; on y voit encore

41. La Ste vierge avec son divin Fils dans ses bras. Et il est fort convenable qu'elle entre comme spectatrice d'une consécration virginale et qu'elle semble désigner du doigt S. Pie.

42, 43. Fossoyeurs ou ouvriers des catacombes.

44. Ordination sacrée par imposition des mains ; témoins deux premiers ministres ; l'ordinand, dans l'attitude de la prière.

45. Agape ou repas de charité. Les inscriptions qui se voient laissent supposer que c'est une allégorie du banquet céleste.

46, 47, Corbeilles et coupes de verre qui servaient pour l'Eucharistie ; avec un beau rapprochement du texte de S. Jérome : *Nihil illo ditius, qui corpus Domini canistro vimineo, Sanguinem portat in vitro*[1].

48. Noces chrétiennes, dont les circonstances marquent que le mariage est un grand sacrement.

49. Le fossoyeur Diogène avec ses outils et un pic sur l'épaule gauche.

VI. Sculptures — et bas-reliefs.

50. Jésus-Christ, qui multiplie les pains.
51. S. Pierre, avec le coq, après son parjure.
52. Moïse qui reçoit du ciel la loi.
53. Sacrifice d'Abraham.
54. Jésus-Christ guérissant l'aveugle.
55. Jésus-Christ ressuscitant Lazare.
56. Jésus-Christ guérissant l'hémorroïsse.
57. Susanne priant, entre les deux vieillards.
58. S. Pierre se parjurant entre deux serviteurs de Caïphe.
59. Génies symboliques des trois saisons.
60. Daniel priant dans la fosse aux lions.
61. Jésus-Christ changeant l'eau en vin.

[1] Jérome, *Epist.* 125, *ad Rusticum*, n° 20; *Pat. lat.*, t. XXII, p. 1085.

62. Jésus-Christ renvoyant le paralytique guéri.

63. Moïse tirant l'eau du rocher.

VII. Lampes des catacombes.

64. Lampe en terre cuite, avec la palme.

65. Lampe de bronze, en forme de nacelle. S. Pierre assis à la poupe en tient le gouvernail, tandis que S. Paul y prêche du haut de la proue.

66. Lampe en terre cuite avec le bon pasteur.

VIII. Anneaux et Sceaux.

67. Anneau en métal avec le symbole de la colombe.

68. Anneau avec l'inscription nuptiale: *Vivas in Deo.* « Vivez en Dieu, » toute propre aux noces chrétiennes.

69. Anneau avec l'ancre et la nacelle à la voile.

70. Camée avec l'ancre en forme de croix comme on la voit sur les médailles des Séleucides rois de Syrie, auxquelles Clément d'Alexandrie fait allusion dans le texte ci-après. Les deux poissons, suivant Tertullien, figurent les deux époux.

IX. Iconographie

71. Plan de la partie principale de la catacombe de Ste Agnès, avec indication des principaux monuments.

72. Croquis offrant l'échelle de sa descente sous terre.

Ici, comme dans le 1er volume, citations des autorités invoquées pour chaque monument.

Notes où chaque texte est cité et discuté. On y trouve :

X. Médailles.

73. 4 médailles frappées l'an 1 de la rébellion des Juifs.

74. 3 médailles, de la 2e année.

75. Une médaille ayant le nouveau nom de Jérusalem, *Ælia capitolina,* imposé par Adrien, et offrant des bœufs labourant le sol de l'ancienne cité.

XI. Autres monuments.

76, 77, 78. 3 Coupes transversales et longitudinales et plan d'une crypte du cimetière de S. Callixte.

XII. Verre de cimetière.

79. Jésus-Christ, la verge en main guérit le paralytique ; il multiplie les poissons et les pains, et sauve les 3 enfants dans la fournaise ; au centre un personnage avec ces mots *Zyte*, vis.

80. Miracle de la légion fulminante, rappelée sur la colonne Antonine, sous le nom de *Jupiter pluvius.*

Voilà donc 80 monuments, prouvant l'existence de l'Eglise au 2e siècle, et que déjà elle adorait et pratiquait, tout ce qu'elle adore et pratique aujourd'hui. C'est du positif et du très-positif.

3e VOLUME — 3e SIÈCLE DE L'ÉGLISE.

Ce volume commence par un beau frontispice offrant la scène du martyre de S. Cyprien.

On y trouve le même ordre que dans les deux volumes précédents. Voici le contenu de la 12e colonne renfermant les monuments.

I. Inscriptions chrétiennes. — Douces onctions qu'elles inspirent

1. Un échantillon des premières inscriptions chrétiennes de l'an 268.

2. 8 inscriptions.

3. 25 inscriptions funéraires chrétiennes.

4. 15 inscriptions pour agapes sur des verres chrétiens.

5. 8 inscriptions portant des dates.

II. Symboles sur les épitaphes chrétiennes.

6. Le bon pasteur.

7. Le coq.

8. Le phénix avec la palme.

9. La colombe avec le rameau d'olivier.

10. Le paon, figure de la résurrection.

11. La couronne, symbole de la victoire.

12. La palme, symbole de la récompense.

13. L'*Orante* ou femme en prière.

14. La corbeille remplie de pains, figure de l'Eucharistie.

15. Grappe de raisin, symbole du Christ qui s'appelle la vigne, ainsi que de son sang et de celui des martyrs.

16. Les agneaux, figure des fidèles.

17. La nacelle, figure de l'Eglise, avec la colombe qui y trouve son salut.

18. L'ancre en forme de croix, symbole de l'espérance.

19. Deux oiseaux se désaltérant dans le vase, symbole de l'Eglise où se désaltèrent les fidèles.

III. Sur le symbole du poisson ou de Ἰχθυς, et des corbeilles sacrées.

20. Poisson vivant qui porte sur le dos une corbeille portant des pains de forme sacrée.

21. Repas des 7 disciples apprêté par Jésus ressuscité, sur les rives de la mer Tibériade, avec du poisson et 8 corbeilles de pain.

22. Prêtre consacrant l'Eucharistie, en présence d'une *Orante*.

23. La célèbre inscription d'Autun, que les *Annales* ont publiée les premières avec une description de dom Pitra.

IV. Verres anciens d'illustres martyrs.

24. Les SS. Sixte, pape, et Timothée, martyrs en 250, et couronnés par J.-C.

25. S. Laurent, archidiacre, martyr en 258, ayant à côté de lui S. Pierre et S. Paul, et le livre des Évangiles dans les mains.

26. Le même S. Laurent avec S. Cyprien (écrit *Cypranus*) avec une couronne et le monogramme du Christ.

27. Ste Agnès (*Ane*) entre S. Pierre et S. Paul, priant au milieu des flammes.

28. Ste Agnès (*Angne*), priant entre deux colombes et deux couronnes, la virginité et le martyre.

29. Ste Agnès (*Agnes*), priant entre les deux martyrs Vincent et Hippolyte.

V. Supplice des martyrs. — Martyrs suspendus.

30. Supplice de la croix droite, souffert par S. Siméon, évêque de Jérusalem.

31. Supplice de la croix renversée, souffert par S. Pierre.

32. Stes Symphorose et Théonille, pendues par les cheveux à un arbre.

33. S. Gorgon, pendu par le cou.

34. Martyrs pendus par un pied.

35. Martyrs, pendus par les pieds à deux arbres courbés et se redressant ensuite.

36. S. Marin, pendu par les deux pouces.

VI. Tortures et coups des martyrs.

37. Torture du chevalet, ou de l'*Equleum*.

38. S. Théodore, étiré par des cordes, de manière à avoir 8 pieds de long.

39. S. Victor, écrasé sous une meule.

40. Supplice du *nervus* par les pieds. Origène souffrit ce supplice jusqu'au 4e trou.

41. Membres étendus à 4 pieux, sur des charbons.

VII. Déchirures, transpercements, mutilations.

42, 43, 44. Déchirures avec crocs (*uncus*), des onglets (*ungula*), et des peignes de fer (*pectines ferrei*), trouvés dans les catacombes.

45. S. Basile, à qui on arracha pendant plusieurs jours 7 bandes de peau.

46. Les 7 fils de Ste Symphorose, transpercés en diverses parties du corps.

47. S. Victor, mutilé d'un pied.

48. Martyrs, à qui on tranche la tête.

VIII. Divers supplices du feu.

49. Suspension, la tête en bas, sur des flammes qui les étouffent.

50. S. Polycarpe, évêque de Smyrne, les mains clouées à un poteau, et brûlé avec des sarments, d'où le nom de *Sarmentitii*, donné aux martyrs.

51. Camée, offrant S. Laurent sur le gril.

52. Immersion dans l'huile bouillante, supplice de S. Jean, de Ste Potamienne et d'autres.

53. Plomb liquéfié versé dans la bouche de S. Boniface.

54. S. Taraque, S. Probe, S. Andronic, piqués par une broche rougie au feu, aux aisselles, aux flancs, aux jointures des doigts.

55. S. Hippolyte, attaché à deux chevaux indomptés.

56. S. Ignace, évêque d'Antioche, déchiré par les lions dans le cirque à Rome, par ordre de Trajan.

57. Ste Symphorose, précipitée dans un fleuve, avec une pierre attachée au cou.

58. Grande Carte contenant la désignation des lieux, où fut prêché l'Évangile dans les 3 premiers siècles de l'ère chrétienne. — Il nous semble qu'on aurait pu y mentionner l'Inde, qui, plus que probablement, fut évangélisée par S. Thomas.

Voilà donc 58 monuments prouvant l'existence de l'Eglise au 3ᵉ siècle, et que déjà elle adorait et pratiquait ce qu'elle adore et pratique aujourd'hui. C'est du positif et du très-positif.

Nous espérons que nos abonnés seront bien aises d'avoir cette liste de tous ces monuments, qu'ils peuvent hardiment opposer à tous ceux qui font tant de chicanes sur l'histoire primitive de l'Eglise, et qui, pour la plupart, ne connaissent aucun de ces monuments.

Nous pensons avoir assez fait connaître l'importance de l'ouvrage traduit et édité par M. l'abbé Sattler. Nous devons avertir que le P. Mozzoni a poussé son travail jusqu'à la fin du 10ᵉ siècle. Le peu d'encouragement donné à M. Sattler l'a empêché de continuer sa traduction, qu'il continuera si on lui vient en aide. Mais tel qu'il est, ce travail renferme la partie la plus importante de l'histoire de l'Église, celle des 3 premiers siècles contre lesquels sont portées les plus graves attaques. En ce sens c'est un ouvrage achevé, et nous ne saurions trop engager ceux qui s'occupent de l'histoire et de la défense de l'Eglise, de se servir de cet arsenal unique des preuves positives de la véracité de l'histoire du Christianisme.

L'ouvrage d'ailleurs est à très-bon marché, 18 francs pour les 3 volumes, in-fol.

A. BONNETTY.

Apologétique traditionnelle.

FRAGMENTS D'APOLOGÉTIQUE
TRADITIONNELLE ET HISTORIQUE AU 18e SIÈCLE.

Au commencement du 18e siècle, après que l'Eglise eut perdu l'illustre évêque de Meaux et le savant évêque d'Avranches la défense de la vérité religieuse subit une éclipse lamentable. Une des causes de la faiblesse de l'apologétique à cette époque fut la prédominance de la *Dialectique* sur la *Méthode traditionnelle et historique*, prédominance amenée par le triomphe du *Cartésianisme* dans les écoles. Un seul maître se détache de la foule : c'est l'auteur du *Dictionnaire de théologie* qui avait su échapper à l'engouement universel. « Le » seul auteur, dit M. l'abbé de Ladoue[1], qui, à cette époque, » en France, ait marqué sa place parmi les apologistes cé» lèbres était resté en dehors de ces funestes principes. » — A côté de lui l'on pourrait citer aussi peut-être l'abbé *Guénée*, sans, bien entendu, vouloir l'égaler à *Bergier*.

Quand le 19e siècle succéda au siècle de Voltaire, un ouvrage célèbre inaugura, dans la littérature religieuse, une ère nouvelle. Dans plusieurs de ses parties *le Génie du Christianisme*, on doit le remarquer, s'appuie moins sur le raisonnement que sur les arguments traditionnels et historiques. D'autres vinrent ensuite : de puissants esprits qui marchèrent résolument dans cette voie, et le renouvellement de l'Apologétique s'accentua de plus en plus.

Mais dans cet espace qui sépare Bossuet et Huet de Chateaubriant, de Bonald, de de Maistre, de Haller, la méthode traditionnelle avait-elle complétement disparu, la chaîne avait-elle été entièrement rompue ?.. Non ; quelques écrivains, les uns connus et estimés, les autres obscurs ont été fidèles à l'Apologétique des beaux siècles chrétiens ; ce furent les anneaux de cette chaîne précieuse et, si ces anneaux ne sont pas tous

[1] Préface de *La Divinité de l'Église*, de Mgr de Salinis, t. I, p. XXIX.

d'argent ou d'or, ils ont leur valeur pourtant et il n'est pas indifférent de rappeler et de connaître ce qu'ils ont été.

C'est là un champ qui n'est pas vaste, mais il est à peu près inconnu, en l'explorant on aurait une page à ajouter à l'histoire de l'Apologétique dans l'Eglise.

Nous avons rencontré et étudié quelques-unes de ces œuvres, quelques-uns de ces essais, nous attachant aux dernières années du 18[e] siècle, à ce moment où les esprits étaient le plus éloignés des recherches historiques en matière religieuse, où la méthode traditionnelle était le plus délaissée.

A l'exception de deux, les ouvrages que nous allons citer sont à peu près inconnus, ou au moins à peu près oubliés.

Peut-être eussions nous dû donner ces fragments d'Apologétique d'après leur date, mais ils sont tous du dernier quart du siècle passé, et il est préférable de les ranger d'après l'ordre des questions bibliques auxquelles ils ont rapport.

Nous commencerons par deux questions qu'on peut appeler préliminaires : la question de l'origine des connaissances philosophiques, et celle de l'origine du langage.

I. Origine de la Philosophie.

C'est assurément bien se placer en plein Traditionalisme que de soutenir que les connaissances philosophiques ne sont point un produit spontané de la raison humaine, mais qu'elles ont été livrées, dans leurs éléments, au premier homme par son auteur, transmises par Adam à ses descendants et que les plus célèbres philosophes de la Grèce ont puisé, dans les livres antiques et dans les traditions de l'Asie, leur science la plus solide et la plus élevée. Eh bien ! voici justement la thèse soutenue dans un ouvrage qui parut sous le voile de l'Anonyme en 1790. Il est intitulé :

PHILOSOPHIE *des lettres qui aurait pu tout sauver* ; MISOSOPHIE *voltairienne qui n'a pu que tout perdre* [1].

Ce livre, d'un style peu agréable et qui est latin dans les tournures et français dans les mots, n'est pas consacré tout entier à l'origine des connaissances, mais la thèse que nous venons d'indiquer y est développée.

L'auteur nous transporte au temps des pères de la philoso-

[1] 2 volumes in-8°. Paris, 1790.

phie alors que cette science était pour les hommes, *le guide de la vie, cherchant la vertu, expulsant les vices,* suivant la définition de Cicéron [1].

Mais alors comment la Philosophie, entendue ainsi, pouvait-elle être la science des philosophes du Paganisme ? La réponse à cette question c'est que les anciens philosophes, paiens eux-mêmes, croyaient fermement que la vraie philosophie n'était point une invention humaine, mais un don de la Divinité [2]. C'était l'opinion de Platon, comme ce fut celle de Cicéron qui nous transmet, avec ses propres idées, la croyance du philosophe grec, dans ce texte célèbre : *Philosophia, omnium mater artium, quid est aliud nisi, ut Plato ait, donum, ut ego, inventum Deorum* [3] *?*

L'auteur alors raisonne ainsi :

« Toute la question se réduit donc au droit et au fait d'un tel » don. Or, pour le droit, il est une suite de la nature même » donnée à l'homme qui consiste dans la faculté de connaître » la vérité et qui aurait été laissée (c'est-à-dire et qui serait » encore) une simple faculté, sans la possibilité de se réduire » en acte, si la vérité, dont la Philosophie est la science, lui » avait été refusée. Le fait suit toujours le droit de la part des » êtres conséquents et justes. Celui (ce fait) qu'il a été donné à » l'homme le moyen de connaître certainement les choses » divines et humaines dont la Philosophie se dit la science, se » présume d'abord par ce que Dieu a dû faire, surtout envers » le premier homme, et il le prouve ensuite par des témoi- » gnages au dessus de toute exception, dont la recherche et » la vérification fut l'objet de tous les voyages chez tous les » peuples primitifs qu'on sait avoir été entrepris et exécutés » par tous les pères de la Philosophie. Les livres sacrés primi- » tifs de tous les peuples, comme les nomme Platon, furent » trouvés déposer uniformément que les Patriarches leurs » fondateurs avaient appris la science dont ils laissèrent le » dépôt, des Patriarches leurs pères, qui leur avaient attesté » qu'ils l'avaient reçue de Dieu même. La sublimité qu'ils » trouvèrent à cette science divine, que leur grand génie fut

[1] Philosophia, dux vitæ, virtutis indagatrix, expultrix vitiorum (*Tusc.* v.)
[2] *Tuscul.*, I, 26.

» capable de saisir, et le témoignage le plus grand possible,
» qu'ils trouvèrent de fait qu'elle avait été donnée de Dieu, la
» leur firent embrasser avec ce zèle qu'inspire le sentiment
» qu'on embrasse la plus noble et la plus indubitable vérité
» et ils en firent leur science des choses divines et humaines
» c'est-à-dire la Philosophie. »

C'est pour cela, suivant l'auteur, que Platon appelait la Philosophie une *foi*, et « ce nom de *foi* a, chez Platon, un sens » caché des plus sublimes tiré de la connaissance que c'est la » *foi* qui fait la religion. »

Ce sens caché et sublime appartenait au *secret ancien*. Mais outre ce sens le mot de *foi* ici en a un autre, c'est celui-ci : « Que la science de la Philosophie ne serait qu'une foi à l'his» toire qui, par sa nature, est essentiellement vraie, parce que » le moindre défaut de vérité d'un récit le fait cesser d'être » histoire et le change en fable. »

L'auteur indique donc que les anciens philosophes distinguaient la connaissance des choses divines (la théologie) de celle des choses humaines (la philosophie), mais l'une et l'autre, d'après eux, était transmise par Dieu.

Ainsi entendue cette science ne peut être acquise que par le récit, c'est-à-dire qu'elle est *traditionnelle*.

C'est par la tradition qu'elle est parvenue aux anciens Philosophes et il faut pour en trouver la source remonter à l'époque du premier père du genre humain. C'est le temps appelé patriarchal ou de la Loi de Nature (l'auteur dit *naturelle*) ainsi nommée : « pour avoir eu pour livre sacré la » nature même expliquée de Dieu et entendue de l'homme » dans le sens des vraies choses divines. Cette manière d'être » instruit dura par tradition notamment tout le temps appelé » *patriarchal.* »

— Nous allons faire un peu plus loin quelques réflexions sur cette définition de la loi de nature donnée ici par l'auteur.

La *loi écrite* vint après et les philosophes grecs connurent les livres de la Bible. Aussi Diodore élevait Moïse au-dessus de tout ce qu'avait produit la Lybie, l'Egypte et la Grèce, et Numénius cité par Eusèbe [1] croyait que ce qu'il y avait d'ex-

[1] *Prépar. Evang.*, l. XI, c. 10.

cellent et de sublime dans Platon avait été tiré de Moïse, et il disait : *Qu'est-ce que Platon, sinon Moïse vêtu à l'attique ?*

Mais pourtant « ce n'est pas de la loi écrite, mais de la tra-
» dition de l'époque patriarchale, que Platon lui-même nous
» dit avoir pris ses connaissances. La Philosophie en effet
» avait été trouvée tout entière dans un livre de Pythagore,
» qu'il put acquérir, qui l'avait compilé de tous les livres sa-
» crés et primitifs, (comme les appelle Platon), de toutes les na-
» tions chez lesquelles on sait qu'il (Pythagore) avait voyagé. »

On le voit, l'auteur anonyme repousse la supposition que l'homme ait pu, par les seules forces de sa raison privée et sans enseignement extérieur, arriver aux connaissances philosophiques. Il explique de la même manière que tant d'apologistes de ce siècle, et notamment les *Annales*, la transmission des traditions aux philosophes de l'antiquité. Ces questions ont souvent été traitées dans ce *Recueil* où l'on trouvera ce que Platon a dit de la transmission de la science humaine [1], de la transmission des traditions [2]. Les voyages des anciens philosophes et de Platon en particulier sont un fait mis aussi en lumière par les *Annales* [3].

L'auteur n'a point oublié de parler de ces livres sacrés et primitifs, source où puisèrent les philosophes, comme depuis, notre *Revue* a rappelé que c'est aux livres de Thott Trismégiste que, d'après Psellus et Pléton, Aristote et Platon auraient emprunté leur doctrine [4].

L'apologiste de 1790 suivait là une voie excellente avec d'autant plus de courage que c'était une route bien délaissée. S'il n'avait pas mêlé aux choses solides, qui abondent dans son œuvre, des idées singulières et hasardées et si surtout la forme avait été plus attrayante et le style moins barbare son livre aurait pu fixer l'attention même à la triste époque où il paraissait.

On a remarqué cette phrase peu claire sur la loi de nature : « loi naturelle ainsi appelée pour avoir eu pour livre sacré la

[1] Voir *Annales de philos. chrét.*, t. II, p. 14 (1re série).
[2] *Annales*. t. XI, p. 239 (3e série).
[3] *Annales*, t. XI, p. 232 (3e série).
[4] *Annales*, t. IX, p. 448 et 449 (3e série).

» nature même expliquée de Dieu et entendue de l'homme » dans le sens des vraies choses divines. »

D'abord, quoi qu'on puisse penser de ces paroles, l'on voit au moins que l'auteur est toujours fidèle à sa méthode et qu'il ne donne pas dans l'erreur de quelques écrivains modernes, de M. Lupus entre autres, qui veulent que la vue de la création suffise pour révéler Dieu sans le secours de l'enseignement social[1]; car notre auteur suppose la nature expliquée à l'homme par Dieu.

Mais sa définition de la *Loi de nature* est *au moins* bien obscure. D'abord il dit : *loi naturelle* au lieu de *Loi de nature*, comme on est convenu d'appeler les temps qui ont précédé la *loi écrite*, la loi mosaïque.

Cette époque n'est point nommée *loi de nature*, parce qu'alors la religion n'aurait été que le culte rendu à Dieu seulement connu par les merveilles de la nature sans le secours d'aucune révélation. Une pareille époque dans l'humanité est chimérique ; jamais Dieu n'a laissé l'homme sans révélation, et l'auteur anonyme n'a point embrassé pareille erreur, il faut le reconnaître. La *loi de nature* fut le temps où la religion révelée, ses dogmes, ses préceptes se transmettaient par la parole des ancêtres, et l'on pourrait désigner cette époque en la nommant *l'ère de la tradition*. C'est le mot de loi de nature ou naturelle qui a engagé l'auteur dans une définition qui semble peu juste : « La nature expliquée par Dieu et entendue par » l'homme dans le sens des vraies choses divines.» Cela, en effet, même sous la loi non écrite, ne pouvait pas constituer tout l'enseignement religieux. Sans doute Dieu pouvait montrer à l'homme ses perfections comme le type des choses de la nature, lui faire admirer le monde matériel réfléchissant les attributs divins et donnant une idée du monde des esprits. Mais si, par exemple, l'homme ainsi instruit pouvait apercevoir dans la nature l'image de la Trinité ou bien des symboles de la résurrection etc., etc, il y avait des vérités qui ne se trouvent point, même en image, dans la nature comme l'immortalité des âmes, l'éternité des peines et des récompenses dans l'autre vie.

[1] Voir *Annales*, t. I, p. 224 (5e série).

C'est par une révélation directe, pure et simple, que Dieu les présenta à l'homme.

L'idée émise ici par l'anonyme, si l'on comprend bien sa pensée, s'applique (et doit s'appliquer exclusivemen tpour ne pas sortir de son sujet) aux conséquences humaines considérées dans leurs rapports avec Dieu plutôt qu'à la révélation des dogmes religieux — Dieu se faisant le pédagogue du premier homme, lui montrant les types spirituels des êtres matériels, les rapports existant entre les esprits et les corps et lui dévoilant ainsi un ensemble de connaissances magnifiques, c'est là assurément une idée fort belle, c'est là une révélation dans l'ordre naturel, c'est comme une philosophie transmise par le Dieu créateur qui a dû nécessairement en effet donner à Adam les éléments des sciences et des arts.

Mais, nous le répétons, nous ne sommes pas bien sûrs d'avoir ici saisi la pensée de l'auteur qui n'a pas été exprimée avec toute la netteté désirable.

En finissant, nous allons citer un autre passage de l'ouvrage qui n'a pas trait à l'origine des connaissances, mais où l'auteur étudie pour les besoins de sa thèse un texte de la Bible.

Il s'agit de l'origine de l'hérédité dans la royauté, et son explication est curieuse à connaître.

Adam était roi, et devait régner sur sa postérité qui allait naître. Eve venait de mettre au monde son premier-né.

« D'après le droit du sang, cet aîné d'Adam était l'héritier » présomptif de l'auguste trône de son père. Aussi Eve n'eut » pas plutôt vu la nature des choses par l'enfantement qu'elle » en fit, qu'elle dit : Je l'appellerai *Kin*, parce qu'en devenant » sa mère, je la suis devenue d'un autre Jéhovà. — Je ne rap» porte point ce passage d'après les traductions... mais d'après » le texte original où il est du sens dans lequel je le donne. Je » mets *Kin* pour Caïn parce que c'est ainsi qu'il se voit éga» ment dans l'hébreu. Rien de plus énergique pour marquer » soit que Dieu, en créant ces premiers pères, créa des rois » soit pour instruire de la majesté que sa puissance, sa » sagesse et sa bonté réunies prétendirent leur donner. Pour » entendre ce qui est exprimé par le nom qu'Ève donne à son

» premier-né, il faut savoir que le nom de *Kin* veut dire Roi » dans la langue primitive, d'après une raison sublime et que » c'est de cette langue qu'il a été pris par la langue celtique » où l'on voit que ce nom veut dire également Roi. Les Bre- » tons nos voisins appellent, en leur langue, leur roi *King*. Le » nom de Roi, en allemand, *Koen* (Koenig), est le même ainsi » que celui de (*Kan* chez les Tartares, et de *King* chez les » Chinois). D'après un tel nom donné par Eve, on aperçoit la » dignité royale que cette mère voit dans son premier fils. Il » n'était pas roi encore, sans doute, mais sa qualité de fils » aîné du Roi portait avec elle le droit de l'être dans la géné- » ration qui allait se former, etc., etc. »

Nous n'examinons pas la théorie de l'auteur, mais nous faisons remarquer quelles sont ses tendances, ses études, sa méthode. Il appelle à son secours la philologie comparant les mots des différentes langues etc. — Son interprétation du 1er verset du IVe chapitre de la *Genèse* n'est pas celle de la Vulgate : *possedi hominem per Deum ;* mais nous savons que d'autres auteurs ont aussi entendu ce verset autrement que S. Jérome. M. l'abbé Darras le traduit : « *possedi hominem-deum*, je pos- « sède l'Homme-Dieu : » Eve dans sa joie, et surtout dans ses désirs bien naturels, s'imagine qu'elle a pu mettre au monde, en son premier-né, le Sauveur que Dieu avait promis [1].

Le *Journal Encyclopédique*, peu disposé en faveur des idées de l'auteur, ne put s'empêcher d'avouer, en rendant compte du livre, que l'œuvre de l'anonyme « renfermait, dans sa » première partie, une foule de choses précieuses qui lui font » pardonner jusqu'à un certain point la barbarie du style. »

L'abbé de BARRAL.

[1] *Hist. de l'Église*, t. I, p. 216.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAÏQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre XX.

Les chapitres XLII et XLIII n'ont fourni à la critique que résume l'ouvrage de Kuenen aucune objection qui vaille beaucoup la peine d'être relevée. Qu'on en juge.

Staehelin [2] voudrait attribuer le ch. XLII à un autre rédacteur que le ch. XLIII, parce qu'au ch. XLII, c'est arrivés à la maison que les fils de Jacob retrouvent leur argent [3], tandis qu'au ch. XLIII, c'est à l'hôtellerie, en route, qu'ils font cette découverte [4].

Il nous semble qu'au lieu de faire de cette relation divergente un *casus belli*, on devrait plutôt y voir une preuve de l'identité de l'auteur et de la scrupuleuse fidélité avec laquelle il rapporte toutes les circonstances de son histoire. Au ch. XLII, il raconte la chose telle qu'elle est arrivée; au ch. XLIII, ce sont les fils de Jacob qui parlent. Si donc il y a quelqu'un à justifier ici, ce n'est pas l'historien, mais les fils de Jacob. Cependant eux aussi ne sont pas bien coupables, puisque le point essentiel pour eux était de dire à l'intendant de la maison de Joseph qu'ils avaient retrouvé leur argent en ouvrant leurs sacs. Or, comme la chose était en partie arrivée en route, à l'hôtellerie, et que c'était alors qu'ils s'étaient le plus effrayés, ils pouvaient fort bien, l'impression première étant la plus vive, confondre les deux événements et dater le tout de l'hôtellerie. L'objection de Staehelin est ce qu'on appelle une vétille. Cependant nous la mentionnons, parce qu'il ne s'en tient pas là. Il en débite encore trois autres.

Juda, au ch. XLIII, dit-il, rapporte à son père de toutes autres

[1] Voir le dernier article au N° août, ci-dessus, p. 105.

[2] *Krit.-Untersuch. über d. Gen.* p. 81.

[3] v, 35.

[4] v, 21.

paroles de Joseph que celles qu'on lit au ch. XLII. — De toutes autres paroles? soit ; mais si le sens est identique. Staehelin même en convient, un peu à contre cœur, il est vrai, mais il en convient. Donc il n'y a pas de motif pour attribuer les deux chapitres à deux auteurs différents. N'est-ce pas d'ailleurs pousser l'exigence un peu trop loin que de demander à Juda qu'il redise, à un an d'intervalle ou environ, les paroles de Joseph, telles que celui-ci les avait dites? C'est alors que la narration serait suspecte et on pourrait soupçonner l'auteur d'avoir *arrangé* son récit suivant les règles de la rhétorique.

La seconde objection porte sur le v. 25 du ch. XLII, où Joseph commande qu'on emplisse les sacs de blé, tandis qu'au v. 16 du ch. XLIII, il commande par l'intermédiaire d'un intendant. Comment peut-on voir là une difficulté! Puisque Joseph commande au v. 25 ch. XLII de remplir les sacs, il commande à quelqu'un, et si l'on tient à savoir qui était ce quelqu'un, on n'a qu'à lire le v. 1 du ch. XLIV, où il y a en toutes lettres qu'il le commanda à l'intendant de sa maison. Tous les Egyptiens de rang avaient un intendant. Ceux pour qui l'auteur écrivait savaient cela, et si l'intendant de Joseph n'était intervenu ailleurs encore que dans la distribution du blé, l'auteur se serait probablement abstenu de faire mention de lui. La preuve, c'est qu'il ne l'introduit que lorsque d'autres circonstances surviennent et qui rendent absolument nécessaire la mise en scène de ce personnage. Voyez le v. 16 et suivants du ch. XLIII.

On peut en dire autant, en sens inverse, de l'interprète qui paraît au v. 23 du ch. XLII, et que Staehelin s'étonne de ne plus retrouver ensuite. Ne suffit-il pas qu'il soit nommé une seule fois? Encore cela aurait été inutile, si une circonstance toute particulière n'en eût fait une nécessité à l'auteur.

La contradiction que Bohlen remarque entre le ch. XLII et le ch. XLIII, c'est que la famine étant si grande dans le Canaan que Jacob envoie acheter du blé en Egypte pour ne pas mourir de faim, il se trouve, au v. 11 du ch. XLIII, que le pays produit encore des raisins, des amandes et des pistaches. — Oui; mais essayez donc de vous nourrir uniquement de raisins, d'amandes et de pistaches, et vous verrez que c'est un régime de

poitrinaire et que vous finirez par tomber de la poitrine. D'ailleurs il ne paraît pas que Jacob eut en abondance de ces fruits, qui peuvent bien venir encore quand le sol ne donne déjà plus de blé, puisqu'il commence par dire de lui en apporter *un peu*, מעט. Du reste, vouloir inférer, des passages précités, une contradiction entre les deux chapitres est d'autant moins permis que la crainte de mourir se trouve exprimée encore au v. 8 du ch. XLIII, c'est-à-dire à deux versets de distance du passage où Jacob parle du présent de fruits qu'il destine à Joseph. L'auteur se serait donc contredit d'une seule haleine. N'est-ce pas le comble de l'absurdité que de supposer pareille chose ?

Pour ce qui est de l'emploi des noms de Dieu dans ces deux chapitres, nous remarquons que Joseph, qui ne s'est pas encore fait connaître à ses frères, se sert envers eux du nom d'Elohim et même de Haélohim [1]. Quoique les fils de Jacob vissent en Joseph un Égyptien, le mot Haélohim ne devait point les étonner dans sa bouche. En effet, les Egyptiens croyaient à un Dieu *personnel* et suprême ; ce Dieu était Phthah [2], *le* Dieu un par excellence : *ha* Elohim.

Ce qui paraît plus difficile à expliquer, c'est que les fils de Jacob emploient le nom d'Elohim là où celui de Jéhovah paraît être le seul convenable, au v. 28, ch. XLII. « Le cœur leur dé- » faillit, ils furent épouvantés l'un envers l'autre, et dirent : » Qu'est-ce qu'*Elohim* nous a fait ? » Les frères de Joseph reconnaissent dans ce qui leur arrive la punition de Dieu ; or, sous ce rapport, Dieu pour eux était Jéhovah [3]. Il paraît également singulier que Jacob dise, v. 14, ch. XLIII : « El Schaddaï » vous fasse trouver grâce devant cet homme, afin qu'il relâche » votre autre frère, ainsi que Benjamin. » Ne fallait-il pas Jéhovah, le Dieu protecteur de la race élue ? La chose ne paraît pas douteuse, et néanmoins ces noms d'Elohim et d'El Schaddaï sont ici à leur place ; ils ont leur raison d'être en ces endroits. Nous le dirons au ch. L, parce que d'ici là cette même substitution en apparence anormale revient encore plusieurs fois.

[1] XLII, 18 ; XLIII, 29.
[2] De Rougé, *Revue archéologique*, VII, 57.
[3] Hengstenberg, *Beiträge*, etc., II, 388.

Je voulais ne rien dire de la prétendue ignorance dont Bohlen [1] accuse l'auteur de la Genèse, parce qu'il fait préparer et manger de la viande [2] à Joseph qui était naturalisé égyptien et appartenait à une famille sacerdotale. Cependant, toute réflexion faite, je pense qu'il n'est pas bon de passer sous silence cet échantillon de la science sceptique. Bohlen dit donc que « les castes élevées et surtout les prêtres, avec lesquels » Joseph était allié, s'abstenaient entièrement de la nourriture » animale. » Il faut n'avoir jamais lu Hérodote, n'avoir jamais ouvert aucune collection de monuments égyptiens [3] pour débiter d'aussi énormes bévues. Non-seulement les Egyptiens, n'importe de quel rang ou de quelle caste, mangeaient de la viande quand et autant qu'il leur plaisait et que leur fortune leur permettait, mais encore il y avait chaque jour des distributions de viande d'office pour les prêtres et les guerriers [4]. La seule chair dont ils s'abstenaient rigoureusement était la chair de vache [5], parce que la vache, le premier des animaux sacrés, était considérée comme l'incarnation du dieu Phthah et aussi du dieu Osiris. Ils mangeaient même la chair de porc, quoique le porc fût un animal impur. Cependant il est vrai de dire que de cette chair-là ils ne mangeaient que dans le seul repas sacré qui suivait le sacrifice de l'animal à Isis et à Osiris [6].

Le chapitre XLIV n'offre à la critique matière à aucune objection. Il est vrai que Bohlen ne cesse de parler d'invention et de mythe, au sujet de ce chapitre comme au sujet de tous les autres. Mais que voulez-vous? C'est sa marotte. Je ne sais où j'ai lu qu'il y a dans l'intérieur de l'Afrique un peuple qui maudit chaque jour un soleil importun; ainsi fait Bohlen. La Genèse est le soleil qui l'importune; il est offusqué de la vérité historique qui rayonne de chacune de ses pages, et il s'acharne contre une lumière qui l'inonde. L'esprit le plus distrait, si

[1] *Die Genesis*, LV, 397.
[2] *Gen.*, XLIII. 16.
[3] V. Rosellini, *Monum. civil.*, pl. 83, 84, 85; Wilkinson, *Mann. and Cust.* II, pl. n° 276, p. 368, sq, 380 seqq.
[4] Hérod., II, 37, 168.
[5] *Ibid.*, 18.
[6] *Ibid.*, 47, 48.

d'ailleurs il n'est pas systématiquement prévenu, c'est-à-dire ignorant de propos délibéré, est forcé de convenir, à la lecture de ce chapitre comme à celle des chapitres qui l'entourent, que l'auteur était un homme familier avec les choses de l'Égypte comme on l'est avec les choses au milieu desquelles on est né et élevé. C'est qu'il l'était en effet. Mais c'est un sujet qui est réservé à une autre section de notre travail.

L'unité du ch. XLIV et son rapport d'ensemble avec ce qui précède n'étant pas contestés, nous passons aux chapitres XLV, XLVI et XLVII.

La critique rationaliste prétend que ces chapitres se contredisent en divers points. Premier point : Joseph annonce au Pharaon l'arrivée de Jacob lorsque Jacob est déjà arrivé [1]. Ceci a l'air d'une plaisanterie. C'est pourtant à ces termes que revient l'objection de de Witte. Il paraît, dit-il, que Pharaon ignore encore complétement l'arrivée de Jacob, lorsque Joseph la lui annonce. — Mais pouvait-il l'apprendre plutôt? Et qui pouvait la lui annoncer le premier, si ce n'est son premier ministre, son conseiller intime, son père, אב, comme dit le texte [2]. Si de Wette veut dire que les paroles de Joseph au Pharaon [3] donnent à supposer que Jacob était venu en Égypte à l'insu et sans la permission du Pharaon, il se trompe. Ce que dit Joseph dans le verset précité ne contredit en rien le passage du ch. XLV [4], où le Pharaon ordonne à Joseph de faire venir Jacob et sa famille. Car voici ce qu'il dit : « Mon père, mes » frères, sont venus du pays de Canaan, avec leurs brebis, leur » gros bétail et tout ce qui leur appartient, et sont dans la con- » trée de Gosen. » Si le roi avait ignoré le voyage de Jacob, ce n'est pas ainsi que Joseph aurait pu s'exprimer.

Second point : Les frères de Joseph demandent au Pharaon la permission de demeurer dans le pays de Gosen, tandis que, ayant déjà, d'après le ch. XLV, v. 18, la permission du Pharaon de s'établir dans le meilleur endroit de l'Égypte, ils n'avaient pas à la demander, il ne fallait que la lui rappeler. — Dans le

[1] De Wette, *Beiträge*, etc., II, 152.
[2] XLV, 8.
[3] XLVII, 1.
[4] V, 17-20.

meilleur endroit de l'Egypte, oui; mais ce meilleur endroit pouvait être ici ou là, suivant la convenance des occupants; le Pharaon ne l'avait pas désigné spécialement. C'est Joseph qui l'avait fait et qui pouvait le faire, en connaissance de cause, sachant que ses frères étaient pasteurs. Il paraît que le Pharaon ne le savait pas [1]. Les fils de Jacob devaient donc demander au roi une permission qui, d'après la permission déjà accordée, ne souffrait pas de difficulté, mais qui cependant avait besoin d'être accordée d'une manière explicite. Quant à rappeler au roi la permission qu'il avait déjà donnée en termes généraux, il n'y avait aucune nécessité; c'eût été douter en quelque sorte de sa parole. La demande que font les cinq frères la suppose, elle en découle, — Il me semble que ces pâtres avaient plus de tact que n'aurait eu, dans une circonstance analogue, notre superbe critique.

Troisième point : Le nom du pays qui est assigné à Jacob et à sa famille, est tantôt Gessen (Gosen) [2], tantôt Ramsès [3]; ce qui est différent. — Ce n'est pas différent du tout. L'erreur de Champollion, qui place le Ramsès, dont il est question ici, à l'ouest de la branche Canopique du Nil [4], c'est-à-dire tout à l'opposé de Gessen, est rectifiée depuis longtemps. Le pays de Gessen et le pays de Ramsès était un seul et même pays. Il ne s'appelait pas encore Ramsès au temps de Joseph ; aussi n'est-ce ni lui ni le Pharaon qui l'appelle ainsi, c'est l'auteur. Or, au temps de l'auteur, la ville de Ramsès qui a donné son nom à la contrée à l'est du bras Pélusiaque, existait déjà, puisque ce fut de Ramsès, de la contrée où ils demeuraient depuis Joseph, que partirent les Israélites [5]. Donc l'auteur pouvait donner à Gessen le nom de Ramsès. Il est coutumier de ce procédé ; nous l'avons déjà remarqué à l'occasion des noms d'Eden, d'Amalek, de Kiriath-Arba et de plusieurs autres. Quant à l'époque où fut bâtie la ville de Ramsès [6], elle

[1] *Gen.*. XLVII, 3.
[2] XLVII, 6.
[3] *Ibid.*, V, 11.
[4] Champollion, *L'Égypte sous les Phar.*, II, 248.
[5] *Exod.*, XII, 37 ; *Num.*, XXXIII, 3, 5.
[6] *Exod.*, I, 11.

est précitée par un monument, une stèle en granit, qu'on a trouvé dans ses ruines et que Wilkinson a reproduit [1]. Ce monument présente Ramsès II, c'est-à-dire Ramsès Meiamoun ou Sésostris-le-Grand, assis entre les dieux Ra et Toum (Mout), et la preuve, que c'est Ramsès, est donnée par l'inscription hiéroglyphique qui se trouve au revers de la stèle. Ramsès recevait donc un culte dans la ville de ce nom, il en était le dieu tutélaire, et dès lors aussi c'est lui qui la fit bâtir [2]. Elle date donc du xiv[e] siècle av. J.-C., et c'est ainsi qu'avec la certitude que la contrée de Ramsès est identique à celle de Gessen, nous avons en même temps la distance exacte de la ville de Ramsès de la mer Rouge, puisque le lieu où la stèle a été déterrée, et qui est nommé Abou Kêscheb par les Arabes, est à 13 lieues au nord-ouest de cette mer, sur le tracé du canal qui jadis allait du Nil au golfe Arabique [3], et que ce même Ramsès II commença [4].

On le voit; les tentatives de de Wette pour morceler l'ensemble de ces chapitres ne sont pas bien redoutables, et si nous en parlons, c'est seulement à cause de l'autorité qu'on a faite à de Wette.

Pour Hartmann, c'est à l'avenant. Ce grand critique voit dans la loi que fit Joseph et qui dure « jusqu'à ce jour [5], » l'imagination de quelque Israélite gonflé de vanité nationale et qu'il débite pour glorifier le peuple Hébreu. Il n'y a qu'un orgueilleux de cette espèce qui pouvait entreprendre de faire accroire à lui d'abord puis à ses lecteurs, qu'un petit Hébreu avait donné des lois à l'empire des Pharaons, et encore des lois comme celles dont parle le texte qui durent jusqu'à ce jour [6]. — Si la réputation du *savant* Hartmann n'était déjà faite, l'argument qu'on vient de lire, l'établirait d'une manière solide : *aere perennius*.

Le fait de la loi dont il est question dans notre texte re-

[1] *Materia hieroglyphyca*. Malta, 1828, Appendice, 4.
[2] Lepsius, *Die Chronolog. der Aegypt.*, I, 348, sq.
[3] Hérod., II, 158; *Description de l'Égypte*, I, 145; in-fol.
[4] Strab., *Géogr.*, l. XVII, c. 1, 12.
[5] *Gen.*, XLVII, 26.
[6] *Hist. krit. Forsch.*, 438, sq.

monte, au dire même de l'histoire profane, à la plus haute antiquité, et il dure encore aujourd'hui. C'est à la lettre. Hérodote attribue cette loi à Sésostris [1]. Cela ne doit pas étonner : la figure de Ramsès II domine toute l'ancienne histoire du pays dont il fut le Pharaon le plus illustre et le plus puissant, et ce fut une raison pour les Egyptiens de mettre sur son compte, surtout quand ils racontent leurs histoires à des étrangers, toute l'organisation constitutive de l'Egypte, car ils lui attribuent aussi la première division territoriale en *nomes* ou départements [2]. Qu'il ait été le premier à diviser l'Egypte en départements, c'est possible ; Champollion en doute cependant. Il dit que cette division remonte plus haut [3]. Mais ce qui n'est pas possible, c'est que ce roi ait établi la loi dont il s'agit ici. Qu'on y songe bien. Pour prendre leurs propriétés aux possesseurs du sol, afin de s'en constituer le propriétaire unique et absolu, il ne suffit pas d'être un grand roi, un roi puissant. Cela est au-dessus de la puissance humaine ; il faut une force majeure ; c'est l'œuvre d'une révolution faite par d'autres mains que par celles des hommes. D'ailleurs Sésostris dut la tenter moins que personne, parce qu'il passa la plus grande partie de son long règne à faire des guerres lointaines ; il lui importait d'avoir la paix et la tranquillité chez lui. L'époque qui vit le roi d'Egypte s'établir le seul possesseur du sol est donc antérieure à Sésostris, et comme cette possession absolue n'a pas pu exister de tout temps, attendu qu'on est d'accord pour lui assigner une date, quel autre événement était plus propre à l'effectuer qu'une calamité dans le genre de celle dont parle notre texte, une famine prolongée [3]? Elle seule pouvait opérer cette révolution inouïe dans la constitution historique d'un grand Etat, et l'opérer sans effusion de sang, par la dure nécessité qui l'accompagnait. Et c'est aussi parce que les hommes n'y furent pour rien, que l'état de choses qui sortit de cette calamité s'est perpétué jusqu'à nos jours [4]. Le cultivateur d'Egypte ne s'est plus jamais relevé du coup que

[1] II, 109.
[2] Diodor. sic., I, 73.
[3] *L'Égypte sous les Phar.*, I, 71, sq.
[4] Cahen, *la Bible*, I, 203, note 24.

lui a porté cette horrible famine de 7 ans : « La terre fut à » Pharaon[1] : » la terre est au Pacha.

Il semble d'ailleurs que le fait n'avait pas manqué d'être enregistré dans les Annales égyptiennes. Car vraiment quand on lit dans Manethon[2] que le premier roi des Pasteurs, SALATIS, *avait établi des impôts sur toutes les terres* (τήν τε ἄνω καὶ κάτω χώραν δασμολογῶν) qu'il avait bâti la ville d'Avaris ou *Abarim* (la ville des Hébreux, comme Ewald[3] l'a démontré), et, qu'il s'y était principalement occupé *à mesurer ou à distribuer du blé* (σιτομετρῶν) la pensée se porte instantanément au v. 6 du ch. XLII, où il est dit que Joseph était le SALIT[4], le dominateur, le *sultan* de l'Egypte et que c'était lui qui faisait distribuer du blé à tous les peuples.

Maintenant, on ne voit pas que quelque auteur Israélite ait pu croire qu'il pourrait tirer vanité et gloire pour sa nation de l'action de Joseph en faveur du pouvoir du Pharaon. Est-ce un titre qu'on fasse sonner que celui qu'on acquiert en contribuant à mettre un peuple sous le joug du despotisme ? En tout cas ce ne serait pas avec le langage simple et franc de notre texte. Plus on relit ce texte, plus on s'assure qu'il est authentique, et que l'auteur, en rapportant cette histoire ne la rapporte que parce qu'elle fait partie intégrante de l'histoire de Joseph.

Quant au rapport de l'histoire de Joseph avec l'ensemble de la Genèse, il consiste surtout en ce qu'elle donne la raison de la transplantation d'Israël en Egypte, annoncée en termes généraux dès le temps d'Abraham[5]. Cette transmigration étant à son tour en rapport avec l'Exode, l'auteur donne au chap. XLVI les noms des enfants d'Israël qui accompagnèrent le Patriarche, et dont nous retrouverons les familles (*mischpechoth*) au livre des *Nombres*[6], car les enfants d'Israël « se » multiplièrent beaucoup dans la contrée de Gosen[7]. » On

[1] *Gen.*, XLVII, 20.

[2] Ap. Joseph, *Cont. Apio*, l. I, c. 14.

[3] *Geschichte des Volk. Israël*, I, 561.

[4] שליט *Schalit*, la langue égyptienne remplace volontiers le *sch* hébreu par la sifflante simple, *s*.

[5] XV, 13, 14.

[6] C. XXVI.

[7] *Gen.*, XLVII, 27.

voit de quelle importance est ce tableau généalogique du ch. XLVI pour l'ordre des généalogies à venir, et avec quel discernement l'auteur le place où il doit l'être. Puis aussi il était necessaire de le donner pour terminer les générations (*toledoth*) de Jacob qu'avait promises le v. 2 du ch. XXXVII. Si l'on ne regrette pas la peine d'y réfléchir un peu, on verra que tout s'enchaîne, ici comme partout, de la manière la plus heureuse. Rien de plus absurde que de dire, comme le fait Bohlen [1], que l'auteur n'étale ici cette grande énumération de noms que pour relever l'éclat du voyage de Jacob. C'est à cause de cela, ajoute-t-il, qu'on a placé dans ce tableau les noms des anciennes familles de chaque tribu et aussi pour reculer l'origine de ces tribus dans la plus haute antiquité. — Mais on peut demander à Bohlen, pourquoi, puisque tel était le but de cette généalogie, l'auteur y a placé des noms comme Ohad, Yischva, Becher et autres qu'on ne retrouve ni dans les généalogies postérieures, ni dans l'histoire ? On ne les y retrouve pas, parce que ceux qui les portèrent n'avaient pas laissé de famille. Cependant ils sont nommés ici. Le tableau n'est donc pas fait pour satisfaire la vanité de famille ou l'orgueil de tribu, mais dans un but historique. Il est évident, pour quiconque n'a pas noyé l'esprit dans les brouillards du mythe, que cette liste ne fournit l'énumération la plus complète de la famille du patriarche, que parce qu'elle est un document authentique ; donc elle est contemporaine du temps de Jacob.

Mais cependant, continue à objecter la critique, comment ce tableau peut-il être authentique, puisqu'il compte au nombre des personnes qui vinrent en Mitsraïm avec Jacob quatre fils de Ruben, deux fils de Pérets et dix fils de Benjamin, tandis qu'il est évident, par le texte même, que Ruben n'avait alors que deux fils [2], que Benjamin était encore un jeune homme, *naar* [3], et que Pérets devait-être pour le moins encore à la mamelle. — Très-bien ; seulement votre objection, toute spécieuse qu'elle est, tombe à faux, parce que vous n'avez

[1] *Die Gen.*, p. 413.
[2] XLII, 37.
[3] XLIV, 20, 30 seqq.

pas saisi le caractère du document. L'auteur ne dit pas que tous ceux qu'il place dans cette généalogie fussent nés déjà au moment où Jacob se transporta en Egypte, et il dit encore moins qu'ils fussent nés en Canaan. La preuve, c'est qu'il compte au nombre des personnes de la maison de Jacob, *arrivant en Mitsraïm,* les enfants de Joseph qui, comme il le dit lui-même, y étaient nés [1] et ne l'avaient jamais quitté. Par là, l'auteur nous dit clairement comment il faut l'entendre. Il nous donne la généalogie de Jacob en tant qu'elle entre dans le plan de son livre, et c'est pourquoi il en donne ici une partie par anticipation. Cette manière de procéder entre si habituellement dans son dessein qu'on s'étonne que le critique y cherche encore un sujet à contestation. On ne déniera pas à l'auteur le droit qu'il avait de constater l'existence des enfants dans leur père, ou celle du père dans ses enfants, suivant la convenance de son sujet. S'il compte ici tous les enfants de Jacob qu'il lui importe de compter et dont une partie est encore à naître, il leur substitue ailleurs le seul Jacob et cela dans un fait historique qui ne devait arriver que longtemps après la mort du patriarche. « Je descendrai avec » toi en Mitsraïm, lui dit Dieu, et je t'en ferai certainement » remonter [2]. » Viendra-t-il dans l'esprit de quelqu'un de soutenir qu'il y a là un argument contre l'authenticité du texte, parce que ce n'est pas Jacob en personne qui est revenu d'Egypte ? Non, assurément. Eh bien, alors pourquoi élever des difficultés ici où l'auteur fait aller en Égypte comme déjà existant des descendants d'Israël, qu'il savait être réservés au patriarche? L'intention de l'auteur est d'ailleurs visible. Il constitue dans la famille élue, appelée en Egypte, un noyau de 70 membres, *sept* dizaines, parce que SEPT, *scheba, schibah*, est un nombre de la symbolique sacrée, et afin de rendre nettement visible la puissance de Dieu qui a multiplié ce nombre en si peu de temps et « l'a fait devenir comme les » étoiles du ciel en multitude [3], » et s'est conservé ainsi « un grand peuple [4]. »

[1] XLI, 50; XLVI, 20.

[2] XLVI, 4.

[3] *Deut.*, X, 22.

[4] *Gen.*, L, 20.

Les noms de Dieu qui apparaissent dans les ch. XLV et XLVI (il n'y en a pas dans le ch. XLVII) sont ceux d'Elohim, de Haélohim et de Hael. Il n'y a pas de difficulté pour les v. 5 et 9, ch. XLV, où Joseph se sert du mot Elohim, parce que le sens en revient à celui du mot Providence. Au v. 8, il emploie Haélohim, parce que l'idée des desseins de Jehovah sur lui se présente spontanément à son esprit au souvenir des circonstances qui l'ont sauvé de la main de ses frères ; il y reconnaît l'intervention directe du Dieu personnel, *ha Elohim.*

Mais ce dont on pourrait s'étonner, c'est que le nom d'Elohim soit employé dans le passage v. 1-4 ch. XLVI ; on attendrait Jehovah. L'étonnement cesse cependant quand on lit attentivement le passage. Le mot Jehovah n'y est pas, il est vrai, mais il y a son équivalent *Hael,* האל, sur le caractère duquel il est impossible de se méprendre, précédé comme il l'est du pronom personnel *moi,* אנכי : MOI *le El,* Elohim de ton père : *anoki Hael Elohé abika.*

Si cependant on éprouvait encore quelque hésitation, nous espérons l'enlever par une autre explication et qui trouvera sa place au ch. L.

Nous ne pouvons quitter la section de la Genèse qui comprend les chap. XLV, XLVI, XLVII, sans dire quelques mots d'une question historique qu'elle soulève et qui est d'un certain intérêt, je veux dire, la question de la domination des rois Hyksos. Les Hyksos, dit-on, d'après Manéthon, envahirent l'Egypte vers 2100 av. J.-C. et là tinrent sous leur sceptre pendant 511 ans [1], jusqu'en l'an 1589 avant notre ère, par conséquent. S'il en est ainsi, il est constant que ce peuple avait quitté l'Egypte depuis plus de 60 ans lorsque Jacob y arriva en l'an 1524 av. J.-C. D'ailleurs on peut trouver la preuve que l'Egypte n'était pas sous la domination des Hyksos à l'époque de Joseph amplement fournie par le Pentateuque. Rosellini [2] cependant veut qu'ils y fussent au temps de Joseph, il veut que le Pharaon d'alors soit un roi pasteur, parce que Joseph recommande à ses frères de répondre au Pharaon, quand il leur demandera : Quel est votre métier ?

[1] V. Fl. Joseph., *Cont. Apio.*, I, c. 14, 26.
[2] *Monumenti storici*, t. I, c. 5, § 4 seqq.

Tes serviteurs sont pasteurs. Si le roi, dit Rosellini, n'avait appartenu lui aussi à un peuple pasteur, s'il avait été un roi *indigène*, l'état de pasteur, loin d'avoir pu servir de recommandation à la famille de Jacob auprès du roi, lui aurait été fort nuisible et, en tout cas, il ne lui aurait pas cédé, pour s'y établir à demeure, le meilleur endroit du pays.

Tel est en substance le raisonnement de Rosellini, et il faut avouer qu'au premier moment on est tenté de s'y rendre. Cependant il y a des objections.

D'abord la réponse que les frères de Joseph doivent faire au Pharaon n'a pas du tout pour but de leur servir de recommandation auprès du roi. Quel en était donc le but ? Mais Joseph le dit : « Afin que vous demeuriez dans le pays de Gessen [1]. » Ainsi ce que Joseph veut obtenir pour sa famille, c'est qu'elle demeure séparée des Egyptiens. On sait en effet que le pays de Gessen était placé en dehors du Delta, s'étendant à l'est, jusqu'à l'isthme de Suez, la lisière du désert arabique. Il ne faisait pas partie de l'Egypte proprement dite, de même que le pays opposé, à l'ouest du bras canopique. Comme celui-ci était compris sous le nom de la Libye, de même Gessen sous celui de l'Arabie [2]. Aussi Hérodote appelle-t-il la ville de Patoumos, le Pithom de l'Exode [3], situé dans le Gessen, une ville d'Arabie, Ἀραβίη πόλις [4].

C'est là où étaient relégués les gens qui faisaient métier de paître les troupeaux des Egyptiens [5]. Il était impossible que la famille de Jacob pût cacher son occupation pastorale ; Joseph sait que dès le moment que les Egyptiens la connaîtront, ils fuiront sa famille et l'isoleront au milieu de l'Egypte même, « car les pasteurs, dit-il, sont en horreur aux Egyptiens [6]. » Tout ce qui lui reste à faire dans cette conjoncture, c'est de lui obtenir un isolement inévitable aux meilleures conditions possibles. C'est pourquoi il lui fait franchement déclarer à la première entrevue que lui accorde le Pharaon, qu'elle est

[1] Ch., XLVI, 34.
[2] Lepsius, *die Chron. d. Aegyp.*, I, 342, not. 2.
[3] *Exod.*, I, 11.
[4] Herod., II, 158.
[5] XLVI, 34 ; XLVII, 6.
[6] XLVI, 34.

pasteur de père en fils, et il fait suivre cette déclaration de la demande d'une demeure pour elle au pays de Gessen[1], sachant bien que le roi ne pourra lui refuser ce séjour. On avouera que si le roi avait été lui-même de la *pure* race des pasteurs, il aurait dit quelque chose pour engager à rester en Egypte des gens pasteurs de père en fils et qui tenaient de si près à un homme qui avait toute sa confiance, qu'il avait établi sur tout le pays de Mitsraïm[2]. Evidemment cette conduite du Pharaon ne s'accorde guère avec l'attachement qu'il a pour Joseph, mais elle s'explique parfaitement par le caractère *national* du roi. Il devait se montrer tel qu'il le fait, parce qu'il était *Egyptien*.

Puis la nationalité égyptienne, par adoption si on veut, du Pharaon saute aux yeux pour peu qu'on réfléchisse à la demande qu'il adresse aux frères de Joseph : « Quel est votre » métier[3] ? » En effet, ce n'est pas une question dictée par la curiosité et par une vaine formalité, comme on pourrait le croire peut-être ; cette question était de rigueur dans la bouche du Pharaon et la preuve c'est que Joseph sait positivement qu'il la fera à ses frères : il les en prévient. « Lorsque Pharaon » vous fera appeler et qu'il dira : Quel est votre métier[4] ? » — On peut hardiment affirmer, d'après tout ce que nous savons de la constitution sociale des Egyptiens, que cette question, dont le texte, par l'isolement qu'il lui donne, marque d'ailleurs suffisamment l'extrême importance pour le Pharaon, est d'un bon Egyptien nourri de la doctrine de classification par états et métiers héréditaires[5]. Il encourait des peines graves, *gravissimas incurrit poenas* — celui qui quittait le métier que lui avaient transmis ses pères.

Ce n'est pas tout. Le Pharaon se rend possesseur de toutes les terres de l'Egypte, « il n'y eut que les terres des prêtres » qu'il n'acquit point, car les prêtres avaient un certain revenu » du Pharaon ; ils mangaient donc ce revenu concédé par le

[1] XLVII, 3, 4.
[2] XLI, 40, 44.
[3] XLVII, 3.
[4] XLVI, 33.
[5] Diod. Sic., I, 74 ; Herod., II, 37, 65, 164.

» Pharaon ; c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs » terres[1]. » Ainsi les prêtres tiraient un revenu des rois, c'est-à-dire qu'ils avaient été dotés par eux. Cela est-il croyable si ces rois avaient été de purs Hyksos, des étrangers conquérants de l'Egypte ? On concevrait que ces conquérants eussent laissé aux prêtres la possession des terres que les ministres de la religion nationale avaient au moment de la conquête ; mais qu'ils leur aient concédé en outre des revenus sur le trésor royal, sur le domaine de la couronne, comme nous dirions aujourd'hui, et des revenus tellement sacrés que la famine la plus désastreuse même les leur conservait intacts, cela est contre toute vraisemblance, contre toute analogie historique. Car enfin si le Pharaon de Joseph avait été des Hyksos comment aurait-il pu avoir ce grand respect pour les priviléges d'une caste qui devait être particulièrement hostile à sa personne et à son pouvoir, puisque déjà les pasteurs et tout étranger étaient en horreur à n'importe quel Egyptien[2] ? Il y a là un argument invincible, sinon contre l'origine étrangère, du moins pour la nationalité égyptienne du Pharaon de l'époque de Joseph ; à moins qu'on ne soutienne par des preuves décisives que les Pasteurs ont fini par s'approprier tellement les mœurs égyptiennes qu'ils en sont devenus de véritables nationaux. Ce qui est effectif, c'est que sous Apépi, qui est le Pharaon de Joseph, nous voyons un état théocratique où le roi fait partie de la caste sacerdotale dont il est le chef né[3], absolument comme on le voit encore au temps d'Hérodote. Alors aussi le trésor royal nourrissait les prêtres qui ne dépensaient ni ne consommaient rien des biens de leur corporation : οὔτε τὸ γὰρ τῶν οἰκηΐων τρίβουσι οὔτε δαπανέωνται[4].

Rappelons encore que le Pharaon change le nom de Joseph en un nom *égyptien*[5]. C'eût été plus qu'étrange s'il avait été Hyksos. Se figure-t-on Charlemagne donnant à son conseiller intime un nom gaulois, ou Guillaume-le-Conquérant impo-

[1] *Gen.* XLVII, 22.
[2] XLIII, 32 ; XLVI, 34 ; Herod., II, 41, 91.
[3] Les Egyptiens, dit Diodore, regardent leurs rois comme des Dieux (I, 90).
[4] II, 37.
[5] XLI, 45 ; Rosellini, *Monum. storici*, I, 107, 185.

sant au sien un nom saxon ? — Les frères de Joseph s'entretiennent avec lui par un interprète, et il ne leur vient pas en esprit qu'il puisse en être autrement ; ils ne se doutent pas que Joseph les comprenne dans leur langue[1]. Se sachant avec des Hyksos, et ils l'auraient su si Hyksos il y avait eu, ils se seraient bien gardés de se dire l'un à l'autre devant Joseph ce qu'ils se disent, car les Hyksos étant Cananéens, parlaient une langue Sémitique, la langue des fils de Jacob. — Avec un roi Pasteur, les Egyptiens n'auraient pas pu manifester publiquement, en face du premier ministre de ce roi, pasteur comme lui, qu'ils avaient les pasteurs en aversion au point de se mettre à part pour prendre leur repas [2].

Mais en voilà assez sur ce point, car il s'en faut que l'égyptologie ait déjà dit son dernier mot sur cette antiquité.

CH. SCHŒBEL.

[1] XLII, 21, 23.
[2] XLIII, 32.

Traditions américaines.

LE MYTHE D'IMOS

TRADITIONS DES PEUPLES MEXICAINS [1].

XIV

Maintenant, il nous reste quelques mots à dire au sujet des changements de noms imposés par chaque peuple, à ces signes de jours qui cependant correspondaient exactement l'un à l'autre. La question a, nous allons le voir, beaucoup d'importance. Phonétiquement, les termes employés pour désigner les jours, du mois, au Mexique, n'offrent à peu près aucune analogie avec ces mêmes termes chez les Yucatèques. C'est qu'en effet, le Maya et la langue Mexicaine appartenant à des groupes essentiellement distincts, n'ont pour ainsi dire rien de commun. La même observation peut être faite relativement aux hiéroglyphes par lesquels on désignait ces mêmes jours; et en effet, les systèmes graphiques des deux peuples n'étaient guères moins dissemblables que leurs idiômes. Toutefois, on ne saurait douter de l'identité primitive des séries auxquelles appartenaient ces mêmes jours, en tenant compte, toutefois, de certaines modifications de détail, postérieurement adoptées, et variant suivant les localités. Souvent même, les noms de jours, si dissemblables en apparence, ne sont que des *traductions* rendant une même idée sous deux formes absolument disparates. On l'a déjà vu pour le *Cipactli* Mexicain, correspondant rigoureusement à l'*Imos* Tzendale.

Les deux expressions ont une valeur identique, celle d'*Espadon*, de monstre marin. Il en est exactement de même pour le Mexicain *Ehécatl*, litt. « Vent, souffle » et le Maya *Ik*. Remarquons toutefois qu'ici, il pourrait bien y avoir identité au moins partielle entre les deux mots et il semblerait assez naturel d'admettre que les peuples d'Anahuac ont fait, sur ce point, un emprunt aux Mayas. *Ehécatl* ne serait-il pas formé

[1] Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 240.

de la racine *Ig* ou *Ik* et de la désience Ethnique *Catl* ou *Atl*, litt. « le génie *qui réside* dans l'air, » de même que *Toltecatl* [1], l'habitant de Tolan ; *Pantecatl*, celui de *Panuco* ; *Cuextécatl*, le citoyen de *Cuextlan* [2], *Tlapaltécatl*, l'homme de Tlapallan ; *Mexicatl*, celui de Mexico. En tout cas, nous ne découvrons plus qu'une simple analogie de sens, sans aucune ressemblance phonétique entre les termes correspondants *Miquiztli* du Mexicain, d'une part, et de l'autre, le *Camé* du Quiché (*Camey* en Cakchiquel, *Cimil* en Maya). Tous ils désignaient primitivement un seul et même jour de la série mensuelle, et ont le sens spécial de *mort, défunt*.

Rappelons que, spécialement chez la plupart, nous pourrions dire la totalité des nations civilisées du Centre-Amérique, Chiapanèques, Quichès, Mayas, il y avait fort peu de différence entre les noms des jours, et cela malgré la dissemblance parfois très-profonde des idiomes. Cela nous amène forcément à penser que la réforme des Amoxoaques fut introduite dans toute la région située au sud du Mexique par une seule et même nation. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que celle-ci ne paraît avoir été autre que la race du Guatemala. C'est en effet, par la langue quichée, que s'expliquent la plupart des noms de jours, même dans les dialectes voisins. Ainsi, nous pouvons citer l'exemple d'*Akbal*, le 20e jour chez les Mayas. Ce n'est cependant qu'en Quiché, qu'il a conservé son sens archaïque de *vase, marmite* [3]. De même *Imos*, ou *Imox*, devient, en vertu des lois d'écho vocalique, *Imix* chez les peuples du Yucatan. Au Chiapas, nous le retrouvons sous la forme *Mox* qui se rattache directement à celle des Guatémaliens. La même observation peut être faite relativement à l'*Ymos* des Tzendales. Le lecteur observera que ce sont précisément les Guatémaliens, peuples de civilisation occidentale, qui semblent avoir été chez tous leurs voisins, les promoteurs de la réforme astronomique. Ceci viendrait puissamment corroborer l'opinion qui attribue aux Toltèques occidentaux l'honneur de la découverte du calendrier *solaire*.

[1] *Rech. sur les ruines de Palenqué*, chap. IV, p. 49 (en note). — Ixtlilxochitl, 1re *Relac.*. p. 332, t. IX, de la collection *Kinsborough*.

[2] *Pop. vuh.*, Dissert. § VIII, p. CXII.

Il est bien vrai que le texte de Sahagun semblerait, au premier coup d'œil, faire plutôt allusion à une migration de civilisation orientale. Les Nahoas abordent à Panuco, sur la côte est du Mexique, là où précisément Torquemada fait débarquer Quetzalcohuatl, le chef des Orientaux. Mais ne serait-il pas fort possible que, la cité de *Panuco* étant considérée dans les traditions du Mexique comme une ville sainte par excellence, on se soit plu à la faire figurer dans l'histoire de toutes les colonisations ou personnages célèbres? C'est ainsi que certaines villes de l'antiquité, Rome et Pavie, voulurent à toute force, rattacher leurs origines à celles de Troie. On connaît les vers de Virgile :

Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,
Illyricos penetrare sinus, atque intima tutus
Regna Liburnorum, et fontem superare Timavi;
Unde per ora novem, vasto cum murmure montis,
It mare proruptum, et Pelago premit arva sonanti.
Hic tamen ille urbem Patavi sedesque locavit
Teucrorum, etc. (*Eneïde*, I, 242.)

C'est ainsi encore que nos poëtes du moyen-âge font voyager Charlemagne à Jérusalem, où jamais cependant le grand empereur n'a mis le pied.

D'ailleurs, la date assignée par Sahagun à l'arrivée de ses Nahoas ne concorde nullement avec celles que l'on peut attribuer aux migrations de civilisation orientale. Il y a *plus de mille ans,* dit Sahagun que les colons habitent la Nouvelle-Espagne, ce qui nous reporterait à plus de 500 ans av. J. C. Un peu plus loin, le même auteur nous déclare que des années sans nombre (*hay años sin cuenta*) se sont écoulées depuis leur première apparition. Tout ceci ne saurait évidemment convenir aux Toltèques Orientaux, dont l'arrivée sur les côtes du Mexique pourrait difficilement être regardée comme antérieure aux commencements de notre ère.

En outre, l'écrivain Espagnol parle bien du prêtre ou roi-pontife qui conduisait les émigrants, mais nulle part il ne l'assimile à Quetzalcohuatl, et cette réserve, de sa part, est d'autant plus significative qu'un peu plus loin il parle tout au long de ce personnage mythique. Nous sommes portés à croire que, sur ce point, M. l'abbé Brasseur a fait une confu-

sion, identifiant cette première colonisation de tribus Occidentales avec celle du chef des Toltèques de l'Est, laquelle doit être de bien des années postérieure [1].

Ne s'agirait-il pas plutôt, dans le récit de Sahagun, de l'arrivée des *Mixcohuas*, peuple très-probablement de civilisation occidentale dont l'invasion dans l'Anahuac précéda certainement de plusieurs siècles, celle des Toltèques proprement dits ?

Les noms cités par Sahagun, à ce sujet, indiquent tous des Toltèques Occidentaux. Ainsi, ils vont à la recherche du paradis terrestre, appelé par eux *Tamoanchan*, c'est-à-dire « cherchons notre demeure. »

Peut-être serait-il difficile de préciser au juste où se trouvait ce *Tamoanchan* dans lequel les émigrants fixèrent leur séjour. Sahagun nous déclare bien qu'ils s'y rendirent après avoir atteint la frontière guatémalienne, mais n'en précise pas autrement la position. Nous ne savons trop jusqu'à quel point M. l'abbé Brasseur est autorisé à l'assimiler aux pays de *Pan-Paxil* et *Pa Cayalà*, qui, pour lui, désigneraient la région située aux bouches du Tabasco et de l'Uzumacinta [2]. Le savant ecclésiastique nous raconte lui-même que, se trouvant dans un faubourg de la ville de *Totonicapan*, dans la république de Guatemala, il entendit, par hasard, prononcer le nom de *Tamaïnchan* [3], lequel n'est probablement qu'une corruption pour *Tamoanchan*. Il demanda à l'Indien qui l'avait proféré ce que ce terme signifiait. Ce dernier répondit qu'il désignait un des quatre quartiers de la ville et rappelait, en même temps le souvenir d'une espèce de Paradis terrestre. Nous n'oserions affirmer que cette localité fût effectivement le *Tamoanchan* primitif, celui dont parle Sahagun. La facilité avec laquelle les dénominations géographiques étaient sujettes à changer de position chez les anciens habitants de la Nouvelle-Espagne doit nous rendre, sur ce point, sobres de conjectures. Il n'en reste pas moins acquis que le nom de *Tamainchan* donné il n'y a pas longtemps encore à un faubourg d'une ville

[1] *Hist. des nat. civil.*, l. I, c. 4, t. I, p. 108.
[2] *Rech. sur les ruines de Palenqué*, c. 3, p. 40.
[3] *Ibid*,. c. 2, p. 37 (en note).

du Guatemala où dominait la civilisation mexicaine, doit être considéré comme propre aux Toltèques Occidentaux.

XV

Mais ce n'est pas tout. Nous voyons les devins et les savants de la race émigrante se réunir vers le commencement de notrè ère, pour procéder à la réforme du calendrier, dans la cité de *Tlapallan*, ou *Huéhué-Tlapallan*, litt. « la noble *ou* » vieille terre des couleurs. » Mais où pouvait-elle se trouver située ? Ne faut-il pas distinguer plusieurs localités ayant porté le même nom. Ces questions ont été bien des fois discutées et nous demanderons nous-même au lecteur la permission de les traiter ici à nouveau. Il ressortira évidemment, croyons-nous, de cette étude que *Tlapallan*, aussi bien que *Tamoanchan* ou *Tamaïnchan* n'a jamais pu désigner autre chose qu'un pays de *têtes droites* ou *Toltèques Occidentaux*.

Veytia distingue nettement deux localités de ce nom, toutes deux situées dans les régions septentrionales de la Nouvelle-Espagne[1]. Le premier est le lieu où arrivèrent, après la dispersion qui suivit l'érection de la tour de Babel, et la confusion des langues, les *sept familles* parlant l'idiome Nahuatle, c'est-à-dire Mexicain. Elles auraient, avant que d'y arriver, voyagé pendant un âge de leur cycle, c'est-à-dire pendant 104 années, traversé la Tartarie et le détroit de Béhring, franchi quantité de chaînes de montagnes, de fleuves ou rivières et bras de mer.

Elles arrivèrent enfin dans un pays qu'elles appelèrent *Tlapalli*, litt. « rouge » parce que la terre y est de cette couleur. De là viendrait également l'épithète de « vermeille » parfois donnée à la mer ou golfe de Californie, ainsi que celle de *Colorado* appliquée au fleuve (*Rio Colorado*) qui débouche à son extrémité septentrionale.

Les Nahoas donnèrent naturellement à la métropole de ce pays qu'ils fondèrent l'an du monde 2237, le titre de *Huéhué-Tlapallan*, c'est-à-dire « la vieille *ou* noble terre rouge. » Malgré le dire des Indiens, Veytia refuse d'assimiler cette cité[2],

[1] Veytia, *Hist. antig. de Méjico*, l. I, c. 2, t. I, p. 19 et suiv.
[2] Veytia, *ibid.*, p. 24.

située fort au nord, près du pays des Apaches, avec le *Tlapallan* de Cortès. Il est plus que douteux effectivement que le célèbre Conquistador ait jamais visité ces régions.

La dernière cité dont nous venons de parler s'appelait simplement *Tlapallan* ou *Tlapallan de Cortez*, elle aurait, d'après l'écrivain Espagnol, été fondée l'an du monde 3901, c'est-à-dire 99 années av. J.-C. C'était la capitale du puissant empire des Chichimèques ou *Chichimécatli*. De là, les Toltèques, après s'être extrêmement multipliés, partirent pour aller à la conquête de la Nouvelle-Espagne. La position de cette métropole des anciens Mexicains devrait être cherchée plus au sud vers l'embouchure du *Rio Colorado*.

L'écrivain indigène Ixltilxochlti [1] nous déclare de son côté qu'après avoir beaucoup navigué et longé pendant longtemps les côtes de ce pays qu'on appelle Californie, les Toltèques parvinrent au *Huéhué Tlapallan* ou terre de Cortez, en l'année *Cétecpatl* (litt. un silex), environ 387 ans après J.-C. Ce pays aurait été appelé *Tlapallan* (du Mexicain *Tlapalli*, couleur, chose colorée), à cause de la teinte rouge qu'y présentait le sol.

Ce qui paraît bien certain en tout cas c'est qu'au temps de la conquête, les Mexicains appliquaient ce nom de *Huéhué Tlapallan* au berceau présumé de leur race.

C'est ce qui décida le conquérant espagnol à sacrifier la plus grande partie de sa fortune pour diriger successivement trois expéditions, sur les côtes de la Californie, le long du rivage du Pacifique. Il voulait, à tout prix, faire la découverte de ce mystérieux pays. De là le nom de *Mer de Cortez*, parfois donné à la mer Vermeille ou golfe de la Californie et celui de *terre de Cortez*, parfois appliqué à la région qu'elle baigne.

Mais en même temps, on ne saurait douter de l'existence de un ou plusieurs *Tlapallan* dans les régions méridionales de la Nouvelle-Espagne. Aussi Ixtilxochilt nous représente-t-il, le

[1] *Histoire des Chichimèques ou des anciens rois de Tezcuco*, par Don Fernando de Alva Ixtlilxochitl, 1re partie, c. 2, p. 9 et 10. Paris, 1840 (t. XII de la collection des *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*, par H. Ternaux-Compans).

prince Toltèque[1] Topiltzin se retirant après une dernière défaite dans la caverne de *Xiecco* ou *Xicco* qu'il abandonne pendant la nuit pour se rendre dans la riche et florissante contrée de *Tlapallan*, située sur la mer du Sud et où il règne pendant une trentaine d'années. Ensuite, il se retire à l'Orient, au pays de ses ancêtres, d'où il doit venir au bout de 5012 ans, en l'année *Cé-acatl*, pour châtier les rebelles.

Beaucoup d'Indiens croient ce prince encore vivant ainsi que *Nézahualcoyott*, *Nézahualpili*, *Moquihix* dans la caverne de Xicco, d'où il sortira pour les délivrer. On sait que Charlemagne, Frédéric Barberousse, le roi don Sébastien, furent l'objet de légendes toutes semblables. L'auteur Mexicain se moque à ce sujet des espérances dont se bercent les Portugais, qui attendent toujours le retour de leur prince.

Quoi qu'il en soit, ce Tlapallan du sud ne pourrait-il point être assimilé au *Tlapallanconco* (lit. dans le petit Tlapallan) ou mieux *Tlapallantzinco* (dans le vénérable Tlapallan) que les Toltèques fondèrent après la chute de leur empire et leur dispersion, sur les bords de la mer du Sud, peut-être dans le territoire actuel du Soconusco, en mémoire de la terre sacrée de Tlapallan dont ils avaient été exilés. Ixtlilxochitl place ce *Tlapallantzinco* à 60 lieues environ de l'ancienne capitale abandonnée par les Toltèques, ce qui est, comme le remarque M. l'abbé Brasseur, à peu près la distance qu'il y a des vallées entre Ococingo et Comitan aux rivages du Pacifique[2]. Ne conviendrait-il pas également de l'identifier avec la cité du même nom, sise également sur les bords de la mer du Sud et conquise successivement, au dire des écrivains Guatémaliens, par *Gukumatz*, prince des Quichés et par le roi *Quicab*.

XVI

Maintenant cette capitale ou plutôt ce royaume des Toltèques exilés, et d'où *Tlapallantzinco* tira son nom, ne con-

[1] Ixtlilxochitl, *Hist. des Chichimèques*, loco citato; c. 3, p. 19. — *Primera relacion* de Don Fernando de Alva Ixtlilxochitl, p. 332 (t. IX de la collection *Kingsborough*.

[2] *Popol. vuh.*, dissertat., § IX, p. CLIX (en note). — *Rech. sur les ruines de Palenqué*, c. VIII, p. 78 (en note).

viendrait-il point de le chercher dans une localité dont parle Alvarado, sous le nom défiguré de *Tapalan* [1]. Il en fait une province éloignée d'environ 15 journées de marche de Sant-Iago de Guatémala. Ce qui reviendrait à 150 lieues, si l'on compte les journées de marche des Indiens à environ 10 lieues par jour; 75 seulement au cas plus probable où il s'agirait de journées de marche espagnoles à 5 lieues par jour, l'une dans l'autre. La capitale de ce pays était, nous dit le *Conquistador*, une ville grande comme Mexico, avec de grands édifices bâtis en pierre de taille et mortier et des toits en terrasse. Tout ceci ne nous fait pas même connaître, il est vrai, dans quelle direction précise se trouvait cette cité par rapport à Guatémala.

Quant à ce *Tulan-Tlapallan* [2] de Sahagun qui se trouvait de l'autre côté de la mer à l'est de la vallée d'Amahuac et où se rend Quetzalcohuatl, après que les intrigues des magiciens l'ont décidé à prendre la route de l'exil, nous devons, je crois, le considérer comme appartenant à la géographie purement fantastique. Cette localité nous est représentée comme touchant au ciel [3]. Ce dernier détail nous fait songer au voyage entrepris par le 3e des Volans jusqu'à la *racine des cieux*, afin de retrouver ses parents, les Serpents [4]. C'est dans ce Tlapallan oriental que mourut le puissant prince *Sétachtli*, après y avoir été transporté par Quetzalcohuatl.

Enfin Montézuma ayant appris le débarquement de Cortès à la Véra-Cruz, se figura que le héros Espagnol n'était autre que Quetzalcohuatl revenant de son voyage à *Tulan* ou *Tlapallan* [5], où il était allé visiter les autres dieux. Cette confusion s'explique, si l'on se rappelle que *Tlapallan* était une localité

[1] *Delle navigazioni e viaggi racolte*, da M. Gio Battista Ramusio, t. III, p. 250, verso (Lettre de Pietro Alvarado à Cortez). In Venetiâ, 1606.

[2] Sahagun, *Historia general de las cosas de Nueva-Espana*, l. II, c. 4, t. I, p. 246; — *Ibid.*, c. 14, p. 259; — *Ibid.*, c. 22, p 255; — *Ibid.*, t. II, c. 29, p. 113. Mexico, 1829 et 1830.

[3] *Histoire du Mexique par don Alvaro Tezozomoc*, traduit sur le manuscrit inédit, par Ternaux-Compans, c. 105, t. II, p. 227 Paris, 1853; extrait des *Annales des Voyages*, de l'année 1844 à 1850.

[4] *Descript. of the ruins*, by Cabrera, p. 33. — Le *Mythe de Votan*, § I, p. 13.

[5] Tezozomoc, *Hist. du Mexique*, c. 107, t. II, p. 237.

considérée comme sacrée. D'un autre côté, la légende représentait Votan [1] et Quetzalcohuatl terminant leur règne par un voyage aux régions situées à l'est, par delà la mer des Antilles. C'était sans doute une réminiscence des voyages maritimes entrepris par les populations de la vallée du Mississipi jusque sur les côtes de la Nouvelle-Espagne, voyages qui durent se trouver brusquement interrompus, lorsque celles-ci eurent entamé contre les tribus sauvages cette lutte sans doute séculaire, dont l'issue leur devait être si fatale. En tout cas, la contrée où s'étaient retirés les héros légendaires des nations du Mexique et du Centre-Amérique ne pouvait être, aux yeux de ces derniers, qu'une sorte de terre sainte et sacrée. Voilà pourquoi on l'assimila plus tard à Tlapallan, qui cependant n'avait à l'origine rien de commun avec les provinces du Sud et de l'Est des États-Unis. D'un autre côté, *Tula* ou *Tulan* se trouvant lui aussi d'ordinaire confondu avec Tlapallan, on en arriva à le placer également quelque part en Floride ou en Louisiane.

Tel semble bien le cas pour ce *Tula* où Quetzalcohuatl transporta *Metlalxochlti, Ozomactli* et *Timal* [2], considérés comme les plus grands magiciens de leur temps et où ils moururent. Suivant toutes les apparences, cependant, c'est bien quelque part vers la Californie que nous devrons chercher le *Tula* ou *Tulan* primitif.

Laissant de côté ces localités imaginaires, nous allons donner au lecteur, d'après M. l'abbé Brasseur, un tableau général des opinions émises par les divers auteurs au sujet du pays de *Tlapallan*. Nous le ferons suivre de quelques réflexions et d'un résumé général de la question.

XVII

Tableau général des opinions émises sur le pays de Tlapallan.

Notre docte compatriote distingue d'abord, d'après Betancourt, un *Huéhué-Tlapallan* primitif, situé aux latitudes les plus septentrionales du Nouveau-Monde, mais dont il ne

[1] *Geografia de la Republica de Guatemala*, part. IV, p. 76. Guatemala, 1868.
[2] Tezozomoc, *Hist. du Mexique*, c. 105, t. II, p. 227.

cherche point d'ailleurs à déterminer la position exacte [1], et dont les ancêtres de la race *Toltèque* seraient sortis à la suite d'une révolution. C'est là que les Chichimèques seraient arrivés plus de 3000 ans avant notre ère. M. l'abbé Brasseur fait observer que *Tlapallan* se rattache non-seulement au substantif *Tlapalli* « couleur pour peindre, chose teinte », mais qu'il a aussi le sens de « noble, ancien. » Par exemple, dans *Tlapalli eztli*, litt. « sang de couleur », et métaphoriquement « sang » noble [2]. » Ceci s'accorderait assez bien avec l'opinion émise par M. Aubin, que le nom de *Tlapallan* avait un sens mystérieux et sacré, par la raison qu'il servait à désigner le berceau primitif de la race Chichimèque. M. l'abbé Brasseur pense que c'est peut-être à cette origine que faisaient allusion les onctions de peinture d'ocre jaune et rouge, dont les indigènes se servaient au sacre de leurs rois, et il rappelle les pratiques analogues en vigueur chez une foule de nations tant anciennes que modernes.

En tout cas, ajoute-t-il, il est certain qu'aux temps de la conquête, Tlapallan désignait un pays situé soit au nord du Guatémala, entre les affluents du fleuve Uzumacinta et le Honduras ou Hibueras. Ç'aurait été St-Salvador ou même l'intérieur du Honduras [3], le *Tlapallan* de Cortez, peut être identique à la région de Xibalba [4].

Plusieurs motifs d'une nature tout à fait spéciale avaient pu porter les indigènes à lui donner le même nom qu'au vieux berceau de la race Chichimèque ; par exemple la teinte des terres volcaniques que l'on rencontre dans ces régions, l'abondance des *Tintales* ou bois de couleur etc.

D'un autre côté, le savant ecclésiastique nous rappelle que *Tlapallan* avait parfois une signification plus étendue. Ixtlilxochilt identifie par exemple ce nom à celui de *Honduras*. Peut-être même se serait-il parfois appliqué à l'Amérique Centrale en général [5]. Dans un autre passage, le même

[1] *Pop. vuh.*, dissert., § IV, p. LXV.
[2] *Pop. vuh.*, p. LXIII.
[3] *Pop. vuh.*, dissert., § VIII, p. CXXXIII.
[4] *Hist. des nat. civil.*, l. I, c. 4, t. I, p. 125. — *Pop. vuh.*, dissert., § VIII, p. CXXXI.
[5] *Hist. des nat. civil.*, l. I, c. 4, t. I, p. 100.

auteur se montrerait enclin à placer la métropole de cet empire de Tlapallan aux ruines de *Mayapan* ou de *Chichen-Itza*, d'où les Chichimèques, à son avis, auraient bien pu tirer leur nom [1].

Ce qui pour nous résulte clairement de l'ensemble des témoignages cités plus haut, c'est que *Huéhué-Tlapallan* désignait, dans l'esprit des indigènes du Mexique, une localité mystérieuse située vers le nord, dans la direction de la Californie, et dont une partie au moins des nations qui envahirent la région d'Anahuac serait sortie. C'est ce pays dont, sans doute, on ne se rappelait plus la position exacte que Cortez entreprit de retrouver. Voilà pour quel motif on donna aux régions visitées par le Conquistador, le nom de *Tlapallan de Cortez,* bien qu'à coup sûr, elles ne fussent ainsi désignées ni par les habitants du pays, ni par ceux de la vallée d'Anahuac. C'est donc fort mal à propos que l'on prétend nous parler d'un *Tlapallan de Cortez* situé au sud. Jamais effectivement, le chef Espagnol ne le chercha dans cette direction. Les dates assignées par Veytia à l'arrivée des Toltèques ou Chichimèques en Huéhué Tlapallan ne sauraient être prises au sérieux. On sait, en effet, que si les Mexicains se servaient de cycle dans leurs calculs historiques, jamais ils ne firent usage d'une *ère* dans le sens que nous attachons à ce mot. Veytia se contentait d'appliquer à un cycle de son invention, le nom de l'année fournie par les annalistes Mexicains. De la sorte, il en arrivait à établir, de la manière la plus fantastique, ses synchronismes entre l'histoire de la Nouvelle-Espagne et celle du peuple Hébreu.

Ainsi donc, nous ne découvrons au nord de la Nouvelle-Espagne, qu'une seule localité à laquelle le nom de *Tlapallan* a pu s'appliquer d'une façon rigoureuse. Veytia est seul à en reconnaître deux, et cela sans aucun doute, parce qu'il veut à tout prix voir un *Tlapallan* dans les régions visitées par Cortez, bien qu'Ixtlilxochilt appelle simplement ces dernières « terre de Cortez. »

Maintenant, il y avait un second Tlàpallan dans le Centre-

[1] *Rech. sur les Ruines de Palenqué*; c. 4, p. 46.

Amérique, ainsi nommé, sans doute, en souvenir de celui que les Toltèques Occidentaux avaient autrefois habité. C'est très-probablement celui dont parle Alvarado.

Nous n'entreprendrons point d'ailleurs de décider s'il était situé dans le Honduras ou dans le San Salvador. Il n'y a pas lieu d'être surpris de retrouver ainsi un même nom porté par des localités aussi éloignées.

L'on sait avec quelle facilité les termes de la géographie réputée sacrée, sont sujets à voyager, à se déplacer avec les races elles-mêmes. C'est ainsi que, dans l'ancien monde, on retrouve le *Bérézat* des anciens Iraniens dans le *Bérécynte* Phrygien, leur fleuve *Arvend* dans l'*Oronte* de Syrie[1]. N'avons-nous pas un exemple tout analogue en Amérique ; c'est par douzaines qu'il faut rencontrer les *Tula*, *Tollan*, *Tulantengo*, *Tulanzingo*, (litt. dans le vénérable *Tulan*), *Tulansingo*, *Tultengo*, *Tultepec*[2], (litt. *à la montagne* de *Tulan* ou des *Toltèques*) sans compter le *Volol-Tulan* du pays des Quélènes au Mexique et dans le Centre-Amérique. En tout cas, si l'on réfléchit aux tendances hiératiques des civilisations et de l'esprit Américains, si on se rappelle l'importance attachée aux dénominations géographiques consacrées par la religion, il sera difficile de ne point reconnaître que *Tlapallan* dévait nécessairement désigner une région de *Têtes droites* ou de *Toltèques Occidentaux*[3]. C'est ce qui nous empêche de partager l'opinion de M. Brasseur voulant assimiler ce pays à celui de Xibalba ou bien à Mayapan. Dans ces dernières localités régnait un système de civilisation tout différent, celui des *têtes plates* ou *Toltèques Orientaux* de la branche Yucatèque.

Tout nous porte donc à voir dans les Nahoas de Sahagun, un peuple de civilisation et peut-être même de langue Mexicaine. Sans doute, il est assez étrange de trouver des tribus de cette race si loin à l'Est, et cependant les Padoucas dont la

[1] *De l'origine du langage*, par M. E. Renan, c. XI, p. 226. Paris, 1858.

[2] *Diccionario geografico-historico de las Indias Occidentales o America*, por el coronel Don Antonio de Alcedo, t. V, p. 226 et suiv. Madrid, 1789.

[3] *Antiquités américaines, lettre sur les antiquités de Tiaguanaco*, par M. L. Angrand, p. 44 (Extrait de la *Revue générale d'architecture et de travaux publics*, t. XXIV).

langue semble se rattacher au même groupe que le Shoshone, et par suite que le Mexicain lui-même, ne s'étaient-ils point fixés sur les rives du Missouri? Peut-être pourrait-on expliquer, par l'hypothèse que nous demandons la permission d'émettre, la présence de quelques mots, vraisemblablement Mexicains[1], dans la langue des Apalachites qui occupaient une partie de l'ancienne Virginie Anglaise, et dont M. l'abbé Brasseur, s'étayant d'un passage d'Acosta, conduit les migrations jusque sur la côte du Mexique, en traversant la Mer des Antilles.

Avant de terminer notre travail sur les computs en vigueur parmi les nations de la Nouvelle-Espagne, peut-être sera-t-il bon de mentionner une réminiscence plus ou moins obscure de la *semaine de sept jours* bien connue des Asiatiques, mais dont l'usage est plus que problématique à la Nouvelle-Espagne, aussi bien qu'au Japon. Le codex Chimalpopoca nous représente l'homme créé au 7e *jour* Ehécatl[2]. La légende Chahta nous parle, on l'a déjà vu, d'un aigle et d'un lion qui venaient exercer leurs ravages *tous les sept jours*[3]. C'est en mémoire du triomphe remporté sur le dernier de ces animaux, que les Indiens, au moment de leurs expéditions guerrières, débutent par un jeûne de six jours et ne se mettent en marche que le *septième*. Nous ne pensons point que l'analogie avec la légende du Minotaure auquel on offre tous les *neuf* ans *sept* jeunes gens et autant de jeunes filles à dévorer puisse être révoquée en doute[4]. De même, l'oiseau monstrueux dont le prince Birman Pyu-Tsau-Ti délivre ses compatriotes, exigeait chaque *septième* jour un tribut de *sept* vierges[5]. Enfin, le manuscrit Cakchiquel parle expressément des *treize* tribus des *sept* nations[6]. On remarquera ici que le nombre *treize* indiquait une

[1] *Rech. sur Polenqué*, c. III, p. 39 et 40.

[2] *Codex Chimalpopoca*, cité dans l'*Hist. des nat. civil.*, l. I, c. 2, t. I, p. 53.

[3] *The national legend of the Chahta-Muskokee tribes*, by M. D.-G. Brinton, p. 8 (Extrait de l'*Historical magazine*, février 1870, Morissania, New-York).

[4] Plutarque, *Vie de Thésée*, c. XV.

[5] *Journal of the Asiat. society of Bengal*, part. I, n° 2 (*On the history of the Burma Race*, by the colonel sir Arthur Phayre, p. 79 et suiv.); année 1868

[6] Mss. *Cakchiquel*, dans les *Rech. sur Palenqué*, c. VII, p. 72.

période de jours, dans le comput Mexicain, rapproché de celui de *sept*. C'est sans doute que les populations du Guatémala avaient gardé le souvenir d'une *semaine*, employée chez des races étrangères avant qu'eux n'eussent adopté le calcul par *treizaines*.

Une dernière remarque nous reste à faire au sujet du Calendrier, celui des Quichuas ou Péruviens était solaire ou plutôt luni-solaire [1], mais il n'offrait néanmoins aucune analogie de détail avec ce dernier. Ainsi l'année Péruvienne est de 12 mois de chacun 30 jours, comme la nôtre, comme celle de presque tous le peuples connus. Au contraire, l'année *Toltèque* avait 18 mois de 20 jours chacun. Le caractère du calendrier Toltèque offre cependant trop d'originalité pour qu'il ne soit point resté quelques traces de son emploi chez les sujets des Incas, si jamais ceux-ci l'avaient mis en usage. De tout ceci, l'on doit logiquement conclure que la civilisation Orientale a passé du Yucatan au Pérou, avant l'époque des Amoxoaques, c'est-à-dire antérieurement au 1er siècle de notre ère. Il est vrai qu'à cette époque l'année Yucatèque se trouvait très-probablement réglée uniquement par la *lune*. L'on a tout lieu de croire qu'il en fût longtemps de même au Pérou. L'adoption du comput *solaire* a, sans doute, été dans ce dernier pays un progrès d'origine indigène et simplement dû aux développements de la science astronomique. Plus tard seulement, on s'aperçut de la trop grande brièveté de l'année lunaire par rapport à l'année solaire. Pour remédier à cet inconvénient, les peuples du Nouveau-Monde, comme les Égyptiens et les Persans [2], eurent recours à l'emploi de jours intercalaires et qui d'ailleurs étaient considérés comme néfastes [3].

H. de Charencey.

[1] Humboldt, *Vue des Cordillières*, p. 87.
[2] *Ibid.*, *ibid.*, p 143.
[3] Botturini, § xi, p. 57.



Archéologie biblique.

RÉPONSE
DE
M. L'ABBÉ COULOMB A M. L'ABBÉ L. DE SAINT-AIGNAN,
Sur l'enceinte de Jérusalem.

Cher et honoré Confrère,

Dans l'une de ces belles et bonnes pages où vous exposez avec une rare délicatesse les opinions de M. Pierotti sur la topographie ancienne de Jérusalem, vous avez bien voulu faire mention de mon modeste travail intitulé : *Le Calvaire et Jérusalem, d'après la Bible et Josèphe* ; et, après avoir dit que j'ai réfuté victorieusement l'erreur de Robinson, vous avez cru devoir ajouter pour la plus grande édification de vos lecteurs: « Nous n'oserions affirmer que M. Coulomb a résolu d'une » manière incontestable les questions relatives à la position » d'Acra et à celle de Tyropéon[1]. »

Permettez-moi donc, à ce propos, quelques explications simples et rapides sur la terminologie de ce *pauvre* Josèphe que nos modernes archéologues accusent trop souvent de confusion et d'erreur, faute de tenir un compte suffisant des diversités de l'heure et du sol.

Et d'abord, l'historien de la *Guerre des Juifs*, voulant nous décrire Jérusalem en vue des opérations du siége, et pour nous les faire suivre pas à pas, devait-il donner aux divers quartiers de cette ville leurs noms anciens et bibliques ou ceux qui étaient alors en usage et consacrés par une prescription plus ou moins longue? Evidemment, et quel que soit notre regret intime de ne pas retrouver ici les noms magiques de Sion et Moria, nous sommes obligés de reconnaître que Josèphe a très-bien pu dans cette circonstance supprimer toute dénomination antique et appeler dans son livre chaque partie de sa ville natale du terme alors universellement reçu.

[1] *Annales de philos. chrét.*, juillet, 1872, ci-dessus, p. 25.

— Première considération dont il importait grandement de tenir compte et qui est peut-être indiquée pour la première fois sous la face du soleil.

Cette distinction générale posée, venons au détail : 1° Pour l'auteur de la *Guerre des Juifs*, il y avait à Jérusalem, ce qui s'appelait, ce qu'il appelle du moins *la Ville*, — ville munie au nord d'une triple muraille ; à l'ouest, au sud et à l'est d'une seule enceinte parce qu'elle était environnée là de vallées impraticables, — ville assise sur deux collines, celles de la ville haute, du marché d'en haut, et celle de la ville basse, d'Acra, ville bifurquée par une vallée centrale qui s'étendait jusqu'à la fontaine de Siloé, et au sein de laquelle les maisons descendaient en amphithéâtre, — ville qui avait alors sa partie élevée à l'occident et sa partie inférieure à l'orient.

Libre à M. A. Coquerel de nous dire : « Il serait difficile de » reconnaître Jérusalem dans ce plan incomplet qui n'en com- » prend que la moindre partie, si, à ces deux collines dési- » gnées, Josèphe n'en ajoutait plus bas deux autres qui en » complètent le nombre. » Que prouve cette observation ? Une seule chose : c'est que M. Coquerel n'a pas compris ce nom : *la ville* donné par excellence et en particulier aux deux collines dont il s'agit.

Libre aussi à M. de Vogué de s'exprimer en ces termes : « Dans sa description générale, Josèphe fait une confusion qui » a été l'origine de beaucoup d'erreurs et de discussions » entre les archéologues. Prenant la partie pour le tout, il donne » le nom d'Acra à toute la ville basse, et semble restreindre » cette dernière à la colline séparée du temple par une val- » lée. Mais il résulte des détails des opérations du siége que la » ville basse, comme la topographie physique le veut, com- » prenait la vallée et les pentes d'Ophel jusqu'à Siloam. » Que prouve encore cette accusation ? La même chose, à savoir que notre tort est de remonter à la première origine de ce nom d'Acra qui désignait uniquement dans le principe la citadelle macédonienne, et de ne pas le prendre dans toute l'acception vulgaire qu'il avait au temps de Josèphe, c'est-à-dire pour la seconde partie de la ville proprement dite, comprise dans le

périmètre de l'ancien mur entre la vallée de Josaphat et celle du Tyropéon.

Libre encore à M. de Saulcy d'affirmer que la seconde enceinte servait de chemise à la ville basse ; libre à Mgr Mislin d'assigner à cette ville basse l'emplacement de Bizitha ; libre à vous, cher et honoré confrère, de révoquer en doute la doctrine qui m'est enseignée par la Bible et par Josèphe. Que prouvent toutes ces contradictions ? Toujours une seule et même chose : qu'au lieu de s'en tenir au témoignage de Josèphe qui connaissait assurément son pays et sa langue, on subit je ne sais quelles influences routinières et sans valeur historique.

2° « En face de la seconde colline de la ville, poursuit Josè» phe, était une troisième colline naturellement plus basse » qu'Acra, et séparée autrefois par une large vallée. Mais les » Asmonéens, sous leur règne, comblèrent cette vallée (en » partie), et ils abaissèrent l'attitude d'Acra de manière à ce » que le temple la dominât. » *En face* : Est-ce dans la direction de l'ouest à l'est ou dans celle du sud au nord ? A cette demande, Josèphe nous répond constamment que cette seconde vallée était au midi du temple et couronnée immédiatement par le grand portique d'Hérode [1].

Ici dénégation complète de la part de nos savants contemporains. Tous considèrent le mur méridional du Haram-chérif comme ayant appartenu soit au temple de Salomon, soit au temple d'Hérode, bien que ses fondations reposent à découvert sur le roc au lieu de descendre à une profondeur à peu près égale à celle de la vallée de Josaphat. Pour moi, j'espère contre toute espérance qu'un jour viendra où cette vallée mitoyenne entre le mont Moria et le mont Acra nous entrouvrira ses flancs encombrés et ce jour sera celui où le temple étant ramené à ses justes proportions et à son emplacement spécial, des fouilles pourront être pratiquées dans

[1] Avant la construction du temple, l'ancien mur régnait sans solution de continuité sur le versant méridional de cette large et profonde vallée. Le temple une fois bâti, on joignit l'ancien mur, d'une part à l'angle occidental du temple, et d'autre part à son angle oriental, et on fit disparaître la partie intermédiaire de l'enceinte de David.

l'intérieur du haram, un peu au midi de la porte dorée. J'ai hâte de dire que cette espérance n'est point formulée dans mon premier travail, et qu'elle m'a été suggérée par les explorations de mon deuxième pèlerinage.

Pour rendre toute la pensée de Josèphe, comme il est juste et nécessaire, notons ici que la ville basse et la vallée débordaient l'angle sud-ouest du temple, puisque Josèphe y place une quatrième porte occidentale du temple qui le mettait en communication avec Acra par le moyen d'un double escalier.

3° Au nord du temple et sur la colline qui la couvrait de son ombre, la ville nouvelle, Bizitha, qui s'était développée sous le règne splendide d'Hérode le Grand et qui resta sans défense jusqu'à l'époque où Hérode Agrippa jeta les fondations de la troisième enceinte. Inutile de rien ajouter ici puisque l'accord le plus unanime règne entre tous les palestinogues, que bonne justice a été faite de l'erreur qui repoussait Bizitha au nord du mur actuel, et qu'enfin on a dit droit au témoignage de Josèphe.

4° A l'ouest du Temple, dans l'espace abrité par la deuxième enceinte, le Proastéion, le faubourg, l'avant-ville. Ce quartier de Jérusalem, qui datait néanmoins de la construction du Temple, est resté inaperçu pour nos savants contemporains, et peut-être ai-je été l'un des premiers à signaler son existence. La raison de cet oubli est que Josèphe ne prononce ce nom qu'une seule fois et dans la description du Temple d'Hérode le Grand. Oubli très-pardonnable à cette cause, mais qu'il était bon de réparer, surtout à l'encontre de Robinson et de ses disciples qui, plaçant la ville basse sur ce point, arguaient de son insuffisance matérielle que le Calvaire et le Saint-Sépulcre étaient visiblement inauthentiques.

Voilà, autant qu'une faible esquisse peut la reproduire, la Jérusalem, non pas seulement de mon livre, mais encore et par dessus tout d'un témoin occulaire, de Flavius Josèphe; et laissez-moi, cher et honoré confrère, ajouter dans la simplicité de mon âme, qu'elle méritait certainement vos préférences et vos affirmations. Car elle est aussi visible sur le terrain que dans le livre de la *Guerre des Juifs*, à l'exception près que j'ai

déjà signalée, celle des contre-indications d'une vallée méridionale du Temple.

Et quelle est, je vous le demande, la répartition du plateau de Jérusalem qui peut, à juste titre, entrer en comparaison avec celle de l'historien juif? Je sais vos prédilections pour la topographie de M. de Vogué, et c'est pour cela que je m'y arrête un instant, le temps et le lieu ne permettant pas d'en contrôler aucune autre. « La ville haute est le plateau supé- » rieur du mont Sion; la ville basse comprend toute la surface » dont le niveau est inférieur à Sion, c'est-à-dire toute la » deuxième enceinte et de plus la vallée et les pentes d'Ophel. » Le Tyropéon est la vallée qui part de la tour de David (près la » porte de Jaffa), descend à l'Est, puis se dirige brusquement » au Sud et vient aboutir à Siloam, après avoir tracé un demi- » cercle autour du mont Sion. » Accord parfait entre les deux auteurs relativement à la ville haute; dissonnance plus que choquante à l'égard de la ville basse : Josèphe la renferme dans le périmètre de l'ancien mur. Munie d'une triple muraille, la ville était assise sur deux collines, celle de la ville haute et celle de la ville basse; M. de Vogué la fait sortir de l'enceinte de David et abriter seulement par la deuxième et troisième enceintes; Josèphe appelle *proastéion, faubourg,* le quartier qui fut peuplé à l'époque de la construction du Temple; M. de Vogué ne veut pas de cette dénomination et il attribue à la ville basse un agrandissement postérieur au règne de David, où la ville avait pris sa configuration d'un poste formé par deux collines, un agrandissement nettement tranché qui avait bien dû recevoir un nom spécial et nouveau. Et sur quoi se fonde notre savant contemporain pour donner ce double démenti à un témoin qui avait vu de ses yeux et entendu de ses oreilles ce qu'il nous raconte de sa ville natale? Sur la plus osée, disons mieux, sur la plus inadmissible de toutes les hypothèses, sur l'existence au nord de Sion d'une première branche de la vallée Tyropéenne partant de la tour de David (près de la porte de Jaffa) et se dirigeant de l'ouest à l'est. Hypothèse inadmissible? Et pourquoi? Par tous les faits que M. Pierotti a déjà relatés et en outre par un témoin qui m'a vivement impressionné pendant mon dernier séjour à Jérusalem. C'est l'attitude de la piscine

d'Ézéchias. Aboutissant au pied de Sion, sa muraille méridionale est presque au niveau de la rue de David, pendant que sa muraille orientale est plus haute que la rue des Chrétiens ; et pourtant sa profondeur moyenne est à peine de quatre à cinq mètres. A moins de vouloir que cette piscine surnageât en l'air, force nous est donc de reconnaître et de confesser que la surface de Jérusalem ne s'est pas exhaussée au nord de Sion de manière à combler une vallée sur les flancs de laquelle les maisons d'autrefois descendaient en amphithéâtre. Je n'ajoute pas qu'en affirmant cette branche nord de Tyropéon, M. de Vogué fait jusques à un certain degré cause commune avec Robinson, et qu'il met gravement en péril l'authenticité des lieux saints.

« Josèphe, notre principal guide, nous dit M. de Vogué lui-» même, est loin d'avoir la même autorité quand il nous » parle de Salomon, et quand il raconte des événements aux-» quels il a assisté... Il passa dans le temple les trente pre-» mières années de sa vie ; il vit s'achever sous ses yeux les » constructions ordonnées par Hérode et put ainsi constater » leur étendue. Quand il affirme que l'enceinte extérieure fut » agrandie, son affirmation a une bien grande valeur... Quand » il ajoute que le mur oriental était l'œuvre de Salomon, sa » parole n'a plus la même autorité, car elle n'exprime qu'une » opinion personnelle ou une tradition populaire, et dès lors » elle ne peut être acceptée sans contrôle [1]. »

A vous donc, cher et honoré confrère, ainsi qu'aux nombreux et estimables lecteurs des *Annales de Philosophie chrétienne* de juger sur cette règle incontestable et incontestée qui de Flavius Josèphe et de M. de Vogué a vu la Jérusalem du temps de Jésus-Christ ou de Titus et duquel des deux l'affirmation équivaut moralement à une certitude.

Agréez, cher et honoré confrère, mes hommages affectueux,

L'abbé COULOMB, Missionn.

[1] *Temple de Jérusalem.*

Uzès (Gard), 12 septembre 1872.

Polémique catholique.

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN FRANCE

Comme principale cause de la crise actuelle

Par M. GAINET, chanoine honoraire de Reims [1].

Voici un de ces livres, rares encore, où sont exposées en peu de pages les véritables sources de la perturbation religieuse de notre époque et les remèdes qui seuls peuvent nous guérir. Le nom de M. l'abbé Gainet est déjà connu de nos lecteurs par le grand et bel ouvrage de la *Bible sans la Bible* dont il vient de faire une nouvelle édition que nous ferons prochainement connaître. Dans le volume qu'il publie en ce moment, il traite deux questions qu'on peut dire les plus importantes de notre époque :

1° L'unité de l'espèce humaine ;

2° Et l'enseignement philosophique.

Les *Annales* doivent à la bienveillance de l'auteur communication d'une partie du premier traité [2]. Elles doivent faire connaître à leurs lecteurs la pensée qui a présidé à la 2e partie. On va voir combien elle est conforme à celle qui est exposée presque partout dans notre revue, preuve que cette pensée se propage et est adoptée en ce moment par les hommes non servilement collés à la routine.

Et d'abord M. Gainet se demande si la Raison suffit à nous donner la mesure de vérité pour arriver à notre salut ? « Oui, » répond-il, la Philosophie peut, avec la lumière de la raison, » *mais de la raison formée dans l'état social et appuyée sur la* » *tradition*, arriver à établir par des motifs suffisants les » vérités principales qui intéressent le maintien de la société » et éclairer l'individu sur sa destinée ultérieure (p. 73). »

Voilà le rôle de la raison.

« Mais, ajoute-t-il, il est, en religion, un grand nombre de

[1] Vol. grand in-8 de 125 pages, à Bar-le-duc, chez Louis Guérin, 1872, prix : 3 fr.

[2] Voir *Annales*, t. xx, p. 448 (5e série), et t. i, p. 419 (6e série).

» questions qui intéressent l'homme et l'humanité, ses des-
» tinées futures, les moyens d'y parvenir, auxquelles la phi-
» losophie ne peut répondre parce qu'elles dépassent la
» raison et auxquelles il a plu à la bonté de Dieu de donner
» directement des solutions claires et précises (p. 75). »

C'est ce que l'on appelle la *Révélation*. Or, comment connait-on cette révélation ? On la connaît comme l'homme connaît tous les faits qui ne tombent pas sous ses yeux, par *le témoignage historique*.

« Car la Religion est autant une question d'histoire et de
» témoignage qu'une question de raisonnement ; c'est par le
» concours de ses deux forces qu'elle obtient une *soumission*
» *raisonnable* (p. 77). »

M. l'abbé Gainet expose ensuite que telle a été la méthode par laquelle toute l'antiquité a connu la religion d'une manière plus ou moins parfaite. Cette méthode a été celle de l'Eglise qui s'est établie, et existe encore *par l'enseignement traditionnel*. Que si maintenant de décadence en décadence nous sommes arrivés a une éclipse presque totale du Christianisme, c'est qu'on a oublié la *tradition*, pour tout appuyer sur la *raison seule dans nos cours de philosophie*. Les incrédules se sont retranchés dans leur *raison* seule ; « et voilà,
» dit-il, le terme fatal où devait conduire le système d'attaques
» contre le Catholicisme, commencé au 16e siècle, et dont on
» a tiré les dernières conclusions en 1871 (p. 105). »

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans l'application qu'il fait à l'enseignement de tous nos philosophes modernes, dont il cite et réfute les excentriques enseignements. Mais nous citerons le texte où il parle de l'influence anti-chrétienne de l'enseignement de M. Cousin dont quelques catholiques libéraux voudraient faire un fils obéissant et dévoué à l'Eglise.

En onthologie il est *panthéiste*. Il en fait des professions de foi d'une désolante clarté en dépit de ses précautions. « La Divinité est en même temps Dieu,
» nature, humanité ; si Dieu n'est pas tout, il n'est rien, s'il est absolument
indivisible en soi, il est inaccessible... » Voilà qui est précis. Mais voici qui est monstrueux ; pesez les paroles, esprits sérieux, qui lisez ceci : « Partout
» présent, il (Dieu) revient en quelque sorte à lui-même dans la conscience
» humaine [1]. »

[1] *Frag. Ph.*, t. 1, p. 76.

Ainsi Dieu est tout, il est divisible, c'est-à-dire matériel. C'est dans l'homme qu'il a son plus beau développement, et dans les hommes de génie mieux qu'ailleurs ; sans doute, il n'y a pas de Dieu plus parfait que l'homme, c'est-à-dire l'homme uni au monde, en sorte que la face la plus brillante de Dieu c'est lui, M. Cousin, qui comprend mieux la nature que ses prédécesseurs.

Pour couvrir cet étrange enseignement, M. Cousin affectait de reconnaître la Trinité chrétienne, et voici sa formule : « Le Père, c'est l'infini ; le fini, » c'est le Verbe ; et l'union de l'infini avec le fini, voilà le Saint-Esprit. » Ces grands « mots vides » qui déguisent l'étrangeté de cette conception ne lui donnent aucune valeur.

Voulez-vous savoir la manière cavalière dont il traite la spiritualité de l'âme et la survivance dans un autre monde, par conséquent la sanction de la morale ? Le voici : vous croiriez d'abord qu'il pense comme tout le monde ; mais vous ne tardez pas à avoir dans vos mains une pauvre petite âme matérielle qui se réduit en poussière dans le mouvement chimique du grand tout.

« La philosophie démontre qu'il y a dans l'homme un principe qui ne peut » périr ; mais que ce principe reparaisse dans un autre monde avec le même » ordre de facultés et les mêmes lois qu'il avait dans celui-ci ; qu'il y porte » les conséquences des bonnes et des mauvaises actions qu'il a pu commet» tre ; que l'homme vertueux y converse avec l'homme vertueux ; que le mé» chant y souffre avec le méchant, c'est là une probabilité sublime qui » échappe peut-être à la démonstration... [1] »

Ainsi la survivance des âmes est un dogme qui n'a plus de place dans la philosophie de M. Cousin, puisqu'il ne peut être démontré. Le mot « probabilité » n'est mis là que pour ne pas faire crier trop haut les esprits faibles. D'ailleurs, son panthéisme une fois bien établi, l'âme humaine n'est plus qu'un phénomène, une modification passagère de l'infini : ainsi, le principe qui ne peut périr, ce sont les molécules chimiques. Avec ses grandes phrases, M. Cousin a voulu du moins faire à notre âme un brillant linceul. Et il y avait des niais ou des hypocrites qui appellent ces pauvretés une philosophie spiritualiste.

Quoi ! c'est une philosophie spiritualiste celle que M. Cousin professait dans son cours d'histoire de cette science en 1828, où dans sa 8e et 9e Leçon, il prêche l'horrible doctrine du fatalisme en histoire. « La vertu, c'est la force. » Ceux qui succombent ont toujours tort. Le brutal qui triomphe, c'est lui et » lui seul qui a la vertu. Malheur à la faiblesse ! la faiblesse, voilà le vrai » vice en ce monde. » Pesez toutes ces paroles de M. Cousin et vous verrez qu'il n'y a pas d'autres vices ni d'autres crimes que la faiblesse. Comment les ministres de l'instruction publique ont-ils pu tolérer des professeurs aussi éhontés ? Malheur aux générations qui sont ainsi formées ! C'est cependant à ces cours que l'on trouvait les pépinières d'hommes d'État qui nous ont gouvernés depuis ; et vous êtes étonnés qu'ils aient toléré et même qu'ils aient favorisé les successeurs, plus hardis que M. Cousin.

[1] *Com. sur Platon*, t. I, p. 177.

Mais les élèves de la veille étaient les complices du lendemain. Voilà le cercle vicieux.

En résumé, M. Cousin, dans sa philosophie qui a eu tant de retentissement à cause de la beauté de son talent de bien dire, a fait la guerre à Dieu en l'étouffant sous son panthéisme. Il est allé jusqu'à justifier Spinosa et à le trouver trop peu panthéiste [1]. Il a fait la guerre à l'Église, au Verbe médiateur, à tous nos mystères, à l'âme, comme nous l'avons vu, il a enlevé la dernière consolation de l'humanité dans la vie à venir.

Il aurait pu rendre un éminent service à la philosophie française, en lui donnant une élégante traduction du prince des philosophes anciens. Mais il a empoisonné son présent. Je pourrais citer des passages les plus importants de l'illustre disciple de Socrate qui se trouvent défigurés sous la plume du fils de Hégel. Mais ce qui rend son présent surtout funeste, ce sont les arguments qui précédent les dialogues. « Platon, s'écrie ici M. Gioberti [3], Platon est » travesti en un panthéiste aussi éhonté que Spinosa et rendu semblable aux » matérialistes de nos jours. Je dis matérialistes, car qu'importe après tout la » phrase et les accessoires, quand la substance et le fond de la doctrine n'of» ffrent point de différence ! C'est dans ses conséquences surtout que le maté» rialisme est détestable; ses principes, ses théories sur les molécules pensan» tes, sur le cerveau qui digère la pensée et autres semblables, ne sont que » ridicules; mais les décourageantes et funestes conclusions qui en décou» lent sont véritablement odieuses, abominables ».

M. Victor Cousin a donc été un mauvais génie pour la France. Il a formé cette génération qui attaque chaque jour la vraie religion, la religion du peuple français dans la *Revue des Deux-Mondes*, dans la *Revue contemporaine*, dans le *Siècle* et toutes les feuilles publiques acharnées à la ruine de la vérité (p. 180).

Telle a été l'influence de M. Cousin. Nous reviendrons prochainement sur l'apothéose que lui ont faite récemment les catholiques libéraux, en publiant une *lettre* qu'il a adressée à Sa Sainteté Pie IX. En attendant, nous conseillons à tous la lecture des courtes pages de M. l'abbé Gainet.

A. BONNETTY.

[1] *Cours d'histoire de la philosop.*, t. I, p. 426.

[2] *Doctrines religieuses de V. Cousin*, p. 127.

[3] M. Tourneur, vicaire général de Reims, a donné une traduction parfaite de cet ouvrage, l'un des plus solidement pensés par le philosophe piémontais.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

EGYPTE. — *Grand papyrus de Harris.* Un professeur agrégé de l'Université de Heidelberg, le docteur Eisenlohr, savant Egyptologue, s'est rendu, il y a quelques mois, en Angleterre pour étudier un papyrus trouvé dans un tombeau égyptien par M. A. C. Harris, éditeur du *Hieroglyfical Standard.*

Ce papyrus est le plus beau, le plus grand, le mieux écrit et le mieux conservé qu'on ait découvert jusqu'à présent dans le pays des Pharaons. Il forme un rouleau de 40 mètres et demi de longueur sur 42 centimètres et demi de largeur. Il date de la fin du règne de Ramsès III (Le Rhempsinit d'Hérodote) et a ainsi, plus de 3,000 ans d'existence. Il contient de précieuses données sur la civilisation politique et religieuse de l'Egypte à cette époque reculée, et il est écrit en caractères hiératiques, c'est-à-dire, comme on sait, un mélange de hiéroglyphes et de signes de lettres et de syllabes.

Le texte du papyrus est une allocution du roi Ramsès III à son peuple et à tous les hommes de la terre « sur les hauts faits de son règne et ceux de » son père Setinecht et de son aïeul Maneptah II Séti, » hauts faits qui ont mis un terme à une période d'évolution religieuse très-importante aussi pour l'étude des écrits bibliques.

Ramsès raconte lui-même comment il a rétabli l'ancien culte égyptien et réédifié les temples qu'il a dotés avec une munificence sur les effets de laquelle il s'étend très-longuement.

A la fin de son allocution, le roi énumère ses exploits guerriers et tous les services qu'il a rendus à son peuple.

L'évolution religieuse, dont il est question, *se rapporte à l'époque de Moïse*, au culte Monothéiste fondé ou restauré par lui, et comprend tous les événements qui ont abouti à la ruine du Monothéisme en Egypte et à l'Exode des Israélites.

Ce papyrus est par conséquent du plus haut intérêt pour l'étude de la religion et de la législation Mosaiques et sert puissamment à en expliquer, coordonner et confirmer les détails.

Le docteur Eisenlohr a fait dernièrement une *conférence* à ce sujet à Heidelberg, dans une séance de la société historico-philosophique, et il a donné lecture d'une *traduction complète*, faite par lui, de la conclusion historique du discours de Ramsès à son peuple.

Le compte-rendu de cette conférence vient de paraître chez l'éditeur Hinrichs à Leipsig sous le titre de : « *Grand papyrus de Harris* » important document de l'histoire d'Egypte, contenant un témoignage trente fois séculaire du culte Mosaïste.

Nous en parlerons plus longuement, quand ce travail aura été traduit.

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

Versailles. — Imprimerie BEAUGRAND et DAX, rue de l'Orangerie, 36.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 23. — Novembre 1872.

Exégèse biblique.

L'AUTHENTICITÉ MOSAIQUE DE LA GENÈSE

DÉFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU RATIONALISME ALLEMAND [1].

Chapitre XXI.

Ce qui ne cause pas peu d'embarras à la critique adverse et lui est un signe que le chapitre XLVIII est un composé de relations dues à des auteurs divers, c'est que Jacob ne remarque pas tout de suite les deux fils de Joseph que celui-ci a amenés avec lui. Puisque le Patriarche pouvait voir ses deux petits-fils, pourquoi ne les voyait-il pas avant qu'il les voit, d'autant plus qu'il parle d'eux, qu'il les a dans sa pensée, qu'il les adopte pour ses enfants? Il est clair, *es ist klar*, que nous avons ici des relations différentes. — Ainsi parle de Wette [2]. Et dire qu'après cela l'on pourra trouver encore qu'il n'est pas fort en critique!

Evidemment, le regard de de Wette est plus faible que celui du vieux Jacob, car autrement il verrait que le texte dit que le patriarche était malade, que Joseph accourait auprès de lui, qu'il fallait dire à Jacob, pour qu'il s'aperçût de la présence de son fils : Voici ton fils Joseph, tant les ombres de la mort avaient déjà voilé ses regards, et qu'alors le vieillard, rassemblant ses forces, devait tout naturellement penser d'abord au plus important, qui était de dire à Joseph, et précisément à Joseph, l'homme puissant et heureux en Egypte, les promesses que Dieu avait faites à Jacob, pour que Joseph sût bien que l'avenir de la race d'Abraham se rattachait à un pays autre que l'E-

[1] Voir le dernier article au N° précédent ci-dessus p. 284.
[2] *Beiträge*, II, 156, sq.

gypte, au pays de Canaan. Ce devoir accompli, Jacob songe aux fils de Joseph, mais ce n'est pas encore à leur présence; il songe à eux pour accomplir à leur égard, chose bien plus pressante, un acte d'adoption, afin qu'ils aient une part directe à la bénédiction de Dieu, que Jacob vient de rappeler, et à la possession perpétuelle du Canaan. Puis, après avoir réglé ce point et le sort des enfants de Joseph qu'il a déjà ou qu'il pourra encore avoir, chose également nécessaire, le patriarche parle à son fils bien-aimé de la mort de sa femme chérie, Rachel, la mère de Joseph, et il l'instruit du lieu où elle est morte et enterrée. Alors seulement, s'étant ainsi déchargé l'esprit des pensées qui devaient le plus le préoccuper en ce moment, il porte ses regards ailleurs, il voit les enfants et comme il ne peut plus bien distinguer, il demande : Qui sont ceux-ci? Suit la scène si touchante de grâce, de simplicité et de piété qu'on ne peut lire sans verser des larmes. Rien n'est plus touchant; et quand on l'a lue, on a tout à fait oublié où l'on en était avec M. de Wette et on ne comprend plus rien aux objections de sa critique. Si l'inanité de cette critique est manifeste déjà par l'explication qui précède et qui se présente la première à la pensée, voici une autre d'un caractère différent et qui la rend tout aussi visible. Il n'est pas dit du tout que cette question « Qui sont ceux-ci? » prouve que Jacob n'avait pas vu les enfants. D'après ce qui précède, il est plus que probable qu'il les avait remarqués. C'est ainsi qu'Isaac savait ou crut savoir, ce qui revient ici au même, qu'il avait auprès de lui son fils Esaü. Néanmoins il lui demanda : « Es-» tu mon fils Esaü [1] ? » C'est que cette demande, comme celle de Jacob, faisait partie intégrante des formes solennelles de l'acte de bénédiction [2].

Venons à Hartmann, car lui aussi voit ici une composition fragmentaire. Il voudrait que le passage, v. 28-31, ch. XLVII, qu'il appelle un fragment, fût placé à la fin du ch. XLVIII, dont il est visiblement différent, dit-il, mais auquel il se rattache du moins par la suite chronologique [3]. Rien n'est aussi obscur

[1] *Gen.* XXVII, 24, cf. v. 18, 19.
[2] Hengstenberg, *Beiträge*, ch. II, 387.
[3] *Hist. Krit. Forschung.*, p. 236.

que ce « visiblement », et la concordance parfaite du récit le prouve de reste. Israël est établi dans le pays de Gessen depuis 17 ans; ses jours inclinent vers leur fin : le patriarche est âgé de 147 ans. Alors sentant la mort s'approcher, il conjure Joseph de ne l'enterrer point en Egypte, mais dans la sépulture de ses pères. Joseph le promet. Quelque temps après, on avertit Joseph que son père est malade. C'est sans doute la maladie de la fin; Joseph le juge ainsi, car il accourt auprès de Jacob avec ses deux fils. Puis, le reste.

J'admirerais comme un homme rare celui qui pourrait me montrer ici la trace la plus légère d'un manque de suite, soit dans la narration soit dans la succession chronologique. Plus on y regarde, plus on examine, plus on voit que tout est dans un ordre parfait.

Cependant la critique de nos sceptiques ne s'en tient pas là. Elle nie l'authenticité historique du chapitre qu'elle considère comme l'expression d'une « idée cléricale, *priesterliche Idée.* » En reculant ainsi le droit de tribu d'Ephraïm et de Manassé dans un passé lointain, on voulait donner, dit-elle (et qui peut le dire si ce n'est Bohlen [1]?) on voulait donner une base solide aux prétentions de la caste sacerdotale et à ses desseins hiérarchiques. — Comment cela? — Parce que, comme il n'y avait que douze parts à faire dans le partage de Canaan, Jacob, pour doter Ephraïm, lui attribua pour sa part celle d'une autre tribu. Cette tribu aurait été celle de Lévi, et Lévi, en compensation de ce qu'il perdait, se serait trouvé ainsi de haute antiquité désigné pour une possession plus élevée, celle du sacerdoce. — Cela n'est pas si mal imaginé. Quoiqu'on ne puisse pas prouver par le texte que Jacob ait réservé à Lévi cette mission sacerdotale, il est probable, comme on le voit par l'événement, que celui qui inspirait à Jacob la bénédiction d'Ephraïm en avait disposé ainsi. Mais, ce qui est on ne peut plus malheureux, c'est de venir nous dire que ce chapitre a été forgé dans un intérêt d'ambition cléricale, et cela, notez bien, dans un temps où Ephraïm était devenu l'antipode de Lévi, après le schisme des 10 tribus, occasionné par Ephraïm. Tombe-t-il sous le bon sens de croire que les Lévites, quand Ephraïm se

[1] *Die Genesis*, 429, seq., 432.

montrait si décidément hostile au culte dont ils étaient les ministres, aient pu gra ifier ce même Ephraïm de si riches bénédictions? qu'ils aient pu surtout placer dans la bouche de Jacob ces paroles diamétralement contraires à leurs intérêts les plus légitimes : « Par toi, Israël bénira, en disant : Que Dieu te » fasse devenir comme Ephraïm et Manassé[1]? » Pour qui sait lire, ce passage coupe court à toutes les contestations ; c'est comme une date, et l'authenticité historique de notre chapitre en reçoit une affirmation entière.

Le dernier verset présente une difficulté qui a beaucoup occupé les commentateurs. Jacob dit à Joseph : « Je te donne » une part au-dessus de tes frères, celle que j'ai prise de la main » de l'Amoréen, avec mon glaive et mon arc[2]. » M. Drach veut qu'il y ait ici une lacune. Le texte sacré, dit-il[3], ne nous a montré nulle part Jacob tirant l'épée ni tendant l'arc contre un ennemi. — Il n'avait pas besoin de le faire, car il est évident, par ce qui précède, que Jacob parle dans un sens prophétique. Israël devant faire la conquête du Canaan, Jacob, qui était Israël en puissance, pouvait dire qu'il avait fait la conquête qu'il fera dans ses descendants. Aussi dispose-t-il de ce pays, au chapitre suivant, comme s'il eût déjà été sa propriété ; il en donne sa part à chacune des tribus. Ici, il en attribue une part en sus à Joseph, celle qu'il a conquise sur l'Amoréen. Amoréen étant pour Cananéen, on peut objecter que le pays tout entier étant pris sur l'Amoréen, on ne sait pas de quelle partie de ce pays veut parler Jacob. Cependant ce n'est pas une difficulté, car le texte lui-même la désigne en toutes lettres par le mot שְׁכֶם, qui est à double sens, voulant dire *épaule*, ce qu'on porte sur l'épaule, un *don*, une *part particulière*, et étant en même temps un nom propre, le nom de la ville de *Schechem* (Sichem). C'est donc Sichem, ou si l'on veut le territoire qu'il y avait acquis[4], que Jacob donne en plus à Joseph, et la preuve que c'est le sens particulier de ses paroles nous est fournie par le v. 22 du ch. XXIV de Josué, puis par le passage

[1] v. 20.
[2] v. 22.
[3] Avant-propos du livre *Yaschar*, ibid. col. 1079.
[4] XXXIII, 19.

de l'Evangile de S. Jean. « Jésus vint dans une ville de Samarie, nommée Sichar, près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph [1]. »

On pourrait encore objecter, il est vrai, qu'il semble résulter du texte que ce n'est que cette seule partie du Canaan que Jacob a prise avec son glaive et son arc. — Je le veux bien; mais ce n'est pas non plus un argument en faveur d'une lacune quelconque. La manière dont Jacob s'exprime s'explique par l'importance toute spéciale qu'il attache à une terre qu'il a acquise par achat, qui est bien personnellement à lui et dont il n'entend se désister à aucun prix. C'est pourquoi il a repris de haute lutte, les armes à la main, ce qui est bien et dûment sa propriété, et il n'existe dans sa pensée aucun autre mode pour la recouvrer. Il faut qu'il châtie par le glaive et l'arc ceux qui s'en sont emparés : si tout le Canaan pouvait être pris sans coup férir, la terre de Sichem, non. L'Amoréen qui la retient subira toute la rigueur de la guerre : « Israël l'a prise, c'est-à-dire la prendra avec son glaive et son arc [2]. »

Ce qui est fait pour surprendre dans le chap. XLVIII, c'est l'emploi des noms de Dieu, au v. 3 d'abord, où Jacob se sert du mot El Schaddaï dans la relation qu'il fait à Joseph de l'apparition de *Jéhovah* [3] à Lous; puis, au v. 20, où on trouve *Elohim* dans la formule de bénédiction; enfin, l'emploi du même nom dans ces paroles du v. 21 : « Je vais mourir, *Elohim* sera avec vous et vous fera retourner au pays de vos pères. » Il ne semble pas moins singulier que Joseph, au v. 9, dise à son père : « Ce sont mes fils qu'*Elohim* m'a donnés ici. » On peut, il est vrai, justifier cet *Elohim* par l'idée que les enfants sont un don de la *Providence;* cependant, en considérant le passage dans l'ensemble du texte, on s'attend au nom de Jéhovah. En effet, le verset fait partie d'un passage où il s'agit de bénédiction, et la bénédiction est un acte qui s'accomplit devant *Jéhovah* ou *Haélohim*, ainsi qu'on le voit au v. 15. On attendrait

[1] Joan. IV, 5.
[2] Le *Yaschar* fait faire à Jacob et a ses fils la guerre et une guerre vraiment homérique aux rois chananéens qui viennent pour déposséder le patriarche de son terrain, acquis du père de Sichem (Voy. col. 1173, seqq.
[3] XXXVIII, 13.

également le nom de *Jéhovah* au v. 11, vu le rapport de ces paroles avec le ton solennel et vraiment religieux de l'ensemble. Bref, le nom de *Jéhovah* est le seul nom de Dieu qui devrait se trouver dans ce chapitre. Pourquoi donc ne s'y trouve-t-il pas? Nous le dirons bientôt.

Passons au chap. XLIX.

Il va sans dire que la critique rationaliste le signale comme un morceau qui n'est dans aucun rapport avec le chap. XLVIII. Comment, en effet, celui qui voit l'expression d'une idée cléricale et hiérarchique dans le ch. XLVIII, ne verrait-il pas tout le contraire dans le ch. XLIX, une idée anti-hiérarchique, un produit de l'art lyrique qu'il faut apprécier au point de vue de l'esthétique? Pourquoi, dit Vater, le discours de Jacob ne serait-il pas l'œuvre d'un poëte du temps où les tribus étaient en possession des établissements et des destinées que le patriarche leur annonce ici? Et conséquent avec cette vue, Bohlen en place la rédaction au temps de David. Puis, vient Hartmann qui demande s'il est possible que celui qui avait parlé, au ch. XLVIII, de l'institution des deux fils de Joseph en qualité de fils de Jacob, par où ils prenaient rang au nombre des tribus, pouvait dire au ch. XLIX, v. 28 qu'il y avait *douze* tribus? — Sans doute, si le critique avait bien lu le ch. XLVIII, il aurait vu que quoique Ephraïm et Manassé soient reçus au nombre des enfants de Jacob, le nombre de tribus constituant le *peuple* d'Israël n'en est pas augmenté. Ephraïm et Manassé ne forment, constitutivement, qu'une seule et même tribu, la tribu de Joseph. L'auteur le dit; le tout est de savoir lire ce qu'il dit. « Israël étendit sa main droite, et la plaça sur la tête » d'Ephraïm... et sa gauche sur la tête de Manassé... *et il bénit* » JOSEPH [1]. »

Est-ce clair? — Pas encore? Eh bien, alors mettez-vous l'esprit en repos en ouvrant Ezéchiel au ch. XLVIII. Là vous trouverez dans un seul et même morceau (vous ne direz pas qu'il manque d'unité, ni qu'il est d'auteurs différents) la solution de ce qui vous est une pierre d'achoppement dans la Genèse. Ephraïm et Manassé comptés pour deux tribus distinctes dans la distribution du pays, rentrent tacitement dans la tribu de

[1] XLVIII, 14, 15

Joseph, quand il s'agit du nombre et du nom des portes de la ville nationale, *Jéhovah schamma*. De sorte qu'il n'y a toujours que douze tribus; pour la distribution du pays : 1, Dan; 2, Aser; 3, Nephtali; 4, Manassé; 5, Ephraïm; 6, Ruben; 7, Juda; 8, Benjamin; 9, Siméon; 10, Issachar; 11, Zabulon; 12, Gad; — pour la représentation de la nation par les 12 portes : 1, Ruben; 2, Juda; 3, Lévi; 4, Joseph; 5, Benjamin; 6, Dan; 7, Siméon; 8, Issachar; 9, Zabulon; 10, Gad; 11, Aser; 12, Nephtali.

Ainsi, vous le voyez, le même auteur qui avait dit, au ch. XLVIII, que Jacob institua les deux tribus d'Ephraïm et de Manassé, pouvait fort bien dire aussi, au ch. XLIX, qu'il n'y avait que 12 tribus. Si vous en comptez davantage au ch. XLVIII, c'est qu'il vous plaît de ne pas songer qu'il y avait une part vacante par la déchéance de Ruben de son droit d'aînesse, droit qui lui assurait deux parts; puis, que Lévi sera dispersé en Israël, ce que l'auteur était en état de savoir [1].

Hartmann insiste néanmoins sur l'isolement du ch. XLIX. Le même auteur ne pouvait pas revenir, selon lui, sur le désir de Jacob d'être enterré au pays de ses pères, attendu qu'il le lui avait fait déjà suffisamment exprimer au ch. XLVII [2]. — Ce n'est pas une raison. Une chose qui vous tient fortement au cœur, on la dit et redit. Il n'y avait rien de plus important pour les hommes de la haute antiquité que de reposer dans la terre de la patrie, et la patrie pour Jacob était le Canaan. D'ailleurs, il y a dans le désir qu'il exprime avec tant d'insistance, un motif plus élevé, un motif de foi. Il veut retourner à la terre qui est devenue pour lui une terre sacrée, où Dieu est apparu tant de fois à lui et à ses pères et dont Jéhovah lui a promis la possession pour sa postérité, où cette postérité doit s'épanouir en un peuple nombreux et puissant. Ensuite, remarquez bien la différence entre le passage du ch. XLVII et celui du ch. XLIX. Celui-ci est loin d'être une simple répétition de celui-là; ce n'est pas même une répétition proprement dite. Au ch. XLVII, Jacob adjure son fils Joseph de ne l'enterrer point en Egypte : « Que je dorme avec mes pères... tu m'enterreras dans leur sépulture. » Puis, quelque temps de là,

[1] *Num.*, XVIII, 24; XXXV, 2.
[2] *Hist. Krit. Forschung.*, s. 237.

il rassemble tous ses fils, leur parle en prophète de la terre héréditaire, de la marche qu'ils auront à suivre pour en prendre possession, et des établissements qu'ils y formeront, et finit son discours en leur donnant l'ordre de l'enterrer auprès de ses pères « dans la caverne qui est au champ d'Ephron le Héthéen; » dans la caverne qui est au champ de Machpéla, qui est près de » Mamré, au pays de Canaan, où Abraham avait acquis d'Ephron » le Héthéen le champ pour une possession sépulcrale, etc., etc.» On voit par où l'expression du désir de Jacob se distingue ici de celle du ch. XLVII. Elle est circonstanciée et détaillée comme un acte testamentaire et public, tandis que l'autre est toute d'effusion intime.

Maintenant, quant à l'authenticité de ce morceau admirable qui est la bénédiction de Jacob sur son lit de mort, elle est visible par trop de signes pour que la critique pleine de chimères subjectives puisse réussir à nous la rendre suspecte. En effet, les lignes prophétiques de ce chant ne présentent que des contours généraux, et néanmoins elles sont si vigoureusement accentuées qu'elles frappent comme des traits de la réalité vivante et agissante. Le caractère personnel de chacun des fils de Jacob est tracé avec autant de netteté que de clarté, et cependant aucun des traits nombreux qui se rapportent aux tribus dont ils sont les patriarches ne fait penser qu'un événement quelconque, dont ces tribus furent les acteurs, soit déjà accompli; tout est dans les jours lointains de l'avenir. C'est là vraiment une preuve capitale de l'authenticité de ce morceau; l'art le plus accompli ne réussirait pas à composer ainsi. On est toujours de son siècle, et si cette prophétie était postiche, il y aurait des indices qui nous permettraient des conjectures sur l'époque où l'artiste aurait pu faire ce chef-d'œuvre. Il ne suffit pas de dire qu'elle est de l'époque de David et pousser la niaiserie jusqu'à lui donner pour auteur le prophète Nathan [1]. Nous voulons des preuves; donnez-en une seule, mais qu'elle soit solide.

Un autre témoignage de l'authenticité de ce chant, et qui se rattache étroitement à celui que nous venons de signaler, c'est que le point de départ des prophéties sur les tribus est dans la

[1] Bohlen, ouv. c. p. 485.

personnalité de leurs patriarches. Cette manière de procéder aurait été impossible dans un temps postérieur au temps de Jacob, attendu que le caractère d'individualité de chacun des fils d'Israël ne pouvait pas alors être présent à la pensée avec cette réalité que nous la voyons exprimée ici, et qui est, on peut le dire, la nature prise sur le fait. La destinée de chaque tribu ne se présente que comme le reflet du caractère de celui des fils de Jacob qui est son ancêtre, et il y a dans cette manière de prophétiser tant de simplicité et tant de spontanéité que l'antique authenticité du chant en rejaillit comme la lumière du soleil. Pour mettre en œuvre ce procédé, si tant est que l'art puisse imiter la spontanéité, il fallait d'abord intimement connaître l'individualité de chacun des fils de Jacob. On connaissait celle de quelques-uns d'entre eux, Ruben, Siméon, Lévi et Joseph, par exemple; mais qui pouvait peindre d'un coup de crayon Issachar comme « un âne robuste se couchant » entre les parcs, » ou Dan comme « un serpent sur le chemin, » une vipère dans le sentier », ou Nephtali comme « un térébinthe élancé», ou Benjamin comme « un loup qui déchire», sinon celui seulement devant lequel la personnalité de ces patriarches, connus de l'histoire rien que par leurs noms, était présente en chair et en os? Voyez le chant prophétique de Moïse. Son intention est identique avec celui de Jacob, et on n'en conteste pas l'authenticité. Eh bien, Moïse qui prophétisait sur chaque tribu dans le rapport qu'elle avait avec la prise de possession du Canaan, absolument comme l'avait fait Jacob, n'avait déjà plus cette vue directe de la réalité sur les fils du patriarche, et s'il y a des paroles dans son discours qui se rapportent à leur caractère personnel, elles sont comme la paraphrase du trait qu'avait buriné Jacob. Ce n'est plus un pasteur et un patriarche qui parle de ses enfants d'abord, puis de leurs descendants faits à leur image; c'est un politique et un législateur qui adresse un discours magnifique et savant à un peuple, où il ne voit plus d'autres individualités que des individualités collectives. Il y a entre les deux discours cette différence de temps et de mœurs qu'il y a entre Jacob et Moïse, et ces deux discours, qui sont des chefs-d'œuvre, chacun dans son genre, se trouvent classés et datés à la distance qui les sé-

pare, avec autant de précision qu'ils le seraient s'ils portaient chacun son millésime authentique.

Ce n'est pas tout encore. Le discours de Jacob où, de l'aveu de Bohlen même [1], on ne trouve aucune allusion à des événements qui font époque dans l'histoire d'Israël, tels que la sortie d'Egypte, le séjour dans le désert, l'établissement du culte mosaïque et le reste, chose qui serait vraiment miraculeuse, disons impossible, si le morceau était apocryphe; le discours de Jacob contient un certain nombre de passages difficiles à expliquer par les procédés de la critique historique, parce qu'ils lui impriment un caractère surnaturel nettement prononcé. Signalons parmi ces passages les v. 10 et 18.

On s'accorde assez généralement à attribuer au mot שִׁלֹה le sens de *paix* ou repos. Mais il est évident que malgré cette traduction, qui peut être bonne, le sens du passage dont fait partie le mot *Schiloh* garde un voile de mystère qu'aucune interprétation naturelle n'est parvenue à enlever. Herder veut faire de *Schiloh* le nom d'un endroit, et il traduit : « Jusqu'à ce » qu'il soit arrivé *au* lieu de repos (à Schilo) [2]. » Mais le texte porte : « Jusqu'à ce qu'arrive Schiloh, עַד כִּי־יָבֹא שִׁילֹה, » ce que le second membre de la phrase : « et *à lui*, לוֹ, sera l'obéissance des » peuples » démontre d'ailleurs être la seule traduction rationnelle. *Schiloh* est donc un nom de personne. A qui s'applique-t-il? La réponse à cette question est la preuve péremptoire de la haute authenticité du discours de Jacob. Car, s'il est vrai, comme l'ont toujours dit les exégètes juifs et les exégètes chrétiens, que *Schiloh* signifie le *Messie* [3], les paroles du patriarche sont d'inspiration.

Le second passage : « C'est en ton secours que j'espère, ô Jé» hovah! » n'est pas moins profond. En l'interprétant dans un sens naturel, comme on l'a fait, on ne réussit jamais à se dépétrer d'un contre-sens manifeste, et cela prouve que ce mode d'interprétation n'est pas de mise ici. En effet, l'exclamation précitée ne saurait se rapporter, *naturellement* parlant, au ca-

[1] Ouv. cit., p. 484.

[2] *Vom. Geist der Hebr. Poesie*, II, c. 6.

[3] D. Calmet, *Comm. sur la Genèse*, I, p. 335. — Schiloh, le possesseur, et par extension, le pacificateur. Cf. Haneberg, *Gesch. d. bibl. off.*, III, c. 2.

valier, puisque ce cavalier est l'ennemi de Dan, fils de Jacob; elle ne peut se rapporter à Dan, puisque Dan vient parfaitement à bout du cavalier par ses propres armes. Le patriarche ne saurait donc s'identifier avec l'un ni avec l'autre au point de s'écrier : « C'est en ton secours que j'espère, קִוִּיתִי, ô Jéhovah! » — Prétendre que ce verset est une interpolation est sans doute une manière commode pour se débarrasser de la difficulté, mais nous ne serons jamais disposés à goûter ce despotisme-là. La question est d'expliquer le sens de ce passage, et puisqu'on n'y réussit pas par une interprétation naturelle, essayons d'y arriver par une autre voie. Les mots סוּס *cheval* et רֹכְבוֹ *son monteur* ou cavalier, nous guident tout d'abord. Avant l'époque des rois, les chevaux et, par conséquent aussi, les cavaliers n'existaient qu'à l'état d'exception dans la Palestine; ils n'y furent jamais d'un usage commun. Le savant J. D. Michaelis l'a pleinement démontré [1]. Remarquons ensuite qu'il s'agit, dans le v. 17, d'un pays montagneux; on y va par des chemins étroits, par des sentiers, אֹרַח. Ce n'est guère dans les sentiers, et encore moins dans des sentiers de montagnes que chevauchent les cavaliers. Cela arrive, sans doute; mais il n'est pas question ici d'un incident, d'un événement passager, mais d'une situation constitutive, d'un état permanent dans l'avenir. « Dan sera יְהִי un serpent *mordant*, נֹשֵׁךְ, le talon du » cheval. » Dès lors l'exclamation : « C'est en ton secours que » j'espère, ô Jéhovah! » s'applique également à cet avenir où se passe la scène que peint si vivement le v. 17, et il me semble qu'elle achève la démonstration du sens profondément surnaturel dans la pensée de l'auteur qui se révèle dans tout ce passage. En effet, le rapport des deux versets étant constant, l'action de Dan se transporte, par cela même que le patriarche revient ici soudain au nom de Jéhovah, dans un tout autre domaine que celui des combats de Dan contre le Philistin. Alors aussi rien ne s'oppose à ce que Jacob s'identifie au cavalier qui est renversé de son cheval par suite de la morsure du serpent. Car nous savons qu'Israël, la Force de Dieu, est le représentant du peuple élu et fidèle qui est l'Eglise établie sur la

[1] V. *Pferde und Pferdezucht in Palestina*, formant appendice à la IIIe part. du *Droit mosaïque*.

vérité pure et sans tache qu'un autre prophète représente aussi par un cheval [1], et que le mensonge, le serpent, cherche incessamment à salir et à détruire.

Ainsi, à moins que nous ne nous trompions gravement, il résulte de deux passages au moins du discours de Jacob que c'est une prophétie dans le sens le plus élevé, dans le sens le plus divin du mot, et dès lors, son authenticité, si elle peut être attaquée encore ne le sera cependant qu'à la manière du serpent qui mord le cheval au talon, ce qui ne lui fera pas un dommage irréparable.

Chapitre XXII.

Enfin, nous voici arrivé au dernier chapitre de la Genèse. C'est en vain qu'en commençant cette démonstration, nous avions espéré qu'elle serait moins longue, qu'il nous serait donné de pouvoir rapidement passer sur un certain nombre de chapitres; la critique adverse ne l'a pas permis. Nous avons trouvé son œuvre de destruction engagée sur tous les points; il a donc fallu lui faire face sur tous les points. Elle n'a pas plus épargné le ch. L que les autres. De Wette lui a contesté son unité; Bohlen, sa vérité historique; d'autres ont fait comme eux et on continue.

De Wette veut que ce chapitre soit composé de deux relations diverses [2]. Quelles sont ces relations? — L'une, du v. 2 aux v. 11 et 14, nous montre surtout Joseph s'occupant des funérailles de son père; l'autre, les v. 12 et 13, attribue ce soin aux fils de Jacob en général. — La preuve paraît bien faible, avant même qu'on n'ait regardé le texte; et elle est tout à fait nulle, lorsqu'on l'a regardé. Joseph part de l'Egypte avec ses frères et un grand cortége pour enterrer son père (v. 7, 8). Arrivés aux limites du Canaan, à l'aire d'Atad, où s'arrêtent les Egyptiens qui avaient suivi le convoi, les fils de Jacob (v, 12, 13), après une halte de 7 jours, consacrés au deuil, entrent dans le Canaan avec leur précieux fardeau, le transportent au champ de Machpéla, près Mamré, et l'ensevelissent dans le sépulcre d'Abraham. Puis, Joseph s'en retourne

[1] *Apocal.*, XIX, 11.
[2] *Beiträge* etc, II, 167.

en Egypte avec ses frères et tous ceux qui avaient suivi le convoi (v. 14). — Voilà un récit qui ne paraît pas manquer d'unité. Qu'on essaie d'en détacher les v. 12 et 13, comme le fait de Wette, et le corps de Jacob sera enterré on ne sait où.

Mais, disent Vater, Movers et Bohlen, le convoi dont le lieu de destination était Hébron ne pouvait pas passer le Jourdain, et dès lors l'auteur a commis une faute en disant que le lieu du deuil, où s'arrêta le convoi, était *au-delà* du Jourdain (בְּעֵבֶר הַיַּרְדֵּן). Et Bohlen, voulant ne pas nous priver d'un échantillon de son savoir hébraïque, et nous faire voir qu'il peut en remontrer au besoin à l'auteur hébreu, dit qu'*Abel Mitsraïm*, אבל מצרים, signifie *aire* ou *prairie des Egyptiens*, et que si l'auteur a placé la scène du deuil dans le pays à l'est du Jourdain, c'est parce qu'il a trouvé là un lieu dont le nom, par une ponctuation différente, peut recevoir le sens de *deuil*. C'est pour mettre à profit cette excellente découverte qu'il a dressé l'itinéraire du convoi comme il l'a fait. — Il serait difficile de dire quelque chose de plus inepte. אבל, quoi qu'en dise Gesenius au sujet de ce mot dans son « Thesaurus », ne peut jamais signifier *pratum*, et ne le signifie nulle part [1]. Il a toujours le sens de *triste*, ou une signification physique qui s'y rapporte, ainsi qu'il est évident par sa racine et ses dérivés. Il en est pour le cas qui nous occupe ici comme au ch. VI du livre I des Rois où le lieu qui reçut l'arche de Jéhovah, rentrant de chez les Philistins, fut nommé *Abel* à cause du *deuil* dont fut affligé le peuple. Le texte le dit du reste avec une netteté qui ne laisse rien à désirer : « Et les habitants du pays, les Cananéens, » voyant le deuil à l'aire Atad, dirent : Voici un grand deuil » égyptien [2]. C'est pourquoi, עַל־כֵּן, on appelle le lieu le *Deuil* » (Abel) *Mitsraïm*, qui est au delà du Jourdain (v. 11). »

On est vraiment stupéfait quand on voit un homme qui prétend au titre de savant venir nous débiter que l'auteur a fait faire au convoi de Jacob le grand détour d'au-delà du Jourdain. Pourquoi? parce qu'il y avait par là un lieu dont le nom pouvait recevoir une interprétation conforme au caractère de

[1] V. Hengstenberg, *Beiträge* etc., III, 319 et J.-H. Michaelis.

[2] Ils pouvaient le reconnaître à la singularité des habitudes des Égyptiens, dans le deuil et les funérailles (V. Herod., II, 85; Diodor. Sic. I, 72, 91.)

son sujet. Et il n'est pas non plus permis que, parce qu'on ne peut s'expliquer le motif de ce détour, si manifeste pourtant, on interprète, comme le fait Movers[1], בעבר הירדן par *en deçà du Jourdain*. Au lieu d'une difficulté on a ainsi une impossibilité, car on fait venir le Jourdain sur la route de l'Egypte au Canaan, puisque Abel Mitsraïm est sur le Jourdain.

On se serait, comme toujours, épargné tant de paroles vaines et absurdes, si avant de faire la critique du texte, on l'avait bien lu. Alors on aurait vu que « Joseph monta pour enterrer » son père avec tous les serviteurs de Pharaon, les anciens de sa » maison et tous les anciens de Mitsraïm», que «*des chariots et* » *des cavaliers* montèrent aussi avec lui (v. 7, 9).» Ainsi le convoi était escorté *militairement*, et cette escorte devait être considérable, puisque le cortége était composé de toutes les sommités gouvernementales de l'Egypte, le Pharaon excepté. Avec cet attirail de guerre, on ne pouvait songer à prendre le droit chemin, car il aurait fallu traverser le pays des Philistins qui, certes, ne l'auraient pas souffert. Les Philistins, race Indo-Pélasgique, étaient les ennemis nés des Egyptiens, et les Egyptiens savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur leur compte. Les Philistins, gens hardis et remuants, étaient sans cesse à guetter le moment pour se jeter sur l'Egypte comme sur une riche proie, et c'est ce qui nous explique pourquoi Joseph, à la première rencontre de ses frères, pouvait, sans manquer d'excellents motifs aux yeux des Egyptiens, traiter d'espions[2] des hommes qui venaient du côté de la Palestine. Le convoi dut donc faire un long détour par le désert, et c'est ainsi qu'il prit le Canaan à revers et qu'il l'aborda par la rive orientale du Jourdain. Les Egyptiens n'entrèrent pas dans le Canaan par une raison analogue à celle qui leur avait fait éviter la Palestine. Ils ne pouvaient d'ailleurs participer, pour des raisons religieuses, à l'enterrement proprement dit; ils s'arrêtèrent donc à Abel Mitsraïm qui est *au delà du Jourdain*, du côté opposé au Canaan (v. 11, 13.)

Remarquons en outre que le בעבר הירדן a partout et toujours la signification de *au delà* du Jourdain, parce que cette locu-

[1] *Ueber die Chronik*, 240.
[2] XLII, 9 et suiv.

tion est généralement indépendante de la position géographique de celui qui écrit. C'est comme le *au delà du Rhin* ou le *au delà des Alpes* pour un Français, comme le *Gallia ulterior* pour un Romain. Chacun trouvera aisément mille autres exemples; et par là il se convaincra, mieux que par de longs discours, que le sens de ces mots ne change point au gré de l'écrivain, ou du moins s'il change [1] quelquefois et devient subjectif, il signifie cependant toujours *au delà*.

Un autre argument de Bohlen, et qu'il croit décidément victorieux pour sa thèse, qui, comme on sait, consiste à soutenir que la Genèse, le Pentateuque entier, est la fiction de quelque lévite ambitieux, c'est celui que lui fournit le v. 4. « Joseph, dit-il, est le maître dans le pays, et il faut qu'il s'a» dresse à la maison de Pharaon pour obtenir la permission » d'enterrer son père. Evidemment, l'écrivain ne s'est plus sou» venu ici de son rôle, et l'objection que le deuil a empêché le » vizir de présenter lui-même sa demande, est mal imaginée, » puisque les jours de deuil étaient passés [2]. » — Passés? Pas tout à fait, puisque la sépulture du corps n'avait pas encore eu lieu, et que le deuil durait jusque là : ἕως ἂν ταφῆς τύχῃ τὸ σῶμα [3]. Lisez Diodore de Sicile, et aussi Hérodote. Car, quand on était en deuil, on se laissait croître les cheveux et la barbe [4] et on négligeait entièrement son extérieur. Or, ce n'est pas dans cet état qu'il était permis à Joseph de se présenter devant le Pharaon; nous savons déjà que pour cela il fallait être rasé et convenablement vêtu [5]. S'il y a dans le texte : « Et lorsque les jours de » deuil étaient passés », vous ne faites pas attention à quoi cela se rapporte. Cela se rapporte à la phrase qui précède immédiatement et qui est celle-ci : « Les Egyptiens le pleurèrent » 70 jours. » Ainsi c'est pour les Egyptiens que le deuil était fini, parce que le deuil et les funérailles, θρῆνοι καὶ ταφαὶ [6], se tenaient étroitement. En effet, c'était au bout de 70 jours que se faisaient

[1] V. Hengstenberg, *Beiträge* etc, III, 316, seq.
[2] Ouv. cit., p. 487.
[3] Diod. Sic., I, 91.
[4] Herod., II, 36.
[5] XLI, 14.
[6] Herod., II, 85.

celles-ci, c'est-à-dire qu'on enfermait le mort dans une boîte qui était placée droit contre la muraille d'une salle destinée à cet usage [1]. La sépulture accomplie, le deuil cessait. Pour Joseph, il ne pouvait se conformer à cet usage, puisque son père lui avait fait jurer de l'enterrer en Canaan. Son deuil durait donc encore, et ainsi le grand argument de Bohlen rentre dans le néant d'où il l'a tiré.

Nous ne réfuterons pas quelques autres tirades de ce *savant*, parce qu'elles se réfutent tout seules. Vaut-il, en effet, la peine de relever des niaiseries comme celle qu'il débite au sujet du v. 25, en disant que Joseph fait jurer à *ses frères* de remonter son corps avec eux au Canaan quand Dieu les mettra en possession de cette terre promise à Abraham, à Isaac et à Jacob? D'où le critique conclut que l'auteur a fait vivre les frères de Joseph jusqu'à la prise de Canaan. N'est-ce pas inepte? Y a-t-il seulement dans le texte que Joseph fit jurer ses frères? Y a-t-il אֲחֵי יוֹסֵף? Non; il y a בְּנֵי יִשְׂרָאֵל *les enfants d'Israël*. Or, les enfants d'Israël avaient pour eux la perpétuité d'une nation.

Si nous considérons maintenant les noms de Dieu qui sont employés dans les ch. XLIX et L, il n'y a rien à remarquer pour ceux des v. 24 et 25 du ch. XLIX, et qui sont *Abir Jacob* le Puissant de Jacob, *Roé* le Pasteur, *Eben Israël* la Pierre ou le Rocher d'Israël, *El* le Très-Haut, *Schaddaï* le Tout-Puissant. L'emploi de ces appellatifs s'explique suffisamment par le rapport qu'ils ont avec les bénédictions du Patriarche. Seulement, on peut s'étonner que dans cette accumulation de termes relatifs à Dieu, le nom de Jéhovah soit le seul qui manque. — L'emploi du nom d'Elohim dans les v. 17, 19 et 20 du chap. L n'offre non plus aucune difficulté. Le nom de Jéhovah serait même déplacé dans ces passages, attendu que ceux qui y parlent n'ont en ce moment-là dans leur pensée la notion de Dieu qu'autant qu'elle nous présente Dieu comme Esprit protecteur et dispensateur. Mais, ce qui est fait pour surprendre, c'est l'emploi du mot Elohim dans les v. 24 et 25; on s'attendrait à Jéhovah. En effet, Joseph fait souvenir ici ses frères que Dieu s'est manifesté à Abraham, à Isaac et à Jacob par un acte aussi personnel que solennel, le serment de Jéhovah, et

[1] *Ibid.*, 86.

chaque fois que cet acte est rappelé dans le Pentateuque, il l'est accompagné du nom de Jéhovah [1]. Pourquoi donc pas ici ?

On démêle la raison de ce procédé quand on se rapporte aux premiers chapitres de l'Exode, qui se rattachent étroitement aux derniers chapitres de la Genèse. Le nom d'Elohim y prédomine jusqu'à la manifestation de Dieu à Moïse dans le buisson ardent, cette manifestation solennelle où Dieu se définit : « Je suis qui suis », c'est-à-dire Jéhovah. Alors on croit comprendre que l'auteur s'est abstenu de se servir du nom de Jéhovah dans la dernière section de l'histoire des patriarches (sauf le cas absolument exigé du v. 18, ch. XLIX), afin de faire mieux ressortir par ce silence intentionnel la merveille de la manifestation à venir, à peu près comme la nature et l'homme font silence à l'approche d'un événement dont ils ont le pressentiment qu'il modifiera d'une manière profonde l'état de choses existant jusqu'alors. Cette opinion est celle du savant Hengstenberg [2], et il la motive en disant : L'entrée en Egypte devait nécessairement surexciter dans la race élue l'attente de l'avenir. Les dispositions de Jacob et de Joseph, relativement à leurs cendres, le prouvent jusqu'à l'évidence. Leurs yeux étaient donc fixés sur la souveraine manifestation de Dieu dans l'avenir, et plus leur attente était vive à cet égard, plus il leur paraissait que Dieu dans le présent leur était encore Elohim.

Et maintenant nous voilà arrivé au terme de la première, qui est peut-être aussi la plus importante partie de notre tâche. Nous pouvons dire, je crois, avec assurance, que nous avons prouvé l'unité de la Genèse, la cohésion intime de ce grand Livre dans toutes ses parties, comme aussi la vérité historique parfaite qui respire dans toutes ses narrations, dans tous ses discours, et dans toutes les parties de ces discours.

CHARLES SCHŒBEL.

[1] *Gen.*, XXVI, 3; *Exod.*, XXXII, 13; *Ibid.*, XXXIII, 1; *Num.*, XXXII, 11; *Deut.*, XXXIV, 4.

[2] *Beitrage*, ch. II, 290, sq.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES [1].

LXIX.

10e *année après Notre Seigneur Jésus-Christ;*
26e *année de la B. Vierge Marie;*
2e *année du pontificat d'Ananus* ou *Annas,* à Jérusalem;
2e *année de Quirinus* ou *Cyrinus,* président de la Syrie;
2e *année de Coponius,* procurateur de la Judée;
10e *année d'Hérode Antipas,* tétrarque de la Galilée;
10e *année de Philippe,* tétrarque de la Bathanée, de la Traconide et de l'Auranitide;
762e *année de Rome, P. Cornelius Dolabella et C. Junius Silanus,* consuls. — Ils abdiquent et, à partir de juillet, *Servius Cornelius et Lentulus Malesginensis,* consuls.
53e *année du règne d'Auguste.*

1. Vie de N.-S. Jésus-Christ.

La sainte Famille est toujours à Nazareth, d'où elle dut sortir tous les ans pour venir célébrer la fête de Pâques à Jérusalem; mais les Evangiles n'en disent rien.

L'*Evangile de Thomas l'israélite*, production Manichéenne du 5e siècle, nous donne le détail suivant :

« Lorsque Jésus fut âgé de 10 ans, sa mère, lui donnant une » cruche, l'envoya pour puiser de l'eau et pour la rapporter à » la maison, et dans la foule la cruche s'étant choquée, elle se » brisa. Et Jésus étendit le manteau dont il était revêtu, il le » remplit d'eau et le porta à sa mère. Et sa mère, voyant le » miracle qu'il venait de faire, l'embrassa, et elle conservait

[1] Voir le dernier article au N° de Septembre ci-dessus, p. 197.

» dans son cœur le souvenir des merveilles qu'elle le voyait » accomplir [1]. »

II. Événements politiques.

Pendant qu'à Rome on célèbre les jeux à l'occasion de Tibère, revenu de Pannonie, arrive la terrible nouvelle du massacre des légions de Varus dans la Germanie. — Croyant se faire craindre et assurer la tranquillité, Varus traitait les Germains en esclaves. — Faisant semblant d'obéir à tous ses ordres, Arminius, fils de Sigimère, prépare un immense complot, engage Varus à disperser ses troupes, le conduit dans des montagnes et des marécages inextricables, et massacre ses soldats. Varus ne sachant comment réparer ce désastre, à l'exemple de son père et de son aïeul, dit Velleius Paterculus, se donne la mort, ainsi que ses principaux officiers.

« La perte fut de 3 légions, de 3 corps de troupes à cheval » et de 6 cohortes.... Les barbares ennemis déchirèrent le » corps de Varus à demi-brûlé. Ils lui coupèrent la tête, qui » fut portée à Maroboduus; Auguste, à qui celui-ci l'envoya, » la fit placer dans le tombeau de sa famille [2]. »

L. Asprenas, son lieutenant et son neveu, sauva les deux légions qu'il commandait et les ramena sur le Rhin. Sur quoi Velleius dit :

« Il y en a qui croient qu'il sauva la vie d'une partie de ses » soldats, mais qu'il s'empara des patrimoines de ceux qui » avaient été massacrés sous Varus, et qu'il s'appropria, autant » qu'il le voulut, l'héritage de l'armée massacrée [3]. »

Auguste, à cette nouvelle, tombe dans le plus profond désespoir.

« Il était si contrarié, dit Suétone, que pendant plusieurs » mois il laissa croître sa barbe et ses cheveux, et se frappait » de temps en temps la tête contre les portes en criant : » *Q. Varus, rends-moi mes légions*. L'anniversaire de cette » défaite fut toujours pour lui un jour de tristesse et de » deuil [4]. »

1 *Évang. de Thomas*, c. XI ; dans *Apocryphes* de Migne, t. I, p. 1145.
2 Velleius Paterculus, l. II, c. 117, 119.
3 Vell. Paterc. l. II, c. 120.
4 Suétone, *Auguste*, c. 23.

Dion Cassius dit de son côté :

« Auguste, en apprenant la défaite de Varus, déchira ses » vêtements, au rapport de plusieurs historiens, et conçut une » grande douleur de la perte de son armée, et aussi parce qu'il » craignait pour les Germanies et pour les Gaules, et ce qui » était le plus grave, parce qu'il se figurait voir ces nations » prêtes à fondre sur l'Italie et sur Rome elle-même, et qu'il » ne restait plus de citoyens en âge de porter les armes ayant » quelque valeur, et que ceux des alliés dont le secours eût été » de quelque utilité avaient souffert. Néanmoins il prit toutes » les mesures qu'exigeait la circonstance ; et comme aucun de » ceux qui avaient l'âge de porter les armes ne voulait s'en- » rôler, il les fit tirer au sort, et le 5e parmi ceux qui n'avaient » pas encore 35 ans, le 10e, parmi ceux qui étaient plus âgés, » était, par suite de ce tirage, dépouillé de ses biens et noté » d'infamie. Enfin, comme malgré cela beaucoup refusaient » encore de lui obéir, il en punit plusieurs de mort.

» Il enrôla ainsi, par la voie du sort, le plus qu'il put de vé- » térans et d'affranchis, et se hâta de les envoyer immédiate- » ment en Germanie rejoindre Tibère. — Comme il y avait à » Rome un grand nombre de Gaulois et de Germains, les uns » voyageant sans songer à rien, les autres servant dans les » gardes prétoriennes, il craignit qu'ils ne formassent quelque » complot, et il envoya les derniers dans des îles, tandis qu'à » ceux qui n'avaient pas d'armes il enjoignait de sortir de la » ville [1]. »

III. Nature de la religion païenne. — Les affaires romaines dirigées par les oracles, les apparitions, les démons, etc.— De quel esclavage et de quelle DÉMONOCRATIE le CHRIST a délivré les hommes.

A la suite des désastres de Varus, et pour apaiser les Dieux, Auguste a recours à la pratique ordinaire du Paganisme, que l'on peut dire contre nature, celle de s'amuser beaucoup quand il fallait pleurer et prier.

» Auguste, dit Suétone, voua de Grands Jeux à Jupiter pour

[1] Dion Cassius, l. LVI, c. 23.

» le rétablissement des affaires de l'empire; ce qui s'était fait » dans les guerres des Cimbres et des Marses [1]. »

Dion Cassius nous apprend que les Romains attribuèrent la défaite de Varus à un grand nombre de prodiges que l'on avait oublié d'expier.

« Un désastre si grand et frappant tant de monde à la fois, sem- » blait n'être arrivé que par un effet de la colère *divine* (texte: » *de quelque Daimonion*), et les prodiges survenus avant et après » la défaite faisaient grandement soupçonner une interven- » tion divine. Le temple de Mars, dans le champ qui porte son » nom, avait été frappé de la foudre; et de nombreux escar- » bots, qui avaient poussé leur vol jusque dans Rome, avaient » été dévorés par des hirondelles; les sommets des Alpes pa- » rurent s'entre-choquer et faire jaillir trois colonnes de feu; » le ciel, plusieurs fois, avait semblé s'embraser; de nom- » breuses comètes s'étaient montrées ensemble; on crut voir » des lances venir du Nord tomber sur le camp des Romains; » des abeilles construisirent leurs rayons auprès des autels; en » Germanie, une Victoire qui regardait le territoire ennemi se » retourna du côté de l'Italie; enfin, autour des aigles, dans » le camp, les soldats, comme si les barbares eussent fondu » sur eux, se livrèrent un combat sans résultat. Voilà com- » ment se passèrent alors les choses [2]. »

Tibère a quelques succès contre les Germains; mais, s'il faut en croire Suétone, c'est que la lumière de sa lampe s'était éteinte toute seule :

« Quoique Tibère donnât fort peu au hasard, et aux chances » de la fortune, cependant il engageait résolûment le combat, » toutes les fois que, dans les veilles nocturnes, sa lumière tom- » bait et s'éteignait tout à coup et d'elle-même. Il avait con- » fiance, disait-il, dans ce prodige qui ne l'avait jamais trompé, » lui et ses ancêtres, dans tous leurs commandements. »

Prælia, quamvis minimum fortunæ casibus permitteret, aliquanto constantius inibat, quoties lucubrante se subito ac nullo propellente decideret lumen et extingueretur, confidens, aiebat, ostento, sibi ac majoribus suis in omni ducatu expertissimo (Suét. *Tiber.*, c. 19).

Voir ci-après, p. 356, les fêtes païennes du mois d'août.

[1] Suétone, *Auguste*, c. 23.
[2] Dion, l. LVI, c. 24.

IV. Rapports des Romains avec les Juifs et influence du peuple choisi de Dieu pour conserver les traditions primitives sur le peuple conquérant du monde.

Comme nous l'avons vu à la fin de l'année précédente, *Cyrenius* selon la prononciation grecque, et *Quirinus* selon le nom romain, est Président de la Syrie, et de la Judée qui y est réunie; au dessous de lui est *Coponius* avec le titre de Procurateur de la Judée. Selon les ordres d'Auguste, et les expressions de Josèphe, *Quirinus* se met en devoir de faire le dénombrement de tous les biens des particuliers, et de prendre possession de tout l'argent et des palais d'Archelaüs.

Les Juifs se montrèrent d'abord très-opposés à ce dénombrement; alors le grand Sacrificateur leur montra le danger de la résistance et leur persuada de s'y soumettre.

Mais un certain Judas, aidé du pharisien Sadoc, se mit à prêcher la révolte, disant au peuple « que ce dénombrement » n'était autre chose qu'une manifeste preuve qu'on voulait les » réduire en servitude, qu'ils devaient fortement défendre » leur liberté contre les Romains, que s'ils réussissaient ils » jouiraient de leurs biens dans un glorieux repos, mais qu'ils » ne devaient pas espérer que Dieu leur fût favorable, s'ils ne » faisaient de leur côté tous les efforts possibles [1]. »

Ces deux hommes parvinrent non-seulement à exciter une révolte terrible, mais encore à créer une véritable secte chez les Juifs, et à fonder comme une 4e religion, et à cette occasion Josèphe expose quelles étaient les sectes qui divisaient le peuple Juif à cette époque. Nous croyons devoir en donner ici la notice d'après Josèphe.

Ceux qui faisaient parmi les Juifs une profession particulière de sagesse, étaient depuis plusieurs siècles divisés en trois sectes, des *Esséniens*, des *Saduccéens* et des *Pharisiens*, dont encore que j'aie parlé dans le second livre *de la guerre des Juifs*, je crois devoir en dire ici quelque chose.

La manière de vivre des *Pharisiens* n'est ni molle ni délicieuse, mais simple. Ils s'attachent opiniâtrement à ce qu'ils se persuadent devoir embrasser. Ils honorent tellement les vieillards qu'ils n'osent les contredire. *Ils attribuent au destin tout ce qui arrive*, sans toutefois ôter à l'homme le pouvoir d'y consentir; en sorte que, tout se faisant par l'ordre de Dieu, il dépend néanmoins

[1] Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XVIII, c. 1; édit. Didot.

de notre volonté de nous porter à la vertu ou au vice. Ils croient que les âmes sont *immortelles*; qu'elles sont jugées dans un autre monde, et récompensées ou punies selon qu'elles ont été en celui-ci vertueuses ou vicieuses; que les unes sont éternellement retenues prisonnières dans cette autre vie, et que les *autres reviennent en celle-ci*. Ils se sont acquis par cette créance une si grande autorité parmi le peuple, qu'il suit leur sentiment dans tout ce qui regarde le culte de Dieu et les prières solennelles qui lui sont faites; et ainsi des villes entières rendent des témoignages avantageux de leur vertu, de leur manière de vivre et de leurs discours.

L'opinion des *Saduccéens* est que les âmes *meurent avec les corps;* que la seule chose que nous sommes obligés de faire est d'*observer la loi*, et que c'est une action de vertu de ne vouloir point céder en sagesse à ceux qui nous l'enseignent. Ceux de cette secte sont en petit nombre; mais elle est composée des personnes de la plus grande condition. Rien ne se fait presque que par leur avis, à cause que lorsqu'ils sont élevés contre leurs désirs aux charges et aux honneurs, ils sont contraints de se conformer à la conduite des *Pharisiens*, parce que le peuple ne souffrirait pas qu'ils y résistassent.

Les *Esséniens*, qui sont la troisième secte, attribuent et remettent toutes choses sans exception à la *providence de Dieu*. Ils croient les *âmes immortelles*, estiment qu'on doit travailler de tout son pouvoir pour pratiquer la justice, et se contentent d'envoyer leurs offrandes au Temple sans y aller faire des sacrifices, à cause qu'ils en font en particulier avec des cérémonies encore plus grandes. Leurs mœurs sont irréprochables, et leur seule occupation est de cultiver la terre. Leur vertu est si admirable qu'elle surpasse de beaucoup celle de *tous les Grecs* et des autres nations, parce qu'ils en font toute leur étude et s'y appliquent continuellement. Ils possèdent tous leurs biens en *commun*, sans que les riches y aient plus de part que les pauvres; et leur nombre est de plus de quatre mille. Ils n'ont ni femmes, ni serviteurs, parce qu'ils sont persuadés que les femmes ne contribuent pas au repos de la vie; et que pour le regard des serviteurs, c'est offenser la nature qui rend tous les hommes égaux que de se les vouloir assujettir; ainsi ils se servent les uns les autres et choisissent des gens de bien de l'ordre des Sacrificateurs qui reçoivent tout ce qu'ils recueillent de leur travail, et prennent le soin de les nourrir tous. Cette manière de vivre est presque la même que ceux que l'on nomme *Plistes* observent parmi les Daces.

Judas, dont nous venons de parler, fut l'auteur de la quatrième secte. Elle convient en toutes choses avec celle des Pharisiens, excepté que ceux qui en font profession soutiennent qu'il *n'y a que Dieu seul que l'on doive reconnaître pour Seigneur et pour Roi;* et ils ont un si ardent amour pour la liberté qu'il n'y a point de tourments qu'ils ne souffrissent et ne laissassent souffrir aux personnes qui leur sont les plus chères, plutôt que de donner à quelque homme que ce soit le nom de *Seigneur et de Maître* [1].

C'est de cette dernière secte que parle Gamaliel quand il dit dans les *Actes* :

[1] Josèphe, *Ant. Jud.* l. XVIII, c. 2.

« Après lui s'éleva Judas le Galiléen, aux jours du dénom-
» brement, et il attira le peuple après lui, et tous ceux qui s'é-
» taient attachés à lui furent dispersés [1]. »

L'influence de ce sectaire fut immense et désastreuse, d'après Josèphe :

Le peuple fut si touché de ses discours qu'il se porta aussitôt à la révolte. Il est incroyable quel fut le trouble que ces deux hommes excitèrent de tous côtés. Ce n'était que meurtres et que brigandages; on pillait indifféremment amis et ennemis sous prétexte de défendre la liberté publique; on tuait par le désir de s'enrichir les personnes de la plus grande condition; la rage de ces séditieux passa jusques à cet excès de fureur qu'une grande famine qui survint ne put les empêcher de forcer les villes, n'y de répandre le sang de ceux de leur propre nation; et l'on vit même le feu de cette cruelle guerre civile porter ses flammes jusques dans le temple de Dieu, tant c'est une chose périlleuse que de vouloir renverser les lois et les coutumes de son pays [2].

Analyse philosophique et historique des écrits publiés cette année.

V. 1re année de l'exil d'Ovide. — Il publie ses livres I, II et III de ses TRISTES.

Les Tristes. — Livre I.

C'est pendant le voyage, et avant d'arriver à Tomes, qu'Ovide compose et envoie à Rome le Ier Livre de ses *Tristes*, comprenant 11 *Élégies*.

Dans la 1re adressée à son livre, il remercie le Dieu Auguste de lui avoir conservé la vie.

Id quoque quod vivam, munus habere Dei (*Trist.* I, 20).

Et là encore il nous apprend que les faits pour lesquels il était envoyé en exil étaient connus du public.

Protinus admonitus repetet mea crimina lector (*Ib.* 23).

Il y avoue, pour apaiser Auguste, que ce sont ses livres des *Amours* qui lui ont valu son exil.

...... Non sum præceptor Amoris,
Quas meruit, pœnas jam dedit illud opus (*Ib.* 67).

Dans la 2e *élégie*, Ovide prie les dieux de le faire aborder au but de son voyage, et de sauver la vie que la bonté de César lui a conservée.

Quamque dedit vitam mitissima Cæsaris ira (II, 61).

Dans la 3e, il parle de la désolation de la dernière nuit de

[1] *Actes*, V, 37.
[2] Josèphe, *Ant. Jud.*, l. XVIII, c. 1.

son séjour à Rome et de sa douleur, à cause de son épouse qui voulait le suivre et qu'il laisse à Rome pour soigner ses intérêts.

Dans la 4e, il décrit une tempête subie dans la mer Ionienne; prie les dieux de l'épargner; c'est bien assez d'avoir Jupiter-Auguste pour ennemi.

Dans la 5e, adressée à un ami, dont il craint de prononcer le nom pour ne pas le compromettre, il le remercie de lui être resté fidèle, et déplore l'ingratitude des hommes.

Dans la 6e, il remercie sa femme d'avoir sauvé les débris de sa fortune de la rapacité d'un homme qui voulait s'en emparer.

Dans la 7e, il remercie un ami de porter une bague, où était incrusté son portrait, et il nous apprend qu'on le représentait avec la tête entourée de feuilles de lierre et de guirlandes bacchiques.

Deme meis hederas, bacchica serta, comis (*Trist.* VII, 2).

La 8e est une plainte adressée à un ami qui avait partagé tous ses plaisirs, et qui n'a pas daigné venir lui dire adieu au moment de ses *funérailles*.

Dans la 9e, Ovide, après avoir de nouveau déploré l'inconstance des amis dans les deux vers qui ont passé en proverbe,

Donec eris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris (*Trist.* IX, 5),

il loue beaucoup les talents et les vertus d'un ami devenu célèbre orateur, blâme quelques-uns de ses propres ouvrages, amusements de jeunesse (*hoc juveni lusum*), et lui recommande la défense de ses autres livres, en particulier des *Métamorphoses*.

Dans la 10e, Ovide nous apprend que le vaisseau qui le reçut à partir de l'isthme de Corinthe était sous la protection de Minerve, et avait son casque peint à la proue, et puis décrit son voyage jusqu'à Tomes.

La 11e et dernière élégie est pour annoncer que tout ce 1er livre a été écrit pendant une navigation fort agitée, et souvent au milieu de toutes les terreurs de la tempête.

Les Tristes. — Livre II.

Ce livre ne contient qu'une Élégie adressée à Auguste pour implorer son pardon.

Ovide semble d'abord supposer que son *Art d'aimer* est la seule cause de son exil.

« Depuis longtemps, dit-il, César ayant lu mon *Art d'aimer* » me taxait de libertinage.

Carmina fecerunt, ut me moresque notaret
Jam demum visa Cæsar ab Arte meos (*Trist.* II, 7).

Mais bientôt, il arrive à dire que c'est pour avoir *vu* quelque chose, pour avoir *eu des yeux*, qu'il est puni. Nous avons déjà cité ces vers.

Et il indique clairement que son *crime* touchait directement Auguste.

« Pressé par de tristes paroles, tu as, en Prince, vengé toi- » même, comme cela était convenable, tes propres offenses. »

Tristibus invectus verbis, ita principe dignum,
Ultus es offensas, ut decet, ipse tuas (*Trist.* II, 133).

Le *Tristibus invectus verbis* nous paraît expliquer ce qu'il a déjà dit qu'il était puni pour la faute de ses amis et de ses serviteurs, qui sans doute avaient répété les paroles qu'il avait dites lui-même dans un petit cercle.

Adroitement et bassement, il exalte Livie, « qui ne pouvait » être l'épouse que de toi; si elle n'avait pas existé, tu aurais » passé la vie en célibataire; car il n'y a aucune autre dont tu » eusses pu être le mari. »

Quæ, nisi te, nullo conjuge digna fuit;
Quæ si non esset, cælebs te vita deceret,
Nullaque cui posses esse maritus erat (*Trist.* II, 162).

Or, elle avait été d'abord digne d'être l'épouse de Tiberius Nero, et elle était enceinte de Tibère, quand Auguste l'enleva à son mari.

D'ailleurs, Ovide n'est pas exigeant, il demande seulement à Auguste de changer le lieu de son exil, pour un pays plus doux et moins éloigné.

C'est là qu'il dit que deux crimes l'ont perdu *carmen et error*, et qu'il doit se taire sur la faute d'un autre.

Alterius facti culpa silenda mihi (II, 208).

Quant à ses vers, il nous apprend qu'il était accusé d'être un docteur de l'obscène adultère.

Arguor obscœni doctor adulterii (II, 212).

Sur ce fait Ovide prétend s'excuser; il regrette d'abord

qu'Auguste n'ait pas pu détourner sa Divinité jusqu'à lire ses *Jeux ineptes.*

Lusibus ut possis advertere Numen ineptis (II, 223).

Puis parcourant toute l'histoire et toute la littérature de son temps, il les montre enseignant partout la corruption à la jeunesse et à toute la société romaine. On croirait entendre Mgr Gaume donnant une 1re édition de son *Vers rongeur* de la société. Et, en effet, lisez, dit Ovide, les *Annalès de Rome,* qu'y trouve-t-on? Ilia devenant mère d'un père inconnu; Enée ayant pour mère Vénus, dont on connaît les mœurs; les théâtres, le cirque, sont des écoles de corruption; dans les temples, la jeunesse trouve Jupiter et ses adultères; dans les histoires, les vies licencieuses de Junon et de Minerve; sur les vestibules, Vénus entre les bras de Mars; ainsi encore dans la vie d'Isis, d'Anchise, de Diane, de Cérès. Malgré cela « toutes ces Divinités sont conservées intactes dans » leurs temples. »

Stant tamen illa suis omnia tuta locis (II, 302).

Comme Rousseau, Ovide déclare qu'il a averti que toute femme qui lit ses livres est déjà une femme corrompue.

« Ma première page, dit-il, éloigne les femmes honnêtes de » mes *Amours,* écrits pour les seules courtisanes. Celle qui » s'introduit là, où le prêtre défend d'entrer, est aussitôt cou» pable. »

At procul ab scripta solis meretricibus Arte
Submovet ingenuas pagina prima nurus
Quæcumque irrumpit, quo non sinit ire Sacerdos,
Protinus hoc vetiti criminis acta rea est (II, 303).

De plus, est-ce que les Dames romaines les plus sévères, est-ce que les Vestales n'ont pas devant les yeux des femmes nues?

Sæpe supercilii nudas matrona severi,
Et Veneris stantes ad genus omne, videt.
Corpora Vestales oculi meretricia cernunt (II, 309).

Et cependant Ovide avoue qu'il s'est trop émancipé. « Pour» quoi mon livre conseille-t-il à chacun d'aimer? »

Curve meus cuiquam suadet amare liber (II, 314)?

A cela il répond :

« J'avoue qu'il n'y a là que péché et faute manifeste, je me

» repents de l'usage que j'ai fait de mon esprit et de mon » jugement. »

Nil nisi peccatum, manifestaque culpa, fatendum est;
Pœnitet ingenii judiciique mei (II, 315).

Il aurait mieux fait de chanter Rome et Auguste. Il nous apprend même qu'il avait essayé, mais il ne s'en est pas senti la force, il s'est laissé entraîner.

« Croyez-moi, mes mœurs sont différentes de mes écrits, » ma vie est honnête et ma muse folâtre. »

Crede mihi, mores distant a carmine nostri;
Vita verecunda est, Musa jocosa, mihi (II, 353),

Nous citons ces aveux parce qu'ils prouvent qu'au milieu de l'extrême corruption romaine, l'enseignement de la famille avait conservé la notion du bien et du mal.

Pour dernière excuse, Ovide cite tous les livres classiques répandus partout; les ouvrages d'*Accius*, de *Térence*, d'*Anacréon*, de *Sapho*, de *Callimaque*, de *Ménandre*, d'*Homère*, toutes les comédies et toutes les tragédies, — et *Aristide*, historien des turpitudes des Milésiens, et *Eubius* qui apprend aux femmes comment elles peuvent faire périr leurs enfants, et *Hémitheon* qui vient d'écrire les *Sybaritides*. Tous ces auteurs n'ont pas été exilés; leurs livres sont étalés dans toutes les bibliothèques.

Après les auteurs grecs, Ovide montre le libertinage des auteurs latins: *Ennius*, *Lucrèce*, *Catule*, *Calvus*, *Ticida*, *Memmius*, nomment toutes choses par leur nom. *Cinna*, *Anser*, *Cornificius*, *Valerius Cato*, *Metella*, *Varro Attacinus*, *Hortensius*, *Servius*, *Sisenna*, *Gallus*, *Tibullus*, *Propertius*, sans compter les auteurs vivants qu'il ne veut pas nommer et les auteurs qui donnent les règles des différents jeux.

« Tous ces livres remplissent les bibliothèques publiques, » à côté des écrits des savants, et ce sont les grands person- » nages qui, par leur libéralité, les ont mis entre les mains » du public.

Suntque ea doctorum monumentis mista virorum,
Muneribusque ducum publica facta patent (II, 419).

Puis Ovide rappelle timidement à Auguste qu'il honore de sa présence les spectacles les plus licencieux, qu'il lit les ou-

vrages de tous ces poètes, que même, si d'un côté il a chez lui les portraits des grands hommes, dans un certain lieu, il tient cachés les tableaux les plus libres et les plus obscènes. Enfin, il finit par rappeler que Virgile, son favori et son ami, a décrit des mœurs licencieuses.

« Cet heureux auteur de ton *Enéide*, en chantant les armes » et le héros, y a fait entrer les amours tyriens; or, aucune » partie de son poème n'est plus lue que cet amour, qui n'est » pas formé de liens légitimes,

Et tamen, ille tuæ felix Æneidos auctor
Contulit in Tyrios arma virumque toros;
Nec legitur pars ulla magis de corpore toto,
Quam non legitimo fœdere junctus amor (II, 533),

sans parler des vers où il chante et *Phyllis* et *Amaryllis*. Si Ovide ne parle pas d'*Alexis*, c'est qu'il a craint de toucher encore par quelque côté le Divin empereur.

On le voit, la société que décrit Ovide est exactement celle qui existe en ce moment, laquelle a été faite par les mêmes livres dont il blâme la lecture. Ce sont plusieurs de ceux que l'on met entre les mains de notre jeunesse classique. Ce sont aussi les mêmes auteurs, les mêmes littératures qui sont lus et imités. Ces exemples, nous en sommes assurés, ne toucheront aucun de nos professeurs et nous pourrions parier que la plupart gémiront plutôt de la perte de quelques-uns de ces auteurs obscènes, que nous venons de nommer.

Ovide termine sa supplique en énumérant les livres plus graves qu'il a composés et, en particulier, les *Fastes* et les *Métamorphoses*, où Auguste et sa famille sont loués et divinisés.

« Je t'en supplie, puissent ces paroles et d'autres encore » fléchir ta Divinité, ô père, ô soutien, et salut de ta patrie. »

His precor, atque aliis possint tua Numina flecti,
O pater, o patriæ cura salusque tuæ (II, 573),

Et il lui demande non son retour en Italie, mais un lieu d'exil moins rigoureux.

Mais ce n'étaient pas ses vers licencieux, composés et publiés il y avait longtemps, qui avaient irrité Auguste, il y avait quelque chose qu'Ovide avait vu et qu'il n'aurait pas dû voir. — Aussi Auguste fut inexorable.

Les Tristes. — Livre III.

C'est peu après son arrivée à Tomes qu'Ovide écrit le 3e livre qui comprend 14 Elégies. C'est là qu'il continue ces supplications sans dignité et ces basses adorations, qui ne devaient point fléchir le rancunier empereur.

Dans la 1re, il fait parler son livre qui demande en quel endroit de la grande ville il pourra se reposer en sûreté, et à cette occasion il nomme et décrit les principaux monuments de Rome. Arrivé devant le palais d'Auguste, il demande à qui il appartient :

« Dès qu'on m'en apprit le maître, je ne me suis pas » trompé, dis-je, c'est la véritable demeure du grand Jupiter. »

> Cujus ut accepi dominum, non fallimur, inquam,
> Et magni verum est hanc Jovis esse domum (I, 37).

Tous ses ouvrages étaient sévèrement exclus de toutes les bibliothèques publiques et il cherche en vain un refuge chez quelque ami charitable. Il finit encore par cette prière :

« Dieux, je vous en conjure, ou plutôt, sans m'adresser à » une foule de dieux, César, le plus grand des Dieux, sois » propice à mon vœu. »

> Di, precor, atque adeo, neque enim mihi turba roganda est,
> Cæsar, ades voto, maxime Dive, meo (I, 77).

Dans la 2e, Ovide déplore son triste sort et conjure tous les Dieux, de concert avec le Dieu, dont la colère l'accable, de mettre fin à ses jours.

La 3e, adressée à sa femme, expose le triste état de sa santé. Il souhaite la mort dans son désespoir.

« Ah ! puisse mon âme périr avec mon corps, et qu'aucune » partie de moi-même n'échappe au bûcher ; car si, immortel, » mon esprit doit s'envoler dans le vide de l'air, et si les pa» roles de Pythagore sont vraies, il s'ensuivrait qu'une âme » romaine serait obligée d'errer au milieu des Sarmates. »

> Atque utinam pereant animæ cum corpore nostræ
> Effugiatque avidos pars mihi nulla rogos !
> Nam si, morte carens, vacuam volat altus in auram
> Spiritus, et Samii sunt rata dicta senis, etc. (III, 59).

C'est là ce que croyait Ovide sur son âme.

La 4e est adressée à un ami à qui il conseille de ne pas fréquenter les grands, parce que leur faveur est perfide.

Dans la 5e, il conserve quelque espérance, par la raison qu'il n'est puni que pour avoir vu par hasard un crime, pour avoir eu des yeux :

> Inscia quod crimen viderunt lumina, plector;
> Peccatumque oculos est habuisse meum (v, 49).

Dans la 6e, il soutient encore que son crime ne fut qu'une erreur; mais il n'ose pas dire par quel hasard ses yeux ont été temoins « d'un mal funeste, c'est pourquoi il doit ensevelir » dans une nuit profonde tout ce qui pourrait faire honte à » quelqu'un. »

> Et quæcumque adeo possum adferre pudorem
> Illa tegi cæca condita nocte decet (vi, 31).

Dans la 7e, adressée à sa fille Perilla, il lui conseille de continuer à cultiver la poésie, mais surtout qu'elle prenne bien garde qu'aucune femme ne se corrompe et n'apprenne à aimer par ses vers.

> Pone, Perilla, metum; tantummodo femina non sit
> Devia, nec scriptis discat amare tuis (vii, 29).

La 8e est toute consacrée à pleurer sa disgrâce et à espérer que le *Dieu* s'adoucira un jour.

Dans la 9e, Ovide nous apprend que des colonies grecques avaient pénétré jusqu'au milieu de ces peuples barbares et que les Miléciens y avaient bâti des villes; puis il tire le nom de *Tomes* de l'histoire de la fabuleuse Médée, qui y avait découpé (*tomein*) les membres de son frère.

Ovide, dans la 10e, parle encore de la rigueur du climat, des différents peuples qui l'habitent et des invasions des Tartares du Nord, qui viennent sur la glace, montés sur leurs chevaux, piller les pauvres habitants.

La 11e est une invective contre un méchant qui le déchirait en aggravant ses torts. Ovide le compare à tous les scélérats de la fable.

Dans la 12e il décrit l'arrivée du printemps, et combien à cette époque la vie est douce et facile à Rome, à Tomes elle est cependant plus supportable; mais il y attend en vain quelque vaisseau qui vienne lui donner des nouvelles de Rome.

Dans la 13e, il déteste le jour de sa naissance, qu'il ne veut

plus célébrer depuis qu'il se trouve sur une terre étrangère.

Enfin, dans la 14e, il recommande ses livres à un ami et le charge d'en prendre la défense; il craint qu'il ne s'y soit glissé quelque mot Gétique, langue qu'il est forcé d'apprendre et dans laquelle il pourrait déjà écrire.

Et videor Geticis scribere posse modis (xiv, 48).

Fêtes païennes du mois d'août.

Fastorum, *Liber* VIII. — **Augustus,** Août.

Par un décret du Sénat, de l'an 726 de Rome (26 avant J.-C.) que nous avons déjà cité [1], ce mois prit le nom de l'empereur *Auguste*, qui reçut ainsi une première apothéose [2], qui se continue encore, en quelque sorte, sous le nom d'*Août*, que nous donnons à ce mois.

Le même jour, jeux de Mars, établis en souvenir du temple qui lui avait été élevé, hors de la porte Capenne.

Le même jour, fête en Egypte, en l'honneur d'Auguste, en souvenir de son triomphe sur Cléopâtre.

Le 2 août (IV *nonas aug.*), Comices.

Fêtes en souvenir de la conquête de l'Espagne par Jules César.

Le 3 août (III *nonas aug.*), Comices.

Le 4 août (*pridie nonas aug.*), Comices.

Le 5 août (*nonas augusti*), jour faste.

Fête de la déesse Salus, à laquelle un temple avait été voué par Junius Bubulcus dans la guerre contre les Samnites [3]. Macrobe rapporte:

» Chez nos ancêtres, il suffisait de prononcer les noms » des déesses *Salus, Semonia, Seja, Segetia, Tutilina*, pour » entrer aussitôt en férie, c'est-à-dire qu'on ne pouvait, » sous peine de profanation, se livrer, ce jour, au tra» vail [4]. »

Le 6 août (VIII *idus aug.*), jour faste.

Le 7 août (VII *idus aug.*), Comices.

Le 8 août (VI *idus aug.*), Comices.

[1] Voir *Annales*, t. xvi, p. 398 (5e série).
[2] Voir les preuves, *ibid.*, t. xix, p. 51 (5e série).
[3] Voir Tite-Live, l. x, c. 1.
[4] Macrobe, *Sat.*, l. i, c. 16.

Fête en l'honneur du *Soleil indigète* dont on ne connaît ni l'origine, ni la signification.

Le 9 août (V *idus august.*), jour néfaste au matin.

Fête en souvenir du triomphe de Jules César, sur la ville d'Hispalis (Seville) en Espagne.

Le 10 août (IV *idus aug.*), Comices.

Sacrifices aux déesses Ops (la terre) et Cérès (la moisson).

Le 11 août (III *idus aug.*), comices.

Le 12 août (*pridie idus aug.*), comices.

Fête d'Hercule le grand gardien, dans le temple du cirque Flaminien.

Le même jour, fête des *Lygnapeias*, ou des flambeaux, pour la fête du lendemain.

Le 13 août (*idus aug.*), jour néfaste le matin.

Fête des serviteurs et des servantes, qui vivaient ce jour-là comme leur maître, en souvenir du roi Servius Tullius qui était fils d'une servante.

Les femmes regardaient comme d'heureux augure de laver et nettoyer leur tête; elles s'envoyaient des présents, et se montraient leurs richesses [1].

C'était aussi la fête de *Diane* des forêts, pendant laquelle les femmes couraient avec des flambeaux dans la forêt aricine.

Les chasseurs aussi lui offraient leurs armes et leurs chiens à couronner [2].

Le 14 août (XIX *calend. septembris*), jour faste.

Le 15 août (XVIII *calend. septem.*), comices.

Le 16 août (XVII *calend. septem.*), comices.

Le 17 août (XVI *calend. septem.*), néfaste au matin.

Les *Portumnales* en l'honneur du fabuleux *Portunus* ou *Portumnus*, dieu marin présidant aux ports, appelé par les Grecs *Palemon*. Il avait deux temples; on lui sacrifiait en ce jour dans celui qui était près du pont Emilien, autrefois Sublicius; c'était la fête des mariniers et des pêcheurs.

Le même jour sacrifice à Janus dans le théâtre Marcellus [3].

1 Plutarque, *Quest. romaines*, c. 100.

2 Tite-Live l. I., c. 45; Proper., III *Élégie*, XXXI, 9, et *Geni. dies*, III, 18.

3 Publ. Victor, *de regionibus urbis*.

Le 18 août (XV *calend. septem.*), comices, le matin.

Le 19 août (XIV *calend. septem.*), jour faste au matin.

Les 2es *vinales* dites *rustiques*. « Le jour des 1res *vinales*, dit » Varron, était consacré à Jupiter et non à Vénus. Ce n'était » pas une petite affaire dans le Latium. Car dans quelques » lieux les vendanges se faisaient publiquement par les prê- » tres, comme cela a lieu encore en ce jour à Rome. Alors le » Flamen Dialis ayant auguré les raisins mûrs, ordonne » de vendanger; il immole une brebis à Jupiter et pendant le » sacrifice cueille le premier le vin. — Les 2es *vinales* étaient » consacrées à Vénus parce qu'on lui avait élevé un temple » ce jour-là, et que ceux qui naissaient en ce jour lui étaient » consacrés; les jardiniers sont alors en fête [1]. »

Le même jour, souvenir de la mort d'Auguste.

Le 20 août (XIII *calend. septem.*), comices.

Fête des chasseurs, suivant quelque calendrier.

Le 21 août (XII *calend. septem.*), jour néfaste au matin.

« Les *Consualia*, ainsi appelées, de Consus, dieu pour lequel » on indiquait des féries publiques à des jours non fixes et » durant 3, 6 ou 9 jours. Les prêtres offraient des sacrifices à » l'autel souterrain qui lui était consacré dans le cirque, en » souvenir des Sabines [2]. »

Denys d'Halicarnasse ne sait pas trop si ce dieu est le même que le *Neptune* grec [3]. On le regardait comme le dieu des bons conseils [4], ou de la tromperie, comme dit S. Cyprien [5].

C'est, en effet, d'après l'instigation de ce dieu que Romulus forma le projet d'enlever les Sabines, et c'est pour cela qu'il établit des jeux!

Ce sont ces jeux qui devinrent par la suite les Grands Jeux romains, où furent introduits les combats des animaux et des hommes, dont Cicéron était indigné [6].

1 Varro, *de ling. latina*, VI, 16, 20.
2 Varro, *ibid.*, VI, 20.
3 Denys d'Halic., *Ant. Rom.*, l. 1. c. 9.
4 Plutarque, *problème*, 48.
5 S. Cyprien, *de idol. vanitate*, c. 4; dans *Pat. lat.*, t. IV, p. 570.
6 Voir le texte dans *Annales*, t. VII, p. 189 (5e série), et *Epist.* VII, I, ad Marium.

Et, cependant, ce sont là les jeux dont le peuple romain raffolait; c'est là qu'il allait voir martyriser les Chrétiens; c'était pour ainsi dire une partie de sa vie; son cri était « du » pain et les jeux (*panem et circenses*); c'est avec la plus grande peine que les empereurs, même chrétiens, purent les faire cesser. On sait que c'est un moine qui, en sacrifiant sa vie, obligea pour ainsi dire, en 404, Honorius à les supprimer [1].

Le 22 août (XI *calend. septem.*), comices, jour néfaste.

Le 23 août (*calend. septem.*), néfaste au matin.

« Les *Vulcanales*, fêtes consacrées à Vulcain pendant lesquelles, dit Varron, le peuple jette, pour soi, des animaux » dans le feu [2]. — Jeux dans le cirque Flaminien, dit Plutarque, en l'honneur de Vulcain. Le temple de Vulcain fut » élevé par Romulus, hors de Rome ou parce que en sa qualité » de fils de Mars, il ne voulut pas que le temple de Vulcain » fût dans la même ville à cause de certaines choses qui » s'étaient passées entre Mars et Vénus, la femme de Vulcain, ou pour pouvoir y parler secrètement avec son collègue Tatius, ou parce qu'il ne convenait pas d'adorer le » Dieu du feu, dans une ville qui souvent avait été ravagée par » les incendies [3]. »

Le 24 août (IX *calend. septem.*), comices.

Festival donné pour la réception d'un flamine de Mars.

« Notez, dit Macrobe, que le luxe gagna jusqu'aux plus » graves personnages. Voici, par exemple, le menu d'un repas donné anciennement pour la réception d'un Pontife; il » est extrait du IVe *Index* du grand pontife Metellus.

» La 9e des calendes de septembre, jour de l'inauguration » de Lentulus, flamine de Mars, la maison fut décorée et des » lits d'ivoire furent dressés dans les *triclinia*. Dans les deux » premières salles étaient les pontifes Q. Catulus, M. Emilius » Lepidus, D. Silanus, C. César, roi des sacrifices, P. Scevola » Sextus, Q. Cornelius, P. Volumnius, P. Abinovanus et » L. Julius César, augure, qui fit la cérémonie de l'inaugu-

[1] Theodoret, *Hist. Eccl.*, l. v, c. 26; *Pat. grecq.* t.42, p. 1255. — Baillet, le 1er janvier.

[2] Varro, *de ling. lat.*, l. vi, c. 20.

[3] Plut., *Quest. Rom.*, n. 47.

» ration de Lentulus. La 3e salle reçut les vestales Popilia, » Perpennia, Licinia, Arruntia, et Publicia, épouse du » flamine Lentulus et sa belle-mère Semproaia.

» Le repas fut ainsi composé : *Pour entrée*, hérissons de » mer, huîtres crues à discrétion, pelourdes, spondyles, grives, » asperges, poule grasse, et en dessous pâté d'huîtres et de » pelourdes, glands de mer noirs et blancs, encore des spon- » dyles, glycomarides, orties de mer, becfigues, filets de che- » vreuil et de sanglier, volailles grasses saupoudrées de fa- » rine, becfigues, murex et pourpres. *Pour le repas*, tétines » de truie, hure de sanglier, pâté de poisson, pâté de tétines de » truie, canards, sarcelles bouillies, lièvres, volailles rô- » ties, farines, pains du Picenum. A qui désormais pourrait-on » reprocher le luxe, lorsque tant de mets chargeaient la table » des Pontifes [1]. »

25 août (VIII *calend. septem.*) jour néfaste au matin.

« Jour consacré à *Ops*, la terre, appelée concivia, parce qu'on » commençait certaines *semailles* [2]. Son sanctuaire, dit Var- » ron, était dans la *Regia*, afin que personne ne pût y entrer, » excepté les Vestales et le Grand Prêtre, qui alors ne de- » vait pas avoir son *suffibulum* (manteau), attaché par une » agraffe [3]. »

Le 26 août (VII *calend. septem.*), comices.

Fête honteuse des *Phallagogies.*

En ce jour les dames romaines honoraient d'un culte divin la figure du *Phallus*, qu'elles portaient hors de la porte Colline dans le temple de Vénus, avec toute la pompe des sacrifices à la manière des Egyptiens, et alors la plus chaste et la plus distinguée par sa pudeur, mais qui n'était pas mère, le plaçait dans le sein de Vénus [4].

Cette fête était encore célèbre au 5e siècle, où Prudence la reprochait au sénateur Symmaque, qui s'obstinait à rester païen :

« Ce Dieu très-noble est venu de l'Hellespont, sa patrie, » jusques dans vos jardins, avec ses rites honteux. Il reçoit

[1] Macrobe, *Saturnales*, l. II, c. 9.
[2] Macrobe, *Sat.*, l. I, c. 10; l. II, 9.
[3] Varro, *de ling. lat.*, VI, 21, et Festus à ce mot.
[4] Alexander ab Alex. *Geniales dies*, l. III, c. 18, t. I, p. 764; édit. de 2673; et Adria. Junius *in Fastis*, et Rhodiginus, *Lect. ant.*, l. VII, c. 16.

» tous les ans son vase de lait et les vœux de gâteaux; il con-
» serve vos vins de la Sabine, fixé qu'il est sur une branche,
» qu'il est honteux de regarder [1]. »

A cette même époque, Théodoret disait aux Grecs :

« Que dirai-je de ce petit monstre hideux, je parle de *Priape*,
» que vous honorez dans ses parties honteuses, et ce Phallus
» du père Liber (Bacchus), adoré dans la fête des Phallagogies
» par ceux qui célèbrent ces orgies [2]. »

Un peu avant, Plutarque attestait la pratique de ces Phallophories, qu'il dit identiques aux « Pamylies des Egyptiens [3]. »

Le 27 août (VI *calend. septem.*). Néfaste au matin.

Les fêtes de Vulturne. On ne sait quel est ce dieu. Peut-être le Tibre, peut-être quelque allusion au Vautour [4]. »

Le 28 août (V *calend. septem.*). Néfaste au matin.

Souvenir de la dédicace de l'autel qu'Auguste dédia à la Victoire dans la curie Julia, après son triomphe sur l'Egypte.

Le 29 août (IV *calend. septem.*). Jour faste.

Encore les Vulcanalia, d'après Festus [5].

Le 30 août (III *calend. septem.*). Jour faste.

Le *Monde* de Cérès est ouvert.

C'était un des 3 jours où les *Mondes*, c'est-à-dire la demeure des mânes, étaient ouverts. On ne pouvait commencer aucune affaire ce jour-là [6].

Le 31 août (*pridie calend. septem.*). Comices.

Crucifiement des *chiens*, pour punir les chiens qui n'avaient pas su, comme les oies, avertir les Romains que les Gaulois escaladaient le Capitole. Les Romains attachaient un chien sur une croix, au pied de laquelle était une oie [7]. Pline nous dit que cela avait lieu tous les ans entre le temple de la Jeunesse et de Sumanus. Cette croix devait être de bois de sureau [8].

A. BONNETTY.

[1] Prudence, *contre Symmaque*, l. I, v. 111; dans *Pat. Lat.*, t. 60, p. 27.
[2] Théodoret, *Thérapeutique des Grecs*, disc. III, des Anges, c. 30; dans *Patr. grecque*, t. 83, p. 890.
[3] Plut. *Isis et Osiris* c. 12.
[4] Varro, *de L. Lat.*, v, 29 et VII, 45.
[5] Festus au mot *Mundus*.
[6] Festus, *ibid.*
[7] Cælius Rhodigin., *Lect. ant.*, l. XVII, c. 28.
[8] Pline, XXIX, 14.

Origine apostolique de l'Église d'Orléans.

SAINT ALTIN PREMIER ÉVÊQUE D'ORLÉANS

PRÉCÉDÉ

D'UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR DUPANLOUP ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Par l'abbé COCHARD, Membre de l'Académie de Sainte-Croix [1].

Mon cher Directeur,

Je viens encore vous signaler une nouvelle thèse en faveur de l'origine apostolique de l'Eglise de France. Je vous parle avec d'autant plus de plaisir de ce volume, qu'il est précédé d'une lettre de Mgr Dupanloup, qui résume très-bien l'état des études sur cette importante question.

Permettez-moi de vous communiquer *in extenso* la lettre; après quoi j'analyserai sommairement ce travail dénotant une érudition des plus consciencieuses.

« Versailles, le 25 juin 1872.

» Mon cher ami,

» Quand, il y a quelques années, je mis au concours l'*Histoire de l'église d'Orléans*, c'était avec la ferme persuasion qu'il se trouverait, au sein de notre excellent clergé, des hommes studieux qui tenteraient ou plutôt reprendraient ce grand et édifiant travail commencé au 16e siècle par La Saussaye et par Symphorien Guyon, eux aussi prêtres orléanais. Voilà que vous mettez la main à l'œuvre, mon cher ami, je vous en félicite sincèrement.

» Vous avez abordé votre sujet par son côté le plus difficile, en traitant des *origines de l'église d'Orléans*, et vous avez réalisé, dès vos débuts, une partie de mes espérances en jetant une vive lumière sur ce point un peu obscur de notre histoire.

» Les origines de notre église, comme celles des principales églises de France, ont été méconnues ou même dénaturées par des novateurs, dont la critique excessive s'est précipitée souvent jusques dans l'absurde.

» D'après eux, notre Patrie, qu'un grand Pape devait nom-

[1] Orléans, chez tous les libraires.

mer bientôt *la fille aînée de l'Eglise,* oubliée des pontifes romains, serait arrivée jusqu'au milieu du 3e siècle sans avoir entendu parler de Jésus-Christ, et les célèbres missions des Gaules que les annales de nos églises, d'accord entre elles sur ce point, ont toujours fait remonter jusqu'au Siége apostolique, n'auraient signalé leur action qu'une cinquantaine d'années avant Constantin.

» La science, plus approfondie et surtout plus impartiale de nos contemporains, a fait justice de cette critique prétendue, et les travaux si remarquables et si remarqués d'un vénérable sulpicien, *M. Faillon,* ont suscité partout des écrivains qui, aux applaudissements de la France catholique et savante, ont rendu à nos grandes églises leurs titres de noblesse et remis en possession de l'apostolicité celles de Marseille, d'Arles, de Narbonne, de Limoges et d'autres encore.

» Vous n'avez pas reculé, mon cher ami, devant la glorieuse tâche de défendre à votre tour notre antique église d'Orléans, et la lecture de votre travail m'incline à croire que vous avez réussi.

» Oui, la sainte antiquité de l'Église dont, par la grâce de Dieu, je suis l'évêque, m'apparaît, plus que jamais, comme un fait dont la probabilité touche à la certitude, et j'aime à saluer de nouveau, dans saint *Altin,* le premier comme le plus vénérable de mes prédécesseurs, un envoyé du Prince des apôtres devenu apôtre à son tour, le digne émule des Timothée, des Tite, des Trophime et des Crescent, l'intrépide compagnon des Savinien et des Potentien. J'avais de cela depuis longtemps la persuasion par un simple coup d'œil jeté sur l'histoire de la propagation du Christianisme dans le monde : la lecture de votre écrit m'y a confirmé.

» Comment croire en effet que la Gaule, si voisine de Rome, et en communication continuelle avec elle, serait restée étrangère jusqu'à ce temps au mouvement chrétien qui se faisait sentir à Rome, et de là se communiquait partout? Comment supposer que ceux qui dirigeaient ce mouvement auraient négligé de l'étendre dans un pays si bien fait par sa position géographique et par les excellentes qualités de ses habitants, pour recevoir la salutaire influence de l'Evangile.

» Les apôtres qui avaient reçu la mission de parcourir le monde, pour y prêcher l'Evangile à toute créature, s'en partagèrent les principales parties, comme d'habiles capitaines se partagent celles d'un grand royaume, pour en faire la conquête. Pierre quitte Jérusalem pour venir d'abord à Antioche, puis à Rome; André pénètre en Scythie et souffre le martyre à Patras; Philippe évangélise la Haute-Asie et le pays des Phrygiens; l'Arménie, l'Ethiopie, l'Arabie entendent la voix de Barthélemy; celle de Jean retentit à Pathmos et dans la ville d'Ephèse; Thomas va porter la foi dans la Perse, la Médie, la Bactriane et au loin même les Indes; quant à Paul, le dernier venu dans la carrière de l'apostolat, son zèle ne connaît pas de bornes et bientôt on le trouve partout : en Asie, en Europe, à l'Orient, à l'Occident. Quel peuple n'a entendu sa prédication? L'Italie et l'Espagne, la Grèce et l'Asie mineure, les continents et les îles, il embrasse tout. Chaque apôtre a comme lui sa mission qu'il arrose de son sang. Et, pour accomplir plus promptement la parole du maître, là où ils ne peuvent pas aller eux-mêmes, ils envoient des disciples : Crescent en Galatie, Tite chez les Dalmates, d'autres ailleurs.

» Et Pierre, demeuré à Rome, y serait demeuré tranquille sans souci de la propagation de l'Evangile! Et la Gaule, devenue une province de l'empire, occupée par ses soldats, tenue en respect par ses généraux, gouvernée par ses proconsuls, la Gaule devenue accessible aux étrangers par ses routes, création merveilleuse de la puissance romaine, la Gaule serait restée 250 ans sans entendre parler de Jésus-Christ et sans ressentir l'influence d'une parole qui pénétrait partout comme la lumière du jour! C'est impossible, et je tiens avec Bossuet : « *Qu'à la suite de Rome et par elle tout l'Occident est venu à Jésus-Christ et que nous y sommes venus des premiers. Car c'était le conseil de Dieu que la foi nous fût annoncée par le Saint-Siége, afin que nous demeurassions éternellement unis par des liens particuliers à ce centre de l'unité catholique.* » Et contemplant avec amour les premières missions envoyées de Rome, je m'écrie de nouveau avec l'évêque de Meaux : « *C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont fondé nos églises.* »

» Vous avez compris ces choses, mon cher ami, et vous vous êtes efforcé de les mettre en lumière. C'était le commencement naturel d'une *Histoire de l'église d'Orléans.*

» Maintenant que vous avez posé les premières assises, il vous reste à élever l'édifice. Vous le ferez, je l'espère, avec le même esprit de sage critique qui sait discerner le vrai du faux, mais aussi avec cet esprit de zèle pieux qui s'attache moins à ce qui est contesté qu'à ce qui est édifiant, et vous travaillerez à populariser dans ce diocèse le souvenir un peu effacé peut-être des héroïques dévouements et des vertus dont notre histoire locale est remplie; ce souvenir est nécessaire dans un temps comme le nôtre, pour relever les courages abattus et entretenir l'émulation du bien.

» C'est dans cet espoir, mon cher ami, que j'accepte comme successeur de saint Altin et comme votre évêque, l'hommage que vous m'offrez de votre *Histoire de saint Altin,* fondateur de notre Eglise, disciple des apôtres, apôtre et martyr comme eux. C'est aussi de grand cœur que je la recommande à tous nos prêtres, si jaloux des gloires de leurs Pères, aux familles chrétiennes de mon diocèse, si attachées aux pieuses et antiques traditions; je la recommande aussi à nos sociétés savantes qui, par leurs doctes travaux, nous aideront à mener à bonne fin l'*Histoire de l'église d'Orléans.*

» Enfin, et en cela je ne crois pas être téméraire, j'oserai signaler votre livre à l'attention des zélés continuateurs des *Bollandistes* et des patients réviseurs de la *Gallia christiana,* afin que les uns et les autres, mieux informés de nos traditions locales corrigent ce que leurs savants prédécesseurs ont émis d'erroné sur les commencements de l'église d'Orléans, moins par défaut de science que par exagération de critique dans leur jugement.

» Sans doute, en revendiquant pour notre saint Altin, dans nos dyptiques, le titre d'évêque *apostolique* et le rang de *premier évêque d'Orléans*, vous n'avez pas prétendu rendre un jugement sans appel; mais votre opinion appuyée sur les traditions des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans justifie bien le culte que ces trois illustres églises lui ont rendu de temps immémorial; culte, il est vrai, que l'école de Launoy est par-

venue à amoindrir ; mais auquel j'espère pouvoir rendre bientôt son éclat d'autrefois. Aussi ai-je été heureux, il y a deux ans, d'enrichir le trésor de ma cathédrale *d'une portion du chef de saint Altin*, que m'offrit mon vénéré collègue, Mgr Bernardou, archevêque de Sens, alors que je vénérais dans la vieille cathédrale, berceau de la nôtre, les reliques de saint Altin et du saint diacre Eodald qui, les premiers, annoncèrent l'Evangile dans l'antique *Genabum*.

» Je pourrais bien, avant de finir, me permettre de vous adresser quelques légères critiques, mais qui porteraient plus sur la mesure et sur la forme en certains endroits, que sur le fond même, et elles sont d'ailleurs si peu de choses, que j'aime mieux me réserver de vous les dire bientôt de vive voix.

» Tout à vous bien affectueusement en N. S.

» FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Le volume de 178 pages qui contient cette si précieuse lettre de recommandation renferme une préface et trois chapitres.

Le chapitre 1er étudie la légende de saint Altin. Le chapitre 2 intitulé *Dissertation sur l'établissement du christianisme à Orléans*, se subdivise en deux sous-chapitres qui forment deux thèses. Dans la première on étudie si saint Altin, évêque, a e premier prêché l'Evangile à Orléans ; dans la seconde on examine si saint Altin a prêché l'Evangile à Orléans dès le 1er siècle; après quoi l'auteur réfute les objections dirigées contre la mission apostolique de saint Altin.

Enfin, dans le 3e et dernier chapitre, M. Cochard a présenté un aperçu historique sur les reliques des saints martyrs Savinien, Potentien et Altin.

Vous me pardonnerez, mon cher directeur, de ne pas analyser un pareil ouvrage, il vaudrait mieux le reproduire que de l'analyser. C'est ce que vous avez eu la bienveillance de faire pour ma dissertation sur le premier évêque du Velay[1]; néanmoins je veux attirer votre attention sur quelques points de la thèse de M. l'abbé Cochard, afin de constater son érudition toute bénédictine, le bon ton de sa polémique et son aversion pour la critique janséniste gallicane et quelque peu natu-

[1] Voir *Annales*, t. IV, p. 309, 325 (5e série).

raliste qui avait envahi les cloîtres bénédictins et le clergé séculier au 17e siècle.

Comme je l'ai dit, la thèse de M. l'abbé Cochard est renfermée implicitement dans sa courte table des matières.

Mais c'est surtout dans le chapitre 2e que se trouve condensée toute la thèse de l'abbé Cochard ; marchant sur les traces de ses aînés et procédant à la façon des grands critiques de notre époque qui ont étudié à fond la thèse de l'évangélisation des Gaules, le docte historien a cherché des documents authentiques ; ces documents c'étaient les actes de la passion des saints Savinien et Potentien, compagnons de saint Altin. Malheureusement les actes originaux du martyre de saint Savinien n'existaient plus, il a dû interroger des légendes ayant quelque authenticité. Sa moisson a été assez abondante, car il nous présente 20 passions de saint Savinien et de ses compagnons, 4 de saint Potentien, 3 de saint Sérotin, 3 des martyrs de Creteil convertis par saint Altin.

Cette cueillette a été faite dans les bibliothèques d'Auxerre, de Bruxelles, du Vatican, d'Orléans, de Montpellier, de Troyes et de Paris.

Remarque de la plus haute importance, M. l'abbé Cochard établit par de bonnes raisons que ces actes ne sont pas postérieurs au 11e siècle.

De plus, le savant ecclésiastique explique très-bien quel chemin sûr a pu suivre la tradition, pour arriver des temps apostoliques jusqu'au 10e siècle, savoir : les actes du 4e siècle sont rédigés et, on le prouve, d'après des actes mémoriaux rédigés au 5e et au 6e siècle. Les antiques martyrologes de Bède, d'Adon et même d'Usuard, les livres liturgiques des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans depuis le 11e siècle au moins, les histoires ecclésiastiques, chroniques, hagiographies, depuis le 10e siècle viennent corroborer ces assertions.

Dans toutes les thèses qui roulent sur la question de l'évangélisation des Gaules dès le 1er siècle, il est un double point de vue qui m'a frappé. C'est, d'une part, la presqu'unanimité des témoignages écrits et des traditions qui affirment cette évangélisation, jusqu'à une certaine époque de notre histoire ecclésiastique, et puis le parti pris à cette même époque de

supprimer dans toutes les liturgies ces traditions glorieuses.

La hache janséniste et naturaliste du célèbre ***dénicheur de saints*** révèle son action.

Le point capital donc est d'établir la soudure et de constater la révolution liturgique. C'est ce qu'a fait avec un véritable esprit de critique M. Cochard.

Après avoir constaté la légende dans les bréviaires de Sens, d'Orléans, de Chartres, de Paris, de Troyes, de 1264, 1278, 1297, 1555, 1641, il nous montre Mgr de Coislin, prélat d'ailleurs très-recommandable, allant puiser à Port-Royal le levain janséniste qui devait engager son successeur à ***chasser*** saint Altin du bréviaire. Du reste, la date de ce méfait liturgique, si je puis m'exprimer ainsi, est positive. C'est le 7 mars 1673 que l'Evêque d'Orléans ***débarrassait officiellement*** le bréviaire du nom et de la mémoire du disciple de saint Pierre.

Avant d'aborder la critique, je félicite M. l'abbé Cochard de s'être préoccupé de l'opinion des Bollandistes. Elle est sérieuse. Toutefois M. Cochard sait mieux que personne que les Bollandistes du 19e siècle ne signeraient pas toutes les dissertations du Père Papeproch.

Appliquant à l'église d'Orléans la grande thèse de l'évangélisation des Gaules, l'abbé Cochard ne pouvait oublier de mentionner sommairement les grands travaux qu'a inspirés ce chapitre de notre histoire religieuse et nationale, et de battre en brèche les témoignages aujourd'hui délaissés de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours qui repoussaient la tradition. Ici son travail contient une lacune dont il n'est pas responsable. J'aurais voulu, au lieu de me faire l'honneur de citer mon humble dissertation sur saint Georges, évêque du Velay, qu'il voulût bien mentionner la dissertation magistrale sur l'apostolicité de l'église du Velay, publiée en 1869 par l'abbé Frugère au Puy.

Il y aurait trouvé des documents très-intéressants : le premier est un passage du savant membre de l'Institut M. Paulin-Paris en faveur de l'évangélisation des Gaules, inséré dans le 1er volume de la nouvelle impression de l'***histoire littéraire de la France***, p. 444, n° XXII (1866). Le second est une lettre à l'abbé Frugère de M. Paulin-Paris lui-même, dans laquelle

l'éminent académicien confirme ce qu'il a écrit dans la nouvelle édition de la *France littéraire* en faveur de l'évangélisation des Gaules dès le premier siècle [1]. Enfin le troisième document est la mention d'un passage d'un martyrologe d'Usuard que je crois du 9e siècle, appartenant à la Bibliothèque d'Orléans et coté sur le catalogue des manuscrits au numéro 273, p. 219.

Dans ce passage il est fait mention de saint Front et de saint Georges envoyés par saint Pierre.

Qui sait si le manuscrit ne parlerait pas de saint Altin?

L'abbé Cochard me pardonnera cette critique qui n'en est pas une; il est impossible d'être au courant de tous les ouvrages qui paraissent.

En résumé, sa dissertation mérite les plus grands éloges. C'est de l'érudition ferme et de bon aloi, de plus elle vient fortifier la brillante campagne entreprise contre l'école janséniste, naturaliste et gallicane, elle favorise cet immense mouvement d'unité liturgique qui se développe depuis une vingtaine d'années, et rapproche les esprits de la chaire de Pierre qui est le magistère infaillible.

Vous ne m'en voudrez pas, j'en ai la conviction, cher maître, de vous avoir signalé ce beau et bon livre.

Tout à vous,

Gabriel de Chaulnes.

[1] Voir cette lettre, *Annales*, t. xx, p. 317 (5e série).

Polémique catholique.

LA MÉTAPHYSIQUE CATHOLIQUE DANS LA TRADITION.

RÉPONSE A LA *CIVILTA CATTOLICA*

Par l'auteur de *l'Évangile et la sainte Église romaine.* Homélies dédiées à Mgr Raphaël Biale, évêque d'Albenga, par Bonav. Blessich [1].

Nos lecteurs se souviennent sans doute d'un article que nous avons publié pour défendre M. l'abbé Blessich contre les accusations anti-traditionnelles de la *Civiltà cattolica* [2]. Ils y ont remarqué en particulier la lourde plaisanterie par laquelle la *Civiltà* disait que l'auteur disperse, abat tous les adversaires de l'Eglise; mais qu'il *manque cependant son coup*, parce qu'il se sert de principes traditionalistes [3].

Nous dîmes alors que nous ne connaissions pas l'ouvrage de M. l'abbé Blessich ; nous l'avons reçu depuis avec la défense qu'en a faite son auteur.

Les *Homélies* sont au nombre de 11, suivies de 9 discours pour servir de préparation à la fête de la Nativité du Christ, et nous pouvons dire qu'en effet c'est une défense très-savante et très-convaincante de nos croyances, par la méthode traditionnelle et historique.

Dans un *discours préliminaire*, M. l'abbé Blessich traite de l'éloquence sacrée, et des homélies telles qu'elles conviennent à notre époque. Nous y remarquons, dans le 1er paragraphe *sur la parole*, ce texte qui montre la faiblesse d'un système, accepté si généralement depuis longtemps. Descartes a beau s'efforcer de vouloir « chasser de son esprit toutes les connais- » sances qui lui avaient été communiquées, pour ne devoir » qu'à lui-même tout son savoir; mais son premier acte d'in- » dépendance et de découverte : *Je pense, donc je suis*, n'est

[1] La Metafisica cattolica nella tradizione, risposta alla Civiltà cattolica, etc. 3 vol. grand in-8°, comprenant 1914 p. Genova, tipografia della Gioventu, 1871.
[2] Voir *Annales* t. I. p. 7 (6e série).
[3] Voir *ibid.*, p. 14.

» que la parole de sa nourrice, à qui il l'emprunte, sans la-
» quelle il n'aurait pu se donner conscience ni de sa propre
» pensée, ni de sa propre existence. C'est ce qui a fait dire à
» M. de Bonald, qui est le premier à avoir précisé avec clarté
» cette doctrine, *qu'il est nécessaire de penser sa propre parole*
» *avant de parler sa propre pensée* (p. 11). »

Cette phrase seule fait comprendre l'esprit et la méthode de tout l'ouvrage. Nous devons remarquer encore le paragraphe ayant pour titre *l'homélie*. L'auteur y conseille d'imiter les Pères qui, quoique connaissant la forme oratoire de Démosthène et de Cicéron, ne l'ont jamais suivie dans leurs discours; mais ont préféré la méthode d'exposer les textes sacrés « et puis
» de les expliquer à leurs auditeurs, et plaise à Dieu, ajoute-t-il,
» que la méthode oratoire de Démosthène et de Cicéron, em-
» ployée à développer les maximes du Christianisme, n'ait pas
» gâté notre éloquence, d'où vient le peu de fruit que nous
» retirons de nos discours! Plaise à Dieu qu'une telle forme de
» prédication ne vienne pas, bien qu'involontairement, en aide
» au Rationalisme, mettant toujours en controverse ce qui
» doit être cru, et soumettant tout au jugement de nos audi-
» teurs, comme s'ils étaient les maîtres et non les serviteurs
» de la vérité révélée (p. 57). »

On le voit, c'est bien là une réforme à faire dans notre méthode de prédication.

Voici quelques-uns des titres de l'ouvrage :

« La Révélation et le Rationalisme. — Jésus-Christ appartient
» à l'histoire. — Toutes les traditions anciennes y sont rappe-
» lées. — Les futures destinées de Jésus et de Marie. — Le Ra-
» tionalisme et la Révélation. — L'humanité et la divinité de
» Jésus-Christ. — L'attente du Messie dans le monde entier. —
» Le Verbe; il est la lumière du monde. — Le Verbe incarné,
» glorification de Dieu, de l'homme par la grâce, — par la
» vérité, — Roi des rois et Seigneur des seigneurs. »

On voit quel vaste champ est ouvert à l'enseignement! Nous n'en ferons pas ici l'analyse. Nous l'avons faite en partie dans l'article où nous avons réfuté les pauvres et inhabiles critiques, qu'il a plu à la *Civiltà* de faire de ces homélies. Nous ajoutons que nous formons des vœux pour que ces homélies, tout à fait

appropriées au temps actuel, soient traduites en français, comme on a traduit celles du P. Ventura, qui ont tant de succès.

Mais quand nous réfutions dans un court article les paralogismes de la *Civiltà*, nous ne savions pas que M. l'abbé Blessich se préparait à traiter à fond toute la question du Traditionalisme et à confondre tous les auteurs et partisans du semi-pélagianisme et du semi-rationalisme dans 3 volumes comprenant 1914 pages grand in-8°.

Que tous ceux qui veulent connaître tous les faux raisonnements, tous les textes falsifiés, tous les dangers et toutes les funestes conséquences qui se trouvent dans les ouvrages des adversaires du Traditionalisme, lisent ces savantes et éloquentes pages. L'auteur s'attache surtout à examiner et à réfuter le malheureux ouvrage du P. Chastel ayant pour titre : *De la valeur de la raison humaine, ou ce que peut la raison PAR ELLE SEULE, et indépendamment de la révélation et de la tradition* [1], et prouve que la *Civiltà* n'a fait que copier et développer ce qu'avait voulu établir le P. Chastel.

M. l'abbé Blessich n'a pas connu nos longues réfutations du P. Chastel, et comment nous l'avons convaincu de pur rationalisme païen, et d'un si grand nombre de citations falsifiées et détournées de leur sens [2]. Il n'en a connu, croyons-nous, que ce qui a été cité des *Annales* par le P. Ventura à qui il fait de nombreux emprunts.

Et pour exemple d'impartialité, si peu suivi par ses adversaires, l'auteur donne, comme nous, l'article entier de la *Civiltà* (p. 39-53) ; et c'est cet article qu'il réfute en 3 chapitres, composant chacun un volume.

1er Chapitre. — Tome Ier (p. 1 à 398).

Ce 1er chapitre est intitulé : *De la renaissance des arts et des sciences et de l'étude des classiques païens.*

C'est au renouvellement de cette étude que l'auteur assigne la principale cause du renouvellement du Paganisme. Il prouve par de nombreux témoignages cette filiation et montre que

[1] Paris, 1854.

[2] Voir ce nom dans nos *Tables générales*.

le Protestantisme en est l'effet, non la cause. Jamais on n'avait cité tant de témoignages, tous tirés d'auteurs protestants. On y voit que les pères de la révolution sont les Païens de la renaissance : ils n'ont fait que copier le Paganisme.

Dans un traité spécial sur l'*enseignement classique* et sur l'idolâtrie avec laquelle on étudiait l'éloquence, M. l'abbé Blessich donne un curieux spécimen du fatras scolastique que l'on faisait entrer dans la tête de la jeunesse chrétienne. Il est extrait du livre : *De eloquentia sacra et humana, libri* XVI[1], composé par le P. Caussin, de la compagnie de Jésus, et l'un des plus célèbres maîtres et propagateurs de la belle littérature païenne. Nous l'insérons ici comme curiosité sur l'éloquence enseignée dans les classes célèbres du 17ᵉ siècle. Il est tiré du livre VII, c. 16 et 17, qui a pour titre : *De la dignité de l'élocution, et de la définition de la figure.*

Nomenclature des figures, d'après les anciens rhéteurs et d'après le *Traité d'éloquence*, du P. Caussin.

A

Acyron.
Acyrologia.
Aetiologia.
Aganactesis.
Alloeosis.
Amphidiorthosis.
Anaclasis.
Anacoenosis.
Anadiplosis.
Anaeresis.
Analepsis.
Anancaeon.
Anasceue.
Anastrophe.
Anthypophora.
Antimetabole.
Antisagoge.
Antiphrasis.
Antistasis.
Antistoechon.
Antistrophe.
Antitheton.
Antizeugmenon.
Antithesis.
Antonomasia.
Aparethmesis.
Aphorismus, ou Diorismus.
Απόκοινος.
Apodoxis.
Apophasis.
Apophonisma.
Apoplanesis.
Aporia.
Aposiopesis.
Apostasis.
Apostrophe.
Ara.
Asteismus.
Asyntacton.
Asyntheton.
Auxesis.

B

Brachyepeia.

C

Catachresis.
Catara.
Characterismus.
Charientismus.
Chiaston.
Chleuasmus.
Cleticon.
Climax.
Coenotes.

D

Deesis.
Diabole.
Diacope.
Diaeresis.

[1] Nicolai Caussini Trecensis, e societate Jesu : *De Eloquentia sacra et humana* libri XVI etc. Vol. in-4º de 1011 p., plus 23 pages de préliminaires et 61 pages de tables. Paris, 1636, 4ᵉ édition.

Diallage.
Diallelon.
Dialogismus.
Dialysis.
Dianoea.
Diaphora.
Diaporesis.
Diasceue.
Diasyrmus.
Diatyposis.
Diacaeologia.
Diazeugmenon.
Dilemmaton.
Diorismus.
Distributio.

E

Ecbasis.
Ellipsis.
Emphasis.
Enagonion.
Energia.
Enthymema.
Epagoge.
Epanadiplosis.
Epanalepsis.
Epanaphora.
Epanodus.
Epanorthosis.
Epembole.
Epenthymesis.
Epexegesis.
Epexergasia.
Epibole.
Epicrisis.
Epidiorthosis.
Epimone.
Epiphonema.
Epiphora.
Epiplexis.
Epiploce.
Epistrophe.
Epitheton.
Epitrochasmus.
Epitimesis.
Epitrechon.
Epitrope.
Epizeuxis.
Erotema.
Erroris inductio.
Ethologia.
Ethopoeia.
Euche.
Exallage.
Exartesis.
Excitatio.
Expeditio.
Exuthenismus.

F

Figura per genitivum.
— per dativum.
— per accusativum.
— per ablativum.
— per varietatem.
— per personas.
— per numeros.
— per ad.
— per in.
— per verb. qual.
— per modos temp.
— per adv. qual.
— per pleonasmum.
— per Eglog. verb.
— per Eglog. adv.
— per pronomina.
— per Eglog. nom.

G

Gradatio.

H

Heterogenes.
Homœon.
Homœoptoton.
Homœosis.
Homœoteleuton.
Horismus.
Hyperbaton.
Hyperbole.
Hypexæresis.
Hypobole.
Hypocrisis.
Hypomone.
Hypostasis.
Hypozeuxis.
Hysterologia.

I

Icon.
Ironia.
Isocolon.

L

Leptologia.
Liptote.
Lyton.

M

Merismus.
Meiosis.
Metabasis.
Metanoea.
Metaphora.
Metastasis.
Metathesis.
Metonymia.
Mezozeugma.
Mimesis.
Mycterismus.

N

Noêma.

O

Occupatio.
Omoticon.
Onomatopoeia.
Oximoron.

P

Palindromia.
Palilogia.
Paradiastole.
Paradigma.
Paradoxon.
Paralepsis.
Paraphora.
Parasiopesis.
Parembole.
Paregmenon.
Parenthesis.
Parison.
Parodia.
Paromoeon.
Paromologia.
Paronomasia.

Paronymia.
Parrhesia.
Pathopoeia.
Periphrasis.
Permissio.
Perissologia.
Plecton.
Pleonasmus.
Plethynticon.
Ploce.
Polyptoton.
Polysyutheton.
Procatalepsis.
Procatasceue.
Prodiasaphesis.
Prodiorthosis.
Prolepsis.
Prosapodosis.
Prosopon.
Prosopopoeia.
Prosynapantesis.
Protimesis.
Prostaxis.
Protome,
Protozeugma.
Protrope.
Prupergasia.
Pysma.

R

Ratiocinatio.

S

Sarcasmus.
Schesis.
Solutum.
Streptolyton.
Subjectio.
Sustentatio.
Syllepsis.
Symploce.
Synathroismus.
Synchoresis.
Synchysis,
Syncrisis.
Synecdoche.
Synoeceiosis.
Synonymia.
Syscenasis.
Systrophe.

T

Tapinosis.
Tautologia.
Traductio.

Z

Zeugma [1].

Nous demandons, à bon droit, quel rapport il peut y avoir entre ce fatras inintelligible et la dignité de l'élocution. Tout l'enseignement scolastico-classique, à peu près, était hérissé de ces broussailles.

M. l'abbé Blessich montre ensuite comment l'abus des classiques païens a conduit au Régicide, et aux morts *à la socratique*, que l'on voit en si grand nombre dans notre révolution. Il prouve abondamment que la littérature païenne ne peut former ni grands hommes, ni vrais chrétiens.

Quant aux remèdes, il les montre dans ceux indiqués depuis longtemps par S. S. Pie IX, par les plus éminents évêques, et en particulier par Mgr Gaume, et se fonde surtout sur les décrets du concile de Trente, et plus récemment sur ceux du concile d'Amiens. A propos du concile du Vatican, il expose et blâme (p. 345) la fameuse *lettre* anonyme, du 6 février 1869, publiée par la *Civiltà*, et la regarde comme un libelle diffamatoire contre l'épiscopat français.

2e chapitre, t. II (pp. 399 à 1001).

Dans ce chapitre l'auteur traite spécialement du Traditionalisme, et en montre l'origine à la naissance même de l'humanité.

[1] De la page 377 à la page 412, avec exemples des auteurs.

« Nous n'entreprendrons pas, dit-il, de démontrer que la Tradition a été, dès le commencement du monde jusqu'à nous, le principal canal pour la transmission de la vérité; nous en traiterons plus loin. Nous nous bornerons ici à rappeler que le Seigneur avait fait ces commandements pour les enfants et pour les pères :

« Souviens-toi des jours anciens, considère toutes les géné- » rations; interroge ton père, et il t'annoncera, tes ancêtres, et ils te diront (*Deut.* XXXII, 7). »

« Il a ordonné à nos pères de faire connaître ses prodiges à » leurs enfants, pour que la génération future en ait connais- » sance et que les enfants qui naîtront croissent pour les ra- » conter à leur postérité (*Psal.* LXXVII, 7). »

Et il oppose ces préceptes aux enseignements du P. Chastel, qui dit : « que la Raison humaine, opérant au moins un » peu de temps, en dehors de toute révélation et de toute tra- » dition, est capable par elle seule de connaître, sinon entière- » ment, au moins plusieurs vérités intellectuelles, morales et » religieuses. »

Contrairement à cette méthode, M. Blessich fait remarquer que, dans l'Eglise, les Pères, les Pontifes, les Conciles se sont toujours fondés sur la Tradition, comme sur une base inébranlable.

Et sur cela M. Blessich dit ces paroles remarquables :

« La Tradition est l'exclusif et essentiel caractère de l'unique » vraie Religion, et la Religion, qui a pour elle la tradition » constante et universelle de tous les temps et de tous les lieux, » ne peut pas ne pas être la vraie. Or, elle ne peut pas être uni- » verselle, si elle n'est pas dès l'origine et primitive, et ce qui » est originel et primitif ne peut être que l'œuvre et le don de » Dieu, première cause de tout ce qui existe.

» Aussi une religion qui ne viendrait pas de Dieu, mais qui » serait donnée par l'homme ne peut être la vraie religion. La » vraie religion sera seulement celle qui est révélée, et par » conséquent traditionnellement révélée dans son origine, » traditionnelle dans la succession des générations.

» Par conséquent, on doit regarder comme bien éloignés de

» la vérité, les philosophes et les théologiens de nouvelle fa-
» brique, qui enseignent cette Religion naturelle, *que l'homme*
» *peut atteindre, et atteint en effet, avec les forces de sa propre*
» *Raison*. Si la Religion naturelle pouvait être une conquête de
» la Raison humaine, elle manquerait des caractères nécessaires
» d'une vraie religion, c'est-à-dire d'être révélée et tradition-
» nelle, parce que la vraie Religion doit avoir été primitive-
» ment révélée à Adam, et transmise par lui aux générations
» futures : sans quoi elle ne pourrait être une Religion vraie.
» C'est pourquoi l'assertion de la *Civiltà Cattolica* que *cette*
» *loi naturelle nous la portons imprimée dans le cœur, et de*
» *plus que l'homme est sa propre loi* (*ipsi sibi sunt lex*), donnant
» aux paroles de l'Apôtre une signification tout à fait contraire
» au sens vrai, c'est non-seulement errer en Philosophie, mais
» s'approcher beaucoup du Déisme. Or, elle a été condamnée
» la proposition qui dit : La raison humaine est à elle-même
» sa loi : *humana ratio sibi ipsi est lex* (*Syllabus*, prop.
» 111[1]). »

On le voit, ce sont là les vrais principes qui séparent le Christianisme du Déisme, et nos lecteurs y ont reconnu les principes si souvent exposés dans les *Annales*.

L'auteur donne ensuite les preuves de ce qu'il vient de dire; puis il cherche l'origine du Rationalisme et le fait remonter au Paganisme, et, comme nous, principalement à Aristote, à Scot Erigène, à Raymond Lulle[2].

Réfutant les assertions d'une lettre du P. Perrone, il fait remarquer « cette méthode commode de l'école de la *Civiltà*
» de ne faire aucun cas de tout ce qu'ont écrit les écrivains
» catholiques qui lui sont opposés; mais de cheminer toujours
» dans son propre chemin, comme si rien n'avait été dit, et
» comme si son école était, proprement, tout le monde ca-
» tholique (p. 421). »

L'auteur reproche aux Semi-rationalistes les efforts qu'ils font pour cacher le vrai point de la question, en représentant le Traditionalisme autrement qu'il n'est. C'est un long article parfaitement prouvé, non-seulement contre la *Civiltà*, mais

[1] Blessich, *ibid.*, t. II, p. 400.
[2] Voir ces noms dans les tables générales des *Annales*, 3e, 4e et 5e séries.

contre tous les Cours de philosophie, qui ne citent pas une seule ligne du système qu'ils attaquent; ils fabriquent un système et puis le renversent aisément.

Exposant ensuite les opinions de Bautain, de l'abbé de Lamennais et autres, M. Blessich prouve que ce ne sont pas les principes du Traditionalisme, et que le P. Perrone a grand tort de les lui attribuer. Il fait ressortir surtout le *ope revelationis et gratiæ* de la 3e proposition de la congrégation de l'Index, paroles supprimées par les anti-traditionalistes.

Citant, d'après le P. Ventura, le défi que nous avions porté au P. Chastel de citer un seul Traditionaliste qui eût proféré les propositions erronées qu'il leur attribue [1], M. l'abbé Blessich applique ce défi à la *Civiltà*.

« Nous sommes fâchés d'avoir à confirmer ces protestations,
» nous ne dirons pas contre le P. Chastel, qui a déjà dans ses
» écrits assez montré son ignorance en philosophie, et sa dé-
» loyauté en discussion, mais contre la *Civiltà* de 1868, déplo-
» rant qu'elle ait taché ses doctes pages, en se rendant propres
» les ignorances et les injustices du P. Chastel, après les ré-
» clames et les textes précis de tous les adversaires qu'elle
» combat (p. 618). »

Examinant ensuite le système de Descartes, M. Blessich en démontre les contradictions et les dangers, et le compare au vrai Traditionalisme, dont il fait voir l'utilité.

Il y cite cette apostrophe, bien méritée et qui est applicable encore, dirigée par le P. Ventura contre les adversaires du traditionalisme :

« Par ces deux seuls ouvrages périodiques, les *Annales de*
» *philosophie chrétienne* et l'*Université catholique*, que vos tra-
» casseries de tout genre et vos efforts pour les étouffer n'ont
» pas empêché de prospérer pendant 40 ans, et de former en-
» semble un recueil de 82 volumes de recherches très-pré-
» cieuses, le Traditionalisme a fait mille fois plus de bien dans
» une seule année que tous vos ouvrages et vos journaux
» n'en auront fait dans un siècle. On dirait même que tout le
» bien qui s'est fait dans ces derniers temps au moyen de dé-
» monstrations multipliées de la nécessité et de la vérité de la

[1] Voir *Annales*, t. v, p. 297 (4e série).

» Révélation divine, ne s'est accompli que par le zèle courageux et désintéressé et par les pénibles travaux des Traditionalistes, que vous avez osé qualifier, avec une impudence et une injustice sans pareilles, comme préjudiciels à la religion. On dirait que ces travaux seulement ont été féconds; et ils l'auraient été davantage encore si votre mauvaise volonté, ou du moins votre imprudence, ne les avait toujours contrecarrés, et si la persécution incompréhensible que vous organisez, en secret et en plein jour, contre ceux qui s'y livrent, ne les avait empêchés d'être continués sur une plus grande échelle [1]. »

Après avoir réfuté, le plus souvent avec les paroles du P. Ventura, les accusations des semi-rationalistes, M. Blessich fait ressortir, dans une série de réflexions toutes très-justes et en quelque sorte claires comme le jour, tous les services que le Traditionalisme véritable, et non celui du P. Chastel et de la *Civiltà*, rend à l'Eglise et à la société.

M. Blessich traite ici de la 4ᵉ proposition signée par nous, concernant certaines propositions inexactes sur la doctrine de S. Thomas. Et il nous y excuse parce que, dit-il, nous ne connaissions pas assez S. Thomas ni les scolastiques, et il fait le même reproche à nos adversaires.

Nous reviendrons un peu plus loin sur cette question.

Ici nous ferons remarquer que c'est un spectacle singulier de voir les auteurs les plus renommés de l'Eglise, des hommes tels que le P. Ventura, l'abbé Blessich et bien d'autres, d'un côté, et de l'autre, les semi-rationalistes, les rédacteurs de la *Civiltà*, le P. Perrone, le P. Liberatore, le P. Zigliara, et les nombreuses Philosophies récentes soutenant des doctrines tout opposées, se condamnant les uns les autres, et cependant prétendant exposer seuls la vraie doctrine de S. Thomas. N'est-ce pas à réfléchir?

M. l'abbé Blessich s'attache ensuite à réfuter les objections de *l'Archivio del Ecclesiastico* et des *Documenti citati nel Syllabus de Florence*, et la position fâcheuse du P. Chastel, du P. Perrone, de la *Civiltà* et du P. Gratry, en face du Rationa-

[1] Ventura, *la Tradition et les semi-Pélagiens de la philosophie*, etc p. 259. Paris, Gaume, 1856.

lisme, du protestantisme et de l'illuminisme. Il y fait ressortir surtout les aveux et par conséquent la contradiction de tous ces adversaires du vrai Traditionalisme.

3e chapitre. — T. III (p. 1008-1120).

Le chapitre 3 est consacré à discuter les textes de l'Ecriture sainte apportés en preuve contre le Traditionalisme par la *Civiltà* et tous les anti-traditionalistes. Le premier article porte pour titre :

« Est-il vrai que l'Ecriture sainte enseigne que l'homme » peut, avec sa seule raison, et sans le secours de la ré- » vélation et de la tradition, arriver à la connaissance de » Dieu ? »

Pour réfuter catégoriquement le P. Perrone se fondant sur le c. XIII de la *Sagesse*, et citant le v. 1 et le v. 5, l'abbé Blessich se contente de citer les 5 versets en entier, et on y voit aisément qu'il s'agit là non de l'acquisition mais de la démonstration de l'existence de Dieu, déjà connu. Nous avons souvent fait cette remarque dans nos *Annales*.

Vient ensuite le texte de S. Paul aux *Romains*, cité par le P. Chastel et la *Civiltà*, et il fait remarquer que S. Paul dit expressément que ce sont quelques sages[1], qui ont connu Dieu par la nature ; ce qui devrait se dire *de tous*, qui, ayant eux aussi la raison, auraient dû connaître Dieu comme les sages. S'ils ne l'ont pas connu, ce n'est donc pas la raison seule qui l'a fait connaître aux sages.

Et là-dessus M. l'abbé Blessich, se trouvant en face de la vraie question, celle de savoir si les *sages* n'avaient pas reçu l'enseignement social, prouve que, de l'aveu même de la *Civiltà* et de tous les anti-traditionalistes, S. Paul ne parle que d'une raison déjà formée et instruite par l'enseigement social, forcé, indispensable, général et seul naturel.

C'est là un fait positif, qui se prouve par l'histoire.

Et il cite les aveux de Confucius, de tous les sages Indiens, Perses, Egyptiens, qui tous enseignent que l'homme a reçu ses connaissances religieuses de ses parents, et ceux-ci de Dieu.

[1] *Rom.* I, 22.

Arrivant en Grèce, il amène les textes de Socrate, de Platon, d'Aristote et des oracles même, et pour Rome ceux de Cicéron, textes la plupart cités dans les *Annales*. La proposition alléguée par la *Civiltà* que la raison et la conscience ont été seules la loi des sages de l'antiquité est réfutée par le *Syllabus*, qui a condamné la proposition suivante :

« La raison humaine, sans acun rapport à Dieu, est l'unique » arbitre du vrai et du faux, du bien et du mal, elle est à elle- » même sa loi, et, par ses forces naturelles, elle suffit pour » procurer le bien des hommes et des peuples [1]. »

De là s'ensuit la nécessité de la Révélation primitive, et la fausseté de l'opinion du P. Chastel et de la *Civiltà* qui disent « que la raison humaine peut s'élever seule jusqu'à la con- » naissance de Dieu..» Dans ces auteurs c'est un Rationalisme modéré et caché, mais toujours du Rationalisme. Et sur cela M. Blessich apporte un fameux texte de S. Thomas totalement caché comme plusieurs autres par les philosophes anti-traditionalistes.

« Dieu ne convient avec les choses naturelles ni selon le » genre naturel, ni selon le genre logique, parce que Dieu » n'est en aucune manière en genre. Par ressemblance des » choses naturelles, on peut connaître affirmativement quel- » que chose sur les anges, selon la raison commune, quoique » non selon la raison de l'espèce; mais en aucune manière » on ne peut connaître rien sur Dieu [2].

C'est ce qu'avoue la *Philosophie* cartésienne de Lyon qui, pour prouver la nécessité des idées innées, assure « que l'in- » tuition des choses sensibles, même les plus parfaites, ne

[1] *Syllabus*, prop. 3, extraite de l'allocution *Maxima quidem*, du 9 juin 1862; texte dans les *Annales*, t. XI, p. 68 (5e série).

[2] Deus non convenit cum rebus naturalibus neque secundum genus naturale, neque secundum genus logicum; quia Deus nullo modo est in genere, (ut supra ostensum est q. 3, art. 5). Unde per similitudinem rerum naturalium aliquid affirmative potest cognosci de angelis secundum rationem communem, licet non secundum rationem speciei. De Deo autem nullo modo (*Sum.* 1 quæst., art. 2 ad 4).

» suffirait pas pour acquérir, à l'aide de la réflexion, la grande » notion de Dieu [1]. »

Ici, après de nouveaux textes de S. Thomas, de S. Augustin et de S. Bernard, M. Blessich cite la fameuse *Lettre de Platon à Denis*, où il est parlé du 1er Principe, et dit que la traduction de Platon par le chanoine Ficin ne la contient pas. Il y a en cela une erreur; car elle est dans le texte comme dans Ficin, et nous l'avons donnée dans nos *Annales* [2], quoique d'une authenticité douteuse.

M. Blessich termine ce chapitre en prouvant que le P. Chastel et la *Civiltà* sont de vrais Cartésiens et combat les idées innées dans leurs principaux défenseurs.

4e chapitre. — T. III (p. 1121-1318).

Dans ce chapitre M. Blessich s'attache à démontrer combien sont mal entendues ou tout à fait fausses les citations tirées de S. Augustin et de S. Thomas que la *Civiltà cattolica* lui a opposées pour critiquer ses *homélies*. Nous avons nous-même prouvé, nous osons dire plus clair que le jour, que la *Civiltà* les a torturées et faussées pour les opposer au Traditionalisme [3].

M. l'abbé Blessich les reprend et prouve bien plus longuement et plus amplement que nous que c'est contre toute vérité et contre toute vergogne qu'on transforme les paroles et l'opinion de ces grands hommes pour leur faire dire le contraire de ce qu'ils ont dit. C'est un exemple fameux, et qui restera dans l'histoire de la philosophie que cette habileté de langage, connu en dialectique, avec lequel, comme le dit, je crois, Molière, on arrive à prouver que le blanc est noir, et qu'il est grand jour au milieu de la nuit. De là aussi la conclusion que la philosophie de S. Augustin est à l'égard de celle de la *Civiltà* comme le pôle antarctique est au pôle arctique (p. 1143).

Voici un exemple de la méthode de réfutation de M. l'abbé Blessich.

[1] *Metaphysica spec.* pars. II, diss. 2.

[2] Voir *Annales*, t. II, p. 99 (3e série), et la trad. de Ficin, p. CCCLXXII verso, in-fol. Venetiis, 1517.

[3] Voir *Annales*, t. I, p. 23 et 26 (6e série).

« Le P. Chastel dit : La raison *seule* a pu d'autant mieux con-
» server la vérité morale et religieuse de l'*ordre naturel*, qu'à la
» rigueur elle avait pu les connaître par elle-même et les en-
» seigner. Puis la *Civiltà*, celle de 1868, fait savoir, elle aussi,
» que la Révélation primitive est *inefficace à la fin*, parce
» qu'elle a été non donnée aux *individus*, mais confiée par
» Dieu à la tradition de l'*espèce* par la chaîne des générations.

» Or, toute cette censure dirigée contre la conduite de la
» Providence révélatrice, contre ceux qui admettent le *fait*
» de la révélation primitive et de la tradition, fournit, à notre
» sentiment, les armes mêmes dont se servent tous ceux qui
» sont les ennemis de la Révélation divine, et constitue, par
» conséquent, un exemple très-funeste, encourageant à secouer
» le saint joug de l'autorité divine.

» Dieu a-t-il parlé ? Il faut s'en tenir à sa parole. Dieu a-t-il
» donné la révélation primitive ? Donc elle fut nécessaire.
» Dieu a-t-il confié sa révélation primitive aux traditions de
» l'espèce ? Donc elle était le moyen le plus efficace pour don-
» ner à l'individu la possession de la vérité.

» C'est ainsi que raisonne tout catholique, et, pour raison-
» ner ainsi, il n'est pas besoin de recourir aux principes de la
» foi ; il suffit de la logique et de la raison naturelle.

» Or, n'est-ce pas une chose étonnante que des théologiens
» catholiques, dans une revue qui s'appelle la *Civiltà cattolica*,
» émettent des propositions *anti-catholiques et anti-logiques*,
» lesquelles renversent les vérités fondamentales de la reli-
» gion et de toute révélation (p. 1194) ? »

Puis dans un article spécial intitulé : *La Tradition*, l'auteur fait passer sous les yeux tous les textes, et ils sont inépuisables, où la Bible montre la nécessité de la tradition, ordonne strictement aux pères de conserver et de faire connaître aux enfants les vérités dont ils ont le dépôt, et à ceux-ci d'interroger leurs pères et de leur demander la science des choses nécessaires, c'est-à-dire des dogmes et de la morale et, par conséquent, de ne pas la chercher en eux-mêmes : dans leur conscience ou leur raison.

Cette méthode ou plutôt ces prescriptions données de Dieu sont tellement évidentes, et la méthode contraire est tellement

fausse et destructive du Christianisme, que l'on s'étonne à bon droit de la persistance que mettent les anti-traditionalistes à l'appliquer et à l'enseigner.

Après les textes de la Bible viennent les textes des Pères de l'Eglise et en particulier de S. Thomas sur la tradition, sur la parole et sur la raison.

Et ici M. Blessich expose et réfute les objections qu'un semi-rationaliste, M. Peynetti, a insérées dans l'*Ateneo religioso* du 15 août 1870, contre le traditionalisme, et prouve qu'il n'a pas même lu les livres des traditionalistes.

Et puis il réfute la supposition inventée par la *Civiltà* des traditionalistes rigides qui refusent tout à la raison, et des traditionalistes modérés qui restreignent ses droits. *Les Annales* ont spécialement cité ces assertions de la *Civiltà* et lui ont demandé d'indiquer les paroles de ces traditionalistes exagérés [1] et elle n'a pu les citer. Car nous, qui avons assez étudié cette question, nous avouons ne pas connaître ces sortes de traditionalistes. C'est le P. Chastel qui les a inventés, par les plus étranges et les plus audacieuses falsifications.

M. l'abbé Blessich nie aussi l'existence de ces traditionalistes, réfute fort au long le P. *Tongiorgi*, et trouve singulier que le sieur *Peynetti*, sur sa parole, ne fasse aucune attention aux protestations de M. Bonnetty et du P. Ventura. C'est, au reste, la méthode reçue : répéter les accusations et cacher les réponses.

5e chapitre. — T. III (p. 1329-1790).

Ce chapitre porte pour titre :

« Les propositions de la sacrée Congrégation de l'Index, le » langage des pontifes, les décisions des conciles, et les observations des plus renommés auteurs. »

L'auteur commence ainsi :

« Il n'y a rien de plus commun parmi les écrivains cartésiens, et qu'ils aient assuré avec plus de franchise, que de » dire que Rome, le Saint-Siége a condamné le Traditionalisme par la publication des quatre propositions de l'Index. » Or, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'à ces Carté-

[1] Voir *Annales*, t. x, p. 338 (3e série).

» siens s'unirent les rationalistes, les protestants, les illuminés, les jansénistes, les gallicans, et tous en plein chœur, et » sur le même ton chantèrent l'hymne de leur triomphe et » de la condamnation du Traditionalisme (p. 1329). »

C'est, en effet, ce qui est arrivé. Pour nous, nous ne voulûmes pas à cette époque, faire remarquer cette singulière union entre les catholiques libéraux et les rationalistes purs; nous en laissâmes le soin aux personnes chargées spécialement de défendre l'Eglise, lesquelles ne dirent rien. Le P. Ventura seul fit voir combien cette entente était funeste et contraire aux intentions de la sacrée Congrégation. M. l'abbé Blessich prend ici en main la défense de la sacrée Congrégation et consacre 491 pages à réfuter toutes les fausses assertions émises par le P. Chastel, par la *Civiltà*, par le P. Perrone, par l'*Ateneo cattolico*, enfin, dit-il, par tous les catholiques libéraux.

Nous ne pouvons analyser, même sommairement, ces pages toutes remplies des plus sévères et des plus justes observations, philosophiques, théologiques, patristiques, conciliaires, et qui ramènent à la vraie doctrine les assertions audacieuses des adversaires du Traditionalisme. Sa conclusion est : « Vos affir» mations sont fausses et vos conséquences sont erronées. »

Nous devons cependant faire quelques remarques sur la 3e et la 4e proposition de l'Index. La 3e est, on le sait, ainsi conçue :

« L'usage de la raison précède la foi, et y conduit l'homme » à l'aide de la révélation et de la grâce. »

Nous avons souvent fait remarquer comment cette proposition, qui est la condamnation expresse de tous ceux qui soutiennent que la raison suffit *seule* à conduire à la foi, et par conséquent de tout l'enseignement de nos cours de philosophie, qui prétendent n'employer que la raison *seule*, a été tronquée et falsifiée.

En effet, Mgr Sibour, qui la publia indûment le premier, en effaça qu'elle avait été signée, 15 ans auparavant, par M. l'abbé Bautain, son vicaire général, le 8 septembre 1840[1]. Mgr Dupanloup la coupa en deux en ces termes : « L'usage » de la raison précède la foi, » en retranchant la partie finale

[1] Lettre du 12 décembre 1865.

« et y conduit l'homme *à l'aide de la révélation et de la* » *grâce*[1], » mots essentiels ajoutés par la sacrée congrégation, à la proposition signée par M. Bautain. L'apostat Loyson écourta ainsi cette proposition dans un de ses discours à Notre-Dame[2]. Tous les autres anti-traditionalistes écrivirent et parlèrent comme si elle n'existait pas.

M. Blessich nous apprend une nouvelle déchirure faite à cette proposition en plein parlement italien, par un catholique libéral, M. d'Ondes Reggio qui s'exprima ainsi : « Le Saint-» Siége a condamné le Traditionalisme vers lequel penchaient » des hommes d'ailleurs doctes et bien méritants de l'Eglise » et a établi que la raison précède la foi (*la razione precede la* » *fede*[3].) »

M. Blessich prouve qu'il n'y a eu de condamné qu'un fantôme de traditionalisme inventé par les libéraux catholiques et spécialement M. l'abbé Ubaghs qui enseignait dans l'*Université catholique* de Louvain « que l'existence de Dieu ne pou-» vait être démontrée... Nous nions que l'existence de Dieu » puisse être démontrée[4]. »

Parmi les rationalistes M. Blessich cite en particulier le *Journal des Débats* qui, par la bouche de M. Rigault, adopte les 4 propositions exposées à sa manière et en tire la conclusion « que la raison humaine, étant en *communication directe* » *avec Dieu,* elle n'a pas besoin d'un autre enseignement et » que cependant elle doit accepter les avances des catho-» liques libéraux (p. 1335).

M. Blessich précise ici la question défigurée par ses adversaires. La voici :

« Il s'agit de savoir si *la raison humaine est capable de* s'éle-» ver *jusqu'à Dieu, indépendamment de la parole révélatrice.* » Voilà notre thèse, voila la thèse de toute l'école traditiona-» liste qui proclame : démontrer *oui,* inventer *non.* Nous prions » nos lecteurs, ajoute-t-il, de retenir bien ferme dans leur

[1] *La Convention du 15 septembre et l'Encyclique du 8 décembre*, p. 111.

[2] *Discours* cité dans *Annales*, t. XI, p. 303 (5e série).

[3] Séance du 22 juillet 1867.

[4] Dei existentiam minime demonstrari posse... Deum existere demonstrari posse negamus (*Theodicea*, p. 73).

» esprit cette thèse, qui est la thèse de tous les traditionalistes » (p. 1371). »

Or, après avoir ainsi précisé la question, il coule, on peut dire de source, que la 3e proposition de l'Index condamne tous ceux qui prétendent arriver à la foi, *sans l'aide de la révélation et de la grâce*, c'est-à-dire les adversaires des traditionalistes qui, comme nous venons de le dire, tronquent, effacent ces dernières paroles parce qu'ils sentent qu'elles sont leur propre condamnation. Hélas! Aucun des défenseurs officiels de l'Eglise n'a osé dire à leur encontre que cette proposition était la condamnation des anti-traditionalistes. Un déluge formidable s'éleva de tous côtés, et, effrayés, ils baissèrent la tête et se laissèrent noyer.

Or, dit M. Blessich, les faits ne s'inventent pas, ne sont pas atteints par quelque effort de la raison humaine. Il faut étudier l'histoire telle qu'elle est, et ce n'est pas à nous à créer les événements. Or, ce ne peut être que par la tradition historique que nous pouvons les connaître (p. 1379).

S. Thomas, S. Bonaventure, la Scolastique et les *Annales de philosophie*.

Parlant de la 4e proposition où la sacrée Congrégation blâme ce que nous avons dit de la méthode de S. Thomas et des scolastiques, M. Blessich, à la suite, et souvent avec les paroles mêmes de notre regrettable ami, le P. Ventura, est assez sévère à notre égard et prouve fort longuement que notre erreur provient de ce que nous ne connaissons pas assez S. Thomas et les scolastiques.

Nous sommes loin de croire que la sacrée Congrégation nous ait fait signer sans raison cette proposition. Nous aurions désiré même qu'elle nous eût indiqué nos paroles pour les désavouer. A notre avis, nous croyons qu'il s'agit principalement du passage, où nous avons dit que la méthode de S. Thomas et de S. Bonaventure était grosse de rationalisme[1]. Nous ajoutions, il est vrai, que ces docteurs n'y étaient pas tombés eux-mêmes, mais cela ne suffisait pas. Nous pouvons faire observer pourtant, comme le disent M. Blessich et le P. Ventura, que nous avions affaire à des adversaires qui

[1] *Annales*, t. XVII, p. 183 (3e série).

se targuaient de quelques expressions de S. Thomas et de S. Bonaventure, pour soutenir des théories panthéistes et rationalistes.

Ainsi Mgr Maret, voulant justifier ses expressions que la raison humaine était un *écoulement de la substance de Dieu*, appelait à son aide S. Thomas disant:

« L'émanation de tout être de la cause universelle qui est » Dieu... nous la désignons par le nom de création[1]. »

Nous disculpions S. Thomas de toute pensée de panthéisme en faisant observer qu'il prévient lui-même qu'il entend par *émanation* la *création* véritable, et seulement qu'il y a opposition grammaticale entre ses deux termes.

Quand Mgr Maret attribuait à S. Thomas de dire que la raison humaine est *une participation aux idées divines*, que tout être *participe à Dieu*[2], nous défendions S. Thomas en citant les paroles mêmes où il dit *participation de ressemblance*, paroles essentielles et que Mgr Maret évite de traduire. Pour son instruction nous lui citions la définition de la *participation divine*, donnée par Tournely, que Mgr Maret appelait à son aide, en supprimant les paroles mêmes qui le condamnaient[3].

A son assertion que S. Thomas soutenait la doctrine des *idées innées*, nous lui opposions la théorie Aristotélicienne adoptée par S. Thomas et par les traditionalistes : « L'intellect » humain est au commencement comme une table rase sur » laquelle il n'y a rien d'écrit[4]. »

Nous avons cité ce texte, je ne sais combien de fois, sans que jamais nos adversaires, prétendus thomistes, aient pu se décider à l'indiquer à leurs lecteurs. Nous avons encore défendu S. Thomas contre Mgr Maret, quand il assimilait sa doctrine à celle de Malebranche (p. 80) et le combattions surtout dans sa théorie qui lui faisait répéter jusqu'à 13 fois dans la 1re édition de sa *Théodicée*, qu'il y avait *trois principes* dans la Trinité chrétienne. Quand personne ne trouvait à redire à ces

[1] *Summa*, 1 p. q. 45, art. 1, et le texte *Annales*, t. XII, p. 53 (3e série).
[2] *Théodicée chrétienne*, p. 363; 1re édit. et p. 371, 2e édit..
[3] *Annales*, t. XII, p. 66, 69 (3e série).
[4] *Summa*, 1 p. q. 78, art. 2 ; *Annales*, ibid., p. 77.

expressions, les *Annales* seules les ont réfutées et ramené le philosophe aux expressions théologiques de S. Thomas dont, entre autres textes, nous citions celui-ci :

« Celui qui s'efforce de démontrer la Trinité des personnes » par la raison naturelle pèche doublement contre la foi[1]. »

Et, en effet, c'était avec sa Raison naturelle que Mgr Maret avait vu ses *trois* principes.

Et quand Mgr Maret, parlant plus que nous contre la scolastique et contre l'Eglise, disait qu'au moyen âge, « l'Eglise a » laissé la philosophie aller dans ses voies[2], » c'est nous qui lui rappelions que Grégoire IX et d'autres papes l'avaient avertie et condamné les nombreuses propositions hétérodoxes des scolastiques.

Puis, quand Mgr Freppel vint au secours de Mgr Maret, en citant ce texte, comme de S. Thomas : « La lumière naturelle » de la raison est une *participation* de la lumière divine. »

Et ailleurs :

« S. Thomas ose répéter jusqu'à satiété que la *création* est » une *émanation* de la cause universelle[3]. »

Ici encore nous seul avons défendu S. Thomas contre ces accusations de rationalisme et de panthéisme, en faisant observer de nouveau que S. Thomas avait dit, non pas *participation* absolue, mais *certaine* participation, une *participation de ressemblance*, mots supprimés par Mgr Freppel, et que par *émanation* S. Thomas avertissait qu'il entendait une *création ex nihilo* : explication déjà donnée et supprimée ici. Et nous ajoutions qu'il ne fallait plus se servir de ces expressions. Ce qui n'empêchait pas la *Revue des sciences ecclésiastiques* de M. Bouix de se servir encore de cette expression, en négligeant le mot de *ressemblance* posé par S. Thomas.

Nous seul encore avons défendu S. Thomas contre le P. Chastel, contre la *Civiltà cattolica* et contre le *Journal de Liége*, qui falsifiaient l'opinion du S. Docteur sur la question la plus importante, l'origine de nos connaissances. S. Thomas dit :

[1] *Annales*, t. XIII, p. 317 et suivantes (3e série).
[2] *Annales*, t. XX, p. 385, (3e série).
[3] *Annales*, t. I, p. 302 et 305 (4e série) et t. V, p. 433 (5e série).

« 1° Toute connaissance a son commencement par le sens, » et puis : « 2° toute connaissance discursive vient d'une connais- » sance précédente. »

Nos adversaires, voulant justifier leur théorie des idées innées, falsifient audacieusement S. Thomas, en ne prenant que la 2e proposition [1]; et le P. Chastel arrivait ainsi à ces audacieuses propositions :

« Il y aurait toujours obligation morale, devoir réel, quand » on ferait abstraction de Dieu et de la religion.... Il y aurait » quelque obligation naturelle, quand même on accorderait, » ce qui ne se peut, qu'il n'y a point de divinité, ou en faisant » abstraction pour un moment de son existence [2]. »

C'est nous seul qui avons signalé ces énormités que le P. Chastel, ni la *Civiltà* n'ont jamais rétractées.

Voir, au reste, la défense que nous prenons de S. Thomas contre la *Civiltà* dans notre article : *Danger du système soutenu par la Civiltá sur les idées et la parole* [3], et les nombreuses falsifications du P. Chastel à l'endroit de S. Thomas, dans cet autre article :

Examen critique des attaques dirigées par le P. Chastel contre la philosophie traditionnelle [4]. Nous sommes effrayés nous-même en relisant cet article de toutes les altérations et falsifications que ce fabricateur du faux traditionalisme a fait subir non-seulement à S. Thomas, mais aux papes, aux conciles, et à tous les auteurs catholiques. Que nos lecteurs relisent. C'est à en avoir honte.

Quant à S. Bonaventure, dom Gardereau, après avoir dit « qu'il y avait en l'homme une lumière innée....., révélant » successivement à l'intelligence toutes les vérités que l'homme » est capable de comprendre, » il ajoutait : « cette lumière innée » est, dit S. Bonaventure, la lumière émanée de l'être in- » fini [5], » et lorsque nous lui dîmes que c'était là du Pan-

[1] Voir le texte, *Annales*, t. VII, p. 108, 109, et répété t. X, p. 445, 447 (4e série).

[2] Le P. Chastel, *les Rationalistes et les Traditionalistes*, p. 44, 45; et dans les *Annales*, t. V, p. 268 (4e série).

[3] *Annales*, t. X, p. 437 et 443 (4e série).

[4] Voir *Annales*, t. V, p. 267 et en particulier, p. 306 (4e série).

[5] *Annales*, t. XIV, p. 214, 216, 217 (3e série).

théisme et du Rationalisme, il apportait encore à son aide S. Bonaventure par ces paroles :

« Si j'ai dit que la *lumière innée*, prise objectivement, est, » dans la pensée d'un saint docteur, la lumière *émanée* de » Dieu même, j'ai eu soin, nous le verrons, d'indiquer cela » comme une *opinion* de ce docteur, et de désavouer l'abus » qu'en font certains philosophes modernes, panthéistes ou » rationalistes. Si, de plus, j'ai ajouté que, dans la pensée de » ce même S. Docteur, c'est au moyen de la *lumière innée* que » l'homme *acquiert* postérieurement toutes ses connais- » sances....., je n'ai jamais entendu cela d'une révélation » proprement dite [1]. »

On voit comment dom Gardereau mettait toutes ces expressions panthéistes et rationalistes sur le compte de S. Bonaventure. Nous avons défendu, nous seul, le saint docteur, dans une longue réponse, où nous avons traduit presque tout un opuscule : *Itinerarium mentis in Deum* et où nous prouvions, par ce texte, qu'il s'agit là d'un *Itinéraire* mystique dans lequel, d'ailleurs, S. Bonaventure dit expressément :

« Quant à la contemplation des *émanations*, le bien par » excellence en est éminemment le fondement primitif... Le » souverain bien tend essentiellement et éminemment à se » communiquer. Or, la suprême diffusion et communication » ne peut être qu'*actuelle et intrinsèque*, *substantielle et* » *hypostatique* [2]. »

Toutes ces observations ont porté leur fruit; car plus tard, dans une discussion avec le P. Ramière, dom Gardereau a modifié ses paroles et les a fait rentrer dans l'orthodoxie, en disant : « Que cette lumière subjective est une *image créée* de » la vérité increée, une *similitude* de l'Être divin [3] ». A la bonne heure.

De plus, dom Gardereau, comme le P. Chastel, comme la *Civiltà,* attribuait à S. Thomas la doctrine des *idées innées, quoiqu'à l'état latent informe*. A cette assertion, et pour plus grande exactitude, nous avons traduit le chap. VI de la quest. X

[1] *Annales*, t. XV, p. 289 (3e série).
[2] *Annales*, t. XVI, p. 396 (3e série).
[3] *Annales*, t. VIII, p. 388 (5e série).

de mente, de S. Thomas [1]. Nous pouvons dire qu'on ne peut mieux citer exactement l'opinion de S. Thomas.

Et tout au long nous prouvions à dom Gardereau qu'il attribuait à l'état naturel ce que S. Bonaventure dit de l'état surnaturel [2].

Et enfin nous montrions dans les philosophes païens, et principalement dans la philosophie hindoue, l'origine de tous ces systèmes d'essences éternelles, d'intuition, d'émanation, de participation, etc; et nous finissions par cette déclaration qui allait, pour ainsi dire, au devant du blâme de la sacrée Congrégation.

« Nous émettons ici nos pensées sans contrainte : il s'agit » d'un changement important à faire dans la polémique » catholique, dans l'enseignement philosophique. Loin de nous » de croire que tout ce que nous avons dit soit complet, ou de » tout point exact. Mais nous livrons avec confiance nos » pensées à nos amis, à nos maîtres, et à nos supérieurs dans » la foi.

» Qu'ils avisent eux-mêmes : *caveant consules* [3]. »

Nous disions en dernière analyse :

« On nous forme sous les yeux, avec une assurance rare, » un Christianisme émané d'une Révélation directe, naturelle, » implicite, que l'on veut mettre à la place de la Révélation » extérieure, positive, historique; on veut chasser Jéhovah, » le Christ, Moïse, les prophètes, pour y mettre Platon, » Aristote, Saint-Simon, Lamartine, Jean Reynaud etc., je » ne sais quels autres messies sous le nom d'humanité pro» gressive.

» Ces mauvais principes sont ceux d'émanation de la vérité, » d'intuition directe, d'idées innées, de participation à la raison » divine, de lumière innée et émanée, d'écoulement de la » lumière et de la substance de Dieu dans la raison humaine; » principes que nous avons trouvés dans M. l'abbé Maret, dans » dom Gardereau et dans plusieurs philosophes catholiques [4]. »

[1] *Annales*, t. XIV, p. 306 et 315 (3e série),
[2] Voir *ibid*, p. 319, etc.
[3] *Annales*, t. XVI, p. 481 (3e série).
[4] *Annales*, t. XVII, p. 374 (3e série).

On voit ainsi sur quoi ont porté les reproches que nous avons faits à la Scolastique; et ces reproches nous les soutenions par la citation de toutes les condamnations prononcées par des papes ou des conciles. Nous le répétons, nous soutenons encore ces condamnations, et il n'y a aucun docteur qui puisse prévaloir contre elles, tout en abandonnant es commentaires que nous avons pu y joindre.

Quant à l'histoire de la philosophie nulle part on ne trouvera des documents aussi nombreux que ceux que nous avons donnés dans les *Annales*.

Ainsi sur Aristote, qui en est, on peut dire, le fondateur et le maître, et que l'on réhabilite en ce moment, nous avons publié tout ce qui en a été dit par les Pères de l'Eglise.

Dans notre tome XII (4e série), après avoir cité le fameux texte de Tertullien, où il dit : « Misérable Aristote, qui a inventé » pour les hérétiques la *dialectique*, art de la dispute également propre à détruire et à édifier [1], » nous donnons les textes du 6e concile général de 680, où les Pères ne voulurent pas même permettre de lire en leur présence les livres de Macaire, archevêque d'Antioche, « offrant l'ordre des dispositions, des oppositions et les syllogismes d'Aristote [2], » de cet Aristote que l'on veut introduire de nouveau dans les écoles chrétiennes, que des *revues catholiques* exaltent outre mesure et contre toute vérité.

Arrivant au 9e siècle, c'est là que nous avons analysé fort au long, les innombrables erreurs de *Scot Erigène*, toutes fondées sur Aristote ou Platon. A cet exposé nous joignons la réfutation faite par *Florus*, au nom de l'Eglise de Lyon, par S. *Prudence* de Troyes, par S. *Remy* de Lyon et par les conciles qui l'ont condamné de son vivant et après sa mort. Nous donnions de plus la bulle de Nicolas III de 860 citant les ouvrages de Scot à son tribunal, et enfin la bulle d'Honorius III de 1225, qui condamne ces ouvrages, et leur mise à l'index, quand ils furent imprimés.

Or, c'est ce même livre qu'exaltent les rationalistes actuels, Barthélemy Saint-Hilaire, M. Rousselot, Bouchitté, Saint-Remi

1 Voir tout le texte, *Annales*, t. XII, p. 111 (4e série).
2 *Ibid.*, p. 113.

Taillandier dont nous avons analysé le livre, de Rémusat, Haureau, Renan et surtout Cousin.

A ces rationalistes il a fallu que se joignît un prêtre, qui depuis a honteusement apostasié [1], M. l'abbé Michaud qui, dans un volume tout exprès, applaudissant à tous ces auteurs, appelle Scot Erigène le *fondateur de la philosophie chrétienne*. Quelques personnes nous ont demandé pourquoi nous n'avions pas refuté ce livre, qui combat tout ce que nous avions dit de Scot. Nous l'avouons ingénument, voyant que tous les ecclésiastiques, dont nous avons signalé les erreurs et les funestes tendances, sont devenus professeurs de Sorbonne, vicaires généraux, voire même évêques, nous avons craint de faire de cet apostat un élu du pouvoir; car, il faut qu'on le sache, un homme, influent dans les nominations honorifiques et lucratives, nous disait à nous-même : « Ceux que vous » attaquez sont nos amis, ils défendent nos doctrines et nous » les protégeons. » Peut-être est-ce à nous que l'on doit de n'avoir pas vu l'apostat décoré de l'épiscopat?

De plus, pour bien connaître l'état de l'enseignement à cette époque, qu'on lise les nombreux textes insérés dans l'article intitulé : *De l'enseignement de la philosophie et de la littérature païenne aux 11e et 12e siècles de l'Eglise et de l'opposition que lui firent les docteurs catholiques* [2]. On y verra, comme le disait Gauthier de Saint-Victor « comment les hérésies, dont gémit » l'Eglise, sont nées du souffle d'Aristote [3]. »

Dans le 13e siècle tant vanté, nous avons montré la philosophie païenne envahissant les écoles chrétiennes sous le nom d'Aristote, et les papes et les conciles faisant défense de lire ses livres de *métaphysique* et de *philosophie naturelle* [4]. C'est là que nous citions : 1° la terrible bulle de Grégoire IX, de 1228, contre les professeurs de l'Université de Paris, où il leur reproche d'être, non des enseignés de Dieu, *theodidacti*, non des enseigneurs de Dieu, *theologi*, mais des voyant Dieu, *theophanti*, comme le sont tous les ontologistes, rationalistes et déistes mo-

[1] Voir sa *lettre* d'apostasie, *Annales*, t. III, p. 72 (6e série).
[2] *Annales*, t. XVII, p. 182 (4e série).
[3] Voir le texte (*ibid.*), p. 207.
[4] *Annales*, t. V, p. 171 (1re série).

dernes. Cette bulle magistrale, que nous avons citée si souvent, n'a jamais été mentionnée par nos faux scolastiques modernes[1].

2° La lettre de Jean XX ou XXI, de 1277, contre les mêmes professeurs[2].

3° Le jugement d'Etienne Tempier, évêque de Paris, de 1277, condamnant 219 propositions scolastiques, dont nous citions un grand nombre ayant cours à notre époque[3].

Nous y rappelions que la célèbre Université avait refusé de recevoir comme docteurs S. Thomas et S. Bonaventure et ne les avait admis à enseigner que forcés par un ordre du pape[4].

Pour le 14e siècle, nous donnons le programme des études de l'Université toutes envahies par les livres d'Aristote[5] et citons la plupart des propositions rationalistes et panthéistes de Raymond Lulle condamnées par le pape Grégoire XI, et montrons les oppositions faites à ces condamnations des évêques et des papes par les docteurs et même par les rois[6].

C'est là que nous citions l'extrait du livre de Gauthier de S. Victor, intitulé : *Contre les hérésies manifestes et condamnées par les conciles que les philosophes Abailard, Lombard, Pierre de Poitiers et Gilbert de la Porée aiguisent, liment, entassent dans leurs livres des sentences*, où il dit :

« Les Dialecticiens, dont le chef est Aristote, ont pour habi-» tude de tendre les filets des argumentations et de resserrer » la liberté de la scolastique dans les sentiers épineux du syl-» logisme. Ils passent donc leurs jours et leurs nuits à cher-» cher comment ils pourront interroger, ou répondre, pour » affirmer ou conclure des propositions[7]. »

Nous montrons Jean XXII, en 1317, reprochant aux Universités qu'il y avait des professeurs « qui, à force de s'attacher » aux sentiments des philosophes, s'écartent de l'intelligence

[1] *Annales*, t. XVI, p. 362 (3e série), t. XX, p. 311 (4e série), t. XX, p. 468, avec le texte latin (5e série).
[2] *Annales*, t. XVI, p. 365 (3e série).
[3] *Ibid.*, p. 366.
[4] *Ibid.*, p. 376.
[5] *Annales*, V. p. 171 (1re série).
[6] *Annales*, t. XVI, p. 372 (3e série).
[7] Voir le texte : *Annales*, t. V, p. 445 (1re série).

» de la vraie sagesse de Jésus-Christ, qui en a le trésor[1]. »

Pour le 15e siècle, dans un article intitulé : Les *Aristotéliciens, état de l'enseignement de l'Université de Paris au 15e siècle,* nous faisions connaître le fameux décret du card. légat d'*Estouteville* de 1452, pour la réforme des études de l'Université de Paris, et le grand enthousiasme qui s'était emparé de toutes les têtes pour les écrits d'Aristote, et les écrivains païens [2]. Nous y ajoutions le texte des plaintes que Gerson élève contre les subtilités et les dangers de l'enseignement. Nous citions en particulier ce grave avertissement :

« Ce sont ces doctrines qui font changer peu à peu les » termes consacrés par les SS. Pères... Or, il n'est pas un » moyen plus sûr de corrompre une science que d'en changer » les termes[3], » et le texte où il nous apprend que les docteurs de Paris étaient appelés des sophistes, des babillards et des visionnaires. Que ceux qui enseignent de nouveau les termes de cette époque veuillent y faire attention.

Nous donnions en même temps les plaintes de Clemangis et les paroles de Clément VI, qui a traité de fou « celui qui veut » envoyer son fils aux enseignements de ces visionnaires[4]. »

Pour *l'enseignement du 16e siècle,* auquel nos scolastiques postiches veulent nous ramener, nous citons la bulle de Léon X, de 1513, où, promulguant les décrets du Concile général de Latran, il dit qu'il est indispensable « d'arracher les racines » des erreurs provenant des longues études de l'humaine » philosophie que Dieu, selon les paroles de l'Apôtre, a montrée » vaine et rendue folle, si elle est privée du sel de la sagesse » divine, lesquelles études, sans la lumière de la vérité révélée, » conduisent parfois bien plus souvent à l'erreur qu'à la dé- » monstration de la vérité ; et, pour y parvenir, ce pontife défend « d'étudier publiquement dans les Universités, ou » ailleurs, les cours de philosophie ou de poésie... sans avoir » fait quelque étude de la théologie ou du droit canon. » Et il termine en disant :

[1] *Annales*, t. v, p. 447 (1re série).
[2] *Annales*, t. VI, p. 138 (1re série)
[3] Voir toute la lettre adressée à l'évêque de Paris. *Ibid.*, p. 145.
[4] *Ibid.*, p. 148.

« Et nous ordonnons, en vertu de la sainte obéissance, aux » Ordinaires des lieux où il y a des Universités, et aux Recteurs » de ces Universités de publier les présentes prescriptions, » toutes les années, à l'ouverture des classes. Que personne, » d'ailleurs, n'ose contrevenir à ces présentes [1]. »

Qu'on nous dise si quelqu'un de nos récents scolastiques obéit à ces prescriptions formelles d'un Concile général et d'un pape. Nous ne connaissons que Mgr d'Avanzo qui a mis en tête de son *Cours de philosophie et de théologie* les extraits des bulles de Grégoire IX et de Léon X [2].

Nos scolastiques postiches ne connaissent pas ces prescriptions, ou, s'ils les connaissent, ce qui est pire, ils les méprisent et font tout le contraire.

Enfin, pour faire voir le triste état de l'enseignement au 16e siècle et les remèdes qu'il y avait à opposer, nous avons donné le discours des légats du Pape au Concile de Trente, en 1545, dont deux devinrent papes sous le nom de Jules III et Marcel III, et l'autre était le fameux cardinal Polus, lesquels, déplorant de voir les hérésies pulluler, l'attribuent aux propositions perverses que les pasteurs n'ont pas montré assez de vigilance à extirper [3].

On peut voir par ces quelques citations qu'il n'est pas tout à fait vrai de dire que nous, ni nos lecteurs ne connaissons pas S. Thomas et les scolastiques.

Reprenons maintenant l'analyse sommaire du volumineux ouvrage de M. Blessich.

Dans un 2e article il traite du langage des Souverains Pontifes, et prouve par de longs extraits que leur doctrine est toute traditionnelle et réfute les Chastel et les Perrone.

Dans un 3e article il expose 1° la doctrine du concile d'Amiens, que les adversaires du traditionalisme ont tout à fait passé sous silence; 2° celle du concile du Vatican, où il démontre en 167 pages que ses décrets ne touchent en aucune manière au Traditionalisme véritable; encore il ne connaissait

[1] Dans les *Annales*, t. III, p. 168 (4e série), répétée t. XI, 468, t. XX, 341.
[2] Voir cet excellent programme dans les *Annales*, t. XX, p. 311 (4e série).
[3] Voir le discours en entier dans les *Annales*, t. XVII, p. 165 (3e série).

pas alors les amendements proposés par les adversaires du traditionalisme et rejetés par le concile, amendements que nous avons publiés [1], et qu'aucune revue, aucun journal, excepté *le Monde*, n'a voulu publier malgré leur importance.

Dans un 4e article, M. Blessich, après avoir cité les Ecritures, les Papes, les Conciles, parle des divers écrivains philosophiques, et d'abord de Bergier, et réfute ce qu'en disent les semi-rationalistes actuels. A ce sujet, il discute longuement la valeur philosophique du P. Perrone et de la *Civiltà*, et leurs théories sur le concile du Vatican; examinant la valeur de la raison humaine selon les philosophes païens, il montre avec quelle ignorance ou mauvaise foi le P. Chastel en a parlé, et surtout combien est vaine sa théorie de la civilisation spontanée des sauvages. C'est un traité complet des religions des peuples américains. Il y réfute surtout la théorie de la possibilité de l'invention du langage contre le P. Chastel et la *Civiltà* et venge M. de Bonald si calomnié par tous les anti-traditionalistes.

Enfin l'auteur achève son livre par un *appendice* divisé en 2 chapitres.

Dans le 1er il examine et justifie toutes les propositions de son livre critiquées par la *Civiltà* et prouve que cette célèbre revue est en complète décadence et fait contre son livre une critique sans logique et sans science réelle.

Enfin M. Blessich termine en citant la lettre qu'il a adressée au Saint-Père en lui envoyant son livre des *Homélies*, à laquelle répondit une lettre approbative du card. Antonelli, et l'approbation donnée au présent ouvrage par l'autorité diocésaine.

Nous terminons le présent article en disant que l'on y trouve exposée, résumée, éclairée, précisée, l'histoire de toute la polémique, philosophique et théologique des temps présents. Nous formons des vœux pour qu'il soit traduit en français. Honneur à cet intrépide champion des vrais principes de la tradition, base nécessaire de l'Eglise depuis la création de l'homme.

A. BONNETTY.

[1] Voir *Annales*, t. II, p. 93 (6e série).

Enseignement catholique.

SUR LES ÉLOGES D'ENTHOUSIASME DONNÉS A S. THOMAS.

Pour mieux faire comprendre quelle est la position des Traditionalistes à l'égard de la Scolastique et de S. Thomas, nous croyons devoir consigner ici ce qu'en ont dit les plus grands admirateurs. Notre savant ami M. l'abbé Caminéro, parlant des Traditionalistes et des Anti-traditionalistes, a dit : « *Ils diffèrent dans l'admission de tout le système philoso-* » *phique scolastique,* regardant comme leur bien propre tout » ce qu'il a tiré de la tradition religieuse, ce qui est le plus » considérable et le meilleur, et ne s'enthousiasmant pas pour » le reste, quoiqu'il ait été enseigné par S. Thomas, qu'ils ad- » mirent et respectent autant que qui que ce soit, sans lui ac- » corder le don de l'*infaillibilité,* qu'ils réservent à la sainte » Ecriture, à l'Eglise, au Pontife romain parlant *ex cathe-* » *dra* [1]. »

C'est pour corroborer ce sentiment impartial et pour fournir les raisons des réserves faites à l'égard du S. Docteur, et surtout pour montrer la grandeur de l'enthousiasme de ses admirateurs que nous croyons devoir consigner ici les jugements divers émis sur S. Thomas et réunis par un de ses éditeurs [2].

I. Sur S. Thomas.

Au Rayon du Père et de la source des Lumières [3], — à la

I. De sancto Thoma.

Patris ac fontis luminum Radio, — æternæ sapientiæ Voci, — Spiritus

[1] Voir sa lettre à la *Revista catolica* de Madrid, dans les *Annales*, t. III, p. 232 (6e série).

[2] Voir la dédicace-mise à l'édition qui porte pour titre :
S. Thomæ Aquinatis doctoris angelici... *Opuscula omnia theologica et moralia*..., vigilantia P. F. Petri Pellican Blesensis, doct. theologi Parisiensis, etc., in-fol., Parisiis, 1656.

[3] Nous retranchons l'indication de tous les thomistes auxquels ces éloges sont empruntés et que l'éditeur a mise en marge.

Voix de l'éternelle Sagesse, — à la Bouche et à la Langue de l'Esprit-Saint, — à l'Oracle de la très-sainte Trinité, — à la Splendeur du Verbe incarné, — au Disciple de Jésus crucifié, — au Nourrisson, dès son berceau, de Marie la Vierge-Mère, — à son Client dans les doutes, — à l'Auditeur des SS. Apôtres Pierre et Paul;

Au compagnon des anges,
A SAINT THOMAS D'AQUIN,
Au vivant interprète de la volonté divine,
A l'angélique Docteur traitant angéliquement toutes choses,

Au Soleil, à la Lune, à la Lumière de l'Eglise universelle, épouse militante du Christ, — à l'Etoile du matin, brillant sur le monde, — au Président du Luminaire majeur présidant au jour, — à l'Éclat très-splendide pour la lumière du siècle, illuminant tout le monde, — au très-illustre Décor de l'univers chrétien, — à la Perle rayonnante des clercs, — au Miroir très-resplendissant, — au Chandelier célèbre et illuminant, — à la Source des docteurs de l'Université de Paris, — au plus Saint parmi les plus doctes, — au plus Docte parmi les saints, — à la Fleur et au Prince de la théologie, — au Porte-Drapeau de tous les docteurs et des scolastiques, — au Théologien de diamant, — au Théologien des théologiens, — au Coryphée des théologiens, — à l'Alpha de toutes les

sancti Ori et Linguæ, — sanctissimæ Trinitatis Oraculo, — incarnati Verbi Splendori, — Jesu crucifixi discipulo, — Mariæ V. Matris a cunis Alumno, ejusdem in dubiis Clienti, — SS. Apostolorum Petri et Pauli Auscultatori,

Angelorum socio,
SANCTO THOMÆ AQUINATI,
Vivo divinæ voluntatis interpreti
Angelico Doctori angelice tractanti omnia;

Universalis Ecclesiæ sponsæ Christi militantis Soli, Lunæ lumini, — Stellæ matutinæ, mundo prœminenti, — Luminari majori diei præsidenti, — Jubari splendidissimo in lucem sæculi, — totum mundum illuminanti, — illustrissimo christiani orbis Decori, — Gemmæ clericorum radianti, — Speculo clarissimo, — Candelabro insigni et lucenti, — Parisiensis Academiæ doctorum Fonti, — Sanctissimo inter doctissimos, — Doctissimo inter sanctos, — Flori ac Principi theologiæ, — Antesignano omnium doctorum ac scholasticorum signifero, — adamanti Theologo, — theologorum Theologo, — theologo

lettres, — aux Délices de toute littérature, — à l'unique Artiste et Architecte de la vérité, — au célèbre Docteur de l'Eglise, — à l'Immense d'Aquin, — à l'Eucharistique Thomas, — au Docteur des nations, — à l'Homme de toutes les heures, — à Celui qui sait tout (*omniscio*), — s'il n'est pas le Premier après les apôtres, tous les autres sont inférieurs avec lui, — à l'Abyme de la sagesse de tous les dons et de toutes les vertus, — à l'Excellentissime, qui n'est jamais assez loué, — à l'Expositeur premier, moyen et dernier de tous les sages.

II. Sur sa doctrine sacrée.

La Doctrine de ce Saint lui a été divinement infusée, — il l'a bue à la source de la Divinité, en montant à elle par la contemplation, — il l'a puisée à l'abyme de la salutaire sagesse, — elle a été approuvée, non-seulement par le Vicaire du Christ, mais par le Seigneur lui-même, Jésus crucifié[1] — elle est la règle très certaine de la doctrine catholique, — par laquelle brille l'Eglise, comme la lune par le soleil. — Ses paroles sont la Vérité, ses discours vrais, inspirés par l'Esprit de vérité, — sa doctrine est véridique, catholique, proposée à tous par l'Eglise, — comme une lumière resplendissante, elle croît jusqu'au jour parfait, — elle est salutaire pour la terre entière, — après les livres canoniques, la plus certaine de toutes, — elle féconde, récrée, rafraîchit; — elle est la plus vraie, la

rum Choriphæo, — Alpha litterarum omnium. — omnis litteraturæ Deliciis, — veritatis unico Artifici et Architecto, — celebri Ecclesiæ Doctori, — immenso Aquinati, — Eucharistico Thomæ, — Gentium Doctori, — omnium horarum Homini, — Omniscio, — si non ab apostolis Primo, omnes cum illo erunt secundi, — Abysso sapientiæ donorum ac virtutum omnium, — Excellentissimo nunquam satis laudato, — Expositori primo, medio et novissimo sapientum omnium.

II. De illius sacra doctrina.

Hujus sancti doctrina divinitùs infusa, — quam ad fontem divinitatis contemplando ascendens ebibit, — ex abysso sapientiæ salutaris hausit, — non solum a Christi vicario, sed ab ipso Domino Jesu crucifixo approbata[1], — certissima christianæ Regula doctrinæ, — qua fulget Ecclesia ut sole luna. — Veritas, dicta; illius sermones veri a Spiritu veritatis instigati; — veridica doctrina, catholica, omnibus ab Ecclesia proposita, — ut lux splendens crescit in perfectum diem, — orbi terræ salubris, — excepta canonica, omnibus certior, fæcundat, reficit, recreat, verior, clarior, utilior, latior; — opera

[1] Voir les recherches sur ce fait dans *Annales*, t. XI, p. 445 (5e série), et les réflexions du P. Wuding, sur S. Thomas et Scot.

plus claire, la plus utile, la plus étendue ; — ses ouvrages sont plus clairs que le soleil ; — il les entendit approuver par la voix expresse du Seigneur[1] ; elle durera éternellement ; en elle rien d'infime, rien de moyen, mais tout sublime et excellent ; méditant assidûment les meilleures choses, il les exprima plus subtilement que les autres ; — en théologie nul plus sublime, — en mathématiques nul plus perçant, — en philosophie nul plus profond, — en logique nul plus subtil ; — quand Thomas se tait, Aristote est muet ; — explorateur de la vérité, nécessaire aux philosophes, aux théologiens, aux jurisconsultes ; — c'est justement qu'on lui a donné le droit d'enseigner ; plus curieux, plus abondant, plus clair que les Grecs ; — son style bref, sa sentence agréable, faconde, claire, élevée, ferme ; — Thomas seul suffit, — tenant lieu de tous ; autant tous, autant lui a apporté de lumière ; seul, le plus versé dans Augustin ; — en suivant ses vestiges il a illustré l'Eglise par ses écrits ; — de même que manque à la loi de Dieu tout ce qu'Augustin a pu ignorer, ainsi manque à la théologie divine tout ce que le Docteur angélique n'a pas traité. — Ses paroles éprouvées par le feu de la charité et corrigées (*purgata*) par le *dictamen* de la Raison naturelle.

III. Contre les hérétiques

Bucer, apostat de cet ordre (des Dominicains) en 1530 a dit :

sole clariora, — expressa Domini voce comprobata audivit [1], — in æternum duratura, — in ea nihil infimum, nihil medium, sed totum sublime et optimum ; — optima assidue meditans, subtilius aliis protulit ; — in theologia nullus sublimior, — in mathematica nullus acutior, — in philosophia nullus profundior, — in logica nullus subtilior, — tacente Thoma, mutus est Aristoteles, — Veritatis explorator, philosophis, theologis ac jurisperitis necessarius ; — huic merito jura exponendi sunt concessa ; — Græcis curiosior, uberior et clarior ; — stilus brevis ; — grata, facunda, clara, celsa, firma sententia ; — solus Thomas sufficit, unus instar omnium ; — quantum illi, tantum iste lucis attulit ; — in Augustino solus magis versatus, — ejus sequens vestigia, scriptis Ecclesiam illustravit ; — ut legi Dei deest quidquid Augustinum contigerit ignorare, sic theologiæ divinæ deest quiquid Angelicus Doctor non perlustravit. — Ejus eloquia, igne charitatis examinata, et naturalis rationis dictamine purgata.

III. In hæreticos.

Bucerus, apostata ex hoc ordine, 1530, dixit : *Tolle Thomam et dissipabò*

[1] Voir sur ce fait *Annales*, Ibid.

Otez Thomas et je détruirai l'Eglise, parce que S. Thomas est le plus splendide athlète de la foi catholique [1]; le bouclier de l'Eglise militante, la trompette, les vases et les lampes de Gédéon, — la férule des hérétiques, — le marteau contondant, — l'épée qui coupe les hydres, — le feu par lequel elles sont consumées, afin qu'elles ne renaissent pas; — il a vaincu toutes les hérésies d'avant lui et d'après lui; — il suffit seul pour la défense; — il a fait autant de miracles que de traités — il explique les énigmes, dénoue les nœuds, élude les tromperies, dissipe les nuées obscures; — du haut du ciel il assiste aux Conciles de l'Eglise, depuis qu'il a quitté la terre. »

A ces éloges plus enthousiastes qu'orthodoxes, nous opposerons un seul jugement, celui de S. Thomas. Son traité 72e a pour titre : *Des concordances, ouvrage dans lequel S. Thomas s'accorde soi-même dans les passages en apparence contraires.* Ces passages discordants sont au nombre de 34. S. Thomas les fait concorder, puis il ajoute :

« Cependant comme il n'y a aucun homme qui ne puisse se » tromper, ou être mal compris, je vais essayer d'expliquer les » choses qui paraissent contraires. Et, si l'on n'est pas satis» fait de mes explications, que l'on consulte les doctes. Que si, » cependant, on ne trouve pas que les deux textes puissent s'ac» corder, qu'on choisisse celui que l'on jugera plus conforme » à la vérité. Nous rétracterons l'autre, si telle discordance » se présentait à nous [2].

Ecclesiam, quia S. Thomas est splendidissimus athleta catholicæ fidei [1], — Clypeus militantis Ecclesiæ, — Gedeonis tuba; lagena, radius, — hæreticorum ferula, — malleus contundens, — ensis quo hydræ amputantur, — ignis quo, ne succrescant, consumuntur; — omnes hæreses ante se et post se, profligavit, — solus sufficit ad tuendum; — tot miracula quot articulos fecit; — ænigmata dissolvit, nodos rescindit, fallacias eludit, nubes obscuras resolvit; — e cœlis Ecclesiæ consiliis assidet, qui in terris abfuit.

[1] Voir *Annales,* ibid.

[2] Si vero non fuerit inventum quod simul utrumque stare possit, id illorum eligat quod magis veritati consonum indicaverit; alterum vero revocaremur, si talis nobis discordia occurreret. (*Opuscula omnia* S. Thomæ, n° 72, p. 331 ; Lugduni, 1561.

Voilà le saint et le savant, le vrai théologien et le vrai philosophe [1].

Le P. Pellican, bien qu'il ait annoncé qu'il donne tous les opuscules de S. Thomas, a supprimé celui-là. Il donne l'*opuscule* 71, sous le n° XXXIII, l'opusc. 73 sous le n° XLII; mais le 72 est supprimé.

A. B.

[1] A cette concordance de S. Thomas, on peut ajouter celle que le cardinal Cajetan a composée sur la *Somme*, sous le titre de : *Index* VI. *Conclusionum hujus Summæ theologicæ, quæ dictis alibi a S. doctore specietenus repugnare videntur, una cum solidis solutionibus ac concordantiis universæ doctrinæ Thomisticæ*, etc. en 45 pages in-4°, très-petits caractères ; dans *Sex copiosissimi indices... Summæ theologicæ*. Venetiis 1588).

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. — Par décret de la congrégation de l'Index, en date du 1er octobre, ont été condamnés les ouvrages suivants :

ROBERTO ARDIGO. *La Psicologia come scienza positiva*. Mantoue, 1870.

Delle principali questioni politiche-religiose, par Giacomo *Cassani*, professeur des institutions canoniques à l'Université de Bologne. Tome 1er. Des rapports entre l'Église et l'État. Bologne, 1872.

Il Rinnovamento cattolico, journal de Bologne. Bologne, typographie royale.

De l'organisation du gouvernement républicain, par Patrice *Larroque*. Paris, 1870.

Die Macht der romischen Papste, etc. (Pouvoir des Pontifes romains sur les princes, les royaumes, les peuples, les individus, etc.), par le docteur J. Frédéric de *Schulte*, O. P., professeur de droit canonique et germanique à l'Université de Prague. — Prague, 1871. *Decret. S. O. Ferie IV*, 15 *mars* 1871.

Hæresis Honorii et decretum Vaticanum de Infallibilitate Pontificia, par le professeur Emile Ruckgaber. *Decret. S. O. Ferie IV* 26 *avril* 1871. (L'auteur s'est soumis louablement et a condamné son ouvrage).

San Giuseppe, patrono della Chiesa Universale, par D. Giuseppe *Morena*, de la congrégation de la Mission. Vérone, 1870. *Decret. S. O. Ferie IV* 7 *juin* 1871. (L'auteur s'est soumis louablement et a condamné son ouvrage).

Le Propriétaire-Gérant : A. BONNETTY.

(224) Versailles. — Imprimerie BEAUGRAND et DAX, rue du Potager, 9

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 24. — Décembre 1872.

Traditions primitives.

RÉCIT DU DÉLUGE UNIVERSEL
Trouvé dans les écritures assyriennes cunéiformes.

Les lecteurs des *Annales* connaissent déjà les traditions du Déluge conservée chez les Chinois, chez les Indiens, chez les Grecs, chez les Américains, etc.

Pour la Chine, ils ont lu le grand travail de M. de *Paravey*, ayant pour titre : *Identité du déluge d'Yao et de celui de la Bible*, comparé avec les traditions des divers peuples [1].

Pour l'Inde, ils ont eu : *Synchronisme des Annales indiennes et chinoises sur le déluge universel*, par M. *Klaproth* [2]; la traduction de l'*Episode du déluge extrait du Mahabharata*, par M. *Pauthier* [3]; les deux articles de M. *Nève*, intitulés : *De l'origine de la tradition indienne du déluge*, où sont résumés les travaux de M. Burnouf sur l'*Origine étrangère du déluge chez les Indiens*, et où est traduit le récit complet du *Catapa-Brahmana*, extrait du *Veda* sur les circonstances du déluge, sous le titre de *Tradition indienne du déluge dans la forme la plus ancienne* [4].

Pour les Grecs, nous avons donné la belle dissertation de M. *Cuvier* sur les différents déluges et leurs époques, ayant pour titre : *Les déluges d'Ogygès et de Deucalion sont-ils des événements réels et particuliers, ou des traditions altérées du déluge universel*, et concluant pour cette dernière hypothèse [5];

[1] *Annales*, t. XV, p. 380 (2e série).
[2] *Annales*, t. II, p. 215 (1re série).
[3] *Annales*, t. XIX, p. 280 (3e série).
[4] *Annales*, t. III, p. 47, 98, 185, 256 (4e série).
[5] *Annales*, t. V, p. 46 (1re sér.), extrait du t. III, p. XIII, de l'*Ovide* de Lemaire.

une dissertation sur les médailles d'Apamée rappelant le déluge et Noé, par M. Bonnetty, avec la gravure de ces médailles [1].

Pour les Américains, nous avons donné les travaux de M. de *Humbold*, sur les *Traditions du déluge conservé chez les Aztèques,* avec la gravure des *tableaux* qui en rappellent le souvenir [2].

Et de plus, le grand *tableau* offrant les 15 chefs des peuples parlant d'une inondation et l'explication qu'en a donnée M. de *Humbold* [3].

Nous avons publié, de plus, les nouvelles découvertes faites par M. l'abbé *Brasseur de Bourbourg*, dans les hiéroglyphes mexicains, sur ce qui s'est passé pendant le déluge, donnant des détails complétant le récit de la Bible, comme le fait le présent écrit assyrien [4].

Enfin, nous avons montré les singulières *concordances des traditions des divers peuples sur les faits racontés par la Bible* [5].

On voit quelle profusion de témoignages viennent prouver la vérité des récits bibliques. A ces preuves nous en ajoutons une nouvelle tirée de cette *Bibliothèque,* recueillie par Sardanapale, et conservée en ce moment dans le *British Museum,* d'où M. Oppert nous a déjà donné de si merveilleuses découvertes, corroborant le récit de la Bible [6], et qui, avons-nous souvent dit, renferme tant de récits sur l'ancien monde.

Voici le récit Assyrien, que nous donnons d'après la traduction qu'en a donnée le *Journal officiel* du 9 du mois de décembre 1872.

A. B.

Le Déluge d'après une inscription cunéiforme.

A la réunion de la Société d'archéologie biblique, sous la présidence de sir Henry Rawlinson, M. George Smith, du British Museum, a donné lecture d'un mémoire vivement attendu dans le monde savant « sur l'inscription cunéiforme qui décrit le déluge, » inscription qui a été découverte, il y a quel-

1 *Annales*, t. VIII, 144 (1re série).
2 *Annales*, t. X, p. 39 et 44 (1re série), et t. XV, p. 449 (2e série).
3 *Annales*, t. XV, p. 449 et 462 (2e série).
4 *Annales*, t. XI, p. 333 (4e série).
5 *Annales*. t. XIII, p. 157 et t. XV, p. 251 (2e série).
6 Voir Oppert dans la *Table générale* du t. XX (5e série).

que temps, parmi les tablettes assyriennes du Musée britannique.

M. Smith a rappelé d'abord que pour la facilité du travail on a divise la collection des tablettes assyriennes du British Museum en sections, suivant l'objet traité dans leurs inscriptions. Récemment il a examiné la division qui comprend les *tablettes mythologiques et mythiques*, et dans cette section il a réuni un certain nombre de tablettes donnant une série très-intéressante de légendes, et contenant une copie de l'histoire du Déluge.

Après avoir découvert ces documents, qui étaient très-mutilés, il a fait des recherches dans toutes les collections de fragments d'inscriptions au nombre de plusieurs milliers de petites pièces, et il est parvenu à reconstituer 80 fragments de ces légendes, au moyen desquels il a pu rétablir presque en entier le texte de la description du Déluge et des parties considérables d'autres légendes. Ces tablettes étaient originairement au nombre de 12 au moins, formant une histoire ou une suite de légendes parmi lesquelles l'histoire du Déluge se trouvait sur la 11e tablette.

Quant à l'inscription qui décrit le Déluge, il y a des fragments de trois copies contenant un double texte. Ces copies remontent au temps d'Assurbanipal (Sardanapal), environ 600 ans avant l'ère chrétienne; elles ont été trouvées dans la bibliothèque de ce monarque, au palais de Ninive.

Le texte original, d'après les constatations des tablettes elles-mêmes, doit avoir appartenu à la ville d'Erech, et il paraît avoir été écrit ou traduit en sémitique babylonien, à une époque très-ancienne. Il est actuellement très-difficile de fixer l'époque à laquelle ce document a été écrit ou traduit. Comme preuve de son antiquité, M. Smith cite les nombreuses variantes des trois copies assyriennes, variantes qui se sont glissées dans le texte depuis que l'original a été écrit, l'usage des anciens caractères hiératiques dont s'est servi par endroits le copiste assyrien plus moderne sans en comprendre le sens, et l'introduction dans le texte des copies assyriennes de sentences qui n'étaient, dans l'original, que des gloses explicatives.

Les divisions des lignes dans les documents originaux ont

été rappelées par le scribe assyrien, et entre autres particularités prouvant la haute antiquité du document, il faut citer le constant usage du *pronom personnel nominatif*, qui dans les temps plus récents a été indiqué par la forme du verbe, mais non exprimé. Le texte lui-même dans sa composition originale, M. Smith pense qu'il ne peut dater de moins de 17 siècles avant J.-C.; mais il peut être beaucoup plus ancien.

Il résulte du texte qu'il appartient aux temps d'un monarque dont le nom est écrit en monogrammes et que M. Smith n'a pu lire d'une manière phonétique; provisoirement il le nomme d'après la valeur ordinaire des signes de son nom : *Izdubar*. Ce monarque, suivant la description légendaire de son règne donnée dans les tablettes, appartenait évidemment à la période mythique. D'après les titres des tablettes qui donnent son histoire, M. Smith suppose qu'Izdubar vivait à l'époque qui a immediatement suivi le Déluge; il pense que probablement il a pu être le fondateur de la monarchie babylonienne, peut-être le *Nemrod* de l'Écriture. Ce n'est cependant qu'une conjecture.

Après avoir montré qu'il est très-facile à comprendre qu'un ancien document chaldéen d'Erech ait été transporté à Ninive, copié et placé dans la bibliothèque royale, M. Smith arrive à l'histoire du Déluge proprement dit; il rend un compte sommaire des tablettes précédentes qui expliquent comment cette histoire est introduite dans la narration. Izdubar, le héros de ces légendes, vivait peu après le Déluge et le centre de la plupart de ses exploits était la cité d'Erech, maintenant appelée Warka, qui doit avoir été une des plus anciennes villes du monde. Quatre villes seulement sont mentionnées dans ces inscriptions : Babel, Erech, Surippak et Nipur. Deux de ces villes, Babel et Erech sont les deux premières capitales de Nemrod, et la dernière, Nipur, suivant le Talmud, est la même que Calneh (Chalé), la quatrième cité de Nemrod.

Des cinq premières tablettes de l'histoire d'Izdubar, M. Smith n'a retrouvé aucun fragment, mais dans la masse des matériaux qu'il a recueillis, il est possible que quelques fragments appartiennent à cette partie de son histoire. Izdubar, ayant

conquis Belesu, prit la couronne et épousa la princesse *Isthar*, la même que Vénus, qui était la reine de beauté un peu inconstante, car elle avait déjà pour époux, une Divinité nommée le « Fils de la vie. » Dans le cours des temps, Izdubar tomba malade et « craignit la mort, le dernier ennemi de » l'homme. » Les Babyloniens croyaient à l'existence d'un patriarche nommé *Sisit*, le Xisuthrus des Grecs, que l'on supposait avoir obtenu l'immortalité sans passer par la mort.

Izdubar, conformément aux idées de son temps, résolut de chercher Sisit et de savoir comment il était devenu immortel, afin de pouvoir acquérir le même avantage. Izdúbar était conduit par un rêve, dont l'histoire est malheureusement très-mutilée, et dont il reste peu de fragments; le voyage qui en fut a suite n'est pas dans un état de conservation beaucoup meilleur. Après avoir erré lougtemps, il rencontra un marin nommé *Ur-hamsi*, nom analogue à l'Orchamus des Grecs. Izdubar et Ur-hamsi construisirent un vaisseau pour continuer leurs recherches; ils naviguèrent pendant un mois et quinze jours et arrivèrent dans un pays situé près de l'embouchure de l'Euphrate, où Sisit passait pour habiter.

Dans cette navigation il y a de nouvelles aventures pendant esquelles Ur-hamsi parle à Izdubar des eaux de la mort et lui dit : « Les eaux de la mort ne laveront pas tes mains. » Au moment où Izdubar et Ur-hamsi s'approchent de lui, Sisit est endormi. La tablette, à cet endroit, est trop mutilée pour nous apprendre comment ils arrivèrent à se rencontrer, mais il est probable, d'après le texte, que Sisit était avec sa femme, à une grande distance, séparé d'Izdubar par un fleuve. Ne pouvant traverser l'eau qui séparait le mortel de l'immortel, Izdubar paraît avoir appelé Sisit et lui avoir adressé la redoutable question sur la vie et la mort. La question posée par Izdubar et la réponse de Sisit sont perdues par suite de la mutilation de la tablette.

La dernière partie de la réponse de Sisit, qui est conservée, est relative au danger de la mort, à son universalité, etc. « La » déesse *Mamitu*, dit-il, la créatrice du destin, leur a tracé leur » destinée; elle a fixé la mort et la vie, mais le jour de la mor

» est inconnu. » Ces mots qui terminent le dernier discours de Sisit nous conduisent à la fin de la 10e tablette.

La 11e commence par un discours d'Izdubar, qui demande à Sisit comment il est devenu immortel ; Sisit, dans sa réponse, raconte l'histoire du Déluge et donne sa piété comme la raison qui l'a préservé.

Voici la traduction de cette tablette, la plus importante de toutes.

I.

1. Izdubar [1] parla de loin à Sisit de cette manière :
2. ... Sisit
3. raconte-moi le récit,
4. raconte-moi le récit
5. ... au milieu faire la guerre.
6. ... J'arrive après toi,
7. dis comment tu as fait, et dans le cercle des Dieux [2] as gagné la vie.

II.

8. Sisit, de cette manière dit à Izdubar :
9. Je te révélerai, Izdubar, l'histoire cachée,
10. et la sagesse des dieux je te ferai connaître.
11. La ville Surippak, la cité que tu as établie... placée
12. était ancienne, et les Dieux en elle
13. habitaient, une tempête... leur Dieu, les grands Dieux,
14. ... Anu
15. ... Bel
16. ... Ninip
17. ... Seigneur de Hades [3].
18. Leur volonté révélèrent au milieu de...
19. ..... Entendant et il me parla ainsi :
20. Fils Surripakite d'Ubaratuta,
21. Fais un grand vaisseau pour toi.

[1] M. Smith aurait dû traduire la signification de ce nom et de tous les autres ; car dans l'antiquité les noms sont des souvenirs importants ; c'est ce que fait M. Oppert, et ce qu'a fait toujours M. de Paravey dans tous ses travaux. A. B.

[2] Ici encore il faudrait donner le mot qui signifie *dieux* et le traduire.

[3] Est-ce le mot assyrien, ou n'est-ce pas le nom grec *Hadès*, emprunté par M. Smith ?

22. Je détruirai les pécheurs et la vie...
23. Fais y entrer la semence de vie pour les préserver tous.
24. Le vaisseau que tu construiras
25. ... Coudées seront la mesure de sa longueur et
26. ... coudées le montant de sa largeur et de sa hauteur.
27. Lance-le sur l'abîme.
28. Je compris et dis à *Hea* [1], mon Seigneur :
29. « Hea, mon Seigneur, ce que tu m'as commandé
30. j'accomplirai, cela sera fait. »
31. ... Armées et troupes.

III.

32. Hea ouvrit sa bouche et parla et dit à moi, son serviteur :
33. ... Tu leur diras.
34. ... Il s'est détourné de moi et
35. ... Fixé...

Ici se trouvent environ 15 lignes entièrement perdues. Le passage perdu décrivait probablement la construction de l'arche.

51. Il...
52. Qui dans...
53. fort... J'apporterai
54. Le 5e jour... il
55. dans son circuit 14 mesures... ses côtés
56. 14 mesures il mesurait... Pardessus
57. je plaçai son toit dessus... Je l'entourai.
58. Je marchai dedans, pour la 6e fois je... pour la 7e fois
59. sur l'abîme agité... pour la... fois
60. ses planches en lui laissaient entrer les eaux.
61. Je vis des fissures et des trous... Mes mains placèrent
62. trois mesures de bitume je versai à l'extérieur,
63. trois mesures de bitume je versai à l'intérieur.
64. Trois mesures les hommes portant les paniers prirent... Ils posèrent un autel.
65. J'entourai l'autel... l'autel pour un sacrifice [2].
66. Deux mesures l'autel... *Pazziru* le pilote

[1] N'est-ce pas là le IA biblique, connu dans tout l'Orient ?

[2] Cette mention d'un autel dans l'arche, tout à fait certaine, n'est pas venue par la Bible, non plus que les noms des aides de Noé.

67. pour.... bœufs immolés.
68. De... dans ce jour aussi
69. .... autel et raisins.
70. ... comme les eaux d'une rivière et
71. ... comme le jour où je couvris et
72. ... quand... couvrant ma main plaçai.
73. ... et *Shamas*... complétait les matériaux du vaisseau.
74. ... fort et
75. des roseaux je répandis dessus et dessous.
76. ... allèrent aux deux tiers.
77. Tout ce que je possédais je le réunis, tout ce que je possédais d'argent je le réunis.
78. Tout ce que je possédais d'or je le réunis.
79. Tout ce que je possédais des semences de vie je le réunis, le tout.
80. Je fis monter dans le vaisseau; tous mes serviteurs mâles et femelles [1].
81. Les animaux des champs, et les fils de l'armée, tous, je fis entrer.

IV.

82. *Shamas* fit une inondation et
83. il parla disant dans la nuit : « Je ferai pleuvoir du ciel abondamment.
84. Entre au milieu du vaisseau, et ferme la porte. »
85. Il souleva l'inondation et
86. il parla disant dans la nuit : « Je ferai pleuvoir du ciel abondamment. »

V.

87. Dans ce jour je célébrai sa fête,
88. le jour qu'il avait fixé; j'étais en crainte.
89. J'entrai au milieu du vaisseau et fermai ma porte.
90. Pour guider le vaisseau à *Buzursadirabi,* le pilote,
91. je donnai le palais à sa main.
92. Le déchaînement d'une tempête dans la matinée

[1] Il faut remarquer cette mention de serviteurs à ajouter aux fils de Noé mentionnés seuls dans la Bible. Cette mention est importante, et confirme l'opinion des commentateurs qui disent la même chose et pensent qu'il pouvait bien y avoir des *Nègres,* fils de Caïn.

93. s'éleva de l'horizon du ciel s'étendant et large.
94. *Vul*, au milieu, tonna et
95. *Nebo* et *Saru* marchèrent en face;
96. Les porteurs de trônes marchèrent sur les montagnes et les plaines.
97. Le destructeur *Nergal* bouleversé.
98. *Ninip* vint en face consterné.
99. Les Esprits amenèrent la destruction.
100. Dans leur gloire ils balayèrent la terre;
101. L'inondation de *Vul* atteignit le ciel;
102. La terre brillante fut changée en un abîme;
103. Cela balaya la surface de la terre comme..,
104. Cela détruisit toute vie de la face de la terre...
105. La forte tempête sur le peuple atteignit le ciel;
106. Le frère ne vit pas son frère; elle n'épargna pas le peuple. Dans le ciel
107. les Dieux craignirent la tempête et
108. cherchèrent un refuge; ils montèrent au ciel de *Anu*.
109. Les Dieux[1], comme des chiens cachant leurs queues, se couchèrent à terre.

VI.

110. *Ishtar* prononça un discours.
111. La grande Déesse prononça son discours :
112. Le monde a tourné au péché, et
113. alors, en présence des Dieux, j'ai prophétisé le mal.
114. Quand j'ai prophétisé le mal en la présence des Dieux,
115. tout mon peuple fut dévoué au mal, et j'ai prophétisé
116. ainsi : « J'ai engendré l'homme, et qu'il ne...
117. Comme les générations des poissons remplissent la mer.
118. Les Dieux... pleuraient avec elle;
119. Les Dieux sur leurs siéges étaient assis en lamentation;
120. leurs lèvres étaient couvertes pour le mal qui venait.
121. *Six* jours et *six* nuits
122. passèrent, le vent, la tempête et l'orage surmontèrent tout.

[1] Est-ce que tous ces Dieux ne seraient pas les rois, les grands de cette époque, et non pas des Dieux spirituels? C'est un point à éclaircir par une traduction plus exacte de ces mots.

123. Le 7e jour dans sa course se calma l'orage, et toute la tempête,
124. qui avait détruit comme un tremblement de terre,
125. s'apaisa. Il fit sécher la terre, et le vent et la tempête finirent.

VII.

126. Je fus porté à travers la mer. L'auteur du mal
127. et tout le genre humain qui avait tourné au péché,
128. comme des roseaux leurs corps flottaient.
129. J'ouvris la fenêtre et la lumière entra, au-dessus de mon refuge.
130. Elle passa, je m'assis tranquille et
131. sur mon refuge vint la paix.
132. Je fus porté sur le rivage à la limite de la mer,
133. De 12 mesures elle monta au-dessus de la terre.

VIII.

134. Au pays de *Nizir* alla le vaisseau.
135. La montagne de *Nizir*[1] arrêta le vaisseau et il ne put passer au-dessus.
136. Le 1er et le 2e jour, la montagne de Nizir, la même.
137. Le 3e et le 4e jour, la montagne de *Nizir* la même.
138. Le 5e et le 6e, la montagne de *Nizir*, la même.
139. Le 7e jour dans le cours (de cette période)
140. j'envoyai dehors une colombe et elle partit.. La colombe alla et chercha et
141. une place de repos elle ne trouva pas, et elle revint.
142. J'envoyai dehors une hirondelle, et elle partit. L'hirondelle alla et chercha et
143. une place de repos elle ne trouva pas, et elle revint.
144. J'envoyai dehors un corbeau et il partit.
145. Le corbeau alla, et les corps sur les eaux il vit et
146. il les mangea, il nagea et erra au loin et ne revint pas.
147. J'envoyai dehors les animaux aux quatre vents. Je versai une libation.

[1] Voilà un nom dont il est nécessaire de donner la traduction, pour connaître le lieu précis où s'arrêta l'arche.

IX.

148. J'élevai un autel [1] sur le pic de la montagne
149. par 7 herbes que je coupai,
150. au fond je plaçai des roseaux, des pins, et...
151. Les Dieux se réunirent à sa conflagration, les Dieux se réunirent à sa bonne conflagration [2].
152. Les Dieux comme... se réunirent au-dessus du sacrifice.
153. Anciennement aussi le *Grand Dieu* dans sa course
154. avait créé la grande lumière de *Anu* quand la gloire
155. de ces Dieux, comme de la pierre d'*Ukin*, en ma contenance, je ne pouvais supporter.
156. En ces jours, je priai que pour toujours je n'eusse pas à souffrir.
157. Puissent les Dieux venir à mon autel;
158. puisse *Bel* ne pas venir à mon autel.
159. Car il ne considéra rien et avait fait une tempête,
160. et avait voué mon peuple à l'abîme
161. Depuis longtemps, aussi *Bel* dans sa course
162. vit le vaisseau et *Bel* alla avec colère aux Dieux et aux Esprits.
163. Qu'il ne reste aucun homme vivant, qu'aucun homme ne soit sauvé de l'abîme.

X.

164. *Ninip* ouvrit sa bouche et parla et dit au guerrier *Bel* :
165. « Qui alors sera sauvé ? » *Hea* comprit ces mots
166. et *Hea* savait toutes choses.
167. Hea ouvrit sa bouche et parla et dit au guerrier Bel:
168. Toi prince des Dieux, guerrier,
169. quand tu étais irrité, tu as fait une tempête;
170. le pécheur a fait son péché; celui qui a fait le mal a fait le mal.
171. Que ceux qui sont élevés ne soient pas brisés, que le captif ne soit pas délivré.

[1] C'est bien là l'autel de pierre (Metzabeh) que Noé éleva à Dieu au sortir de l'arche.

[2] C'est bien là la propre expression de la Bible, et *Dieu odora une odeur de suavité;* il faut donner le mot même que l'on traduit ici par Dieux, et surtout ceux que l'on traduit par *grand Dieu* et en préciser la signification.

172. Au lieu que tu fasses une tempête, que les hommes s'accroissent et que les hommes soient réduits.
173. Au lieu que tu fasses une tempête, que les léopards s'accroissent et que les hommes soient réduits;
174. au lieu que tu fasses une tempête, qu'une famine arrive et que le pays soit détruit;
175. au lieu que tu fasses une tempête, que la peste s'accroisse et que les hommes soient détruits.
176. Je n'ai pas porté mes regards dans la sagesse des Dieux.
177. Respectueux et attentif un rêve ils envoyèrent, et la sagesse des Dieux il entendit.

XI.

178. Quand son jugement fut accompli *Bel* entra au milieu du vaisseau [1].
179. Il prit ma main et me conduisit dehors, il me
180. conduisit dehors, il me fit conduire ma femme à mon côté.
181. Il purifia le pays, il établit un pacte [2], et conduisit le peuple
182. en la présence de *Sisit* et du peuple.
183. Quand *Sisit* et sa femme et le peuple pour être semblables aux dieux furent emmenés,
184. alors *Sisit* dans un lieu écarté demeura à l'embouchure des rivières.

XII.

185. Ils me prirent et dans un lieu écarté à l'embouchure des rivières, ils me placèrent.
186. Malheur à toi que les Dieux ont choisi, à toi et...
187. La vie que tu cherches, tu la gagneras.
188. Fais ceci pendant *six* jours et *sept* nuits,
189. comme je te le dis, lie-le dans des liens.
190. La route (de la vie) sera pour lui comme une tempête.

XIII.

191. Sisit en cette manière dit à sa femme :

[1] Il y a ici une confusion des tablettes; car on a déjà raconté la sortie de l'arche.

[2] C'est le pacte dont parle la *Bible*, dans lequel Dieu a promis de ne plus faire un second déluge; nous avons donné ailleurs les traditions que la terre périrait par le feu. Voir *Annales*, t. I, p. 302 (6e série).

192. J'annonce que le chef qui s'attache à la vie,
193. la route comme une tempête sera placée devant lui.
194. Sa femme en cette manière dit à *Sisit* de loin:
195. Purifie-le et que l'homme soit renvoyé
196. par le chemin où il est venu, puisse-t-il retourner en paix,
197. la porte grande ouverte, et puisse-t-il retourner en son pays.
198. *Sisit* en cette manière dit à sa femme :
199. Le cri d'un homme t'alarme.
200. Fais ceci, pose ton vêtement d'écarlate sur ta tête.
201. Et le jour qu'il monta sur le flanc du vaisseau,
202. elle le fit, et posa son vêtement d'écarlate sur sa tête,
203. et le jour qu'il monta sur le flanc du vaisseau...

Les quatre lignes qui suivent décrivent les 7 choses que fit *Izdubar* avant d'être purifié; le passage est obscur et ne se rapporte pas au Déluge.

XIV.

208. *Izdubar* en cette manière dit à *Sisit* de loin :
209. De cette manière elle a fait, je viens
210. joyeusement. Tu me donnes ma force.
211. *Sisit* en cette manière dit à *Izdubar* :
212. ... Ton vêtement d'écarlate
213. .. Je t'ai placé....
214. ......

Les cinq lignes qui suivent sont mutilées et se rapportent à la purification d'*Izdubar*.

219. *Izdubar* en cette manière dit à *Sisit* de loin :
220. ... *Sisit*, ne pouvons-nous aller à toi ?

XV.

Le texte est ensuite très-mutilé. Les lignes 221 et 222 sont relatives à quelqu'un qui a été pris et a demeuré avec la mort. Les lignes 224 à 235 donnent un discours de *Sisit* au marin *Urhamsi;* il lui donne des indications pour guérir *Izdubar* qui, d'après quelques fragments, paraît avoir souffert d'une sorte de maladie de la peau. *Izdubar* doit être plongé dans la mer, e la beauté se répandra de nouveau sur sa peau. Dans les lignes

236 à 241 on rapporte l'effet de ce remède et la guérison d'Izdubar.
242. *Izdubar* et *Urhamsi* montèrent dans la barque,
243. et ils allèrent où ils se placèrent.
244. Sa femme dit en cette manière à *Sisit*, de loin :
245. *Izdubar* s'en va, il est satisfait, il accomplit
246. ce que tu lui as donné et il retourne à son pays.
247. Et il entendit et après Izdubar
248. il alla sur le rivage.
249. *Sisit* en cette manière dit à *Izdubar :*
250. *Izdubar*, tu t'en vas, tu es satisfait, tu accomplis
251. ce que je t'ai donné et tu retournes à ton pays.
252. Je t'ai révélé, *Izdubar*, l'histoire ignorée.

XVI.

Les lignes 253 à 262, qui sont très-mutilées, donnent la fin du discours de *Sisit* et rapportent qu'après l'avoir entendu, *Izdubar* prit de grandes pierres et en fit un tertre en mémoire de ces événements.

Les lignes 263 à 289, très-mutilées, rapportent des discours et des actions d'*Izdubar* et de *Urhamsi*. Dans cette partie sont mentionnés des voyages de 10 et 20 haspu, ou 70 et 140 milles. Il est question d'un lion, mais on ne parle plus du Déluge. Ces lignes terminent l'inscription ; elles sont suivies du titre de la tablette suivante et de l'avertissement que cette tablette (celle du Déluge) est la 11e de la série qui donne l'histoire d'*Izdubar* et qu'elle est la copie d'une ancienne inscription.

XVII.

M. Smith, avant d'examiner les détails de cette tablette, donne un sommaire du récit du Déluge de la Genèse et cite le texte de l'histoire chaldéenne de Bérose qui indique Xisuthrus comme le constructeur de l'arche, et Cronos comme le nom de la Divinité qui a commandé de la construire avec les dimensions de cinq stades de long et deux de large et qui indique l'Arménie comme le lieu où elle s'arrêta[1]. M. Smith signale ensuite les points principaux sur lesquels les trois récits, de la Bible, de Bérose et de l'inscription cunéiforme

[1] Les *Annales* ont donné le récit de Berose, t. IV, p. 26 (1re série).

s'accordent ou diffèrent entre eux. Il termine en ces termes :

« On a souvent fait cette question : Quelle est l'origine des récits sur les générations antédiluviennes avec leur longévité qui dépasse les bornes de l'existence humaine la plus longue? Où était le paradis terrestre, demeure des premiers hommes? D'où vient l'histoire du Déluge, de l'arche, des oiseaux? L'inscription cunéiforme jette un nouveau jour sur ces questions. Mais il ne faudrait pas croire que le sujet soit épuisé. Sous les ruines des villes de la Chaldée, qui ne sont pas encore explorées, se trouvent pêle-mêle, avec de plus anciennes copies de l'histoire du Déluge, d'autres légendes ou histoires de la civilisation primitive. »

Après M. Smith, M. Gladstone s'est levé et a prononcé un discours dans lequel il fait ressortir les succès obtenus déjà par les savants explorateurs des diverses contrées de l'Orient, et l'importance, au point de vue de l'histoire, de leurs découvertes; il termine en proposant de voter des remercîments à M. Smith. Ce vote a lieu par acclamation. »

XVIII.

Tel est le récit du Déluge conservé dans les traditions assyriennes. Il faut observer que bien des choses sont encore à expliquer dans ces textes. En particulier, nous regrettons que M. Smith n'ait pas traduit la signification des noms propres qui y sont mentionnés. Ces noms propres sont des noms *qualificatifs*, indiquant des origines, des fonctions, etc. Il est nécessaire de les traduire. On a vu que c'est ce que fait M. Oppert dans ses traductions, c'est ce qu'a fait M. de Paravey pour les noms chinois, qu'il qualifie avec vérité du nom de médailles.

Au reste, M. Oppert va prendre le récit du déluge pour texte de ses leçons dans son cours de langue assyrienne à la Bibliothèque nationale. Nous en donnerons des extraits.

A. B.

Histoire catholique.

QUELQUES DOCUMENTS HISTORIQUES
SUR LA RELIGION DES ROMAINS,
ET SUR LA CONNAISSANCE
QU'ILS ONT PU AVOIR DES TRADITIONS BIBLIQUES, PAR LEURS RAPPORTS AVEC LES JUIFS;
FORMANT UN SUPPLÉMENT A TOUTES LES HISTOIRES ROMAINES[1].

VI. Comparaison avec les Fêtes chrétiennes du mois d'Août.

1er *Août.* — Souvenir des 7 frères Machabées, de leur mère et du prêtre Eléazar, qui, l'an 167 avant J. C. résistèrent à Antiochus Epiphane, roi de Syrie, qui voulait les faire renoncer à leur religion, et furent cruellement martyrisés.

Le 3 *août.* — Souvenir de S. Nicodème, disciple de Jésus-Christ. C'est avec lui que Jésus eut la conversation rapportée par S. Jean, et où Jésus lui dit : « Quoi ! tu es maître dans » Israël, et tu ne sais pas cela[2]? » Dans une circonstance où les prêtres avaient envoyé des soldats pour prendre Jésus, Nicodème prit sa défense et leur dit : « Notre loi permet-elle de » condamner personne sans l'avoir entendu auparavant, et » sans s'être informé de ses actions[3]? »

Après la mort de Jésus, ce fut lui qui, avec Joseph d'Arimathie, recueillit le corps de Jésus, l'entoura d'aromates et le déposa dans le tombeau.

Le même jour. — Souvenir de Gamaliel, rabbin, docteur de la loi, et de son fils S. Abibas. Ce fut lui qui défendit dans la synagogue les apôtres qui, après la résurrection du Christ, prêchaient sa doctrine, et que les prêtres voulaient faire mourir[4].

1 Voir le dernier article au N° précédent, ci-dessus, p. 342.
2 Jean, III, 10.
3 Jean, VII, 45.
4 Voir son discours, *Actes*, III, 37.

Le 4 août. — Souvenir de S. Dominique, instituteur des Frères prêcheurs, ou Dominicains, en France et apôtre des Albigeois, au 12e siècle.

Le même jour. — Souvenir de S. Aristarque, disciple et compagnon de S. Paul, au 1er siècle[1].

Le 5 août. — Souvenir de S. Oswald, roi de Northumbrie en Angleterre, au 7e siècle.

Le 6 août.— Souvenir de la Transfiguration de Jésus-Christ sur le mont Thabor.

Le même jour. — Souvenir de S. Hormisdas, pape, au 6e siècle. Voir œuvres, *Pat. lat.*, t. 62, 63, 67 et la liste *Annales*, t. I, p. 394 et II, p. 244 (4e série).

Le 7 août. — Souvenir de S. Gaetan de Thiène, instituteur des *Théatins*, au 6e siècle.

Le même jour. — Souvenir de S. Sigebert, roi d'Estangles, en Angleterre, au 7e siècle.

Le 10 août. — Souvenir de S. Laurent, diacre de l'Eglise romaine et martyr. On connaît sa belle réponse, quand Cornelius Secularis lui demanda où étaient ses richesses. Laurent rassembla tous les pauvres qu'il nourrissait, les présenta au tribunal et dit : « Voilà mes richesses. » Etendu sur un gril, il dit au juge « qu'il était assez cuit d'un côté et qu'on le tour» nât de l'autre, » et peu après : « que sa chair était assez » cuite et qu'il pouvait en manger. » Ce fait est un peu plus beau que le fabuleux récit de la mort de Régulus. 3e siècle.

Le 11 août. — Souvenir de S. Taurin, 1er évêque d'Evreux, au 3e siècle.

Le 12 août. — Souvenir de Ste Claire, mère des religieuses de S. François dites *Clarisses*, au 13e siècle.

Le 13 août. — Souvenir de Ste Radegonde, reine de France et femme de Clotaire, au 6e siècle.

Le 14 août. — Souvenir de Michée, le 6e des petits prophètes, 8e siècle avant J. C. C'est lui qui prédit à Achab, roi d'Israël, qu'il serait tué, s'il persistait à vouloir combattre le roi de Syrie. Ce qui arriva en effet. Voir sa *prophétie* dans la Bible.

[1] Voir *Actes*, c. XIX, XX et XXVII, et *Colos.* IV, 20.

Le 15 *août.* — Souvenir de l'Assomption de la bienheureuse vierge MARIE, mère du Sauveur JÉSUS.

Voici une femme prodige, celle dont les titres surpassent pour ainsi dire les mots mêmes de nos langues, étonnés de se trouver ensemble. Elle est nouvelle, elle est antique; elle est Marie fille de Joachim, et elle est Eve, fille de Dieu; elle est vierge, et elle est mère; elle est mère d'un homme, et mère de Dieu; elle est fille d'Adam, et n'a pas la souillure de sa race; elle est morte, et elle ne se trouve pas parmi les morts; son corps a été mis dans le tombeau, et il est dans le ciel.

C'est une Impératrice divinisée, comme les Empereurs et les Impératrices de son temps, mais d'une Divinisation toute nouvelle qui ne touche en rien, en rien, à la Divinité incommunicable du vrai Dieu.

Il convient, au moment où nous venons de voir les esprits les plus distingués, le peuple le plus célèbre du monde *diviniser* les empereurs et les impératrices et les lancer sans gêne dans le ciel païen, de donner quelques détails sur la manière dont Marie a été élevée dans le ciel chrétien.

1. Documents historiques sur l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

Les Evangiles nous disent peu de choses sur la vie de la mère de Jésus.

La dernière mention qui est faite de la Vierge est celle des *Actes* où il est dit :

« Tous ceux-là (les apôtres) persévéraient unanimement » dans la prière, avec les femmes, et avec *Marie*, mère de » Jésus, et avec les frères[1]. »

C'est que, par-dessus tout, elle est la Reine d'une dignité nouvelle, la reine de l'Humilité. C'est elle-même qui a dit son nom : « *Voici la Servante du Seigneur*[2]; » mais Dieu voulut honorer sa Servante au-dessus de toutes les femmes; il le lui découvrit à elle-même. C'est ce qui lui fit dire : « *Voici que » désormais, toutes les générations me diront bienheureuse*[3]. »

Cette prophétie, prononcée par une jeune fille, juive, âgée

[1] *Actes*, I, 14.
[2] Luc, I, 38.
[3] Luc, I, 48.

de 15 ans, au milieu des montagnes de la Judée, s'est vérifiée de point en point et se vérifie encore. Le nom de *Bienheureuse* est attaché à son nom.

Ceux même qui ne veulent pas l'avoir pour protectrice, comme les dissidents Anglais, ne prononcent son nom qu'en l'appelant *Blessed Virgin*, bienheureuse Vierge.

On ne fait pas assez d'attention à l'accomplissement de cette très-réelle prophétie qui constitue, on peut dire, un miracle perpétuel.

On ne connaît pas assez toutes les traditions qui ont eu cours dans l'Eglise sur la plus extraordinaire des récompenses que le Christ, son Fils, lui a accordée : celle de son *Assomption*, c'est-à-dire de l'élévation non-seulement de son âme, mais encore de son corps dans le ciel. Comme nous le faisons pour la vie du Fils, nous allons donner par ordre chronologique tous ces documents, non-seulement les authentiques, mais encore les apocryphes qui nous restent.

Il en résultera qu'elle est morte à Jérusalem, que son corps a été mis dans le tombeau, dans la vallée de Gethsemani ; que son corps n'y a plus été retrouvé. C'est exactement le fonds de la croyance de l'Eglise.

2. Témoignage d'Evodius, successeur de S. Pierre à Antioche ; (an 43 ap. J.-C.)

Le plus ancien récit de la mort de la Vierge est celui d'Evodius, ordonné évêque d'Antioche par S. Pierre l'an 43 avant qu'il allât à Rome, vers la 1re année de Néron [1]. C'est Nicéphore qui nous a conservé ce récit en ces termes :

« Evodius, lui-même successeur des apôtres, dans ses *commentaires* et surtout dans sa lettre, qu'il appela la *lumière*, » pose parmi les nombreuses choses divines celle-ci : Depuis » le baptême jusqu'à la passion du Christ, il s'écoula 3 ans ; » depuis sa passion, sa résurrection et son ascension jusqu'à la » lapidation d'Etienne, 7 ans ; depuis le martyre d'Etienne » jusqu'au moment où une lumière entoura Paul, 6 mois, » depuis la lumière qui apparut à Paul jusqu'à la *fin* de la » sainte Mère de Dieu, 3 ans. Au reste, pour tout le temps » depuis la naissance du Christ jusqu'à la *transformation* de la

[1] Voir sur son épiscopat la solide dissertation de M. l'abbé Bosia dans les *Annales* d'octobre ci-dessus, p. 245.

sainte Mère de Dieu, il dit qu'il y a 44 ans; pour tout le temps » de sa vie, 59 ans [1]. »

Il s'agit de savoir ce que signifient expressément les mots τελειώσεως et μεταστάσεως que nous avons traduits par *fin* et *changement*, *transformation*. Nous convenons qu'ils ne sont pas clairement significatifs de l'*Assomption*; mais si l'on suppose que c'était une chose connue des apôtres et des chrétiens, si surtout on fait attention que Nicéphore raconte fort au long cette Assomption, on ne peut croire qu'il ait voulu se contredire en citant Evodius. Dans cet extrait, Evodius ne voulait désigner que l'ordre chronologique; si nous avions ses précieux *commentaires*, sans doute il nous y aurait donné tous les détails de la mort et de l'Assomption de la Vierge.

3. Témoignage de Denys l'Aréopagite.

1[er] *siècle*. Le second témoignage de la mort et de l'assomption de la Vierge est celui que l'on trouve dans Denys l'Aréopagite qui, dans son livre des *Noms divins*, s'adressant à Timothée, disciple de S. Paul, et louant S. Hiérothée, leur commun maître, lui dit :

« Toute parole vient mal après la sienne, car il brillait » même entre nos pontifes inspirés comme vous avez vu, » quand vous et moi, et beaucoup d'autres frères, nous vînmes » contempler *le corps sacré*, qui avait *produit la vie et porté* » *Dieu*. Là se trouvaient *Jacques*, frère du Seigneur, et *Pierre*, » coryphée et chef suprême des théologiens [2]. »

Voilà, croyons-nous, la seconde et la plus véridique tradition sur la mort de la Mère de Dieu. Mais les critiques sont arrivés et ont voulu contester l'authenticité de ce témoignage. C'est cette école qui, sur un mot, sur une date, sur une erreur, chose qui peut arriver à tout écrivain, a jugé et adjugé que tel ouvrage n'est pas *authentique*. Ces critiques allaient jusqu'à dire que la physionomie, c'est-à-dire le style, chose si changeante et si délicate à constater, prouvait

[1] Evodius, dans Nicèphore, l. II, c. 8; *Pat. grecq.*, t. 145, p. 757.

[2] Trad. de Mgr Darboy, p. 68; voici le texte:

Ἐπὶ τὴν θέαν τοῦ ζωαρχικοῦ καὶ θεοδόχου σώματος συνεληλύθαμεν, παρῆν δὲ καὶ ὁ ἀδελφόθεος Ἰάκωβος, καὶ Πέτρος, ἡ κορυφαία καὶ πρεσβυτάτη τῶν θεολόγων ἀκρότης (Denys Aréop. *des noms divins*, c. III; *Pat. grecque*, t. III, p. 681).

que telle pièce n'était pas de l'auteur, et lui infligeaient la note d'*apocryphe*. Sur S. Denys, les Bénédictins, les fameux *Theologi Lovanienses*, tous plus ou moins entachés de *jansénisme*, sont entrés dans ce complot. Les célèbres Bollandistes ne font qu'une injurieuse mention de 4 lignes de cette fête de Marie; le P. Cordier, jésuite, dans son édition de S. Denys, le P. Quesnel dans son édition de S. Jean Damascène s'efforcent de prouver que les œuvres de S. Denys sont apocryphes et tout au plus du 5e siècle.

Mais, en ce qui concerne S. Denys, sa mémoire a été vengée, et l'authenticité de ses livres, de même que son épiscopat à Paris, ont été discutés et rétablis dans leur autorité par la critique moderne [1], et, en ce moment, le glorieux pontife rentre dans le nouveau Bréviaire de Paris-Romain en possession de son siége de la *Lutèce* antique.

Il y rentre avec tous les autres envoyés de l'Église romaine, et l'apostolicité de la plupart de nos Églises est surabondamment prouvée et vengée des assertions peu exactes de Grégoire de Tours et des attaques de l'Ecole des ultra-critiques [2].

Ecoutons donc S. Denys continuant à nous apprendre qu'en outre des 5 personnes qu'il a nommées Jacques, Pierre, Hiérothée, Timothée et lui, comme ayant assisté à la mort de Marie, il y eut encore plusieurs autres pontifes.

« Alors tous les Pontifes voulurent, chacun à sa manière, cé-
» lébrer la toute-puissante bonté de Dieu, qui s'était revêtu de
» notre infirmité. Or, après les *apôtres*, notre illustre maître
» (Hiérothée) surpassa les autres pieux docteurs, tout ravi et
» transporté hors de lui-même, profondément ému des merveil-
» les qu'il publiait, et estimé par tous ceux qui l'entendaient et
» le voyaient, qu'ils le connussent ou non, comme un homme
» inspiré du ciel, et comme le digne panégyriste de la Divinité.
» Mais à quoi bon vous redire ce qui fut prononcé en cette
» glorieuse assemblée?

[1] Voir en particulier l'*Introduction* aux *Œuvres* de saint Denys, traduite par Mgr Darboy. Paris, 1845, in-8.

[2] Voir dans les *Annales* la dissertation de M. Arbellot sur l'*Apostolat de saint Martial*, t. III, p. 165; celle sur l'*Épiscopat de saint Georges*, de M. de Chaulnes, t. IV, p. 309; et sur l'*Autorité de Grégoire de Tours*, celle de M. de l'Épinois, t. IV, p. 85 (5e série).

» Car, si ma mémoire ne m'abuse, il me semble avoir en-
» tendu souvent de votre bouche des fragments de ces divines
» louanges, tant vous déployez toujours une pieuse ardeur en
» ce qui concerne les choses saintes. Mais laissons les mysti-
» ques entretiens, qu'on ne doit pas divulguer aux profanes
» et que d'ailleurs vous connaissez parfaitement[1]. »

Ici nous devons faire remarquer que le mot d'*apôtres* qui déciderait que tous les apôtres assistèrent au trépas de la Vierge ne se trouve pas dans le texte qui porte seulement *théologiens*.

Ce texte prouve cependant deux choses essentielles : 1° Que Marie est morte à Jérusalem où se trouvait S. Denys; 2° qu'il y avait à cette mort nommément les apôtres Jacques et Pierre.

Telle est, suivant nous, la relation véridique de la mort de la Vierge, mais on arriva bientôt au siècle où les hérétiques, et les Gnostiques en particulier, se mirent à publier des livres pour changer la forme historique des Évangiles, et en faire des espèces de *Pouranas* indiens, ou philosophiques, d'après lesquels on trouvait la vérité en soi-même. C'est sur la vie de la sainte Vierge qu'ils commencèrent, comme sur celle de Jésus-Christ, à composer leurs *Evangiles*. Ils en composèrent un qu'ils appelèrent le *Passage de la Vierge*.

4. Le livre du *Passage de la Vierge*.

Ce livre est évidemment apocryphe. Il en donne lui-même les preuves. Mais il est antique, puisque S. Jérôme, S. Epiphane en parlent et que, en 494, Gélase le met à l'index.

Cependant il y a incontestablement des souvenirs authentiques, ce qui fait qu'il est au moins curieux de le connaître. L'analyse et la traduction que nous en donnons est tirée d'un livre publié seulement en 1854 par Maximilien Egger qui l'a trouvé dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque de Bonn[2].

Nous le publions sans être pourtant certain que ce soit identiquement le même que celui condamné par Gélase.

Cet apocryphe est composé d'une introduction et de 6 chapitres dont voici un aperçu.

[1] Saint Denys, traduct. de Mgr Darboy, p. 368.

[2] Voir texte arabe et trad. latine *Erbelfeld R. L. Friderich*, in-8°, XIX et 107 pages, 1854; — et traduction française dans les *Apocryphes* de Migne, t. II, p. 503.

C'est Jean, fils de Zébédée, l'apôtre, qui parle. Dans l'introduction, après les éloges du Père, du Fils, du Saint-Esprit et de Marie, il dit d'elle que, « par la lumière de sa foi, elle a » conduit le genre humain à l'Evangile de son Créateur, » (p. 508.)» Puis il raconte à quelle occasion ce livre a été écrit. Il y avait sur la montagne de Sinaï 320 autels et parmi les servants 3 prêtres et un diacre, qui voulurent connaître le récit de la mort de la Vierge. Jean apparaît à ceux qui venaient chercher ce récit, et leur donne le livre écrit en hébreu, en grec et en latin.

Chap. 1er. Marie était à Jérusalem et chaque jour elle allait au sépulcre du Christ pour y prier. Les Juifs voulurent l'empêcher, approchèrent une énorme pierre du sépulcre, enlevèrent tous les instruments de la passion et les cachèrent de peur que *quelque Roi* ne vînt les prendre. Marie cependant venait toujours prier et dans sa prière demandait à son Fils de l'ôter de ce monde méchant.

Les gardes en informèrent les prêtres qui leur ordonnèrent de la chasser à coups de pierres; ceux-ci refusent et promettent seulement de la leur amener. — L'ange Gabriel descend vers elle et lui annonce que sa prière est exaucée et que bientôt elle sera enlevée de ce monde.

Sur ces entrefaites, arrive une lettre d'Abgare à Tibère dans laquelle il lui dit qu'ayant appris le traitement que les Juifs avaient fait subir au Christ, il avait d'abord formé le projet d'aller à Jérusalem avec une armée pour les exterminer tous; mais que, craignant d'empiéter sur ses droits, il lui confie le soin de punir les coupables.

Tibère, saisi d'horreur et de colère, veut faire périr tous les Juifs. Ceux-ci l'ayant appris, supplient le préfet d'apaiser la colère *du Roi*, et d'empêcher Marie de revenir au sépulcre. Le préfet leur dit d'aviser eux-mêmes. Ils viennent à Marie et lui demandent en grâce de cesser ses prières et de se transporter de Jérusalem à Bethléem.

Marie refuse d'abord, puis elle consent pour empêcher que d'autres ne souffrent à son occasion. — Sa maison était près de Sion et de la maison de Joseph. Elle la quitte et conduit avec elle 3 vierges qui la servaient, dormaient devant son lit

et étaient témoins des guérisons nombreuses qu'elle opérait tous les jours. — Gabriel lui apparaît et lui dit de demeurer à Bethléem jusqu'à ce qu'elle voie le Seigneur.

Chap. 2. La Vierge tombe malade et demande à son Fils de lui envoyer Jean le Mineur, et avec lui « tous les disciples et » les bien-aimés, les prophètes et les élus, les vivants et les morts. » — Jean est élevé sur une nuée et se trouve à la porte de Marie. — Celle-ci s'afflige et craint que les Juifs ne prennent son corps et ne le brûlent. — Jean la rassure. — Puis l'Esprit appelle tous les apôtres vivants, Pierre qui, à Rome, se rendait au temple, Paul qui, à 50 jets de flèche de Rome, disputait avec les Juifs, Thomas, qui, dans l'Inde, baptisait la fille du roi, et puis les morts, Philippe, André, Luc, Siméon le Cananéen, Marc, Barthélemy, et ils arrivent tous montés sur des chars splendides. — Marie se réjouit à leur vue, et ils l'invitent à ne pas craindre la mort. — Celle-ci leur conseille de faire sur leur visage le *signe de la croix*. — « Et voici que les » anges et les puissances, dont le nombre ne peut s'exprimer, » demeurèrent dans la maison de Marie; les armées du ciel » montaient et descendaient. » Les habitants de Bethléem sont saisis d'effroi et vont raconter ce qui se passe au préfet et aux prêtres de Jérusalem.

Chap. 3. — Plusieurs habitants de Jérusalem viennent voir ces merveilles. — « Les cieux sont ouverts, et il en sort des » armées d'anges, et des foudres et des tonnerres... et les » étoiles tombent du ciel, ainsi que le soleil et la lune, et » adorent la B. Marie. » Et elle guérissait tous les malades. « Les habitants de Bethléem la louaient malgré eux et des » femmes venaient à elle de Rome, d'Alexandrie et de l'E» gypte, et des filles de rois et des princesses qui lui offraient » des présents et qui l'adoraient, confessant le Christ. » — Elle chasse les démons, et guérit un fils de *Sophrin*, roi d'Egypte, et environ 2,080 malades furent guéris. — Grand trouble des prêtres à Jérusalem, un des chefs sort avec 30,000 *cavaliers et beaucoup de fantassins* pour aller saisir Marie et les disciples. — Mais l'Esprit-Saint ordonne aux disciples de prendre Marie, il les enlève et les transporte à la maison de Marie, à Jérusalem sur la montagne de Sion. — Les habitants

voient les anges descendre chez Marie et célèbrent ses louanges; les prêtres irrités demandent au préfet de brûler la maison où elle est. — Faites, dit le Préfet, et lorsqu'ils sont devant la maison, un grand feu en sort et brûle ceux qui s'approchent. — Le Préfet, étonné, s'écrie : « Vraiment, ô Marie, celui » qui est né de toi est le fils de Dieu, nous désirons le voir et » je l'adorerai toujours. » Et le Préfet assemble le peuple et fait ranger d'un côté ceux qui croient au Christ, et de l'autre, ceux qui ne croient pas, et une longue discussion s'engage entre les croyants et les incroyants. — Et, à la fin, le Préfet fait saisir 40 d'entre les Juifs et les fait frapper de verges, et lui-même se rend à la maison de Marie et la supplie de guérir son fils qui était malade. Marie le guérit, « et sur le champ il » monte à cheval et se rend à Rome, où il arrive en sûreté et » raconte à ses parents les grâces qu'il a reçues de Marie. » — Les disciples qui étaient à Rome écrivent ces détails à Pierre et à Paul.

Chap. 4. — Le Saint-Esprit dit aux disciples : « Portez » Marie à Jérusalem, (Est-ce qu'elle n'y était pas déjà ?) et » entrez sur le chemin qui conduit dans la vallée de Gethsé- » mani ; il y a là trois cavernes qui communiquent l'une avec » l'autre, et du côté de l'Orient il y a un endroit sablonneux, » et l'y déposez. » Un Juif, gagné par les prêtres, veut faire tomber la litière, un ange lui coupe les deux mains. — Il prie Marie, et Pierre lui remet les poignets. De plus, il lui donne un bâton, et avec ce bâton il guérissait toutes les maladies. Le Saint-Esprit annonce aux disciples que, comme c'est le jour du Soleil que se sont opérées la plupart des merveilles, c'est le jour du Soleil que la Vierge mourra. Et voici qu'arrivent Ève, Anne, Elisabeth, et puis Adam, Seth, Sem, Abraham, Isaac, Jacob, David et les autres patriarches, et les saints, et Enoch, et Elie, et Moïse, se tenant entre le ciel et la terre sur des chars de feu, attendant la venue de Jésus-Christ ; — et voilà que le Christ apparaît en son humanité, porté sur un char autour duquel étaient les Séraphins et les Vertus.

» Et le Seigneur dit à Marie : O Marie, célébrée dans tout » l'univers. — Et elle dit : Je suis ici, Seigneur. — Et il dit : » Lève-toi et vois ce que mon Père m'a donné. Et elle se leva

» et vit une gloire et une lumière que les yeux ne peuvent » contempler et qui ne peut être décrite... Et elle dit : O mon » Seigneur, prends-moi à toi... Et il répondit : Tu seras en » paradis en ton corps jusqu'au jour de la résurrection et les » anges te serviront; mais ton esprit pieux luira dans le » royaume, dans les habitations du Père *de la Plénitude*[1]. » — Alors les disciples lui demandent de prier pour le monde » et Marie dit à Jésus : Accomplis, dans cette vie et dans l'autre, » l'espoir de quiconque prie et demande ton secours en mon » nom... Et le Seigneur lui dit : Je t'accorde ce que tu de- » mandes... Et ayant étendu les mains, elle les bénit tous, et » le Seigneur étendit sa main sainte, et *il prit son âme pure qui* » *fut portée aux trésors du Père.* — Et il se manifesta une lu- » mière et une odeur suave, comme le monde n'en connaît » pas, et voici qu'une voix vint du ciel disant : *Je te salue,* » *heureuse Marie, tu es bénie et honorée parmi les femmes.*

» Et alors Jean, le disciple, étendit ses mains, et Pierre ferma » ses yeux et Paul étendit ses pieds... et ils posèrent une pierre » à l'endroit de la caverne où était son corps, et ils restèrent » autour en prières... Et la Vierge sans tache fut portée en » grand triomphe au paradis sur des chars de feu. Alors une » nuée souleva tous les assistants, et chacun revint à l'endroit » d'où il était parti, et il ne resta que les disciples qui demeu- » rèrent trois jours en prières. »

Mais Thomas n'avait pu arriver à temps, retenu par le baptême qu'il administrait à *Golodius*, fils de la sœur du Roi. Et il ne veut pas croire avant qu'il ait vu son corps, et les disciples lui reprochent de faire ce qu'il a fait déjà pour la résurrection du Christ, et il répond :

« Vous savez que je suis Thomas, et je n'aurai pas de repos » jusqu'à ce que j'aie vu le sépulcre où a été enseveli le corps » de Marie. Sinon, je ne croirai pas. Et alors ils ouvrent le » sépulcre et ils n'y trouvent rien, et ils disent : Nous nous » sommes absentés, et nous dirons que les Juifs ont enlevé le » corps, afin d'en faire ce qu'ils voulaient... Et Thomas ré- » pondit : Ne vous affligez pas, mes frères, lorsque j'arrivais

[1] C'est bien le *Pleroma* de Valentin du 2e siècle, vers 145.

» de l'Inde sur une nuée, je vis le corps saint accompagné d'un » grand nombre d'anges et il montait avec eux dans le Ciel, » et je demandais avec de grands cris que la bienheureuse » Marie me bénit, et elle me donna *une Ceinture*; et lorsque » les disciples la virent, ils louèrent Dieu avec ferveur, et ils » fermèrent avec un rocher la porte du caveau... Et un char » les reporta chacun à la ville d'où il était venu, et les » morts furent ramenés dans leurs sépulcres. »

Chap. 5. — Marie est reçue au paradis par son Fils; tous les prophètes et les élus adorent le Seigneur et Marie, et le Christ la fait entrer par les 12 portes du Ciel, et tous les éléments et les habitants l'adorent et Jésus lui dit : « que ce sont « ces faveurs ineffables qui seront données à tous les élus. »

Chap. 6. — Marie voit les tabernacles des élus et la demeure des damnés, « et elle est saisie de tristesse, et elle prie » le Seigneur d'avoir pitié des pécheurs et de les traiter plus » doucement, car la nature de l'homme est débile, et il le pro» mit. Alors il la prit par la main, et il la conduisit dans le » paradis saint et splendide accompagnée de tous les saints et » de tous les justes.

» Les disciples écrivent les miracles faits par Marie, et cela » fut dans l'an 345 de l'ère d'Alexandre [1]. Ils décident de célé» brer sa mémoire 3 fois l'an.

» Le 2e jour après la Nativité du Sauveur, pour que les » sauterelles cachées sous la terre périssent et que les mois» sons prospèrent, et que les rois prospèrent en paix.

« Le 15e jour du mois d'Aïar (mai-juin), pour que les insec» tes ne sortent pas de terre, et ne détruisent pas les mois» sons, pour que les hommes approchent des lieux saints, » afin que Dieu les délivre du fléau.

» Le 15 du mois d'Ab (août-juillet), qui est le jour de sa » sortie de ce monde, le jour où elle a fait ses miracles, et le » temps où les fruits des arbres murissent. »

Telle est cette composition qui, par sa profession du *Pleroma valentinien*, trahit son origine et annonce un de ces écrivains orientaux qui inventèrent toutes ces rêveries que

[1] L'ère d'Alexandre a commencé 324 ans av. J.-C. Marie serait morte alors âgée de 21 ans, ce qui est contre toutes les autorités.

S. Irénée et Tertullien réfutent au 2e siècle. Il y a pourtant le fait historique de la mort de la Vierge à Jérusalem et de son tombeau dans la vallée de Gethzémani, qui est affirmé par toute la tradition.

Nous faisons suivre cet apocryphe de celui de S. Méliton qui date de ce même siècle, sans vouloir assurer que l'un précède l'autre.

5. Le livre du *Passage de la Vierge*, attribué à S. Méliton.

Méliton était évêque de Sardes, ancienne capitale de la Lydie en Asie-Mineure. Il vivait sous Marc-Aurèle (161-180), à qui il dédia une Apologie, dont il ne reste que des fragments. On lui attribue ce livre du *Passage de la Vierge*, composé de 18 chapitres [1]. En voici l'analyse :

Ce livre est adressé aux frères de Laodicée pour répondre à ce qu'avait dit Leucius [2], qui, est-il dit, a eu avec nous des rapports avec les apôtres « disant des choses vraies sur leurs » vertus, mais affirmant qu'ils avaient enseigné ce qu'ils » n'avaient jamais dit et établissant des assertions détestables » comme étant leurs paroles. Il avait parlé surtout du *Passage* » *de la Vierge* d'une manière tellement impie, qu'il est » interdit dans l'Eglise de Dieu non-seulement de le lire, » mais aussi de l'entendre. — Nous adressons notre livre » à votre fraternité, croyant, non aux dogmes que répandent » les hérétiques, mais au Père dans le Fils, au Fils dans le » Père, à la personne restant triple dans la divinité et la substance non divisée; nous ne croyons pas qu'il y ait deux » natures dans l'homme, une bonne et une mauvaise; mais » nous croyons qu'il y a une seule nature humaine créée » par le Dieu bon, corrompue par la faute commise par la » ruse du Serpent et réparée par la grâce de Jésus-Christ. »

On voit qu'il s'agit là des hérétiques qui niaient la divinité du Christ et qui professaient le Manichéisme. Ce qui fait remonter ce livre avant le concile d'Ephèse (en 431), où cette divinité fut sanctionnée, et vers le 3e siècle où commença le Manichéisme.

[1] Voir le texte latin seul dans la *Pat. grecque*, t. v, p. 1231, et préface p. 1205; et la traduction dans les *Apocryphes* de Migne, t. II, p. 587.

[2] Voir les livres de Leucius, condamnés par le pape Gélase, ci-après p. 438.

Chap. 2. — Jésus sur la croix confie sa mère à S. Jean. — Quand les apôtres ont tiré au sort les régions qu'ils doivent évangéliser, Jean va à Ephèse ; mais la Vierge reste dans la maison de ses parents, auprès du mont des Oliviers, à Jérusalem.

Chap. 3. — La 22e *année* après la mort du Christ, Gabriel apparaît à Marie, lui apporte une *branche de palmier*, venant du paradis de Dieu, pour qu'elle la fasse porter devant son cercueil, lorsque dans trois jours elle sera enlevée au ciel en son corps. — Marie demande que tous les apôtres assistent à sa mort, et de ne point voir auprès d'elle le Prince des ténèbres. — L'ange lui annonce que ce jour même les apôtres viendront ; mais que, pour le Prince des ténèbres, le Christ, son Fils, a seul autorité sur lui. — Marie va avec la palme au mont des Oliviers, et y supplie son Fils que la puissance de l'enfer ne puisse pas lui nuire.

Chap. 4. — Arrivée de Jean ; la Vierge le prie d'empêcher les Juifs de se saisir de son corps qu'ils veulent brûler, et lui livre la palme pour être portée devant son cercueil.

Chap. 5. — Les apôtres sont transportés devant la porte de la Vierge. — Pierre dit à Paul de demander à Dieu pourquoi ils sont ainsi assemblés, Paul lui répond :

« N'est-ce pas à toi que revient ce devoir, puisque tu as été » choisi de Dieu pour être la colonne de l'Eglise, et que tu » as la préséance sur tous tes collègues dans l'apostolat. »

Cette reconnaissance de l'autorité de Pierre dans cet apocryphe du 3e ou 4e siècle est à remarquer.

Chap. 6. — Jean présente les apôtres à la Vierge qui leur dit que le Seigneur les a amenés afin de la consoler dans les angoisses qui doivent la frapper.

Chap. 7. — Arrivée de Jésus, entouré des anges, qui dit à Marie : « Viens, toi que j'ai choisie, perle très-précieuse, entre » dans le séjour de la vie éternelle. »

Chap. 8. — La Vierge lui demande d'être délivrée de la vue de Satan et de ses compagnons. — Jésus lui répond « que Sa- » tan est venu le visiter lui-même à sa mort ; qu'elle doit » subir la loi commune, mais il sera là pour la protéger. » — Vierge, rendant grâces à Dieu, *rend l'esprit.*

Chap. 9. — Le Sauveur dit à Pierre : « Lève-toi, ainsi que

» les autres apôtres, et portez le corps de ma bien-aimée à la » droite de la ville *vers l'orient*. Déposez-la dans le sépulcre » que vous trouverez, et attendez que je vienne à vous. » — Il remet l'âme de Marie à l'archange Michel, et le Seigneur monte au ciel.

Chap. 10. Les trois vierges, compagnes de Marie, lavent son corps tout brillant de clarté, et le revêtent des habits des funérailles.

Chap. 11. — Jean veut que ce soit Pierre, *parce qu'il les précède tous dans l'apostolat*, qui porte la *palme*, et Pierre dit que c'est Jean qui doit la porter parce qu'il est le seul vierge et aimé particulièrement de Jésus. — Pierre et Paul portent le corps chantant le *In exitu Israël*, etc., etc.

Chap. 12, — Armée des anges dans les nuées chantant des hymnes. — Environ 15,000 juifs accompagnent le corps. — Un prince des prêtres veut renverser le cercueil. — Ses bras se dessèchent et y restent attachés.

Chap. 13. — Le prince des prêtres rappelle à Pierre qu'il prit sa défense quand la servante le reconnut dans le prétoire, et le prie de venir à son secours. Pierre lui dit qu'il sera guéri, s'il croit au Christ.

Chap. 14. — Le prince des prêtres confesse Jésus-Christ et il est guéri.

Chap. 15. — Pierre lui donne la *palme*, et lui dit de retourner à la ville où il y a un grand nombre de personnes qui ont été frappées d'aveuglement, et qu'il les guérira si elles croient, en leur imposant la palme sur les yeux. — Ils sont guéris et le prêtre rapporte la palme à Jean.

Chap. 16. — Les apôtres déposent le corps de Marie dans le sépulcre de la vallée de *Josaphat*. — Jésus arrive avec ses anges et leur demande ce qu'ils croient qu'il doit faire pour sa mère. — Pierre répond : « Seigneur, avant tous les siècles, » tu as réglé toute chose avec le Père et le Saint-Esprit avec » lesquels une seule divinité égale est à toi ainsi qu'une puis» sance infinie. Il paraîtrait juste à tes serviteurs que, de » même qu'ayant vaincu la mort, tu règnes dans la gloire, » tu ressuscites le corps de Marie, et tu la conduises pleine de » joie dans le ciel. »

Chap. 17. — Le Sauveur dit : « Qu'il soit fait suivant votre » parole. » — Alors il ordonne à Michel de rapporter l'âme de » Marie. — Gabriel ouvre le sépulcre. — Le Sauveur dit : » Lève-toi, mon amie, toi qui n'as pas senti de corruption par » le contact de l'homme, tu ne souffriras pas la destruction du » corps dans le sépulcre, et aussitôt Marie se leva et bénit le » Seigneur. »

Chap. 18. — Le Seigneur l'ayant embrassée, la remit aux » mains des anges, pour qu'ils la portassent dans le paradis, » et il dit aux apôtres : Approchez-vous de moi. Lorsqu'ils se » furent approchés, il les embrassa et leur dit : Que la paix » soit avec vous, jusqu'à la consommation des siècles. » Et il remonta au ciel, et les apôtres furent rapportés aux lieux d'où ils étaient venus [1].

Tels sont les apocryphes qui avaient cours parmi les fidèles au 4e siècle. Mais voici que les Pères font entendre leurs protestations.

6. Témoignage d'Eusèbe de Césarée (270-340).

Dans les anciennes éditions de la chronique d'Eusèbe on lit, à l'an 48 :

« La Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, est élevée dans le » ciel, comme quelques-uns assurent que cela a été ré- » vélé [2]. »

Mais ces mots ont disparu des éditions récentes qui n'en donnent aucune raison, pas même Scatiger dans ses longs commentaires.

7. Protestation de S. Jérome contre les détails de ces apocryphes (340-420).

Saint Jérome écrit à sainte Paule et à Eustochium.

« De peur que, s'il tombait entre vos mains le livre apo- » cryphe du *Passage de la Vierge*, vous ne receviez des choses » douteuses comme certaines, ce que plusieurs latins, par » amour de la piété et le désir de lire, reçoivent avec trop » d'empressement, surtout sachez que sur ces choses on ne » peut rien assurer de certain, si ce n'est qu'en ce jour glo-

[1] L'index espagnol de 1667, qui note les textes qu'il faut effacer dans les divers livres mis à l'index, dit qu'il faut supprimer le chap. 8 et les suivants.

[2] Voir l'édition de la *chronique* d'Eusèbe, dans la traduction qu'en donne S. Jérôme ; *Pat. lat.* t. 27, p. 582.

» rieux Marie est sortie de son corps. Or, on montre encore
» *son sépulcre*, même en ce jour, et nous l'avons vu, au milieu
» de la vallée de *Josaphat*, entre la montagne de Sion et celle
« du mont des Oliviers, vallée que vous avez vue de vos yeux,
» à la place où a été bâtie une église avec des pierres splen-
» dides; c'est là que tous disent, comme vous pouvez le sa-
» voir, qu'elle a été ensevelie. Or, maintenant on fait voir à
» tout le monde que ce tombeau est vide.

» C'est pourquoi je dirai que plusieurs parmi nous doutent
» si elle a été élevée avec son corps, ou si elle est partie en
» laissant son corps. Or comment, quand et par qui ce très-
» saint corps a-t-il été enlevé du tombeau, et où a-t-il été
» transporté, ou bien est-il ressuscité? On ne le sait pas, quoi-
» que quelques-uns veuillent qu'elle est déjà ressuscitée et
» qu'heureuse avec le Christ, elle est dans le ciel revêtue d'im-
» mortalité. »

Puis le S. Docteur, après avoir mentionné l'exemple des fidèles qui étaient ressuscités à la mort du Christ, termine par ces paroles :

« Or, parce que rien n'est impossible à Dieu, nous ne refu-
» sons pas de croire que c'est ce qui est arrivé à la bienheu-
» reuse Vierge Marie, quoique, par prudence (sauf la foi), il
» faille plutôt manifester un pieux désir, que de décider in-
» considérément ce qui est ignoré sans danger [1].

Les Bénédictins ont rangé cette épître parmi les apocryphes, parce qu'il y est dit que la *solennité de l'Assomption de la B. Vierge est célébrée dans les églises*, tandis que ce n'est qu'au 8e siècle, prétendent-ils, que cette fête a été établie et ils en donnent pour preuve qu'au commencement du 9e siècle Charlemagne dit dans un de ses capitulaires : « Quant à l'as-
» somption de sainte Marie, nous le laissons à rechercher. »

Nous allons voir qu'il était question de cette fête bien avant Charlemagne. Nous expliquerons ce texte de l'empereur. Nous nous contentons ici de dire que c'est de cette épître de S. Jérome que l'Eglise a extrait cet éloge particulier de la Vierge : « Que, seule, elle a mis fin à la perversité hérétique dans le

[1] S. Jérome, lettre 9e *à Paule et à Eustochium* parmi les appendices. *Patr. lat.*, t. 30, p. 123.

» monde entier [1], » éloge qu'elle a inséré et qu'elle répète dans l'office de ce jour [2].

8. Opinion de S. Epiphane sur l'Assomption de la Vierge (378-402).

S. Epiphane, évêque de Salamine, nous apprend que, dès cette époque, il y avait une tradition qui prétendait que la Vierge n'était pas morte et n'ose se prononcer.

« Nous pouvons consulter les saintes lettres dans lesquelles il » n'est fait aucune mention de la mort de Marie et qui ne disent » rien, si elle est morte ou non, si elle a été ensevelie ou non. » Je ne définis point si elle est restée immortelle, ni ne puis » assurer si elle est morte... Nous ne savons donc pas si elle » est morte, ni si elle a été ensevelie; elle ne fut pas liée à la » chair, loin de nous cette pensée. »

Un peu plus loin, au reste, il s'élève contre certaines femmes venues de Thrace, « qui honoraient la Vierge comme » Dieu et lui offraient en sacrifice des gâteaux. D'où est venue » la secte des *Collyridiens* ou faiseurs de gâteaux [3]. »

9. Témoignage de Palladius (420. —).

Palladius [4], dans son *Histoire lausiaque* dit, en parlant de S. Adolius, qu'il se tenait « chantant, priant et jeûnant dans » l'*Olivetum*, sur la colline de l'Assomption, d'où Jésus était » monté; » mais, par cette double mention, il est douteux s'il s'agit là de l'Ascension du Christ ou de l'Assomption de Marie.

10. Détails de Juvénal, patriarche de Jérusalem (457 —)

Après S. Jérôme et Epiphane, Juvénal donne les détails suivants dans une lettre adressée à l'empereur Maurice :

« Juvénal, évêque de Jérusalem, homme remarquable et » inspiré de l'esprit divin, raconte, d'après une ancienne

[1] Quoniam hæc est virgo, quæ sola interemit universam hæreticam pravitatem (*Ibid.*, n° 2, p. 124).

[2] Gaude, Maria virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo (Dans le Bréviaire romain au 15 août, *antienne* du 3° nocturne).

[3] S. Épiphane, *Hérésie* 78°, n°° 11 et 23. *Patr. grecque*, t. 42, p. 715 et 735.

[4] Palladius, *Hist. lausiaque*, l. VIII, c. 104; *Patr. latine*, t. 73, p. 1193.

» tradition que cet événement se passa ainsi, comme il le » confirme avec foi dans ses écrits.

» Il dit que les apôtres demeurèrent pendant trois jours » auprès du sépulcre, entendant les chants des hymnes divins. » Or il arriva de nouveau que Thomas était absent, ce qui eut » lieu pour que l'Assomption de la divine Mère de Dieu fût » connue et évidente, comme cela avait eu lieu pour son Fils. » Etant donc arrivé le 3e jour, il ressentait une grande dou- » leur et ne pouvait être consolé de n'avoir point été témoin » d'un si grand miracle. Or le sacré collége, jugeant qu'il » était injuste que lui aussi ne vît pas le corps divin et ne » l'embrassât pas, ordonna d'ouvrir le monument. Dès que » cela fut fait, on ne trouva pas le divin corps. Seulement les » vêtements funéraires étaient à leur place convenablement » disposés, comme cela avait eu lieu pour ceux de son Fils. » Thomas et ceux qui étaient présents, les ayant baisés avec » vénération et une joie incroyable, et, remplis de la suavité » de leur odeur, refermèrent le sépulcre et transmirent ainsi » jusqu'à nous ce miracle, livré aux hommes futurs comme » de main en main[1]. »

On voit que ce récit est encore tiré des précédents apocryphes.

11. Décret du pape Gélase contre le livre du *Passage de la Vierge* (492-496).

Mais voici l'Eglise qui parle par la bouche de Gélase. Ce pape, sans se prononcer sur l'Assomption de la Vierge, met au nombre des livres apocryphes le livre du ***Passage de la Vierge,*** soit que ce soit celui attribué à S. Jean, soit que ce soit celui attribué à S. Méliton. Voici les termes :

« Le livre, appelé ***Passage,*** c'est-à-dire Assomption de » sainte Marie, apocryphe. »

Liber qui appellatur *transitus,* id est assumptio sanctæ Mariæ, apocryphus.

Et en même temps tous les ouvrages de ce Leucius dont parle l'auteur anonyme qui avait cru mieux dire que n'avait fait Leucius.

« Tous les livres qu'a faits Leucius, disciple du Diable, apo- » cryphes. »

[1] **Juvénal, dans Nicéphore. *Hist. eccl.*, l. II, c. 23; *Patr. grecque*, t. 145, p. 815.**

Libri omnes quos fecit Leucius, discipulus diaboli, apocryphi.

Parmi lesquels « l'Evangile (ou les évangiles) que Eusicius » et Leucius ont falsifiés, apocryphes. »

Evangelium quem (ou Evangelia quæ) falsavit Eusicius (ou Ysicius, ou Isicius) et Lucius, apocrypha.

12. Décret du Pape Hormisdas contre les apocryphes (514-523).

Peu de temps après, vers le commencement du 6e siècle, le pape Hormisdas renouvelle le décret de Gélase[1] et condamne de nouveau le *Transitus* de la Vierge et tous les ouvrages de Leucius[2].

13. S. Cyrille sur un temple de la Vierge (vers 560).

S. Cyrille, le moine, parlant d'un prêtre nommé Gabriel, dit « qu'il se bâtit un monastère dans la vallée vers l'Orient » d'une vénérable église qui avait été appelée *de la Sainte* » *Assomption* (ἀναλήψεως)[3]. »

Même remarque que pour les expressions de Palladius.

14. Opinion de Grégoire de Tours (544-595).

Malgré les décrets des Papes, on voit encore reparaître quelques-uns des détails donnés par les apocryphes. A la fin du 6e siècle, Grégoire de Tours parle de la mort de Marie à peu près comme Méliton.

« Les apôtres assistent à sa mort. — Jésus arrive avec ses » anges, reçoit l'âme de Marie, la confie à l'archange Michel » et se retire. — Les apôtres placent son corps dans le sépul- » cre. — Le Seigneur arrive de nouveau et ordonne d'enlever » son corps et de le transporter dans le paradis[4]. »

L'éditeur de Grégoire, dom Ruinard, dit que c'est cet évêque qui le premier a parlé de l'*Assomption* de Marie en *paroles expresses*. Mais, dès cette époque, on la trouve célébrée dans toutes les liturgies, qui ne faisaient évidemment qu'attester une croyance ou une fête reçues déjà par les fidèles.

15. Les sacramentaires, les missels, les calendriers et martyrologes mentionnent l'Assomption de la Vierge (5e, 6e 7 siècles).

Notons, en premier lieu, que la fête de l'Assomption était

[1] Gélase, *Decreta* ; dans *Pat. lat.*, t. 59, p. 177 et 175.
[2] Hormisdas, dans *Pat. lat.*, t. 62. p. 540.
[3] Cyrille dans *Métaphraste*, au 20 janv. *Patr. grecque*, t. 114. p. 683.
[4] Grégoire, *De gloria martyrum*, l. I, c. 4, et *Patr. lat.*, t. 71, p. 708.

d'abord célébrée le 18 du mois de janvier. On la trouve ainsi marquée dans la liturgie Gallicane; ou missel Gallo-Gothique [1], dans Grégoire de Tours [2], dans le Sacramentaire Gallican [3], et *Bobiense*, et dans les martyrologes et lectionnaires *Hieronymianum*, *Epternacense*, *Lucense*, *Luxoviense*, *Corbeiense*, et *Floriacense*.

«A cette époque, dit Mabillon, éditeur de la liturgie gallicane, » l'Assomption de la Vierge était célébrée partout en janvier.»

Ce serait vers la fin de ce siècle que l'empereur Maurice (582-602) aurait ordonné de la célébrer le 15 du mois d'août [4].

Mais nous doutons que ce soit à cet empereur que l'Eglise doive la désignation de ce jour ; l'empereur dut seulement le rendre civilement obligatoire.

En effet, dans le Sacramentaire de l'Eglise romaine, attribué à Gélase (492-496), nous trouvons la mention de l'*Assomption de sainte Marie*, fixée au 15 août [5].

De plus, dans celui des Sacrements de S. Grégoire le Grand (590-604), cette fête est placée au 15 août avec vigile, et sous le nom de *Assumptio sanctæ Mariæ Virginis*. Le Missel romain se sert encore de ses oraisons pour la collecte, la secrète et la postcommunion. Le Missel parisien lui a emprunté sa collecte [6].

Il en est encore fait mention dans son *Antiphonaire* au même jour sous le nom de *Assumptio Sanctæ Mariæ* ; le Bréviaire romain y a pris aussi une de ses antiennes [7].

Le Martyrologe romain met également cette fête au 15 août sous le titre de *Sollemnis de Pausatione Sanctæ Mariæ* [8].

Il en est de même du Calendrier gothique sous le nom de *Assumptio Sanctæ Mariæ* [9], et dans le Bréviaire Gothique où

[1] *Liturgia Gallicana*, l. II, c. 22; dans *Pat. lat.*, t. 72, p. 180.

[2] Voir ci-dessus.

[3] *Pat. lat.*, t. 72, p. 476.

[4] Nicéphore, *Hist. eccl.*, l. XVII, c. 28; *Pat. gr.* t. 147, p. 291.

[5] *Sacramentarium Gelasianum*, l. II, n° 47; *Pat. lat.*, t. 74, p. 1174.

[6] *Liber sacramentorum*, dans les œuvres de S. Grégoire; *Pat. lat.*, t. 78, p. 133.

[7] *Ibid.*, p. 702.

[8] *Martyrologium romanum*; dans *Pat. lat.*, t. 123, p. 165.

[9] *Calend. Gothicum*; dans *Pat. lat.*, t. 86, p. 41.

il faut remarquer qu'aucune mention n'est faite des apocryphes [1], seulement il y est fait allusion à la croyance que, comme la Vierge, S. Jean avait été élevé au ciel, *propter decus virgineum* .

Il en est de même de quelques exemplaires des martyrologes *Corbeiense, Floriacense, Gellonense, Romanum Bedæ, Adon* et *Usuard.*

Dans le *Missale mixtum*, selon S. Isidore, qu'on a appelé ensuite *Mozarabique* et qui,dit son éditeur, a été en usage en Espagne depuis la réception de la foi chrétienne, la fête est fixée au 15 août [3], et, il y a aussi cela de remarquable, c'est que, dans le long office consacré à l'*Assomption*, il n'y a aucune trace des légendes apocryphes, si ce n'est qu'elle fut élevée au ciel par son Fils *au milieu des chœurs des anges*, des apôtres et des vierges, qui cependant ne montèrent pas tous avec elle [4].

Comme le dit son éditeur, le P. Leslée, il est constant qu'au 7e siècle, cette fête était célébrée en France et en Espagne [5].

Cette fête est mise au 15 août dans le *Ménologe* de S. Basile et dans les *Menées* des Grecs [6].

C'est ce qui fait qu'on la retrouve dans le *Mariale* où Joseph l'hymnographe, en 883, a rassemblé, d'après les anciens auteurs grecs, tout ce qui a rapport à l'Assomptiou de la Vierge [7].

Ce qu'il faut remarquer dans tous ces lectionnaires, calendriers et martyrologes comme nous venons de le dire, c'est qu'aucun ne contient des extraits des légendes apocryphes qui, sans doute, étaient connues alors, mais qui étaient éloignées des offices de l'Eglise. Il y avait quelques assertions d'érudits et de savants, et puis la pratique de l'Eglise,

1 *Breviarium gothicum. Ibid.*, p. 1186.

2 Voir l'hymne, p. 1187.

3 *Missale mozarabicum*, pars 2. *Pat. lat.*, t. 85, p. 819.

4 Ibid., p. 822.

5 Voir sa longue note, *ibid.*, p. 819.

6 Ibid., en note.

7 *Mariale*; voir les 9 Odes. *Patr. grecque*, t. 105, p. 999.

se bornant à la croyance de la mort, de la déposition au tombeau à Gethsemani, et de l'assomption de la B. Vierge mère de Dieu. — Reprenons maintenant les témoignages historiques.

16. Témoignage de S. Isidore, évêque de Séville (595-636).

S. Isidore, en Espagne, semble n'avoir connu aucune des traditions précédentes; il nous apprend que quelques-uns disaient que par le mot de Siméon *un glaive traversera ton âme*, il fallait entendre un glaive réel, qui aurait mis fin à la vie de la Vierge. « Mais spécialement, dit-il, aucune histoire ne nous » dit que Marie soit morte par le glaive, parce que sa mort » n'est racontée nulle part. Cependant on trouve son sépulcre, » suivant quelques-uns, dans la vallée de Josaphat[1]. »

17. Témoignage de Modeste, patriarche de Jérusalem (614-633)

S. Modeste semble dire qu'il est le premier à parler de la mort de la Vierge. « Sur cette vénérable mort, dit-il, je ne » sais comment il s'est fait que ceux qui y ont assisté, ni ceux qui » les ont suivis n'en aient parlé (n° 1). » Aussi il va en parler lui-même et l'on va voir qu'il rappelle quelques traits déjà connus.

« Les anges et les archanges arrivent à travers les airs envoyés pour assister à sa dormition. — C'est notre Dieu, qui » avait donné sa loi au Sinaï et la donne encore de Sion, qui » envoie du ciel des anges pour porter auprès de lui l'arche » de la sanctification :

» O bienheureuse dormition qui n'a pas permis que le corps » où fut contenue la vie souffrît la corruption dans le sépulcre. » — Les apôtres viennent des extrémités de la terre par des » voies que Dieu seul connaît. — Le Christ lui-même, comme » on le dit, ne dédaigna pas d'être au milieu d'eux et de se » montrer à la vue de sa mère, à la manière que lui seul connaît. La B. Marie, fixant les yeux sur lui, sortit de son saint » corps et confia dans ses mains sa bienheureuse et sanctissime » âme.

— » Alors ce saint corps fut porté dans son lit par les » saints anges et les saints apôtres dans le lieu de Gethsémani.

[1] Isidore, *De ortu et obitu Patrum*, c. 67; *Pat. lat.*, t. 83, p. 149.

» — Le Christ Sauveur la releva du sépulcre et l'enleva auprès » de lui, ainsi que lui seul le connaît[1]. »

On voit qu'il y a là bien des traits tirés de la tradition qui existait alors.

18. Témoignage d'André, Archevêque de Crète (633-723).

André, né à Damas, avait habité longtemps Jérusalem en qualité de moine; il résida ensuite quelque temps à Constantinople, et puis devint archevêque de Crète. Voici son témoignage remarquable aussi par quelques traits nouveaux.

1[er] *discours*. — « Marie, dit-il, goûta la mort et n'en demeura » détenue que pour céder aux lois de la nature et remplir » l'obligation que, dès le commencement, la Providence a » établie sur le genre humain et a voulu immuable. » — Puis, il fait parler la Vierge même qui, entre autres choses, dit : « Quiconque le voudra pourra prouver la vérité des paroles » par sa propre vue. Car, pour les personnes qui voient les » choses divines avec un esprit fidèle, il y a quelques images » ouvertes et quelques caractères vivants et parlant de mon » Assomption (μεταστάσεως *translatio*); à savoir le sépulcre » même taillé dans le roc qui, existant encore en entier au- » jourd'hui, montre d'une voix perpétuelle le symbole de mon » inhumation. Or, que mon corps y ait été déposé, les vrais » témoins sont les cavités qui représentent dans la pierre les » formes convenables de mes membres sacrés[2]. »

— Et puis est nommée la vallée de Josaphat, et le Cédron, où le Christ a fait tant de choses. « Que celui qui est incrédule » y aille, et il connaîtra de vue la vérité de ce que nous avons » dit. » — Si les livres sacrés n'en parlent pas, c'est qu'ils ne devaient parler que des choses du Christ. — « Cette mort n'est » arrivée que longtemps après. Car on assure qu'elle ne mourut » que *dans une extrême vieillesse*. — Cependant il en est dit » quelque chose. » — Et ici André invoque l'autorité des *Noms divins* de Denys l'Aréopagite, il cite tous les textes que nous avons donnés précédemment. Puis, commentant ces pa-

[1] S. Modeste, *Encomium de la Sainte Vierge*, dans *Patr. grecque*, t. 86 *bis*, p. 3278-3311.

[2] Andreas, *Trois discours sur l'Assomption*; dans *Pat. grecque*, t. 97, p. 1054, 1058.

roles, il croit que Denys a voulu dire que les apôtres et les disciples furent convoqués de toutes les parties de la terre, de même qu'elle avait été transportée sur un char de feu, en esprit (ἐν πνεύματι [1]). — Il se répand ensuite en éloges sur le corps très-saint de la Vierge.

2e *discours.* — André prouve que cette fête n'est pas *d'une invention* récente : — « Que, si quelques-uns des anciens n'en » onteu qu'une connaissance imparfaite, il ne faut pas pour cela » passer cette fête sous silence, au contraire, il faut la célébrer » saintement par la raison même qu'ils en ont eu connais- » sance. — Elle a eu son domicile en Sion tout le temps de » son existence, et c'est là que, soumise aux lois de la nature, » elle reçut la fin de sa vie [2]. » Ici récit et éloge de toute la vie de la Vierge selon ce qu'en a dit l'Ecriture ; il ajoute : « Que celui, » quel qu'il soit, qui entend mes paroles, considère combien » sont grandes les choses que nous voyons. La Reine des tri- » bus, l'Eglise des fidèles, dis-je, introduit aujourd'hui en » triomphe la Reine du genre humain reçue avec un appareil » royal dans le palais des cieux par Dieu, le roi et le président » de tous, et si elle a quelque chose de beau et d'agréable elle » le lui offre... Ce fut tout à fait un spectacle nouveau, et qui » surpasse les forces de la raison, qu'une femme, qui surpas- » sait par sa pureté celle des cieux, pénétrât par son corps » dans les temples célestes, emportant avec elle le tabernacle. » De même que son sein ne fut pas souillé par son enfante- » ment, ainsi sa chair ne périt pas par sa mort. — En ce mo- » ment son sépulcre est vide, servant ainsi de témoignage » qu'elle a été enlevée [3]. »

3e *Discours.* — Il va dire quel fut le cantique qui fut chanté à la mort de Marie et quelle était celle qui fut célébrée par le cantique.

« Une foule innombrable de théophores était présente ; » presque tous les ordres spirituels des vertus célestes, par un » vol invisible, étaient venus à ce nouveau spectacle et, comme » je le crois, les âmes des saints, que le cantique appelle *jeunes*

[1] Andreas, *Trois discours*, etc., dans *Pat. gr.* t. 97. p. 1065.
[2] Ibid., p. 1071.
[3] *Ibid.*, p. 1082.

» *filles*, étaient aussi présentes, chantaient des cantiques autour de son lit; car il était convenable que les âmes déiformes des morts fussent présentes pour précéder la marche de leur Reine, et comme compagnes la conduisissent en pompe, et fissent entendre des cantiques de louange pour la sortie de son corps. Devant cette assemblée était étendu le corps lumineux de la mère de Dieu, *long de trois coudées* (τὸ τρίπηχυ), qui avait contenu la plénitude du Verbe théarchique[1]. » Impossible de dire quelle fut la suavité de ces cantiques. Ils exprimaient tous les vertus et puissances de la Vierge. — Exhortation aux pécheurs d'approcher d'elle, —Comment annoncée dans l'Ancien Testament. — « Le sépulcre » ne peut le retenir, car ce qui se corrompt et périt ne peut » obscurcir ce corps seigneurial. — Gethsemani, reçois ta nouvelle reine... Si ce corps immaculé a été enlevé, demeure » là pour rendre témoignage à ce miracle; raconte cette » translation aux générations futures, cédant l'esprit de la » mère de Dieu aux esprits d'en haut, et nous donnant, comme » d'une fontaine perpétuelle, tous les parfums qui sont sortis » de ce corps[2]. » André se répand ensuite jusqu'à la fin dans une effusion de louanges.

19. Eloge du tombeau de Marie à Gethsémani (633-644).

Sophronius, patriarche de Jérusalem, chante le tombeau de Marie à Gethsémani :

« Je me réjouirai en mon cœur dans le champ sacré qui » reçut autrefois le corps de Marie mère de Dieu ; je chante le » célèbre jardin de Gethsémani où est le sépulcre de la mère » de Dieu. Oh ! que tu es douce, montagne élevée, d'où le » Christ roi est monté au ciel[3]. »

La croyance à la réalité de ce sépulcre était vivante en France comme à Jérusalem : c'est ce qu'atteste la visite qu'un évêque français, Arculfe, fit aux saints lieux en 690 et qu'Adaman, qui écrivait sous ses yeux, raconte en ces termes :

2 . Pèlerinage d'Arculfe, évêque français, (690).

« Le pèlerin des saints lieux, Arculfe, visitait souvent l'église

1. *Ibid.*, p. 1099.
2. *Ibid.*, 1110.
3. Sophronius, *Anacreontica*, dans *Pat. grecque*, t. 87, part. 3e, p. 3823.

» Sainte Marie, dans la vallée de Josaphat... Il y a du côté
» droit le sépulcre creusé dans le roc, dans lequel Marie se
» reposa quelque temps après y avoir été ensevelie. Mais
» quant à savoir comment, en quel temps et par quelles per-
» sonnes son corps fut enlevé du sépulcre, ou dans quel lieu
» elle attend la résurrection, personne, comme on dit, ne peut
» le savoir avec certitude [1]. »

Mais il paraît que quelques personnes plus hardies qu'Arnulfe croyaient et prêchaient sans doute les légendes apocryphes. C'est ce qui excita la sollicitude de Bède.

21. Protestation de Bède contre la légende de Méliton (672-735)

Voici la véhémente réfutation de Méliton, que fait Bède, commentant ces paroles des *Actes* :

« Or, il s'éleva en ce temps-là une grande persécution contre
» l'Eglise qui était à Jérusalem, et tous furent dispersés dans
» les régions de la Judée et de Samarie, *excepté les apôtres*.
» (*Actes*, VIII, 1.)

» Si, lors de la dispersion de l'Eglise, les apôtres demeurè-
» rent à Jérusalem, comme le dit Luc, il est prouvé qu'a
» écrit un mensonge celui qui, sous le nom de Méliton, évê-
» que d'Asie, dans un *livre sur la mort* de la B. Mère de Dieu
» dit que, l'an 2 après l'Ascension du Sauveur, tous les
» apôtres furent dispersés dans tout l'univers pour y prêcher
» chacun dans sa province, lesquels, à l'approche de la mort
» de la B. Marie, furent amenés à Jérusalem, élevés sur les
» nuées, et déposés devant la porte de sa maison, parmi les-
» quels aussi Paul, naguère le persécuteur converti à la foi du
» Christ, et choisi avec Barnabé pour la prédication des Gen-
» tils. Lequel livre rapporte sur Jean, qu'en ce temps-là il
» prêchait à Ephèse.

» Or ces choses contredisent ouvertement les paroles du
» B. Luc, dans lesquelles il rapporte que les apôtres, quand
» les autres fidèles furent chassés de Jérusalem, y demeurèrent
» et prêchèrent par tous lieux, jusqu'à ce que l'Eglise en Ju-
» dée, en Samarie et en Galilée jouit de la paix. Ce qui, évi-
» demment, n'a pu se faire dans un an. Luc fait entendre
» aussi ouvertement que Paul, non la 2e année après l'Ascen-

1. Adamanus, *de locis sanctis*, l. I, c. 13; *Patr. lat.*, t. 88, p. 788.

» sion du Sauveur, mais beaucoup plus tard, fut ordonné » avec Barnabé pour le ministère des nations. Abstenons- » nous de croire que le B. apôtre Jean, à qui le Seigneur sur » la croix avait recommandé sa mère, vierge à un vierge, se » fût séparé d'elle un an après, et l'ait laissée seule et telle- » ment négligée qu'elle craignît que son corps après sa mort » ne fût brûlé par ses ennemis, et qu'ensuite il fut enlevé » dans les nues, et retourna à elle, après avoir été oublieux et » non curieux de ce qu'elle faisait; ne croyons pas que, in- » quiète, elle le pria, disant :

» Je t'en prie, mon fils Jean, souviens-toi de la parole de » ton maître, mon Seigneur Jésus-Christ, qui me recom- » manda à toi. Voilà que, appelée, je vais entrer dans la voie » de toute la terre. J'ai appris les desseins des Juifs disant : » Attendons le jour où mourra celle qui a porté Jésus de » Nazareth et brûlons son corps. Maintenant donc, mon fils, » prends soin de mes restes.

» J'ai voulu rappeler ces choses, continue Bède, parce que » je connais quelques-uns qui donnent témérairement leur » assentiment à ce volume, contre l'autorité du B. Luc [1]. »

Mais tandis qu'en France Bède réfutait avec cette vivacité le récit des apocryphes, dans l'extrême Orient, à peu près à la même époque, S. Jean, dit Damascène, ou de Damas, les rappelait avec quelques détails nouveaux.

22. Opinion de S. Jean Damascène sur l'Assomption de la Vierge (676-754).

« Or, que les choses se soient passées ainsi, nous en avons » la preuve dans l'*Histoire Euthymiaque* [2] qui, livre III, c. 40, » s'exprime ainsi :

» Nous avons dit ci-dessus comment Ste Pulchérie construi- » sit plusieurs églises dans la ville de Constantinople. L'une » est celle qui fut bâtie dans les Blachernes, aux premières » années du règne de Marcian, de divine mémoire. Lorsqu'on » eut donc construit ce temple vénérable à la très-louable et

[1] Bède, *De retractationibus super Acta apostolorum*, dans ses œuvres. *Pat. lat.*, t. 92, p. 1014.

[2] Cette histoire a été attribuée au moine Cyrille, mort en 531, et racontant la vie d'Enthymius mort en 472. Mais tout cela est bien douteux. (Voir Fabricius-Harles, *Bib. Græca*, t. VIII, p. 345.

» très-sainte mère de Dieu, toujours vierge, Marie, et qu'on
» l'eût grandement ornée, l'empereur et l'impératrice recher-
» chèrent le corps sacro-saint qui avait contenu Dieu. Ayant
» appelé Juvenal, archevêque de Jérusalem, et les pontifes de
» Palestine qui alors étaient dans la ville impériale à cause
» de la réunion du concile de Chalcédoine, ils leur parlèrent
» ainsi : « Nous avons appris qu'il y avait dans le lieu nommé
» Gethsémani un temple ancien et célèbre de la mère de
» Dieu et toujours vierge Marie, où le corps qui a porté la vie,
» est renfermé dans un sépulcre, nous voulons que ces reli-
» ques soient apportées ici afin qu'elles soient les protectrices
» de cette cité impériale. »

» Juvénal répondit :

« Quoique les choses qui se sont passées à la mort de la
» sainte Mère de Dieu n'aient point été mentionnées dans les
» pages de la sainte Ecriture, inspirée de Dieu, cependant
» nous avons reçu d'une ancienne et véridique tradition, qu'au
» moment de son glorieux sommeil, tous les saints apôtres qui
» parcouraient toute la terre pour le salut des nations, élevés
» dans les airs en un instant, se réunirent à Jérusalem, et
» alors leur apparut une vision angélique, et fut entendue la
» mélodie divine des puissances célestes et c'est ainsi qu'elle
» *remit à Dieu son âme*, avec une gloire sainte et céleste.

» Son corps fut emporté au milieu du chant des anges et
» des apôtres, et déposé dans un sépulcre à Gethsémani, et les
» anges ne cessèrent de faire entendre leurs chants pendant
» trois jours. Après trois jours ces chants ayant cessé, comme
» Thomas, qui avait été absent, fut arrivé le 3ᵉ jour et voulut
» adorer le corps qui avait porté Dieu, les apôtres ouvrirent le
» sépulcre; mais ils ne purent nullement trouver son très-
» louable corps. Mais ayant trouvé les vêtements et ayant été
» inondés du parfum extraordinaire qui en émanait, ils fer-
» mèrent le sépulcre. Alors, étonnés de ce miracle, ils ne pu-
» rent penser qu'une chose, c'est que Celui à qui il plut de
» prendre chair, de la Vierge Marie, et devenir et naître
» homme par elle, dans sa propre personne, Dieu, Verbe et Sei-
» gneur de gloire, qui conserva intacte sa virginité après l'en-
» fantement, voulut honorer après sa mort le corps imma-

» culé de sa mère par l'incorruption et l'assomption, avant la » commune et universelle résurrection.

» Il y avait là, avec les apôtres le très-saint apôtre et premier évêque des Ephésiens, Timothée, et Denys l'Aréopagite, ainsi que l'atteste Denys lui-même, dans ce qu'il dit » du bienheureux *Hiérothée*, qui était présent, dans la lettre » qu'il écrit au susdit apôtre Timothée. »

(Ici le texte de S. Denys cité ci-dessus un peu abrégé).

« Les Empereurs, ayant entendu ces paroles, demandèrent » à l'archevêque Juvénal de leur envoyer, muni d'un cachet, » le saint sépulcre, avec les vêtements de la glorieuse et très- » sainte mère de Dieu, qui y étaient renfermés. Et l'ayant reçu » ils le déposèrent dans la vénérable église de la sainte Mère » de Dieu qui est située aux *Blachernes*. Et c'est ainsi que » les choses se sont passées [1]. »

Tel est le récit du moine de Damas.

23. Témoignage du pape Sergius (687-701).

Cependant à Rome l'Assomption de la Vierge était célébrée avec pompe.

Sergius, qui introduisit dans la messe le *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis*, ordonna, « que le jour de la dor- » mition de la sainte Mère de Dieu et toujours Vierge Marie la » procession sortirait de Saint-Adrien, et qu'alors le peuple » accourût à l'église de Sainte-Marie [2]. »

24. Témoignage de S. Germain, archevêque de Constantinople (715-730).

S. Germain a composé 3 discours sur la Dormition de la sainte Mère de Dieu, c'est dans le troisième qu'il parle principalement de la mort et de l'assomption de Marie. En voici les principaux traits :

Le Christ lui envoie un ange pour la prévenir de sa mort, afin qu'elle ne soit pas troublée quand elle la verra approcher. — Il est temps, lui dit le Christ, que je te prenne, ma mère, auprès de moi, et lui fait un long discours. — Marie, remplie de joie, allume des flambeaux, appelle ses amies et voisines, — raconte ce qu'elle vient d'apprendre, — montre la palme

[1] S. Jean Damascène, 3e *homélie sur le sommeil de la bienheureuse Vierge Marie*, n° 18; dans *Pat. grecque*, t. 96, p. 747.

[2] *Vie de Sergius* ; dans Anast. le Bibliot., *Pat. lat.*, t. 128, p. 896.

que l'ange lui a donnée. — Voilà que les disciples arrivent du ciel comme des gouttes de rosée. — Elle recommande de porter son corps tel qu'elle l'aura arrangé dans son lit. — Paul arrive, c'est Jean qui lui ouvre la porte. — Les apôtres le font asseoir à la première place. — Paul se prosterne devant la Vierge. — Discours qu'il a dû lui adresser. — La Vierge rend l'esprit comme en s'endormant. — Pierre invite Paul à réciter les prières sur le corps. — Paul refuse disant que ce soin appartient à Pierre comme le chef des pasteurs (ποιμενάρχῃ. — Pierre allègue les longues prédications de Paul. — Celui-ci refuse encore « pour conserver la prééminence » immuable mise par le Christ sur Pierre (τὴν τοῦ Χριστοῦ προαγωγὴν ἀκαινοτόμητον ἐπὶ Πέτρῳ παραφυλάττων). — Transport du corps au milieu des chants. — Section des mains de celui qui veut arrêter le cercueil. — « Pierre et Paul, saisissant le cer-» cueil pour ne pas toucher le saint cadavre, le placent dans le » sépulcre. Or, en présence de tous, le corps immaculé de » la Vierge fut enlevé de leurs mains. Et personne ne vit qui » l'avait enlevé. C'était Dieu qui est invisible aux yeux; le lin-» ceul légèrement enlevé des mains des apôtres apparut dans » un léger nuage. »

« Que les assistants en rendent témoignage, ainsi que Geth-» sémani, où le sépulcre est vide[1]. »

On voit que S. Germain avait sous les yeux le récit de Méliton, auquel il a joint quelque détail nouveau traditionnel.

25. Opinion d'Ambroise Autpert, rejetant les récits apocryphes 887.

Parmi les œuvres de S. Augustin se trouve un discours que l'on croit être d'Ambroise Autpert et qui expose bien l'opinion des timorés de cette époque. Voici ses paroles :

« Nous vous disons, mes frères, que, selon que l'Eglise du » Christ en a déjà l'habitude, c'est une tradition qu'aujour-» d'hui la Vierge Marie a été transportée au ciel. Mais aucune » histoire catholique ne raconte dans quel ordre elle est passée » dans le royaume céleste. Non-seulement l'Eglise de Dieu » rejette les apocryphes, mais encore elle est dite ignorer ces

[1] S. Germain, 3e discours sur la *dormition de la Vierge*. Dans ses œuvres, *Pat. grecque*, t. 98, p. 359-371.

» choses. Il existe bien des récits sans nom d'auteur sur son » Assomption, lesquels, comme je l'ai dit, sont tellement sus» pects, qu'il n'est pas permis de les lire pour confirmer la » vérité de ce fait [1]. »

26. Témoignage de S. Adon évêque de Vienne (800-875 ou 858.)

Voici encore l'auteur très-savant d'un des plus anciens martyrologes qui nous expose le sentiment de l'Eglise à son époque.

« C'est le 15 d'août que toute l'Eglise célèbre sa *dormition.* » Son corps sacré ne se trouve point sur la terre, non plus que » le sépulcre du B. Moïse, que la Sainte-Ecriture dit avoir été » enseveli par le Seigneur. Cependant la pieuse mère l'Eglise, » qui est dans ses observances fondée sur la foi la plus intègre, » célèbre de telle manière la fête de sa mémorable mémoire, » qu'elle ne doute pas qu'elle ne soit disparue selon la condi» tion de la chair. Mais en quel endroit ce temple vénérable » de l'esprit, c'est-à-dire la chair de la B. Vierge Marie, a-t-il » été caché par la volonté et le dessein de Dieu, la sobriété » de l'Eglise a préféré l'ignorer avec piété. Car les témoigna» ges des Évangélistes suffisent pour recommander la sainteté » et la vie de la Vierge et mère du Seigneur, et l'Eglise ne » croit pas nécessaire de rechercher au delà sur elle [2]. »

Usuard qui le suit de près, répète ces paroles en ajoutant à la fin, « plutôt que d'enseigner quelque chose de frivole et » d'apocryphe [3]. »

27. Charlemagne ses fils et ses Conciles (812-826).

On sait que Charlemagne rechercha et fit adopter l'office romain. Il est probable que c'est à cette époque que la fête de l'Assomption fut fixée civilement au 15 août. Voici comment il s'exprime dans un de ses capitulaires :

« Quant à l'Assomption de sainte Marie, nous le laissons » à interroger (*interrogandum reliquimus* [4]). »

[1] Dans l'appendice des *œuvres* de S. Augustin, discours 208 (al. 35) *Pat. lat.*, t. 39, p. 2130.

[2] Adon, *libellus de festivitatibus SS. Apostolorum*, etc. *Patr. lat.*, t. 123, p. 202.

[3] Usuardus, *Martyrologium*, au 15 août; *Pat. lat.*, t. 124, p. 365.

[4] *Capitulaires*, recueil d'Anségise, l. I, n. 158; *Pat. lat.*, t. 97, p. 533.

Mais en 813, les Pères du Concile de Mayence, assemblés par son ordre, disent dans leur 36e canon :

« Voici les fêtes que nous ordonnons de célébrer dans l'an« née... un jour pour l'Assomption de sainte Marie [1]. »

En 818, le Concile d'Aix-la-Chapelle contient la mention de la même fête.

Aussi les successeurs de Charlemagne, Louis et Lothaire, dans leur capitulaire de l'an 826, transcrivent le décret du Concile de Mayence, et ordonnent la célébration de l'Assomption de sainte Marie [2].

28. Témoignage d'un anonyme (9e siècle).

Nous avons vu que Charlemagne *laisse à rechercher* ce qui a rapport à l'Assomption, or il existe un livre sur ce sujet, où l'auteur demande d'abord à Dieu de l'éclairer « sur ce qu'il » doit répondre à l'interrogatoire sur la mort de la Vierge et » sur son Assomption, » et plus loin : « Parce que je dois ré» pondre à la très-profonde et à la très-haute question à » cause de sa dignité ; » c'est ce qui nous fait croire que c'est un auteur de cette époque.

« Puisque l'Écriture ne recommande rien sur ce que l'on » doit dire de la mort de Marie et de son Assomption, il est » nécessaire de chercher par la raison ce qui est conforme à » la vérité... Il est de toute dignité de croire que le trône de Dieu, » la couche du Seigneur du ciel, la maison et le tabernacle du » Christ est là où il est lui-même, car le ciel est plus digne que » la terre de conserver un si précieux trésor. Une si grande » intégrité ne peut qu'être incorruptible et ne peut subir aucu» ne atteinte de la pourriture. [3] »

Est-ce d'après cet opuscule que Charlemagne laisse à interroger, ou bien est-ce une réponse à cette interrogation de Charlemagne ? Nous ne savons.

29. Témoignage du pape Pascal I (817-824)

Ici nous trouvons déjà deux monuments sur lesquels Pascal fait représenter l'Assomption.

[1] *Conciles* de Bail, t. II, p. 308.

[2] *Capitulaires*, l. II, n. 5 et 33 ; *ibid.*, p. 448 et 547.

[3] Dans les *œuvres* de S. Augustin, *de Assumptione*, l. I, c. 2 et 6 ; *Pat. lat.*, t. 40, p. 1144, 1146.

« Le bienheureux et vénérable pontife, dit Anastase, poussé » par l'amour divin, fit pour cet autel de l'église Sainte-Ma- » rie *ad præsepe*, un ornement en chrysoclave (clous d'or), » représentant l'histoire comment la B. mère de Dieu Marie » fut élevée dans son corps, et fit répéter la même histoire, » dans les *arcades* du presbytère [1]. »

30. Léon IV établit la fête de l'octave de la Vierge et fait représenter l'Assomption dans les peintures de l'église St-Clément (847-855).

Voici ce que dit d'abord Anastase :

« Le B. Pape ordonna de célébrer l'*Octave* de l'Assomption » de la B. Mère de Dieu, octave qui n'avait jamais été célébrée » auparavant à Rome, et qu'il célébra avec tout son clergé par » les *Vigiles* sacrées, et les louanges de *Matines*, dans la basi- » lique de cette même Vierge, notre *Seigneure*, qui est située » hors des murs près de la basilique du B. Laurent mar- » tyr [2]. »

Mais ici nous n'avons plus les récits des historiens. Un monument authentique vient de nous être révélé. On connaît les découvertes faites dans le sous-sol de l'église Saint Clément de Rome, où l'on a remis au jour l'antique basilique, qui avait été enterrée.

Or, voici ce que l'on y a découvert [3] :

« Sur la paroi de renfort qui avait bouché l'un des arceaux » du narthex, probablement lors des restaurations d'A- » drien I[er], est peinte une *Assomption*, la première et, je pense, » l'unique qui existe à Rome avant les précurseurs de la re- » naissance. Elle est datée, croit-on, par le nimbe carré, vert, » qu'y porte le pape Léon IV et qui indique qu'il était *vivant* » *encore*. Quoiqu'on puisse garder quelque doute sur cette in- » terprétation, puisqu'il semble étonnant qu'un pape, même » futur saint, se soit laissé couronner d'une telle gloire de son » vivant, le style de la peinture, assez différent de celui des

[1] Vie de Pascal, dans Anastase; *Pat. lat.*, t. 128, p. 1270.

[2] Vie de Léon, dans Anastase; *Pat. lat.*, t. 128, p. 1311, et dans ses *œuvres*, *ibid.*, t. 115, p. 636.

[3] *Revue archéologique*, cahier de novembre 1872, 13e année, p. 294. Article signé *Th. Roller*.

» fresques du 11e siècle que nous décrirons plus loin, paraît » bien convenir au milieu du 9e siècle (Léon IV est de 847). Le » *fac-simile que nous en donnons représente le Christ enveloppé* » *dans un grand nimbe ellipsoïde*[1], et soutenu au ciel par des » anges. Au-dessous, Marie, couronnée d'une auréole et les » deux bras levés sous un ample manteau, *monte comme par* » *l'effort de sa prière*; et par terre les *apôtres* dans des attitudes » diverses, plus ou moins étonnés, lèvent les mains au ciel ou » se couvrent la bouche en signe de respect. On remarquera » leurs simples tuniques à la romaine, réminiscence histori- » que dont il faut savoir gré à l'artiste, et qui tranche avec les » costumes sacerdotaux des *deux saints incrustés dans les an-* » *gles*. Il faut noter aussi la sécheresse du pinceau; l'artiste » n'a point cherché à modeler des surfaces, il a tracé des raies » l'une à côté de l'autre.

» A droite *saint Vitus*, archevêque de Vienne, apparaît l'au- » réole en tête, avec vêtements pontificaux. Il fut un des dé- » fenseurs de doctrine de la *Trinité contre les Ariens*[2]. Serait-ce » à dire que l'assomption de la Vierge aurait été figurée là » comme expression de la divinité du Christ, de qui la Mère » même monte au ciel? Le Rév. P. Mullooly voit dans toutes » ces images des intentions dogmatiques. Ses hypothèses peu- » vent être confirmées par la découverte d'une peinture re- » présentant saint Prosper d'Aquitaine, auteur d'un livre » contre *les négateurs de la grâce*.

» A gauche de la même figure se tient raide, et la tête en- » cadrée dans un nimbe vert et carré, le SANCTISSIMVS DOM; » LEO QRT PP ROMANVS[3]; ce *très-saint seigneur Léon IV,* » *pape romain*, n'est pas placé là assurément par intention dog- » matique; ce fut un prince temporel plus qu'un pontife[4] : il » sut lutter contre les incursions des Sarrasins, et, pour s'en

[1] Voir le *fac simile* au commencement de ce cahier de la *Revue*.

[2] Il n'y a pas de *S. Vitus* parmi les archevêques de Vienne; il faut lire *Avitus*, archevêque vers 500. A. B.

[3] Il est très-difficile de lire ce nom dans le *fac simile*.

[4] M. Roller ne connaissait pas sans doute le texte d'Anastase que nous citons ci-dessus. A. B.

» garantir, fortifia Rome. C'est à lui que remontent les mu-
» railles de la cité Léonine (qui porte son nom), dernier rem-
» part de son successeur Pie IX, autour du mont Vatican. Il
» ne figure dans notre fresque que parce qu'il restaura la ba-
» silique de Saint-Clément.

» Au-dessous de cette peinture est inscrite la dédicace sui-
» vante, en latin altéré : QVOD HAEC PRAECVNCTIS SPLEN-
» DET PICTVRA DECORE COMPONERE HANC STVDVIT
» PRAESBYTER ECCLESIAE « Le prêtre de l'église s'étudia à
» composer cette peinture, avec décors, afin qu'elle brillât
» devant tous. »

Reprenons les indications fournies par les historiens.

31. Voyage du moine Bernard en 870.

Dans son voyage à Jerusalem, le moine Bernard ne dit mot du sépulcre. Il dit seulement qu'il a visité une église au midi du mont Sion, dans laquelle on dit « que mourut sainte Ma-
» rie [1]. »

32. Recueil de Syméon Métaphraste (965-).

Le moine Métaphraste a rassemblé dans sa *vie des Saints*, ce que disent de Marie, Denys, Méliton et Jean Damascène ; il dit en particulier :

« Et de peur qu'on ne regarde comme vain ce qui est dit
» de la présence des apôtres à la dormition de la Vierge; il
» sera convenable de citer le témoignage de Denys l'Aréopa-
» gite. »

Et après ce témoignage, il raconte :

« Miracles opérés par le corps sacré de Marie, — portée à Gethsémani, — mains coupées et puis guéries. — Témoignage de Juvénal dont il répète l'extrait, — et puis long récit de l'invention de la robe que la Vierge avait confiée à une des femmes juives, laquelle l'avait transmise pour être gardée par une vierge, et qui le fut en effet jusqu'au temps de Léon (457-474), où deux de ses chambellans, Galbius et Candidus, la trouvent dans la ville de Nazareth. — Ceux-ci dérobent cet

1 Bernardus, *Itinerarium factum in loca sancta*, n°s 10 et 11 ; *Pat. lat.* t. 121, p. 572.

habit sacré et l'apportent à Constantinople où il est renfermé dans l'église des Blachernes[1].

33. La fête de l'Assomption en Hongrie (997-1038).

Etienne, roi de Hongrie, ordonne, en 1030, de célébrer cette fête splendidement dans tout son royaume, et d'appeler ce jour *le jour de la Seigneure* (Dominæ diem)[2].

34. L'Assomption professée par S. Bernard (1090-1153).

» Glorifiez, dit ce père, cette inventrice de la grâce, média-
» trice du Salut, restauratrice des siècles; exaltez celle qui
» a été exaltée dans les royaumes célestes au-dessus des chœurs
» des anges. C'est ce que chante l'Eglise, et ce que l'Eglise
» nous a appris à chanter. Ce que j'ai reçu d'elle, je le tiens en
» sûreté et je le livre aux autres; ce que je n'en ai pas reçu,
» j'avoue que je l'admettrais avec scrupule.
» J'ai reçu certainement de l'Église de célébrer avec grande
» vénération le jour, où enlevée de ce siècle mauvais, elle
» porta même dans le ciel la fête des plus grandes joies[3]. »

35. Une révélation sur l'Assomption non reçue par l'Eglise (1204-1235)

Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie et femme du landgrave de Thuringe, vit en songe la Ste Vierge qui vint lui assurer son Assomption ; elle composa un traité à cette occasion. « Bien que plusieurs auteurs aient mentionné ce traité[4], il » ne fut pas approuvé par l'Eglise [5]. »

36, Récit de Nicéphore Calliste (en 1333).

Voici ce que nous dit de l'Assomption Nicéphore, le plus grand collecteur des traditions vraies ou douteuses des siècles passés.

[1] Syméon Métaphraste, *Vie de Sainte Marie*, n. 37-53 ; dans *Pat. grecque* t. 115, p. 556.

[2] Dans Bonfinius, *Hist.*, l. I, dec. 8.

[3] S. Bernard, *Epist.* 174 ; dans *Pat. lat.*, t. 182, p. 333, et discours I et IV sur l'Assomption.

[4] S. Antonin, l. XX, c. 11; — Vincent de Beauvais, l. VIII, c. 80 ; — Jean de Viterbe, légende 114.

[5] Durand, *Rationale*, VII, c. 24, et Belethus, c. 144.

En ce temps, à la 5e année du règne de l'empereur » Claude, 45e de Jésus-Christ, la Mère immaculée du Verbe » de Dieu dut subir la mort (puisque son Fils prouva et con- » firma ainsi qu'il était homme); elle n'était point encore » arrivée à une très-grande vieillesse, à l'âge de 59 ans, quand » elle fut avertie par son Fils, par l'entremise d'un ange, de » son passage et de son arrivée auprès d'elle,—comme déjà au- » paravant il était venu en elle. »

Voici les principaux traits de ce récit :

« Joie de la Vierge à cette nouvelle. — On purifie la maison, » les parents sont convoqués, tout est préparé pour la *sortie* » (ἔξοδος). — Elle leur fait part du message reçu, et, en outre, » leur montre le trophée de sa victoire sur la mort (c'était une » branche de palmier) — Elle est placée sur un *humble lit dans* » *Sion.* »— Jean, qui l'avait reçue dans sa maison était présent, » ainsi que les femmes les plus distinguées de Jérusalem. — » Elle charge Jean et les autres femmes de donner une de ses » deux tuniques à des veuves, ses voisines, qui l'avaient gran- » dement aimée. — Pleurs des assistants. — Le Fils descend » du Ciel avec une multitude d'anges, pour prendre son âme. » — Tous les disciples sont assemblés avec tonnerre et nuées. » — Marie dit à chacun ce qui lui convient, les bénit, leur » fait ses adieux, et leur recommande de se réjouir plutôt que » de s'attrister de sa mort. — Elle fait approcher Pierre, puis » les autres apôtres, rend grâce à son Fils, et répétant : *qu'il* » *me soit fait selon votre parole,* elle dépose son âme en ses » chères mains, comme si elle se fût endormie [1]. »

De l'Orient nous revenons en France. Depuis que les empereurs et les rois en faisaient pratiquer la fête, le culte de la Vierge et la croyance en son Assomption s'y étaient toujours conservés avec la plus grande ferveur. Mais voici que Louis XIII veut donner à cette fête une plus grande solennité.

27. Louis XIII, en 1638, met sa personne et la France sous la protection de la Vierge et en célèbre la fête le jour de l'Assomption.

Cette fête se célèbre encore aujourd'hui, mais peu de personnes connaissent l'acte qui l'a constituée. On ne le trouve

[1] Nicéphore, *Hist. eccl.*, L. II. c. 21; *Pat. grecque*, t. 145, p. 809.

dans aucune histoire de la Vierge ou de la France que nous connaissions. Nous allons l'insérer ici, quoique un peu long. Après avoir donné tant de place aux fantastiques pratiques païennes, il est juste de connaître les titres authentiques de nos fêtes chrétiennes.

38. *Déclaration du Roi qui prend la Bienheureuse Vierge pour protectrice de ses États.*

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui les présentes lettres verront, salut :

Dieu, qui élève les Rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il dépend à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial, et de notre personne, et de notre État, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne, sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidents qui nous pouvaient perdre. — Lorsque nous sommes entrés au gouvernement de cette Couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité, mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause, que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins. En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du diable ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre Couronne que préjudiciables au repos de notre Maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice. La rébellion de l'Hérésie ayant aussi formé un Parti dans l'État, qui n'avait d'autre but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis que nous ayons relevé les Autels en tous lieux, où la violence de cet injuste Parti en avait ôté les marques.

Si nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes, qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs États, dont ils avaient été dépouillés. Si les plus grandes forces des ennemis de cette Couronne se sont ralliées pour conspirer sa ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins pour faire voir à toutes les nations que, comme sa Providence a fondé cet Etat, sa bonté le conserve et sa puissance le défend.

Tant de grâces si évidentes font que, pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix, qui nous viendra sans doute de la m[illegible]ne main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en [illegible] sentir les fruits aux peuples qui nous sont soumis, nous avons cru être[illegible] nous prosternant aux pieds de sa Majesté divine, que nous adorons e[illegible] personnes, à ceux de la Sainte Vierge et de la Sacrée Croix, où nous rév[illegible] l'accomplissement des mystères de notre Rédemption, par la vie et la [illegible] du Fils de Dieu en notre chair, nous consacrer à la grandeur de Dieu, par [illegible] Fils rabaissé jusqu'à nous, et à ce Fils par sa Mère élevée jusqu'à lui ; en [illegible] protection de laquelle nous mettons particulièrement notre Personne, not[illegible] État, notre Couronne et tous nos Sujets, pour obtenir par ce moyen celle de

Sainte Trinité par son intercession, et de toute la Cour céleste par son autorité et exemple. Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de les porter, les rendront hosties agréables; et c'est chose bien raisonnable que, ayant été médiatrice de ses bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces.

A ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre Royaume, nous lui consacrons particulièrement notre Personne, notre État, notre Couronne et nos Sujets, la suppliant de vouloir nous inspirer une sainte conduite, et défendre avec tant de soin ce Royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout notre cœur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire.

Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés en ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand Autel de l'Église Cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tient entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la Croix; nous serons représentés aux pieds et du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre Couronne et notre Sceptre.

Nous admonestons le sieur Archevêque de Paris (Jean-Fr. de Gondi, premier archevêque de ce siége), et néanmoins lui enjoignons que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'Messe, qui se dira en son église Cathédrale, et qu'après les Vêpres dudit jour il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les Compagnies souveraines et le Corps de ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales les plus solennelles.

Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises, tant paroissiales que celles des monastères de ladite ville et faubourgs, et en toutes les villes, bourgs et villages dudit diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les Archevèques et Évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leur église épiscopale et autres églises de leur diocèse; entendant qu'à ladite Cérémonie, les Cours de Parlement et autres Compagnies souveraines, les principaux Officiers des villes y soient présents.

Et d'autant qu'il y a plusieurs Églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits Archevêques et Évêques, en ce cas, de lui dédier la principale Chapelle desdites églises, pour y être faite ladite Cérémonie, et d'y élever un Autel avec un ornement convenable à une action si célèbre, et d'admonester tous nos Peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante Patronne, notre Royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et révéré si saintement que Nous et nos Sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin, pour laquelle nous avons tous été crées.

Car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 10e jour de février, l'an 1638, et de notre règne le 28.

Signé : LOUIS.

Et sur le repli, par le Roi, SUBLET, et scellé sur double queue de cire jaune.

Ce vœu fut renouvelé par Louis XIV le 20 mars 1650, et par Louis XV le 1er août 1738 [1].

Nous avons vu la dernière procession solennelle faite en exécution de ce vœu, à laquelle assista Charles X, le 15 août 1829. Depuis lors cette procession continue, mais les rois n'y assistent plus, et à Paris elle doit se faire seulement dans les églises.

39. L'Assomption de la Vierge professée par la faculté de théologie de Paris, 1696.

La faculté de théologie de Paris, après avoir confessé l'immaculée conception de Marie déclare « professer avec l'an» cienne liturgie gallicane qu'elle a été transportée après sa » mort dans le ciel avec son corps et son âme [2]. »

40. La fête de l'Assomption dans les missels et les bréviaires.

L'Eglise résume dans sa croyance sur l'Assomption de Marie trois choses : la première qu'elle est morte comme tous les enfants d'Adam, la seconde qu'elle a été déposée dans le tombeau, la troisième que son corps n'a pas été sujet à la corruption et que, par conséquent, elle a été élevée dans le ciel. La prière du *Missel romain* est remarquable.

« Qu'elle soit secourable à ton peuple, Seigneur, la prière de » la Mère de Dieu ; quoique nous sachions qu'elle est morte » selon la condition de la chair, fais que nous sentions que » dans la gloire céleste elle intercède auprès de toi, en notre » faveur. — La Vierge a été élevée au ciel, l'armée des anges » est dans l'allégresse [3]. »

Paroles que l'Eglise emprunte à l'antique sacramentaire de S. Grégoire, comme nous l'avons dit.

[1] Voir sa déclaration dans le *Journal de Verdun*, 1738, t. I, p. 224, et le *Mandement* de Mgr Vintimille qui y est joint.

[2] Dans la censure de la *Mystique Cité de Dieu* de la sœur Marie d'Agreda, dans *Collec. judic.* de d'Argentré, t. III, p. 151, 1re partie.

[3] *Missel romain*, secrète et graduel de la messe.

Le *Missel parisien* emprunte au même sacramentaire l'oraison suivante :

« Que la vénérable fête de ce jour nous apporte un secours » salutaire, jour où la sainte Mère de Dieu subit la mort tem- » porelle, et ne put cependant être déprimée par les liens de » la mort, elle qui enfanta de soi ton Fils, Notre-Seigneur » Jésus-Christ [1]. »

Quant au *Bréviaire romain*, l'ancien Bréviaire donnait dans ses leçons la lettre où S. Jérôme prémunissait Ste Paule contre les apocryphes sur la mort de la Vierge [2]. Celui du cardinal Quignonez conserve également cette lettre [3]. Mais les réformateurs du Bréviaire, qui dans l'espace de 63 ans, en 1568, sous Paul V, en 1602, sous Clément VIII, en 1632, sous Urbain VIII, corrigèrent trois fois le Bréviaire romain, en éloignèrent la lettre de S. Jérome et mirent à la place une partie du discours de S. Jean Damascène [4]. On ne donne aucune raison de cette suppression, d'autant plus qu'ils ont conservé de cette lettre l'*antienne* du 3e nocturne : « Réjouissez-vous, » Vierge Marie, vous avez, seule, exterminé les hérésies dans le » monde entier. »

Comme ce fut principalement pour éloigner le prétendu latin barbare, qui avait envahi l'Église, il ne serait pas impossible qu'une des raisons fût de remplacer le latin défectueux, disait-on, de S. Jérome, pour y introduire la belle latinité gallo-romaine de Raphael Volaterran, ou de Jacques Billius, premiers traducteurs du moine grec [5], traduction corrigée pourtant par Combefis, et en dernier lieu par Lequien [6].

On sait avec quelle pétulante bardiesse Tillemont parle de l'autorité de ces Bréviaires.

« Si Baronius, dit-il, s'appuie dans son martyrologe, sur les

[1] *Missel parisien*, collecte de la messe.

[2] Voir les éditions de 1515 et 1516, et cette lettre ci-dessus, p. 434.

[3] Voir édit. de Lugd., 1542, Paris, 1554.

[4] Voir ce récit ci-dessus, p. 447.

[5] Voir les éditions de Jean Damascène de Bâle et de Paris

[6] Voir le détail de toutes les corrections faites au Bréviaire romain, dans les *Annales*, t. x, p. 371 et suiv. (4e série).

» scolastiques et sur l'office de l'Eglise, nous ne craindrons
» pas de lui dire que les scolastiques n'ont guère accoutumés
» d'être cités pour les faits et pour l'histoire de l'Eglise, et
» quant à l'office, on sait l'autorité qu'il a dans l'histoire,
» surtout celui des Grecs [1]. »

Dans plusieurs liturgies, le jour de l'Assomption était aussi appelé *herbarium*, parce qu'en ce jour les fidèles portaient dans l'église des herbes, des plantes, des racines et des fruits pour les faire bénir, parce que, dit le liturgiste Durand, la Vierge, dans la légende, est comparée aux roses et aux lys. [2]

41. Quelques autres détails sur la vie et la mort de la B. Marie.

A ces détails sur la B. Vierge, nous devons ajouter qu'en 1834, nous avons publié une *dissertation sur la personne et les portraits de la sainte Vierge*, à laquelle nous croyons pouvoir renvoyer nos lecteurs. Ils y trouveront :

1° Son portrait, au physique et au moral, d'après S. Epiphane, et un autre d'un auteur inconnu, et des notices :

2° Sur les images miraculeuses de la Vierge ;

3° Sur son portrait peint par S. Luc ;

4° Gravure de son image, tirée des peintures du cimetière de S. Calliste, et quelques autres anciennes figures ;

5° Sur la vierge noire ;

6° Sur les empereurs qui ont mis sa figure sur leurs monnaies, avec gravure de ces monnaies ;

7° Sur les Etats qui portent encore cette figure sur leurs monnaies [3].

42. Sur le lieu où mourut la sainte Vierge.

Baillet prétend que Marie était enterrée à Ephèse [4], Fleury le dit aussi, et il assure « qu'au 8e siècle, on ne croyait pas
» encore que la Vierge fut ressuscitée [5] ; il dit de plus qu'au
» 12e siècle, l'Eglise n'osait encore assurer l'Assomption de

[1] Tillemont, *Hist. eccl.*, t. I, note XV, p. 498.
[2] Durand, *Ration.*, l. VII, c. 24.
[3] Voir *Annales*, t. IX, p. 53 (1re série).
[4] Baillet, *Vie des Saints*, 15 août, n. 8 et 9.
[5] Fleury, *Hist. eccl.*, l. I, n° 25 ; l. XLI, n. 10.

Marie [1]. » Tillemont est du même sentiment, et, comme à son ordinaire, amasse des nuages sur cette question [2].

Ces auteurs se fondent principalement sur une phrase incomplète du concile d'Ephèse, en 431. Les Pères y disent que Nestorius a été anathématisé en cette ville « *où Jean le théologien et la sainte Vierge Marie*..... Les trois mots qui terminaient cette période manquent dans le manuscrit des actes de ce concile. On a complété la phrase en ajoutant arbitrairement : *ont leur tombeau.* Mais cette lacune doit être remplie par les mots : *ont leur Eglise* [3].

Les Pères disent, en effet, qu'ils se sont assemblés dans une Eglise *qui porte le nom de Marie* [4], et S. Cyrille, qui eut une si grande part à ce concile, dit expressément dans un de ses discours, devant ces Pères, « qu'ils sont assemblés dans l'Eglise » de sainte Marie [5]. »

43. Sur l'âge de la B. Vierge à l'époque de sa mort.

Les auteurs ne sont pas tout à fait d'accord sur cette époque.

Nous avons déjà vu que, d'après S. Evode, successeur de S. Pierre à Antioche, la B. Vierge serait morte à l'âge de 59 ans.

Nicéphore, qui nous a conservé son texte, en donne la continuation en ces termes, qui expliquent cet âge :

« Elle est présentée au temple à l'âge. . . . . de 3 ans.
» Elle vécut dans la société des saints. . . . 11 ans.
» Ensuite elle fut par les mains des prêtres
» confiée à la garde de Joseph, auprès duquel,
» après y avoir passé 4 mois, elle reçut la joyeuse
» annonce de l'ange Gabriel.

[1] Fleury, *Hist. eccl.*, l. LXVII, n. 36.

[2] Tillemont, *Hist. eccl.*, note 13, sur la Vierge, t. I, n. 431.

[3] Voici le texte :

Ἐν τῇ Ἐφεσίων ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης καὶ ἡ θεοτόκος πάρθενος ἡ ἁγία Μαρία — τοῦ συλλόγου τῶν ἁγίων πατέρων καὶ ἐπισκόπων ξενώσας ἑαυτόν. (*Conci.* Collectio. *Lettre au clergé et au peuple de Constantinople.* Labbe, t. III, p. 574, Paris, 1671. Les éditeurs mettent en marge : *ont habité quelque temps*, ou bien *ont leur demeure*).

[4] *Relation aux rois très-pieux*, dans les *Conciles* de Ball, t. I, p. 109.

[5] *Homélie* IV contre Nestorius; dans *Pat. grecque*, t. 77, p. 991; et *Homélie* VIII, p. 1010.

» Elle enfanta la Lumière du monde, le
» 25 du mois de décembre, à l'âge. . . . . de 15 ans.
» Ensuite elle vécut les. . . . . 33 ans.
» que le Verbe éternel et anté-séculaire, son
» *fils*, passa sur la terre. Après le supplice de la
» croix, c'est dans la maison de Jean qu'elle ac-
» complit encore. . . . . 11 ans,
» de sorte que ses ans réunis ensemble, for-
» ment. . . . . 59 ans. »

Tel est le texte d'Evode, conservé par Nicéphore [1] au 14e siècle.

Mais dès le 11e siècle, cet écrit était connu; car Hippolyte de Thèbes donne les mêmes détails et même les amplifie en ce qui concerne la maison de S. Jean, où il dit que se sont passés tous les faits racontés dans l'Evangile après la résurrection, et que pour cela il appelle la *Mère de toutes les Eglises*; puis il ajoute : « Jean reçut la très-sainte Mère de Dieu dans » sa maison, jusqu'à sa résurrection, et ensuite, après avoir » prêché le Verbe, il fut enlevé lui-même [2]. »

Il faut remarquer qu'Hippolyte se sert du mot ἀναστάσεως — *résurrection*, au lieu du mot *transformation* d'Evode.

Nous avons déjà dit qu'Eusèbe, dans un texte supprimé par les nouveaux éditeurs, met sa mort en l'an 48, et l'a fait vivre ainsi 64 ans.

Nous avons vu aussi qu'André de Crète la fait mourir *dans une extrême vieillesse* [3].

Notons qu'à tous ces chiffres il faut ajouter 4 ou 6 ans, à cause de l'erreur de Denys le Petit qui a formé les années de notre ère.

44. Visite au tombeau de la Vierge.

Nos lecteurs auraient lieu de nous en vouloir, si à la fin de cette longue dissertation, nous ne leur disions pas dans quel état est en ce moment le glorieux tombeau de la Vierge; nous allons le visiter avec un savant prélat, Mgr Mislin [4].

« En descendant au fond de la vallée de Cédron, on passe un

[1] Nicéphore, *Hist. eccl.*, l. II, c. 3; *Pat. grecque*, t. 145, p. 757.
[2] Hippolyte de Thèbes, *Chronologie;* dans *Pat. grecque*, t. 117, p. 1030 et 1031.
[3] Voir ci-dessus, p. 443.
[4] Mgr Mislin, *Les Lieux Saints*, t. II, p. 459-462.

» pont de pierre, d'une seule arche, jeté sur le torrent, et on se
» trouve au pied de la montagne des Oliviers. A quelques pas,
» vers la gauche, est l'entrée de l'église souterraine qui ren-
» ferme le tombeau de la sainte Vierge [1]. C'est dans cette église
» que la sainte Vierge avait été ensevelie; mais Dieu n'a pas
» voulu que cette demeure de la mort gardât le corps qui avait
» été la demeure de la vie. C'est là *qu'a eu lieu l'Assomption.*

» On accède à l'église par le sud. On trouve d'abord un
» assez grand espace aplani et pavé, où l'on descend par trois
» marches, et sur lequel s'élevait autrefois une abbaye de
» Bénédictins, et on est en face d'un portail, de style gothique,
» qui a subi les injures du temps. On descend alors un grand
» et magnifique escalier en marbre, dans la direction du sud
» au nord; il a 47 marches qui n'ont pas toutes la même lar-
» geur; dix à douze personnes peuvent s'y tenir de front. Il y
» a d'abord, à droite, une porte fermée, qui conduisait jadis
» dans la grotte de l'agonie de Notre-Seigneur; puis, un peu
» plus bas, du même côté, un enfoncement qui renferme les
» tombeaux de saint Joachim et de sainte Anne, et vis-à-vis,
» à gauche, un autre enfoncement plus petit avec le tombeau
» de saint Joseph.

» Quand on est parvenu au bas de l'escalier, on se trouve
» dans une Eglise qui a la forme d'une croix; sa plus grande
» longueur de l'est à l'ouest, est de 95 pieds, et sa largeur de
» près de 20. Elle est solidement murée de tous les côtés; sa
» partie orientale est taillée dans le roc. Elle ne reçoit de lu-
» mière que par une ouverture pratiquée dans la voûte, du
» côté de la montagne [2], et par l'escalier. Les autres ont été

[1] On la trouve désignée sous les noms suivants · *Virginis Mariæ sepulcrum de valle Josaphat* (Radulfo, *de Diceto*). *S. Mariæ ecclesia in valle Josaphat* (Arculf). Le moustier de madame sainte Marie. (*Citez de Jérusalem*). *Chiesa della Madonna detta de sepolcro di Maria santissima nella valle di Giosafat* (Mariti). *Ecclesia genetricis Dei Mariæ* (Gesta Francorum). *Ecclesia Assumptionis* (Fabri). Église de Gethsemani (dans les auteurs arabes). *Note de Mgr Mislin.*

[2] *Non habet lumen, nisi in ejus orientali parte est apertura facta versus cælum, et per hoc foramen parum de lumine intrat, et solum unum ecclesiæ angulum illustrat. Hoc foramen est superius muro et margine circundatum, ac si esset cisterna* (Fabri, I, 315). *Note de Mgr Mislin.*

» fermées. Elle était déjà ainsi il y a 500 ans [1]. Le tombeau de » la sainte Vierge est placé au milieu de la grande nef, mais » aux deux tiers de la grandeur de l'église, vers le côté orien- » tal. Toutes les anciennes descriptions s'accordent à dire que » ce tombeau était taillé dans le roc, comme celui de notre » Sauveur [2]. Le sépulcre de Marie est renfermé dans un petit » monument, ou chapelle, qui a deux entrées, l'une au cou- » chant, l'autre au nord. Les Grecs ont aujourd'hui le privi- » lége de célébrer leurs offices sur la table de marbre qui le » recouvre. Les catholiques y disaient la messe, quand ce » monument était en leur possession, et y entretenaient » 21 lampes toujours allumées. Dès l'an 429, il existait en ce » lieu une église, sous le vocable de l'Assomption [3]. »

CONCLUSION.

Nous croyons avoir recueilli assez complétement les traditions qui nous restent sur l'Assomption de la Vierge. En étudiant ainsi ce qu'en ont dit nos pères, nous avons remarqué avec quelle ampleur, quelle ardeur et quelle éloquence les Pères grecs et latins célèbrent les louanges de la B. Vierge Marie. Nous voudrions que les prêtres actuels imitassent et même copiassent ces saints monuments, et les exposassent, au lieu de ces éloges sans fin et presque philosophiques rationnels qu'ils débitent souvent.

En finissant, qu'il nous soit permis de répéter ici l'hommage que nous rendions à Marie, il y a 38 ans, à la fin de l'article que nous lui avions consacré.

« Et maintenant que nous avons dit ta vie, et les honneurs » que Dieu et les hommes ont rendus à tes mérites, qu'il nous » soit permis, ô Marie ! de dire aussi ce que tu es pour nous, » et ce que nous voulons être pour toi. Le siècle dernier, ô » Marie, ce siècle qui, dans un délire d'esprit, perdit le bon » sens et la mémoire, renia son Dieu, sa parole, l'histoire de » l'humanité, l'humanité même, ce siècle, dis-je, outragea ta » mémoire ; vieillard impudique et enfant dissolu, ce siècle

[1] Marius Sanutus, *Liber secretorum fidelium Crucis de Terræ sanctæ recuperatione* (1306-1321). (Id., *ibid.*)

[2] Quaresmius, II, 238; Perdicas, 73; Della Valle, I, 143.

[3] Mgr Mislin, *Les Saints Lieux*, tom. II, 459-462.

» ne put rien comprendre de ta virginité féconde et de ta
» maternité virginale ; ayant rompu la chaîne sacrée des tra-
» ditions, comment aurait-il cru à ton élection et à la mission
» toute divine qui te fut confiée ? Oh ! il fut à plaindre, ce
» siècle : sa science et son ignorance l'éloignaient en même
» temps de tout ce qui était surhumain, de tout ce qui peut
» rapprocher l'homme de Dieu ! Aussi le Fils et la Mère furent-
» ils méconnus ; l'orgueil de la science et de la richesse dédai-
» gna la *pauvre Ouvrière* et son *Fils, le fils du charpentier*.

» Pour nous à qui il est donné de renouer les traditions in-
» terrompues, et de nous remettre en communication avec le
» passé, et de rentrer ainsi dans la grande famille de Dieu, ô
» Marie, nous te saluons comme notre mère, comme la mère
» de Dieu ; nous reconnaissons en toi l'humble femme par
» laquelle *le Seigneur a fait de grandes choses*, s'est identifié
» avec la nature humaine, est devenu notre frère, nous a re-
» levés de la chute originelle, a fait cesser l'esclavage, fondé la
» civilisation moderne, ennobli, relevé la femme courbée sous
» le joug antique ; oui, c'est par toi que se sont faites ces gran-
» des choses.

» O Marie ! patronne des jeunes mères, protectrice des
» berceaux, exemple des jeunes filles, première dévotion des
» jeunes hommes, ton nom, qui fut mille fois prononcé sur
» notre enfance par nos mères chrétiennes, nous voulons
» qu'il préside encore à nos travaux, à nos joies et à nos lar-
» mes. Oh ! oui, il est et il sera invoqué au sein de nos *famil-*
» *les catholiques !* — Au milieu de ce dépérissement de la foi
» et de ce débordement de la science, humble *croyante* à la
» parole de Dieu, *ouvrière* mangeant le pain de ton travail,
» nous te choisissons pour modèle, et, sans crainte, nous
» t'offrons pour exemple à ce peuple qui pleure, crie, se tord
» les bras de désespoir, parce que son esprit et son corps meu-
» rent l'un et l'autre, tourmentés de la faim. O Marie ! sois à
» nous tous bonne et douce, secourable et propice, et que ton
» nom, avec celui de ton Fils, soit le dernier dans notre bou-
» che, et nous serve de sauvegarde et de reconnaissance dans
» le sombre passage du temps à l'éternité [1]. »

[1] *Annales*, t. IX, p. 86 (1re série).

Continuation des fêtes chrétiennes du mois d'août.

Le même jour (15 *août*). — Souvenir de S. Alype, disciple et ami de S. Augustin, son collaborateur dans plusieurs de ses ouvrages, et évêque de Tagaste, en Afrique; 4[e] siècle.

Le 18 *août*. — Souvenir de Ste Hélène, impératrice et mère de Constantin. On lui doit en partie la conversion de ce premier empereur chrétien, qu'elle seconda grandement pour l'abolition des fausses Divinités, et le rappel des peuples aux traditions antiques par la propagation du Christianisme; on sait que c'est à elle que l'on doit l'Invention de la Croix où expira le Christ, et l'érection d'un grand nombre d'églises à Jérusalem et ailleurs. Voir une Lettre *Patr. lat.* t. VIII, p. 529; et *Annales* t. XVII, p. 161 (3[e] série); 4[e] siècle.

20 *août*. — Souvenir de Samuel, prophète et Juge d'Israël pendant 8 ans, de 1092 à 1080 avant J.-C. — Voir ses livres dans la Bible.

Le même jour. — Souvenir de S. Bernard, abbé de Clairvaux, un des derniers Pères de l'Église. On connaît sa grande influence sur toutes les affaires religieuses et politiques de cette époque. (Voir ses nombreux ouvrages *Patr. lat.* t. 182-185 et la liste *Annales* t. XII, p. 495 (4[e] série); 12[e] siècle.

21 *août*. — Souvenir de S. Thadée, un des 72 disciples de Jésus-Christ, évêque d'Edesse; 1[er] siècle.

Le même jour. — Souvenir de la B. Hombeline, sœur de S. Bernard; repoussée par lui et par ses Frères à cause de sa vie mondaine, elle se convertit et devint un modèle d'humilité et de patience dans le couvent où elle mourut; 12[e] siècle.

Le 23 *août*. — Souvenir de S. Sidoine Apollinaire, évêque d'Auvergne, l'un des plus grands ornements, dit Baillet, de la nation et de l'Eglise des Gaules. Voir ses ouvrages *Patr. lat.* t. 58, et la liste *Annales*, t. I, p. 241 (4[e] série); 5[e] siècle.

Le même jour. — Souvenir de S. Victor, évêque de Vité, en Afrique, et confesseur de la foi, sous les Vandales, dont il a raconté les persécutions. Voir œuvres *Patr. lat.*, t. 58, p. 126, et la liste *Annales*, t. I, p. 240 (4[e] série); 5[e] siècle.

Le 24 *août*. — Souvenir de S. Barthélemy, un des 12 apôtres, celui qui porta l'Evangile dans les Indes; 1[er] siècle.

Le 25 *août*. — Souvenir de S. Louis, roi de France, surnommé à bon droit le *Justicier*, un des plus parfaits modèles d'un roi chrétien. Joinville en a glorifié et éternisé la mémoire; 13e siècle.

Le 26 *août*. — Souvenir de S. Zéphirin, pape, qui, au milieu de la persécution, maintint la pureté de la foi, contre Praxéas et Tertullien. Voir œuvres *Patr. lat.*, t. 130, p. 128; et la liste *Annales*, t. XVII, p. 79; (4e série); 3e siècle.

Le 27 *août*. — Souvenir de S. Césaire, évêque d'Arles, un des plus glorieux Pères de l'Église des Gaules. Voir œuvres, *Patr. lat.*, t. 67, p. 997; et la liste *Annales*, t. II, p. 243 (4e série); 5e siècle.

Le 28 *août*. Souvenir de S. Augustin, évêque d'Hippone, en Afrique, que l'on peut appeler le plus grand des Pères de l'Église. Tout le monde connaît ses *Confessions* et sa *Cité de Dieu*, une des plus grandes conceptions de l'esprit humain et la vue la plus profonde jetée sur toute l'histoire de l'humanité. Ses nombreux discours, peut-on dire, traitent de tout et éclaircissent tout. Voir œuvres *Patr. lat.*, t. 33 à 46, et la liste *Annales*, t. IV, page 238, t. VI, p. 463, t. XX, p. 400 (3e série). 4e siècle.

Le même jour. — Souvenir d'Ezechias, roi de Juda, de 723 à 674 avant J.-C. Ce fut pour lui que, sur la demande d'Isaïe, Dieu fit reculer de 10 degrés l'ombre du soleil. Ce fut ainsi qu'Isaïe prédit que l'armée de Sennacherib, qui assiégeait Jérusalem, serait détruite. Les archives assyriennes, nouvellement traduites, confirment le fait biblique[1].

Le 29 *août*. Souvenir de la décollation de S. Jean-Baptiste, le précurseur du Christ, qui lui donna la première place dans l'humanité en disant de lui : « Parmi les enfants des femmes, » il ne s'en est levé aucun de plus grand que Jean-Baptiste [2]. » On sait comment ayant reproché courageusement à Hérode Antipas « qu'il ne lui était pas permis de garder en adultère » la femme de son frère Philippe, » cet exarque, charmé de la danse de Salome, fille de sa concubine Hérodiade, lui promit

[1] Voir *Annales*, t. VI, p. 50 et 193 (5e série).
[2] Matthieu, XI, 11.

de lui accorder ce qu'elle demanderait; celle-ci, à l'instigation de sa mère, demanda la tête de Jean-Baptiste, que le tyran lui accorda, et c'est ainsi que Jean fut décollé au château de Macheronte, où il était renfermé.

Le 31 *août*. — Souvenir d'Aristide, philosophe et apologiste de la religion, dans une supplique adressée à l'empereur Adrien, et appuyée par les extraits des philosophes. Malheureusement elle est perdue. Voir la notice de Lumper dans *Pat. Grecque*, t. v, et *Annales*, t. xvi, p. 263 (5e série).

A. Bonnetty.

Compte-Rendu.

COMPTE-RENDU A NOS ABONNÉS.

La longueur du précédent article ne nous permet guère d'analyser les travaux insérés dans ce volume, ou d'annoncer ceux que nous avons préparés pour l'avenir. Nous nous bornerons à faire remarquer l'importance du monument tout à fait inattendu sur *la tradition du Déluge conservée chez les Assyriens*. Quand nous disons tout à fait inattendu, cette expression n'est pas très-juste, car nos lecteurs doivent se rappeler que nous les avons souvent avertis que bien d'autres souvenirs des temps primitifs doivent se trouver dans les précieuses Briques assyriennes, livres authentiques, indubitables, que Dieu a conservés pour preuves de l'histoire antique et de la véracité de la Bible.

Notons qu'il s'agit d'un livre écrit au moins 17 siècles avant J.-C., vers l'époque d'Abraham ou de Joseph, et par conséquent 200 ans avant que Moïse écrivît le Pentateuque ; probablement même plus ancien encore.

Comme nous l'avons dit, ce monument nous est donné ici, nous pourrions dire brut et ayant grandement besoin d'être poli. Les noms des personnages, des pays, doivent être traduits et comparés, fixés, et de plus en plus on reconnaîtra, quoique venus d'une source différente, les mêmes faits que ceux racontés par la Bible. Sans doute qu'il y a là des altérations, des oublis, des transformations, mais de plus en plus on verra que le fonds est le même.

Il y a dans les travaux futurs une voie très-funeste à éviter. C'est celle où se sont perdus et se perdent tous ceux qui ont traité des religions antiques. Trompés et dévoyés par le funeste principe philosophique que la Religion naturelle est un *produit spontané et primordial de la nature*, selon la malheureuse et fausse expression du P. Matignon, on a cherché dans les livres sacrés antiques le produit, l'évolution de l'esprit et de

la conscience humaine. C'est avec ce principe qu'on a comparé les diverses croyances, que l'on a qualifiées de l'obscur nom de *cycles poétiques et humanitaires.* Les auteurs, en tant que chrétiens, en ont d'abord séparé la Bible. Mais si les religions et les livres antiques sont inventés, sont mythologiques et mythiques, pourquoi la Bible ne le serait-elle pas ? La conséquence saute d'autant plus aux yeux qu'un grand nombre de faits analogues à ceux de la Bible se trouvent dans ces livres.

Notre regrettable ami et collaborateur, M. le vicomte de Rougé, que Dieu vient d'enlever à la science égyptienne, avait donné un bel exemple dans ses travaux sur les écritures égyptiennes ; il y avait cherché, des traditions et non des conceptions autochthones, et comme on l'a vu dans les travaux qu'il nous a donnés, il y a trouvé le Monothéisme primitif, et la belle tradition de Dieu enfantant, lui-même, son Fils, un autre lui-même [1]. Nous reviendrons sur cela dans la notice que nous devons lui consacrer.

Nous offrons cet exemple à M. Lenormant qui, dans un des cahiers du *Correspondant,* semble entrer dans la voie des conceptions personnelles, et des religions autochthones, dans lesquelles se sont perdus les Dupuy, les Creuser, les Guigniault, les Maury et tous les mythologues anciens et nouveaux. Mais nous reviendrons sur tout cela.

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'examiner l'importance et la variété des travaux insérés dans ce volume par la liste des différents articles qui est jointe à ce cahier. On y remarquera surtout l'analyse que nous avons donnée des *trois* volumes de M. l'abbé Blessich, mettant à leur place les divers adversaires de la philosophie traditionnelle, et en démontrant l'utilité, la nécessité.

Pour les travaux futurs nous dirons seulement que les articles commencés, surtout ceux relatifs aux *rapports des Juifs et des Romains*, seront continués. Tous ceux qui ont lu nos recherches trouvent que c'est là une vraie transformation des idées sur l'histoire du monde païen ; aussi de tous côtés on nous encourage à les continuer. Nous pourrons citer ulté-

[1] Voir au *tableau* inséré à la fin du 20ᵉ volume (4ᵉ série), et à la *table générale* de la 5ᵉ série, la liste des travaux de M. de Rougé.

rieurement quelques-uns des jugements qui sont portés sur ce travail.

Nous pouvons annoncer aussi que nous sommes en préparation d'un grand travail sur les traditions chinoises. C'est la traduction complète du fameux livre du P. Prémare, ayant pour titre : *Vestiges de la religion chrétienne trouvés dans les anciens livres chinois*. Les *Annales* ont les premières fait connaître ce livre et en ont publié les premiers chapitres. Mais elles n'ont pu alors citer les textes chinois désignés par l'auteur. Depuis lors les travaux sur la Chine ont grandement progressé ; un *corps de caractères chinois*, dans la dimension de nos caractères d'imprimerie, a été transporté de la Chine par M. l'abbé Perny, qui a donné à la *Congrégation des Missions étrangères* une gloire nouvelle, celle de l'importation en France de ces caractères, que ne possède pas l'imprimerie nationale ; c'est avec ces caractères, dont nous avons donné quelques spécimens, qu'il a publié le *Dictionnaire chinois* dont nous avons parlé, et qu'il est sur le point de faire paraître une *Grammaire chinoise*, dans un volume qui, par les autres documents qu'il y a insérés, constituera une véritable *chrestomathie historique de la Chine*. M. l'abbé Perny, a fait ainsi ce qu'aurait dû faire notre gouvernement et a prouvé ce que peut l'énergie d'un seul homme dévoué à la religion et à la science. Car, il faut le dire, c'est à travers mille contrariétés et mille oppositions, lui venant des lieux d'où elles n'auraient pas dû venir, que ce courageux otage de la Commune a exécuté son œuvre, qu'il poursuit paisiblement. C'est avec sa coopération que nous reprendrons la publication complète du livre du P. Prémare.

Une copie manuscrite a déjà été portée par ses soins en Chine, et il a vu combien cette méthode de trouver dans les caractères et les auteurs chinois nos croyances et même nos mystères, tous antiques et primitifs (ce que la plupart des catholiques ignorent) a fait impression sur les Lettrés et les Mandarins chinois.

Il faut donc publier ce livre avec les caractères chinois et l'indication des livres, d'où ces textes sont tirés, et c'est ce que nous ferons.

Quelques-uns de nos lecteurs savent que nous avons eu une

discussion avec les RR. PP. Jésuites des *Études religieuses* de Lyon. Comme nous n'avons rien de caché pour nos lecteurs, nous donnerons dans le prochain cahier toutes les pièces de ce débat.

Nous espérons que nos lecteurs voudront nous continuer leur sympathie pour ces recherches nouvelles, et nous mettre ainsi à même de continuer nos travaux.

A. Bonnetty.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

ITALIE. — ROME. — Par décret de la congrégation de l'index, en date du 1er octobre, ont été condamnés les ouvrages suivants :

Ist die Lehre von der Unfehlbarkeit des Romischen Papstes katholisch? (La doctrine de l'infaillibilité du Pontife romain est-elle catholique? par Wenzel-Joseph *Reichel*. Vienne, 1871. *Decret. S. O. Ferie V*, 22 *juin* 1871.)

La Chiesa cattolica romana e la Chiesa greco-russa ortodossa, ed in che differiscano fra loro. Florence, 1869. *Même décret.*

Die Stellung der Concilien, etc. (Histoire des Conciles, des Pontifes et des Évêques, d'apres les sources historiques et canoniques, et constitution pontificale du 18 juillet 1870, avec documents à l'appui, par J. de *Schulte*, professeur de droit canonique et germanique à l'Université de Prague. Prague, 1871, *Decr. S. O. Ferie IV.* 20 *septembre* 1870.)

Das Unfehl barkeit, etc. (De l'infaillibilité. — Décret du 18 juillet et examen de l'obligation qu'il implique au point de vue ecclésiastique.) Opuscule édité par le Dr J.-F. de *Schulte*, etc. Prague, 1871. (Auteur anonyme.)

Denkschrift über das Verhaltiniss, etc. (Mémoire sur les relations de l'Etat, d'après la Constitution pontificale du 18 juillet 1870, dédié aux gouvernements d'Allèmagne et d'Autriche, par le Dr J.-F. de *Schulte*. Prague, 1871 *Même décr.*

Die Unvereinbarket der neuen papstlichen. (Les nouveaux décrets de foi promulgués par le Pontife romain, et leur opposition avec la Constitution de la Bavière; thèse démontrée par le Dr Joseph *Berchtold*, professeur extraordinaire de droit à l'Université de Munich. Munich, 1871. *Même décr.*)

Katholische Kirche ohne Papst. (L'Église catholique sans le Pape, par Thomas *Braun*, prêtre du diocèse de Passau. Munich, 1871. *Même décr.*)

Sendschreiben an einem deutschen Bischof. (Lettre à un des évêques allemands qui ont assisté au Concile du Vatican, par lord Acton. Nordlingue 1870. *Même décr.*)

FRANCE-PARIS. — *Hommage rendu aux travaux de M. l'abbé Moigno, au sein de l'académie des sciences.*

Les lecteurs des *Annales* connaissent déjà M, l'abbé Moigno, par les divers travaux insérés ou annoncés dans notre revue, et ont pu apprécier le grand mérite et l'universalité de ses publications. Ils ont encore présent à leur mémoire le

Bref spécial par lequel Sa Sainteté Pie IX lui a conféré le titre peu commun de *docteur de l'Université de S. Thomas*. Voici maintenant l'éloge que vient de faire des travaux de notre illustre ami M. Dumas, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

« J'ai l'honneur de déposer, au nom de M. l'abbé Moigno, toute une série de petits livres qui forment un véritable cours de science illustrée, sous le titre de : *Actualités scientifiques*. Les découvertes modernes y sont développées assez complétement pour que l'on ne trouve pas de renseignements équivalents dans les livres récemment parus. Ce sont des conférences détachées sur chaque question en vogue, et surtout sur des sujets traités en Angleterre, en Allemagne, etc. Exemples : Combinaison des atomes. — Analyse spectrale des corps célestes. — Force et matière. — Les éclairages modernes. — Physique moléculaire. — Théorie du vélocipède. — Constitution de la matière. — Esquisse historique de la théorie mécanique de la chaleur. — Métamorphoses chimiques du carbonne. — Phénomènes et théories électriques. — Toutes leçons à succès de MM. Tyndall, Hofmann, Huggins, Fail, Rankine, Oding, etc.

» M. Moigno, depuis cinquante ans, marche à la tête du mouvement scientifique. Il a introduit en France toutes les nouveautés de la littérature scientifique. Nous lui devons de connaître à peu près tout ce qui se fait de curieux et de remarquable chez nos voisins ; réciproquement, c'est encore bien souvent à lui que les savants étrangers doivent de connaître nos travaux.

» Par ses journaux et ses livres, M. l'abbé Moigno a rendu d'incessants services à la science ; il a su constituer une sorte de libre-échange intelligent entre les savants français, anglais, allemands, italiens, américains. Il a servi de trait-d'union, plus que tout autre, entre les écoles, les facultés, les universités et les grands centres scientifiques. Puisque l'occasion s'en trouve, il est bon de le rappeler à la génération présente, qui ne rapporte pas quelquefois à son véritable auteur, avec une suffisante impartialité, le mérite d'avoir introduit parmi nous le goût des fortes études et des lectures scientifiques.

» Aux livres, aux journaux, M. Moigno va joindre les conférences illustrées, à l'instar des cours de « Polytechnie Institution. » C'est une bonne idée à laquelle il faut applaudir. Nous ne saurions trop combattre l'ignorance et essayer de rattacher à la science le plus de prosélytes possible.

» Dans les *Salles du Progrès*, il s'agira, avant tout, dit M. l'abbé Moigno, de récréer et d'instruire. L'idée qui va être mise à exécution est du reste développée par l'auteur dans un opuscule des *Actualités scientifiques*, sous le titre de l'*Art des projections*.

» La science, pour se présenter au public, a souvent besoin d'être un peu ornée, agrémentée. Dans l'*Art des projections*, M, l'abbé Moigno nous révèle, dans tous leurs détails, les moyens à employer, les appareils à établir pour projeter sur le tableau le dessin, la représentation des machines, des organes des animaux, des infiniment petits et des infiniment grands de la nature ; on y trouvera aussi le secret de tous ces effets optiques qui font encore maintenant l'étonnement du public. Souhaitons maintenant qu'un véritable succès couronne les efforts de M. l'abbé Moigno. »



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5 la table des articles).